This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

39918

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

Digitized by Google

DC
801
.L96
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
DU
LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

—

(Quatrième Série)

—

TOME III

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
4, QUAI DES CÉLESTINS, 4.
PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13
1877

Digitized by Google

Digitized by Google

Bates
Nijhoff
7-13-26
13492

L'ABBÉ PERRIN

AUMONIER DES PRISONS DE LYON

« La véritable tâche de l'homme sur la terre c'est d'aimer Dieu, et d'être utile à ses semblables. » A. Perrin.

A ce nom vénéré s'unissent la grandeur,
Les plus douces vertus, la plus noble candeur.
C'est un nom sympathique, immortel, plein de gloire ;
C'est une page d'or à placer dans l'histoire.
Ange consolateur des plus vils criminels,
A tous il prodigua ses avis paternels ;
Digne apôtre du Christ, indulgent et modeste,
Il sut interpréter la morale céleste.
Soutien des malheureux, visitant nos prisons (1),
Il laissait entrevoir de plus clairs horizons.
Quarante ans, ce pasteur, cet homme évangélique
Conserva, sans faiblir, le zèle apostolique (2).

Il naquit au Forez, dans le siècle dernier ; (3)
Feurs devint le berceau du célèbre aumônier.
Ses parents, par l'exemple, inspiraient la sagesse ;

(1) L'abbé Perrin fut aumônier des prisons de Roanne et de Saint-Joseph.

(2) Il exerça son admirable et pénible mission pendant plus de quarante années.

(3) A Feurs, le 24 juillet 1753.

Digitized by Google

Ils formèrent son âme, en guidant sa jeunesse.
Dès l'enfance, il comprit la rigueur du devoir,
Et l'amour du prochain fut son premier savoir.
Actif, intelligent, doux, bon, soumis, candide,
D'un cœur impétueux et d'un esprit timide,
Perrin fit pressentir la sainte mission
Que le ciel destinait à sa vocation :
Le courage et la foi, cette heureuse harmonie
Qui vient sanctifier la phalange bénie.
On conduit à Lyon l'émule des martyrs,
Le futur confident des sombres repentirs.
Dès lors, il se prépare à la suprême tâche
Qu'il devait accomplir, si longtemps, sans relâche.
Admis au séminaire, André fut studieux, (1)
Patient, attentif, agréable et pieux.
Plus tard, il embrassa la rigide carrière,
Toute d'humilité, de ferveur, de prière.
Puis le jeune diacre eut un vicariat, (2)
Première dignité de son patriciat,
Premiers pas du lévite, oublieux de lui-même,
Prêt à catéchiser les malheureux qu'il aime.
Il exerçait encor cette humble fonction, (3)
Lorsqu'en France éclata la Révolution :
Systèmes odieux, sanglante comédie,
Où notre liberté fut une parodie.
Le peuple, se vouant à d'iniques fureurs,
Renversa les autels, prélude des horreurs
D'un monstrueux pouvoir, d'infâmes saturnales;

---

(1) Perrin fit ses études dans le séminaire de Saint-Charles, paroisse Saint-Nizier.

(2) Il fut nommé vicaire dans sa ville natale, où il resta quatorze ans.

(3) Au moment de la Révolution, Perrin éprouva, à Feurs, de violentes menaces.

Digitized by Google

Stigmate humiliant pour nos fières annales !
A ce pouvoir impie, amas de déhontés,
Furent joints des pasteurs : prêtres assermentés.
Perrin se révolta contre un ordre hérétique,
Et sut se préserver de leur serment civique.
Il fit à sa famille un déchirant adieu,
Sans l'espoir d'un retour qui dépendait de Dieu,
Et s'enfuit à Lyon, le cœur plein d'amertume, (1)
Pratiquant les sentiers, sous un pauvre costume.
Il y trouva son frère, heureux de l'accueillir, (2)
Dans l'horrible danger qui venait l'assaillir.
Mais le nom de *Rimper*, innocent anagramme,
Put préserver Perrin des crimes du grand drame.
Vêtu comme un laïque, en simple exportateur,
Il a le passe-port d'un commis voyageur,
Et s'apprête à l'exil, pleurant sur sa patrie,
En proie au vandalisme, oppressée et flétrie !
Il partit pour la Suisse, asile officieux,
Ouvert à nos proscrits, fuyant les factieux.
Au Pont de Beauvoisin, limite de frontière,
On retient la voiture, et d'une voix altière,
Un douanier l'oblige à montrer ses effets,
Le traite de fuyard, l'accuse de méfaits.
L'abbé, dans ce péril, eut assez d'assurance.
Cette valise, hélas ! de chétive apparence,
Contenait des souliers, la paire de rasoirs,
Un peu de linge mûr, quelques vêtements noirs.
Pendant qu'il exhibait, une à une, ses hardes,
Et se tenait baissé, près du poste des gardes,
Un volontaire accourt ; et, sans aucun remord,
S'approche de Perrin, le menaçant de mort !

---

(1) Il vint à Lyon dans les derniers jours de septembre 1792.

(2) Perrin se cacha chez son frère, qui était en relation avec des personnes influentes.

Digitized by Google

Mais Dieu le réservait aux œuvres charitables,
A la conversion des plus grands misérables.
Il montra son permis au maître douanier.
Et fut déclaré libre, enfin, par ce dernier.....
Libre ! mais fugitif !... Echappé du naufrage !
Mais errant sur la grève, au plus fort de l'orage !.....
Il passe.... il voit la Suisse, aux sites admirés
Du touriste opulent, des pauvres émigrés :

Ses monts, hauteurs considérables,
Glaciers éternels et nombreux,
Déserts toujours inexplorables,
Défiant les aventureux.
Et les Alpes, aux crêtes blanches,
Les cataractes, les torrents,
Et les fougueuses avalanches,
Aux subits et mortels courants.
Puis, ses pittoresques vallées,
Des lacs d'azur, des bois touffus,
Ses brillantes nuits étoilées,
Ses parfums, dans l'air répandus.
Régions offrant le contraste
Des plus capricieux climats :
La trombe qui tue et dévaste,
Un soleil d'or et des frimas.

L'abbé foulait enfin la terre protectrice.
Il va vers Martigny, tout près de Saint-Maurice,
Ville du bas Valais ; climat oriental,
Fort triste auprès du ciel de son pays natal.
Ce canton, dirigé par la foi catholique,
Condamna les excès de notre république,
Et reçut noblement tous les réfugiés
Qui furent mis au rang des privilégiés. (1)

---

(1) Quatre-vingts prêtres, de divers diocèses, s'étaient réfugiés à Martigny.

Digitized by Google

Le châtelain du lieu, personnage notable, (1)
Fut l'ami de Perrin, le reçut à sa table,
S'empressa d'adoucir les rigueurs de l'exil;
Exprimant un espoir, pour la France en péril.
Puis le pasteur d'élite exerça, sans mystère,
Les saintes fonctions du touchant ministère.
Il songeait, néanmoins, dans ce calme séjour,
A sa chère patrie, au bonheur du retour;
Et le sort, prolongeant l'implacable tourmente,
Augmentait son chagrin d'une cruelle attente.
Après deux ans d'absence, il attendait encor,
Lorsque vinrent du calme et le neuf thermidor.
Robespierre est tombé; la France enfin respire.
Elle a maudit le joug de ce fatal empire,
Et planté son drapeau sur des palais sanglants,
Prête aux nobles combats, aux sublimes élans!
Sa voix a fait vibrer tous les échos du monde;
Cris puissants de la paix, autorité féconde!
Ces hommes égarés par un désordre affreux,
S'érigèrent alors en juges rigoureux.
L'hydre de la terreur, ce monstre inexorable,
Râlait sous les débris d'un pouvoir exécrable!!
La nouvelle enchanta les pauvres fugitifs,
Et chacun du départ fit les préparatifs.
Perrin, favorisé par son hôte fidèle,
Reçoit un passe-port de tout autre modèle:
En qualité de Suisse, il quitte le Valais,
Pittoresque pays, aux gracieux chalets.
Ce parcours l'enivra d'une joie indicible;
Le destin lui parut être moins inflexible.
Arrivé près du pont, il éprouve un effroi:
Pourra-t-il bien franchir ce défiant octroi?
Le chef des douaniers comprit le subterfuge:
« Vous êtes un Français, vous sortez d'un refuge;

(1) M. Gay, honnête homme et châtelain de l'endroit.

Digitized by Google

« Mais passez, néanmoins ; nos ordres ont changé ;
« Nous allons revenir, paraît-il, au clergé. »
De retour à Lyon, l'abbé, plein d'allégresse,
Prodigue à ses parents des trésors de tendresse.
Il revoit son pays, il est avec les siens,
Et le charmant climat des bons Helvétiens
Le laisse sans regret. Sa douce rêverie
N'est plus que pour son Dieu, sa famille chérie.
Perrin songe au devoir, après quelque repos ;
Soldat évangélique, il suivra ses drapeaux.
Le culte, sous un joug révolutionnaire,
Présentait des dangers au bon missionnaire.
Il accepta pourtant ce périlleux honneur ;
La foi, la charité ravivaient sa valeur (1);
Et le voici cherchant des maisons isolées,
Pour rendre l'espérance aux âmes désolées,
Réunir, en secret, les fidèles chrétiens,
Et guider leur esprit aux sages entretiens.
Mais ces nobles vertus, le méchant les opprime ;
La tâche du martyr est imputée à crime.
Surpris, en exerçant le culte du Seigneur,
Il devait expier sa vertueuse ardeur (2).
Arraché de l'autel, conduit à la Commune,
Le vigilant pasteur comprend son infortune.
On va le condamner, il fut pris en défaut ;
C'est au moins le cachot, peut-être l'échafaud !
Le juste allait subir un interrogatoire,
Quand le municipal traverse l'auditoire,
S'approche de Perrin, pour murmurer ces mots :
« Sortez, ne craignez pas, vos juges sont des sots (3). »

---

(1) M. de Linsolas, grand vicaire, le nomma missionnaire évangélique à Lyon.

(2) Il disait la messe chez un boulanger nommé Olirot, près de l'église de Vaise.

(3) Ce brave municipal se nommait Prost.

Digitized by Google

L'accusé, profitant d'un avis salutaire,
S'empressa de quitter l'antre de l'arbitraire;
Et ses remercîments s'adressèrent au Ciel;
Il jugeait le secours tout providentiel (1).
Puis la religion succède au panthéisme;
Elle a pu triompher des lois de l'ostracisme.
L'équité, la morale entraînent les esprits;
L'Evangile est toujours le plus beau des écrits!
Nos temples sont ouverts, on rétablit le culte;
La mission du Christ ne doit pas être occulte!
L'abbé fut chapelain; mais ce cœur militant (2),
Cet ange du pécheur qui devient repentant
Désirait se vouer au faible, à l'indigence;
Convertir le coupable, avide d'indulgence.
Enfin l'heure a sonné, sa touchante ferveur
Va lui faire obtenir une insigne faveur.
On le nomme Aumônier des prisons de la ville (3)..
Guide d'une phalange impitoyable et vile,
Perrin sera l'ami des plus grands scélérats,
Prodiguant ses bienfaits aux pervers, aux ingrats.
Vêtu, chaque saison, d'une vieille soutane,
Il parcourt le préau, les noirs cachots de Roanne...

Sinistre asile de douleur,
Antre du crime, aux voûtes sombres,
Cachant l'opprobre et le malheur;
Tes jours sereins n'ont que des ombres.
Le soleil ne peut réchauffer;
Ces murs épais, toujours humides;
La loi s'applique à triompher
Des voleurs et des homicides;

---

(1) Perrin se réfugia à Saint-Just, chez une personne sûre.

(2) Il fut nommé chapelain à la métropole. Il y resta peu de temps.

(3) M. Claudin, curé de Saint-Jean, le nomma aumônier de la prison de Roanne.

Digitized by Google

Sentinelle épiant dehors,
Au-dedans police excessive,
Des guichetiers aux corridors,
Porte de fer basse et massive.
Utile et honteux bâtiment,
Qui soumet et gâte la vie,
Tu ne sers que de châtiment
A la fureur inassouvie !...

L'élu choisi de Dieu, l'angélique pasteur,
Entre le ciel et l'homme, heureux médiateur,
Perrin veut convertir. Son pouvoir se révèle;
Il va régénérer sa famille nouvelle.
Ses paroles de paix, ses préceptes pieux
Sont, pour les prisonniers, un rhythme harmonieux.
Il dit comme le Christ : « la vie est passagère;
Vous êtes fils de Dieu; moi, je suis votre frère;
Et la famille humaine, en ses nombreux rameaux,
A le même devoir, des cités aux hameaux.
Soyez justes et bons, pardonnez les injures;
Vivez sans devenir faussaires ou parjures;
L'amour de son prochain, noble aspiration,
Est, d'un cœur élevé, la sainte affection. »...
Hélas! le bon abbé, que rien ne décourage,
Voudrait faire des saints de ce triste entourage.
Il peut les attendrir; mais, parmi des méchants,
Quelques-uns sont formés d'indomptables penchants.
Un jour qu'il achevait sa ronde régulière,
Une main lui ravit sa pauvre tabatière;
Valait-elle dix sous? Cette indigne action
Entraîna l'aumônier à la séduction :
« Mes enfants, leur dit-il, nous avons un coupable;
L'un de vous m'a volé. Cet acte est fort blâmable;
Pourtant ne nommez pas l'auteur de ce méfait;
Je tiens à le punir par un léger bienfait.
Les pauvres sont nombreux; voici toute ma bourse;

Digitized by Google

Mais pour lui cet argent devient une ressource,
Et je l'offre en retour de l'objet qu'on m'a pris ;
Je ne veux pas qu'il ait la honte et mon mépris. »
Alors, les bras au dos, l'aumônier se retourne ;
Du groupe resserré son regard se détourne ;
Il montre dans sa main l'argent qu'il a promis ;
Le larron fait l'échange, et n'est pas compromis (1).
Ce prêtre digne et bon, cette âme généreuse,
Sut ennoblir les cœurs de sa foi chaleureuse...
Le divin Sacrifice, offert tous les matins,
S'annonçait, au préau, par des sons argentins.
Ce signal des prisons avertit tout le monde ;
Et l'on voit accourir une assistance immonde,
Prête à se résigner au précis règlement,
Pour entendre assez mal un saint enseignement.
L'abbé, dans ses sermons, prêchait la tolérance,
Tous les devoirs de l'homme, en laissant l'espérance.
Dogmatique profond, esprit judicieux,
Son langage incisif était sententieux.

Il existait à Roanne une date importante ;
Doux instants de répit, grande scène émouvante :
La fête de Perrin. Le bienheureux patron
Mettait à sa couronne un immortel fleuron.
Les pauvres prisonniers veulent fêter leur père ;
Mais l'argent fait défaut ; cela les désespère.
Ils pourront néanmoins lui présenter des fleurs,
Un bouquet magistral, aux plus fraîches couleurs ;
Et, comptant leur pécule, ils complètent la somme,
S'adressent au concierge, indulgent et brave homme (2)...
Des fleurs dans la prison !... emblème gracieux,
Subissant le contact des ignominieux !

---

(1) Il donnait, chaque dimanche, quelques sous à tous les prisonniers, pour le tabac.

(2) Le brave concierge se nommait Chaise.

Digitized by Google

Le digne André paraît; sa figure est riante :
Aussitôt cette tourbe, animée et bruyante,
S'empresse autour de lui, l'acclame allègrement;
Le plus ferme orateur bégaie un compliment,
Très-naïf et peu long; mais toujours bien sincère;
Il rappelle à Perrin l'heureux anniversaire,
Ses touchantes vertus, quel lien les unit;
Ce discours terminé, le prêtre les bénit,
S'assied au milieu d'eux, et le repas commence;
Gai moment où cessait leur cruelle abstinence!...
Mais l'éternel destin, rigide en ses faveurs,
N'accorde aux réprouvés que d'amères saveurs.
A l'étrange banquet succèdent l'atonie,
Le poignant souvenir de leur ignomie,
Un affreux désespoir, ou de tardifs regrets,
La crainte de la mort, par de justes arrêts.
Bientôt s'appliquera, dans le sombre édifice,
La loi du talion, le honteux sacrifice.
Jours atroces d'angoisse, horrible affolement
Qui disposent l'esprit au lourd affaissement.

En dehors de ces murs est une immense foule;
On entend au lointain la charrette qui roule;
Ce bruit, c'est le bourreau, justicier fatal,
Accouru pour punir un forfait capital!
Le porte-clefs s'avance, il va vers la chapelle,
Parle à l'officiant qui pâlit et chancelle :
Un coupable est frappé du jugement humain;
Pour lui le moindre espoir n'a pas de lendemain!

Il paraît! son teint est livide;
Son œil oblique est sans lueur;
Du criminel la mort avide
Vient le marquer de sa hideur;
Le malheureux frissonne et pleure;
Il approche à pas chancelants;

Digitized by Google

De la justice a sonné l'heure ;
Il voit ses apprêts désolants,
On ouvre alors la basse porte,
Passage pour l'éternité ;
Il monte, et la lugubre escorte
L'entraîne à travers la cité !

Pendant un demi-siècle et même au plus grand âge,
Perrin sut illustrer cet infime apanage.
Sa bonté dominait de féroces instincts,
Et fit germer la foi dans des cœurs presque éteints.
Seigneur spirituel de ce château sinistre,
Il y passe ses jours, s'y complaît, l'administre.
Ces hommes dégradés, c'est sa famille, à lui ;
Ce devoir, il le fait sans dégoût, sans ennui.
Quêteur persuasif, insensible à la peine,
Il va dans la boutique et chez la châtelaine.
« Pour mes pauvres enfants, dit-il, et par pitié,
De votre superflu donnez-moi la moitié. »
Jamais un dur accueil ne le démoralise :
Il insiste avec tact, et remplit sa valise.
Puis rentré dans la cour, l'aumônier diligent
Distribue aussitôt les hardes et l'argent.
Au long cours de sa vie exemplaire, admirable (1),
Il conserva sans cesse une âme inaltérable...
Des condamnés à mort pasteur officiel,
Il leur parlait de Dieu, souverain juge au ciel !
Assis, dans un cachot, sur de la paille humide ;
Respirant avec peine, un air rare et fétide,
Le prêtre et le maudit, cet ange et ce démon
Faisaient une prière, espérant le pardon.
Prélude apostolique, assistance ordonnée
Qui précède, en ces lieux, la dernière journée.

(1) Perrin exerça son ministère d'aumônier jusqu'à la plus extrême vieillesse.

Digitized by Google

Dès l'aube apparaîtront les valets du bourreau ;
Gendarmes et soldats, le sanglant tombereau ;
Et l'astre aura des feux pour cette horrible scène !...
Le patient expire !... on a brisé sa chaîne ! !

Alors Perrin descend de ce fatal tréteau ;
S'achemine, attristé, vers le sombre château.
Il prie, et sa pensée abandonne la terre ;
Un doute l'assombrit, et plus tard, il espère !...
Sa mission sublime eut des jours désolés ;
Episodes cruels, jugements signalés.
Un arrêt l'accabla d'une douleur immense :
La Cour devait sévir ; mais user de clémence.
Le coupable était jeune, orgueilleux, imprudent ;
Et son acte enfantin, puéril incident,
Fut jugé criminel !... L'austère aréopage
Traça dans notre histoire une affligeante page !
L'infortuné Dumont, muni d'un pistolet (1),
Sans charge et sans gachette, instrument incomplet,
Voulut intimider un ecclésiastique ;
Il présenta son arme !... Action fantastique,
Le vouant à la mort !... Il se voit condamné !
Mais, par un sentiment cruel, passionné,
Dumont devait mourir sous les yeux de sa mère !
Elle vit ces apprêts, l'appareil funéraire,
Perrin près de son fils, et lui montrant les cieux !
Puis le dernier baiser, les éternels adieux !...
Alors, elle tomba rigide et sans parole !...
En reprenant ses sens, cette mère était folle ! ! !

Le noble et saint martyr, fécond en charité,
Dédaigna le prestige et la célébrité.

---

(1) Dumont, âgé de dix-sept ans, fut condamné à mort par la Cour prévôtale.

Digitized by Google

Il fut presque indigent. La prière et l'aumône
Suffisaient à ce cœur; Roanne était son trône.
De si grandes vertus, cette abnégation
Valurent au vieillard la décoration.
Cet insigne envié lui parut bien futile :
Une croix, sans argent, c'était chose inutile;
Ses pauvres prisonniers n'en profiteront pas;
Aussi, pour l'obtenir, n'eût-il fait un seul pas.
Rencontré, par hasard, dans une promenade,
Il disait aux amis : « Voyez ma *gasconnade* . »

L'histoire impartiale applaudit au soldat,
Défenseur du pays, héros dans le combat.
Elle punit le lâche, et stigmatise un traître;
La dignité, l'opprobre, elle fait tout connaître.
Mais le Ciel, pour l'apôtre, accomplit ses desseins :
Sa vie a mérité l'auréole des saints !

A. Berger.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES DE LYON

CHAPITRE I

LA FONDATION DU COUVENT

1553 (1)

Le Père Simon Guichard. — La Croix de Colle. — Les bienfaiteurs du couvent. — Théodore de Vichy, doyen de Saint-Jean. — Maurice de Fenoyl, obéancier de Saint-Just. — Le marché aux bœufs et la municipalité lyonnaise. — La construction du couvent et de l'infirmerie

Ce ne fut pas en une seule fois ni sur un plan parfaitement uniforme que s'achevèrent les constructions du couvent. L'œuvre fut abandonnée et reprise, laissée et continuée de nouveau à des intervalles de temps plus ou moins longs. C'est ainsi que, plusieurs années après les premiers travaux, en 1598, on élève la tour contiguë à la grande porte d'entrée. Plus tard, le dortoir du noviciat est bâti; deux ans après, il est devenu insuffisant et nouvel agrandissement; enfin, en 1647, on entreprend et on termine la dernière partie du monastère (2).

L'argent était rare entre les mains d'un ordre mendiant, qui attendait tout de la charité publique. Quand les ressources étaient épuisées, on donnait congé aux ouvriers. Parfois les dépenses avaient dépassé les prévisions et les économies et on ne savait alors comment leur payer le salaire convenu. Nous avons trouvé des procédures, faites

(1) Voir la précédente livraison.

(1) Livres anciens des chapitres *passim*.

Digitized by Google

en l'année 1600 par Pierre Berne, maître maçon, qui prétendait que des sommes lui étaient encore dues « du reste « du prix fait des murailles du dortoir et réfectoire et de « quinze caves ou tombeaux de l'Eglise » (1). Les parties transigèrent et on convint que 60 livres solderaient la créance.

Quand les aumônes étaient abondantes ou que la prévoyance avait grossi l'épargne soigneusement amassée, les religieux, à l'abri de semblables déconvenues, s'empressaient d'ajouter à l'édifice quelques pierres ou quelque embellissement.

En 1624, ils chargent Horace Leblanc de peindre sur les murailles du cloître la vie du fondateur de leur ordre.

Il est regrettable que cette œuvre ait complètement disparu; il n'aurait pas été sans intérêt pour l'histoire de l'art de la rapprocher de la célèbre composition d'Eustache Lesueur, destinée à la Chartreuse du Luxembourg et exécutée une vingtaine d'années plus tard. La vie de saint François de Paule n'était pas une épopée moins riche ni plus dénuée de merveilleux que celle de saint Bruno et, sans chercher à établir entre le peintre de la ville de Lyon et le plus délicat comme le plus chrétien de nos grands artistes une trop complète ressemblance, n'aurait-on pas pu étudier chez l'un et chez l'autre la mise en œuvre du sujet, le choix des épisodes, l'interprétation de la légende, peut-être même retrouver des traditions d'école et de genre?

Auprès de leur couvent et en dehors des murs qui en formaient la clôture, les Minimes durent élever un bâtiment destiné à servir d'infirmerie. La règle de l'ordre le

(1) Arch. départ. H. 363. — *Inventaire de 1682.*

Digitized by Google

prescrivait en faveur même de la santé des malades. Ils y recevaient en effet des soins qui n'auraient pu leur être donnés dans l'intérieur du couvent (1). Jusqu'au commencement du dix-septième siècle, une maison voisine, achetée en 1578, avait été affectée à cet usage.

Il vint alors à la pensée d'un de leurs amis de mettre fin à une installation si précaire et il résolut de fournir aux Pères les moyens de construire une infirmerie spacieuse et commode. Ce bienfaiteur avisé se nommait Antoine-Michel Guerrier, docteur en droit et avocat à la cour de Lyon. Il eût désiré finir ses jours sous l'habit de frère minime, mais son âge ne lui permettait plus de supporter les rudes austérités et les longues veilles de la vie claustrale. Son intention fut de se retirer dans une chambre de la maison qu'il se proposait de faire construire, et d'attendre la mort dans cette pieuse solitude. Il mit cette condition au don de six mille livres qu'il offrit pour l'exécution de son projet. On s'engagea à lui donner l'hospitalité qu'il demandait et à lui servir une pension annuelle de 375 francs (2).

---

(1) La règle prohibait absolument l'introduction d'aliments gras dans le couvent. — Si le médecin en prescrivait l'usage, on se rendait alors à l'infirmerie où les malades avaient la permission de s'en faire servir.

(2) Arch. dép. Fonds des Minimes. H. 366. — *Livre dans lequel sont escriptz, enregistrés et vidimés plusieurs tiltres, contrats, recoghaissances, documents et renseignements concernant ledict convent.* Constitution de rente faicte par noble Michel-Antoine Guerrier..... dans l'habitation du dict sieur, rue des Trois Maries. 28 avril 1612.

H. 356. — *Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux.* Chapitre provincial, tenu à Lyon en 1612.... Les Pères approuvent le contrat de rente fait avec Michel Guerrier et recommandent aux futurs correcteurs de payer exactement tous les trois mois le terme échu....

Digitized by Google

Les travaux immédiatement commencés se poursuivent pendant trois ou quatre ans. Antoine Guerrier vint, en 1617, s'établir dans une des cellules, y vécut comme membre du Tiers-Ordre et y termina ses jours (1). Les religieux de Lyon ne furent pas seuls à profiter de la maison qu'il leur avait donnée. Le site en était si agréable et l'air qu'on respirait dans cet endroit si salubre, qu'on résolut d'y recevoir les malades des couvents voisins (2). Leur nombre, devenant chaque jour plus considérable, exigea de nouveaux agrandissements et une délibération du consulat leur accorda un don de 350 livres pour achever les bâtiments (3). Cette infirmerie, située sur une petite éminence et séparée du mur de clôture d'environ une centaine de pas, a été sauvée par son éloignement même de la démolition, qui a jeté par terre le monastère entier.

Elle subsiste encore et garde au-dessous de sa grande fenêtre ogivale le blason de son fondateur.

En même temps que les bâtiments s'élevaient, grâce à de généreuses libéralités, l'enclos qui les entourait s'agrandissait par des acquisitions successives (4). D'une

---

(1). Arch. départ. Fonds des Minimes H. 360. Inventaire de 1690.

(2) Délibération du chapitre provincial de 1616. Arch. dépar Fonds des Minimes H. 356. — *Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux....*

(3). 30 juillet 1626, f° 283 du registre des actes consulaires. — Mandement pour les Pères Minimes de la somme de 350 livres provenant du milaod dû par Claude Fournier, avocat au Parlement de Paris, pour raison de deux maisons étant dans la censive et directe de la dite ville et qui lui sont échues comme héritier testamentaire de Fr.-Alex. Fournier, dict frère Thomas, religieux profès dans le couvent des PP. Augustins réformés de Thoulouze.
Fonds des Minimes. — Liasse H. 354.

(4) Acquisition à titre de donation d'une vigne au quartier de Forvières par testament de Guillaume Vienney, advocat ez cours de

Digitized by Google

superficie plus vaste que le jardin et les terrasses de l'Institution Notre-Dame-des-Minimes, qui en occupent aujourd'hui la plus grande moitié, il avait du côté du midi à peu près les mêmes limites, mais il s'étendait beaucoup plus loin à l'ouest et au nord, enfermant toute la clôture du refuge Sainte-Elisabeth et venant se terminer à la rue actuelle du Juge-de-Paix. Une propriété des Pères Jésuites et la communauté des Visitandines de Sainte-Marie de l'Antiquaille lui étaient limitrophes (1). Tout ce terrain était planté de vignes et ses différentes parties avaient porté les noms de Bullit, des Belettes et de Malleval.

Telle était la demeure que les frères et les successeurs du Père Simon Guichard habitèrent jusqu'à l'heure de la dispersion et de l'exil. Ils ne quittèrent pas la maison qui avait servi d'humble berceau à leurs premières années. Sentinelles vigilantes et sûres, placées sur la hauteur, afin de mieux juger de l'approche de l'ennemi, elles

---

Lyon, le 5 mars 1587. — Acquisition d'une vigne de Antoine te Marguerite Forgeretz, le 30 septembre 1587. — Acquisition d'une vigne faite de sieur Jean-Baptiste Malezieux, prébendier de la chapelle de Porte de Notre-Dame de Haut-Don à l'église Sainte-Croix, le 7 janvier 1589. — Acquisition d'une vigne faite de Pernette Garet et Benoiste Fobis, le 23 juin et le 28 août 1592. — Acquisition d'une vigne de demoiselle Catherine Gaultier, veuve de feu Jean Dominique, le 19 mars 1604. — Acquisition d'une Maison, Jardin et Vigne de noble Vincent Bourdillon et dame Dauphine Gobiez sa femme, le 3 avril 1609. — Transaction passée avec noble Sirodes, le 15 juin 1626.

Arch. dép. — H. 361 : *Livre d'acquisitions contenant la copie des contrats de vente, échanges, etc., des possessions du couvent des Minimes du 20 avril 1553 au 25 avril 1607.* et H. 366.

Livre dans lequel sont enregistrés et vidimés divers papiers:

Cf. Chapitres provinciaux de 1598 et 1616. H. 356 *Livre des chapitres.*

(1) Plan dressé par Delahaye, le 27 août 1668.

Digitized by Google

restèrent sous les armes jusqu'à la fin. Ce fut là qu'il vint non pas les surprendre, mais les chasser par la violence et au nom de l'injustice devenue légale.

Avant de clore cet article, nous transcrirons la lettre d'érection du couvent, donnée par le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon. Cette pièce par son importance mérite d'être citée en entier ; sa longueur, dépassant les limites d'une note ordinaire, nous a obligé de la renvoyer à cet endroit.

CONCESSION D'ÉLEVER UNE ÉGLISE ET UN COUVENT POUR LES FRÈRES MINIMES DE LYON (1).

François de Tournon, évêque de Sabine, cardinal de lâ sainte Eglise romaine, nommé archevêque ou perpétuel administrateur de l'Eglise de Lyon, Primat des Gaules,

---

(1) *Concessio erigendi ecclesiam seu conventum Pro Minimis Fratribus Lugdunensibus*

Franciscus, episcopus Sabinensis, sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalis de Turnone, nuncupatus archiepiscopus seu perpetuus administrator Ecclesiæ Lugdunensis, Galliarum primas.

Omnibus præsentibus et futuris. Notum facimus quod nos singulari desiderio cupientes a nostra diæcesi lugdunensi, quæ inter gallicanas ecclesias primum locum obtinet, hæreses expelli etiamque a tali fermento purgari, existimavimus nullum majus neque præsentius remedium esse (quantum in nobis est) quam ut predicatores verbi Dei viros fortes et fideles haberemus, qui et integritate doctrinæ et vitæ morumque probitate impia et falsa dogmata prorsus eradicarent, et licet in civitate nostra lugdunensi multi sint conventus et monasteria tam mendicantium quam aliorum ordinum ornata et referta plurium personarum integræ fidei, doctrinæ et religionis, attamen quia dicta nostra civitas lugdunensis adeo est proxima Gebenensi civitati (quæ Lutheranorum et hæreticorum fons est ac sceleratorum receptaculum) ut inde non parum nobis timendum sit. Nobis consilioque nostro visum est opportunum esse ut glissente in dies tanto

Digitized by Google

A tous présents et à venir Faisons savoir que possédé du vif désir de chasser l'hérésie de notre diocèse de Lyon, qui tient le premier rang parmi les Eglises de France, et d'enlever tout ferment d'erreur, nous avons pensé qu'il n'existait pas de remède plus efficace et plus opportun (autant qu'il dépend de nous) que d'envoyer des prédicateurs de la parole de Dieu, hommes courageux et

---

morbo hæreseos, virorum etiam religiosorum et catholicorum pro antidote a nobis numerus augeretur. Cum inter hujusmodi hæreticorum procellas frater Simon Guichard, ordinis fratrum Minimorum sancti Francisci de Paula vir et religione et sanctitate doctrinaque evangelica et orthodoxa singularis, qui Parisiis pluries publice prædicavit et per nos ad prædicandum verbum Dei in dictam civitatem nostram missus fuerint, religionis et fidei nostræ orthodoxæ negotio per multos annos ita sancte et fideliter se gesserit et in ecclesiæ catholicæ edificationem laboraverit, ut non solum plures errantes sancta illius prædicatione ab errore verum, etiam precipites multi in errorem tendentes revocati et in fide ac religione nostra orthodoxa confirmati fuerint, quod quidem nos et præsentes in nostra dicta civitate et negotiorum regiorum causa absentes plane cognovimus et intelleximus. Nos supplicationibus dicti fratris Simonis Guichard, nobis ex parte totius sui ordinis humiliter factis, inclinati, eisdem fratribus ordinis sancti Francisci de Paula, quatenus in civitate nostra lugdunensi et regione loci illius, in quo priscis temporibus plures pro Christi fide martyrium passi sunt, qui adhuc in memoriam sanctorum martyrum locus decolationis nuncupatur, ecclesiam et conventum edificare ibique cum competenti numero fratrum dicti ordinis divina celebrare, perpetuoque residere, privilegiis que immunitatibus libertatibus et facultatibus eidem ordini per sanctissimos romanos pontifices christianissimosque Francorum reges concessis uti et gaudere posse, licentiam prœsentium tenori dedimus et concessimus damusque et concedimus, jure tamen cujuslibet alterius salvo; ut tandem locus ille sanguine sanctorum martyrum olim aspersus, postmodum vero indigne profanatus, pristinam tandem notris temporibus et antiquam illam sanctitatem Christi fidelibus observandam recipiat ibique in laudem illorum perpetuo laudes Deo effundantur

Digitized by Google

fidèles, qui, par l'intégrité de la doctrine et la probité de leur vie et de leurs mœurs, détruisissent tout à fait ces dogmes faux et impies ; et quoique, dans notre ville de Lyon, il se trouve beaucoup de couvents et que les monastères des ordres mendiants aussi bien que des autres ordres soient ornés et remplis de personnes intègres dans la foi, la doctrine et la religion, comme cependant la dite ville de Lyon est voisine de la cité de Genève (qui est la source des Luthériens et des hérétiques et le rendez-vous

---

utque tantorum virorum religiosorum opere civitas et diæcesis nostra ab his erroribus expurgata, plebs nobis commissa gratas Deo preces persolvere possit, quod Deo omnipotenti duce et optamus et speramus.

Ut autem Christi fides c apellam seu Ecclesiam inibi ædificandam et libentius et frequentius devotionis causa visitent, quo ibidem dono cœlestis gratiæ uberius agnoverint se refectos, nos igitur de omnipotentis Dei misericordia ac Beatorum Petri ac Pauli apostolorum ejus meritis et intercessione confisi, omnibus et singulis Christi fidelibus vere pœnitentibus et confessis seu confitendi propositum temporibus a sese statutis habentibus, qui prædictam Ecclesiam seu capellam devote visitare voluerint, quadraginta dies veræ remissionis et indulgentiæ concedimus et indulgemus præsentibus futuris perpetuisque temporibus duraturis.

In quorum fidem et testimonium præsentes per notarium et secretarium nostrum infrascriptum fieri et subscribi nostrique sigilli jussimus appensione communiri. Datum in domo nostra de Magduno prope Blesas, Carnotensis diæcesis, die decima sexta mensis januarii anno domini millesimo quingentesimo quinquagesimo tertio.

Et præfati Reverendissimi et Illustrissimi Cardinalis et episcopi mandato. — Florentin. —

Collation faite à son original exhibé et retiré par les dicts Révérends pères Minimes de ceste ville de Lyon et requérant pour servir à qui de raison par nous notaires tabellions royaux au dict Lyon soubsignés. — Dallery.

Arch. dep. Fonds des Minimes, H. 367. *Livre dans lequel sont enregistrés et vidimés plusieurs titres et papiers de ce couvent.*

Digitized by Google

des méchants) et que cette situation ne nous laisse pas sans beaucoup de crainte, il nous a paru plein d'opportunité, en présence des progrès chaque jour croissants de ce dangereux fléau de l'erreur, d'augmenter pour servir d'antidôte au poison, le nombre des religieux catholiques. Au milieu de ces tempêtes soulevées par l'hérésie, le Frère Simon Guichard, de l'Ordre des Frères Minimes de Saint-François-de-Paule, homme remarquable par sa piété, sa sainteté, sa doctrine conforme à l'Evangile et à l'orthodoxie, qui plusieurs fois a prêché à Paris, que nous-même avons envoyé annoncer la parole de Dieu dans notre cité, et qui pour les intérêts de notre religion et de la foi orthodoxe a montré pendant plusieurs années une si grande piété et fidélité, en travaillant pour l'édification de l'Eglise catholique, a non-seulement ramené par sa prédication un grand nombre de fidèles qui étaient hésitants, mais encore plusieurs autres qui étaient tout à fait gagnés à l'erreur; ce que nous avons vu pendant notre séjour dans la ville et ce qu'on nous a appris quand les intérêts du royaume nous ont obligé d'en être absent.

Condescendant aux prières que ledit Frère Simon Guichard nous a adressées au nom de son ordre entier, nous accordons à ces mêmes Frères de l'ordre de Saint-François de Paule que, dans notre ville de Lyon, à l'endroit où, dans les premiers siècles, plusieurs chrétiens subirent la mort pour la foi et qu'on appelle encore en souvenir de ces saints martyrs la place de la Décollation, ils élèvent une église et un couvent et que là, avec un nombre convenable de religieux, ils célèbrent les saints offices, y résident à perpétuité, jouissent des priviléges, immunités, libertés et pouvoirs, accordés à leur ordre par les saints Pontifes Romains et les rois très-chrétiens de France. Par la teneur des présentes nous leur avons donné et accordé, nous

Digitized by Google

leur donnons et accordons cette faculté, les droits d'autrui toutefois étant saufs. Que ce lieu jadis arrosé du sang des martys et dans la suite indignement profané retrouve son antique et première sainteté aux yeux des fidèles chrétiens et que les louanges de Dieu y retentissent sans cesse en leur honneur, afin que, par le secours d'un si grand nombre de religieux, notre cité et notre diocèse étant délivrés de toute erreur, le peuple confié à nos soins puisse rendre à Dieu des actions de grâces. C'est ce que nous souhaitons et ce que nous espérons de la toute-puissance divine.

Et afin que les fidèles du Christ visitent par dévotion la chapelle ou l'église qui sera édifiée en cette place avec d'autant plus de zèle et d'empressement qu'ils sauront devoir y trouver des grâces plus abondantes ; Nous, par la miséricorde de Dieu tout-puissant et appuyé sur les mérites et l'intercession des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, à tous et à chaque fidèle chrétien qui vraiment pénitent et s'étant confessé, ou du moins ayant la volonté de le faire en temps nécessaire, visitera dévotement cette église, nous accordons quarante jours d'indulgence et de vraie rémission de ses péchés et nous étendons cette faveur à perpétuité.

En foi et en témoignage de quoi nous avons fait écrire et signer les présentes lettres par notre secrétaire et notaire et avons ordonné que notre sceau y soit appendu. Donné dans notre maison de Méhun près Blois, diocèse de Chartres, le seizième jour de janvier, l'an du Seigneur 1553. —

Par mandement du Révérendissime et Illustrissime cardinal et évêque. — Florentin. —

Telle est la charte de l'établissement du couvent de la Croix-de-Colle. Son histoire fournit la preuve que les

Digitized by Google

espérances de l'illustre cardinal qui la donna ne furent point trompées, ni ses recommandations laissées en oubli. Les religieux, jaloux de suivre les traces de leur pieux fondateur, le Père Simon Guichard, se sont montrés constamment fidèles à la mission qu'ils avaient reçue du zèle de leur archevêque et des leçons de leur premier supérieur; ils combattirent l'hérésie, prêchèrent l'Evangile avec l'autorité de la parole et de l'exemple et ramenèrent sur la sainte colline la piété des anciens jours.

L'abbé J.-B. VANEL.

(A continuer.)

Digitized by Google

JEANNE DE NAVARRE

REINE DE FRANCE, 1285-1305

Etude sur les trente-six écussons peints, il y a six siècles, à la voûte de la *Diana* à Montbrison, et dont le blason lui a été attribué.

La salle la *Diana*, à Montbrison, dont la voûte ogivale est classée officiellement au nombre des monuments historiques, représente, depuis six siècles, environ mille sept cents écussons peints sur bois, en 48 rangées, chacune de 36 armoiries identiques. Ces 48 blasons différents ne sont pas tous entièrement connus ; mais on y retrouve entre autres ceux de sept familles vivantes dont deux royales : De France et de Savoie, puis de Damas-Cou-

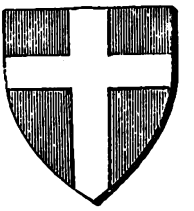

zan, de Lévis, de Saint-Priest-d'Urgel, de la Tour-d'Auvergne et de la Tour-du-Pin.

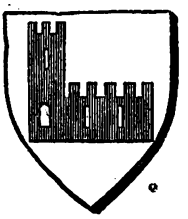

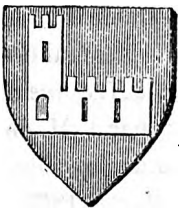

Cette voûte est entourée d'une bordure composée de 130 blasons divers, dont 17 seulement sont dans les

Digitized by Google

48 rangées, et qui ont pour supports des animaux fantastiques.

Ces vieilles peintures françaises, contemporaines des plus anciennes de l'école italienne, offrent une rareté archéologique. Le tout est, on peut dire, une belle page de notre histoire provinciale depuis les Croisades, un monument héraldique unique en France et l'un des plus curieux de l'Europe.

La date de sa construction se lit, pour ainsi dire, sur la voûte, parce que le comte héréditaire de Forez, son auteur, dont les armes, de *gueules au dauphin d'or*, sont peintes sur les 36 écussons de la deuxième rangée, a fait figurer à la première celles de son suzerain le roi de France, d'*azur semé de fleurs de lis d'or sans nombre.* ce qui prouve déjà qu'elles ont été peintes ici avant Charles V qui, en 1376, les avait réduites à *trois*. Or, la rangée d'écussons aux armes de *Navarre* qui vient après, montre que le roi de France était alors Philippe-le-Bel, monté sur le trône en 1285 ; et comme Jeanne, reine de Navarre et de France, sa femme, est morte en 1305, cela circonscrit la période de construction de la *Diana* dans ces vingt années, et vient à l'appui de la croyance commune qui en attribue la création au comte Jean 1er de Forez à l'occasion de son mariage avec Alix de Viennois, célébré en 1296, dans l'église contiguë de Notre-Dame d'Espérance, à Montbrison, fondée en 1223 par son bisaïeul Guy IV.

Dans *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, par J. M. de la Mure, *manuscrit*, 1675, à la bibliothèque de la ville de Montbrison et publiée par M. de Chantelauze, 1860, in-4°, 1er vol. page 376, les écussons de la quatrième rangée sont blasonnés : *de gueules, à l'escarboucle d'or pommetée de huit traits*, et donnés comme

Digitized by Google

ceux de Jeanne de Navarre femme du roi de France et de Navarre, Philippe-le-Bel, qui régnait du temps du comte héréditaire de Forez, lequel a fait construire la salle la *Diana*.

Or M. Valentin-Smith écrivait de Trévoux, le 5 octobre 1867:

« De la Mure et tous ceux qui ont écrit après lui sur ce blason de la *Diana*, ont dit qu'il était de Navarre.

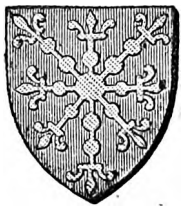

« Mais les Navarre portaient: *de gueules à la chaîne d'or rangée en double orle, en croix et en sautoir* ce qui est bien différent de l'écusson n°4, qui représente les armes des Clèves portant: *de gueules à l'escarboucle fleuretée et pommetée d'or de huit rais ; au cœur d'argent; à l'escarboucle de sinople.*

« Les armes de Navarre ont un caractère historique, en ce que les chaînes furent adoptées après la bataille de las Navas-de-Tolosa, gagnée, en 1212, sur les Arabes en Espagne.

« En 1489, Charlotte de Bourbon, fille de Jean de Bourbon, épousa Engilbert de Clèves, dont elle prit les armes en écartelant.

« Serait-ce à dire qu'il faille voir dans notre écusson n° 4 les armes des Clèves ? Je suis loin de le penser.

« Si la *Diana* — comme c'est aussi mon opinion — remonte à Jean 1er, il paraît évident que le blason du quatrième écusson ne peut être que celui de Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel.

Digitized by Google

« Le blason, tel qu'on le voit sur l'écusson n°4, ne peut alors s'expliquer que par l'erreur qui s'était introduite chez quelque-uns, de blasonner, comme le dit Favin dans son Histoire de Navarre en 1612, les armes de Navarre à la façon de celles des Clèves. Mais il faut convenir qu'il est étrange que cette erreur existât à l'époque du comte Jean 1er.

« Ceci semble convier à rechercher s'il n'y aurait pas eu quelques remaniements dans les écussons de la *Diana*; ce qu'il ne serait pas impossible de vérifier au moyen de procédés fort connus.

« Vous voudrez bien, je l'espère, ne voir ici qu'une preuve du grand intérêt que j'attache à l'étude de l'armorial de votre *Diana* qui, rapproché de l'armorial de Revel, peut jeter un grand jour, non seulement sur les familles et les institutions du Forez au Moyen-Age, mais encore sur l'histoire de l'art héraldique. »

Cette difficulté présentée il y à six ans à mon infortuné prédécesseur, m'a fort intriguée, il y a plusieurs mois, lorsque j'ai trouvé cette lettre dans nos archives.

Je n'avais pas pu la résoudre ; et le 4 juillet 1873, M. Valentin-Smith étant venu visiter la *Diana*, n'a pu me donner aucune solution.

J'en ai parlé en vain dans les réunions de notre Société historique, et j'en restais là, lorsque la semaine dernière, j'ai cru en avoir trouvé l'explication sans la chercher.

J'examinais les gravures des anciens sceaux dans le bel ouvrage intitulé : *Eléments de Paléographie*, par M. Natalis de Wailly, 1838, in-folio, lorsque je suis tombé sur la planche E. tome 2, pages 345, 6 et 7, et j'ai été frappé de la ressemblance de l'écusson de Jeanne de Navarre, qui y est gravé, avec celui de la *Diana*.

Ce petit écusson de dix millimètres de large, sur douze

Digitized by Google

de hauteur, représenté à droite, et en regard de celui de France, dans un sceau de neuf centimètres sur cinq et demi, est indiqué ainsi dans le texte de la page 345 : « Sceau n° 5, gravé vers 1285. Arch. du royaume, sec- « tion hist. J. 194. *Jeanne de Navarre*, femme de Phi- « lippe IV. — Ecriture majuscule gothique. N° XXXI « de la notice. Date de l'acte 1288 » et à la page suivante on lit :

SIGILVM
IOHANNE
DEI GRACIA FRANCORVM
ET NAVARre REGINE
CAMPANIE ET BRIE
COMITISSE
PALATINE

Le sceau, terminé en ogive aux deux extrémités, représente la reine dans une stalle ou niche, entre deux écussons suspendus à des colonnettes, celui à dextre : aux armes de France : à 6 fleurs de lis, posées 3, 2 et 1 ; et l'autre à senestre, aux armes de Navarre qui sont des chaînes posées en orle et en sautoir, d'après le texte de la notice XXXI, page 381, explicative de ce sceau.

La planche H a deux contre-sceaux de Charles V ; le premier, n° 1* gravé vers 1364 tenant à un acte de 1367 dont l'écu est *semé de fleurs de lis*, et avant que ce roi les eût réduites à *trois* en 1376 « *en l'honneur de la très Sainte-Trinité* » est-il dit dans ses lettres patentes relatives à la fondation du couvent des Célestins de la Sainte-Trinité, à Limay près de Mantes; selon une charte des archives de Seine-et-Oise retrouvée par l'archiviste M. Breval et communiquée à M. Borel d'Hauterive archiviste-paléographe qui en a fait l'objet d'une notice

Digitized by Google

intéressante dans son Annuaire de la noblesse de France de 1855.

Dans la même planche H. le n° 2 représente un grand et très-beau sceau attenant à un acte de 1376 et dont l'écu ne contient que les trois fleurs de lis, deux en chef et une en pointe, qui depuis cinq siècles composent l'écu de France, et sont plutôt les armes de la nation que celles de la famille de la dynastie Capétienne.

Mes recherches avaient pour but de comparer le blason des trente-six écussons de la première des quarante-huit rangées de la voûte de la *Diana : d'azur, semé de fleurs de lis d'or,* armes de Philippe-le-Bel, roi de France, suzerain du comte Jean 1er de Forez, de le comparer, dis-je, avec les sceaux les plus anciens, et aussi avec ceux contemporains de la *Diana* et contenant des fleurs de lis.

Ces 36 écussons ne contiennent que quatre fleurs de lis entières dont une en pointe, deux en face, et une en chef, mais celle-ci est accompagnée de deux demi-fleurs de lis et surmontée de la partie inférieure de deux autres, toutes posées en quinconce comme c'était l'usage.

Ces écussons ont seize centimètres de haut sur quatorze de large et sont compris chacun dans un compartiment de trente-deux centimètres sur vingt-huit, peint en rouge et orné d'un cercle jaune large de deux centimètres qui entoure l'écusson, dans les rangées impaires, et en bleu dans celles paires ; et à chaque angle des caissons, d'une fleur de lis, ce qui fait 144 par rangées, et près de 7,000 pour les quarante-huit rangées de la voûte, laquelle en est, pour ainsi dire, constellée, et forment avec les 1,700 écussons, un bel ensemble héraldique ; mais les émaux ne sont pas d'or et d'argent, et sont peints simplement en jaune et blanc.

Revenons à Jeanne de Navarre, dont j'ai trouvé l'écu

Digitized by Google

dans ce sceau gravé vers 1285 et semblable à ceux de la *Diana*.

Voici ce qu'on lit à son sujet dans l'*Histoire généalogique de la Maison royale de France*, du P. Anselme, 1726, in-folio, 1er vol., page 90, à la suite de l'article concernant Philippe IV, roi de France :

« Femme: *Jeanne*, reine de Navarre, comtesse de Champagne, de Brie et de Bigorre, fille unique et héritière de Henri I du nom, roy de Navarre, comte de Champagne et de Brie, et de Blanche d'Artois, mariée à Paris le 16 aoust 1284. Mourut au château de Vincennes le 2 avril 1305, âgée de trente-trois ans, et fut enterrée dans l'église des Cordeliers de Paris.

« Armes: Ecartelé au 1 et 4, *de gueules aux chaînes d'or posées en orle, en croix et en sautoir*, POUR NAVARRE.

« *Au 2 et 3 d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de deux cotices potencées et contre-potencées d'or*, POUR CHAMPAGNE. »

La gravure qui accompagne le texte a quelque rapport avec celle du sceau de 1285, mais fort éloigné ; le premier quartier n'a que 22 millimètres de haut sur 18 de large.

Les trois fils de Philippe-le-Bel et de Jeanne de Navarre, Louis X *le Hutin*, Philippe *le Long* et Charles IV *le Bel*, ont été rois de Navarre du chef de leur mère, et rois de France de celui de leur père, et ont pour armes : au 1 et 4 semé *de France*, au 2 et 3 *de Navarre*, après lesquels Philippe VI *de Valois*, roi de France, reprit les armes anciennes de France : d'*azur*, *semé ed fleurs de lis d'or sans nombre*. Son écusson gravé, page 102, en contient 10 en quinconce : 3 en chef, 4 et 3 en pointe. Celles du chef et de la pointe accotées de demi-fleurs de lis, sur les bords de l'écu.

Digitized by Google

Il s'est écoulé ensuite plus de deux siècles et demi, et quinze règnes, avant que l'écu de France soit de nouveau écartelé de Navarre, avec Henri IV, roi de France et de Navarre, du chef de sa mère Jeanne d'Albret, héritière de la couronne de Navarre, mais à cette époque de la Navarre française, seulement et au nord des Pyrénées ; tandis que Jeanne reine de Navarre en 1285 et de France jusqu'en 1305, était aussi reine de la haute Navarre, ou espagnole, au sud des Pyrénées, que sa petite-fille Jeanne II de France et de Navarre, privée de la couronne de France par la loi salique, garda. par son mariage. Celle-ci, porta la couronne de Navarre dans la maison des comtes d'Evreux, issue du roi Philippe-le-Hardi ; mais ces derniers écartelaient à l'inverse : *au* 1er *de Navarre et au* 2e *d'Evreux* (ou de France) au bâton componé d'argent et de gueules) tandis que le roi de France Philippe-le-Bel et ses trois fils, aussi rois de Navarre, écartelaient *au 1er de France et au 2e de Navarre.*

Le père et l'oncle de Jeanne Ire, reine de Navarre, ainsi que leur bisaïeul, avaient épousé des filles et petites-filles des rois de France.

Savoir : Henri Ier, comte de Champagne, roi de Navarre en 1271, marié à Blanche d'Artois. Thibaud, son frère aîné, comte de Champagne, roi de Navarre en 1253 qui avait épousé Isabel de France, seconde fille du roi saint Louis, et antérieurement encore un de leurs aïeux. Henri comte de Champagne, marié à Marie, fille du roi de France Louïs VII. Blanche d'Artois, mère de cette reine Jeanne de Navarre, avait pour blason celui de son père, le comte Robert d'Artois, frère puîné du roi saint Louis, c'est-à-dire les armes de France : d'*azur, semé de fleurs de lis d'or* (mais *avec un lambel de gueules*

Digitized by Google

castellé d'or pour brisure de cadet). Cette reine douairière de Navarre, Blanche d'Artois, était, en 1274, veuve de son premier mari Henri Ier, dernier roi de Navarre de la famille des comtes de Champagne.

Sa fille, héritière de Navarre et de Champagne, Jeanne Ire n'était alors âgée que de deux ans ; or Blanche d'Artois, avant de se remarier, en 1275, avec Edmond, frère du roi d'Angleterre, Edouard Ier, avait peut-être fleurdelisé pour elle-même l'écusson de Navarre de son défunt mari, en y ajoutant une demi-fleur de lis d'or à l'extrémité de chacun des huit rais des croix et sautoirs, des chaînes d'or, afin de rappeler son origine capétienne.

Elle avait amené sa fille en France auprès du roi Philippe *le Hardi*, son cousin germain, qui fiança son jeune fils, Philippe *le Bel*, lequel n'avait que six ans, avec Jeanne Ire, cette héritière du comté de Champagne et du royaume de Navarre et dont l'écusson ainsi fleurdelisé de 8 demi-fleurs de lis d'or rappelait la parenté avec l'illustre maison royale de France. C'est peut-être là l'explication du blason des 36 écussons de Navarre ainsi fleurdelisés peints à la *Diana* en 1296.

Selon l'adage et usage : *à tout seigneur tout honneur !* le comte héréditaire de Forez, Jean Ier, fondateur de la *Diana*, avait fait peindre, ainsi que je l'ai déjà dit, à la première rangée de la voûte ogivale de cette salle, les armes de son suzerain, le roi de France : *d'azur, semé de fleurs de lis d'or ;* à la seconde rangée son propre blason ; et à la troisième celui du sire de Beaujeu, Guichard de Forez, son cousin germain, alors chef de branche puînée des comtes de Forez devenu seigneur de Beaujeu, par suite du mariage de Renaud, comte de Forez leur aïeul, avec Isabelle, héritière de cette seigneurie de Beaujeu ; or cette aïeule était sœur d'Agnès de Beaujeu, mariée à

Digitized by Google

Thibaut VI comte de Champagne, devenu roi de Navarre en 1234, et l'aïeul aussi de Jeanne Ire, reine de Navarre et de France en 1285, dont les armes de Navarre fleurdelisées occupent les 36 écussons de la 4e rangée, immédiatement après les armes de Beaujeu.

Le fondateur de la *Diana* a peut-être été bien aise de rapprocher cet écusson de Navarre de celui de Beaujeu et aussi de celui de Forez, pour rappeler une alliance commune de sa famille avec celle des rois de Navarre et par suite avec la maison royale de France. Dans l'ouvrage intitulé : *Alliances généalogiques des rois et princes de Gaule*, etc. écrit en 1561 par Claude Paradin, et imprimé à Lyon en 1606, par J. de Tournes, 2e édition, au chapitre des *Rois de Navarre*, le texte porte pour les armes de Navarre : *de gueules au rais d'escarboucle pommeté d'or*. Dans 40 écussons gravés de ce chapitre reproduisant ce blason, les huit rais sont partout fleurdelisés, c'est-à-dire terminés par des demi-fleurs-de-lis, et notamment à l'écusson de Philippe-le-Bel en qualité de roi de Navarre, et à celui de Jeanne de Navarre, sa femme, comme à la *Diana*, avec la différence cependant qu'entre les huit rais des croix et sautoirs, d'autres traits sont gravés en orle.

Il en est de même au chapitre des *Comtes de Champagne* où sont reproduites les armes de la même reine de France, Jeanne de Navarre, comme comtesse de Champagne.

Il y a un autre exemple de modification d'armoiries qui ont été fleurdelisées. Dans le *Recueil des roys de France*, etc., par J. du Tillet, mort en 1570, édition 1618, n-4, on lit :

« Hugues de France, frère du roi Philippe Ier, épousant « l'héritière du comte Herbert de Vermandois, prit les

Digitized by Google

« armes de sa femme, laquelle portait *d'or*, *échiqueté* « *d'azur*, et pour montrer qu'il était issu de la maison « de France, ajouta cinq fleurs de lis au-dessus de son « écu »

L'écusson gravé au-dessous : *d'or*, *échiqueté d'azur*, parti de 5, coupé d'autant, est en effet surmonté de cinq fleurs de lis, et hors de l'écu.

Ces deux exemples, pris dans des ouvrages écrits il y a trois siècles, montrent que quelquefois l'on fleurdelisait des armoiries ; il est donc probable qu'il en a été ainsi lorsque la voûte de la *Diana* a été peinte il y a six siècles, et que la 4me rangée reproduit réellement les armes de Jeanne de Navarre, reine de France, femme du roi Philippe-le-Bel. Quant aux armes de la famille de Clèves voici comment elles sont décrites par Geliot dans sa *Vraye et parfaite science des armoiries* éditée et gravée par Paillot, 1661, page 54 : *Escu de gueules chargé d'un autre escu ayant un tourteau de sinople en cœur, duquel sortent huict sceptres pommetés et fleuronnés d'or*. Il y a donc une différence sensible, en ce qu'au centre les écussons de la 4e rangée de la *Diana*, il n'y a qu'une pomme très-peu plus grosse que les onze autres qui représentent des chaînes dans le genre d'un chapelet avec ses grains, et forment les huit rais, tandis que dans l'écusson des de Clèves le tourteau de sinople du centre est au milieu d'un petit écusson d'argent au cœur de l'écu.

Dans la gravure de Paillot, chaque sceptre ou rais n'a qu'une pomme à la moitié de la longueur ; huit en tout. La première et illustre famille des comtes héréditaires de Clèves qui ont pris part à la première croisade et à laquelle on attribue pour armes le *rais d'escarboucle*, a fini, dans le XIVe siècle, par une fille, Marguerite de Clèves mariée en 1330 à Adolfe II comte de la Marck, qui a com-

Digitized by Google

mencé la seconde race des Clèves devenue ducale en 1417 en la personne d'Adolfe IV, comte de la Marck, marié en 1406 à Marie de Bourgogne, fille du duc de Bourgogne Jean *sans peur*.

Ce duc de Clèves conserva les armes de la Mark : *d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules de trois traits, au lion issant de gueules en chef*, (P. Anselme t, I, p. 64). Mi-parti avec celles de Clèves ancien : *de gueules, au rais pommeté fleuronné d'or de 8 pièces, percé d'argent* (T. I. p. 208)

Son fils Jean II, duc de Clèves, les a conservées également lors de son mariage, en 1455, avec Elisabeth de Bourgogne, comtesse de Nevers, ainsi que son petit-fils Engilert de la Marck, duc de Clèves à son tour, qui a épousé, en 1489, Charlotte de Bourbon, laquelle écartela ses armes avec celles de son mari ; mais celles-ci mi-parties de la Marck et de Clèves ancien ; cependant, on trouve dans le P. Anselme, t, I, p. 208, le *rais d'escarboucle* seul attaché à Marie de Clèves (fille du 1er duc de Clèves) à son mariage en 1440 avec Charles d'Orléans, père du roi de France Louis XII.

Anne de Clèves, sa sœur, avait épousé, en 1439, le jeune et infortuné prince de Viane, Charles de Navarre, né en 1421, fils de Blanche de Navarre, (dernier des comtes d'Evreux, de la maison de France) reine de Navarre, et de son mari Jean II, d'Aragon.

Ce blason de Marie de Clèves, mère du roi de France Louis XII, ressemble beaucoup à celui des 36 écussons de la 4e rangée de la Diana, c'est vrai ; mais il y a aussi cependant certaine différence ; et il est probable que cette espèce de similitude est fortuite et incomplète.

On trouve dans l'ouvrage intitulé *Dictionnaire du mobilier français* — par M. Viollet Le Duc, 1874, 6e vol.

Digitized by Google

1er fascicule, pl. X, page 58, au chapitre, *Armes de guerre*, un ornement de harnais qui est un petit écu émaillé et armorié du XIVe siècle (de 45 millimètres de haut sur 37 de large, et au 2/3 de la grandeur) mi-parti aux armes de France et de Navarre, déposé au musée des fouilles de Pierrefonds. Ce dernier, parti de Navarre, qui a 34 pommes ou besants d'or figurant des anneaux, dont 11 moitiés (ce qui ferait 57 pour l'écu entier) a beaucoup de rapports avec le très-petit écusson de Navarre de 10 et 12 millimètres du grand sceau de 1285, de Jeanne Ire, reine de Navarre, et qui contient 30 pommes ou anneaux. Cependant les deux ne sont pas fleurdelisés, mais la chaîne pommetée y est en orle, en croix et en sautoir. Les pommes ou anneaux dont est formée la chaîne ne se touchent pas tout à fait; elles sont séparées, dans l'écusson émaillé, par un intervalle à peu près égal au diamètre des pommes et dans lequel figure un trait qui les unit et ressemble à un anneau vu de profil, tandis que les pommes peuvent figurer des anneaux de chaîne vus de face, bien qu'elles ne paraissent pas évidées, sauf une ou deux.

J'ai retrouvé une autre représentation des armes de Navarre dans le même tome II des *Eléments de Paléographie* de M. de Wailly, pl. S, page 372, sur un contre-sceau gravé en 1308, d'Isabelle de France (fille puînée du roi Philippe-le-Bel et de la reine Jeanne Ire de Navarre) femme du roi d'Angleterre, Edouard II, et d'après la note XXXI, page 381, expliquant ce contre-sceau, l'écusson est écartelé: *au 1er d'Angleterre ou trois léopards*; *au 2me semé de France*; *au 3me de Navarre, qui sont des chaînes posées en orle, en croix et en sautoir*; *et au 4me de Champagne*.

Cet écusson du contre-sceau a 36 millimètres de haut

Digitized by Google

sur 21 de large ; le 3me parti où sont les armes de Navarre a 15 millimètres de haut sur 11 de large dans le haut et est terminé en pointe. Dedans sont figurés 10 anneaux ou pommes au centre, et 15 en orle, total 25 pommes ou anneaux de chaînes. La gravure en est plus marquée et le dessin plus apparent que dans celui du petit écusson de la reine Jeanne Ire de Navarre de 1285, figuré dans la planche E du n° 5, et, comme celui-ci, a beaucoup de rapports avec l'écu émaillé du Musée de Pierrefonds.

La peinture des écussons de la 4e rangée de la Diana ressemble aussi beaucoup au 2me parti de Navarre, de l'écu émaillé du Musée des fouilles de Pierrefonds, mais l'orle y manque, tandis que les demi-fleurs de lis y sont peintes à l'extrémité des huit rais. Il est vrai que l'orle aurait gêné les demi-fleurs de lis, lesquelles avec leurs trois feuilles ou lobes de chacune forment une espèce de bordure de 24 lobes qui remplacent en parti l'orle véritable.

En résumé, tout vient confirmer l'opinion reçue que le blason des 36 écusssons de la 4e rangée de la voûte ogivale de la Diana est bien celui des armes de Jeanne Ire, reine de Navarre et de France, de 1285 à 1305.

Baron Ed. de Rostaing.
Membre de la Société historique du Forez.

Digitized by Google

LÉON CAILHAVA

BIBLIOPHILE LYONNAIS [1]

(Esquisse)

Boitel avait été envoyé à Paris étudier la pharmacie dans l'espoir qu'il succèderait à son père, mais celui-ci apprenant que son héritier faisait, dans le quartier latin, de jolis vaudevilles, des poésies fugitives et des dettes, le rappela bien vite à Lyon et le pria de lui servir de premier aide dans son officine. Il n'y avait pas à reculer. M. Boitel père plaisantait peu ; les cordons de la bourse étaient coupés ; les fonds n'arrivaient plus. Boitel fils baissa la tête et se soumit.

En ce temps là, madame Desbordes-Valmore, déjà célèbre, avait été engagée, ainsi que son mari, par la direction de nos théâtres. Boitel, quoique revêtu officiellement du tablier et des manchettes inhérentes à son emploi, eut bientôt pris connaissance de ses ravissantes poésies que toute la France applaudissait et transporté à la lecture de ses vers, ému des douleurs révélées dans ses élégies, il rêva de lui être présenté. Comment ? là était le difficile. Bonne mère et bonne épouse, madame Desbordes-Valmore ne quittait la scène que pour se retirer et vivre modestement dans son intérieur. Etre admis n'était pas donné au premier venu. Un hasard heureux, inespéré se présenta. Il est vraiment une Providence pour

(1) Voir la précédente livraison.

Digitized by Google

les amoureux, les ivrognes et ces grands enfants rêveurs qu'on appelle des poètes.

Un jour, sans préparation aucune, sans que rien pût lui faire prévoir ou pressentir un si grand événement, Boitel, en rêvant amour et poésie, manipulait je ne sais quelle substance dans l'arrière-magasin. Son père l'interpella brusquement.

— Léon, un looch à porter, de suite.

— J'y vais.

— Rue Clermont, 3, au troisième, la porte à droite.

— Bien.

— Chez Mme Valmore, une dame du théâtre, qui est souffrante.

— Hein ? quoi ? comment ? Mme Valmore ? vous dites? j'y vais, j'y vais.

Et se précipitant, ébloui, troublé, sur une feuille de papier, Boitel saisit une plume, la mâcha vivement et lâchant toutes les écluses de son cœur et de son imagination, improvisa un sonnet rempli d'admiration, de louanges, d'hyperboles et de points d'exclamation ! Qu'est devenu ce chef d'œuvre ? nous donnerions beaucoup pour le trouver; Boitel ne s'en est jamais souvenu.

— Léon, que fais-tu là ? pars-tu ?

— Oui, oui, je pars.

Le sonnet était fini et Boitel le corrigeait.

— Ne t'amuse pas en route, ne flane pas et surtout ne renverse pas le looch.

— J 'y vais, j'y vais.

C'en était fait, les vers étaient corrigés et à peu près sus, Boitel partit.

Il s'éloigna d'abord rapidement, tout à sa pensée, tenant d'une main son looch, de l'autre, son sonnet ; secouant l'un, repassant l'autre, marchant très vite, s'arrê-

Digitized by Google

tant, heurtant les passants qu'il ne voyait pas, déclamant, gesticulant, mais, dans tous les cas, oubliant complètement, cette fois, de regarder derrière les vitres des magasins.

Le sonnet parfaitement su, Boitel hâta sa course, mit ses vers dans sa poche et entra dans la rue Clermont, rue étroite, active, bruyante, une des plus passagères du quartier des Terreaux et dont la première maison faisait angle avec la rue Lafont. La rue aujourd'hui a fait place à la rue de l'Hôtel de ville. La maison que Mme Valmore habitait était la seconde et occupait l'emplacement où est Clot, le marchand de musique allemand; Boitel ému gravit rapidement trois étages et sonna.

Un grand Monsieur à figure ouverte et sympathique ouvrit. Boitel fut surpris en se trouvant vis-à-vis de ce colosse, il balbutia :

— C'est le looch pour Madame.

— Marceline, dit avec intérêt M. Valmore, c'est ton looch.

Boitel entra dans une chambre faiblement éclairée et aperçut une jeune femme à demi couchée sur une causeuse ; deux enfants jouaient à ses pieds.

La jeune dame se souleva.

— Ah ! mon looch, Monsieur, merci.

— Oui, Madame, à prendre promptement, le voici, avec un sonnet, c'est à dire, oui, c'est un sonnet que je viens d'écrire à l'instant ; d'improviser, pour célébrer la grande artiste que Lyon possède, la femme poète dont les vers ravissants...

Il s'arrêta, la sueur perlait sur son front.

M. et Mme Valmore regardèrent avec étonnement cet inconnu, aux gestes saccadés, qui leur parut avoir le cerveau légèrement détraqué.

L'embarras de Boitel augmenta ; ce sonnet qu'il voulait

Digitized by Google

réciter, il ne s'en souvenait plus. Ne pouvant le débiter, il voulut le lire ; il essaie de fouiller dans ses poches et cherche à tenir d'une seule main le looch et le chapeau, mais ce dernier tombe. Boitel se précipite, fait un faux pas, met le pied dans la coiffe et le chapeau, fortement attaché au soulier, fait des bonds désordonnés dans la chambre.

Boitel l'arrache enfin ; il a son couvre-chef, mais le looch à son tour s'échappe, se renverse et se répand sur le plancher,

Mme Valmore pousse un petit cri d'effroi ; les enfants se rejoignent effrayés contre leur mère ; M. Valmore fait retentir un immense éclat de rire. Boitel éperdu veut s'enfuir, il se retourne, aperçoit une porte, l'ouvre, se précipite et la ferme vivement derrière lui,

Horreur et damnation ! comme on disait dans les drames échevelés de ce temps-là ! il est dans une obscurité profonde ; une odeur de confitures et de sucrerie lui annonce qu'il est dans l'office. Il lance une main en avant, et renverse des biscuits dont la pile bondit et tombe à terre ; il n'ose avancer ni reculer, cloué sur place par la honte et l'effroi. Et cependant, il ne peut rester là éternellement. — Monsieur ! Monsieur ! s'écrient à la fois M. et Mme Valmore sur des tons différents; et Boitel sent qu'on fait des efforts violents pour le délivrer de sa prison.

Mais sa consternation est si grande qu'il refuse la liberté ; il se cramponne au loquet, retient la porte, n'ose se faire revoir par cette famille au milieu de laquelle il est si maladroitement entré et fait des efforts inouis pour lutter contre la poursuite de ses ennemis.

Enfin ceux-ci l'emportent. M. Valmore est bien autrement vigoureux que le jeune pharmacien ; la porte cède, et les époux Valmore contemplent ahuris cette figure pâle,

Digitized by Google

effarée qui n'a pourtant pas l'air d'appartenir à un malfaiteur.

A cet aspect, les éclats de rire de M. Valmore recommencent ; Madame sourit ; Boitel s'enfuit, cette fois par la porte de sortie et l'escalier ; parvenu dans la rue, il ne sait s'il doit rentrer chez lui ou faire le tour du quai pour se calmer ; sa catastrophe se représente à son esprit dans tous ses affreux détails ; il a été ridicule et ne s'en relèvera jamais. Pâle, troublé, il se dirige enfin vers la pharmacie paternelle, mais non sans faire encore un long détour, tant il redoute, hélas ! l'interrogatoire et la colère de celui à qui il doit le jour.

Celle-ci, en effet, ne lui fit pas défaut ; il eut beau ne confesser que la moitié de sa faute, supprimer le sonnet pour ne parler que du looch ; il fut savonné de main de maître ; un autre looch fut confectionné ; Boitel avoue que ce n'est pas lui qui le porta.

A quelques jours de là, le temps était revenu au beau : le soleil resplendissait dans l'existence du jeune homme. Léon était l'intime ami de M. et de Mme Valmore ; celle-ci lui donnait des conseils littéraires et tous deux l'aimaient d'autant plus que sa présentation avait été plus excentrique et plus bizarre.

Boitel n'hésitait pas, dans son âge mûr, à raconter cette aventure de sa jeunesse ; il y mettait une verve, une gaîté, un entrain qui amusaient ses auditeurs. Je laisse à penser si ce récit dans sa primeur, fait à table, après son bain, en costume carnavalesque et au milieu d'amis bien disposés, dut faire éclore une désopilante hilarité.

Il avait à peine achevé le récit de sa fantastique odyssée, que les convives entonnèrent les couplets en l'honneur de Cailhava. C'était encore Boitel qui en était l'auteur, mais, pour cause, il ne les chantait pas :

Digitized by Google

Plusieurs membres proposent
Un digne Intellligent,
Et tous alors déposent
Leur vote indépendant ;
Puis, du fond de l'étui
Il sortit dix-huit *oui*.

Le théâtre en débine
Vraiment faisait pitié,
Car une grosse épine
Faisait clocher son pié;
C'est cette épine-là
Qu'arracha Cailhava.

Pouvait-on trop chanter celui qui s'était montré encore plus prodigue que généreux !

Naturellement, on ordonna en chœur à Maniquet de faire entendre son fameux *Voyage en Ailes Vessie,* et Maniquet, se levant, entonna aussitôt avec sa verve enragée :

Nous allons donc naviguer sur le lac de Genève !
Nous allons donc naviguer ;
Ne faudra pas se noyer.
Car celui-là qui tomberait dans l'onde,
Il pourrait dire en tombant :
Adieu, mes chers parents !

. . . . . .

Que j'aime ces pivots qui se tournent sur soi-même !
Et ces grands balanciers
Qui ont l'air d'être en acier,
Et ces grands roues avec leurs palettes !
Monsieur, cette vapeur
Vous fait beaucoup d'honneur !

Nous voyons voguer sur l'eau une belle barque à Rolle,
Nous la voyons sur l'eau,
Ah ! mon Dieu ! que c'est donc beau !

Digitized by Google

Voyez, Messieurs, comme l'air de la nature.
Lui donne l'impulsion,
Qui fait notre admiration.
Que les bords de cette eau sont d'un effet sensible !

. . . . . .

Il allait ainsi jusqu'à Berne ; qu'on nous permette de nous arrêter auparavant.

Et pourtant, ne pouvons-nous, avant de redevenir sérieux, rappeler un dernier souvenir ? citer encore une dernière chanson, et donner ici, ne pouvant le faire plus tard, la romance de la fin, les couplets moitié gais, moitié mélancoliques, chantés par Morel, en automne, à la Maison Grise, quand tout le monde rentrait à la ville, et qu'un orage commençait à gronder dans le ciel de Cailhava ?

Malgré sa verve railleuse et ses goguenardes allures, Morel, comme tous les poètes, avait-il lu dans l'avenir, et deviné que, ses couplets chantés, les convives dispersés, on ne chanterait plus et on ne dînerait plus sur le coteau de Sainte-Foy, ou que du moins, Cailhava brisé ne recevrait plus chez lui les Intellligents ?

On le croirait aux efforts qu'il fait pour être humoristique et jovial ; tâche vaine ! c'est la note triste qui prend le dessus.

Voici ces vers qui clôturèrent la période heureuse de la vie de Cailhava.

ADIEUX A LA CAMPAGNE
DE L'AMI CAILHAVA.
air : *Bon voyage* !

Bel ombrage,
Séjour gracieux
L'hiver approche, ah ! pour moi quel dommage !

Digitized by Google

Bel ombrage,
Séjour gracieux,
En soupirant, je te fais mes adieux.

De te revoir nous gardons l'espérance ;
Nous reviendrons tous ici, crois-le bien.
Pour l'amitié, la joie et la bombance
Est-il séjour plus gentil que le tien ?

Puisque aujourd'hui, mes amis, l'on enterre
Tous les plaisirs que l'on goûte en ces lieux,
Deux médecins sont chose nécessaire ;
L'enterrement ne s'en fera que mieux. (1)

La terre meurt, mais elle ressuscite :
Que n'en est-il de même des humains ?
Le vrai motif se devine de suite....
La terre, amis, n'a pas de médecins.

Cette campagne est vraiment merveilleuse !
Que l'air est pur, que le jardin est beau !
Mais une chose est pourtant ennuyeuse,
C'est qu'un buveur y voit beaucoup trop d'eau.

Je ne crains pas l'eau dans une rivière,
Dans un pays d'arbres bien ombragé,
Mais son aspect dans le fond de mon verre
Suffirait seul pour me rendre enragé.

Il est encore une bonne eau que j'aime,
La seule, amis, dont je fasse grand cas,
Je vous le dis, c'est l'onde du baptême,
Qui purifie et que l'on ne boit pas.

---

(1) Quel était le second médecin, convive de ce dernier dîner ?

Digitized by Google

Dès le printemps, avant les hirondelles,
Amphytrion, tant aimé, tant fêté,
Nous reviendrons, en convives fidèles,
Recommencer la campagne d'été.

Buvons, amis, au bon propriétaire
Qui de bons vieux est toujours bien fourni ;
Bon Cailhava, fais si bien ton affaire (1)
Que ton caveau soit toujours bien garni.

Adieu, campagne, adieu, riant asile ;
Nous reviendrons, l'an qui vient, Dieu merci !
En attendant, descendons à la ville
Cuver le vin que nous buvons ici :

Bel ombrage,
Séjour gracieux,
L'hiver approche ! ah! pour moi quel dommage !
Bel ombrage,
Séjour gracieux,
En soupirant, je te fais mes adieux !

On pouvait soupirer à bon droit, car après ces couplets, les beaux jours étaient finis.

Et pourquoi eût ont chanté encore ? La mode en passait ; la France devenait préoccupée et sérieuse ; le journalisme remplaçait la littérature des grands siècles ; l'amour des affaires et de l'argent, la générosité et le patriotisme d'autrefois, et les figures étirées, les yeux caves et brillants de la génération actuelle succédaient aux

(1) La direction des théâtres.

Digitized by Google

figures ouvertes, pleines, franches et loyales de nos pères.

Ces chansons pleines de verve, ces réunions joyeuses, ne sont plus de mise aujourd'hui. On dîne pour dîner; on mange gravement, on apprécie les vins, puis on fume, mais on ne cause plus. Les fusées de l'esprit gaulois sont éteintes et les éclats de fou rire sont interdits au dessert.

Ils n'existent plus non plus, ces convives aimables, dont les noms viennent de tomber de ma plume : Cailhava, Bonnefond, Trimollet, Genod, Perrin, Boitel ! Pas un n'a survécu. Leurs œuvres, il est vrai, nous sont restées comme des modèles, mais, eux-mêmes, ils n'ont pas eu de successeurs. Visitez la maison hospitalière de Cailhava : elle aussi a perdu sa verve et son entrain. La célèbre *maison Grise* des Thierry et des Cailhava, est devenue maison de santé. Nous pensons qu'on y parle bas et qu'on s'y promène avec dignité. Ses murs discrets, ses grands arbres, ses allées, ses échos ne vous répètent plus désormais les chansons de Trimollet, Genod, Morel, ni les spirituelles causeries, les bruyants propos, ou les joyeux discours des temps passés.

D'où vient donc que cette gaîté soit morte ? D'où vient que les esprits sont aujourd'hui montés à un cran où on ne rit plus, où la plaisanterie n'ose éclore, où la conversation n'existe plus qu'entre femmes, les hommes faisant à peu près défaut dans les salons ? C'est que le monde est las, usé, blasé, largement rassasié et que la politique brûlante, après l'avoir absorbé, détourné de la famille, de la pensée, de l'étude sérieuse et du travail, a brisé tous ses ressorts, tué son imagination, desséché son cœur et l'a laissé sur le sol, dans le même état que les buveurs d'opium de la Chine.

Cailhava, tout ami, du plaisir qu'il fût, avait trop d'intelligence pour se livrer pieds et poings liés à ses fai-

Digitized by Google

blesses. Il réagissait à ses heures contre lui-même, et savait remplacer une journée de bruyants plaisirs et de papotage à vide par une journée d'étude et de labeur. Aux fous convives succédaient autour de lui les érudits et les penseurs; aux billets parfumés, les lettres d'affaires, les publications graves, les livres précieux, les éditions des maîtres, les incunables et les manuscrits enluminés. Ses têtes de lettres fantaisistes, comme si elles se fussent trompées d'adresse, allaient, au lendemain d'un gai dîner, trouver bouquinistes, ou relieurs, érudits ou amateurs ; à Paris : Techener, Délion, Dumoulin, Jannet, Ternaux-Compans, Chéron, Bauzonnet, Capé, Duru ; ou, à Lyon, Bruyère, l'admirable relieur, Rivoire, Suiffet ou Fontaine, les bouquinistes au flair délicat, et les bibliophiles de tous les pays, parmi lesquels nos savants compatriotes n'étaient pas oubliés. On le voyait parfois entrer, frais, jovial, coloré, dans les sanctuaires austères et sérieux où se réfugiaient les Coste, les Yéméniz, les Brolemann, les Chaponay, les Péricaud, les Monfalcon, remplissant, de sa haute taille et de sa puissante rotondité, les pièces trop exiguës ou les fauteuils trop étroits ; mettant indifféremment le pied dans les camps ennemis ou rivaux, écoutant les épigrammes aiguës de quelques uns, les satires amères de quelques autres, et les gardant sagement pour lui ; opposant sa prudente réserve aux récriminations ou ses manières de gentilhomme aux coups de boutoir cassants de certains esprits chagrins ; discutant d'ailleurs à perte de vue, et comme pas un, sur les presses ambulantes, les livres sans date, le papier à la roue dentée, les mystères de Buyer et de Leroy, les travaux de Treschel, le si fameux *Compendium* de Lothaire; les *Speculum* et les *Donats*, les éditions à la tête de bœuf, les presses de Harlem plus anciennes que celles de Mayence ou sur les imprimeurs inconnus.

Digitized by Google

Parfois, il accourait triomphant, montrant à ses amis une plaquette rarissime, couverte d'or dans une vente de Londres ou de Paris, ou trouvée à Lyon par hasard et enlevée à un prix minime chez Rivoire ou chez Fontaine. Ces alternatives sérieuses le conservaient en équilibre et en santé, empêchaient sa haute intelligence de sombrer, et surtout lui maintenaient ouverts les salons les plus sévères et les portes les plus réservées.

Un hasard heureux lui fit découvrir un jour un manuscrit du XVIe siècle, d'une importance majeure pour notre histoire locale.

Cette curiosité, ce trésor, échappé aux investigations du Père Lelong, du Père Menestrier et de nos plus célèbres fureteurs, avait pour titre: *De tristibus Franciæ*. C'était un poème latin d'un auteur inconnu, probablement Lyonnais, qui, dans les malheurs de la France, s'apitoie plus douloureusement sur les désastres qui ont frappé Lyon et le Forez.

Trente neuf planches ou dessins, dans lesquels le chagrin et l'amertume s'allient à la caricature et à la satire, représentent les huguenots en figures de singes, démolissant nos édifices religieux, tuant les hommes, insultant les femmes et pillant villages et cités. Ces dessins coloriés à l'aquarelle sont, dit M. Cailhava, de la même main que le manuscrit, mais ne sont pas dus à l'auteur du poème, comme l'a cru le Père de Colonia. Quoique les vers ne soient pas de la plus élégante latinité, ils indiquent un esprit supérieur, une intelligence ornée, un érudit. Le copiste, en traçant d'une écriture nette et lisible ces vers qu'il ne comprenait pas, a faussé la mesure, estropié nombre de mots et montré que ses doigts étaient plus exercés que son cerveau.

M. Cailhava voulut sauver ce monument qui faisait si

Digitized by Google

bien connaître une page douloureuse de notre histoire, et non seulement il fit généreusement les frais de l'impression, mais pour lui donner plus de prix aux yeux des bibliophiles et des historiens, il en confia la publication aux presses célèbres de M. Louis Perrin, qui eut carte blanche pour en faire une œuvre d'art. De cette double colaboration, du goût réuni de ces deux illustrations lyonnaises est sorti un livre précieux, que nos érudits se disputent et qui, aujourd'hui que la bibliothèque Cailhava est dispersée, conservera le nom de l'éminent bibliophile qui l'a mis au jour.

M. Collombet, l'austère écrivain, mort à Lyon, le 18 octobre 1853, sans avoir épuisé le filon de ses travaux, a, dans la *Revue du Lyonnais* d'avril 1842, décrit ce beau volume et donné une dissertation sur les désastres que les calvinistes ont fait subir à notre pays. M. Niepce, conseiller à la Cour d'appel, dans la même *Revue*, numéro d'octobre 1876, a dessiné à grands traits le portrait de Cailhava, décrit rapidement le *De Tristibus Franciæ* et fait l'histoire de cette bibliothèque dont la dispersion, comme la vente des collections Coste et Yéméniz, fut un événement pour les bibliophiles ; mais la richesse était si grande qu'on pouvait y toucher sans l'épuiser ; on peut glaner après ces deux savants, et qu'il nous soit permis de revenir sur ce sujet, qui prêtera longtemps encore à des recherches plus importantes et plus sérieuses que les nôtres.

La bibliothèque de M. Coste était d'une richesse extrême en tout ce qui concernait les pamphlets de la Ligue et de la Fronde, les Mazarinades et les faits peu connus de cet instant de l'histoire de France ; elle contenait nombre de ces plaquettes introuvables que la passion fit naître et que les réactions politiques firent disparaître ; témoins précieux

Digitized by Google

de l'état des esprits en ce moment. Elle était incomparable pour les belles éditions lyonnaises, tous les classiques sortant des presses des plus célèbres imprimeurs que notre ville ait vus naître; quant à la partie lyonnaise proprement dite, imprimés ou manuscrits, autographes ou dessins, propriété de la ville aujourd'hui, elle est le trésor où viennent tous les jours puiser tous ceux qui étudient l'histoire de la cité, et on ne sait ce qu'on doit le plus admirer, ou de la générosité de celui qui a réuni à prix d'or tant de documents historiques, ou de la chance heureuse qui lui a fait découvrir dans tous les coins de l'Europe les épaves que les orages de nos révolutions y avaient dispersées.

La collection Yéméniz plus générale, plus éclectique, ouvrait ses rayons à toutes les curiosités, à toutes les reliures splendides, chefs-d'œuvre de l'art italien, bijoux ciselés que l'orfévre, l'émailleur et l'imagier décoraient à l'envi.

AIMÉ VINGTRINIER.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

QUINCARNON

ET SA FAMILLE

Quant aux *Antiquités de la métropole* et à *la Fondation de Saint-Paul* si longtemps dédaignées et jugées si sévèrement, ce sont des ouvrages fort utiles.

On peut regretter que chacun de nos monuments religieux n'ait pas trouvé un patient et dévoué investigateur de ses titres et de ses inscriptions avant les destructions ou les malheureux essais de restauration qu'ils ont subis. Ce qui a été perdu est immense et irréparable. Ne soyons donc point ingrats envers Quincarnon qui, sur le déclin de l'âge, a pris la noble mission de recueillir les souvenirs inscrits sur les autels et les tombes de deux antiques églises. Il a passé ses dernières années sous les sombres arceaux, écrivant à la faible lueur tamisée par les vitraux richement historiés. C'est sous ces voûtes sacrées, où l'attirait une ferveur ardente et ascétique, qu'il traça de ses mains tremblantes les pieuses pages, empreintes de sa foi sincère et naïve, de ses connaissances héraldiques et généalogiques, de son symbolisme exagéré. Doué d'une instruction supérieure à celle de la plupart des contemporains et surtout des militaires, il cite dans ses livres, le grec, le latin, le castillan; il témoigne qu'il a lu et médité les Saintes Ecritures et les œuvres des Mystiques. Si son style est incorrect et diffus, c'est qu'il écrit comme au temps de sa jeunesse, avant l'éclosion de la littérature du grand siècle. De ce que ses publications ne portent pas l'empreinte du progrès des lettres et du langage, on ne peut conclure que son esprit y fût étranger. Les harangues magistrales, les

Digitized by Google

discours et les plaidoyers de ce temps ne sont pas moins incorrects et diffus que les deux produits d'un âge avancé (1).

Au surplus, Quincarnon, en recueillant des titres de fondations et des inscriptions lapidaires, dont la plupart ont disparu (2), a rendu des services appréciables à l'archéologie lyonnaise ; ils suffisent à perpétuer sa mémoire.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Quincarnon a-t-il fait tirer à petit nombre les exemplaires de ses opuscules ? C'est probable si l'on considère leur rareté singulière déjà constatée à une époque rapprochée de leur publication. Les catalogues de plusieurs collections privées, formées pendant le XVIIIe siècle, entre autres celles du chanoine Boesse, des présidents Cholier et Basset, du conseiller Glatigny, de Claperon, ne les mentionnent pas. Pierre Adamoli, qui a rassemblé tant de pièces historiques sur Lyon, ne les a pas possédés. La bibliothèque de la ville en était dépourvue

---

(1) *La Fondation de Saint-Paul* a été publiée quelques mois avant le décès de l'auteur à l'âge de 85 ans, et non de 95 ans comme l'annonce l'acte d'inhumation. (V. les pièces justificatives). Quincarnon rapporte avec sincérité (*Saint-Paul*) la légende des cierges miraculeux. Dans le même ouvrage, il reproduit l'origine fabuleuse de la famille Fenoil, transcrite par complaisance sur les registres capitulaires de Saint-Paul.

(2) Les réparations de l'église de Saint-Paul en 1760, 1818, 1835 et 1875 ont fait disparaître ou transporter au loin une foule de monuments ; cette église a plus souffert des réparateurs que des destructeurs de 1562 et de 1793.

Digitized by Google

avant l'acquisition des livres lyonnais de M. Coste. L'exemplaire provenant de ce fonds remarquable est complet, en bon état de conservation et relié en pleine basane fauve avec filets dorés sur les plats et fleurons aux dos. Un ancien possesseur, C. Dupré qui l'acheta, le 24 mars 1784, au prix de 19 livres 10 sous, écrivit sur la garde de queue du premier (*Saint-Jean*) : « Ce petit « volume est très-rare, peu de personnes le possèdent « à Lyon. » Et sur la garde du second (*Saint-Paul*), acheté le même jour au prix de 18 livres 10 sous : « Ce « livre est très-rare et curieux pour Lyon. »

A la vente faite, en 1867, à Paris de la bibliothèque de M. de La Roche-Lacarelle, *la Fondation de Saint-Paul* a été vendue 70 fr. (1). La collection de M. Guillin d'Avenas, vendue en 1870, renfermait les deux livres de Quincarnon. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon possède les *Antiquités de Saint-Jean* ; les pages 109 et 118 manquent (Legs Artaud.) En tout, trois exemplaires de l'édition originale. La rareté accroît le prix vénal d'un ouvrage mais ne lui donne aucune autre valeur.

Le volume intitulé : *Les Antiquités et la fondation de la métropole des Gaules ou de l'église de Lyon et de ses chapelles avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservées*, Lyon, chez Mathieu Libéral, imprimeur, rue Mercière, à la bonne conduite, MDCLXXIII, in-12, de 118 pages, porte un cartouche avec les armes de Lyon ; le papier trop court et mauvais a été altéré par le temps ; le caractère est le *corps* 9 pour le texte cou-

(1) Le catalogue de la bibliothèque Secousse, vendue à Paris en 1755, mentionne un exemplaire de *Saint-Paul* vendu deux livres onze sous.

Digitized by Google

rant ; le registre est irrégulier, les impressions marginales sont en très-petit corps et mal alignées. La correction typographique laisse à désirer. On signale ce passage à l'attention des chercheurs: « Messire Jacques « Cartier perpétuel ayant été appellé à Neuville par « Mgr l'archevêque, après y avoir été malade près de « trois semaines, y mourut le 2 nov. 1654, porté dans « l'église du même lieu, *il ébauchoit un œuvre bien « curieux.* » (p. 117). M. Monfalcon a réproduit ce livre (Collection des bibliophiles lyonnais) en changeant le cartouche de la première page et la pagination. Cette reproduction utile n'est pas assez correcte. Une autre édition est en préparation ; M. Steyert l'enrichira de notes savantes et de dessins vraiment artistiques ; par cette publication, il rendra un nouveau et véritable service à l'histoire lyonnaise.

Le second volume intitulé : *La Fondation et les antiquités de la basilique collégiale, canoniale et curiale de Saint-Paul de Lyon*, sans l'indication du lieu d'impression, ni du nom de l'imprimeur et sans date, *aux dépens de l'auteur,* in-12, de VIII-116 pages, a été imprimé à Lyon. Le frontispice est orné d'un rosier avec une devise en banderolle : *Dulce et amarum* et une seconde devise à droite et à gauche : *Dulcia non meruit qui non gustavit amara.* M. Steyert croit que ces devises indiquent l'imprimeur Marcellin Gautherin dont l'existence est constatée de 1668 à 1687. Quant à la date de l'impression, l'auteur citant (p. 68) « Urbain Particelli vivant aujourd'hui 1682 » on peut la fixer à cette année et non la reculer jusqu'à 1681, comme on l'a affirmé plusieurs fois, à cause de la mention de la mort du duc de Lesdiguières arrivée le 3 mai 1681 ; en tout cas, cette date ne peut être postérieure au 19 janvier 1684, jour où l'au-

Digitized by Google

teur fut inhumé dans le cimetière de Saint-Paul. Ce volume est mieux registré et le papier plus large que celui de *Saint-Jean*; les impressions marginales sont alignées. Il y a une différence marquée dans la mise en page, les caractères et les lettres ornées. L'imprimeur a consacré plus de soins et de temps à cet ouvrage publié *aux dépens de l'auteur;* il l'a enrichi, outre le frontispice, d'un fleuron au paon et du portrait de saint Paul. Cette figure a été imitée dans la reproduction due à M. Monfalcon; mais la marque et les ornements ont été omis. Quoique ce livre fût dédié au vénérable chapitre de Saint-Paul, on n'en trouve aucune mention dans les actes capitulaires de ce corps ecclésiastique. MM. les comtes de Lyon se sont également abstenus d'inscrire sur leurs registres la première œuvre de Quincarnon. Ce respectable auteur ne figure point parmi les écrivains auxquels le consulat donnait des encouragements pécuniaires. Il a complètement été délaissé par ses contemporains.

V. DE VALOUX.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extraits des registres de la paroisse de Saint-Pierre et Saint-Saturnin de Lyon

N° 1.

Jehan, fils d'honorable Antoine Mallo, marchand, et de demoiselle Marie de Villeneufve, baptisé le dernier d'octobre 1594.

N° 2.

Charles, fils d'honorable homme Anthoine Malo, marchand à Lyon, et de dame Marye de Villeneufve sa femme, baptisé le 15e jour de février 1599 ; son parrain Charles de Villeneufve, marchand épicier, au dit Lyon ; marraine, dame Claude de Moyse, femme de Jame de Luxembourg.

N° 3.

Jean-Anthoine Malo, fils d'honorable homme Anthoine Malo, marchand, citoyen de Lyon, et de damoyselle Marie de Villeneufve, ses père et mère, baptisé le 12e de juillet de 1601 ; son parrain, honorable homme Jehan Vidault, marchand, citoyen de Lyon ; marraine, dame Françoise Perrin, femme de sieur Charles de Villeneufve.

N° 4.

Magdeleine, fille de sieur Anthoine Malo, marchand, citoyen de Lyon, et de dame Marie de Villeneufve sa femme, baptisé le 4 mars 1604

Extrait des registres de la paroisse de Saint-Paul.

N° 5.

Le 19 janvier 1684 a été enterré à la cave du cimetière Saint-Paul à la première moitié de la fondation noble Charles de Quincarno (*sic*) mort hier aage d'environ quatre vins et quinze ans (1) pris à la maison du sieur Bouillet, bour-

(1) C'est une erreur puisque l'acte de baptême est du 15 février 1599 ; il faut lire 85 ans.

Digitized by Google

geois de Lyon, rue de Flandres, en présence de sieur Charles-Antoine de Frenet, petit-fils du défunt et de messire Pierre Hermet, prêtre habitue de l'église collegiale de Saint-Nizier de ceste ville qui ont signe. (1).

Extraits des registres du bureau des finances

N° 6

Lettres de déclaration du Roy pour Me Anthoine Malo receveur en la doanne de Lyon.

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut, nostre bien aimé Anthoine Malo, receveur sur le faict des six livres pour piece de velours et autres draps de soye de Gennes entrant en nostre ville de Lyon, nous a faict humblement exposer qu'en consequence de plusieurs arrests déclarations et verification d'icelles données par feu nostre très-honnoré seigneur et père que Dieu absolve, il avoit esté trouvé expediant pour son service de faire abstenir les officiers de la doanne et traicte de l'exercice de leurs charges au proffit des fermiers de nos cinq grosses fermes ce que ne provenant d'auculnes fautes ou malversations de nos dicts officiers Nostre dict feu

(1) On trouve encore les baptêmes de Jehan et de Reyné Malot, fils de Claude, janvier 1589, 8 octobre 1599 (Saint-Saturnin) ; plus le baptême de Jacqueline, fille de Etienne de Malo et de Philippe Masson, déc. 1643 ; et le décès de cette même Jacqueline, dite de Malo du Bousquet, femme de Barthélemy de Ferrus, écuyer, conseiller honoraire, à la sénéchaussée, du 4 mai 1705 ; elle fut inhumée dans le chœur de l'église des Célestins. — L'*Armorial général* (Bibl. nat. cab. des titres) donne à ces époux le blason : Party au premier coupé d'argent et de sinople, au second de gueules plein accolé, party au premier d'or à un sauvage de sable tenant une massue de même, au second d'argent à quatre amandes de sinople posées deux à deux. Ce ne sont pas les armoiries de l'échevin Malo, ni celles des échevins Ferrus.

Digitized by Google

seigneur et père avoit trouvé juste et raisonnable qu'en attendant qu'il fust pourveu à leur rembourcement qu'ils seroient payez des gages et droicts attribuez à leurs offices par les fermiers des dictes fermes et en attendant qu'advenant leurs decedz auparavant le dict rembourcement que leurs dicts offices ne pourroient estre vacquans ni impetrables ains seroient conservez à leurs vefves, enfans et héritiers sans estre pour ce tenu de nous payer aulcunes finances ny marc d'or et encores que les dictes déclarations généralles fussent suffisantes pour leur asseurance sy est ce qu'aulcun particuliers officiers en ayant pris noz lettres particulières l'exposant ne voulant rien obmettre pour en asseurer les siens de son dict office nous auroit humblement suplié et requis luy en octroyer noz lettres, Scavoir faisons que désirans le faire jouir du contenu aux dictz arrests et declarations avons dict et declares disons et declarons, voulont et nous plaist qu'en attendant le dict remboursement le dict Malo sa vie durant et après son decedz ses vefve, enfans ou heritiers jouissent plainement et paisiblement des gages et droicts attribuez à son dict office pour en pouvoir disposer en prenant toutefois nos lettres que leur accorderons sans pour ce nous payer aulcunec finance ny mar d'or, Sy donnons en mandement à noz amez et feaux conseillers les gens de noz comptes à Paris et autres nos officiers qu'il appartiendra que de ces noz presentes lettres de declaration et du contenu en icelles ilz facent souffrent et laissent jouir et user le dict Malo sa vefve enfans ou héritiers plainement et paisiblement sans permettre ny souffrir qu'il leur soit faict mis ou donne aulcun trouble ny empeschement au contraire car tel est nostre plaisir en tesmoing de quoy nous avons faict mettre et apposer nostre scel à ces dictes presentes, Donne a Paris le unziesme jour de décembre l'an de grâce mil six cens treze et de nostre régne le quatriesme, Signée Louis et sur le reply par le Roy la roine régente sa mère présente De lomenie et scellée sur double queue du grand scel de cire jaulne et à costé du dict reply est escript Registrees en

Digitized by Google

chambre des comptes ouy le procureur général du roy pour jouir par l'impétrant de l'effect et contenu en icelles sellon leur forme et teneur le vingt-troisièsme jour de décembre mil six cens trèze Signe Bertelin. (1)

N° 7

Lettres patentes pour led. St-Amant Malo.

Louis par la grace de Dieu etc. Nostre cher et bien amé Me Jean-Anthoine de St-Amant Malo receveur de la doanne de Lyon, nous a faict remonstrer qu'en exécution de nostre edict du moys de mars MVIC vingt-cinq registré ou besoing a esté deffunct Me Ánthoine Mallo son père dernier paisible possesseur dud. office et son resignant auroit cy devant finance es mains du tresorier de nos partyes casuelles Me Edouard de Ligny la somme de douze cens livres par sa quittance du dernier décembre aud. an MVIC vingt-cinq controllée le deuxième janvier MVI c. vingt-six a laquelle il a esté taxé en nostre conseil pour jouir par luy et ses successeurs héréditairement de cent livres d'augmentation de gaiges par chacun an conjoinctement a son d. office que par dessus les autres gaiges y appartenans de laquelle augmentation de gaiges led. deffunct Malo son père a tousjours jouy paisiblement a esté payé jusques a present que led. exposant nous a tres humblemet supplié luy octroyer noz lettres de ratiffication et attribution suivant nostre declaration du moys de mars de l'année dernière, a ces causes de l'advis de nostre conseil auquel nous avons faict veoir lad. quittance de finance dont cospie collationnée est cy attachée soubz nostre contre scel avons aud. office de recepveur dont est pourveu led. de St-Amant Malo attribué et attribuons d'habondant par ces d. presentes outre les autres gaiges y appartenant les d. cent livres d'augmentation de gaiges pour chascun an pour en jouir et user par luy et ses

(1) Arch. départ. C. 426.

Digitized by Google

successeurs conjoinctement a son d. office conformement a nostre d. edict et declaration et ainsy qu'a faict cy devant led. deffunct Malo son père sans aucune diminution ny reduction Sy donnons en mandement a noz amez et feaux conseillers les gens de noz comptes à Paris que ces présentes ils facent registrer et du contenu jouir et user led. de St-Amant Malo plainement et paisiblement luy faisant continuer le payement de lad. augmentation de cent livres de gaiges par chacun an aux termes et en la manière accoustumée par ceux de nos receveurs fermiers et officiers qu'il appartiendra en rapportant ces presentes ou vidimus d'icelles deuement collationné pour une fois seulement avec quittance dud. de St-Amant Malo sur ce suffisante nous voulons lad. augmentation de gaiges estre payée et allouée en la despence de leurs comptes deduict et rabattu de la recepte d'iceux par lesd. de nos comptes sans difficulté car tel est nostre plaisir en tesmoing de quoy nous avons faict mettre nostre scel a ces presentes. Donne a Ruel le dernier jour de mars l'an de grace MVIC trente-deux et de nostre regne le vingt-deuxième signe sur le repliz par le Roy Lecoq et scellée du grand sceau de cire jaulne sur double queue pendant (1).

N° 8

Quittance de finance du droit de marc d'or de l'office de receveur du droict de deux escus pour piece de velours en la doanne de Lyon pour Me Anthoine de St-Aman Malo.

J'ay receu de Mr Anthoine de St-Amand Malo la somme de quatre vingt quatre livres sept solz six deniers pour le droict de marc d'or de l'office de receveur sur le faict des deux escus pour pièce de velours et autres draps de soye de Gennes entrant en la ville de Lyon dont il a esté pourveu par la desmission de M. Charles de Quincarnon son frère legataire universel avec ledict Jean Anthoine de St-Amant

(1) Arch. départ. C. 447.

Digitized by Google

de deffunct Me Anthoine Malo leur père vivant possesseur dudict office. Faict a Paris le neufviesme jour de mars MVIC trente deux. Quittance du marc d'or annee MVIC trente deux signees Deschamps et au doz est escript enregistree au controlle general des finances par moy soubz signe a Ruel le unziesme mars MVIC trente deux. Signe Duret, collationne a l'original par moy conseiller secretaire du Roy et de ses finances signé Lecoq.

N° 9.

Lettres de provisions dudit office pour ledit Malo.

Louis, par la grâce de Dieu etc. Par noz lettres patentes en formes de chartre du unziesme decembre MVIe treize régistrées en nostre chambre des comptes.... Et pour les considerations y contenues deffunct Me Anthoine Malo receveur pour le faict des deux escus pour piece de velours et autres draps de soye de Gennes entrans en nostre ville de Lyon, auroit este par nous pourveu dud. office en consequence des arrestz du conseil et lettres de declaration du feu roy nostre très honoré seigneur et père que Dieu absolve registrées ou besoing a este par lesquelles ayant jugé a propos pour son service de faire abstenir les officiers de nos douanes et traicte de l'exercice de leurs charges au proffict du fermier des cinq grosses fermes auroit aussi ordonné en attendant qu'il fut pourveu a leur rembourcement qu'ils seroient payez de leurs gaiges et droictz y attribuez par les fermiers desd. fermes, et cependant advenant leurs décédz auparavant led. rembourcement que leurs offices ne pourroient estre vacans ny impétrables, ains seraient conservez à leurs vefves enfans et héritiers pour en pouvoir disposer à la charge de prendre nos lettres de provision sans pource nous payer aucune finance. Et d'auttant que led. Malo par son testament du septiesme septembre MVIe vingt huit institue et nomme de son vivant Me Charles de Quincarnon Malo et Jean-Anthoine de Saint-Amant Malo ses enfans heritiers universels chacun pour moictié et esgale portion

Digitized by Google

icelui Charles de Quincarnon s'est desmis de la moictie a luy escheue aud. office en faveur dud. de Saint-Amant Malo son frère, scavoir faisons que nous a plain confiant de la personne dud. de Saint-Amant Malo et de ses sens suffisance loyaulte prudhommie expérience et bonne dilligence a icelluy pour ces causes et autres à ce nous mouvans avons donné et octroye donnons et octroyons par ces présentes led. office de Receveur... dont estoit pourveu led. feu Anthoine Malo son père dernier paisible possesseur d'icelluy et du quel ayant comme dict est dispose par son testament au proffit de sesd. enfans, icelluy de Quincarnon se seroit desmis de la moictie à luy escheue au proffit dud. de Saint-Amant Malo son frère par sa procuration cy avcq led. testament attachée soubz nostre contre scel pour en jouir par luy aux honneurs auctoritez prerogatives et préeminances franchises libertez gaiges et droitz accoustumez. et aud. office appartenant avecq pouvoir de disposer dud. office aprés son décédz par sa vefve enfans et héritiers attendant led. rembourcement conformemnt ausd. arrestz et declaration, Sy donnons en mandement à noz aimez et féaux conseillers les gens de noz comptes à Paris, Présidens et tresoriers generaux de France au bureau de noz finances estably à Lyon qu'estant apparu ausd. gens de noz comptes des bonnes vye mœurs conversation et relligion catholicque appostolicque et romaine dud. de Saint-Amant Malo et de luy prins et receu tant par eux que lesd. Trésoriers de France le serment en tel cas requis et accoustumé ilz le facent jouir et user plainement et paisiblement des honneurs auctoritez prerogatives et préecminances franchises libertez gaiges et droicts desusd avecq pouvoir comme dict. est de disposer dud. office par luy ses hoirs succeseurs et ayans cause attendant led. rembourcement, et neant moingt s'abstenir de l'exercice dud office conformément ausd arrestz de nostre Conseil et lettres de déclaration mandons en outre ausd. Présidens et tresoriers generaux de France aud. bureau que par ceux de nos receveurs ou fermiers qu'il appartiendra ils facent doresnavant par chascun an et

Digitized by Google

aux termes et en la manière accoustumée payer et delivrer comptant aud. de Saint-Amant Malo lesd. gaiges et droicts aud. office attribuez a commencer du jour et datte des présentes rapportant les quelles ou vidimus d'icelle deuement collationnée pour une fois avecq quittance dud. de Saint-Amant Malo nous voulons lesd. gaiges et droict estre passez et allouez en la despence de leurs comptes deduictz et rabattuz de la recepte d'iceulx par lesd gens de noz comptes sans difficulté car etel est nostre plaisir n tesmoing de quoy nous avons faict mettre nostre scel à ces présentes. Donne a Rueil le unziesme jour de mars l'an de grace MVI° trente deux et de nostre regne le vingt deuxièsme signé sur le reply par le Roy Lecoq et scellée du grand sceau de cire jaulne sur double queux pendant. Et a costé dud. reply est escript led M° Jean-Anthoine de Saint-Amant Malo a èsté receu en l'estat et office de receveur sur le faict des deux escus pour piece de velours et autres draps de soye de Genne entrant en la ville de Lyon mentionné au blanc d'icelluy faict et presté le serment en tel cas requis et accoustumé en lad. Chambre des comptes ouy le procureur général du Roy information préalablement faicte sur vye mœurs conversation relligion catholicque appostolique et romaine et fidélité au service de sa majesté par l'un des Conseillers maistre ordinaire en lad. chambre à ce commis à la charge de bailler caution lorsque la ferme de Lyon n'aura lieu le vingt-septiesme jour d'avril MVI° trente trois Signé Bourlon. (1)

N° 10

Quittance de marc d'or de l'office de receveur de deux escus pour pièce de velours pour Charles de Quincarnon.

J'ai reçu de M° Charles de Quincarnon la somme de huict vingts deux livres pour le droict de marc d'or de l'office de receveur sur le faict des deux escus pour pièce de velours et

(1) Arch. départem. C. 447

Digitized by Google

autres draps de soye de Gennes entrant en la ville de Lyon dont il a este pourveu par la résignation de Me Jean-Antoine de Saint-Amant Malo Quincarnon faict a Paris le vingt deuxiesme juillet mil six cent quarante trois, signé Boulin et au dos est escript enrégistré au controlle généra des finances par moy conseiller du Roy en ses conseils et controolleur général des finances de France soubzsigné a Paris le vingt cinquiesme juillet mil six cent quarante trois signé Particelle collationne a l'original par moy conseiller et secretaire du Roy et de ses finances signé Denis.

N° 11

Lettres de provision dud. office pour led. Me Charles de Quincarnon.

Louis par la grâce de Dieu etc. Scavoir faisons que Nous a plain confians de la personne de nostre bien aimé Charles de Quincarnon et de ses sens suffisance prud'hommie et experiance aicelluy pour ces causes et autres a ce nom mouvans avons donné et octroyé donnons et octroyont par ces presentes l'office de receveur sur le faict des deux escus pour pièce de velours et autres draps de soye de Gennes entrans en nostre ville de Lyon dont esteait pourveu Jean-Anthoine de Saint-Amand Malo Quincarnon son frère dernier paisible possesseur d'icelluy vacquant present par la résignation qu'il en a faicte en nos mains par sa procuration cy attachée soubz nostre contrescel pour en jouir par led. Quincarnon aux honneurs.... avec pouvoir de disposer dudict office après son decedz par sa vefve enfans et héritiers..... Car tel est nostre plaisir, en tesmoing de quoy nous avons faict mettre nostres cel a cesd. présentes Donné a Paris le premier jour d'aoust l'an de grace mil six cent quarante trois et de nostre regne le premies signe sur le reply par le Roy Denis et scellée du grand sceau de cire jaune sur double queue pendant. Et a coste dud. reply est escript led. Me Charles de Quincarnon a este reçeu en l'office de receveur.... mentionné au blanc et d'icelluy faict et presté le

Digitized by Google

serment en tel cas requis et accoustumé en la chambre des comptes ouy le procureur general du Roy information préalablement faicte sur ces mœurs conversation et religion catholique... par l'un des conseillers Me ordinaire en lad. chambre a ce commis a charge d'eslire domicile le roy reprenant fermes de bailler caultion sur les lieux et de compter en icelle de son maniement six mois après l'année de son exercice expire laquelle election de domicile ila faicte en la maison de Me Denis Meret son procureur le onzième jour d'aoust mil six cent quarante trois, signé Bourlon (1).

---

(1) Arch. départ. C. 456.

Digitized by Google

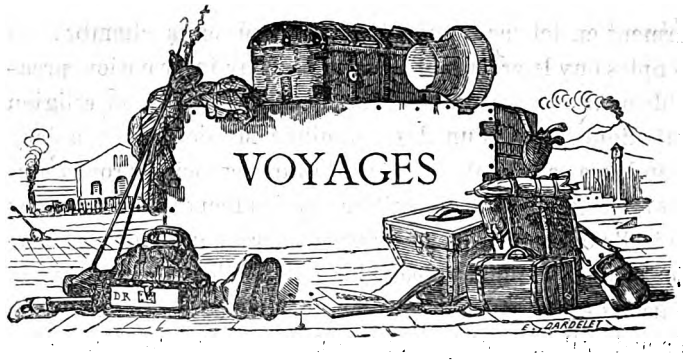

ÉTUDES PITTORESQUES

La Silve Bénite

Pour aller de Charavines à l'antique monastère, il faut laisser à droite le nouveau chemin qui longe la rive occidentale du lac, et prendre une côte pierreuse appelée aussi la Sara. Après un quart d'heure de montée, on parvient sur un plateau ondulé couvert de terres arables, de prairies et de bouquets d'arbres. Quelques maisons groupées ou dispersées se montrent çà et là. Le chemin est bordé de noyers et de châtaigniers ; les coteaux sont revêtus de bois. On a perdu de vue le lac . On traverse la Courrerie, composée d'une vaste grange et d'un solide bâtiment, qui était jadis sous la direction spéciale d'un dignitaire des chartreux, dom courrier. L'écusson de saint Bruno, une croix et la date de 1652 sont encore visibles sur la porte de la grange. De là, on aperçoit, sur un méplat du coteau, à la lisière du bois, l'ancien couvent de la Silve-Bénite, où l'on arrive après trois quarts d'heure de marche depuis Charavines.

Il est situé sur la commune d'Oyeu, à la jonction des chemins qui partent de ce village, de Chabons, de Virieu, du Pin et de Charavines.

Digitized by Google

Les impressions que l'on éprouve à la vue de ce lieu sont de deux natures bien différentes. Si vous êtes privé de ce sens moral et poétique, apanage de quelques âmes d'élite, vous le verrez d'un œil indifférent; vous le trouverez prosaïque, vous regretterez votre course et retournerez immédiatement sur vos pas. Si, au contraire, vous le voyez à travers le prisme des souvenirs, il vous paraîtra beau, intéressant; vous le visiterez, vous l'étudierez avec un amour tout religieux.

Or, les restes de ce qui fut la chartreuse de la Silve-Bénite, nous allons les décrire sans enthousiasme, comme sans dénigrement. On les appréciera selon son sentiment, selon son point de vue.

Ils sont divisés en deux parties bien distinctes, l'une ancienne, l'autre moderne. La première partie est située dans un petit vallon montueux qui s'enfonce dans le bois : c'est la chartreuse du XIIe siècle. On y voit des fragments de murs d'enceinte, des voûtes écrasées, des arcades écroulées, des cellules à jour, des excavations inexplorées.

Là, d'après le plan dressé à l'époque où le couvent et ses domaines furent vendus comme biens nationaux, existaient encore l'église, les bâtiments habités par les moines titrés, par dom procureur, dom sacristain, dom courrier; les logements des frères et des servants; les appartements des étrangers, la cuisine, le réfectoire, l'hôpital, etc.

Tout celà est représenté aujourd'hui par des amas de décombres sans forme, sans nom, et qui ne nous permettent pas de découvrir la valeur du style architectural dont ils ne sont que la poussière.

Au milieu d'eux, ont poussé comme des parasites de misérables maisons et des hangars encore plus misérables. Les maisons sont habitées par un fabricant de tuiles et de briques, et par un potier qui confectionne de la vaisselle commune et des tuyaux de drainage. Les hangars, ouverts à tous les vents, contiennent les ateliers où l'on façonne ces divers produits, les rayons où on les fait sécher et les fours où on les soumet à la cuisson.

Digitized by Google

A droite et en retour de l'ancien monastère, sur un emplacement conquis sur la déclivité du coteau et limité à l'ouest par des murs de terrassement, est bâtie la nouvelle chartreuse, dont la Révolution arrêta les travaux de construction avant leur entier achèvement.

Les bâtiments que nous a légués cette époque sont réguliers, mais, nous devons le dire, sans caractère religieux bien prononcé. On voyait au premier étage du principal corps de logis les appartements du prieur, sa chapelle particulière et une bibliothèque ; au rez-de-chaussée, un cloître qui entourait le cimetière et sur lequel s'ouvraient les cellules des principaux chartreux.

Un escalier à plusieurs paliers et à rampe de fer forgé donnait accès au premier étage et aux combles supérieurs, recouverts d'une haute toiture ardoisée.

Ce corps de logis avait sa façade tournée au sud-ouest, sur des jardins en contre-bas divisés entre chaque cellule ; celui du prieur était décoré de deux jets d'eau.

Quelques-uns de ces appartements ont disparu ; on ne les retrouve que sur le plan précité ; la plupart des cellules n'existent plus ; et du grand cloître n'a survécu qu'une minime partie ; le cimetière produit tour à tour des céréales, des légumes et des pommes de terre. Une grange vulgaire occupe l'une des extrémités.

Dans l'autre corps de logis donnant sur la cour était ménagé l'appartement de dom coadjuteur. Dans cette cour, assez vaste, existent une fontaine et un abreuvoir abrités sous un saule pleureur.

En face, étaient disposés divers bâtiments où logeaient le frère-portier, le jardinier et les domestiques. Là aussi, se trouvaient la buanderie, des écuries, des granges, la pharmacie, la chapelle des étrangers, la forge, la boulangerie ; à côté, l'abeiller, un jardin potager et un vivier où l'on conservait le poisson. En dehors du mur de clôture était la serve de la buanderie.

Ces bâtiments sont encore solides, mais noirs, mal tenus ;

Digitized by Google

l'un est habité par la famille d'un fermier du domaine ; les autres renferment les instruments aratoires, le bétail, du fourrage et du bois.

Seuls, les deux corps de logis sont en parfait état de conservation. Ils sont badigeonnés depuis peu et blanchis au lait de chaux, tant au dehors qu'au dedans. Leur rez-de-chaussée est voûté ; le premier étage est un plancher ordinaire.

Les cellules de dom coadjuteur sont devenues le logement d'un garde-forestier, dont la femme et la fille font marcher deux métiers de soierie, montés au premier étage.

Quelques pièces de l'appartement du prieur renferment plusieurs lits en fer, plusieurs pliants, des matelas et des paillasses étendus sur le carreau ; plus, une immense table, des chaises en paille et des tabourets de bois. Ce singulier ameublement appartient à des chasseurs de Voiron, qui, de temps en temps, viennent en partie de chasse dans les forêts de la Silve-Bénite, qu'ils ont louées à cet effet. Un ou deux tonneaux de vin sont dans une cellule au rez-de-chaussée ; de vieilles bouteilles cachetées et des flacons de liqueur sont sous clef dans une armoire ; le tout sous la surveillance du garde particulier de cette société. C'est lui qui, en outre, est chargé de préparer les repas de ces joyeux et dignes descendants de Nemrod.

Un grand salon et une chambre à coucher ont été ménagés dans cet appartement pour recevoir le propriétaire de cette partie du couvent. Ils sont décorés à la mode du jour.

Il y a quelques années, la Grande-Chartreuse voulait racheter ces bâtiments et les terres adjacantes. Elle avait l'intention d'y envoyer une colonie des disciples de saint Bruno. Malheureusement pour la contrée, elle ne put s'entendre avec les deux propriétaires qui tiennent bâtiments et domaines de la succession de M. Calignon, acquéreur de ces anciens biens nationaux.

Telle est la description fidèle de la chartreuse de la Silve-Bénite, qui, à tous égards, mérite d'être visitée par les touris-

Digitized by Google

tes que leurs excursions amènent dans le bassin du lac de Paladru. Ils trouveront dans le garde-forestier, le brave Damon, militaire retraité, un cicérone complaisant, et, au besoin, un cuisinier qui, en deux tours de main, saura bien leur improviser un frugal repas. Il les conduira à l'extrémité d'une allée, ancienne promenade des chartreux, d'où, sous un magnifique bouquet de hêtres, ils jouiront de cette perspective : une échappée sur le lac, la montagne de Billieu, la tour de Clermont ; dans le lointain la silhouette déchiquetée des sommets de Montaut, de Saint-Ours et de l'Echaillon ; sur des plans plus rapprochés, les restes de l'ancienne forêt de la Silve-Bénite, nom si doux à l'âme et si harmonieux à l'oreille.

Sur le chemin d'Oyeu, autre promenade des chartreux, nommée le Lambournay, le touriste verra quatre beaux tilleuls que l'acquéreur du monastère planta le jour même du couronnement de l'Empereur Napoléon Ier.

Ces arbres, nous les avons salués comme remémorant le souvenir d'une glorieuse époque, hélas ! bien éloignée de nous.

Le brave Damon vous conduira aussi à la croix du *Moine-Mort*. Cette croix, érigée dans un carrefour, au centre de la forêt, rappelle un fait tragique, connu de toute la contrée.

Un jeune libertin poursuivait vainement de ses instances une jouvencelle de Virieu. Il apprit que son insuccès provenait de l'influence qu'exerçait sur l'esprit de la jeune fille un saint religieux de la Silve-Bénite, son confesseur. Le religieux fut trouvé assassiné dans la forêt. On suppose que ce meurtre fut le résultat de la vengeance du félon gentilhomme.

La légende et l'histoire sont peu d'accord sur l'époque précise de l'institution de la chartreuse de la Silve-Bénite. Il paraît probable qu'elle fut fondée en 1116, quelques années après l'établissement de la Grande-Chartreuse, la maison-

Digitized by Google

mère. Elle dut sa richesse et sa puissance à une cause particulière.

L'empereur Frédéric Barberousse avait un fils naturel, Thierry, simple moine dans ce monastère. Ce moine fut élevé à la dignité de prieur, et l'empereur concéda à la nouvelle communauté des domaines considérables dans la contrée et un grand nombre de droits féodaux sur les paroisses voisines.

Parmi ces paroisses se trouvait le bourg d'Ars. Il était situé sur la rive occidentale du lac. Si l'on en croit la tradition, il était ancien, riche, florissant. Des querelles ne tardèrent pas à s'élever entre les habitants du bourg et les chartreux, leurs nouveaux seigneurs, au sujet de propriétés et de droits que ceux-ci s'attribuaient. Les bourgeois d'Ars se soulevèrent contre ces empiètements ; ils chassèrent du bourg les chartreux et leurs collecteurs, qui durent se réfugier dans le couvent. Le pape lança l'excommunication contre les auteurs d'un pareil sacrilége, et l'empereur accourut avec une armée pour venger l'insulte faite à son fils. Les moines furent réintégrés dans leurs propriétés, augmentées encore de toutes celles confisquées sur les habitants d'Ars. Ceux-ci furent expulsés de leurs maisons livrées au feu et au pillage.

En 1168, peu de temps après ces événements, la colline sur laquelle se trouvaient les ruines de ce malheureux bourg s'abîma tout à coup dans le lac avec les familles revenues dans leurs foyers dévastés.

Les moines profitèrent de cette circonstance pour augmenter leur pouvoir et leur influence sur des populations crédules et épouvantées, en leur insinuant que Dieu avait fait disparaître une ville dont les habitants avaient osé porter des mains sacriléges sur les biens de l'Eglise. *Urbs Arsi fuit, justo Dei justitio, submergata*, lisait-on dans une vieille charte conservée dans les archives de la chartreuse.

Nous le répétons, l'histoire ne parle pas de cette événe-

Digitized by Google

ment ; la tradition et les légendes seules l'ont fait parvenir jusqu'à nous.

Comme légendes et traditions reposent toujours sur un fond vrai, mais amplifié et brodé par l'imagination populaire, il se pourrait qu'une localité habitée ait disparu, engloutie dans le lac. Voici comment on pourrait expliquer ce fait si naturel.

Les collines qui bordent le lac sont assises sur des roches de poudingue ; des infiltrations d'eau de pluie ont pu dissoudre ou désagréger le sédiment calcaire qui relie entre eux les cailloux roulés dont se compose le poudingue. Ces infiltrations, combinées avec les érosions et les éboulements du pied de la colline d'Ars opérés par l'action incessante des eaux, devaient amener inévitablement la chute de cette même colline dans le lac, où elle s'engloutit.

Ce phénomène physique, on ne peut le contester, arrive encore de temps à autre : des masses de terrain tombent et disparaissent dans la profondeur des eaux. Peu de jours avant notre passage en ces lieux, une rangée de peupliers qui bordait la route sur une assez grande longueur, s'enfonça tout à coup dans l'abîme au fond duquel la transparence de l'onde permettait de l'apercevoir très distinctement.

Quant aux pilotis et aux objets extraits du sein du lac, nous avons indiqué leur provenance.

Le bourg d'Ars se trouvait près du moulin et de l'étang de Versars (vers Ars), dont nous avons parlé précédemment, sur une légère protubérance de terrain, où de nos jours existe une habitation de plaisance. Un pavillon de cette villa s'élève sur l'emplacement même d'une antique chapelle, que les vieillards du pays ont pu voir dans leur jeunesse, et qui, d'après eux, était le seul édifice que Dieu avait épargné dans la punition infligée à ce bourg.

Le baron RAVERAT.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nous commençons aujourd'hui la quarante-troisième année de notre existence. Que de remerciements nous devons à nos lecteurs ! que de reconnaissance à ces amis fidèles qui nous ont soutenu dans notre voie!

Qu'ils reçoivent ici nos souhaits de bonne année et que leur fidélité à notre fortune, que leur affection pour la *Revue du Lyonnais* puisse leur porter bonheur !

— Le mois de décembre a vu s'éteindre M. Félix Roubaud, statuaire de mérite et M. le docteur Valette, ancien chirurgien-major de la Charité, auteur de plusieurs ouvrages estimés. M. Roubaud, né à Cerdon, en 1827, a laissé à Lyon : L'*Eau* et le *Feu*, au Palais du Commerce ; la *Force* et la *Justice*, au Palais-de-Justice ; la *Danse* et la *Musique*, au Grand-Théâtre. C'est sa jolie statue la *Rivière d'Ain*, qui avait commencé sa réputation.

— Notre bibliographie est riche, ce mois-ci ; nous avons particulièrement à signaler : *La Gastronomie*, de Berchoux, publiée par Jouaust, avec une notice biographique et littéraire, par M. Félix Desvernay, un de nos compatriotes, dont la plume vigoureusement taillée, aura bientôt acquis éclat et notoriété ; une *Etude historique sur saint Ennemond*, évêque de Lyon, par M. l'abbé Condamin, œuvre sérieuse, mûrement pensée, dont nous rendrons compte dans un de nos prochains numéros ; le tome IIIe de l'*Inventaire sommaire des archives hospitalières de Lyon, antérieures à 1790*, par M. Fortuné Rolle ; un savant ouvrage de M. Ferraz, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Lyon : *Etude sur la Philosophie en France, au XIXe siècle*. Les théories de Saint-Simon, Fourier, Cabet, Pierre Leroux, Jean Reynaud, Broussais, Auguste Comte et Proudhon, sont exposées avec lucidité, grande hauteur de vue et rare impartialité. (1) Hâtons-nous d'ajouter que ces systèmes qui nient la liberté, le droit et le devoir, et qui font descendre l'homme à un rang inférieur, ne sont point approuvés par l'auteur qui réclame énergiquement au nom du spiritualisme, de la conscience et de la croyance en Dieu ; enfin, le *Cartulaire de Villeneuve*, annoté par M. Guigue, publié par la Société littéraire, grâce à une allocation de six mille francs offerte généreusement par le Conseil municipal, et très-bien imprimé par M. Mougin-Rusand. Ce beau volume, enrichi de gravures et de fac-simile dus à l'habile burin de M. Séon, contient le recueil des franchises et des libertés de notre ville ; c'est un des documents les plus précieux de notre histoire locale. Menacé de périr par l'eau ou le feu quand il était manuscrit, le voilà aujourd'hui sauvé de tout danger et nous en remercions profondément tous ceux à qui nous le devons.

— La Société littéraire a renouvelé son bureau le 20 décembre. Ont été nommés à la presque unanimité : président, M. Flouest ; vice-président, M. Charvet ; secrétaire, M. Boy ; secrétaire-adjoint. M. Vettard ; trésorier, M. de Valous ; archiviste, M. A. Vachez. — Le Comité de publication se composera de MM. Niepce, Vachez, Charvet, Pallias et Raverat.

— Une bonne nouvelle pour Lyon est la nomination de M. Henry Roë, procureur général à la Cour de Riom à la place éminente de premier Président de la Cour d'appel de Chambéry. M. Roë, Lyonnais par sa naissance et sa famille, nous appartient plus encore par

(1) En vente chez Glairon-Mondet, place Bellecour, 9.

Digitized by Google

les sympathies qu'il a laissées dans notre ville dans sa carrière de magistrat.

— Le conseil municipal de Châlon vient de nommer une commission pour préparer l'érection, sur une place de cette ville, d'une statue de Nicéphore Niepce, l'inventeur de la photographie.

— Le vendredi 12 Janvier, s'est ouverte l'Exposition annuelle des amis des arts. Hâtons-nous de saluer les étrangers qui ont répondu à notre invitation et nos compatriotes qui ont osé se mesurer avec les plus redoutables rivaux. Grâce à eux, notre Ecole ne sera point vaincue et malgré l'abstention systématique du brillant pinceau des Maisiat, Lays, Allemand, et de Levigne le fécond, les Lortet, Sicard, Ponthus-Cinier, Appian, Compte-Calix, Chatigny, Bellet du Poisat, Bertrant, Castex des Granges, Pagny, Perrachon, Biard. Girier, Hayeite, Jacquand, et le vieux collaborateur et ami de la *Revue* de Gravillon, sauront bien maintenir brillante et fière la gloire lyonnaise.

— « La lutte, c'est la vertu » disait l'illustre Rossignol-Rollin ; nous en dirons autant de l'escrime, en ajoutant que la lutte est la force brutale d'Hercule ou de Samson, tandis que l'escrime, demande, en outre, la souplesse, la vivacité et l'intelligence ; nous l'avons bien vu l'autre jour à la réouverture des assauts d'armes de la salle Voland.

Les meilleurs maîtres de l'armée y ont fait preuve d'une habileté vivement applaudie et déployé, pour la plupart, avec une souplesse extrême, une élégance du meilleur goût et du meilleur ton. L'assaut était présidé par M. le baron de Jessé et la fine fleur de notre jeunesse s'y était donné avec empressement un rendez-vous qui ne sera pas le dernier.

— Un journal de notre ville, imprimé dans la maison Vingtrinier, s'il vous plaît, demandait l'autre jour à quoi pouvaient bien servir les bibliothèques et les bibliothécaires ? La réponse est facile. Les bibliothèques servent à ceux qui ne veulent pas échouer dans leurs concours et les bibliothécaires à donner au besoin des leçons aux fruits secs qui font de l'esprit au lieu de faire de la science.

Mais comme les bibliothécaires sont loin de tout savoir, nous ferons désormais une question dans chacun de nos numéros avec prière instante de nous répondre. Aujourd'hui nous demanderons.

Quel est l'auteur d'une brochure intitulée *Poésie des chemins de fer*, par un Chauffeur. (Lyon, 1854, in-12) ?

Réponse au bureau de la *Revue*. A. V.

ERRATA

De la Revue de décembre 1876.

Dans l'idylle de M. de Vauzelles intitulée *Les Prétendants de Nicette*:
A la page **502**, vers **14**, au lieu de :
Dont les fenêtres **se** sont closes, lisez :
Dont les fenêtres **te** sont closes.
A la page **504**, vers **7**, au lieu de :
J'aurais tout **l'air** d'un Russe en les vendant leur prix, lisez :
J'aurais tout **l'or** d'un Russe en les vendant leur prix.

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Lyon. — Imp. A. Vingtrinier, V. CARTAY successeur.

Digitized by Google

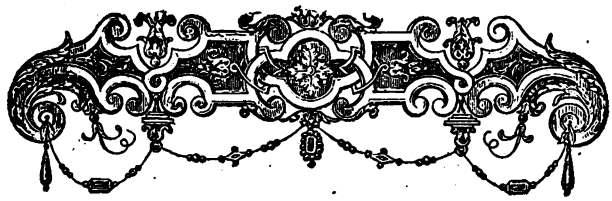

L'AVEUGLE

O Toi, par qui la terre est récréée,
Sur l'univers qui verses tes bienfaits,
Sans qui la forme, une fois procréée,
Serait restée inconnue à jamais;

Source de toute vie, ô divine Lumière,
Dont j'ai rêvé l'éclatante splendeur,
Pourquoi viens-tu frôler mon inerte paupière
Et vainement faire battre mon cœur?

De l'horizon l'aurore en vain s'élance
Illuminant tout le dôme des cieux
De sillons d'or au sein desquels s'avance
Du Dieu du jour le disque radieux!

Je suis, je suis toujours plongé dans les ténèbres,
Tel qu'un vaisseau, par les vents démâté,
Qui, flottant à leur gré sur des plaines funèbres,
Ne plonge aussi que dans l'immensité!

De nos saisons que me fait le passage?
L'été, l'hiver, se succèdent toujours.....
Mais de l'horloge, hélas! c'est le rouage
Qui vient du temps me révéler le cours!

Digitized by Google

Puis-je, moi, du printemps admirer les merveilles?
Puis-je le voir, fêté par le zéphir,
Au milieu des oiseaux et des essaims d'abeilles,
Parmi les prés joyeux de reverdir?

Puis-je admirer la perle de rosée
Tremblante aux bords de quelque lys en fleur?
Vois-je courber sous la nue embrasée
L'épi fouetté par la pluie en fureur?

De la blonde Cérès à la brune Pomone
En vain la Terre ouvre en riant les bras,
Que m'importent, à moi, les plaisirs de l'automne?
L'or de ses fruits pour moi n'existe pas!...

Oh! montrez-moi les robustes faneuses,
Et la faucille abattant la moisson,
Et les pommiers, et les pêches soyeuses,
Et le pressoir d'où jaillit la chanson?.....

Les poètes m'ont dit qu'en sa course rapide
L'humble ruisseau, qui fuit de nos guérets,
Aimait à refléter, dans son miroir limpide,
Et la bruyère et les sombres forêts?

Puis, qu'au sortir des fraîcheurs de l'ombrage
Et labourant les flancs de nos coteaux,
En bondissant il écumait de rage
Et s'enfuyait dans des sillons nouveaux?

Poètes fortunés, vous qui pouvez poursuivre
Ces doux ébats dont j'écoute les bruits,
Peignez-moi ces circuits dont l'aspect vous enivre,
Et gardez-moi de mes cruelles nuits.....

Digitized by Google

Mais, que montrer à mon œil insensible.....
Bœufs sous le joug... chevaux prêts à hennir...
Ou des grands bois la terreur invisible?
Mais l'invisible est tout mon avenir!!!

Oh! qui me dépeindra le grand'œuvre du Monde!
Qui me fera saisir en vérité
Et la forme de tout et le jour qui l'inonde
Et de tout voir l'immense volupté!

O vains regrets! ô sort impitoyable,
Qui peut encor sous ton inique loi
Me retenir..... Muse, ô Muse adorable,
Viens m'enivrer et me sauver de Moi!

J.-A. GÉRARD. D. M. P.

Lyon, ce 2 décembre 1876.

Digitized by Google

ORIGINES

DES NOMS DE FAMILLE DU LYONNAIS

XIIIe et XIVe siècles

En France, les noms propres sont d'origine gauloise, greco-latine et germanique; la langue hébraïque a fourni quelques noms de patriarches ou de saints. Les noms les plus anciens sont nécessairement les noms gaulois. Grâce aux nombreuses monnaies que l'on a retrouvées un peu partout, on peut connaître la physionomie des noms de nos ancêtres en y joignant les indications laissées par César et les auteurs grecs ou latins. Chez les gaulois, les noms étaient uniques et non héréditaires, car on voit un *Dociris, fils de Samotal, un Vercingetorix fils de Cettil.* La finale ix se rencontre dans la grande majorité des noms, Orgetorix, Dubnorix Togirix; les autres finales, celle un *al* par exemple, comme *Samotal, Virotal* sont plus rares. Après la conquête romaine, les Gaulois donnèrent à leurs noms une finale latine ou grecque; *Dubnocus, Cunuanos, Diasulos.* Puis ils adoptèrent la mode des vainqueurs; ils donnèrent des prénoms, surtout ceux de *Caius Julius* qui avaient appartenu à César. C'est ainsi qu'on voit dans une inscription le gaulois *Epotsorvidus*, père d'un Caius, Julius *Gedelmon*, grand père d'un Julius *Otuannenus* et bisaïeul d'un Julius Caius *Rufus.*

Bientôt la métamorphose des noms gaulois fut si complète, qu'en considérant les classes élevées de la société, on aurait pu croire à l'absorption totale de la Gaule par les Romains. Du reste, avec cette élasticité qui caractérise

Digitized by Google

leurs descendants, les Gaulois changèrent encore de noms et adoptèrent avec le même enthousiasme les noms Burgundo-Franks. Néanmoins, les noms germaniques n'apparaissent pas sur le sol gallo-romain avant la seconde moitié du cinquième siècle. Au VIe siècle, on relève sur les inscriptions quarante sept noms germains contre vingt et un grecs ou romains; au VIIe siècle, trois seulement contre sept. En d'autres termes, au Ve siècle, les noms de formé teutonique représentent un quart de la masse ; au VIe, environ la moitié ; au VIIe, plus du double. Ce ne fut qu'à la fin du VIe siècle que les noms propres commencèrent à n'être plus un indice des différentes races. Beaucoup de Gaulois, dit M. de Pitigny, avaient adopté des noms germaniques; ce qui, dans le siècle suivant, devint presque un usage général. Il ne faut donc pas croire que l'aristocratie gallo-romaine eût disparu au VIIe siècle parce qu'on ne voit plus dans l'histoire que des noms barbares. Lorsqu'après la mort de Clovis, l'Austrasie et la Neustrie se trouvent réunies dans la même main, l'élément germanique se développe aux dépens de l'élément romain. Sous le règne de Clotaire Ier, de Clotaire II et de Dagobert, les progrés sont de plus en plus sensibles, les noms germains se répandent davantage, les mœurs barbares s'établissent à la cour, et bientôt on a peine à distinguer les gallo-romains des descendants des Cattes, des Suèves et des Burgondes.

Cet état de chose dura cinq siècles. Enfin l'influence du christianisme ramena par le baptême la mode des noms d'origine grecque ou latine. Comme à la naissance chaque individu recevait un nom (nomen) qui représente ce que nous appelons aujourd'hui le prénom, la nécessité de distinguer entre eux dans la même localité tous les Jean, tous les Pierre, tous les Etienne créa le *cognomen*

Digitized by Google

ou surnom, et ces surnoms furent empruntés aux qualités physiques de l'individu, au lieu de sa naissance et aux accidents topographiques de sa demeure. Delà les noms de Jean du Bois, Pierre de la Rive, Etienne le Long etc., etc. Pendant longtemps encore il y eut un singulier mélange de tous les noms gaulois, latins et germains, mais peu à peu les vocables gaulois disparurent ou devinrent méconnaissables sous leur badigeon Latino-Burgundo-Frank. Les vocables germains conservés se transformèrent en s'adoucissant. *Eberard* devint *Evrard* ; Amalaric, Amaury ; Gotfried, Geoffroy ; Archeric, Archer ; Radolph, Raoul etc., etc. Les noms de femmes étaient tout aussi durs à l'oreille que les noms d'hommes. En voici quelques-uns des communes de Chasselay, Marcilly, Sivrieux(1) et Lissieu au xe siècle : Adaltrude, Eldeburge, Ginbergie, Gontelde, Ingelberge, Rofelde, Uldrade, Waldradone, Guandulmode, Agdeborze, Gausberge, Ragimode, Udulgarde et Rotrude. Si on retranche la voyelle finale on a un nom d'homme.

Le xe siècle peut être regardé comme l'aurore des noms de famille relativement à la noblesse. Tout ce qui précède cette époque n'est qu'incertitude et confusion. Au IXe siècle et dans la première moitié du xe, les plus grands personnages ne signaient ou faisaient signer dans les actes que leur nom propre Johannes, Martinus, Hugo, Willelmus etc. Il est donc impossible d'établir une filiation, les enfants ne portant pas le même nom que leur père et signant aux mêmes actes sous les noms de Stephanus, Bartholomeus, Rertbotus, Wuichardus etc.

Lorsque les bénéfices (terres, seigneuries ou offices) devinrent héréditaires, beaucoup de seigneurs furent dé-

(1) On doit écrire Sivrieux et non Civrieux, la forme latine étant *Suiriacus*.

Digitized by Google

signés par le nom de leur seigneurie. Contrairement à l'usage qui avait existé à Rome, où les terres recevaient les noms des personnes qui les possédaient, (fundus Cornelianus, fundus Sempronius) ces noms furent presque toujours empruntés, en France, à des villages ou à de vastes domaines. Néanmoins, on trouve épars çà et là des noms de localités qui ont gardé le nom de leurs possesseurs primitifs comme Ainfreville, domaine d'*Amfredus*; *Latiniacus*, domaine de Latinus (Lagnieu), Chateaubriant (Castellum Briantii) Chateauroux (Castellum Rudulphi) etc. Voici quelques noms des premières familles nobles du département du Rhône, à la fin du xe siècle et le premier quart du xie:

Robert de Mont-d'Or 990.
Josbert de Sainte-Consorce 990.
Umfred d'Oingt 1000.
Girin de Dardilly 1010.
Hugues de Sivrieux 1011.
Aymin de Montessuy (à Marcilly) 1025.

Chronologiquement parlant, c'est dans les villes italiennes que l'on voit apparaître les premiers noms de famille. On en rencontre à Venise dans les premières années du xie siècle et bientôt après à Milan, à Rome, à Florence, de même en Espagne ; sur les bord du Rhin, à Cologne, à Bâle, les noms de famille ne furent employés que dans les xiiie et xive siècles. La petite ville de Jever dans le grand duché d'Oldembourg n'avait pas encore des noms de famille en 1826.

Puis viennent la Pologne, le Danemark et la Suède ; ainsi Gustave Wasa, né en 1496, étais fils d'Eric Johenson qui avait pour père Hans Christersson. La Russie paraîtavoir été le dernier état de l'Europe qui ait adopté l'hérédité des noms, jusqu'en 1584, on comptait beaucoup

Digitized by Google

de maisons nobles n'ayant point encore de noms propres. Ce furent les compagnons de Guillaume le Conquérant qui propagèrent, parmi les Anglo-saxons, les noms de famille. L'habitude du double nom était un des signes par lequel la race normande se distinguait de la race anglo-saxonne.

L'évolution onomastique alla toujours en grandissant à partir du XIe siècle. Bientôt les bourgeois des grandes villes adoptèrent l'hérédité des noms pour imiter les nobles ; puis dans les XIIIe et XIVe siècles les gens de métier et les paysans suivirent, mais lentement, l'exemple donné par la bourgeoisie.

L'Annuaire du département du Rhône donne une longue liste de noms, mais d'où viennent-ils ? des quatre points de l'horizon et même de très-loin. Ces noms appartiennent à des dialectes divers, leurs formes ne sont pas analogues, ils ne portent pas l'empreinte du lieu natal, empreinte qui marque les noms de famille dont les propriétaires ont vécu des siècles sur le même coin de terre, suivi les mêmes coutumes, parlé le même patois. Aussi la recherche des vieux noms lyonnais épars çà et là dans les terriers, les chartes, les testaments, nous a paru utile au point de vue philologique et historique. Si les archéologues ont pour habitude de voir dans les noms des grandes cités anciennes et dans les lieux historiques importants des noms topiques de divinité, et disent : *nomina numina*, ne pourrait-on pas dire que les historiens locaux ont le droit de s'écrier, en présence d'une liste très-ancienne et authentique des noms de famille : *nomina lumina*. En effet, les noms de lieu ont servi à dénommer un très-grand nombre de familles et celles-ci en retour ont transporté çà et là leur appellation onomastique et l'ont imposée à des lieux nouveaux

Digitized by Google

qu'elles ont habités, cultivés et le plus souvent défrichés. De tout ceci il résulte qu'une classification raisonnée des noms propres du Lyonnais existant aux XIIIe et XIVe siècles est œuvre utile quoique ardue et monotone mais parfois agréable par les contrastes.

Avant de nous livrer à la nomenclature des nombreuses catégories de noms que nous avons recueillis, il est bon de connaître d'abord les quelques noms qui nous sont parvenus de l'époque Carlovingienne et du commencement de la dynastie des Capétiens.

Le petit cartulaire d'Ainay nous a conservé un grand nombre de noms d'hommes tous propriétaires dans les communes actuelles du Mont-d'Or, surtout à Chasselay, Sivrieux, Lissieu et Marcilly. Naturellement quelques-uns de ces noms des Xe et XIe siècles ont continué d'exister dans les siècles suivants et se trouvent dans les mêmes lieux, inscrits dans les terriers des XIIIe et XIVe siècles à titre de noms patronymiques et forment, par conséquent, la plus ancienne liste des noms de famille du Lyonnais.

Les noms divers pour les quatre communes de Chasselay, Lissieu, Marcilly et Sivrieux, sont au nombre de 463, 76 pour Sivrieux, 91 pour Chasselay, 146 pour Lissieu et 150 pour Marcilly.

En classant les 91 noms de Chasselay, nous trouvons 28 propriétaires du sol paraissant dans les chartes à titre de donateurs, vendeurs ou acheteurs, 42 noms à titre de témoins et 21 noms désignant des épouses filles, pères et jeunes enfants.

Au point de vue onomastique nous voyons que Boson a deux fils qui se nomment Odebon et Aymon, donc trois noms au lieu d'un seul patronymique qui devrait être Boson. De trois fils d'un même père l'un s'appelle Ayrbold, le

Digitized by Google

second Eymin et le troisième Sylvestre. Donc aucune ressource pour dresser chronologiquement les noms de famille. Il faut atteindre la dernière moitié du XIe siècle pour trouver l'embryon d'une telle classification. Nous remarquons qu'au Xe siècle les communes rurales qui nous occupent, étaient plus peuplées que de nos jours. A Marcilly, de 993 à 1016, soit 23 ans de date, l'intervalle d'une génération, nous trouvons 39 noms différents pour Marcilly et 20 également différents pour Montessuy, son hameau.

Comme les noms en eux-mêmes indiquent, par leur orthographe, l'époque et la race d'où ils sortent, nous allons citer, comme exemple, les noms de Marcilly, de 939 à 1016.

993-1016 (23 ans.)

MARCILLY. — Arnulfe-Anselric-Aalon-Antelme-Aribert-Archimbaud-Adalon-Adalfred-Aglier-Aiclairier-*Benoit*-Berold-Eldran-Fulgere-Fulcher-Giroldt-Gislabert-Gitrard-Girin-Gerald-Guigon-Grimold-Girbold-Gerald-Gualtier-Girard-Heribert-Hugon-Othgier-*Ponce*-*Pierre*-Raynold-Ranulfe-Rodolphe-Rotlan-Rotbert-Syrverd-Teutgrim-Viuluse. MONTESSUY : Aloard-Arbert-Avond-Bernard-*Constable*-*Constantin*-Durand-Eymin-Eurard-Guigue-Guichard-Lambert-Marin-Nadal-Otbert-Ponson-Ricolfe-*Silvestre*-Sanbadin-Guandalmar.

Sur cette liste de 59 noms, sept seulement tirent leur origine du latin et représentent des Gallo-Romains, les autres sont germains ou se sont germanisés.

Si nous revenons à l'étude des noms de famille, nous dirons d'après le cartulaire d'Ainay, qu'en accordant à certains noms la faveur d'une descendance probable avec ceux du Xe siècle, vu leur fréquence et leur nombre dans

Digitized by Google

quelques communes du Mont-d'Or, nous pouvons dresser une liste de certains noms du cartulaire, que nous retrouverons plus tard dans le polyptique de saint Paul, (1285) les terriers du XIVe siècle et la collection des testaments. (1309-1350. Ces noms sont, par ordre d'ancienneté, les suivants, de 900 à 950 : Martin-Benoît-Pierre-Cristin-Alard-Albert-Girard. 950 à 1000 : Hugon-Ponson-Loup-Durand-Garin Bermont-Balmont-Fulcher-Constantin-Estier-Reynod-Girin-Berold-Robert-Lyon-Lyonnet-Guichard-Rofelde-Josbert-Avond-Girold-Roland. — 1000-1050 : Justet-Bernard-David-Favre-Archer-Bon-Coinde-Ranchon et Molon.

En définitive, l'étude des cartulaires et des polyptiques d'une date ancienne, est de toute rigueur et de toute utilité, pour l'historien sérieux et le monographe dévoué. Depuis que les Guizot, les Thierry, les Guérard, sont allés chercher la vraie vie de la nation française dans les chartes poudreuses et les cartulaires négligés, la science historique a pris un développement immense autant que véridique. Le temps doit être passé où l'on fait des histoires avec d'autres histoires. Ces travailleurs qui cherchent la gloire ou le lucre, en remplissant des volumes par des copies prises çà et là dans d'autres volumes, ne sont que des compilateurs, et, selon nous, ils ne méritent pas même cette démonstration de politesse qu'on appelle un succès d'estime.

G. DEBOMBOURG.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

LETTRE

AU SUJET DE M. PHILIPPE-AUGUSTE GONIN

L'Arbresle, 22 décembre 1876.

Monsieur,

Je ne sais si je dois accepter la proposition que vous me faites et accéder au désir que vous voulez bien m'exprimer d'écrire une notice biographique sur la vie et les œuvres de mon oncle, M. Philippe-Auguste Gonin. Si, d'une part, je suis à la fois, et flattée de collaborer à une Revue pour laquelle j'ai de vives sympathies, et désireuse de rendre à celui que nous avons perdu un hommage public d'affection et de juste louange, d'autre part je me sens bien novice dans l'art d'écrire ; je n'ai encore essayé que de légers chants, et ma plume, exercée seulement à tourner quelques alexandrins, serait, je le crains, inhabile du moment où je lui demanderais un travail plus sérieux. Je me bornerai donc, monsieur, à vous donner sur le sujet qui nous occupe les renseignements et les détails que je connais.

Monsieur Gonin naquit en 1816; son père aurait désiré lui voir étudier la médecine, mais il avait peu de

Digitized by Google

goût pour cette science ; son imagination ardente lui montrait dans les branches industrielles bien des découvertes à tenter, bien des pas à faire faire aux divers engins et machines que le commerce met en mouvement, et certaines fortunes colossales acquises, rapidement dans l'industrie, le faisaient rêver. C'est donc de ce côté qu'il dirigea ses vues ; c'est dans la fabrication des soieries qu'il passa quarante années de sa vie ; non point une vie calme et paisible comme on pourrait le supposer, mais une vie agitée, inégale, parsemée d'orages violents et de succès inespérés, de chances invraisemblables.

Cependant, le souci des affaires était loin de l'absorber entièrement. En feuilletant les manuscrits qu'il a laissés, nous trouvons diverses pièces dont les dates indiquent que, bien jeune encore, sa vocation littéraire commençait à se révéler. Ce sont des romans, des contes, des comédies ou des satires, soit en vers, soit en prose, le tout assaisonné de fin sel gaulois, et de cette bonhomie railleuse qui était le fond de son caractère ; ou bien des légendes empreintes de la sombre terreur dont les récits de sa grand'mère et de sa vieille bonne avaient frappé son imagination d'enfant. « Dans notre fiévreuse exis-
« tence (écrivait M. Gonin), existence pleine de déceptions
« et de désirs incessants qui chacun, pour stigmate,
« laisse au front une ride de plus, quel est celui de
« nous qui ne s'est parfois abandonné au souvenir d'une
« douce et insoucieuse enfance ? Heures légères et trop
« courtes qui, par une cruelle antithèse, font trouver la
« réalité si sombre et si triste. Et dans ces pensées ré-
« trospectives, la souvenance des longs récits écoutés
« ardemment aux veillées d'hiver tient une large place.
« Joyeux, on se préparait alors à frémir, à avoir bien
« peur lorsque la vieille bonne pressée, obsédée, voulait

Digitized by Google

« bien dire un de ces contes qu'elle savait par milliers, « contes fantastiques s'il en fut, et dont les diables, les « follets et les lutins étaient les héros de rigueur. A « mesure que le récit avançait, comme nous nous re- « joignions peureux et tremblants autour de la narratrice « que l'effroi gagnait aussi ; et lorsque le glas de la « péripétie allait sonner, sa voix le cadençait, le gros- « sissait pour y préparer son auditoire, frissonnant « de peur tout autant que nous, mais fière de l'effet pro- « duit. Souvent, encore aujourd'hui, je crois entendre les « contes sataniques de Claudine ou le récit de scènes « non moins infernales que me faisait mon aïeule. Je la « vois encore assise dans son large fauteuil, près de « l'âtre, tandis qu'agenouillé sur un tabouret à ses « pieds, la tête et les coudes appuyés sur ses genoux, « je l'écoutais avec avidité.

« Tantôt c'était mon grand-père, porté sur la liste « fatale du tribunal révolutionnaire et se cachant dans « les bois ; tantôt c'étaient les mitraillades de Lyon où « elle avait des parents, des amis qu'elle vit marcher au « supplice, au milieu d'un grand nombre d'autres victi- » mes ; tantôt c'étaient de hideuses orgies dans l'en- « ceinte de l'église de notre petite ville, orgies écheve- « lées de faunes et de bacchantes. Tantôt c'étaient de « lugubres histoires dont la dramatique horreur me « frappait d'épouvante. Que de nuits il m'en sembla voir « les acteurs surgir, se tordre et râler auprès de mon « chevet ! »

Pourtant, le plus souvent, le sombre, le dramatique. cédait le pas au piquant, au gracieux. M. Gonin composa plusieurs comédies destinées à être jouées en famille. Sa verve railleuse s'exerçait particulièrement aux dépens de

Digitized by Google

notre sexe, auquel il n'épargnait pas les coups d'épingles. Parfois il lui reproche d'être médisant :

« Quand d'une femme jolie,
« Gentes dames, vous parlez,
« Vous avez la perfidie
« De jeter la flatterie
« Puis, hélas! vous ajoutez
« A la suite des louanges
« Un mot perfide et méchant.
« Celle qui semblait aux anges,
« Par ce mot semble à Satan. »

Il ne pense pas que la vie soit possible entre deux époux tous deux spirituels :

« Il faut aux dames de mérite,
« Il faut toujours de sots maris. »

Et un peu plus loin, madame X dit à son mari :

« Votre esprit saurait me contraindre
A quelquefois vous obéir,
C'est, monsieur, pour ne pas vous craindre,
Que sot on a su vous choisir. »

L'auteur ne manquait pourtant pas de courtoisie ; c'est ce qu'attestent une foule de sonnets, d'acrostiches, de madrigaux. J'en cite un entre cent ;

A MADEMOISELLE X.....

S'il fallait adjuger la pomme
A quelque brêloise beauté,
Soyez bien sûre que tout homme
Vous donnerait la primauté.

Digitized by Google

Et moi qui ne suis qu'un ours et un ours mal léché, je n'aurais pas, hélas, le droit de vous l'offrir :

« On voit peu d'ours flatteurs ;
Dans le siècle où nous sommes,
Ils sont comme les hommes
De méchants persifleurs.

Je veux de leur espèce
Un peu me distinguer... . »

. . . . . .

On le voit, les louanges font contrepoids aux critiques ; et il fait si bon rire un peu, aux dépens d'autrui, surtout si on le fait sans fiel. Au reste, la plupart de ces pièces, ont été écrites autour de 1830, à cette époque frondeuse et mordante qui ne respectait rien, qui chansonnait le roi et ses ministres, le prêtre et le magistrat ; il ne faut donc pas être surpris si, parfois, M. Gonin a suivi le courant.

L'idée politique trouve peu de place dans les œuvres de M. Gonin ; probablement il eut, comme tout jeune homme, de ces heures fiévreuses où l'on rêve le règne de *la liberté* et la *chute des tyrans ;* mais s'il eut de ces illusions-là, elles durèrent peu, c'est ce qu'attestent les vers suivants datés du Texas (1842) :

« Vous qui toujours rêvez de républiques
Sans les connaître, autrement qu'en projet,
Chauds partisans de ces Etats antiques,
Vous qu'épouvante un pauvre mot : sujet,
Eh venez donc aux plaines d'Amérique
Etudier ces villes, ces forêts,
Ces citoyens... et, si leur foi punique,
Leurs démêlés, leurs forums, leurs congrès,
Ler impudeur et leur vices iniques
Et bien souvent leurs crimes, leurs forfaits,

Digitized by Google

Ne calment pas vos rêves utopiques,
Je vous déclare insensés pour jamais. »

Une grande pensée qui s'affirme souvent dans les ouvrages de M. Gonin et même dans ses premiers essais de jeunesse, c'est une sincère et profonde affection pour son pays. Ce fut ce sentiment qui le porta à entreprendre le long et patient travail de la *Monographie de l'Arbresle*. Que de laborieuses recherches, que de voyages, de fatigues, pour établir et coordonner l'histoire de notre petite ville depuis ces siècles reculés où il croit retrouver son berceau ; que de vieux manuscrits il lui a fallu déchiffrer ! Que d'archives il a dû fouiller !

Que d'auteurs il a consultés. Ce fut pendant vingt ans sa plus chère occupation. Bien que ses recherches aient été fructueuses, en plusieurs circonstances, les documents lui font défaut ; il ne peut s'appuyer que sur des hypothèses, il l'avoue tristement : « Nous ne pouvons guère savoir, dit-il, que par des généralités sur la Ségusie, quelle fut l'existence du Burg antique, du Kaïr d'Arbresle, quelles furent la condition, les mœurs de ses habitants aux diverses phases de son histoire ignorée. Quels ont donc été ses jours tranquilles et, par suite, d'un bonheur relatif, les péripéties de sa vie collective dans ce pays accidenté et si souvent ravagé ? Qui le dira jamais aux petits-fils des anciens Gallo-Keltes du Kaïr Arbreslois ? Pour ceux qui, comme nous, ont reporté une grande part de leurs affections sur leur contrée natale, leur mère, qui lui ont voué un culte filial, ces souvenirs qui auraient tant d'attraits sont perdus pour toujours ! De ce vieux clan enfoui dans les monts de la province Ségusiave, avec des voies nécessairement difficiles par tactique et par défaut de besoin, avec une importance si minime dans la famille des Gaules, lorsque son existence

Digitized by Google

ne se rattachait sans doute à aucun des grands faits de l'histoire connue, qui donc aurait conservé la souvenance, quand tant de grandes cités antiques n'ont elles-mêmes pas d'histoire ? Les bardes de Chambard n'ont pas laissé dans la mémoire de bardit traduit dans les langues ultérieures et les monuments du culte druidique ont été détruits ! »

M. Gonin avait certainement un goût très-vif pour les sciences ethnographiques et archéologiques, mais ce qui l'encouragea le plus au travail ce fut l'amour du sol natal. Il se sentait fier et heureux d'assigner à son pays une place dans l'histoire et d'ajouter à ses armoiries un fleuron de plus ; une noble et antique origine.

Hélas ! le temps ne lui a pas permis d'achever son œuvre ! Le deuxième volume de la *Monographie de l'Arbresle* ainsi qu'un *Voyage autour des montagnes du Lyonnais*, ouvrage où reparaît la gaîté railleuse des premières années, n'ont pas encore vu le jour. La mort l'a ravi à l'affection de sa famille, alors que sa vie se faisant calme et tranquille lui permettait de consacrer de nombreux loisirs à ses chères études. Les matériaux étaient prêts pour l'achèvement de son œuvre ; le grain était dans la terre, il n'y avait plus qu'à attendre le jour de la moisson. Ses manuscrits seront-ils publiés un jour ? Une autre plume que la sienne viendra-t-elle achever ces pages que la mort vient de refermer ? Nous l'espérons, et pour la mémoire de celui que nous pleurons, et pour tous ceux qui, comme lui, ont donné une partie de leur cœur à ce beau pays du Lyonnais dont il a raconté avec tant de charmes les vicissitudes et les grandeurs.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma haute considération.

Marguerite GONIN.

Digitized by Google

CAILHAVA

BIBLIOPHILE LYONNAIS [1]

(Esquisse)

La bibliothèque de M. Cailhava, moins considérable, moins importante, mais presque aussi précieuse et, aussi belle que cette dernière (2), rivalisait de près avec elle, et en sortant de l'une, on pouvait encore admirer et rêver en présence de l'autre. Aussi riche, plus riche peut-être en éditions lyonnaises des XVe et XVIe siècles, elle avait aussi des raretés qu'on eût vainement cherchées ailleurs, des unités inconnues aux plus fins dépisteurs, des reliures qui, comme celles de Grolier, faisaient l'admiration ou le désespoir des connaisseurs. Comment choisir dans ce brillant écrin, dont les bijoux valaient plus, dans l'estime des bibliophiles, que les pierreries et les perles de l'Asie?

En voici quelques-uns que nous sommes heureux de faire passer sous les yeux de nos lecteurs, et peut-être n'avons-nous pas su indiquer les plus précieux; qu'on juge de l'ensemble par ces échantillons si variés; ou plutôt, représentez-vous l'heureux propriétaire, prenant lui-

(1) Voir la précédente livraison.
(2) Celle de M. Yemeniz.

Digitized by Google

même au hasard et vous tendant, avec son fin sourire, à mesure qu'ils se présentent sous ses doigts, ces livres merveilleux qu'il accompagne d'une histoire ou d'un commentaire.

Voyez; vous avez entre les mains :

Recognitio Veteris Testamenti ad hebraicam veritatem collata, etc. *Venetiis*, in Ædibus Aldi et Andreæ soceri. MDXXIX, in-4, cuir de Russie.

Très-bel exemplaire, d'un livre de toute rareté, dit M. Techener. Et ici, nous commencerons à déclarer que, dans nos appréciations, nous nous servirons des annotations de MM. Techener et Duplessis, deux maîtres dans la science; il nous serait difficile, M. Cailhava n'étant plus, de trouver deux guides plus sagaces et plus sûrs.

D. Erasmi Roterodami Paraphrasis in Novum Testamentum. *Basileæ*, Frobenius, 1541, 2 vol. in-fol., veau à compartiments.

Splendide exemplaire de Grolier, avec la devise : *Grollerii et Amicorum.*

« Les bibliothèques publiques, en France, possèdent cent Grolier, dont 64 pour la part de la Bibliothèque impériale, 14 pour Sainte-Geneviève, 6 pour l'Arsenal; les autres, soit à Paris, soit en province, n'en possèdent qu'un ou deux exemplaires. Seule, la Bibliothèque de la ville de Lyon est privilégiée, et c'est justice ; elle a en partage quatre Grolier. Le plus important est le *Cœlius Rhodiginus, lectiones antiquæ*, libri xvii, Venise, Alde, 1516, in fol., édition dédiée par les Alde à Grolier, qu'ils qualifient de *Vir præcellens.* »

Raoul de Cazenove. *Notes sur deux Bibliophiles lyonnais*, Lyon, Vingtrinier, 1867, in-8, 51 pp.

« Le long séjour que Grolier fit en Italie eut une incontestable influence sur le goût qui a présidé à leur confection; le goût, disons-nous, plus que la richesse et l'éclat, car à en juger par les très-beaux fac-simile exécutés par Pilinski, en couleur rehaussée d'or qui décorent les *Recherches sur Grolier*, l'ornementation en était d'une sobre élégance et les teintes des compartiments coloriés et des fonds, plutôt sombres que brillants. Voici, d'après M. Le Roux de Lincy, les caractères généraux des reliures faites pour Grolier : « Généralement en

Digitized by Google

veau fauve ou en maroquin pour les livres les plus précieux; les peaux en sont très-écrasées. Le dos, presque toujours sans ornement, est à cinq ou six nerfs; la garde qui recouvre la reliure intérieurement est ordinairement en vélin. Le corps d'ouvrage ne manque pas de solidité. On trouve, au commencement et à la fin du volume, quatre, cinq, et même six feuillets de garde, dont le troisième est en vélin. Des ornements variés, d'un goût toujours très-pur et très-délicat, enrichissent les deux plats du volume. Il y a beaucoup de finesse et d'art dans la manière dont s'ajustent et s'entrelacent ces compartiments nombreux, tantôt or et noirs, tantôt verts, noirs et or, sur fond brun, mais plus volontiers à ornements très-variés en or, avec filets et enroulements de même sur fond vert. Tous ces compartiments, tous ces dessins, s'agencent avec une grâce infinie, sans jamais se contrarier les uns les autres. Les compartiments sont toujours combinés de manière à former, au milieu de chaque plat du volume, soit un carré, soit un losange, soit un écusson. C'est là que se trouvent inscrits, sur le plat recto, le titre de l'ouvrage; sur le verso, cette devise favorite de Jean Grolier : *Portio mea, Domine, sit in terrâ viventium.* Au bas du plat recto, généralement entre les filets qui forment encadrement, on lit : *Io Grolierii et amicorum.* Le titre, le nom et la devise sont toujours imprimés avec des lettres d'or, en beaux caractères romains, que le trésorier des finances avait fait faire à son usage. » M. Le Roux de Lincy estime que ces lettres sont celles que fit, vers 1523, le célèbre Geoffroi Tory, peintre, graveur et imprimeur royal, sous François Ier, pour le trésorier Grolier, « amateur de bonnes lettres et de tous les personnages savants. »

Raoul de Cazenove, *loco citato.*

« *Le trésorier de Milan*, comme on l'appela longtemps, était des mieux préparés au commerce des lettrés italiens. Ceux-ci admiraient en lui la réunion des plus rares qualités de l'esprit, et éprouvèrent plus d'une fois les généreuses qualités de son cœur. — Pendant cinquante ans, dit Pernetti, Grolier fut regardé comme le Mécène universel. — Aussi ne s'étonne-t-on plus de ce concert d'éloges et de ces dédicaces si nombreuses, qu'Erasme a pu dire que le nom de Grolier se trouvait à la tête de tous les livres qu'on imprimait de son temps. »

Raoul de Cazenove, *loco citato.*

On sait que M. Coste avait, dans sa splendide bibliothèque, onze volumes de Grolier, c'est-à-dire trois fois plus que la ville de Lyon

Digitized by Google

et un dixième, à lui tout seul, de ce que possédait la France entière C'était une richesse que plus d'un souverain pouvait lui envier.

PRÆCES PIÆ, in-8, mar. puce, fil. tr. d. (*Kœhler.*)

Très-beau manuscrit sur vélin du XVe siècle, orné de vingt grandes miniatures. Encadrements, arabesques et médaillons, or et couleur, à chaque page. Quatre-vingts feuillets. Vendu 526 francs.

Ce manuscrit a cela de singulier que le calendrier est écrit sur un fond or, rouge, bleu et noir. Chaque entourage est formé des plus gracieuses miniatures.

HEURES A L'USAIGE DE ROMME, pour Gillet Hardouin, libraire, demeurant à Paris. (A la fin): Ces présentes heures...ont été achevées à Paris, le 23e jour de novembre, l'an 1503; in-4, goth., fig. s. bois, encadrements, mar. rouge, fil. tr. dor., ciselée. (*Kœhler.*)

Exemplaire magnifique, avec toutes marges et la tranche ciselée de la première reliure.

HEURES A L'USAIGE DE ROMME, imprimées à Paris, pour Germain Hardouin, s. d., in-8, mar. rouge, tr. dor.; riche reliure ancienne avec armes. Chiffre PP, surmonté d'une couronne ducale.

Exemplaire superbe et parfait de conservation, imprimé sur vélin, avec quinze grandes miniatures et dix-huit petites, coloriées avec beaucoup de goût en or et en couleur.

GRADUALE ORDINIS CARTUSIENSIS. *Parisiis*, Chaudière, 1578, pet. in-fol. rel, en bois. — Exemplaire d'une beauté hors ligne, imprimé sur vélin, avec plain chant noté.

Outre le luxe de l'impression, ce volume est remarquable par un grand nombre de lettres initiales ornées et coloriées.

LACTANTII OPERA cum præfatione Joa. Andreæ. (A la fin): Presens Lactantii Firmiani preclarum opus... est consommatum per Udalricum Gallum alamanum et Symonem Nicolai de Luca, anno Domini MCCCCLXXIIII dei vero XII mensis februarii. Pontificatu vero Sixti divina Providentia pape quarti, anno ejus tertio.

In fol. de 257 feuillets, y compris le registre, sans signat. ni réclame, cuir de Russie, tr. d. (*Kœhler*).

SANCTI EPHREM SERMONES, impressum Florentiæ per Anto-

Digitized by Google

nium Bartholomei Mischromini, M. CCCCLXXXI, augusti XXIII. V. fauve antique à la Dusseuil, tr. d. *Kœhler*.

In-fol. de 88 feuillets non-chiffrés, signé A. I. jusqu'à L.IIII, plus un premier feuillet contenant la table au recto.

Edition princeps. Très-bel exemplaire, avec initiales ornées.

A L'HONNEUR DE DIEU et de sa benoite mere est imprime le livre pour l'homme... et a esté imprime à Lyon sur le Rosne : et requiert bien : avec privilége : a la requeste et despens de Claude Daulphin.

Et ainsy est fini et accompli le livre des creatures ou le livre de lhomme pour lequel sont crees les autres creatures, compile par reverend Raymond... nouvellement imprime a Lyon par Bernard escuyer aux despens de Claude Daulphin... et fut acheve le VII iour du mois de decembre Mil. CCCCC. et XIX in-fol. goth. v. br.

Traduction rare d'un ouvrage autrefois fort célèbre qui avait attiré l'attention de Montaigne. Techener lui donne la date de 1419, ce qui est beaucoup. M. Monfalcon le cite dans son *Nouveau Spon*, il n'est mentionné ni par Pericaud ni par Brunet.

ENCOMIUM TRIUM MARIARUM. — Venundatus a Jodoco Badio et Galeoto a Pratis. (*Parisiis*, 1529) in-4, fig. sur bois, mar. vert à la Dusseuil, tr. dor. (*Kœhler*).

Très-bel exemplaire d'un livre excessivement rare et remarquable par les vingt-cinq figures sur bois dont il est orné. Chaque page de l'office est entourée d'arabesques et de petits tableaux formant diverses suites des figures de la Bible, avec l'explication. Toute cette partie est en caractères gothiques, les deux autres sont en caractères romains.

CY COMMENCE LE MYROUER DE LAME. in-4, goth, de 50 feuillets sans chiffres, signatures, ni réclames. mar. cramoisi, dos et coins sur plats à petits fers, tr. dor. Belle reliure de Duru.

Magnifique exemplaire d'un livre des plus rares. Celui-ci diffère de celui décrit dans le *Manuel du Libraire*, de Brunet, tome III, p. 404.

SONGE DU VERGIER, ou la disputation du clerc et du chevalier. Lyon, imprimé par Jacques Maillet, 1491, 21 j. de mars, gd. in-fol. ant. (*Kœhler*).

Exemplaire de la plus grande beauté.

Digitized by Google

MARGARITA PHILOSOPHICA. *Friburgi*, Joannes Schotus, 1504, in-4, fig. mar. vert, tr. d. (*Kœhler*).

Livre aussi rare que singulier, bel exemplaire, les figures admirablement coloriées et de la plus parfaite conservation, ancienne musique.

LE GRAND BOECE DE CONSOLATION, imprimé à Paris, pour Antoine Verard le XIXe jour du moys daoust, MCCCCIIIIXX et XIII, in-fol. goth. à 2 col, six miniatures peintes, or et couleur, mar. rouge, doublé à la Dusseuil, tr. dor.

Magnifique exemplaire imprimé sur vélin par Vérard et orné de superbes peintures.

Les enchères ont fait monter ce livre à 1.921 francs.

DIALOGUE de la vie et de la mort, composé en toscan par maistre Innocent Ringhiere, nouvellement traduit en françoys par Jean Louveau, recteur de Chastillon de Dombes. *Lyon*, imprimerie de Robert Granjon, 1558, in-8, *caractères de civilité*, mar. vert, à comp. tr. ciselée.

— Riche reliure ancienne, presque entièrement dorée sur les plats. Bel. ex. réglé. On sait que Robert Granjon, imprimeur à Paris, vint s'établir à Lyon, où il inventa, en 1557, « la *lettre françoyse* mise en impression, laquelle semble proprement escriture à la main » . Ce livre est donc une de ses premières œuvres encaractères de civilité.

PREMIER LIVRE de Gaspard de Saillans, gentilhomme, citoyen de Valance, en Dauphiné. Lyon, Jaques de la Planche, 1569. in-8, mar. rouge, double fil. d. s. tr.

Du Verdier a prétendu que deux autres parties avaient été imprimées à Lyon, chez Jean d'Ogerolles, en 1575, mais jusqu'ici personne ne les a vues.

Cette première partie, d'une rareté extrême est le récit très-naïf et très circonstancié de tous les faits qui se rapportent au mariage de l'auteur avec Mademoiselle Louise de Bourges. Rien de bizarre et d'original comme la manière dont il a entremêlé son récit d'observations, de maximes et de sentences qu'on est surpris d'y rencontrer.

LA VRAIE FORME de bien et heureusement régir et gouverner un royaume. A *Monseigneur de Mandelot, gouverneur*

Digitized by Google

du Lyonnois, par François de Saint-Thomas. *Lyon*, pour Jean Saugrain, Commis, 1569, pet. in-8 v. br. fil. d. s. tr. (*Kœhler*).

Très-joli exemplaire d'un livre peu commun et peu connu.

Discorsi di nicolo machiavelli firentino, sopra la prima deca di Tito Livio, con somma diligenza ristampati. Aldus, 1540, à la fin : *in Venegia, nell anno* M. DXL. in-8, veau à comp. avec la signature de Ballesdens.

Un des bijoux de la bibliothèque Cailhava, exemplaire magnifique, avec les initiales en or, et revêtu d'une reliure Grolier de la plus belle conservation. Sur le premier des plats est la célèbre inscription : *Io Grolierii et amicorum* ; sur le second, la devise non moins connue : *Portio mea, Domine, sit in terra viventium.*

Si le nom de Grolier donne tant de prix au moindre ouvrage, que diront les bibliophiles d'un volume qui ne se recommande pas moins par le nom de l'auteur et par son impression que par son habit splendide d'une élégance d'artiste et d'une richesse royale ? Que dire d'un amateur qui possède pareils joyaux dans son écrin ?

« Les reliures que M. Yemeniz a fait exécuter par les Bauzonnet, les Trautz, les Niédrée, les Simier, les Touvenin, les Capé, les Kœhler, les Duru, les Bruyère, sont les dignes filles de celles que le trésorier Grolier confia à des artistes malheureusement restés inconnus. Les filles, disons nous, et non pas les sœurs, car si nos impressions sont exactes quels que soient la perfection, l'élégance, le goût avec lesquels les relieurs que nous venons de citer ont su décorer les livres confiés à leurs soins, à diverses époques, nul artiste moderne n'a pu surpasser les finesses élégantes de l'ornementation délicate qui caractérise les reliures exécutées au seizième siècle pour Grolier. »

Raoul de Gazenove. *Notes sur deux bibliophiles lyonnais.* Lyon, Vingtrinier, 1867, in-8, 51 pp.

« Les bibliothèques remarquables de Paris et de la province, disait le célèbre bibliophile Jacques-Auguste de Thou, n'ont rien de plus beau que les livres provenant de celle de Grolier. »

Celui-ci n'est allé cependant qu'à 625 fr.

L'orloge des princes. On les vend à Paris; en la grande sale du palais, par Galiot-Dupré, 1540. pet. in-fol. veau ant. petits fers, tr. d. reliure ancienne à la Grolier, très-remarquable.

Digitized by Google

EXPLICIT PRAGMATICA SANCTIO Deo gratias, amen. Petit in-4, goth. de 38 feuillets, sans sign. ni récl. v. br. fil. tr. d. (*Kœhler*).

Edition de la fin du XVe siècle, sortie des presses de Vienne en Dauphiné.

VALLO ; livre contenant les appertenances aux Capitaines pour retenir et fortifier une Cité. Imprimé à Lyon, par Jacques Moderne de Pinguento, MDXIX, pet. in-8, goth. fig.

Cette traduction très-rare d'un livre italien rarissime, dû à la plume de G. B. del la Valle di Venafro, est curieuse par les figures nombreuses dont elle est ornée, les détails stratégiques et militaires contenus dans les trois premiers livres, et les questions agitées dans le quatrième concernant le point d'honneur.

Les règles à suivre entre militaires dans les relations de la vie et jusque dans les querelles et les discussions, offrent des détails aussi précieux que piquants.

LA MANIÈRE DE ENTER et planter en jardins plusieurs choses bien estranges, S. D. (Vers 1500) in-4. goth. à longues lignes, quatre feuillets non chiffrés, d. rel. cuir de Russie, tr. d.

Petit traité excessivement rare ou plutôt presque inconnu, qui mérite à tous égards l'attention des amateurs et des curieux.

CORNELII CELSI de medicina liber incipit. (A la fin) *Cornelii Celsi de medicina liber finit, Florentiæ*, a Nicolao impressus anno salutis MCCCCLXXVIII. mar. vert, tr. d. (*Derome*).

Huit feuillets pour la table et l'épître à Fontius, au verso du 8e; sig. A 1. A 4. Le texte commence ensuite au 9e feuillet, sans signature, ainsi que les quatre suivants, au 14e feuillet, commence la sign. A 1, A 2, de quatre feuillets, jusqu'à IIII qui n'en a que quatre et non pas cinq, comme le dit le *Manuel du Libraire* de Brunet.

Perle précieuse, magnifique exemplaire, avec les initiales peintes en or.

PROBLÈMES D'ARISTOTE et autres filozofes et médecins selon la composition du corps humain, avec ceux de Marc An-

Digitized by Google

toine Zimara, *à Lion*, par Jan de Tournes, 1554, in-8, mar. vert ant. tr. d. fil. *(Bauzonnet)*.

On ne sera pas étonné que le plus illustre de nos relieurs ait consacré son talent si connu à l'embellissement de l'œuvre du célèbre imprimeur lyonnais.

PLATINE EN FRANÇOYS, très-utile et nécessaire pour le corps humain... (A la fin) augmenté... par messire Desdier Christol... *et imprimé à Lyon*, par Françoys Fradin, près Nostre Dame de Confort, l'an mil cinq cens et cinq. in fol. goth. à 2 col. v. fauve, fil. tr. de *(Kœhler)*.

On sait que pour les veaux fauves, Kœhler n'a pas de rival.

LES REMÈDES ET MÉDECINES très utilles et prouffitables por guarir tous chevaulx et bestes chevalines. Sans lieu ni date, in 4, goth. longues lignes, douze feuillets non chiffrés, d. rel. cuir de Russie, tête dorée.

Excessivement rare.

AD INVENIENDUM NOVAM LUNAM et Festa mobilia, liber perutilis, incipiendo ab anno Domini 1491, usque ad annum 1550. in-4 S. D. goth. mar. vert antique, filets, *non rogné (Duru)*

Traité précieux par son extrême rareté, curieux parce que le fer ne l'a pas touché.

EPHEMERIDES OCTAVÆ SPHERÆ auctore Ponto Tyardeo Bissiano. Lugduni, apud Joan. Tornoesium, 1562, in-fol. mar. citron.

Bel exemplaire aux armes de de Thou.

Ponthus de Thiard, évêque de Chalon-sur-Saône, et l'un des poètes composant la *Pléiade* de Ronsard, est né vers 1521, dans le Mâconnais ; il est presque regardé comme un compatriote par les Lyonnais.

METHODIUS PRIMUM OLYMPIADE, et postea Tyri civitatum episcopus... qui cum eruditus esset vir, multa addidit documenta et præsertim de mundi creatione in carcere revelata. Finit Basilee per Michaelem Furter, opera et vigilantia Sebastiani Brant, anno 1498, nonis januariis.

Digitized by Google

Livre extrêmement rare, attribué sans fondement à Méthodius, évêque et martyr du IVe siècle, et qui a été sans doute fabriqué vers le XVe siècle dans un temps où on avait un grand amour pour les prophéties qui faisaient espérer au monde inquiet un avenir meilleur que le présent.

Cet ouvrage est curieux surtout par les figures gravées sur bois dont il est illustré et qui se font tout autant remarquer par leur nombre que par leur singularité.

SPECULUM NATURALIS cœlestis et propheticæ visionis, omnium calamitatum.... quæ super omnes status, stirpes et nationes christiane reipublicæ... subjectæ sunt.

(Auct. Josepho Grunpeckh). In fine : impressum Nurnberge per me Georgium Stuchs civem Nurnbergen, anno MDVIII septimo kalendas novembris. In-fol. de 18 f. caract. romains. fig. (*Bauzonnet*).

Ouvrage bizarre, décoré de figures gravées sur bois d'une fantaisie incroyable. Extrêmement rare comme toutes les productions de ce visionnaire qui fut prêtre, astrologue, médecin et secrétaire de l'empereur Maximilien.

LA GRANDE ET VRAYE PRONOSTICATION ou révélation que Dieu révéla au prophète Esdras, translatée de hebreu en françoys, par un astrologue nommé Samuel. *(Sans aucune indication)*. In-16 goth. de 4 feuill. mar. bl. *(Bauzonnet)*.

Cette petite curiosité a dû être imprimée à Lyon vers 1530. Rarissime, peu de publications de ce genre ayant échappé à la destruction.

THESAURUS AMICORUM. Sans lieu, ni date, ni nom d'imprimeur, in-8 mar. vert, compt, et coins, tr. d. élégante reliure de Koehler, à l'imitation des reliures anciennes.

Ce volume, peut-être unique, contient les entourages variés et les encadrements du célèbre imprimeur Jean de Tournes, tirés in-8, sans aucun texte ; il est d'une superbe conservation et les épreuves sont de toute beauté. Il est à croire que de Tournes avait fait tirer quelques exemplaires de ces entourages pour en faire un de ces albums, si à la mode en Allemagne, sur lesquels on écrit une pensée ou des vers qui restent comme un souvenir. Nous pensons que c'est par une erreur profonde que Techener a dit que ce livre était ainsi dénommé

Digitized by Google

parce que l'illustre imprimeur voulait le donner en cadeau à ses amis.

La grant danse macabre des hommes et femmes.... (A la fin) : Cy finist la danse macabre.... Imprimé à Lyon sur le Rosne par Claude Nourry, le dernier iour daoust mil cinq cens et ung. In fol. fig. sur bois de 32 feuillets non chiffrés, signé A jusqu'à G, par cahiers de six feuillets excepté E et G qui n'ont que quatre feuillets. — Maroquin vert, à la *Dusseuil* doublé de mar. rouge, large dentelle composée. Superbe reliure de Koehler.

Magnifique exemplaire avec témoins. Vendu 520 fr.

Les simulachres et historiées faces de la mort, autant elegamment pourtraictes que artificiellement imaginées. A Lyon, soubs lescu de Coloigne, 1538, pet. in-4, mar. noir, tr. dor. à la janséniste (*Kœhler*).

Très-rare et très-bel exemplaire. On sait que l'*Ecu de Cologne* était l'enseigne de la célèbre maison de Treschel.

Solitaire second ou prose de la musique, (par Pontus de Thiard) Lion, J. de Tournes, 1555, in-4, de 160 p. plus une grande planche et 8 feuillets non chiffrés ; imprimé en lettres italiques, mar. rouge, doubl. fil. dor. s. tr. (*Kœhler*).

Traité sur la musique et qui n'est point la suite de *Solitaire premier*, du même auteur.

Octo principia... (A la fin) : Expliciunt octo principia grammatice : Lugduni impressa P. Petrum Mareschal et Barnabam Chaussard, sine anno, in-16, de quatre f. v. br. tr. d. (*Kœhler*).

Ce petit volume précieux et rare est tout à fait dans le genre des anciens *Donats* imprimés en Hollande dont il est une copie ; on peut le faire remonter aux premières années du XVIe siècle.

Marci Tullii Ciceronis ad Herennium rhetoricorum novorum liber primus incipit. A la fin, quatre vers :

Emendata manu sunt exemplaria docta
Omni boni : quem dat utraque lingua patrum.
Hæc eadem Jenson veneta Nicolaus in urbe
Formavit : Mauro sub duce Christoforo.

Digitized by Google

Marci Tullii Ciceronis oratoris clarissimi rhetoricorum veterum MCCCCLXX. Liber ultimus feliciter explicit.

La première partie a 68 feuillets, la deuxième 70, en tout 138 feuillets, sans signatures ni réclames, in-fol. mar. lie de vin, plats encadrés, tr. do. (*Kœhler*).

C'est par erreur que M. Dibdin n'a compté que 137 feuillets. Exemplaire grandes marges, avec lettres peintes et bordure au premier feuillet.

Oratoriæ artis epitomata... oratoriæ institutiones : ex veterum instituto : per Jacobum Publicium : ad Cyrillum cæsarem faustissimum delectæ. (A la fin) : Erhardus Ratdolff augustensis, 1482, pridie calend. decembris impressit Venetiis. In-4, goth. à longues lignes, mar. vert à la Dusseuil, tr. dorée. (*Kœhler*).

Magnifique exemplaire d'un livre rare et curieux. Il se compose de 68 feuillets non chiffrés, divisés en deux parties. Première partie : 38 feuillets ; deuxième partie 30 feuillets. Figures curieuses.

M. Brunet se trompe en ne lui donnant que 66 feuillets.

Voir Leber, cat. t. 1er p. 191.

Oraison ou epistre de M. Tulle Ciceron à Octave, depuis surnommé Auguste Cæsar, tournée en françois. Vers de Corneil Sévère, poëte romain, sur la mort de Ciceron. *On les vend à Lyon, en la rue Mercière, par Pierre de Tours.* 1542, in-8, goth. mar. rouge, fil. tr. dor. (*Bauzonnet*).

Ouvrage admirablement bien conservé ; pièce rarissime imprimée avec les caractères du *Lyon marchant.* Superbe reliure, digne de ce livre précieux.

Horatii opera omnia. Hoc opus Horatii impressum est opera et impensis Philippi Lavaguiæ, civis mediolanensis, anno a natali christian. MCCCCLXXII. Tertio kal. maii. In-fol. de 120 f. non chiffrés, sign. A. 1 P. 4, plus un feuillet à la fin contenant le registre. In-fol. mar. bleu, riches compartiments pleins, dorés ; doublé de mar. rouge, dent. tr. dorée (*Muller*).

Un des plus splendides volumes de la collection.

Mortilogus F. Conradi Reitterii nordlingensis prioris

Digitized by Google

monasterii Cæsariensis. (A la fin): *Finit feliciter per Erhardum Onglin et Georgium Nadler Augusteen,* IIII *ydus februarii anno quingentesimo octavo,* in-4, fig. mar. violet, fil. tr. d. (*Kœhler*).

Splendide exemplaire d'un livre de la plus grande rareté. Le texte qui se compose d'odes et d'épitaphes, est des plus singuliers. La première ode est consacrée à la sainte Vierge et lui demande d'être préservé *de morbo gallico.* Les figures sur bois rappellent celles des fameuses Danses des morts.

La nef des folz du monde (à la fin) cy finist la nef des folz du monde. Premièrement composé en aleman par maistre Sebastian Brant, consecutivement daleman en latin, rédigée par maistre Jacques Locher. Revue par ledit Brant et de nouvel translatée de latin en francoys et *imprimee pour maistre Jehan* Philippes Man Stener et Geoffroy de Marnef, libraires de Paris, l'an de grace MCCCCXCVII. in-fol. goth. à deux col. fig. (en vers) mar. vert, fil. tr. dorée (*Kœhler*).

Exemplaire de la plus grande beauté.

Brandt. La nef des folz du monde, avec plusieurs satires et additions nouvellement ajouteez par le translateur. Cy finist la nef des fols. Imprimé à Lyon sur le Rosne par maistre Guillaume Balsarin, le XVII de novembre en lan de grace Mil.CCCC.XCIX. In-fol. goth. fig. de 82 feuillets, non compris le dernier feuillet de table, mar. (*Kœhler*)

Jurisprudentia a primo et divino sui ortu, ad nobilem Biturigum academiam deducta. *Lugduni, ad Sagitarii signum,* 1554 in-4. lettres italiques, fig. sur bois, mar. bleu, tr. dorées, très-riche reliure à compartiments, chef-d'œuvre de Kœhler.

Petit poème illustré d'admirables gravures sur bois. Ouvrage de toute rareté.

Cy commance le romant de la rose ou tout l'art d'amours est enclose. (A la fin) *C'est la fin du romant de la rose ou tout lart damours est enclose.* In-fol. goth. à deux col. fig. sur bois. 149 feuillets sign. de A2 à TIII, 41 lignes à la page, un

Digitized by Google

premier feuillet blanc avec une seule ligne de texte, mar. rouge avec plats encadrés, tr. dorée.

Précieuse édition, imprimée à Lyon par Guillaume Leroy, avec les mêmes caractères que le *Doctrinal de Sapience* ; elle passe pour la première de ce poème. (V. Brunet, t. II, p. 321). M. Brunet fait erreur en l'annonçant signée A3. C'est bien A2. C'est probablement cette même édition décrite chez La Vallière, N° 2743, annoncée avec titre et 150 feuillets. Ce bel exemplaire, de la plus belle conservation, a obtenu tous les soins de Kœhler.

Le Rommant de la rose. *Paris*, Pierre Vidoue pour Galliot Dupré. 1529 mar. rouge, plats et dos entièrement dorés à petits fers, tr. d.

(*Riche reliure de Bauzonnet*) vendu 400 fr.

Le Roman de la rose. Paris, Didot l'aîné, 1813, 4 vol. In-8, mar. rouge, doublé de mar. vert, à compartiments, (*Kœhler*)

Un des deux exemplaires sur peau vélin avec dessins par Martin et par Auguste Flandrin. Vendu 1,000 fr.

C'est le romant de la rose
Moralisé cler et net
Translaté de rime en prose
Par votre humble Molinet.

(A la fin) cy finist le romant de la rose... *imprimé à Lyon lan mil cinq cent et trois par Guillaume Balzarin, libraire et imprimeur, demeurant en la rue Mercière près Saint-Antoine*.... in-fol. goth. fig. sur bois, à deux col. 153 feuillets chiffrés, compris le titre, mar. puce, fil. tr. d. (*Kœhler*)

Au verso du dernier feuillet est la marque de l'imprimeur avec ces mots au-dessous :

Gloire soit à Dieu et prouffit es humains.

La dance des aveugles. (A la fin) cy finist la dance des aveugles, imprimée à Lion. In-4 goth. de 44 feuillets. sign. A P par cahiers de huit feuillets ; le dernier n'en a que quatre ; cinq fig. sur bois, y compris le philosophe. Mar. vert ant. large dentelle, petits fers, fil. tr. d. (Duru)

Reliure splendide, livre des plus rares. M. Brunet, dit Tchener, a commis une légère erreur en indiquant cette édition lyonnaise

Digitized by Google

comme 25 ayant lignes à la page; il y en a tantôt 23, ou 24, tantôt 26 ou 27. Il indique aussi à tort la figure de l'aveugle au verso du 1er feuillet; c'est la figure du philosophe s'appuyant sur un bâton, telle qu'elle est au livre des *Quatre Choses*.

Vendu 621 fr.

Les Lunettes des princes composées par noble homme Jehan Meschinot, escuier, en son vivant grant maistre dhostel de la royne de France. (A la fin). Imprimé à Paris, par Pierre le Carons demourant à la rue de Quiquanpois, à lanseigne de la Croix blanche. Petit in-4. goth. mar. vert, tr. d. *(Bauzonnet)*

Admirable exemplaire d'une édition très-rare, antérieure à 1500. La reliure est un chef-d'œuvre du plus célèbre de nos relieurs modernes, nous avons déjà nommé Bauzonnet.

Le Congie pris du siecle seculier. (A la fin) : Cy finist le livre dist le Congie pris du siecle seculier. Imprimé à Vienne par maistre Pierre Schenck. Deo gracias. In-4, goth. de 22 feuillets non chiffrés, y compris le titre, mar. vert, fil et fleurons sur le plat. tr. d. (*riche reliure de Duru*).

Splendide exemplaire, bijou typographique, parfait de tous points. Cette édition de la fin du xve siècle restée inconnue jusqu'ici et qui fait le plus grand honneur aux presses dauphinoises paraît être la première de cet ouvrage dont l'auteur est Jacques de Bugnin, curé de Vaulx, près Villefranche en Beaujolais.

Ce livre si rare est un recueil de *Maximes morales et chrétiennes*, mises en vers et disposées par ordre alphabétique. Jacques de Bugnin, sans être grand poète, ne manquait ni d'originalité dans la pensée, ni d'une certaine facilité d'expression, qui donne beaucoup de charme à cette composition naïve. Ce livre se recommande encore par l'excellente morale qu'il renferme et que le temps ne saurait vieillir.

L'auteur, natif de Lausanne, ou plutôt Lozanne en Lyonnais, est signalé par MM Breghot du Lut et Péricaud dans leurs *Lyonnais dignes de mémoire*, mais ces messieurs ne connaissaient pas l'édition de M. Cailhava que Brunet cite le premier, d'après l'exemplaire de cet amateur vendu 180 fr. à la vente de 1845. — Voir Brunet, tome 2, page 225, à : *Congie*.

Digitized by Google

La remembrance du mauvais riche. Cy finist la remembrance du mauvais riche. (Sans aucune indication) in-4, goth. de 4 f. mar. lie de vin, tr. d. (Duru).

La lettre L, très-ornée, occupe toute la première page. Cette plaquette, si belle et si rare, a dû être imprimée à Lyon vers 1500.

Elle offrait un de ces mystères que Cailhava aimait à étudier et dont la solution l'eût comblé de joie.

Les Sept pseaulmes, en vers françoys. (A la fin): *Cy finist les sept pseaulmes en françois, imprimés à Vienne par maistre Pierre Schenck. Amen.* in-4. goth. de 24 feuillets ; sign. A — C. mar. vert antique, fil à froid, tr. d. janséniste (*Duru*),

Edition rarissime, inconnue ; le premier feuillet n'a qu'une ligne de titre

Cy commence lospital damours. Explicit lospital damours, sans lieu ni date, in-4, 34 f. mar. citron, tr. d. (*Reliure anglaise.*)

On croit que ce bel exemplaire a été imprimé à Lyon, par P. Mareschal, vers 1500. Sa conservation est parfaite ; il est de toute beauté.

Le doctrinal des bons serviteurs. *Cy finist le doctrinal des bons serviteurs, imprimé nouvellement à Lyon chez le grand Jacques*. in-8, goth. 4 f. mar. vert antique, fil. tr. d. (*Bauzonnet*).

Si on l'a confié à notre célèbre relieur, c'est que ce livre le méritait. Magnifique exemplaire, avec témoins, d'une pièce de toute rareté.

Le débat du vin et de leaue (*sans lieu ni date*) pet. in-4, goth. 8 f. mar. vert antique, fil. à froid, tr. d. janséniste. (*Duru*).

Edition inconnue, non citée, sortie des presses lyonnaises à la fin du XVe siècle. Mêmes caractères que le livre des *Quatre Choses* ; admirable et délicieux exemplaire relié sur brochure.

Les ditz et autoritez des sages philosophes (en vers) sans lieu ni date, in-4, goth. 8 f. mar. cramoisi, fil. à froids, tr. dorée, janséniste. (*Duru*).

Edition lyonnaise du XVe siècle, mêmes caractères que le livre des *Quatre Choses*, édition inconnue jusqu'ici.

Digitized by Google

LES SOUHAITS des hommes et des femmes (en vers) sans lieu ni date. in-4, goth. 10 f. mar. cramoisi, fil. à froid, tr. dorée, janséniste. (*Duru.*)

Edition lyonnaise du XVe siècle, inconnue jusqu'ici ; mêmes caractères que le livre des *Quatre Choses.*

LES DITZ DES BESTES. *(sans lieu ni date)* in 4, goth. 4 f. mar. cramoisi, fil, à froid, tr. d. janséniste (*Duru*).

Edition lyonnaise du XVe siècle, non citée, et imprimée avec les caractères du livres des *Quatre Choses.*

LES DITZ JOYEUX DES OISEAULX. *Sans lieu ni date.* In-4. goth. 6 f. mar. cramoisi, fil, à froid, tr. dorée, janséniste. (*Duru*).

Charmante édition lyonnaise du XVe siècle, inconnue aux maîtres, non citée par les écrivains. Mêmes caractères que le livre des *Quatre Choses.*

SENSUYT LE PATER ET AVE des solliciteurs de proces surnommez bateurs de pave de crédit souvent repulsez (par Eustorg de Beaulieu) sans lieu ni date. in-8, goth. 4 f. mar. vert, fil. tr. d. (*Bauzonnet*).

Pierre rarissime, aussi curieuse que rare, c'est une paraphrase bizarre du *Pater* et l'*Ave Maria*, à l'usage des pauvres plaideurs.

LES REGRETS ET PEINES des mal advisez, faictz et composez par Dadonville, *et nouvellement imprimées à Paris. Ce sera que sera*, (et à la fin): *Cy finissent les regretz et peines des mal advisez.* In-8, goth. (en vers) 20 f. mar. vert russe, fil. tr. d. (*Bauzonnet*).

Livre rarissime, exemplaire délicieux, reliure hors ligne, digne de ce précieux volume, vendu 276 fr.

LA GRANDE ET MERVEILLEUSE PRINSE que les Bretons ont faicte sur mer depuis troys semaines en ça avecques *une lettres missives (sic)* envoyées à sa Dame en se mocquant d'elle, et aussi la responce de la dicte dame. In-16, goth, 4 f. au verso du dernier, fig. sur bois, mar. noir, tr. dor janséniste (*Bauzonnet*).

Petite curiosité, rarissime, qu'on eût pu placer aussi bien à *Facétie*

Digitized by Google

qu'à *Poésies*, les deux lettres burlesques et bizarres qui la composent n'étant qu'une suite de *Coq à l'âne* et de bouffonneries de haut goût. C'est peut-être le plus ancien échantillon que nous possédions en français de ce genre burlesque et gaulois.

Lesperon de discipline pour inciter les humains aux bones lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres... lourdement forgé et rudement limé par noble homme fraire Antoine du Saix, commandeur de Saint-Antoine de Bourg-en-Bresse, 1532; pet. in-4, goth. deux parties contenant 226 feuillets non chiffrés, dont 14 feuillets liminaires, 208 feuillets pour la première partie, et 204 pour la seconde. Chaque page est entourée d'une bordure gravée en bois. Sur le titre de chaque partie est un fleuron gravé de même, portant le mot *Fert* partagé par un écusson. Mar. vert à comp. imitant une reliure ancienne, doublé de mar. rouge, large dentelle, à petits fers, très-belle reliure. (*Kœhler*).

Exemplaire imprimé sur vélin, réservé pour la bibliothèque de l'auteur dont le nom se voit ciselé sur la tranche : *Fraire Antoine du Saix*. L'un des plus précieux volumes de cette célèbre bibliothèque.

Voici ce qu'en dit un bibliophile dont le nom fait autorité : « Indiquons, n° 1786, dans la vente Yemeniz, l'*Esperon de discipline*, du bressan Anthoine du Saix, dont le nom est ciselé à la tranche. In-4, goth. 1532, payé 2,160 francs à la vente Cailhava, revendu 6,000 francs à la vente Yemeniz. » Raoul de Cazenove. *Notes sur deux bibliophiles Lyonnais*. Lyon, Vingtrinier, 1867, in-8.

Les Œuvres de Clément Marot, valet de chambre du Roy. *On les vend à Lyon, chez Gryphius*. S. D. pet. in-8, goth. de 90, 96, 32 et 26 f. chiffrés au recto, vélin blanc, tr. dor. (*Bauzonnet*).

On sait le soin que notre éminent imprimeur lyonnais apportait à la correction des livres sortis de ses presses. La présenet édition, belle et rare, mérite une attention particulière de la part de ceux qui aiment les textes purs et châtiés.

Deux satyres, l'une du pape, l'autre de la papauté, (en vers) par Joachim de Coignac, *sans nom de ville ni d'impri-*

Digitized by Google

meur 1551, pet. in-12, de 24 pages, mar. rouge, fil. tr. d. (*Bauzonnet*).

Cette plaquette est tellement rare, qu'elle n'est signalée nulle part, pas même dans Brunet qui indique un autre livre de cet auteur.

MICROCOSME (*poème*) a Lion, par Jan de Tournes, 1562, in-4, mar. rouge, fil. tr. d. (*Kœhler*).

Superbe exemplaire d'une édition que Techener n'avait jamais vu passer dans les ventes.

L'AMALTHÉE de Marc-Claude de Buttet, gentilhomme savoisien. A Lyon, par Benoist Rigaud, 1575, in-8, mar. bleu, fil. tr. doré. (*Kœhler*).

Ouvrage d'une excessive rareté.

SENTENCES SPIRITUELLES recueillies des Œuvres de saint Augustin, par Prosper Aquitain, evesque de Riez et par luy mises en vers latin. Réduites en quatrins françois par Thomas Jardin, vicaire de Beaujeu, avec autres sentences extraites des œuvres de S. Hyrénée, martyr, archevesque de Lion... etc. à Lyon, par Benoist Rigaud, 1584, pet. in-8, de 67 pages, mar. vert. fil. tr. d.

Charmant bijou typographique, admirable exemplaire d'une édition rarissime, inconnue des bibliophiles, comme de Brunet. Techener n'avait jamais rencontré que l'exemplaire Cailhava.

DESTRUCTORIUM vitiorum ex similitudinum creaturarum exemplorum appropriatione, per modum dyalogi. (A la fin) impressum Lugd. per Claudium Nourri, anno domini MCCCCCIX, die XI mensis junii. In-4, goth. mar. vert, antique, fil. tr. d. (*Bauzonnet*).

Magnifique exemplaire d'une édition inconnue. 68 feuillets chiffrés à longues lignes, signé A-R, par cahiers de quatre feuillets, majuscules ornées ; fig. sur bois des plus curieuses à chaque page.

MELIADUS DE LEONNOYS, Paris, Denys Janot, 1532, in-fol. goth. à 2 col. mar. vert antique, dos et plats à la Dusseuil, doublé de mar. rouge, mors de m. dessin antique à compart. de fleurons et petits fers. (*Admirable reliure de Bauzonnet.*)

Digitized by Google

Superbe ex. avec la signature de Guyon de Sardière.

Artus de Bretaigne... *On les vend à Lyon sur le Rosne aupres Nostre Dame de Confort, chez Olivier Arnoullet,* (à la fin) : Cy finist le livre du vaillant chevalier Artus, fils du duc de Bretaigne, imprimé nouvellement à Lyon, par Olivier Arnoullet, le xx de octobre mille CCCCCLVI. in-4, goth. à longues lignes, mar. vert, fil. tr. d. doublé de mar. rouge, avec ornements moyen âge composés.

Splendide reliure de *Bauzonnet.* Vendu 401 francs.

Paris et la belle Vienne, (à la fin) : cy finist lhystoire du très vaillant chevalier Paris et de la belle Vienne, fille du Dauphin de Viennoys, lesquels pour loyaulment aymer souffrirent moult dadversitez avant qu'ils puissent iouyr de leurs amours. Imprimé à Lyon, par Jacques Moderne dict Grand Jacques, pres Nostre-Dame de Confort. Pet. in-4, goth. fig. dans le texte, mar. cramoisi, doublé de mar. bleu, large dentelle. fil. tr. d. (*Duru*).

Magnifique exemplaire.

Histoire du Chevalier Paris et de la belle Vienne. Lyon, Louis Perrin, 1835, in-8, pap. vélin, *tiré en caractères or feu,* exemplaire unique, mar. brun, bord. et coins sur le plat, fil. riche, rel. (*Bauzonnet*).

Valentin et orson. Lyon, Jacques Maillet, 1489, in-fol. mar. bleu (*Bauzonnet*).

Brunet décrit cette rarissime édition, dont le présent exemplaire a été vendu 591 francs.

La vie inestimable du grand Gargantua, père de Pantagruel, jadis composée par l'abstracteur de quinte essence, livre plein de pantagruelisme, MDXXXVII. On les vend à Lyon, chez François Juste, devant Notre-Dame de Confort; pet. in-16, goth., mar. vert. larges dentelles, doublé de mar. rouge, dent, tr. doré magnifique reliure. (*Kœhler*).

Le Imagini con tutti i riversi trovati et (*sic*) le vite de gli imperatori tratte dalle medaglie et dalle historie de gli anti-

Digitized by Google

chi. *Parma.* Enea Vico, l'anno MDLVIII. Fig. d'Enea Vico ; in-4°, mar., tr. d.

Exemplaire de Grolier, avec admirable et riche reliure à compartiments et arabesques, la devise et le nom.

Exemplaire superbe et de la meilleure conservation. Vendu 500 fr.

Exil de Mardygras, ou arrest donné en la cour de Riflasorets establie en la royalle ville de Saladois, par lequel nonobstant la garantie des épicuriens et achiesmates, oppositions des esleuz de la frelanderie, malades, pauvres, artisans, amoureux, dames, gueux et le fermier de la boucherie de Carême, Mardygras, avec tous ses supposts, est banny du ressort et empire de ladite cour pour le temps et espace de quarante et un jours. A Lyon, par les supposts de Carême, 1603. Petit in-8 de 32 pages, v. b. fil., tr. d.

Cette facétie, tout à fait inconnue, doit être, d'après M. Techener, d'origine lyonnaise, comme le *Formulaire récréatif* de Benoist du Troncy. Cet *Exil*, inconnu à MM. Péricaud, Breghot, Monfalcon, est une parodie joyeuse des arrêts judiciaires, comme le *Formulaire* était la parodie des *Actes des Notaires*. Tout cela se ressemble fort par la forme. Quant au fond, c'est le même esprit, la même jovialité bouffonne, qui fait le prix et l'agrément d'une foule de petites compositions de cette époque. Peu d'amateurs ont connu cet incroyable petit volume, dont les trente-deux pages se sont vendues 229 francs.

Si le *Roman de la rose* tient le premier rang parmi les poésies naïves qui amusèrent nos aïeux et donnèrent l'éveil à notre littérature française ; si l'*Astrée* passionna tous les beaux esprits et les cœurs tendres, et resta longtemps comme un modèle envié, l'*Evangile des quenouilles* fut pendant tout le moyen-âge en France, comme le *Décaméron*, en Italie, le type des récits grivois, le cadre destiné à contenir toutes les folies enfantées par l'imagination des conteurs. Une société de joyeuses commères, réunies en l'absence de leurs maris, passent la soirée en filant et en disant, chacune à son tour, l'histoire la plus leste et a plus salée.

Digitized by Google

Ces récits, qui nous révoltent aujourd'hui, étaient très bien supportés par nos aïeux. L'Arioste et Boccace en sont la preuve. La Fontaine lui-même, dont nous trouvons les grivoiseries trop peu vêtues, était lu par les dames et les grands seigneurs de Versailles, dont le langage et les propos n'avaient pas la retenue et la réserve de la société moderne ; et aujourd'hui même, une conversation italienne ne choque-t-elle pas autant nos oreilles françaises que certains propos, que nous trouvons des plus innocents, scandalisent et révoltent les chastes oreilles de la pudibonde Angleterre et de la vertueuse Amérique ?

L'exemplaire de l'*Evangile des quenouilles* que possédait Cailhava, avait une histoire qu'il aimait à raconter et vraiment cette histoire ne donnait pas peu de prix à l'ouvrage.

Un jour, un bon curé de village, invité à dîner dans un château du Beaujolais, aperçut, en visitant la bibliothèque avec son hôte et d'autres convives, un mince volume très-ancien dont le titre presque illisible rappelait, qu'au moyen âge, nos pères ne reculaient pas toujours devant un conte léger ou une page décoletée. Le châtelain prend le volume et l'offrant au vénérable pasteur : — Je vous le donne, M. le curé, lui dit-il, à une condition, c'est que vous ne le détruirez, ni ferez détruire,

Le vieux prêtre rougit et, aux éclats de rire des convives, mit le livre dans sa poche.

— Je vous le promets, dit-il, je ne le détruirai ni ne le ferai détruire, l'essentiel est que je ne le lise pas, ni ne le fasse lire aux autres.

— De ce côté-là, vous avez toute liberté.

On s'amusa beaucoup de ce cadeau et le bon curé dut toute la soirée, répondre aux plaisanteries qui lui furent adressées.

Cependant, le pauvre livre, quoique imprimé en carac-

Digitized by Google

tères gothiques, et par conséquent à l'abri de la plupart des regards curieux, ne pouvait rester au presbytère. Quelle mine eût-il faite entre saint Jérôme et saint Augustin ? et quel scandale si, tôt ou tard, on l'eût trouvé sur les humbles tablettes du curé ! Pourtant, le nouveau propriétaire ne pouvait ni le détruire ni le faire détruire, une idée lui vint.

A son premier voyage à Lyon, M. le curé se présenta chez M. Cailhava. Le connaissait-il ? nous l'ignorons. A peine assis, M. le curé tira son livre de sa poche :

— Je sais, dit-il, quel respect on doit aux trésors bibliographiques. Vous avez, Monsieur, une bibliothèque précieuse ; voici un livre qu'on m'a donné avec certaines clauses qui devaient me mettre dans l'embarras. Permettez-moi de vous l'offrir. Entre vos mains, je suis sûr qu'il ne sera pas détruit. Chez d'autres, ce serait une grivoiserie ; chez vous, ce sera une curiosité, une rareté, à côté de tant d'autres qu'on admire, mais qu'on ne lit pas.

Cailhava saisit le trésor.

— M. le curé, jamais on ne m'a fait autant de plaisir, s'écria-t-il, et je vous ferai voir quel prix j'y attache, par le petit cadeau que je vous prie de vouloir bien accepter à votre tour.

Deux jours après, monsieur le curé recevait par l'omnibus une collection des Pères de l'Eglise qui furent salués avec enthousiasme.

— Jamais je n'ai fait meilleur marché, disait le bon curé.

— Ma foi, j'ai eu de la chance, disait à part lui Cailhava. Voici un volume introuvable que j'ai payé ce que j'ai voulu et encore ai-je fait un heureux.

Ainsi les deux négociateurs étaient contents. L'un avait montré de la prudence, tout en tenant sa parole ; l'autre

Digitized by Google

n'était pas sorti de son caractère en laissant agir sa générosité.

Le livre des connoilles. (A la fin) : Cy finissent les evangiles des Connoilles, lesquelles traictent de plusieurs choses ioyeuses. Sans nom de ville ni d'imprimeur, mais sortant certainement des presses lyonnaises ; sans date. Pet. in-4, goth. de 38 feuillets non chiffrés, de 25 lignes à la page pleine, sign. *a-eiij*. mar. v. tr. d.. doublé de mar. rouge. (*Duru*).

Bel exemplaire d'une de ces facéties auxquelles les bibliophiles font la chasse avec tant d'ardeur. Techener s'extasie sur ce trésor, un des plus précieux de la bibliothèque Cailhava. C'est un de ces livres qui ont tout : rareté, élégance, gaieté gauloise et mordante ; il n'est pas de chef-d'œuvre qui vaille ces curiosités.

« Cette édition, dit-il, doit être l'une des premières de ce livre précieux et que je ne trouve indiquée nulle part, les diverses éditions citées par M. Brunet étant certainement toutes différentes de celle-ci. Il serait donc superflu d'insister sur sa rareté, qui n'a pas besoin d'être démontrée. Elle paraît bien être le produit des presses lyonnaises. L'exemplaire est dans un parfait état de conservation intérieure; son extérieur, grâce aux soins d'un relieur plein de goût, et rempli d'habileté, ne laisse rien à désirer du côté de l'élégance.

« Cet *Evangile des Connoilles*, le plus ancien peut-être de tous nos livres facétieux, est, sans contredit, une des productions les plus anciennes et des plus piquantes de ce vieil esprit français qui savait si bien alors, comme il fait encore quelquefois aujourd'hui, allier toutes les apparences de la naïveté et de la bonhomie à la finesse la plus spirituelle et la plus malicieuse. A ce titre, ce livret, célèbre surtout par son excessive rareté, mérite encore d'être recherché, d'être étudié comme un monument précieux de l'histoire des mœurs de l'époque à laquelle il a été composé. »

On voit avec quel lyrisme Techener parle de ce volume hors ligne et avec quel soin il en chauffe la vente. A cette description séduisante, les bibliophiles européens ont dû tressaillir. Vendu 650 francs.

Et pourquoi, dans cette immensité de livres précieux, avons-nous choisi ceux que nous avons cités ? nous ne savons. Nous avons pris un peu au hasard, imitant en cela, dans son ignorance et sa convoitise embarrassée, Aladin

Digitized by Google

en présense des richesses de la Caverne merveilleuse. Ce malheureux, pressé par le temps, saisissait d'ici de là des poignées de diamants, de perles, de saphirs, de rubis, d'émeraudes ; rejetant ceux-ci pour reprendre ceux-là, remplissant ses poches profondes, sa ceinture, son turban et jetant des regards d'indicibles regrets sur les trésors qu'il ne pouvait emporter. Ainsi avons-nous fait, en gémissant de ne pouvoir signaler tous les trésors de la collection Cailhava, et en citant ce qui brillait le plus sans savoir si c'était le meilleur.

Ainsi nulle indication de ces livres modernes tirés à un exemplaire sur vélin, pour Cailhava, de ceux annotés par des hommes plus ou moins célèbres, de ceux plus anciens ayant appartenu à des princes ou à des rois, de ceux de toutes les époques portant des chiffres ou des armories, les réimpressions à petit nombre, les premières éditions introuvables, les splendides éditions sur papier teinté, ou à marges particulières, toute ces particularités, en un mot, qui passionnent les amateurs.

Aimé VINGTRINIER.

(*A continuer*).

Digitized by Google

CHARLEMAGNE

par ALPHONSE VÉTAULT, ancien élève de l'école de Chartes

Introduction par M. Léon Gautier.

Tours, Alfred Mame et fils éditeurs, 1877. 1 vol. grand in-8° de XXV et 556 pag. 20 fr.

En vente, à Lyon, chez Glairon Mondet, place Bellecour, 9.

Parmi les livres qui ont paru à l'occasion de la nouvelle année, nous en connaissons peu d'aussi intéressants que la présente publication. Aussi regardons-nous comme un devoir d'appeler sur elle l'attention du lecteur. Par le fond comme par la forme, l'œuvre est vraiment digne du grand nom qu'elle porte. Ce n'était pas une tâche facile que de résumer en un seul volume la longue vie du prince Franc, telle que nous la font connaître l'histoire et l'art contemporains. C'est le mérite de M. Vétault d'y avoir pleinement réussi pour sa part. Son récit met vivement en lumière les événements. Qu'il rejette les Sarrazins derrière les Pyrénées ou les Barbares derrière le Danube, Charlemagne nous apparaît partout agissant; on le suit tour à tour chez les Saxons ou chez les Longobards, en Pannonie ou en Espagne. On entre à sa cour; on l'y voit, au retour d'une campagne, déposer l'épée pour le calame. On assiste à Rome à son couronnement, consécration solennelle d'un nouvel ordre de choses. En un mot, rien n'est laissé dans l'ombre des moindres détails de cette époque de près de cinquante ans. Est-il besoin d'ajouter que toutes les sources historiques des temps carlovingiens ont été mises à contribution par M. Vétault ? Le style facile de l'écrivain sait d'ailleurs dissimuler les longues recherches de l'érudit. Les gens du monde liront avec plaisir ce livre. Les savants ne le consulteront pas sans profit.

De précieux éclaircissements complètent l'œuvre, déjà si intéressante, de M. Vétault. Ils sont relatifs aux monnaies et aux sceaux de Charlemagne ; aux costumes de

Digitized by Google

son temps, à la géographie de son empire. Dire qu'ils ont pour auteurs MM. de Barthélemy, Demay et Longnon, c'est dire la compétence toute spéciale avec laquelle ils ont été écrits.

Mais il nous tarde de signaler la partie vraiment caractéristique de cette publication, nous voulons parler de son illustration.

A côté des belles éditions récemment données par la maison Didot, les grands éditeurs de Tours ont voulu montrer ce qu'ils pouvaient faire. Le *Charlemagne* de MM. Mame sera mis auprès de *Joinville* et de *Jeanne d'Arc* et ne perdra pas peut-être à la comparaison.

Deux eaux-fortes, quatre chromolithographies, quinze grandes gravures hors texte, une carte géographique, environ cent vingt dessins dans le texte, tels sont les éléments de cette illustration, pour laquelle les éditeurs n'ont rien épargné. Les bordures, les culs de lampe, les lettrines sont empruntés aux plus merveilleux manuscrits des VIIIe et IXe siècles.

Quant à la figure de Charlemagne, nous en voyons la représentation, siècle par siècle, depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours. L'empereur à la tête ronde, à la rude moustache de la Mosaïque de Saint-Jean de Latran à Rome, s'y trouve comme le Charlemagne à cheval exposé par M. Rochet, en 1867, et si justement remarqué.

Il faut féliciter MM. Mame de leur succès et les remercier de mettre à la portée de tous tant de trésors d'art et de goût. Mais il convient aussi de rendre hommage au dévouement avec lequel l'auteur de l'introduction, M. Léon Gautier, s'est consacré à cette publication. Après avoir conçu le plan, il a pris soin d'en assurer la bonne exécution. Que le savant professeur de l'Ecole des Chartes nous pardonne de dire ainsi, au risque d'être indiscret, la part qui lui appartient dans cette œuvre. S'il est de ceux qui oublient volontiers, devant un succès, la part qui leur en revient, n'est-ce pas un devoir pour d'autres de la signaler ?

Pierre BONNASSIEUX.

Digitized by Google

UNE STATUE

A ÉLEVER A

PIERRE DUPONT

Lyon, 5 janvier 1877.

Mon cher Directeur,

A l'occasion du Concours musical qui aura lieu à Lyon, dans le cours de la présente année, une souscription s'organise ayant pour objet d'élever, dans les jardins publics du Cours des Chartreux, un modeste monument à la mémoire du Poète lyrique Pierre Dupont, né à Lyon en 1821, mort le 25 juillet 1870, à quelques pas des dits jardins, rue du Cardinal Fesch, dénomination qui a été remplacée par le nom du Poète lyonnais.

Nous espérons qu'un tel projet trouvera de nombreux adhérents parmi la population de notre ville; l'Académie de Lyon, la Société littéraire et les nombreuses Sociétés musicales ne manqueront pas de témoigner leur sympathie en faveur du Poète populaire qui a su faire entendre les accents les plus vrais et les plus harmonieux.

Nous espérons aussi que le Conseil municipal de la ville de Lyon, qui ne laisse échapper aucune occasion de montrer l'intérêt qu'il porte aux arts, aux sciences et à la gloire de notre cité, voudra bien s'associer à cette manifestation artistique et éminemment lyonnaise.

Recevez, mon cher Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. J.

Digitized by Google

LE

DÉSENCHANTEMENT D'UN TOURISTE

Lettre à M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*.

Monsieur le Directeur,

M. le baron Raverat, dans votre dernière livraison, a chanté sur sa lyre d'or et d'ivoire les merveilles du lac de Paladru et les beautés de la Silve-Bénite qu'il a été le premier à découvrir.

Artiste et poète, il a décrit avec l'art et le talent qu'on lui reconnaît un pays qu'il aime ; à cela pas de reproches.

Mais il me donne un coup de pied, à propos du couvent dont l'aspect enchanteur ne m'a pas transporté et ici je me révolte.

C'est moi, Monsieur, qui suis un de ces mal appris qui ne savent rien louer, un de ces frondeurs, esprits chagrins, qu'on ne sait comment prendre ; de ces grincheux qui lèveraient les épaules devant un Raphaël et disent : Ce n'est, que ça! devant la chute du Rhin ou la flèche de Strasbourg.

C'est moi qui suis cet être : « privé du sens moral et poétique, apanage de quelques âmes d'élite », (1) que flétrit M. le baron.

Des personnalités ? je me lève et je riposte.

Veuillez m'accorder une petite place pour ma réponse ; je veux éclairer vos lecteurs sur l'état de la question.

La Silve-Bénite n'est point ce qu'un vain peuple pense ;

Elle n'est point telle que l'a décrite votre complaisant collaborateur et voici ce que j'en disais, moi, cet été, dans

(1) Voir la *Revue du Lyonnais* de janvier, page 73.

Digitized by Google

un spirituel et charmant journal de Grenoble *le Dauphiné*, où il n'a pas été contredit. Quoique mon article ait déjà paru, j'ose croire qu'il est inconnu à la plupart de vos lecteurs. Ayez la bonté de le reproduire. Le Directeur du Dauphiné, M. Drevet, ne s'en formalisera pas ; M. le baron Raverat ne connaissant ni mon nom ni mon adresse, ne me poursuivra pas ; vous aurez donné la note vraie et enfin vous obligerez celui qui a l'honneur d'être, Monsieur,

Votre humble serviteur.

UN TOURISTE RECONNAISSANT

VOYAGE AU LAC DE PALADRU

Connais-tu ce pays où fleurit le procès?
C'est là qu'un avocat doit avoir du succès!
LAMARTINE.

Au lieu d'emprunter au chantre inspiré du *Lac* (rien de celui du Bourget), ces deux beaux vers si empreints de son sublime génie, j'aurais peut-être mieux fait de m'adresser à un autre poète non moins connu en Dauphiné, à Mme Amélie Ernst, la célèbre lectrice des cours de la Sorbonne, et de répéter avec elle ce vers magnifique et douloureux qu'elle adressait naguère à son ami Joséphin Soulary :

Ah! ne retournons jamais aux lieux où nous fûmes heureux!

Grande pensée, magistralement rendue et surtout si profonde qu'elle fait rêver !!!

Axiome admirablement adapté à ma position présente et que j'aurais dû méditer avant de faire mon voyage. Quel coup de soleil j'aurais économisé! Quelles décep-

Digitized by Google

tions j'aurais évitées ! Voulez-vous que je vous en fasse juge ?

Je connaissais la Silve-Bénite par les descriptions enchanteresses que m'en faisait l'année dernière un médecin méridional qui exerce à Lyon et qui avait une envie folle de l'acheter ; le lac de Paladru, par un beau livre élucubré par un des plus forts écrivains de Grenoble, à preuve qu'il est même de l'Académie delphinale, et la contrée en général par Guy-Allard, Chorier, Valbonnais, de Saussure, Antonin Macé, l'*Album du Dauphiné*, le *Congrès scientifique de France*, *session de Grenoble*, Jules Taulier, Gariel, Honoré Pallias, E. Chaix, Joanne, de Terrebasse, Pilot, Mercey, le *Dauphiné-Journal*, la Société des touristes du Dauphiné ; ouf ! j'en saute peut-être? Ce sera pour une autre fois.

Ah ! ne retournons jamais aux lieux où nous fûmes heureux !

Je les connaissais par la pensée, par la lecture, par l'imagination, ces lieux si beaux ! Je croyais les avoir vus; je les aurais décrits ; j'ai voulu les *revoir*, c'est ce qui m'a perdu.

« Mon cher, me disait le médecin acquéreur de la Silve-Bénite, avec cet accent musical qui le particularise, je suis en train d'acheter pour 6,000 fr. c'est pour rien et c'est presque fait, les restes d'une ancienne Chartreuse, tout près du lac de Paladru. De *ma* terrasse et de *mes* fenêtres je domine le lac ; derrière moi sont de hautes montagnes couvertes de splendides forêts ; le gibier y abonde. *J'ai* de grandes voûtes, un cloître avec cellules, des ruines du XIIe siècle, une chapelle, un vaste escalier. Je m'arrange là-dedans une délicieuse résidence. Venez m'y voir. »

L'eau m'en vint à la bouche.

Digitized by Google

La description était si claire qu'on voyait tout : des cloîtres comme à Saint-Trophyme d'Arles, une chapelle pleine d'élan et de sentiment comme les moines savaient les bâtir, des murs épais, immenses, moitié debout, moitié écroulés, une terrasse dominant un lac de six kilomètres de longueur, dont les eaux bleues reflètent des forêts et des villages ; le vaste escalier du monastère dont les marches ont vu passer tant de générations de saints et de savants ; au haut de l'escalier, une salle capitulaire, voûtée, boisée, dans l'immensité de laquelle un homme de goût pouvait se tailler un logis, un refuge, un *buen retiro*, délicieux appartement moitié artistique, moitié ascétique. Quel heureux médecin était ce docteur ! Quelle villa il avait dû se tailler dans ces cloîtres ! Quelle bibliothèque dauphinoise il avait dû réunir sur les tablettes de chêne échappées à la destruction ! Quel nom sonore et poétique la Silve-Bénite ! et quels souvenirs ! C'était à en être jaloux, et pour quelle somme dérisoire ! Six mille francs ! Son secret connu, c'eût été à les emprunter, à l'époque, et à courir lui couper l'herbe sous les pieds ; c'eût été déloyal sans doute, mais cela se joue parfaitement.

Je ne l'avais pas fait, et il devait m'en savoir gré.

Mais hier, j'étais dans les environs. — Et le docteur ? me suis-je dit. Je vais lui faire la visite qu'il m'a demandée. Voyons, par où passer ?

Le *Guide Joanne* dit que Châbons n'est qu'à trois kilomètres de la Chartreuse : ce n'est rien ; on les fait en se promenant. Je m'adresse à un naturel du pays qui me déclare qu'il faut une heure et demie pour s'y rendre et par des chemins aussi enchevêtrés qu'abominables. Or, il fait bien chaud. Quant à une voiture, il n'y faut pas penser ; il n'y en a pas à Châbons.

Digitized by Google

Je pousse jusqu'à Virieu, chef-lieu de canton, pays de ressources; on m'adresse au Commissionnaire de la gare, homme serviable et intelligent. Le Commissionnaire attelle à son char suisse un excellent petit cheval entier, et, précédés de Turc, nous roulons de la gare au village, où nous arrivons à fond de train.

L'église de Virieu était romane sans doute, car c'est dans ce style roman, si à la mode aujourd'hui, qu'un architecte de Grenoble vient de la reconstruire en utilisant son beau clocher et son portail, seule partie conservée de l'ancien monument.

Nous voyons plusieurs habitations particulières, villas ou maisons bourgeoises, dont quelques-unes aménagées avec luxe et confort.

Nous passons sous les murs du magnifique château féodal, propriété de M. le marquis de Virieu. C'est un des plus beaux du Dauphiné. Du haut de son piédestal de verdure, il domine la vallée, mais il n'en est plus que le principal ornement.

Un chemin à lacets nous permet d'escalader la montagne et nous fait jouir, à chaque contour, de points de vue délicieux. Nous arrivons sur un plateau à l'aspect assez monotone; nous descendons vers le Pin et nous apercevons le lac.

Nous nous gardons bien d'y courir; nous le réservons pour la bonne bouche. Le Pin est un village de 800 âmes, aisé, entouré de grands noyers, et dont les habitants nous paraissent posséder le rare privilége d'être restés bienveillants et polis. Le clocher est antique et s'élève, calme et solide, fort au-dessus de la petite église. Nous suivons un chemin ombragé comme celui d'un parc anglais, mais bientôt nous nous trouvons en présence d'une côte caillouteuse et pelée. Nous contemplons avec

Digitized by Google

effroi le morceau que nous avons à gravir. Il fait une chaleur à cuire des œufs d'autruche, les plus durs de tous les œufs.

Après y avoir réfléchi, nous nous lançons; le cheval se cramponne et fait des efforts inouïs. Quel chemin du paradis, mon cher directeur, quelle poussière! quel soleil sénégalien! quelle atroce réverbération des cailloux roulés! quels cahots à briser les reins! Comme il faut avoir l'espoir d'une bonne réception et la pensée de curiosités archéologiques de premier ordre pour surmonter de pareils obstacles. Le cheval ruisselle et nous aussi; enfin nous arrivons... horreur!

Le couvent, ou du moins l'aile qui en reste, ressemble à une caserne de 1800, la plus déplorable des époques architecturales; c'est moins qu'une caserne, c'est une maison de faubourg, sans cachet, sans grandeur, sans dignité. Une moitié est occupée par un garde forestier; l'autre moitié est louée par des chasseurs de Voiron et de Grenoble. Les séchoirs d'une tuilerie entourent la cour; le cloître, si vanté, se compose d'un corridor voûté et coudé de trente pas de long, de l'aspect le plus vulgaire; la chapelle est une chambre; l'escalier est semblable à celui de nos maisons les plus bourgeoises, avec une petite rampe en fer, moderne et triviale; çà et là quelques chicots de vieux murs tombés en amadou. Rien, mais rien que l'enthousiasme le plus robuste, la bonne volonté la plus vigoureuse puissent dessiner ou admirer.

Tout à coup, je me raccroche à un cheveu.

— Et le bon docteur? m'écriai-je!

— Quel docteur?

— Le docteur de Lyon,

— Il n'y en a pas ici..

Digitized by Google

— Un médecin qui a, il y a peu de temps, acquis cette chartreuse.

— Personne ne l'a encore achetée; elle est toujours en vente, et le *Salut Public* l'offre même aujourd'hui aux acquéreurs.

— Qu'il a eu raison! et comme je le reconnais bien là pour un homme de goût. Il l'a vue et s'est enfui. J'en eusse fait autant. Mais du moins, il aurait dû me prévenir. Pas de docteur et pas de dîner, c'est indigne! On n'invite pas ainsi les gens pour les assassiner. Mon conducteur meurt de soif, son cheval bat des flancs; Turc n'en peut plus sous son collier de fer; j'ai un coup de soleil, et absence complète de ruines du XIIIe siècle; rien des bâtiments élevés jadis, avec une certaine ampleur sans doute, par l'abbé Thierry, ce fils innocent d'une faute du grand empereur Barberousse; le site lui-même ne parle ni aux yeux ni au cœur; le lac est éloigné et c'est à peine si on en distingue grand comme la main.

Allons, c'était écrit. Voici une mystification pommée, un désenchantement de premier ordre. Peut-on avoir un si beau nom, s'appeler la Silve-Bénite et être chose si vulgaire; c'est comme si on annonçait une Créqui ou une Montmorency dans un salon et qu'on vît entrer une laveuse de vaisselle. Etre trompé par un couvent! je ne puis m'en consoler, courons à Paladru. Un lac n'aura pas cette perfidie; les lacs sont honnêtes. On a bien un peu jasé sur celui-ci, mais la preuve qu'il vaut quelque chose, c'est que tout le monde se le dispute. Demandez aux tribunaux de Grenoble.

Il a déjà enrichi quatre avocats, trois avoués, deux huissiers et un notaire. Quand on annonce: « Le lac de Paladru contre la Fure »! ou : « Charavine contre la Coletière »! les juges pâlissent et se cramponnent à leurs

Digitized by Google

fauteuils. Le lac de Paladru est leur cauchemar, leur terreur

Mais avant de savoir ce qu'il est, voyons ce qu'on en dit.

D'après M. Vallier, qui est dauphinois, c'est-à-dire un homme à qui on n'en conte pas, ce serait à lui qu'on devrait la mort du curé d'Ars.

— Du curé d'Ars ?

— De lui-même. Ce prêtre vénérable, ce saint, dont le nom est connu de toute la chrétienté, aurait été englouti dans le lac lui et tous ses paroissiens. Depuis lors, quand il célèbre l'office divin, il appelle ses fidèles au son de cloches qui retentissent, à tous les coins, au fond du lac, et M. Vallier n'est pas le seul qui les ait entendues. Tous les historiens du Dauphiné ont, comme lui, prêté l'oreille, et déclaré que cela sonne, rien n'est plus vrai ; seulement, on prétend que ces cloches ne sont pas des cloches de métal comme celles qui sont généralement admises dans les clochers. Le curé d'Ars les a remplacées par des grenouilles qui ont la même voix, produisent le même son et ont l'avantage de pouvoir se passer de sonneurs.

Ajoutons qu'elles tiennent peu de place, vivent sous l'eau et ne sont jamais fêlées.

On prétend même que plusieurs ecclésiastiques sont venus demander si on pourrait se procurer de ces batraciens sonnants, leurs paroisses étant pauvres et la maison Guillet faisant payer ses produits un prix fou ?

La preuve que tout cela est arrivé, on voit encore, d'après M. Vallier, les échalas de la paroisse couchés tout de leur long au fond du lac. Seulement on n'y fait plus de vin.

Digitized by Google

Voilà ce que je savais, ce que je croyais, ce que je venais voir.

Eh bien! là encore, j'ai subi un terrible désenchantement.

Rien de ce qui est beau n'est vrai.

Rien de ce qui est poétique n'a existé.

Le monde est livré au prosaïsme et c'est à Paladru qu'on peut entendre cette parole anéantissante : « Les dieux s'en vont. »

Arrivé à l'*Hôtel du lac*, excellent hôtel, tenu par des gens respectables et où le poisson est délicieux, j'ai appris :

Que le curé d'Ars n'avait jamais existé ;

Que les grenouilles du lac n'avaient pas plus de voix que de queue ;

Que les échalas des vignes du curé d'Ars, que M. Vallier a vus au fond du lac, sont les perches des séchoirs du grand établissement de bains qui s'élève à côté ;

Enfin moi, rêveur, qui regarde toujours du côté de la lune, on m'a demandé si je n'étais pas huissier, et si je ne venais pas instrumenter sur les bords du lac en faveur d'une des nombreuses parties en instance ?

On ne m'a pas même pris pour un avoué!

Une arête m'est restée au gosier ; j'ai avalé quatre à quatre les énormes morceaux d'un brochet gigantesque étendu devant moi, je me suis essuyé la bouche et j'ai dit au conducteur : Partons!

Et nous sommes partis! et c'est à peine si j'ai jeté les yeux sur ce miroir bleu de six kilomètres que je devais tant admirer.

Et j'ai juré que si je devais ne jamais revoir la Silve-Bénite, ce que j'espère bien, ce ne serait pas de longtemps non plus que je reviendrais à Paladru, à moins que ce ne

Digitized by Google

soit simplement pour dîner à l'*Hôtel du lac*, m'y régaler en gourmet d'écrevisses délicieuses et de brochets dignes d'un sénateur, mais sans plus me préoccuper du curé d'Ars, ni des grenouilles de M. Vallier.

Et ma parole, je la tiens.

UN TOURISTE MALHEUREUX.

Virieu, 12 août 1876.

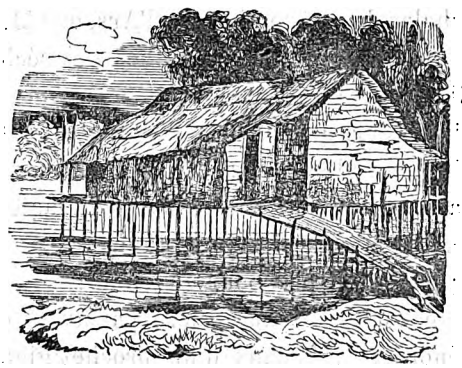

La ville d'ARS

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

ESSAI SUR L'HISTOIRE DES FAÏENCES DE LYON

Par M. Edmond MICHEL (1)

L'histoire de la fabrique de la faïence de Lyon est encore peu connue, telle est la judicieuse remarque par laquelle débute l'auteur de cet opuscule, tel est aussi le motif qui l'a engagé à publier le résultat de ses observations.

M. Edmond Michel paraît être un amateur qui s'appliquerait particulièrement à rassembler d'anciennes faïences et qui aurait acquis en ce genre une grande expérience. Il a esquissé l'histoire des faïences lyonnaises, en se basant sur un petit nombre de documents écrits et quelques spécimens, qu'il suppose lyonnais. Les conjectures et les hypothèses tiennent en effet une large place dans le travail de M. Edmond Michel, et peuvent être excusées par la rareté de faits certains et de documents authentiques. L'auteur émet ainsi l'opinion que l'art de la faïence fut importé à Lyon, par les ouvriers qui furent appelés à Brou pour y confectionner le carrelage de l'église, dont il reste quel-

(1) Lyon, H. storck, 1876 ; brochure de 20 pages avec quatre planches lithographiées. Le titre indique des gravures dans le texte ; c'est une erreur typographique : il n'y a aucune figure dans le texte et les quatre gravures sont tirées à part.

Digitized by Google

ques échantillons (1). C'est là une supposition toute gratuite, aussi difficile à contester qu'à prouver. On sait du moins d'une manière certaine, que dès les premières années du règne de Henri II, Lyon possédait une fabrique de faïence, et qu'en 1556, le Consulat accordait des priviléges à un gênois, Sébastien Griffo, qui voulait exploiter à demeure l'industrie de la faïence dans notre ville. On sait aussi qu'en 1574 (2), deux Italiens de Faenza établirent une autre fabrique, et que l'un d'eux avait travaillé chez un nommé Jean-François de Pezaro, lequel avait fabriqué la faïence à Lyon, plus de vingt ans auparavant, c'est-à-dire vers 1554. A partir de cette date, on peut suivre la marche de cette industrie jusqu'à la fin du dernier siècle, à l'aide des documents recueillis par M. Rolle, ancien archiviste de la ville, actuellement archiviste des hospices, et qu'il a publiés, soit dans l'inventaire des archives municipales, soit dans une étude substantielle et instructive, insérée dans la *Revue du Lyonnais*, (1865, 2e série, tome XXXI, p. 277 et seqq).

Je signale cet intéressant travail, tout à la fois, parce que, étant ce qu'il y a de plus complet sur l'histoire de la faïencerie lyonnaise, il est indispensable à quiconque entreprend d'étudier cette matière, et aussi parce qu'il est demeuré inconnu à M. Edmond Michel, qui ne le cite que

(1) Nous aurions aimé voir M. Michel citer et apprécier comme il le mérite le splendide volume de MM. C. Savy et L. Sarcey, Lyon, 1873, in-fol. avec 16 planches de toute beauté. Ce précieux volume est un peu cher, il est vrai, mais ce n'est point une raison pour qu'on le passe sous silence.

(2) Une délibération consulaire, reproduite par M. Rolle, fixe à cette année cette particularité que M. de la Ferrière avait attribuée au règne d'Henri II, mais qu'il n'était pas difficile de reporter à celui d'Henri III, comme l'a fait M. Darcel, cité par M. Michel, et comme je l'avais fait moi-même dans la *Revue* (2e série, tome XXXI, page 258.)

Digitized by Google

d'après M. Jacquemart. L'auteur omet aussi, à propos de l'opinion de M. Dammin, sur la non-existence de la faïencerie lyonnaise avant le XVIIIe siècle, il omet d'examiner l'absence de documents signalée par M. Rolle pendant le XVIIe siècle, et qui tendrait à prouver une interruption dans notre fabrication. N'est-il pas vraiment extraordinaire que M. Edmond Michel, connaissant l'existence de l'étude de M. Rolle, n'ait pu se la procurer? Notre *Revue du Lyonnais* serait-elle donc moins explorée que les plateaux et les lacs de l'Afrique centrale?

Quant aux spécimens de faïence signalés dans cet essai, il n'en est qu'un seul incontestablement lyonnais, les autres sont supposés tels par M. Edmond Michel, simplement parce qu'ils ont été trouvés, deux du moins, dans nos environs, et qu'ils paraissent se rapporter comme style aux caractères que M. Darcel attribue très-hypothétiquement à notre faïence. Tout cela, on le voit, ne présente pas un degré de certitude suffisante, pour permettre d'établir les caractères distinctifs de l'art lyonnais dans ce genre d'industrie. Il faut d'abord s'appliquer à recueillir un bien plus grand nombre d'échantillons pouvant être réputés lyonnais. Les éléments de probabilités sont la présence d'armoiries lyonnaises, ou la découverte de pièces de vaisselle dans des dépôts où l'on peut croire qu'elles ont été conservées dès leur origine. Dans ce nombre, je puis citer un bassin d'aiguière, aux armes d'un Villars, archevêque de Vienne au commencement du XVIIe siècle, des plats longs, dont l'un, cité par M. Edmond Michel, porte le blason des Gallier et l'autre celui des Lacroix-Laval; des vases d'apothicaires, existant dans nos pharmacies hospitalières; des pots à fleurs artificielles, des carreaux qui servaient de revêtement à l'autel de Saint-Ennemond, dans la crypte de Saint-Nizier,

Digitized by Google

avant la dernière restauration, etc. Mais rien de cela ne constitue une certitude, car des familles lyonnaises ont bien pu commander de la vaisselle à des fabricants étrangers, de même que nos pharmaciens ont bien pu acheter des vases ailleurs qu'à Lyon.

Tout est donc à étudier sous ce rapport, mais ce n'est pas un motif pour nepas émettre des hypothèses sur ce sujet et laisser ignorés les échantillons douteux. Bien au contraire, et l'on doit savoir gré aux amateurs qui, comme M. Edmond Michel, ne craignent pas de risquer des conjectures, dans l'espoir de faire avancer l'étude et la connaissance de cette branche de notre art industriel.

A. Steyert.

Digitized by Google

FABLES DE M. BOURGUIN

(Paris 1876)

Un jour, nous entendions quelqu'un dire, à l'occasion d'un fabuliste qui passait : Bah! A quoi cela sert-il de faire encore des fables? La Fontaine n'en a-t-il pas assez produit?

Pareille sottise peut s'appliquer à tous les auteurs de comédies et de drames, et cette fois à la gloire de Molière et de Racine.

Fables, comédies et drames nouveaux naîtront et devront naître toujours. La nouveauté dans les arts est d'un charme éternel. Eternelles aussi sont la sottise et la faiblesse humaines, lesquelles changent seulement de forme avec les mœurs nouvelles et les révolutions.

On égalera difficilement les modèles dans tous les genres; la nature ne se répète pas. Mais même sans avoir des qualités équivalentes, on peut en posséder de suffisantes pour plaire, être utile, instruire. Dans l'apologue, Florian, Lachambaudie, Viennet en sont la preuve.

Nous avons sous la main un nouveau volume de fables, qui est de M. Bourguin. Cet auteur n'est pas lyonnais, mais il compte à Lyon de nombreux amis, ce qui lui donne des droits particuliers à notre sympathie.

Les fables de M. Bourguin sont élégamment versifiées,

Digitized by Google

gracieuses et naturelles. On y trouve une philosophie douce, toujours disposée à l'indulgence. Ce sont de petits contes qui intéressent et dont la morale est excellente.

La meilleure manière de faire connaître et aimer un poète, c'est de le citer. On lira certainement avec plaisir quelques-uns des apologues de M. Bourguin. Nous choisissons les plus courts, pour ne pas abuser de l'hospitalité qu'on veut bien accorder à notre plume, très-inexpérimentée en fait d'appréciations littéraires.

La jeune Fille et le Pigeon

Voulant former, dès le jeune âge,
Sa fillette au soin du ménage,
Une mère dit : Louison,
Tu vas étouffer ce pigeon,
Le plumer, le mettre à la broche.
Louise est prise d'un frisson.
Pourtant docile, elle s'approche,
Et dans ses mains reçoit l'oiseau.
Mais il est si blanc et si beau !
Mais, sous le doigt qui le comprime
Le petit cœur de la victime
Bat si fort ! — O pauvre innocent,
Puisqu'il le faut... — Elle se sent
Défaillir. Le pigeon profite
De son trouble et fuit au plus vite.
Louise a des pleurs dans les yeux.
Mais, loin de prendre un ton sévère,
— Viens m'embrasser, lui dit la mère ;
L'oiseau s'est envolé pour aller dans les cieux.
— Dire qu'il est encor de bons cœurs sur la terre. —

Mot de Lokman

Un financier d'Alep, connu par ses bassesses,
Demandait à Lokman, sage entre les humains :

Digitized by Google

— Qui t'a donc inspiré le mépris des richesses? —
— C'est de les voir entre tes mains. —

L'Abeille et le Moucheron

L'aube à peine blanchit les cieux;
Sur les fleurs une abeille vole,
Et, plongeant dans chaque corolle,
Elle y puise un suc précieux.
— Prends garde à toi, sœur téméraire,
Lui dit un prudent moucheron,
Plus d'une fleur contient, dit-on,
Du poison. — Oh! je sais extraire
Le miel, sans toucher au poison. —

Comme elle, amis, de toutes choses,
— Livres, systèmes, fleurs écloses, —
Sachons ne prendre que le bon.

Le Frelon

— Qu'il fasse une ode, au nom du Ciel!
Disait un poète lyrique,
En parlant d'un fameux critique
Qui trempait ses traits dans du fiel.
— Eh! mon ami, le frelon pique
Mais ne sait pas faire le miel. —

Ces citations justifieront pleinement nos éloges.

Alexis Rousset.

Digitized by Google

LE SALON DE 1877

Un heureux mouvement de décentralisation artistique semble s'opérer au profit de notre ville. Les dernières semaines qui viennent de s'écouler ont amené à Lyon des célébrités européennes comme M. Faure, des réputations justifiées comme celles de M. Lassalle, de Mmes Agar et Rosine Block. Une œuvre symphonique de Félicien David, le maître récemment enlevé à l'art français, était présentée aux dilettanti lyonnais par le sympathique et spirituel conférencier des Matinées Ballande, M. Henry de Lapommeraye. Tandis qu'il nous était donné, grâce à l'intelligente initiative de M. Aimé Gros, directeur des concerts populaires, d'entendre les lointains échos du *Désert*, le chant des Almées, la grande voix du Simoun, et les sublimes frémissements de cette nature du Sahara que la plume et le pinceau d'Eugène Fromentin nous ont fait voir et comprendre; en même temps, les peintres parisiens honoraient notre Exposition annuelle par des envois plus importants et plus nombreux qu'ils n'avaient été depuis longtemps. Voyez plutôt : les toiles d'élite venues du dehors sont signées Elisa Koch et Salles-Wagner, Roybet, Gilbert, Clairin, Hillemacher et Pasini.....

La vie artistique va-t-elle donc pénétrer chez nous? La presse parisienne reconnaîtra-t-elle enfin quelque manifestation de l'esprit dans cette pauvre province qui fournit sans cesse à la capitale la meilleure part de sa sève et de son originalité? Quoi qu'il en soit, nous constatons une tendance favorable et nous y applaudissons. C'est par une communication incessante entre les forces intellectuelles d'une

Digitized by Google

nation, que le goût et l'esprit public parviennent à se former. Spécialement, ce n'est que par l'intérêt et la variété des expositions locales, que les peintres de province pourront sortir de l'obscurité qui les écrase, se frayer une route vers la réputation et consacrer au développement de l'art leur parcelle de génie.

Il est juste de faire à nos hôtes les honneurs de la réception et de commencer par eux cette courte revue du Salon de 1877.

De M. Willemacher à M. Clairin, la distance n'est pas grande, du moins quant au sujet. Le premier nous montre les Turcs envahissant l'église de Sainte-Sophie, en 1453. La foule des fidèles s'enfuit en désordre, tandis qu'un pasteur, debout sur les degrés de l'autel, implore le secours de Dieu. Cette composition n'inspire point toute l'horreur qu'elle semble comporter. On voit bien quelques Turcs dans l'ombre, mais ils occupent sur la toile une place trop secondaire. Cette réserve faite, le tableau de M. Willemacher est une œuvre habile et consciencieuse. Toutes les figures du premier plan sont bien groupées et bien vivantes, et la sobriété du coloris n'ôte rien à l'intérêt de l'ensemble.

M. Georges Clairin nous fait assister à *l'Entrée du Schérif de Oussan dans une mosquée*. Voilà bien le soleil d'Afrique, es tons éclatants, les Arabes d'Henri Regnault; outre la richesse de palette déployée dans cette œuvre, on ne peut s'empêcher d'admirer la porte de la mosquée, ouvragée, revêtue de faïence et de mosaïques, et ornée d'un grillage en arabesques.

Les toiles précieuses de M. Pasini miroitent comme des écrins de gemme. Nul ne poussera plus loin que lui le minutieux des étoffes orientales, des bassins de porphyre et d'onyx. Le *Marché près d'une fontaine à Constantinople*, est un tour de force et d'adresse qu'on ne saurait étudier de trop près.

Le triomphe du trompe-l'œil appartient à M. Ferdinand Roybet, cet autre Desgoffes parisien. Le tableau de cet artiste que notre Salon a la faveur de posséder, représente un pêle-mêle d'armes ciselées, de casques étincelants, de riches bibe-

Digitized by Google

lots, se détachant sur des tentures incomparables de couleur et de réalité. Il y a, par malheur, au milieu de ces merveilles un mannequin chancelant, dont l'apparence cadavérique produit une pénible impression. Est-il possible que ce fantoche ait la prétention d'être un *Jeune amateur Louis XIII?...* En somme, que le talent de M. Roybet soit de l'art très-fort et très-recherché, nous n'y contrevenons pas; mais nous sommes sans organe pour le plaisir qu'il donne. Il est d'ailleurs désastreux que de tels artistes fassent école si facilement; c'est de là que naissent ces plats repoussés et tout ce bric-à-brac vulgaire qui tue l'art en province.

Ne préférez-vous pas, dans le genre un peu réaliste, *l'Intérieur de cuisine*, de M. Victor Gilbert, et surtout son *Ecaillère* ? C'est simple, naturel, et gracieux ; tous les détails sont dans leur ton.

II

Lorsqu'un talent de femme abandonne la timidité du procédé et acquiert cette sûreté de touche qui résulte d'un long travail, on peut être certain qu'il produira quelque œuvre remarquable ; mais s'il est doublé d'un cœur d'artiste, il s'élèvera parfois jusqu'à la perfection. Est-il rien de gracieux, d'attirant et de profondément senti, comme les deux portraits signés de Mme Salles-Wagner et de Mlle Elisa Koch ? Dans le premier, une jeune femme debout près d'un piano, effleure d'une main le clavier d'ivoire et froisse un gant blanc dans l'autre, pendant que, le regard plongé dans le vague, la tête semble écouter peut-être le rhythme de la valse qui l'entraînait tout à l'heure dans son tourbillon ?.. Mais non, c'est une mélodie plus mystérieuse et plus enivrante qui chante dans son cœur. La figure charmante se détache sur une tapisserie des Gobelins parfaitement en harmonie avec le sujet ; admirez en passant ces bras peints à ravir, supérieurs même au visage ; puis voyez le second portrait de jeune femme, celui de Mlle Koch.

Digitized by Google

Cela, c'est une œuvre tout intime et d'une grande élévation de pensée. Le modèle a une grande distinction ; les yeux vous regardent avec une sincérité qui décèle aussitôt les trésors de l'âme. Mais contemplez à votre tour cette image, vous vous souviendrez de l'avoir vue quelque part, dans le meilleur monde, et, absorbé dans ce tête-à-tête silencieux, vous vous rappellerez les choses intimes que vous vous dites sans vous connaître, si bien que vous ne songerez pas à l'art qu'il a fallu pour communiquer à la toile tant de charme et de vérité.

Dans un autre portrait de femme, de M. Loubet, malgré des qualités sérieuses, malgré la perfection d'une robe de faille noire et d'un fond trop achevé, l'ensemble est bien moins satisfaisant ; la tête, un peu sèche, se détache à l'emporte-pièce et manque de délicatesse féminine.

C'est par la vigueur, le fini et la correction du dessin que se distingue le portrait de M. le docteur Tripier, par M. Clément, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts. Pourquoi ne pas nommer le modèle, puisque l'artiste a cédé à la fantaisie un peu naïve de lui mettre dans les mains une lettre dont chacun peut lire l'adresse ? Or, le docteur donne une consultation ; son attitude a une négligence voulue ; son visage est parlant, trop parlant peut-être, c'est-à-dire que nous y trouvons une expression forcée qui n'était pas nécessaire pour rendre l'intelligence et la vivacité d'esprit. En résumé, M. Clément a des qualités de coloriste qu'on n'est pas habitué à rencontrer chez les professeurs de peinture ; mais ce serait un écueil de chercher à faire dire au pinceau plus qu'il ne peut. Cette observation ne peut guère s'adresser à *l'Italienne en prière*, qui malgré sa posture théâtrale reste néanmoins dans son caractère méridional.

M. Chatigny, qui fait sa rentrée au Salon avec un nombre imposant de tableaux, est aussi, quoi qu'on en dise, un coloriste, et s'il procède d'une toute autre manière que M. Clément, il n'en est pas moins intéressant à étudier. C'est par des oppositions de lumière et d'ombre qu'il obtient les

Digitized by Google

effets puissants que l'on remarque dans le portrait de M. *** ; la tête est un chef-d'œuvre de clair-obscur et de gradation. Qu'il y ait un peu de convention dans la peinture, nous ne le nions pas ; mais ne voyez que le résultat : ce portrait reste jusqu'à présent, croyons-nous, une des meilleures toiles produites par M. Chatigny. — Mais voici que l'école naturaliste part en guerre contre ce qu'elle appelle l'*ophélisme* du peintre, représenté cette fois par *Mireio*, *Graziella*, *Cendrillon*... Certes, il faut l'avouer, ces œuvres ne sont pas encore exemptes de parti-pris, et il est à désirer que M. Chatigny se dépouille de plus en plus des défauts de son ancienne manière. Mais n'y a-t-il pas de la poésie dans sa Graziella? sa Cendrillon surtout, n'est-elle pas fort originale, même après toutes les Cendrillons que l'on a vues ? Il est possible que vous lui préfériez « une fille de la Brie » ; mais regardez bien ce visage souffreteux et vous verrez qu'il s'en exhale un sentiment profond. Est-ce le sujet qui vous déplaît ? Au moment où l'Opéra-comique reprend avec succès la *Cendrillon* de Nicolo, vous n'avez pas le droit de trouver cette création surannée. Une dernière remarque sur cette toile : les contours et les plis des vêtements sont accentués par des arêtes au couteau : c'est un procédé que nous n'avons vu que dans la fresque.

M. de Bélair a quelques-unes des tendances de son maître, qu'il exagère. Le portrait de jeune fille manque de précision. L'*Abel* ne nous satisfait nullement. En revanche, *l'Enfant au violon* est un travail d'un grand mérite, bien personnel, bien vivant, d'un coloris enchanteur ; si l'artiste s'est attardé amoureusement dans le soin des détails, cela n'est pas moins une des belle choses du salon. Plus de tâtonnements, M. de Bélair ! vous avez trouvé la bonne voie ; n'en sortez plus.

Il y a aussi de grandes ressources chez M. Sallé, l'auteur de la bonne *Vieille*, un type qui se perd, de l'*Intérieur d'atelier*, du *Benedicite*, toiles pleines de sincérité et d'exactitude.

Digitized by Google

Qui a vu peindre M. Laborier ? Comment et dans quel but ces empâtements des chairs ? La face, loin d'en acquérir du relief, s'aplatit sur le paysage du fond. Ces réserves n'excluent pas le talent, qui n'a que le tort d'être inégal.

Il n'y a rien à dire du portrait en pieds du *tragédien Rossi dans le rôle d'Hamlet*, par M. Ravel ; malgré les dimensions du cadre, cela devait fatalement ressembler à la photographie d'un fort ténor. Le *Montagnard*, de M. d'Apvril, ferait bien mieux notre affaire ; c'est l'honnêteté sous la rude écorce, un type que tous les pinceaux ont abordé, mais qu'une profonde observation peut seule faire connaître.

La *Bohémienne* de M. Ernest Michel, la *Danseuse* orientale de M. Hirsch et la *Konjé-Gul* de M. Jules Salles appartiennent encore au domaine de la convention. La baguette de coudrier, les grelots et le tambourin tiennent une grande place dans cette couleur locale rehaussée par la richesse des étoffes. Après tout, du talent et un ensemble qui n'excite ni le mépris ni l'enthousiasme.

M. James Bertrand, qui obtint un si légitime succès au salon de 1875, passe presque inaperçu cette année. Pourquoi cette injustice ? Examinez la *Tête de sainte Cécile* et dites si la mort a jamais eu plus de noblesse et de rayonnement surnaturel !

III

Après son *Parapluie rouge sur la route du Marché*, qui fut si bien accueilli aux salons de Paris et de Lyon, M. Nicolas Sicard nous donne la suite du poème : Le *Marché du quai Saint-Antoine*. On est d'abord surpris et enchanté de l'exactitude du paysage, tout est à son plan ; tout est à sa note juste et précise : la Saône couverte des brumes matinales qui laissent entrevoir vaguement la rive opposée, la perspective fuyante des maisons, les charrettes des maraîchers, le feuillage encore tendre des platanes qui abritent la ruche active et

Digitized by Google

bruyante, voilà ce qui charme au premier coup d'œil. On approche : les figures se dessinent, c'est la vieille revendeuse sous son parapluie — car il est aussi là ce meuble épique — c'est la petite dame qui marchande un chou-fleur, dans une attitude ravissante de grâce et de naturel, c'est aussi le petit bourriquet de gauche si réussi avec son pompon rouge. Il est vrai que voilà deux ou trois jeunes femmes dont les poses et la beauté sont peut-être un peu trop patriciennes pour la vérité de la scène ; mais ce défaut, si c'en est un, est cent fois préférable à l'excès de réalisme qui menace de nous envahir. Il est surtout une petite Arlésienne qui est jolie à croquer, et qui arrête tous les regards.

Le public eût désiré que cette belle toile si lyonnaise fût acquise pour nos musées. La ville, en effet, malgré la pénurie de sa caisse, en avait offert, dit-on, une somme assez ronde ; mais un amateur, qui n'avait pas sur les bras toute une population en détresse, a doublé l'enchère et acquis le tableau envié de tous.

M. Compte-Calix est toujours le talent délicat, spirituel, français par excellence. Qu'il nous introduise par les arcades du Palais-Ducal pour nous montrer le jardin des religieuses de Saint-Zaccaria, un vrai jardin de Venise, où de belles *Comtesine* apprivoisent les plus jolis pigeons du monde ; ou que l'artiste nous entraîne dans l'allée mystérieuse où cheminent deux jeunes filles, pour nous faire deviner leur naïve confidence, — partout il révèle la justesse de ton, le style et l'habileté, qui le préservent de la mièvrerie et qui lui font autant d'amis que de visiteurs.

Malgré son excentricité, l'*Exécution* d'une truie qui a dévoré un enfant — cela se passe au xv° siècle — est une gauloiserie qui ne manque pas d'originalité. M. Jules Garnier a tiré tout le parti possible d'un sujet où le costume devait tenir une grande place.

Le genre éminemment national du tableau militaire est représenté par MM. Protais et Bellangé. L'*Etape*, du premier, longue file sinueuse se perdant au loin, est assez na-

Digitized by Google

turelle et imposante ; mais en regardant de près, on s'aperçoit que toute cette colonne n'a pas l'air de marcher. Quant aux soldats du second, dans l'*Arrivée d'un pigeon*, par exemple, chacun d'eux sait qu'il est un héros et chacun pose devant l'histoire. Mais l'histoire n'acceptera point ces pantomimes qui ne sont que la grimace du courage.

Pour en finir avec les grandes toiles et avec les défilés, n'oublions pas les scènes mauresques de M. Chataud et la *Caravane algérienne* de M. Huguet. La *Veuve du comte Lamoral d'Egmont*, de M. Vander-Ouderaa, faible dans certaines parties, est néanmoins une peinture sérieuse et travaillée.

Arrivons maintenant à M. de La Brély. Tandis qu'il reproduit sans cesse son joli motif du tête-à-tête sous bois, toujours gracieux et délicat, cet artiste obtient d'autres succès fort mérités. L'*Intérieur de cuisine*, défectueux au point de vue de la composition par l'excès des détails, est remarquable par le fini et la sincérité de l'exécution. D'ailleurs, rien de commun ni de trivial, ce que l'on ne peut pas dire des intérieurs de M. Bail. Ce dernier exagère l'intensité des couleurs et des contours. Dans son *Capot*, la tête du vieux versant à boire est parfaite de vérité.

Voyez encore les *Schlitteurs des Vosges*, de M. Devilly, œuvre de caractère, malgré tout, et la *Chasse au Faucon* dans les plaines d'Alfa, par M. Emile Regnault, un jurassien, élève de M. Pasini.

IV

Des talents arrivés comme ceux de M. Ponthus-Cinier et de M. Lortet ne se discutent plus aujourd'hui. L'un étonne toujours par la facilité de son pinceau et la quantité de ses productions ; ses Vues de Rome, de Florence ou de Venise sont admirables de clarté et de délicatesse.

L'autre, M. Lortet, excelle à rendre les sommets neigeux

Digitized by Google

et la nature alpestre. Le *Mont-Cervin*, frappé par les rayons solaires, resplendit avec des nuances infinies.

Les marines de M. Appian ne sont pas moins recherchées. Ajoutons qu'il est peut-être plus vrai, plus simple, plus consciencieux dans l'imitation de la nature. Rien ne laisse à désirer dans son *Port de Collioure* ; et sa *Méditerranée un jour de mistral* ? Comme la vague est animée et comme on la voit s'avancer !

Il serait impossible de passer en revue toutes les marines, tous les paysages qui ont quelque valeur. Contentons-nous de citer M. Chevallier pour sa *Vue de Fréjus* et M. Musin pour ses *Caboteurs flamands* ; pour le paysage, la belle couleur de M. Maniquet, les tons légers de M. Beauverie dans ses bords de l'Oise, la mélancolie de M. Zuber.

En cherchant la vigueur et les oppositions, M. Girier rencontre trop souvent la lourdeur ; ses nuages sont de plomb.

M. Georges s'est résumé dans ses *Rochers de Rossillon* ; entre un saule tout à fait manqué et un coteau à peine ébauché, il y a un soleil couchant qui perce le feuillage et vient se réfléchir dans un ruisseau : cet endroit-là est excellent. M. Allemand a aussi un *Torrent d'Artemare* qui est assez heureux comme couleur, mais incomplet dans le dessin.

Pourquoi faut-il que M. Langerock ait gâté le paysage de son *Chasseur de serpents* par les éclats bruyants jetés au travers du taillis ? La hardiesse de son couteau ne connaît pas d'obstacle ; il y a pourtant là des profondeurs humides qui rachètent bien des torts.

Quant à M. Dallemagne, il n'emploie guère la truelle ; c'est par le dessin qu'il commence un tableau et c'est par lui qu'il est arrivé. *Décembre* ferait le pendant de l'excellente toile qu'il avait exposée en 1875 ; de vieux chênes dépouillés, des broussailles couvertes de leurs feuilles mortes, et là-bas les eaux tranquilles de l'étang. Le *Champ de la Haute-Bresse* nous a fait plus de plaisir, parce qu'il était plus nouveau pour nous. C'est bien simple : la chaleur amoncelle les

Digitized by Google

nuages et les moissonneurs font diligence. Le ciel est bien rendu, les blés et le premier plan sont d'une rigoureuse exactitude ; le sombre massif d'arbres surtout est d'un style et d'un ton qui font le plus grand honneur à l'artiste.

C'est à M. Perrachon qu'il faut demander l'art de créer des fleurs vivantes, animées, pleines d'éclat et de fraîcheur. Les *Roses en deuil* sont le triomphe du genre, et les accessoires sont si bien choisis !

Le Perron fleuri de M. Reignier témoigne d'une grande science et d'un pinceau sûr de lui. Pourtant nous préférons la délicatesse, les détails charmants, le tapis, les vases peints de sa petite toile.

Après de patientes recherches, nous avons découvert, vers les cintres, à une hauteur incommensurable, une des toiles de M. Edouard Pourchet. Mais il nous eût fallu un télescope pour y apercevoir des détails complètement perdus pour l'œil des visiteurs. Il nous a semblé que ce tableau avait une grande allure et une magnifique puissance d'effet. La lumière y éclate avec franchise et une grande finesse de ton. Cette masse de pivoines presque toutes blanches ou d'un rose très-fin s'enlèvent néanmoins les unes sur les autres avec un dessin correct et un modéle des plus serrés. Le drapeau rouge a des plis très-réussis, mais le pot émaillé nous a paru d'une forme malheureuse et s'il eût été diminué, le tableau y aurait certainement gagné.

Avec Mme Puyroche-Wagner, MM. Corpet, Bruyas et Sibuet, l'art est en bonne voie. Les *Coquelicots* de M. Rivoire et les fruits savoureux de M. Philippe Rousseau complètent le groupe. M. Castex-Desgranges arrive à son tour avec les fleurs un peu froides de l'arrière-saison.

Laissons l'heureux M. de Cocquerel avec sa canne à pêche et voyons les dessins. Ce sont les beaux fusains de M. Appian et de M. Agassis, les portraits au crayon de MM. Flandrin, Armbruster et Bidault, les *Tireurs d'arc* (d'après Raphaël) de M. Miciol. Puis, une très-remarquable gravure due au burin de M. Danguin : la *Déposition du Christ*, d'après

Digitized by Google

André del Sarte ; enfin, la *Divine Tragédie*, autre gravure, par M. Henri Dubouchet, d'après M. Chenavard.

La sculpture serait à peine représentée et nous n'aurions à signaler que deux bustes d'artistes décédés, celui d'Henri Regnault, par M. Dégeorge, et celui de Seignemartin, par M. Pagny, si M. Arthur de Gravillon n'était venu combler cette lacune. Trois sujets de grande dimension : c'est un envoi respectable ! *Diogène* nous rappelle une ancienne fantaisie de l'artiste. L'*Amour Pêcheur*, une façon de Mercure qui amorce des louis d'or au bout de sa ligne, est une création plus spirituelle que correctement exécutée ; il ne faut pas l'examiner sous toutes ses faces, et la tête maligne concentre tout l'intérêt. Il n'en est pas ainsi de la *Vestale* accourant de nuit pour rallumer le feu sacré ; ce marbre est achevé, les proportions sont justes, l'attitude est gracieuse, la tête fine et délicate, et, si le costume est un peu léger pour une vestale, l'œuvre est néanmoins remarquable au point de vue de l'art.

Dans les porcelaines peintes, nous avons vu avec plaisir le *Fil rompu* et la *Rêverie* de Mme André Duhamel, charmante fantaisie d'une femme du monde qui consacre ses loisirs à cultiver les beaux arts, et *Vénus*, d'après Boucher, par M. Hugues Berthin dont les lecteurs de la *Revue* connaissent les délicates poésies et dont la plume et le pinceau révèlent si bien un homme de goût.

Mais pourquoi tant d'abstentions parmi les artistes lyonnais ? Pourquoi les plus goûtés du public s'abstiennent-ils comme si la porte leur était fermée ? Nos salons nous rappellent toujours ce chant de l'Iliade pendant lequel tous les chefs des Grecs, blessés ou boudeurs, restent sous leur tente, abstention qui ne fait l'affaire, après tout, ni du peuple ni de ces héros magnanimes.

Nous sommes arrivés tant bien que mal au terme de notre tâche. Maintenant il nous reste à exprimer un vœu : c'est que les jeunes artistes de talent qui cherchent encore leur voie, s'attachent de bonne heure à l'*idée* ; qu'ils étudient les

Digitized by Google

maîtres spiritualistes, qu'ils lisent l'histoire et les poètes, en un mot, que la maturité de leur talent les trouve armés et aguerris pour les grands travaux et les nobles entreprises. Si ces *desiderata* se réalisaient, le niveau de l'art s'élèverait bien vite, les expositions attireraient l'attention générale et les vrais artistes trouveraient une large rémunération de leurs efforts.

Emmanuel VINGTRINIER.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

On s'inquiète profondément dans toute la France du chômage de nos métiers et de la misère qui en est la suite.

A Lyon, en présence de cette immense détresse, on gémit et on s'ingénie à combattre le fléau.

Le Conseil municipal a voté 200,000 fr. pour venir en aide aux ouvriers sans travail et trois chantiers ont été ouverts dans lesquels on ne reçoit que des tisseurs. La Chambre de commerce a offert 20,000 francs.

On organise des fêtes, des concerts, des souscriptions et on peut être sûr que le cœur des Lyonnais ne fera pas défaut.

Mais au loin, on croit toujours que la misère engendre la guerre civile. On voit déjà se hisser le drapeau noir et à la chambre même, on rappelle la désolante et terrible devise : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.*

De là, il n'y a qu'un pas à faire pour accuser les couvents qui accaparent l'ouvrage, et les fabricants qui spéculent pour faire mourir le peuple de faim.

Hélas ! il n'y a qu'un mot à répondre : les couvents n'ont pas de métiers à tisser, et les fabricants sont les premiers à gémir et à souffrir de la cherté des soies, des fléaux qui frappent la sériciculture comme de la fermeture des marchés turcs, russes, anglais, allemands, américains, à qui la guerre interdit les achats.

Quelle qu'en soit la cause, le mal existe et il faut le combattre avec énergie.

A côté de la bienfaisance active et dévouée, on a choisi, parmi les moyens pratiques, l'organisation d'une grande fête de bienfaisance dont les préparatifs donnent de l'ouvrage et de l'occupation à une foule d'industries et dont le produit sera offert aux indigents. On a nommé un Comité composé de :

MM. le préfet du Rhône, président, le procureur général, le général Février, Chavannes, président du conseil municipal, le docteur Gailleton, Piaton, Joseph Kupenhein, Chabrières-Arlès, Tapissier, Cambefort, Clément, Deville, Mangin, Aimé Gros, Juvenet, Cathelin. M. Bouillier, chef du cabinet du préfet, remplira les fonctions de secrétaire.

De son côté, Paris nous promet des secours et tous les départements nous anoncent qu'il viennent à notre aide.

Puissent les sommes envoyées pallier les souffrances d'une population calme, résignée, patiente, qui est mal connue, mal jugée au loin et qui, méritant les vives sympathies de ceux qui la connaissent, attend sans cesser d'espérer.

Du moins, que cette attente ne soit pas vaine.

Espérons aussi que le retour du travail mettra fin bientôt à la tristesse de tant de ménages.

— Une nombreuse réunion d'ouvriers tisseurs a organisé, le dimanche 11 février, à la Rotonde, un syndicat pour l'amélioration de leur situation.

Digitized by Google

— En 1872, avait eu lieu la vente de la collection d'œuvres d'art d'un peintre illustre, M. Augustin Thierriat, conservateur des musées de Lyon.

Son fils, M. Philippe Thierriat, n'avait pas hésité à racheter nombre des œuvres de son père. Frappé lui-même à son tour, sa famille a été obligée de liquider sa succession et de disperser ces souvenirs précieux qu'elle ne pouvait conserver.

Les amateurs ont montré en quelle estime ils tenaient jusqu'aux moindres dessins de celui qui fut si longtemps l'inspirateur de notre école. Du 29 janvier au 2 février, les enchères ont été vives autour de ces toiles, de ces lavis, de ces aquarelles, de ces croquis signés du maître, et, malgré la dureté des temps, rien ne s'est arrêté à des prix inférieurs. Les derniers travaux faits à quatre-vingt-un ans, les aquarelles jetées sur le papier quelques jours avant la mort de l'infatigable artiste, ne trahissaient ni lassitude ni faiblesse. Les œuvres qui lui avaient été offertes, hommage de ses amis de l'Ecole lyonnaise ou rapportées de ses voyages en Italie ont participé à cette faveur. La collection des eaux-fortes de Thierriat, 210 pièces, celle de Duclaux, de trente-six planches introuvables, les dessins de Gabillot, les eaux-fortes presque inconnues de Charmier, artiste lyonnais, mort à Ecully en 1862, les Guindrand, Baron, Bony, Bruyas, Fonville, Jacomin, ont témoigné une fois de plus du profond amour que les Lyonnais ont pour les arts.

Quelques jours avant, cet amour s'était affirmé à une autre vente, celle d'une immense collection des eaux-fortes de Jean-Jacques de Boissieu. Ces planches des premiers tirages avaient attiré une foule d'amateurs et l'admirable maître a eu nombre de pièces chaudement disputées.

Heureux ces combats qui ne coûtent point de larmes et où les pièces d'or restent seules sur le carreau.

— L'Exposition des beaux cartons de M. Chenavard a été ouverte jeudi 8 au Palais des Arts. C'est l'histoire de l'humanité jusqu'à nos jours. Les amateurs de la grande peinture y accourront avec empressement et ce sera un grand exemple pour nos jeunes peintres qui sont trop portés à remplacer la pensée par l'adresse des doigts ; l'étude et le dessin par l'effet de décor et l'à-peu près. Nous reviendrons sur ces chefs-d'œuvré que nous n'avons fait qu'entrevoir.

— Le Catalogue du Musée Bernard, si vivement attendu, a été livré au public le même jour.

— Le premier volume du grand ouvrage de M. Fayard, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, *l'Histoire du Parlement de Paris*, a paru ; l'ouvrage entier ne fera pas moins de six ou sept volumes. C'est un des travaux les plus considérables auxquels la province ait donné le jour. et un de ceux qui feront le plus d'honneur à cette magistrature qui ne se repose de ses travaux judiciaires, que par des travaux de philosophie ou d'histoire.

M. Pierre Matton, l'intrépide mathématicien, vient de faire paraître une quatrième brochure sur sa découverte de la possibilité de trouver un carré ayant même surface qu'un cercle donné. Les méthodes géométriques jusqu'ici n'avaient pas abouti, les méthodes algébriques s'étaient rapprochées du but mais sans y atteindre. M. Matton dans son dernier travail : *Quadrature de tous les polygones réguliers depuis le triangle équilatéral jusqu'au polygone d'un nombre infini de côtés*. Lyon. Fugère 1877, in-4, déclare avoir vaincu la difficulté, et obtenu le ré-

Digitized by Google

sultat vainement cherché jusqu'ici. Nous croyons savoir qu'il se propose de soumettre sa découverte aux savants de Paris, car à quoi servirait d'inventer le soleil si Paris n'approuvait pas l'invention?

— Peu de personnes verront l'ouvrage de M. le chanoine Christophe paru ces jours derniers : *Mélanges de littérature et de critique*, in-8°. Ce livre sérieux, d'un haut style et de grandes idées, a été tiré à très-petit nombre et offert à quelques amis privilégiés. Les amateurs peuvent donc se mettre en campagne pour se procurer un volume qui a le double mérite de la valeur intrinsèque et de la rareté

— Une autre rareté précieuse est le troisième fascicule de M. le marquis de Pisançon sur l'*Allodialité dans la Drôme*. La *Revue* qui a rendu compte des deux premières parties ne peut se dispenser de parler de la troisième enrichie, comme les deux premières, de cartes et de blasons. Ce travail, non mis dans le commerce, fait bonneur aux presses de Valence, nous y reviendrons dans une de nos prochaines livraisons.

— Cette semaine, la maison Savigné, de Vienne, a fait paraître la première livraison d'une élégante et brillante publication : *La Revue du Dauphiné et du Vivarais*, paraissant tous les mois. Nous saluons la nouvelle venue qui sera non une rivale mais une sœur, le Dauphiné étant assez riche et assez vaste pour avoir une Revue à lui, et l'archéologie de nos contrées étant une mine assez féconde pour que les plus ardents travailleurs soient impuissants à l'épuiser.

— Un grain de sable peut-il arrêter les fureurs de la mer ? les philosophes disent oui, et les naturistes lèvent les épaules.

Qui a raison ? les premiers ont-ils radicalement tort et n'y aurait-il pas quelque expérience à faire ?

Le 5 février, trente personnes du meilleur monde se sont réunies chez un illustre ingénieur dans la pensée d'apporter une petite pierre, afin de commencer une petite digue pour s'opposer aux tristes effets de la débauche qui ravage le pays. Chaque jour, le mal s'accentue ; la moitié de la société repousse tout frein, ce qui épouvante l'autre moitié et la jette dans l'excès contraire.

D'où viennent tant de couvents ? Pourquoi tant de jeunes filles entrent-elles dans les cloîtres ? c'est qu'elles sont effrayées de la moralité des jeunes gens et qu'elles ne regardent pas comme dignes d'elles tant d'Anatole et tant d'Arthur qui à vingt ans raisonnent de tout et connaissent tout.

A gommeux pas de femme, d'ailleurs, fi donc !

La pénurie des mariages a effrayé la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. On réagit contre le fléau, mais si on réussit là-bas, en France on aura bien à faire.

Une conférence a donc eu lieu ; on a entendu un orateur, ancien conseiller d'Etat de Neuchatel (Suisse) ; il a dit d'excellentes choses ; on en a pensé davantage. Mais il en est de la débauche comme de la misère ; on peut en gémir, on peut élever contre elles, en théorie, les plus magnifiques systèmes, quant à la pratique, allez-y voir.

Arrêtez seulement les succès du Skating-Rink.

Rien n'est en effet séduisant, enlevant, étourdissant, *dit-on*, comme de voir la foule des dames du demi monde lyonnais étaler ses traines et atours sur le parquet glissant du Skating, à l'Alcazar. Ces nuages d'étoffes flottant au vent, ces robes ébouriffantes, ces écharpes ondulantes font un effet indicible ; les groupes glissent et tourbillonnent et, appuyés sur les ballustrades de l'enceinte, les naïfs et les peureux

Digitized by Google

admirent, tandis qu'une musique nombreuse et bien nourrie se fait entendre comme au bal et que les rafraîchissements circulent comme dans les meilleurs salons. La nuit, une illumination féerique prête son charme à ces fêtes d'un nouveau genre. Les mères de famille n'y mènent pas leurs filles ; les gens comme il faut y brillent par leur absence, et cependant, quelle foule ! quelle cohue ! adieu aux bals et aux concerts. Adieu au modeste vaudeville de Scribe ou de Bayard ; adieu à l'opéra grand ou petit, à Bertram, à Fernand et à Guillaume Tell. La trompette et le cornet à piston avaient tué la flûte : les orchestres de cent musiciens avaient remplacé les concerts de société ; les bals du Casino et de l'Alcazar avaient éclipsé les sauteries des jeunes gens et des jeunes filles qui jadis s'amusaient naïvement aux accords d'un maigre piano ; aujourd'hui, tout cela disparaît devant les glissades hardies du Skating-Rink.

La jeunesse court au patin à roulettes et quant aux jeunes filles de bonne maison qui n'ont pas les grâces de la Cora ou de la Brindisi, elles peuvent se faire religieuses, si cela leur convient, mais certainement ce ne sont pas elles qui désormais feront tourner les têtes et moissonneront les cœurs.

Et c'est ce que nous pensions pendant que M. le délégué de la *Fédération britannique* nous invitait à la pose d'une petite pierre pour l'endiguement de cette marée montante qui coupe la société en deux mondes étrangers l'un à l'autre.

— Grâce à la générosité de M. Emile Guimet, qui ne compte pas quand il s'agit de Lyon, nous aurons, au retour de l'éminent voyageur, en ce moment au Japon, une école Chinoise et Japonaise dans notre ville. Les rapports de notre commerce avec l'extrême Orient donneront un grand prix à cette nouvelle création. Les livres, les manuscrits, les collections dont M. Guimet annonce l'arrivée seront à eux seuls déjà une richesse, une curiosité et surtout une source d'études que nos jeunes concitoyens sauront apprécier.

— Par arrêté de M. le préfet du Rhône, du 8 février, M. Aimé Gros a été nommé directeur de nos deux Théâtres, avec une subvention de 144,000 francs.

— Les chiffres officiels du recensement de Lyon sont connus. Les voici par arrondissement : 1er arrondissement, 60 301 ; — 2e 70,425 ; — 3e 78,013 ; — 4e 34,916 ; — 5e 51,899 ; — 6e 46,261 ; total : 342,815 habitants, disséminés dans quinze mille quatre cent dix-sept maisons et 109,805 ménages.

Le recensement de 1872 avait donné 323,417 individus. La population s'est donc accrue de 19,398 habitants.

— L'offre faite par M. Bidel d'organiser un jardin zoologique au Parc de la Tête-d'Or a reçu le plus sympathique accueil, et nul doute que la proposition n'eut été acceptée d'emblée, si l'habile directeur n'eut demandé 600,000 francs à la ville pour lui construire un établissement convenable, le droit de pêche dans le lac, une diminution dans le prix du Gaz et des Eaux, le droit de percevoir une somme sur chaque visiteur, la suppression du droit des pauvres, la propriété de tous les animaux nés et à naître dans les cages, la liberté de faire le commerce des animaux, enfin l'autorisation de donner des fêtes zoologiques payantes quand cela lui conviendrait, surtout sans concurrence d'aucune espèce. M. Bidel n'en demandait pas davantage. La ville enchantée a désiré cependant y réfléchir.

— Le 10 février, ont commencé les travaux pour l'installation de la

Digitized by Google

gerbe provisoire qui doit orner la fontaine de la place de Lyon, en attendant le projet définitif. On sait qu'en France le provisoire dure sept ans.

— Il a été procédé à une adjudication pour le transférement sur la place Perrache du monument de la place des Jacobins, travaux évalués à 90,000 fr.

MM. Parot et Boudet ont été déclarés adjudicataires après un rabais d'un peu plus de 10 0/0.

— L'Assemblée nationale a déclaré d'utilité publique l'établissement d'un chemin de fer de Nantua à Bellegarde. Cette nouvelle ligne est concédée à la Compagnie des Dombes si experte et si habile dans de pareilles entreprises. Moyennant une subvention de 4,000,000 la Compagnie s'engage à conduire son chemin à travers les vallées si tourmentées du Haut-Bugey. En nous vantant le racourcissement énorme du trajet entre Paris et Genève, on ne nous dit pas si Lyon aura lieu de s'en réjouir.

— On annonce pour le courant de cette année la mise en exploitation de la section du chemin de fer de Thiers à Boën, qui empêchait jusqu'ici la communication directe, par le chemin de fer, de Clermont à Montbrison.

Ces cinquante kilomètres achevés, les Lyonnais pourront, en quelques heures, visiter Clermont et sa magnifique cathédrale, Issoire, Brioude aux églises romanes, le Puy-de-Dôme, cette plantureuse Limagne, paradis de la France et toute cette fière Auvergne si peu connue et si digne d'être visitée.

Et voici l'Auvergne indomptée,
Au sein vierge, au rustique char,
Et qui ne fut jamais comptée
Parmi les captifs de César.

Nous prédisons des essaims de touristes à notre nouvelle voisine.

La *Revue des Deux Mondes* apprenant que la société littéraire venait de publier le *Cartulaire de Villeneuve*, du XVIe siècle, annoté par M. Guigue, félicitait, ces jours-ci, la ville de Lyon d'avoir des écrivains comme MM. Guigne et Villeneuve. Eh ! bien ! nul éloge ne pouvait nous faire autant de plaisir.

A. V.

Demande : Quel est l'auteur de la brochure : *Passage à Lyon des restes de Nourrit, le 30 avril* 1839. Lyon, Léon Boitel, 1839, in-8, 15. pp.

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Lyon. — Imp. A. Vingtrinier, V. Cartay. successeur.

Digitized by Google

LA LIBRE PENSÉE

Exsurgat Dominus et dissipentur inimici ejus
et fugiant qui oderunt eum a facie ejus.

Seigneur, je ne suis pas de ceux qui, l'âme pure,
Au respect de tes lois soumettant leur nature,
Sur un corps asservi portent, victorieux,
Un front où la vertu met un reflet des cieux,
Qui des rayons divins recherchant la lumière,
Lorsque leurs cœurs, vers toi, montent dans la prière,
Parmi tes séraphins, mêlent à leurs transports,
Ce que la voix humaine a de plus doux accords!
Non; quelque sentiment qui m'émeuve ou m'indigne,
De parler pour ton Nom je ne me sens pas digne,
Mais si grande que soit cette témérité,
Quand l'outrage odieux touche à ta majesté,
Comme ce vieux disciple, un jour tirant le glaive,
Témoin impatient, je me signe et me lève!

Des insensés qu'aveugle un orgueil indompté,
Rebelles au destin de notre humanité,
S'en vont partout prêchant, contre ton Evangile,
Que pour nous tout se borne à notre faible argile
Et que, sans nul espoir en un monde nouveau,
Tout meurt et tout finit dans la nuit du tombeau.
Ces apôtres menteurs, reniant leur baptême,
Enseignent qu'il n'est point là-haut d'Être suprême,
Que, sans un Créateur, les lois de l'univers,

Digitized by Google

Seules font aux étés succéder les hivers,
Que tout ce qui se meut dans la nature entière,
N'est fait, quoique animé, que de vile matière,
Et que pour éclairer notre pâle horizon,
Le seul flambeau de l'homme est sa haute raison.

Voilà l'enseignement aujourd'hui populaire
Par lequel on s'efforce aux malheureux de plaire,
Que des scribes vendus répandent parmi nous,
Jaloux que devant toi l'on courbe les genoux.
Mais se contredisant, leur doctrine insensée
S'appelle du faux nom de la libre pensée.
Car comment la matière, en sa stupidité,
Aurait-elle à la fois esprit et liberté?
Quel oracle si grand dans la philosophie,
L'a donc si bien prouvé qu'à sa voix on se fie?
Quoi! la matière au lieu d'être un agent brutal,
Possède, en elle-même, un principe mental
Pouvant se dérober aux lois de la physique
Pour vivre librement dans sa propre logique!
C'est là tout le problème, — où, la fatalité
Enchaîne avec le corps pour nous la liberté.
Mais alors dans quel but chercher la prescience
Et garder du passé la sage expérience,
Si, quoi que nous fassions pour chaque lendemain,
Le sort a, malgré nous, tracé notre chemin?

Sans recourir d'ailleurs à ces thèses abstraites,
Qui pour les ignorants sont des armes secrètes,
Dans quel temps a-t-on vu, dans quelle région,
Un peuple sans autels et sans religion?
Qu'on cherche par le monde ou qu'on ouvre l'histoire,
Quelle est la nation qui se refuse à croire
Depuis l'âge lointain où, dans l'antiquité,
Platon livra notre âme à l'immortalité?

Digitized by Google

S'il n'est plus ici-bas de morale divine
A laquelle tout homme en soi-même s'incline,
C'est en vain que s'agite une société ;
Au rang des animaux descend l'humanité.
Rien n'est bien, rien n'est mal; tout n'est plus qu'arbitraire
Et que force brutale imposée au vulgaire.
De quel droit désormais, un père, à ses enfants,
Dira-t-il : Je le veux, ou bien : Je le défends ?
Et de même envers eux qui donc pourra prétendre
Lui dicter ses devoirs à leur âge encor tendre ?

Ah ! nous n'avons pas d'âme ! Et quelle fiction
Nous fait-elle échanger un peu d'affection ?
Eh ! bien, s'il faut des mots ici prendre le pire,
Que ceux qui l'ont voulu, se l'entendent bien dire :
Le mariage même, hors de tout sentiment,
N'est plus que de deux corps le vil accouplement.

Mais que sert de parler et que peut-on attendre
De ceux qui, sans savoir, ne veulent rien entendre ?...
Dans leur orgueil farouche, on les voit se presser
Quand l'un d'eux, au cercueil, sous terre va passer...
Pas un signe de foi, pas un dernier ministre
Pour adoucir l'horreur de ce moment sinistre ;
Non ; pas une prière, en ce funeste lieu,
Où nous, pour nous revoir, venons nous dire à Dieu !...
Ah ! l'on se sent frémir lorsqu'en des nuits funèbres,
On pense en s'inspirant des épaisses ténèbres,
Quel peut être, à la fin, pour leur impiété,
Le sort qu'ils subiront toute une éternité !
Quoi ! n'est-ce pas affreux que de quitter la vie
Sans croire qu'au-delà d'une autre elle est suivie
Où les bons jouiront dans un pur firmament
Tandis que les méchants auront leur châtiment !
Ah ! dans leur cécité, dans leur honteux délire,
Puisque leur faible esprit n'y sait jamais rien lire,

Digitized by Google

Comment donc peuvent-ils, d'un front audacieux,
Elever, impudents, leurs regards vers les cieux !
Si la terre est pour eux la demeure dernière
Pourquoi n'y tiennent-ils constamment leur paupière ?
Hélas ! serait-il vrai qu'au milieu des tourments
Qui se mêlent sans cesse à nos enivrements,
Quand on voit, tous les jours, souffrant de l'injustice,
La vertu se voiler au triomphe du vice,
Quand le cœur abreuvé de trop d'iniquité,
En appelle, en pleurant, à la divinité,
Ils n'ont pour soulager leur poitrine oppressée,
Pas un cri d'espérance et pas une pensée !
Aux criminels qu'enferme une noire prison,
Il reste la lueur filtrant de l'horizon,
Mais pour eux, ici bas, l'existence est murée
Sans qu'un rayon d'en haut glisse par une entrée !
Pourtant, quoique assez forts pour s'affranchir de Dieu,
On les entend, hélas ! le nommer en tout lieu,
Et toujours en fureur, se démentant eux-mêmes,
Cracher avec leur fiel de révoltants blasphèmes,
Comme s'il leur était possible, à chaque pas,
De prendre pour témoin ce qui n'existe pas !
Insultant les croyants par ce stérile outrage,
Il semble que sur eux en épuisant leur rage,
Ils vont ainsi couverts d'un glorieux honneur,
Par leurs afflictions se donner le bonheur !

Eh ! bien, nous qui suivons des doctrines contraires,
Dans leurs égarements, voyant encor des frères,
Nous venons, Dieu clément qui peux les ramener,
Te prier, comme nous, aussi de pardonner !

AUGUSTE VETTARD.

Lyon, novembre 1876.

Digitized by Google

ORIGINES

DES NOMS DE FAMILLE DU LYONNAIS

XIIIe et XIVe siècles

ARCHIVES, TERRIERS

Avant de rechercher l'origine des noms propres du Lyonnais et de procéder à leur classification, il est utile de citer les documents où ces noms divers ont été puisés pour être réunis en un tout homogène. Les documents consultés existent dans quatre dépôts qui sont les suivants :

Archives départementales. 1° Collection des testaments, 32 volumes in-folio, allant de 1309 à 1501 ; 2° Polyptique de St-Paul (1) ; 3° Terriers des abbayes d'Ainay et de l'Ile-Barbe et du chapitre de St-Just.

Archives de la ville de Lyon. 1° Cartulaire de Villeneuve (2) ; 2° Collection des syndicats ; 3° Rôle d'une taxe prélevée par feu, en 1363, pour aider à la délivrance du roi Jean, prisonnier en Angleterre et payer sa rançon.

Archives de l'Archevêché. 1° Nombreux terriers de 1280 à 1784, où nous avons transcrit les noms de cinquante communes des environs de Lyon. Voici celles dont les terriers sont presque complets : Poleymieux, St-Germain-au-Mont-d'Or, Chasselay, Dardilly, Marcilly 1250

---

(1) Publié en 1875, par la Société littéraire de Lyon.
(2) Publié en 1876, par la Société littéraire de Lyon.

Digitized by Google

et 1338 — Condrieu, Longes, Tupins, Semons, les Hayes, Ampuis, 1280 — Mornant, 1290 — Duerne, Thurins, St-Martin-en-Haut, Soucieu, Messimy, 1300 — St-Jean-de-Toulas, Chaussan, 1300 — St-Romain-de-Couzon, Bron, 1325 — Colonges, St-Cyr, St-Rambert, 1330-1356-1360-1392 — Sivrieu, Chazay, Dommartin, 1338 — Lissieu, 1338 — St-Genis-Laval 1325 et 1356 — Mornant, 1325 et 1356 — Rontalon, 1357 — Charly, 1357 — Couzon, Albigny, St-Romain, 1360 — St-Didier-au-Mont-d'Or, 1361 et 1371 — Brindas, 1362 — Ste-Foy, 1363 — Ste-Colombe, St-Cyr-sur-le-Rhône, 1365 — Bron, 1366 — Montroman, Rontalon, Soucieu, Messimy, 1367 — Ecully, 1369 — Tassins, Charbonnières, 1371 — Chaponost, 1377 — La Chapelle-sur-Coise, St-Genis-l'Argentière, 1377 — St-Symphorien, 1384 — Aveize, Pomeys, 1384 — Fontaine-sur-Saône, St-Romain, 1390.

Archives Nationales (Paris). Liste des citoyens lyonnais qui ont acquiescé à l'union de la ville de Lyon à la Couronne de France en 1320 (1).

Des dépôts passons aux terriers qu'ils renferment. On appelle *terriers* des registres contenant les déclarations de ce que chacun possédait en terre, bois, vigne, maison, jardin, verchère, eaux et prises d'eaux et autres biens quelconques devant des servis ou droits aux seigneurs, qu'ils fussent laïcs ou hommes d'église. Ces terriers se faisaient dans le principe à chaque changement de seigneur, puis on ne les dressa plus que tous les cinq ou dix ans ; c'est ce qu'on appelait la *rénovation des terriers*. Dans les premières années du XIVe siècle, la

(1) Cette liste qui m'a été envoyée par M. Pierre Bonnassieux, archiviste à Paris, est sous la cote J. 268 n° 66. Nous remercions de nouveau M. Bonnassieux.

Digitized by Google

déclaration était fort succincte. « Un tel pour sa vigne à la Robinette, 1[4 de barral ; — un tel fils d'un tel pour sa terre en Moyran, 2 coupes de bled. Plus tard, les terriers sont plus explicites ; en voici deux exemples, l'un pour possession au village, l'autre pour possession aux champs. « 1° Pierre Montanelle pour sa maison, proche la maison « de Guillaume Garin et proche une autre maison du « même Pierre Montanelle, doit de servis annuel cinq deniers forts (St-Romain-au-Mont-d'Or, 1325)

« Mathieu Chavayrcues avoue tenir certaine terre « située proche le bois de la Peyrouse d'une part, et pro- « che certaine terre appartenant à la maison hospita- « lière de Plambost d'autre part, pour quoi il confesse « devoir pour servis de la dite terre, deux bichets de bled « et un raz d'avoine à la mesure d'Anse » (Lissieu 1338).

Plus tard, on fit des terriers à *quatre confins* où les indications sont très-précises. Exemple : Jean Debombourg reconnaît, par devant le notaire Berchery, le 4 avril 1478, tenir et posséder en emphytéose, du cellerier de l'Ile-Barbe, une vigne, au territoire de Lormet, proche le chemin tendant de l'église de Colonges au port dudit Colonges de *vent* ; le chemin tendant de Couzon à Lyon de *soir* ; la vigne de Jean Prost de *matin*, une terre de Guillaume Servandon de *bise*. L'intersection des deux chemins permet de fixer aujourd'hui après quatre siècles le lieu précis où se trouvait la vigne de Jean Debombourg, seulement la contenance n'étant pas fixée, on ne pourait que supposer une étendue arbitraire. Ce défaut a été constaté, et plus tard encore, on modifia la rédaction des terriers de manière à les rendre pratiques et intelligibles pour tous. « 1677 Claude Beney dit Goy, (1) tant en

(1) Jusqu'au XVIIe siècle, les terriers sont ordinairement rédigés en

Digitized by Google

« son nom que de Barthélemye Turrin, sa mère, volon-
« tairement reconnaît et confesse tenir, porter et possé-
« der en emphytéose perpétuelle de la directe, censive,
« seigneurie haute, moyenne et basse de monseigneur
« Jacques-Gabriel de la Chaize d'Aix Dubut, archidia-
« cre de l'Ile-Barbe, seigneur du bourg de la dite île,
« Caluire, le Vernay, partie de Colonges et autres lieux,
« absent, le notaire royal soussigné pour lui présent et
« acceptant ; Premièrement : une vigne contenant envi-
« ron *trois fossérées* ou une *bicherée.* » (Puis viennent les quatre confins et la reconnaissance se termine ainsi) « Sous les sens et servis annuel en perpétuel d'un demi raz et une demi coupe d'avoine, mesure de Lyon, d'un quart de poule et un denier pille fort. Fait et passé le 8 mai 1677, en présence et signé Michel, notaire royal, dûment au bureau de Lyon. »

Voici pour terminer deux reconnaissances, l'une d'un bourgeois, l'autre d'un habitant de Colonges : en 1779, « Sieur Claude Dussausoy, bourgeois de Lyon, y demeurant rue de l'Enfant-qui-Pisse, a reconnu à la rente noble de l'archidiaconnée et l'Ile-Barbe, par devant Me Morel et son confrère, notaires à Lyon, le 28 avril 1779 :

1° A savoir, la plus grande partie d'un tènement de terrain pour le maître et pour le granger, écurie, fenière, tenailler, cave, cour, chapelle, jardin, parterre, autres jardins potagers, pré, verger, allée de peupliers et d'arbres fruitiers, serre, lavoir, réservoir, terre, vigne et autres dépendances, situés en la paroisse de Colonges au-Mont-d'Or, au territoire du Mas de Cruis, Ponton

---

latin. Les noms y sont toujours au génitif. — Alardi, Petri, Joannis (Alard, Pierre, Jean).

Digitized by Google

ou Roche, sous la Chonière contenant icelle partie vingt-trois bicherées mesure de Lyon, lequel tènement est traversé par le ruisseau appelé *du ponton*. Argent fort 7 s 10 d 1 pille-froment 1 bichet I|2 avoine 2 raz 1|2 1|8 vin 5 quartes 1|4 geline 2 3|4 1|8. (1).

André Benay vigneron habitant au hameau de l'Epine paroisse de Colonge-au-Mont-d'Or, a reconnu à la rente noble de l'archidiaconné de l'Ie-Barbe le 14 may 1779 devant Me Morel et son confrère à Lyon.

Premièrement. Une vigne située en la paroisse de St-Cyr-au-Mont-d'Or, au territoire appelé *des Costes de la Chaus ou sous la ville*, contenant une bicherée. Geline 1|36 poulet d'août 1|12.

Possède en outre de la rente noble de la *table abbatiale* de l'Ile-Barbe suivant sa reconnaissance des même jour et an et même notaire que cy dessus datée.

2° *item* partie d'une vigne située en la paroisse de Colonges, au territoire du *chargeur*; contenant un quart de bicherée mesure de Lyon — froment 2|3 1|24 de coupe.

SOMMAIRE

Geline 1|36.
Poulet d'août 1|12.
Froment 2|3 1|24

A cette époque, les quatre confins étaient remplacés dans certains terriers par des *cartes terrestres* ou mieux de *plans cadastraux* où le bien de chacun était figuré avec

(1). Cette propriété bourgeoise doit son existence à la famille Constantin et a pris d'elle le nom de la *Constantinière* dans les terriers de la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe. Elle figure sur les autres cartes cantonales sous le nom de *Clos Bergier*. Elle appartient de nos jours à monsieur Chomer, négociant à Lyon, qui l'a considérablement embellie.

Digitized by Google

son nom et la contenance du terrain. Ces plans précieux pour la topographie locale attendent qu'on entreprenne leur publication qui serait fort utile à tous les points de vue.

Maintenant nous allons aborder la classification des nombreux noms lyonnais que nous avons réunis.

Noms lyonnais à particule

Une source féconde de noms de famille, aux XIIIe et XIVe siècles, est le lieu de naissance de nombre de personnes qui n'avaient pas encore un nom patronymique. Ces individus du nom de Jean, André, Jacques, Barthélemy, Guillaume, venant s'établir à Lyon, y trouvaient nécessairement des homonymes, soit dans leurs quartiers, soit souvent dans la même rue ou la même maison. Pour se différencier de leurs voisins portant le même nom de baptême, ils ajoutaient à leur nom le nom du lieu de leur naissance, ce qui donna les vocables de Poncet de Poleymieux, Pierre de Montrotier, Etienne de Bourgneuf, Guillaume de Bron, Jean de Ternant, André de Villefranche etc, etc. Plus de 400 noms de famille se sont ainsi formés à Lyon, aux XIIIe et XIVe siècles, et cela sans prétention aucune à la particule nobiliaire qui n'existait pas encore, attendu que dans les titres de cette époque les qualificatifs de *miles*, *domicellus et magister* (chevalier, damoiseau, maître) distinguaient du vulgaire les personnes d'origine chevaleresque, les légistes, les savants et les prêtres. La citation de quelques noms de famille de l'époque qui nous occupe fera mieux comprendre combien la particule *de* avait alors peu de valeur au point de vue nobiliaire. Perronnet de Beaujeu, *affaneur* ; Nicolas de

Digitized by Google

Beaujeu, *pelletier*; Pierre de Beaujeu *armurier*, n'avaient rien de commun avec l'illustre famille de Beaujeu. Le tableau suivant fera mieux comprendre l'inanité du *de*.

Noms à particule, sans noblesse. (I)

Girard de Dôle, coyratier, (courtier) L. 1347 (IV-7).
Girard du Moulin, charpentier, Lyon 1348 (IV-163)?
Girard de Mâcon, frippier, Lyon 1307 (I-40) ?
Guichard de la Platière, forgeron, (Lyon) 1308 (I-1).
Guillaume de Bron, escoffier, Lyon 1342 (II-65) (Rhône).
Guillaume de Bron, damoiseau, 1346 (II-28 (Rhône).
Hugonot de Paris, barbier, Lyon 1348 (VI-93) (Seine).
Hugonin de Villeneuve dit : de Chaponost, 1343 (II-113).
Jacquemet de Dijon, orfévre, Lyon 1348 (VI-46) (Côte d'or).
Jacquemet d'Ambérieux, courtier, Lyon 1348 (St-Cyr-Rhône).
Jacquemet d'Oingt, boucher, Lyon 1310 (I-84) (Rhône).
Jean de la Croisette, charpentier, Lyon 1309 (I-76) ?
Jean de Cuysiat, fournier, Lyon 1343 (III-61).
Jean de Droms, chapelier Lyon 1348 (IV-139) (Ain).
Jean de la Forêt, barbier, Lyon 1348 (IV-139) ?
Jean de St-Germain, frenier, Lyon 1440 (II-71) ?
Jean de St-Vincent (Lyon) épicier, Lyon 1347 (IV-52).
Jean d'Oingt, boucher, Lyon 1304 (I-42) (Rhône).
Jean de Sivrieux, messager, Lyon 1348 (VI-46) (Rhône).
Jean de Villevert (de viridario) revendeur, Lyon 1348 (VI-117). (Rhône)
Laurent du Pont, coyratier, Lyon 1348 (VI-93 ?
Martin de Condrieu, 1310, Lyon (I-87) (Rhône).
Martin du Moulin, charpentier, Lyon 1308 (I-7) ?

---

(1) Cette liste est extraite de la collection des testaments. (Archives départementales). Les chiffres romains indiquent les volumes, les chiffres ordinaires le folio.

Digitized by Google

Martin de St-Marcel, prêtre, Lyon 1344 (III-18) ?
Nicolas de Belleville, fripier, Lyon 1307 (I-40) (Rhône).
Odet de Chalamont, pelletier, Lyon 1348 (VI-43) (Ain).
Peres de Mizerieux, sellier, Lyon 1310 (I-80) (Ain).
Peronin de Treffort, escoffier, Lyon 1343 (II-104) (Ain).
Pierre d'Arlod, fustar, (tonnelier), Lyon 1310 (I-85) (Ain).
Pierre de Corveissiat, maréchal, Lyon 1307 (I-58) Ain).
Pierre de Montfort, tavernier, Lyon 1348 (VI-21) ?
Stephanus (Etienne) de Brioy, pannetier, Lyon 1348 (IV-162)?
Stephanus (Etienne) de la rue Neuve, pâtissier, L. 1309 (I-82). (Lyon).
Stephanus (Etienne) de la Tourette, pêcheur, L. 1347 (IV-63). (Lyon).
Thomas de Miribel, boucher, 1309-Lyon (I-51) (Ain).

Documents divers. Role de 1363.

Jean de Blacé, charpentier, (Rhône).
Jean de Bourg, tondeur, (Ain).
Humbert de Bourg, tailleur (Ain).
Collin de Bourges, gyponnier, (Eure-et-Loire).
Jean de Brion, tisserand, (Ain).
Barthélemy de Chambéry, aubergiste, (Savoie).
Pierre de St-Chamont, cordonnier, (Loire).
Geoffroy de Chartres, mercier, (Eure).
Jean de Châtillon, barbier ?
Pierre de Cuiseau, drapier.
Guillaume de Dijon, teinturier, (Côte d'Or).
Etienne de la Garde, boucher.
Henri de Langres, parcheminier.
Jean de Mâcon, messager, (Saône et Loire).
Girard de Miribel, boucher, (Ain).
Jean de Montluel, serrurier, (Ain).
Guillaume d'Oullins, pêcheur, (Rhône.

Digitized by Google

Jean de Poncin, revendeur, (Ain).
Jean de Villeneuve, doreur, (Ecully-Rhône).

La part des départements limitrophes grâce à l'émigration de ses enfants allant chercher fortune à Lyon est la suivante : Rhône 74 ; Ain 75 ; Jura 11 ; Saône et Loire 9, Isère 6, Loire 5 ; Ardèche 3; Savoie 2; Suisse 2; Villes de France, d'Arras à Toulon; 22.

Les provinces elles-mêmes ont servi à qualifier des noms de baptême, car nous trouvons Pernette de Bourgogne 1350; Guichardet de la Comté, *boucher* 1352, Jeannette de la Comté, *trippière* 1370, Simonet de Normandie ; *mercier* 1380 ; Pierre de Périgord, affaneur 1563. En outre nous avons 222 autres noms de familles lyonnaises qui ont la particule et que nous n'avons pu classer, attendu leur difficulté d'être bien placés géographiquement. En définitive, l'adjonction aux noms de baptême des noms de lieu, de naissance ou d'habitation a produit un total de 456 noms différents qu'a portés une partie de la population lyonnaise aux XIIIe et XIVe siècles.

Noms de Profession

Une autre source féconde de noms devenus patronymiques, c'est le métier ou la profession que beaucoup de personnes ajoutaient à leur nom de baptême et que leurs amis ou voisins leur appliquaient eux-mêmes. Ainsi un individu du nom de Jean qui était pelletier, se voyait appeler *Jean li Pelleter*; avec le temps on disait de son fils Pierre : Pierre, *fils de Jean, li Pelleter*, mais tout cela était trop long à exprimer. On supprimait les mots de *fils de Jean,* attendu qu'on savait qui l'on désignait et l'on disait simplement Pierre Pelletier; mais dans l'écriture on

Digitized by Google

rappelait la syncope en mettant au génitif le mot de Pelletier pour répondre à cette phrase Petrus filius Joannis Pelleterii (Pierre, fils de Jean Pelletier). (1) Le père s'est d'abord appelé Jean, puis on a ajouté à son nom celui de sa profession, *li Pelleter* (le Pelletier); son fils a vu à son profit supprimer l'article li, et sousentendre *fils de*, et s'est trouvé désigné sous le nom patronymique de Pierre Pelletier. Ce petit travail onomastique fait inconsciemment et partout par le peuple a converti presque toutes les professions en noms devenus patronymiques. Voir le tableau de cette remarquable évolution onomastique.

G. DEBOMBOURG.

(A continuer.)

---

(1) Ce génitif latin a fait croire à beaucoup de personnes qu'ils avaient leur origine en Italie. Point du tout, les Cabucheti, Durandi, Bovardi, Fabri, Roberti se traduisent par Cubuchet, Durand, Bovard, Fabre, Robert.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES OUVRAGES

Présenté par M. Marcel CANAT de CHIZY

A l'appui de sa candidature au titre de membre correspondant de la Société littéraire de Lyon.

(Séance du 24 janvier 1877)

Messieurs,

En me confiant le soin de vous rendre compte des titres que vous présente M. Marcel Canat de Chizy à l'appui de sa candidature, comme correspondant de votre Compagnie, vous ne pouviez me donner une plus sensible satisfaction. En effet, vous connaissez le cœur humain ; vous savez combien le souvenir d'un vieil ami, d'un ancien compagnon de nos travaux et celui, non moins précieux, de la patrie absente, nous sont toujours chers. Vous n'ignorez pas, non plus, qu'à l'âge auquel je suis arrivé on aime à rappeler le passé d'une jeunesse déjà bien lointaine et à regarder derrière soi, comme le voyageur qui, après une longue et pénible route, se retourne pour voir le chemin qu'il a parcouru. Merci donc, Messieurs, de votre préférence ; mais.... armez vous de courage et d'indulgence, car je vous parlerai, peut-être un peu longuement, du savant qui aspire à être des vôtres, et qui honore si justement son pays par ses doctes travaux.

M. Marcel Canat de Chizy est bourguignon. Il sort d'une de ces anciennes familles, que le temps a presque toutes fauchées, mais dont le nom est écrit par leurs

Digitized by Google

nobles services dans chacune des pages de l'histoire de leur pays. Le roi Henri IV, qui se connaissait en bravoure et en dévouement, félicita un jour, hautement, au siége de Dôle, un membre de cette maison. Il avait été avec lui à la *peine* et à *la gloire*, comme on disait alors. Vers le milieu de ce siècle, un autre Canat, le père de notre candidat, était l'honneur de la magistrature chalonnaise, et perpétuait les grandes traditions de ses aïeux dans la famille judiciaire.

M. Marcel Canat de Chizy, qui n'aimait pas le bruit des combats, ni les luttes du barreau, ni le sacerdoce, souvent pénible, mais glorieux de la magistrature, leur a préféré, de bonne heure, le culte plus paisible des arts, des sciences et des lettres.

Ses débuts dans les arts ont été des succès. Son crayon fut celui d'un véritable artiste ; sa palette était des plus riches, et je le vois encore brossant des paysages avec un véritable talent. Mais il y avait aussi dans M. Canat l'étoffe d'un savant.

Quand son atelier n'absorbait pas toutes ses heures, on le trouvait, comme enfoui, dans des monceaux d'in-folios et d'in-quartos, déchiffrant, avec la patience et le savoir d'un bénédictin, les plus vieux titres, bien négligés alors, de l'histoire chalonnaise.

Cet abandon et ce dédain lui pesaient; à ce moment aussi, Messieurs, il eut une louable pensée, et ici, qu'il me soit permis de vous rappeler des souvenirs personnels.

Nous étions en 1844. Nous vivions alors dans un temps où notre pauvre France, lasse d'inutiles révolutions, croyait au lendemain, et se berçait du doux espoir d'un long avenir calme et prospère. Nous habitions une ville où, comme dans votre grande cité, le commerce est l'unique pensée, l'occupation de chacun ; où, comme dans une

Digitized by Google

ruche, d'infatigables abeilles ne songent qu'à colliger le miel qui doit les nourrir plus tard. Le culte de l'art y était secondaire. On n'en médisait pas, comme cela arrive parfois, mais on ne s'y adonnait pas. On n'en avait pas le loisir, ou du moins on le croyait. M. Canat de Chizy fut alors l'un de ces hommes généreux et enthousiastes qui rêvèrent d'acclimater dans leur ville les lettres et les arts, comme on voit des naturalistes importer et façonner au climat de leur localité de ces plantes exotiques aux plus suaves senteurs ou de ces fruits d'un goût exquis, nés dans de lointains pays. De nombreux jeunes hommes mais que l'âge a blanchis ou que l'impitoyable mort, hélas! a ravis déjà, se réunirent et s'entendirent sur la fondation d'une compagnie. Celle-ci, en inscrivant sur son drapeau, cette devise « *Servare, narrare, futuris prodesse* » indiqua de suite le but qu'elle entendait poursuivre. Le sol chalonnais foulé par tant de peuples divers, d'origines si différentes, sortis, tantôt du nord, tantôt de l'orient et qui ont roulé sur notre contrée comme ces grandes vagues que roule l'océan en fureur sur nos plages, les jours de tempête, ce sol était couvert de riches épaves délaissées. Avant de décrire ces trésors, la Société voulut les recueillir. Et ici, Messieurs, j'arrive à des faits que j'aime aussi à me rappeler et que vous voudrez bien me permettre de vous raconter, comme on permet à un vieillard de conter de vieux et d'agréables souvenirs, quand cependant il ne radotte pas encore, on le croit du moins....

Pour réunir tous ces débris des vieux temps, on vit alors souvent, dès les premières heures du jour, sortir de la ville des chars remplis de pelles et de pioches. Mais faut-il l'avouer ? il y avait aussi sur ces chars des paniers où, sous de copieuses victuailles, se cachaient de nombreux flacons de ce jus divin que Bacchus généreux verse, cha-

Digitized by Google

que année, comme une douce rosée, sur nos coteaux bourguignons. Ces frivoles détails vous choquent peut-être ? La majesté du temple des Muses, où je parle, devrait peut-être me les défendre. Mais que voulez-vous ? je suis bourguignon et en Bourgogne nous adorons les œuvres de la création. Pourquoi nous en a-t-elle donné de si douces ?

La joyeuse bande, dans des costumes peu académiques, se dirigeait tantôt vers un lieu, tantôt vers un autre, selon les indications qu'elle avait eues sur l'existence de quelque mine précieuse à exploiter.

Le soir, on la voyait rentrer haletante, harassée, couverte de poussière, mais de la poussière des vieux âges, si chère aux savants.

Toutefois, ces retours ne furent pas toujours si gais. Un soir, je me souviens, après avoir fouillé, de fond en comble , sans respect pour ceux qui y dormaient, des tombes de grands guerriers qui avaient adoré Teutatès ou les dieux de l'Olympe, la foudre gronde, le ciel se charge de noirs orages, la tempête éclate horrible, frémissante sur nos têtes ; une pluie diluvienne nous accable.... Le lendemain, il devait être tenu une séance de la Société. La salle demeura vide... Tous les Esculapes de la cité ne suffirent pas à traiter les pauvres savants écloppés. La fièvre, le rhume le catarrhe, la pituite, le rhumatisme, la goutte les clouaient dans leurs lits ... on eût dit un hôpital d'invalides. Nous eussions dû nous rappeler que la vengeance est le plaisir des Dieux.... les Dieux infernaux vaient vengé ceux dont nous avions profané les restes .. Mais une chose nous consola... L'un de nous, (1) avec son

(1) M. Jules Chevrier, ancien adjoint au maire de Chalon, chevalier de la Légion d'honneur, auteur de remarquables écrits et possesseur d'un très beau cabinet d'antiques, peintre très distingué.

Digitized by Google

crayon fin et spirituel, avait fait nos caricatures, et la Société conserve, *con amore*, un album sur lequel chacun de nous se reconnaît, quoique nos têtes ne soient pas ceintes précisément du laurier d'Apollon.

De ces nombreuses excursions, on rapportait toujours, triomphalement, quelque monument des vieux âges.

Un jour, c'était la tombe d'un Sextumvir Augustal lyonnais, qui avait brûlé l'encens devant l'autel d'Auguste, mais que la mort avait surpris, en Bourgogne, au bord de la grande voie tracée par Agrippa. Une autre soir, elle traînait sur un lourd chariot un monument élevé à une jeune fille d'une tribu celtique appartenant à la nation des Suèves transportée dans nos contrées, devenues incultes, sous le règne de Probus. D'autres fois, c'étaient de nombreuses inscriptions rappelant les dieux adorés en Bourgogne et surtout Mercure, le dieu préféré de nos ancêtres. « Galli deum maxime Mercurium colunt, » a dit César. Mercure avait bien des attributions ; on dit qu'il protégeait aussi les voyageurs, et ce qui nous prouve qu'il aimait également la villégiature, c'est que dernièrement encore, en étudiant sous les portiques délabrés de ce palais, je l'ai rencontré prenant un bain, et quel bain? J'eus pitié de lui (1). Que n'était-il resté en Bourgogne ? Le musée de Chalon lui eût été plus hospitalier. Il y eût rencontré la plupart de ses anciens compagnons de l'Olympe, Bacchus, Mars, Jupiter auxquels nos pères avaient élevé des statues, et dont l'une en verre surmontait une co-

(1) Ce monument auquel je fais allusion a été trouvé près Chalon-sur-Saône, au commencement de ce siècle et transporté au musée de Lyon, où on le voyait encore naguère. Il a été *enfin* mis à l'abri des intempéries de l'air et placé dans les salles de sculpture antique dont il forme l'un des plus beaux ornements.

Digitized by Google

lonne devant laquelle saint Marcel reçut la palme du martyre (1).

Que de fois aussi la Société, descendant dans les couches inférieures du sol, n'est-elle pas allé troubler le silence des tombes et demander à plus d'un mort les secrets qu'ils gardaient ? Et ici, Messieurs, laissez moi vous dire que parmi ces fouilleurs avides de savoir, on vit, le plus souvent, le magistrat et le savant que nous avons le bonheur de voir, aujourd'hui, sur ce fauteuil, dirigeant si habilement nos travaux (2). Alors, Messieurs, il était à la tête du difficile et grand Parquet de Chalon. Sa main de fer était gantée de velours, et on parle encore, avec reconnaissance, de sa fermeté vigilante mais toujours tempérée par une extrême bienveillance.

Oui, monsieur le Président, vous étiez le plus intrépide de ces chercheurs. Peut-être alors, — et je vous le dis tout bas, — un article du Code pénal, de ce code que vous saviez si bien appliquer à ceux qui l'oubliaient, vous défendait peut-être ces violations de sépultures; mais la science vous a absous ; vous lui avez présenté un si beau livre, qu'elle n'a pu que vous pardonner. Vous avez révélé et décrit un lieu presque inconnu ; vous avez remué, fouillé, bouleversé de fond en comble, tout ce grand monticule appelé le camp de Chassey. Vous nous avez montré, tour à tour, les nombreuses et diverses générations superposées dans ces lieux solitaires, — vous avez dit leurs origines, leurs habitudes ; vous avez exhibé les monu-

---

(1)... ad atrium divi Hamonis ubi *effigies olo vitrea* celso columna, adorabatur collocata fastigio, perducitur. (Actes du martyre de saint Marcel),

(2) M. Flouest, avocat général à la Cour de Lyon, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique.

Digitized by Google

ments de leurs arts, leurs armes, leur céramique; vous avez surpris et décrit les habitudes de leur vie privée; ces circonstances atténuantes vous ont mérité l'absolution, et vous permettrez bien à un ami et à un collègue, de vous rappeler ce souvenir qui doit vous être cher.

M. Canat de Chizy était toujours aussi du nombre de ces intrépides pionniers. Au retour de leurs expéditions, il se penchait sur les débris que nous rapportions, et dont nous avons formé le musée lapidaire de Chalon. Ses méditations ont valu à la science un monument, de proportions plus modestes, mais semblable en savoir à celui que M. de Boissieu a élevé, à Lyon, à l'épigraphie lyonnaise.

Je ne vous le décrirai pas, — vous le possédez — et vous l'avez au moins feuilleté. C'est toute l'épigraphie romaine du Chalonnais, que M. Canat de Chizy s'est plu à réunir dans ce grand travail publié dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône*. Car je dois vous dire, Messieurs, que dès le jour où ces jeunes érudits, dont je vous ai déjà parlé, se furent réunis et associés définitivement, ils décidèrent la publication de *Mémoires*, et leur début fut un succès. Ces Mémoires, qui sont aussi dans le tas de livres enfouis dans je ne sais quelles catacombes obscures et inabordables, que nous décorons du nom de notre bibliothèque, ces Mémoires, en effet, ont valu à la Société chalonnaise, non-seulement l'admiration de ses doctes émules, mais aussi la distinction flatteuse de l'Etat et le don généreux d'une des récompenses pécuniaires, non à dédaigner, que décerne la réunion de la Sorbonne.

Faut-il vous citer, maintenant, tous les autres travaux de M. Canat de Chizy? — La liste en est si longue qu'il m'est presque impossible, dans un rapport, aux limites

Digitized by Google

nécessairement étroites, de vous les analyser comme ils le mériteraient. Je me bornerai presque à leur nomenclature, et j'oublie peut-être même d'en nommer quelques-uns, en fouillant dans son bagage scientifique.

Le premier qui me tombe sous la main est la description, avec planches, de remarquables peintures murales, très-anciennes, conservées dans l'humble église rurale de Saint-Dezert, près Chalon.

Puis, je trouve des recherches sur « *les Conditions de la vie privée en Bourgogne, en* 1385 » ; — à côté de cette intéressante étude, qui nous initie à la vie privée de nos pères, et nous révèle les prix des denrées les plus nécessaires à la vie, je rencontre un livre qui a pour titre : *Marguerite de France, duchesse de Bourgogne, sa vie intime et l'état de sa maison, extrait des Escroes de la dépense de son hôtel.*

Cette fois, c'est dans la Cour princière de nos ducs et qui n'a eu d'égale, en splendeurs et en magnificences, que celle de nos rois, que l'auteur nous conduit. Mais je ne peux, Messieurs, que vous parler de souvenir de cette remarquable œuvre ; je ne l'ai pas sous la main, mais je crois me rappeler qu'elle donne les renseignements les plus intéressants sur les habitudes de nos anciens princes, sur leur ameublement et sur leurs voyages avec leur nombreuse suite et leurs nombreux et lourds chariots.

En 1868, M. Canat de Chizy a publié « *des Observations sur quelques chartes concernant l'Eglise de Lyon.* » — Ici l'auteur a empiété un peu sur votre domaine et a mis le pied chez vous, — mais ne lui en veuillez pas. — S'il a franchi notre mur mitoyen et regardé dans votre maison, il vous a montré, charitablement, des erreurs commises par un auteur estimé, dans la publication de trois chartes, concernant plusieurs de vos églises, et il a rétabli des

Digitized by Google

noms de lieux tronqués; c'est donc un service qu'il vous a rendu.

Ces chartes concernent le monastère de Saint-Martin donné à l'abbaye de Charlieu, par Bozon, roi de Provence, en 879, — la confirmation des Priviléges de l'Eglise de Lyon, par le pape Sergius III, en 910 — et une donation de l'église de Ruffey à l'abbaye de Saint-Oyan, par Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne, en 1106. Ici encore, je regrette le peu d'espace que me concèdent un rapport sommaire et les trop courts instants que vous pouvez me donner pour m'entendre; j'eus voulu vous montrer le soin patient et lumineux avec lequel M. Canat de Chizy a étudié l'obscur et lointain passé auquel appartiennent ces monuments, pour rétablir des faits, des dates et des noms, involontairement tronqués, par M. Chevalier, dans sa publication, à diverses reprises, de chartes relatives à l'Eglise de Lyon. La dissertation de M. Canat de Chizy ne laisse pas place à la critique, et il serait à désirer qu'il se rencontrât de nombreux savants comme lui, pour rendre à tant de nos localités leur véritable nom et leur emplacement vrai.

Du reste, à Lyon aussi, nos savants regardent de même, parfois, par-dessus le mur qui les sépare de leurs voisins. et cette curiosité profite toujours à la science. Ces jours derniers encore, n'ai-je pas surpris notre docte collègue M. Guigue fouillant dans le passé du Chalonnais ? Ce pays a eu jadis un évêque en renom au XIVe siècle. Il s'appelait Johannes de Saint-Just. Mais d'où sortait-il avant d'être monté sur le siége qu'ont honoré saint Sylvestre, saint Loup, Jean-Germain, Pontus de Thiard ?

Le *Gallia christiana*, toujours si bien renseignée, avait perdu son latin à le chercher. « Johannes de Saint-Just, a-t-il dit en effet, origo, natale solum et juventutis acta

Digitized by Google

nobis incomperta, demum ad sedem cabilonensem evectus est non 1360, ut asserit Perry, sed 1361..... quaedam bona acquisivit apud Fontanas juxta Cabilonum, ex quibus suo S-Vincentini capitulo decem libreas annui reditus largitus est ad suum anniversarium anno 1369 quò finem vivendi fecisse asserit Gallia christiana quadripartita, ejus tamen obitum Perrius differt ad annum 1371. Sed id dubitanter ait et certa tempus et locus tum mortis, tum sepulturæ hujus præsulis incerta sunt. »

Mais M. Guigue, plus heureux que les Bénédictins, a trouvé la solution de cette question, car voici ce que j'ai lu, par-dessus son épaule, pendant qu'il copiait un Nécrologe de notre ancien grand monastère de Saint-Just, que le baron des Adrets a oublié de brûler quand il se plut, en 1562, pour la pure satisfaction de ses haines, à démolir, pierre par pierre, ce grand établissement religieux que protégaient vingt-quatre massives tours.

Necrologe de Saint-Just de Lyon, écrit au XIVe s. 27 mai.

Obiit dominus Johannes de Sancto-Justo, quondam sacrista hujus ecclesiæ et post episcopus Cabilonensis, qui legavit huic ecclesiæ XII libras annui redditus acquirendas et annuatim librandas ut sequitur, videlicet qualibet die lunæ prima cujuslibet mensis anni XX solid. presentibus in missa anniversarii, pro quibus tradidit capitulo mitram suam margaritis et lapidibus preciosis intestam, et dictum capitulum ipsam tradidit Guillioto de Caulhiaco precio XIIxx florenonum, et debet solvere dicta anniversaria. Quousque fuerint redditus acquisiti ; pro quibus solvendis dominus Johannes Quarterii, Bernardus de Caulhiaco, canonici, et Stephanus de Caulhiaco, badellus hujus ecclesiæ, sunt obligati. Item legavit LX libras viennensium. Pro LX soludos annui redditus acquirendis et librandis, videlicet presentibus in matutinis mortuorum XV solid. et

Digitized by Google

quinque solid. sacristi pro campanis pulsandis, quos LX solidos debit assectuare dominus *Stephanus*, abbas Savignacensis, nepos et exequutor ejus. »

La découverte de cette note par M. Guigue est donc une bonne fortune pour les savants chalonnais et M. Marcel Canat de Chizy ne manquera sans doute pas de la coller dans son Gallia christiana.

Il en ressort, en effet, 1° que ce *Johannes*, évêque de Chalon, était originaire du bourg de Saint-Just-lès-Lyon dont il avait pris le nom, comme c'était l'usage de son temps ; 2° qu'il fut d'abord sacristain de Saint-Just de Lyon, avant de monter sur les divers siéges épiscopaux qu'il a occupés, tour à tour ; et 3° qu'il est décédé le 27 mai ; mais le nécrologe que je cite a oublié d'ajouter à cette date celle de l'année de son décès « quò finem vivendi fecit » comme disent les Bénédictins.

Mais cette dernière date, M. Canat de Chizy saura bien la découvrir, puisque sa vie se passe dans des amas de poudreux parchemins. Disons aussi que Johannes de Saint-Just eut un neveu digne de lui, et qui prit aussi le nom de Saint-Just. Ce fut Stephanus de Saint-Just, official de son oncle à Chalon, et pourvu, plus tard, de l'abbaye de Savigny.

« Stephanus IV de St. Justo, vir doctus, cum esset officialis cabilonensis, satagente suo avunculo Johanne episcopo Bitterensi Clementis VII, papœ referendario, Avenione nominatus est abbas Saviniaci.

Reperitur adhuc 1399, sed obiit anno seq. idibus Octobris ex necrologio.

L'année suivante, je surprends M. Canat de Chizy à écrire « *la Topographie des cours d'eau du département de Saône-et-Loire.* » nouvelle et excellente étude, en ce qu'elle a jeté un jour tout nouveau sur les noms vrais de tant de petites

Digitized by Google

rivières et de ruisseaux qui fertilisent la Bourgogne. L'auteur a dit avec raison « qu'en dépouillant les documents et les chartes anciennes qui sont la vraie source où il faut puiser, on s'aperçoit bien vite que la presque totalité des noms de nos rivières appartient aux idiomes antiques et autonomes et que la persistance de certains de ces noms, dans des lieux très-éloignés, montre qu'ils avaient une signification propre et correspondant nécessairement aux choses qu'ils nommaient. » Il a dit avec non moins de vérité « que chaque cours d'eau a sa vie propre et qu'il ne faut chercher qu'en lui, ou autour de lui, la raison de son nom. » Il a consacré nécessairement une longue dissertation au nom de la Saône, cette paisible et belle rivière dont le cours est si lent, si paresseux que César a pu dire d'elle : « *Flumen est Arar quod per fines Æduum et Sequanorum in Rhodanum influit incredibili lenitate, ita ut occulis in utram partem fluat judicari non possit.* » Et un poète a répété :

Quos Rhodanus velox Araris quos tardior ambit,
Rhodanumque morantem precipitavit Arar.

M. Canat de Chizy nous donne aussi de curieux détails sur le groupe des cours d'eau qui a *mer* ou *merd* pour radical et dont la Bourgogne et même le massif du Mont-d'Or lyonnais fournissent de nombreux exemples. Ce radical a tant effarouché la pudeur de Pierre de Saint-Julien de Baleure, doyen de Chalon, et le meilleur de nos historiens anciens, en Bourgogne, qu'il écrivit dans ses « Antiquitez de Chalon, » au sujet d'un ruisseau, près Sennecey le Grand : « ce ruisseau est nommé *peu honnestement Merdery* » On voit bien que le docte doyen n'avait pas étudié le celtique : il eût su que ce mot qui l'épouvanta si fort ne signifie *qu'eau lente, eau marécageuse.*

En 1869, M. Canat de Chizy a raconté « *la Construc-*

Digitized by Google

tion du Palais du Parlement de Dijon. » œuvre remarquable de la Renaissance, élevée, en 1511, par Louis XII, et que le sournois monarque Louis XI n'avait pas eu le loisir de bâtir pour le Parlement qu'il avait créé. Il aimait pourtant bien la Bourgogne, puisqu'un jour il écrivit au comte de Dammartin : « Pour moy, je n'ai pas dans l'imagination un autre paradis que la Bourgogne ; » mais on sait aussi que pour entrer dans « ce paradis » il ne recula devant rien. La ruse, la violence, le fer et le feu, la pendaison des plus nobles seigneurs attachés à Marie de Bourgogne, et l'incendie de leurs châteaux, tout lui fut bon, et le cruel sire de Craon ne fut que le trop fidèle exécuteur de ses ordres impitoyables.

Toutefois, le nom de l'habile architecte de ce Palais demeure encore inconnu. Mais, c'est un Lyonnais qui présida aux travaux commencés de son temps, et c'est encore un autre de vos compatriotes qui les a fait achever. Ai-je besoin de les nommer ? qui ne les connaît ? Ce sont Humbert de Villeneuve (1) et Hugues Fournier, (2) appelés, par leur mérite, à présider successivement la grande Cour souveraine de Dijon. Alors déjà votre magistrature locale était envahissante ; elle monta souvent sur les siéges les plus élevés de nos Parlements ; et, de nos jours, n'avons-nous pas vu aussi la Cour suprême et la Cour de Paris vous ravir deux éminents magistrats

(1) *Humbert de Villeneuve* lieutenant général à la sénéchaussée de Lyon, conseiller au Grand Conseil, Président au Parlement de Toulouse, mort premier Président du Parlement de Bourgogne, le 18 juillet 1515. Il fut le restaurateur des lettres à Lyon et l'un des membres de ces réunions de savants qui avaient lieu dans la maison du Président de Langes ; ce qui fit appeler cette société *angélique* ou académie de Fourvière. (Pernetti I. 220. Colonia II)

(2) *Hugues Fournier,* conseiller au Sénat de Milan, puis premier Président au Parlement de Dijon, mort en 1525.

Digitized by Google

MM. Devienne et Gilardin. Mais, le fatal décret du 31 mars 1852, qui met la magistrature en coupe réglée, les a exilés de leurs charges, alors qu'ils étaient encore dans toute la plénitude de leur haute intelligence. Le Palais de Dijon, restauré dernièrement, est une splendide œuvre. Quand on y pénètre, on sent qu'on entre dans le sanctuaire de la Justice, tandis quelle pénible impression n'éprouve-t-on pas quand on parcourt celui de votre ville ? Les recherches de M. Canat de Chizy sont des plus intéréssantes. Il a ajouté une nouvelle page à l'histoire de l'art de la Renaissance.

A ces recherches, en succèdent d'autres, en 1870, sur quelques évêques de Chalon des xe, xiie et xive siècles, mal connus et qu'il a rétablis à leur véritable place ; en 1872, sur deux inscriptions romaines mentionnant des architectes de l'antique église abbatiale de Tournus, et il donne aussi une notice sur quelques points d'histoire concernant la Bourgogne et le Forez.

En 1874, la plume de M. Canat de Chizy ne se lasse pas ; elle nous fournit des notes historiques et topographiques sur quelques villages de la Bourgogne ; sur le prieuré de Sainte-Marie de Chalon-sur-Saône, et des recherches des plus curieuses sur *les Signatures d'enfants sur pièces authentiques*.

La signature des actes, en général, a donné lieu à un livre des plus remarquables de la part d'un infatigable écrivain, que nous avons le plaisir de voir siéger parmi nous, M. Guigue, archiviste de la ville et auteur de tant de savantes publications. Il nous a appris ce qu'on ignorait ; il a fait l'histoire oubliée *du Signum*, de la signature, à toutes les époques, des particuliers, des rois, des princes et des officiers publics, signums singuliers souvent, de véritables images dont vous venez encore de faire graver un

Digitized by Google

grand nombre dans le cartulaire d'Etienne de Villeneuve.

M. Canat de Chizy a spécialisé ses recherches à la signature des enfants, *pueri* ou de ceux ainsi appelés. L'expression *puer* avait, dans les anciens titres, diverses significations, et ce mot n'entraînait pas toujours avec lui l'idée du jeune âge ; il servait ordinairement à qualifier la parenté. Dans la loi Gombette, il est employé dans le sens de *Sergent de Justice* : « Pueros nostros qui judicia exequuntur ». Souvent, il s'applique à des servants du chœur, comme dans l'institution de chanoines dans l'église Saint-Etienne de Dijon, en 1032, où figurent six témoins ainsi qualifiés, entre autres Gebasinus clericus atque *puer*. Quelquefois, ces *enfants* sont des jeunes gens, fils des contractants, admis à approuver les actes de leurs parents. Dans une charte citée par Perard, de 1081, les mots *infans* et *puer* y sont même employés simultanément. Je ne vous citerai pas toutes les intéressantes découvertes que M. Canat de Chizy a faites sur ces signatures d'enfants. Laissez-moi cependant vous reproduire un ou deux passages de son travail.

« On comprend, dit M. Canat, que ces signataires imberbes pouvaient ne pas avoir une idée suffisante de l'importance de l'acte qu'on leur demandait ; pour y remédier, on leur faisait subir quelque peine ou quelque affront personnel, afin que grâce à *l'acte matériel* que l'enfant n'oublie guère, *l'acte moral* se fixât mieux dans sa mémoire. On trouve dans une charte de Saint-Nazaire d'Autun de 1112, un Pontius *enfant*, mais déjà désigné chanoine, qui après avoir signé, *reçoit un soufflet* qu'on peut appeler commémoratif. « Pontius, canonicus, de Rebello, qui *infans* tunc ibidem colaphum accepit, nequando tradetur oblivioni. »

« Un certain Humfroy fait intervenir ses trois enfants

Digitized by Google

dans un acte et donne un soufflet à l'un d'eux, au plus jeune sans doute : « Qui etiam a patre, ob causam memoriæ, colaphum suscepit. » Un autre signataire, plus récalcitrant reçoit aussi un soufflet immodéré dont il demande la raison qui lui est immédiatement donnée. « Tu es plus jeune que moi, répond Humfroy, tu me survivras et seras peut-être appelé à renouveler ton témoignage. »

On allait même parfois plus loin : un chevalier du nom d'Eudes, après avoir fait signer son fils, use d'un autre moyen pour en graver le souvenir dans sa mémoire. « Signum Vuillelmi pueri cui Odo, pater suus, ad memoriam hujus testimonii, *torsit aurem.* »

Qu'on me permette maintenant, ajoute l'auteur, de sortir de la gravité diplomatique du sujet, et de finir par quelques rapprochements destinés à montrer que ces pratiques de mnémotechnie familière se sont perpétuées et n'ont pas complètement disparu de nos mœurs. Benvenuto Cellini raconte dans ses Mémoires les rigoureux traitements auxquels son père le soumettait dans des cas semblables.

« Aujourd'hui encore une mère, après avoir fustigé son enfant, lui dit volontiers : « tu t'en souviendras. »

« Elle traduit ainsi sans s'en douter *le nequando tradetur oblivioni* de la charte d'Autun. Quand un homme fait une chose à regret, ou qu'il hésite à la faire, nous disons qu'il se fait tirer l'oreille.

« N'est-ce pas là le *torsit aurem* de la charte de Dijon ? Ceux qui se servent de ce vieux dicton sont loin de soupçonner l'antiquité de son origine ».

J'en ai fini, je crois, avec les œuvres que vous présente M. Canat de Chizy. Toutefois, laissez-moi cependant, Messieurs, vous en citer une que je regarde comme le couronnement de ses travaux scientifiques ; c'est son

Digitized by Google

« *Recueil de Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne.* » Ce recueil, commencé en 1863, se continue encore avec le concours de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon. Cette Compagnie avait déjà compris alors la pauvreté de presque toutes les histoires locales et vu de nombreux travailleurs retrouver le chemin de nos vieilles archives. Comme ces louables pionniers de la science, elle s'est mise aussi en route pour recueillir les monuments encore méconnus des annales bourguignonnes. M. Marcel Canat de Chizy s'est mis à leur tête et a fouillé la Bibliothèque nationale, les archives de Dijon, Chalon, Mâcon, Beaune, Autun, celles plus modestes de Louhans, Cuiseaux et les collections particulières. Ne reculant même pas devant aucune peine et aucune dépense, il est allé s'enfermer dans les riches dépôts de Lille et des Flandres qui gardent encore, avec un soin si pieux, les monuments de nos grands ducs Bourguignons, alors qu'ils régnaient sur ces belles contrées. Pendant des mois entiers, il a cherché dans ces grandes mines, et je voudrais pouvoir vous citer tous les trésors qu'il y a amassés et que contient son Recueil dont un nouveau volume est sous presse. En ce moment aussi, il met la dernière main à la publication du Cartulaire du prieuré de Paray-le-Monial, fondé au Xe siècle dans le pays d'Orval (Vallis aurea) par Lambert, premier comte héréditaire de Chalon-sur-Saône.

Cette publication sera un véritable et nouveau service rendu à la science, car ce Cartulaire est peu connu et cependant est digne de tout intérêt. En attendant sa sortie des presses, M. Canat de Chizy, pour nous en donner un avant-goût, a publié un ouvrage sur les « *Origines du Prieuré de Notre-Dame de Paray-le-Monial* » et nous a raconté toute son histoire et celle des premiers comtes

Digitized by Google

héréditaires de Chalon. Ce furent de puissants seigneurs, souvent redoutés. Le premier, Lambert, était qualifié *nobilissimus*, *strenuissimus*, *magnificus*, *munificus comes*.

Il devait sa haute fortune à son union avec Adelaïde, fille de Gislebert, duc de Bourgogue et reposa dans le prieuré qu'il avait fondé. Ses successeurs ne furent pas moins grands, et nous les connaîtrons encore mieux, quand nous pourrons lire leurs actes que renferme le cartulaire de Paray.

Du reste, Messieurs, si je vous ai montré mes compatriotes chalonnais ne dédaignant pas les joyeux repas faits, en plein champ, sur quelque ruine des vieux âges qu'ils étudient, laissez-moi vous dire aussi que le vin généreux qu'on verse à rasades, en Bourgogne, inspire aussi à d'autres Bourguignons la noble pensée de publier également de nombreux cartulaires. A Autun, à Mâcon, à Dijon et dans bien d'autres villes, les Sociétés savantes ont compris, déjà depuis longtemps, que c'est comme un *devoir* pour elles d'élever de ces grands monuments dont les frais dépassent les moyens des savants isolés.

A Autun, M. de Charmasse a publié le Cartulaire de Saint-Martin, dont la plus ancienne charte remonte à 1096, et qu'il a fait précéder d'une Introduction, laquelle est à elle seule un véritable monument de science et d'érudition.

Aujourd'hui, il met la dernière main à celui de l'évêché de cette antique ville qui a pu se dire « Soror et emula Romæ. »

Comme sa grande sœur, elle aime encore aujourd'hui es lettres et les arts, et avec quel soin pieux elle conserve ses vieux monuments de la domination romaine ! Elle en révèle même de nouveaux. N'est-ce pas à l'intrépide et

Digitized by Google

infatigable chercheur, M. Bulliot, qu'on doit la résurrection de toute une ville antique ensevelie sous la poussière des siècles ! Il a retrouvé, sur le mont Beuvray, une cité entière qu'on croit être le vieux *Bibracte*, le père de la ville que les Romains ont ensuite appelée *Augustodunum* et qu'ils ont transportée au lieu qui a aujourd'hui le nom d'Autun. A Mâcon, a paru aussi le Cartulaire de Saint-Vincent, dont la reproduction, par l'impression, est due à MM. Ragut et Théodore Chavot.

Je dois même vous citer ce dernier d'une façon toute spéciale, car Lyon a contracté envers lui une dette de reconnaissance. L'Etat, vous le savez, a fondé dans votre ville, l'an dernier, une Faculté de Droit, sans cesse réclamée par vos pères et toujours refusée. On a applaudi à cette mesure et on a admiré même cette largesse inaccoutumée de l'Université. Mais en réalité, il ne faut voir dans cette concession que la peur...de la concurrence. L'Université jalouse de la perte du monopole du haut enseignement et qui n'a pas encore compris que le père de famille a un droit *sacré* et *imprescriptible*, celui de pouvoir élever ses enfants selon *sa foi et sa conscience*, a créé, en quelques jours, une Faculté officielle à côté de la Faculté catholique. Cette Ecole est installée dans cette *vieille masure* qu'on nomme le *Petit Collége* et que bâtit, au XVIIe siècle, une Lyonnaise généreuse, pour les enfants de la rive droite de la Saône. Je n'ai pas besoin de la nommer, c'est Gabrielle de Gadagne, veuve de Melchior-Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond.

Quoi qu'il en soit du motif vrai de la création de la Faculté de Droit de l'Etat, cette Ecole manquait de livres. M. Théodore Chavot qui habite Mâcon, où il a été longtemps magistrat, a donné alors à votre ville un bel exemple à suivre. Il possédait une riche collection d'ouvrages de

Digitized by Google

droit ancien; c'étaient ses amis de tous les jours, il vivait au milieu d'eux. Néanmoins, quand il apprend que la Faculté officielle n'a pas un seul livre et *que la* ville *ne lui en donne guère*, il a le courage de se séparer de ses vieux et fidèles compagnons et de les envoyer tous à Lyon. Un véritable bibliophile appellera cette généreuse donation un *acte d'héroisme.....*

Ces grands cartulaires ne sont pas sur les tablettes de votre bibliothèque enfouie encore dans je ne sais quel recoin obscur de cette salle enfumée, j'allais dire..... de cette noire caverne..... mais vous avez eu, l'autre jour, une noble pensée. Vous avez décidé que vos livres iraient demander l'hospitalité à une maison voisine, et quand nous les y aurons casés, notre premier soin sera de demander tous ces cartulaires et d'en former une collection. Notre amour-propre aura aussi alors la satisfaction de pouvoir montrer aux savants qui la visiteront que l'un de nous a su bâtir déjà ces deux grands monuments que nous appelons le *Polyptique de Saint-Paul*, et *le Cartulaire d'Etienne de Villeneuve*, et, qu'avant bientôt, avec son infatigable labeur, le même savant en édifiera encore bien d'autres.

Telles sont les œuvres de celui qui frappe aujourd'hui à votre porte et vous demande l'hospitalité. Ouvrons-la lui donc à deux battants et disons-lui : Frère, soyez le bien venu! Entrez et asseyez-vous sur nos modestes bancs, car ce n'est pas dans une maison digne de nous et de vous que nous habitons. Les sciences, les lettres et les arts n'ont pu trouver un asile et un toit pour s'abriter, dans cette grande cité, qu'au fond d'une antique abbaye dont les murs sont délabrés et les portiques en ruines. Là, chacune des Sociétés savantes qui s'y réunissent tour à tour, n'a qu'un coin où elle entasse le peu qu'elle possède,

Digitized by Google

et malgré nos prières, on nous laisse dans ce sombre réduit (1).

Mais si nous recevons M. Canat de Chizy dans une maison dont nous avons à rougir, nous aurons au moins la satisfaction de lui dire que, s'il est le chef d'une savante compagnie qui rend, chaque année, par ses belles publications de grands services à la science, la vôtre, Messieurs, — naguère encore un peu somnolente — a retrouvé et entretient, avec une sainte ferveur, le feu sacré. Elle marche, elle grandit chaque jour, et à voir sa juvénile ardeur, l'étranger pourra bientôt répéter et lui appliquer ce mot « *Quò non ascendat* ? »

LÉOPOLD NIEPCE.

---

(1) Ces jours derniers, une énorme fissure s'est déclarée dans toute la longueur de la voûte de la salle dite de l'*ancienne Bourse*, et dont on a eu la piteuse idée de faire le *Panthéon Lyonnais*. Il sera dès lors urgent de faire d'énormes travaux dans tout ce côté du Palais si délabré partout.

Digitized by Google

CAILHAVA

BIBLIOPHILE LYONNAIS [1]

(Esquisse)

Mais il n'est pas de bonheur éternel ; la jeunesse ne dure qu'un jour, et la fortune, quand on ne compte pas, est bien vite dissipée.

La vie de grand seigneur est coûteuse ; les entreprises théâtrales avaient mal réussi ; un moment vint où, en présence du livre de compte, il fallut s'arrêter. M. Cailhava se vit condamné à des réformes et, pour commencer, il se défit de ses livres bien-aimés.

En 1845, il s'entendit avec Techener, le savant et surtout habile libraire, qui fit venir la bibliothèque à Paris, dressa un catalogue et, le 21 octobre, offrit la rarissime collection aux caprices du marteau des Commissaires priseurs.

Chaque coup dut retentir dans le cœur de l'infortuné bibliophile. Ces livres, sa joie, si patiemment réunis, si habilement choisis, si heureusement groupés, dont l'ensemble faisait une des gloires et une des curiosités de la ville de Lyon, allaient être emportés aux quatre points de l'horizon. Les riches Anglais, les savants Allemands, les Parisiens si curieux de tout ce qui est beau, étaient groupés attentifs, dans la salle et misaient suivant leur caprice ou leur goût. Mais le moment était difficile ; il y avait des inquiétudes dans les esprits ; peut-être le moment où

(1) *Voir la précédente livraison.*

Digitized by Google

les familles riches sont encore à la campagne n'était-il pas heureusement choisi. Quoi qu'il en soit, si plusieurs livres atteignirent un prix élevé, un trop grand nombre ne montèrent pas à leur valeur ; et Cailhava ne reçut pas une somme capable d'adoucir l'amertume de son sacrifice.

Cette somme pourvut au plus pressé ; puis la passion reprit le dessus ; d'autres économies furent essayées et Cailhava se remit, peu à peu, et sans avoir l'intention de dépenser beaucoup, à reconstituer une autre collection. Ici c'était un livre qui lui avait toujours échappé, là une occasion rare de bon marché. Peu à peu, les rayons se garnirent de nouveau, et sans atteindre l'éclat de la première une seconde bibliothèque fut formée digne de la réputation et du goût de celui qui la créait. C'était la consolation de son âge mûr, sa distraction au milieu des préoccupations et des soucis qui recommençaient à l'assaillir. La raison lui disait de s'arrêter ; l'amour des livres l'entraînait toujours, heureux encore si la bibliographie eût été le seul entraînement de sa vie.

En 1852, il fit le projet, avec M. Monfalcon, de donner une nouvelle édition des œuvres de Louise Labé, notre illustre et célèbre belle Cordière. Attacher son nom à celui de l'aimable poète, une des gloires de notre cité, a toujours vivement tenté les imprimeurs lyonnais. Jean de Tournes en a donné une première édition en 1555 et deux autres en 1556, différentes entre elles de pagination et de format. On en sait le prix.

La même année, un imprimeur de Rouen, Jan Garou, en publia une quatrième édition ; en 1762, les frères Duplain, de Lyon, une cinquième; en 1815, Michel, à Brest, une sixième, tirée à 140 exemplaires seulement ; en 1824, MM. Durand et Louis Perrin en firent paraître une septième édition, sous la surveillance de M. Breghot du

Digitized by Google

Lut qui y ajouta des notes et un glossaire ; enfin, en 1845, Léon Boitel, dans toute l'ardeur de son zèle et tout l'éclat de sa réputation, en avait donné une édition splendide, in-12, tirée à 200 exemplaires et qu'on peut mettre à côté des plus beaux ouvrages de Lyon et de Paris. Mais M. Monfalcon possédait des bois admirablement gravés par Bernard Salomon, dit Le Petit-Bernard, sur les dessins de Jean de Tournes, et il espérait faire une édition qui éclipserait toutes les précédentes ; il s'agissait simplement de choisir un imprimeur.

Or, en ce temps là, le directeur actuel de la *Revue du Lyonnais* venait d'acheter l'imprimerie si élégante et si connue de Boitel et, dès les premiers jours de sa prise de possession, M. Monfalcon lui avait confié la réimpression de la *Table de Claude*, grand in-folio. Cette impression avait si bien satisfait l'historien de Lyon, qu'il voulut confier aux mêmes presses le futur chef-d'œuvre; l'imprimeur fut mandé ; un caractère n° 6, élégant et fin, trié entre plusieurs, fut acheté à la *Fonderie Générale*, une des premières maisons de Paris et l'impression commença.

Le papier était magnifique, l'encre superbe, l'ouvrier, de l'avis même de M. Louis Perrin qui l'enviait à son rival, un des meilleurs de Lyon. Une feuille fut tirée et le résultat comblait toutes les espérances ; mais la seconde était à peine composée, que M. Cailhava revint de voyage. Par son influence, l'impression fut interrompue, les bois de Jean de Tournes redemandés, et tous les frais payés, la feuille fut mise au pilon. La copie, envoyée à Paris, fut dès lors confiée aux soins de M. Simon Raçon, dont les presses plus connues en firent un des plus jolis bijoux typographiques qu'il soit possible de rêver.

L'édition Cailhava-Monfalcon, parue en 1853, fut tirée à cent vingt exemplaires numérotés. Le n° 1 qui appar-

Digitized by Google

tient à la ville de Lyon, porte cette annotation de la main de M. Monfalcon :

« Je m'étais proposé de faire imprimer chez M. Perrin et dans ces encadrements, mon édition de Louise Labé, mais l'espace laissé libre par les bois sculptés pour les textes se trouva trop resserré et il fallut m'adresser, pour cette fois, à M. Simon Raçon, à Paris, qui mettait à mon service ses caractères microscopiques très-convenables.

« M. Raçon a tiré de cette édition deux exemplaires sur vélin ; l'un est entré dans la belle bibliothèque de M. Emile Gautier, à Nantes ; l'autre a été acquis par le duc d'Aumale au prix de 1,200 francs. Ce second exemplaire vélin est orné de quatre titres en or et en couleurs peints par M. Martin-Daussigny. Il y a, à la fin du volume, une annotation de ma main en quatre pages. »

MONFALCON
Bibliothécaire de la ville de Lyon.

Pourquoi M. Monfalcon substitua-t-il ainsi, dans cette note, le nom de M. Louis Perrin à celui de M. Vingtrinier ? Pourquoi donna-t-il pour raison que le caractère de M. Vingtrinier était trop fort, puisqu'il était de la même grosseur que celui de M. Raçon, et choisi d'avance par M. Monfalcon lui-même? c'est ce que aucun des deux éditeurs n'a expliqué.

La page en regard du frontispice porte cette indication :

CETTE ÉDITION
A ÉTÉ PUBLIÉE PAR LES SOINS
DE L. CAILHAVA ET DE J. B. MONFALCON
BIBLIOPHILES
ELLE A ÉTÉ TIRÉE A CENT VINGT EXEMPLAIRES NUMÉROTÉS
A LA PRESSE
PLUS DEUX EXEMPLAIRES SUR PEAU VÉLIN.

Digitized by Google

Nous répétons, en bibliophile et non en jaloux, que cette édition est une des plus belles œuvres que l'art typographique moderne ait produites; un exemplaire nous en fut offert par M. Cailhava et il fut longtemps le plus précieux volume de nos collections.

Mais que faire désormais du joli caractère venu de Paris? Nous voulûmes l'utiliser en publiant douze plaquettes aussi élégantes que possible, contenant la vie de douze peintres ou artistes célèbres lyonnais. Nos amis nous y engageaient, notre goût nous y poussait; en 1854, parut, sous le titre de *Biographie des artistes Lyonnais*, une petite brochure portant le n° 1 et contenant une *Notice sur Fleury Epinat*, par Aimé Vingtrinier, in-12, tirée à 500, prix 1 franc.

On en vendit deux.

L'année suivante, parut le n° 11, *Hippolyte Leymarie*, par Léon Boitel, 1855, in-12, tiré à 300; même prix.

On en vendit trois.

Quelques mois après, nous fîmes paraître le n° III, *Philibert de Lorme*, par J. S. Passeron, 1856, tiré à 100.

On en vendit quatre ou cinq et nous jugeâmes prudent d'en rester là.

Il est vrai que beaucoup d'amateurs nous ont témoigné le regret de nous voir arrêté en si beau chemin et que, dans les ventes, les brochures, si dédaignées alors, atteignent en ce moment le prix fabuleux de trois ou quatre francs, mais l'expérience était faite, l'ambition était éteinte, le feu sacré n'y était plus et nous laissâmes aux jeunes la futile vanité de mettre du luxe et de l'élégance à des travaux que les auteurs ne veulent jamais ensuite rémunérer à leur valeur.

Nous savions, et qui ne le sait? mais nous le rappelons, que le célèbre et malheureux Henri Estienne est mort à

Digitized by Google

Lyon, à l'Hôtel-Dieu ; et que le talent et l'immense savoir d'Antoine Gryphe, une des gloires de l'imprimerie lyonnaise, n'ont pas empêché d'impitoyables créanciers de poursuivre avec acharnement et de retenir en prison pendant sept années cet helléniste, cet érudit, ce brillant éditeur dont les travaux hors ligne, les admirables éditions, les publications savantes avaient compromis la fortune. Pour ces hommes si grands, les hommes d'argent furent sans merci, et c'est en pensant à leur sort douloureux que les Typographes lyonnais, à la fête de bienfaisance du mois d'avril 1867, avaient écrit sur un des drapeaux du Char de la Typographie ces tristes vers :

Une loi frappe le génie,
Qu'il soit Dante, Job ou Tobie,
Gutemberg ou Guillaume Tell,
Qu'il soit d'Ecosse ou d'Ionie,
Il vit pauvre et meurt immortel.

Ce ne fut point cependant l'impression de la Louise Labé qui donna le dernier coup à la position de Cailhava ; nous l'avons dit, ce n'était pas sa bibliothèque, ce n'étaient pas les belles éditions qui le ruinaient. La gêne reparut plus vive et plus pressante et, encore une fois, il fallut confier les précieux volumes à la table des commissaires-priseurs. Ce fut M. Techener qui, de nouveau, fut chargé de la fatale exécution, mais le libraire parisien était trop habile pour ne pas faire une lucrative affaire de la déroute de Cailhava. Aux richesses bibliographiques de l'amateur lyonnais, Techener ajouta quelques livres de son magasin et le nom de notre compatriote était si connu, son tact et sa chance étaient si appréciés que, sans acception d'origine et de provenance, tous les ouvrages portés sur le catalogue prirent aussitôt une importante valeur et

Digitized by Google

furent enlevés à des prix qu'on serait tenté de croire exagérés.

Qui voudrait connaître cette seconde bibliothèque de Cailhava ne devrait donc consulter le catalogue de 1862 qu'avec prudence. Nous croyons pouvoir citer comme ayant appartenu à notre compatriote, les précieux ouvrages suivants :

PSALMES DU ROYAL PROPHETE DAVID, fidèlement traduits de latin en françoys (par Etienne Dolet) Chés Estienne Dolet, *à Lyon*, 1542. In-16, lettres rondes, mar. brun, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet.*)

Joli exemplaire, 90 francs.

RETRATOS O TABLAS de las historias del Testamento viejo, hechas y dibuxadas por un muy primo y sotil artifice. *En Lion de Francia,* so el escudo de Colonia. (Excudebat Joan. Frellonius), 1549, in-4, mar. brun, fil. comp., tr. d. (*Jolie reliure de Niedrée.*)

Superbe exemplaire d'une rare et précieuse édition du recueil des figures de Holbein, avec texte espagnol, 280 francs.

HISTORIARUM MEMORABILIUM ex Genesi descriptio, per Gulielmum Paradinum. *Lugduni*, apud *Joan.* Tornæsium, 1558... etc., pet. in-8, mar. brun, à comp., dorure, mosaïque. (*Duru.*)

Bel exemplaire. Chaque page est ornée d'une figure; cette suite remarquable de gravures sur bois est du Petit Bernard ; 192 fr.

FIGURES DE LA BIBLE déclarées par stances, par G. C. T. (Gabriel Chapuis Tourangeau), *Lyon*, par Estienne Michel, 1582, in-8, mar. brun, fil. comp., tr. dor. (*Duru.*)

Ces figures d'une beauté exceptionnelle, sont l'œuvre de Bernard Salomon, dit le Petit Bernard, 225 francs.

S. AUR. AUGUSTINI, de Civitate Dei. (*A la fin*) : Aurelii Augustini doctoris egregii atque episcopi Ypponensis de Civitate Dei liber vigesimus secundus explicit contra paganos,

Digitized by Google

sub anno a nativitate Domini M. CCCC. LXVII (1467) gr. in-fol., goth., cuir de Russie.

Première édition, précieuse et fort rare. Elle a été exécutée avec les mêmes caractères que le *Lactance*, imprimé dans le monastère de Subiaco, en 1465, et qui est le premier ouvrage imprimé en Italie avec date, 450 francs.

S. Augustinus. De veræ vitæ cognitione libellus. In-4, cuir de Russie, fil., tr. d.

Admirable volume, d'une parfaite conservation et qui porte l'écusson de Fust et de Schœffer; il a été probablement imprimé vers 1460.

Santi Augustini confessionum libri XIII. In-fol., 143 f. goth., cuir de Russie, fil., tr. dor.

Editio princeps, imprimée vers l'année 1468, par Jean Mettelin, premier et celèbre imprimeur à Strasbourg. Très-rare, 190 francs.

Brief et utile Discours sur l'immodestie et superfluité d'habits, par M. H. D. C. P. A. L. (Hiérosme de Chastillon, président à Lyon). Lyon, Ant. Gryphius, 1577, in-4, veau fauve, fil., tr. dor. (*Bauzonnet.*)

Très-bel exemplaire d'un livre aussi rare que curieux. La dédicace à Dame Léonor Robertet, femme de François de Mandelot, gouverneur de Lyon, est en caractères de civilité. Le Discours sur la superfluité des habits est suivi des *Oraisons prises de Tite-Live*, pour et contre la loi Oppienne, dont la rigueur somptuaire avait provoqué l'insurrection des dames romaines. Plus un édit du mois de juillet 1576, par lequel Henri III ordonne la stricte exécution de l'ordonnance rendue par Henri II, en 1549, qui règle le costume des hommes et des femmes, selon leur classe et leur rang.

De Imitatione Christi., impress. in civitate metensi per fratrem Joh. Colini, ord. frat. carmelitar. et Gerhardum de nova civitate, 1482. Pet. in-4, mar, brun, tr. dor., janséniste, (*Duru.*)

Magnifique exemplaire d'une édition des plus rares, et le premier livre imprimé, à Metz, avec une date.

Ce beau volume est un des plus précieux de tous les incunables imprimés dans les provinces de France. 380 francs.

Bonifacius Papa VIII. Liber sextus Decretalium. Mogun-

Digitized by Google

tiæ, per Petrum Schoyffer, anno 1470, die 17 aprilis. In-fol. de 137 f. mar. br., fers à froid.

Admirable monument des premiers essais de l'imprimerie; — Livre précieux par sa date et son origine. Techener s'extasie devant ce superbe exemplaire, imprimé sur vélin, élégamment rubriqué et orné de nombreuses lettres initiales, peintes en couleur, par un de ces habiles artistes, qui avaient un si grand génie et dont on ignore les noms, 1,260 francs.

Platonis Opera. *Lugduni*, apud J. Tornæsium, 1550, 5 vol. in-16, mar. vert, fil. comp., tr. dor.

Un de ces chefs d'œuvre d'impression qui ont fait la gloire de Jean de Tournes. Edition rare, exemplaire charmant, avec une reliure du xvie siècle, dans le style de Grolier. Conservation parfaite. On sait combien il est peu commun de trouver un ouvrage en plusieurs volumes revêtu d'une aussi belle reliure du xvie siècle, 480 francs.

Les Essais de Michel de Montaigne. *Paris*, Abel l'Angelier, 1595, in-fol., maroq. vert russe, tr. dor. (*Duru.*)

Edition publiée par Mlle de Gournay. 575 francs.

Dietterlin. Architectura. Nurnberg, 1598, in-fol., mar. rouge, fil. comp., tr. dor. (*Hardy.*)

Bel exemplaire d'un ouvrage important, 445 francs.

Dictionnaire des Graveurs anciens et modernes, par Basan, père et fils, *Paris*, 1809, quatre vol. in-4, dos et coins mar., tête dorée.

Enrichi de 317 estampes, 600 francs.

Illustrium Ymagines. (Emendatum correctumque opus per And. Fluvium). Impressum *Lugduni*, in ædibus Ant. Blanchardi; impensis Joh. Monsnier, et F. Juste, 1524. Petit in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Capé.*)

Très-bel exemplaire d'une édition rare et précieuse. Chaque page est imprimée dans un encadrement gravé sur bois. La marque de François Juste est sur le titre.

Holbein. Les Simulacres et historiées faces de la mort. *Lyon*, soubz l'escu de Coloigne, 1538. Pet. in-4, mar. noir., fil., fers à froid, tr. d., grandes marges.

Digitized by Google

Edition originale, très-rare et très-précieuse de ce livre important, sur lequel on peut consulter l'intéressant article que Brunet lui a consacré dans son *Manuel du libraire*, tome III, première partie, page 254, 420 francs,

Costumes de tous les peuples du monde, in-fol. mar. r. à comp., tr. dor.

92 costumes gravés au trait sur métal, probablement sur fer, vers 1550, à Nuremberg ou à Augsbourg, 780 francs.

Le livre du roy Modus. Cy finist le present livre intitule le livre de Modus et de la Royne Racio. Imprimé à *Chambery*, par Antoine Neyret, l'an de grace mil quatre cens octante et six, le xxe jour de octobre. In-fol., mar. r., dent. à l'int., tr. d. (Trautz-Bauzonnet.)

Ce bel ouvrage est le premier de tous les livres qui aient été imprimés sur la chasse. Il est orné de figures sur bois et se recommande par son extrême rareté.

Dolet. — La Manière de bien traduire d'une langue en aultre ; de la ponctuation de la langue françoyse ; des accents d'ycelle, le tout faict par Estienne Dolet, natif d'Orléans. A Lyon, chés Dolet mesme, 1541. In-4, mar. r., fil. tr. d. (*Niedrée.*)

Magnifique exemplaire d'une édition rare comme tout ce qui est sorti de la plume ou des presses de Dolet, 141 francs.

Stephani Doleti Orationes duæ in Tholosam ; ejusdem epistolarum libri II. Ejusdem carminum libri II. Ad eumdem epistolarum amicorum liber. (Cum præfatione et argumento in primam orationem Sym. Fineti). *Sans lieu ni date.* (*Lugduni*, apud Seb. Gryphium, circa 1533). Pet. in-8, mar. vert, fil. tr. dor. (*Hardy.*)

Ce volume, important pour l'histoire des premières années de Dolet, est la première et une des plus rares publications de cet écrivain. On y remarque les deux harangues satiriques contre la ville de Toulouse et quelques-uns de ses habitants, tels que le P. Pinachius, le juge-mage Dampmartin et le poète Gratien du Pont, auteur des *Controverses des sexes masculin et féminin.*

De Tristibus Franciæ. De Tristibus Franciæ libri quatuor,

Digitized by Google

ex codice manuscripto bibliothecæ lugdunensis nunc primum in lucem editi, cura et sumptibus L.Cailhava. *Lugduni*, typis Parrin, 1840; in-4° avec des vignettes, mar. vert, fil. comp., dor. à petits fers, tr. dor., étui. (*Superbe reliure de Bauzonnet.*)

Tiré à cent vingt exemplaires. Exempl. de l'éditeur, imprimé sur vélin, avec double titre or et noir, 1180 francs.

JURISPRUDENTIA a primo et divino sui ortu, ad nobilem Biturigum Academiam deducta. (Barpt.Anulus auctor.) *Lugduni*, ad Sagittarii signum, 1554. In-4°, mar. bleu, fil. comp. à la Grolier, dent., tr. dor. (*Belle reliure de Kœlher.*)

Splendide exemplaire d'un livre rare. Ce beau volume est orné d'un très-joli frontispice servant d'encadrement à la marque du libraire, des armoiries de Marguerite de France, de dix-huit charmantes figures sur bois. Barthélemi Aneau composa ce poème latin en l'honneur de l'Université de sa ville natale, dont il cite les régents avec éloge. Il décrit la ville de Bourges et tous les monuments qu'elle renferme. Le nom de l'auteur donne un grand prix à ce bijou typographique, 320 fr.

LESPERON DE DISCIPLINE, par noble homme frère Antoine du Saix, commandeur de Saint-Etienne de Bourg en Bresse. *Sans lieu*; 1532, in 4°, veau marb., fil. (*Aux armes de madame de Pompadour.*)

Chaque page ornée d'un entourage dessiné et gravé par Geofroy Tory, 490 francs.

CLÉMENT MAROT. *Lyon*, par Jean de Tournes, 1573, un gros volume in-16, mar. citron, fil. tr. dorée, doublé de maroquin rouge, riche dorure à petits fers. (*Ancienne et ravissante reliure.*)

Charmante édition, imprimée avec luxe et bon goût, par notre illustre imprimeur lyonnais. La lettre est ronde, un portrait de Clément Marot orne le titre. Belle dorure de Le Gascon, 190 francs.

MARGUERITES DE LA MARGUERITE des princesses, très illustre royne de Navarre. *Lyon*, Jean de Tournes, 1547, 2 vol. in-8, mar. viol., fil. tr. dor. (*Thouvenin.*)

Edition originale, publiée du vivant de l'auteur par Symon Sylvius, dit de La Haye, escuier, valet de chambre de la Royne. fig. sur bois, 231 francs.

Digitized by Google

Œuvres de Louise Labé, lionnoize. *Paris*, Simon Raçon, 1853, in-8. Imprimé sur peau de vélin, texte entouré des encadrements de Salomon, dit le Petit-Bernard, reproduits d'après ceux dont Jean de Tournes s'est servi dans son édition de la *Métamorphose figurée*, mar. rouge, coins et fleurons sur les plats, tranche ciselée avec chiffre. (*Riche reliure*, dite *à la rose*, beau travail de *Duru*.)

Edition tirée à 120 ex., plus deux sur peau de vélin. « L'un est la propriété de la ville de Lyon, dit Techener avec, sans doute, l'approbation de M. Cailhava ; l'autre est celui-ci, enrichi de six titres divers, or et couleur, de trois médaillons et chiffre or et des armes de la ville de Lyon, également peintes en or et en couleur. » Acheté, par M. le duc D'Aumale, 1,200 francs.

M. Techener fait une erreur quand il avance que la ville de Lyon possède un de ces deux précieux exemplaires imprimés sur peau de vélin. Nous avons vu, dans la note écrite par M. Monfalcon lui-même, que le premier est entre les mains de M Cailhava; le second à Nantes, chez M. Emile Gautier.

La ville de Lyon ne possède qu'un exemplaire sur papier.

Œuvres françoises de Joachim Du Bellay, gentilhomme angevin et poëte excellent de ce temps. *Lyon*, Ant. De Harsy, 1575, Pet. in-8°, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Magnifique exemplaire d'une rare et précieuse édition, dédiée au Roy Charles IX. Chef d'œuvre de reliure. 260 francs.

Chrestienne Récréation de Jean-Denis de Cecier, dit Colony, Gexien. *Berne*, Jean le Preux, 1601. Pet. in-8°. mar. rouge, fil. tr. dor.)*Trautz-Bauzonnet*).

Délicieuse plaquette introuvable ; reliure parfaite d'élégance et de goût.

Ce mince volume est un recueil de poésies fort jolies, mais hétéredoxes. L'auteur et l'imprimeur appartenaient à ces familles protestantes réfugiées en Suisse, à la fin du xvie siècle, pour échapper aux réactions religieuses. 131 francs.

Recueil des Œuvres poétiques du sieur David Rigaud, marchand de la ville de Crest en Dauphiné, avec le poème

Digitized by Google

de la Cigale, autant merveilleux en ses conceptions qu'en la suite. A *Lyon*, 1653, petit in-8°, mar. rouge, fil. tr. dor (*Niedrée*).

Petit volume de toute rareté, un des plus précieux des collections dauphinoises. 220 francs.

DANTE, con nuove et utili ispositioni. *Lione*, G. Rouillio, 1575. in-16, mar. brun, tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Admirable reliure, digne d'une de nos plus jolies éditions lyonnaises. Bel exemplaire, portrait, figures sur bois. 70 francs.

L'HOMME PÊCHEUR, par personnages, joué en la ville de Tours. Imprimé *à Paris*, par maistre Pierre Le Dru... l'an mil cinq cens et huyt. In-fol. goth.mar. rouge, fil. doublé de mar. bleu, dent. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Perle de la collection, admirable exemplaire d'un Mystère qui contient 22,000 vers. Il a passé dans les bibliothèques de MM. de Bure et Armand Bertin ; c'est le seul qui existe dans les bibliothèques particulières; il n'était ni dans la collection de M. de Soleinne ni dans celle du prince d'Essling. 3,750 francs.

LA NEF DES PRINCES ET DES BATAILLES. — Composez par maistre Symphorien Champier, jadis natif du Lyonnois. A Paris, Phil. Le Noir, 1525, Pet. in-4° goth. fig. sur bois, mar. brun, fil. comp. dorure du seizième siècle. (*Capé.*)

« C'est un des livres les plus rares et les plus curieux de Symphorien Champier » dit M. Allut dans son Etude sur cet historien. Ce recueil renferme vingt opuscules de Champier et deux traités de Robert de Balzac. 390 francs.

PARIS ET LA BELLE VIENNE ; imprimé *à Lyon*, sur le Rosne, près Nostre-Dame de Confort, par Claude Nourry, 1520. In-4° ; gothique, figures sur bois, mar. bleu, comp. fil. tr. dor. (*Bauzonnet.*)

Roman de chevalerie intéressant ; exemplaire de M. Armand Bertin. 355 fr.

LES LOUANGES DE LA FOLIE, trad. par Jean du Thier. Lyon, Benoist Rigaud, 1567, in-8°, mar. vert, fil. tr. dor. (*Duru.*)

Exemplaire de M. Coste. 68 francs.

Digitized by Google

On trouve dans ce traité facétieux des détails piquants sur les mœurs de l'Italie au XVIe siècle.

LA RÉCRÉATION ou mignardises et devis d'amours. Lyon, Benoist Rigaud, 1583. In-16, mar. vert.

Figure sur bois, rare.

L'AMANT RESSUSCITÉ de la mort d'amour, par Théodose Valentinian, *Lyon*, Maurice Roy et Loys Pesnot. 1557. In-4°. Veau fauve, fil. tr. dor. (*Niedrée.*)

Ouvrage singulier.

Les DIFFÉRENS CARACTÈRES des femmes du siècle. *Lyon*, 1695, in-12, mar. br. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Vives railleries contre les femmes. 48 francs.

HÉCATOMPHILE. *Lyon*, en la maison de Franc. Juste. 1534. Pet. in-8°, gothique allongé, mar. rouge, fil. tr. dor.

Des plus rares. 109 francs.

PROVERBIOS DE SENECA. Impressos en Sevilla por Suan Croberger. 1535. In-fol. goth. à deux col. lettres initiales gravées sur bois, mar. brun, fil. à riches compartiments, tr. d. *(Capé.)*

Ouvrage aussi beau que rare. 345 francs.

LE PREMIER LIVRE des narrations fabuleuses, avec les poésies de Guillaume Gueroult. *Lyon*, Granjon, 1558. In-4, mar. bleu, fil. tr. dorée. *(Bauzonnet-Trautz.)*

Imprimé en caractères de civilité. Exemplaire de M. Armand Bertin. 285 francs.

MÉLANGES publiés par la Société des Bibliophiles français. Paris, Didot. 1820-29. 6 vol. in-8°, pap. vélin, demi rel. v. non rog.

Tirés à trente exemplaires. 425 francs.

Les MARAVILLES DE ROME. Pélerinages, églises, corps saints.... Imprimées à Rome, par maistre Antoine de Bladi de Asula. M. D. XX. IIII. Pet. In-8° goth. fig. sur bois, mar. brun, fil. tr. dor. *(Trautz-Bauzonnet.)*

Livre des plus rares, offrant cette particularité d'avoir été imprimé en français, à Rome, en 1521 ! 396 francs.

Digitized by Google

LES FLEURS ET MANIÈRES des temps passez et des faiz merveilleux de Dieu tant de l'ancien Testament comme du Nouveau. *Genève.* Loys M. Cruse, 1495. In-fol. goth. fig. sur bois, mar. brun, fil. comp. dorure du XVIe siècle, tr. dor. *(Duru.)*

Volume de toute rareté. 555 francs.

LES GRANDES CHRONIQUES DE FRANCE. *Paris* 1514. 3 vol. In fol. mar. bleu, fil. tr. dor. les plats couverts de fleurs de lis. *(Capé.)*

Grand de marge, réglé avec soin. 1,295 francs.

LES CHRONIQUES du Très-chrestien et très- victorieux Loys de Valois feu Roy de Fracesq Dieu absolve unzièsme de ce no. S. l. ni. d. (Imprimé à Lyon, par Michelet Topie de Pymont, vers 1488) In-fol. goth. maroq. rouge, fil. doublé de mar. bleu, dent. tr. dor. *(Belle reliure de Trautz-Bauzonnet.)*

Magnifique exemplaire d'un volume précieux, connu sous le nom de *Chronique Scandaleuse.* 1,545 francs.

INTERPRÉTATION grecque, latine, toscane et françoise du Monstre ou Enigme d'Italie, par Gabriel Syméon. *Lyon,* Voulant, 1553. In-8°, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Trautz-Bauzonnet*).

Le *Monstre d'Italie* est la figure allégorique des divers Etats italiens, et cette conception bizarre n'a pour but que d'engager Henri II à la conquête de l'Italie. 91 francs.

L'ORACLE DU CHANT de Protée où sont prédites les glorieuses victoires de Henry IIII. Par Godard, parisien, avec les commentaires de Claude Lebrun, advocat beaujollois. *Lyon,* Th. Ancelin, 1594. Pet. in-4°, mar. bleu. tr. d. (*Trautz-Bauzonnet,*

Bel ex. d'une édition rare. 110 francs.

LA GZETTE FRANÇOISE par Marcellin Allard, forésien. Paris, Chevalier, 1605. Pet. in-8°. mar. rouge, tr. dor. (*Duru*).

Voir *Brunet, Manuel du libraire,* au sujet de ce livre curieux. 275 francs.

Digitized by Google

DESCRIPTION de la Limagne d'Auvergne en forme de dialogue... Trad. de l'ital. de Gabriel Syméon en langue françoyse par Antoine Chappuys, du Dauphiné. *Lyon*, Guil. Roville, 1561, in-4°. mar. bleu, fil. tr. dor. (*Hardy*).

Grande carte et vues. 131 francs.

CY COMMENCE ung petit liure de lantiquite, origine et noblesse de la très-antique cite de Lyon. Par Morien Piercham. (*Symphorien Champier*). Imprimé à l'Isle Gallique, dicte lyonnoise. 1529. in-4° goth. mar. r. tr. dor. (*Duru*)

Joli volume. 188 francs.

HISTOIRE CIVILE et consulaire de Lyon. Par le P. Menestrier. *Lyon* 1696. In-fol. mar. rouge, fil. comp. tr. dor. (*Kœhler*.)

Complet, avec *l'horloge de Saint-Jean de Lyon*. 225 francs.

LA GRANT TRIUMPHE faicte des nobles princes, M. le Dauphin et le noble duc d'Orléans, et de la royne madame Aliénor, en la noble ville et cité de Lyon. Sans lieu ni date, (vers 1530). Pet. in-8° de quatre feuillets, goth. mar. r. dent, fil. tr. dorée.

Rarissime p'aquette, la seule qui ait jamais paru dans les ventes. Elle donne les détails les plus curieux sur le voyage de François I à Bayonne, la rançon de deux millions d'écus d'or que le roi fut obligé de payer pour délivrer ses deux fils et obtenir sa fiancée, la princesse Eléonore, sœur de Charles Quint ; sur les deux armées de France et d'Espagne en présence, l'une pour accompagner les enfants, l'autre pour recevoir la rançon, le costume espagnol des deux princes et de la reine, les adieux du Dauphin, tenant un chien entre ses bras et autres particularités que ne dédaigne point l'histoire.

« Incontinent que mesdictz seigneurs les enfans ont esté en France, le roy notre sire a envoyé par tout son royaulme faire assavoir la dicte venue et qu'on fist les processions généralles.... ce qui a esté faiet solennellement en la bonne ville et cité de Lyon, le jeudy ensuyvant, septiesme jour du dict moys de juillet 1530.

Tous les corps de métiers s'assemblèrent en armes pour faire monstres par la ville. Puis on dressa sur la place de l'Hôtel-de-ville ung sapin grant à merveille, persé par le pied jusques au milieu ; là estoit le feu assis de sy noble façon que jamais homme vit. Les Florentins, c'est à dire les changeurs et banquiers qui habitaient au delà du

Digitized by Google

pont de la Saône, firent construire des fontaines d'où le vin coulait en abondance et *getoyent doubles et liards à grand largesse.* Le lendemain, 7 juillet (1530) eut lieu la procession générale. On y remarquait quatre vingts bannières ; les petits enfants habillés de blanc ; les garçons devant et les filles après.

« Et durant la dicte procession ont esté jouyé parmy les rues, commédies, facéties et fainctises si très-illustrement et ingénieusement comprinses que jamais fils d'homme ne vit ny ne ouyt parler de telles entreprinses »

Monstres en armes, feux de joie, largesses, processions, jeux de théâtres rien ne fut oublié par les Lyonnais pour fêter dignement le retour en France des fils de François 1er.

Cette si importante brochure de quatre feuillets a été vendue 510 francs.

Mémoires de l'histoire de lyon, par Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu. *Lyon* par Ant. Gryphius. 1573. in-fol mar. rouge, fil. dos riche, tr. dor. (*Duru*)

Beau livre, admirablement imprimé. 187 francs.

Les Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe ou Recueil historique de tout ce qui s'est fait de plus mémorable en cette Eglise... par Claude le Laboureur. Paris, Couterot, 1681. Deux vol. petit in-4°, mar. vert, fil, tr. dor. figures gravées. (*Duru*).

On a cru longtemps que cet important ouvrage avait eu trois éditions. Un examen sérieux a fait reconnaître que le libraire de Paris, Couterot, a simplement fait quelques changements de titres ou de cartons aux exemplaires qu'il avait en magasin, mais qu'il n'y avait eu qu'une composition et qu'un tirage.

Le présent exemplaire, et c'est ce qui en fait la valeur, avait tout ce qui pouvait fixer sur cette question.

On y trouve les trois titres: au Vase de fleurs et au Masque, 1665, et à saint Pierre et son coq, 1681 ; plus un quatrième titre sans tomaison, de 1682, Paris La feuille 516 réimprimée 316, avec le paragraphe changé.

La liste de quelques moines.

Le projet de la deuxième partie : la table des maisons nobles.

Le supplément publié en 1846, par M. Rivoire, libraire, avec des notes de M. de Terrebasse.

Digitized by Google

Enfin, quatre vignettes représentant des vues de l'Ile-Barbe à différentes époques.

Cet exemplaire, dans son excellente condition, et avec ces additions éclaircissant un mystère n'est monté qu'à 380 francs.

Deux cents ans plus tard, M. Monfalcon, suivant l'exemple de Couterot, après avoir fait imprimer chez M. Vingtrinier son bel ouvrage *Le Nouveau Spon* fit ensuite changer le frontispice qui, imprimé chez Louis Perrin, annonça désormais le *Manuel du Bibliophile lyonnais*.

Pendant plusieurs années, à chaque changement de ministère, arrivaient des réclamations au sujet du *Bibliophile lyonnais* que ne possédaient pas les Bibliothèques de Paris, ce qui faisait présumer à l'autorité que le dépôt légal n'avait pas était fait. Or, on connaît l'importance des procès de presse.

A chaque demande, M, Perrin, soucieux et malade, répondait qu'il n'avait jamais imprimé de livre de ce nom et M. Vingtrinier, interpellé à son tour, exhibait ses reçus de la préfecture, mais pour *Le Nouveau Spon* seulement, seul ouvrage qu'il reconnût être sorti de ses presses.

Un mémoire détaillé a expliqué à l'Administration par quelle fantaisie, l'illustre historien de Lyon avait ainsi dérouté les Conservateurs de la Bibliothèque impériale et préparé une énigme pour la sagacité des bibliophiles de l'avenir.

En effleurant ici tant de précieux volumes, en butinant à travers tant de richesses, nous avons laissé de côté, avec soin, les splendides éditions de Rome, de Venise ou de Paris, dont la provenance nous eût parue suspecte, ainsi que les ouvrages modernes dont les nombreux volumes, dont les collections complètes ont atteint cependant un prix élevé. De ce que le *Voltaire* de Cailhava s'est vendu 355 francs, ou son *La Fontaine* 240, nous ne pouvions tirer la conséquence que sa bibliothèque fût précieuse et que ses livres fussent dignes d'un amateur. Ceux-ci faisaient nombre, en effet, ils ont produit une somme considérable ; mais, décrivant le cabinet d'un bibliophile, parlant de son goût pur, et de son tact si fin, de

Digitized by Google

son amour éclairé pour les raretés ou les belles impressions, nous avons dû dédaigner tout ce qui pouvait s'acheter couramment chez un libraire pour ne nous arrêter qu'aux véritables curiosités.

En nous réduisant aux seules éditions lyonnaises, que de perles, que de bijoux nous avons pu exhiber, et quel nombre plus grand encore avons-nous passé sous silence !

La douloureuse vente de toutes ces richesses a dépassé 80,000 francs.

Si la première vente n'avait pas sauvé Cailhava, la seconde fut moins efficace encore. Abreuvé d'amertume, accablé d'ennuis, assailli par les hommes d'affaires qui ne ménageaient ni son amour-propre ni sa délicatesse, il s'éteignit juste un an après la dispersion de ses chers compagnons d'étude, de ses livres qu'il avait tant aimés. Sa bibliothèque avait été vendue du 8 au 13 décembre 1862 ; il s'éteignit, dans la souffrance et le chagrin, le 15 décembre 1863.

On lui fit des funérailles dignes de son nom et de son rang, mais, ses propriétés vendues et tous les créanciers désintéressés, il ne resta plus grand chose au fils de sa sœur, son exécuteur testamentaire, l'unique héritier de l'immense fortune qui s'était fondue si malheureusement dans ses mains.

Ses restes reposent à Sainte-Foy, dans le mausolée de sa famille. Il ne s'était pas marié et son nom, qui est dignement porté à Paris et dans le Midi, est complètement éteint à Lyon.

Aimé VINGTRINIER.

Digitized by Google

ÉTUDES ÉTYMOLOGIQUES

TRION

Sans l'étude, sans la connaissance des chartes et autres pièces oubliées dans les sacs ou les cartons au fond de nos bibliothèques, sans une saine critique, sans un contrôle judicieux et un examen raisonné, il n'est guère possible d'éclaircir certaines questions historiques, encore moins de faire de la bonne étymologie.

Que d'erreurs de la part des historiens qui ont eu le tort d'écrire d'après les versions fautives de chroniqueurs ignorants ! .. Que d'interprétations arbitraires provenant des étymologistes, qui, au lieu de rechercher la forme primitive d'un mot avant qu'il ait subi de nombreuses variations, ont puisé une science illusoire dans leur imagination plutôt que dans les documents contemporains et aux sources originales !...

Cette négligence est d'autant plus regrettable que, le plus souvent, c'est sous l'autorité d'écrivains officiels et jouissant d'une sorte de notoriété que ces erreurs se sont propagées et qu'elles finissent par être considérées comme article de foi, non-seulement parmi le peuple, mais encore chez la plupart des savants.

Déjà, dans quelques études précédentes, nous avons osé aborder plusieurs de ces questions ardues et nous avons eu la satisfaction de les élucider. Aujourd'hui, nous entreprendrons d'expliquer l'origine et le sens d'un nom connu de tous les Lyonnais, et qui a été l'objet des

Digitized by Google

interprétations les plus erronées. Nous voulons parler de Trion.

Trion est le nom donné à un quartier situé dans la partie haute de notre ville, dans l'ancien faubourg de Saint-Just. On trouvait là les remparts et les fossés de Trion, la porte de Trion, et de nos jours on y voit la rue et la place de Trion.

Ce quartier, on le sait, repose sur des substructions romaines ; il a joué un certain rôle historique au moyen-âge. A différentes époques on y a recueilli de nombreuses reliques des premiers siècles de notre ère : débris de palais et de temples, fûts et chapiteaux de colonnes, statues, marbres précieux, mosaïques, vases, autels, cippes, médailles, etc. Les travaux d'excavation, entrepris pour l'établissement de la gare du chemin de fer de Saint-Just, ont donné d'abondantes récoltes de ces trésors archéologiques, témoignages matériels de la civilisation gallo-romaine en nos contrées.

Les étymologistes qui se sont occupés de l'origine du nom de Trion prétendent la rencontrer, les uns dans le souvenir d'un hypothétique arc de triomphe érigé à la mémoire de nous ne savons trop quel empereur, ou dans le nom de triumvir donné à la porte, qui, de la ville, conduisait au camp établi non loin de Lugdunum par le triumvir Marc-Antoine ; les autres, dans le vocable neutre *trivium*, prétention motivée par un texte qui, nous le verrons bientôt, présente les deux mots *tres vie* ; les autres encore dans l'expression de *trium fontium*, ou *tres fontes*, ou *trifontius*, rappelant les trois prétendues fontaines qu'aurait formées l'aqueduc qui amenait à Lyon les eaux du mont Pilat et qui se divisait en trois branches sur le plateau même de Saint-Just, pour, de là, se diriger dans les palais, les bains et les maison de la cité romaine. Mais d'autres

Digitized by Google

étymologistes n'admettent pas que ce nom de *trifontius* puisse dériver des trois branches de l'aqueduc du Pilat: il est dû, suivant eux, à la réunion au centre du plateau des trois lignes d'aqueducs qui abreuvaient Lyon: celle du Pilat, celle du Mont-d'Or et celle de la Brévenne.

Le lecteur verra sans doute avec intérêt comment ces auteurs ont motivé leur opinion.

Il y a un lieu, dit Paradin, qu'on nommait dans les anciennes écritures *Trifontius*, qui semble avoir été nommé de trois fontaines. Il cite quelques fragments de phrases extraites d'antiques pancartes : *in loco qui vocatur Trifontius... de porta Trifonti... in loco Trifontii...*

Ce vieil écrivain se montre cependant d'une certaine prudence ; il n'ose rien affirmer quant à l'origine des noms. Il ne dit pas que ce lieu fut nommé de trois fontaines, mais qu'il semble avoir été nommé de trois fontaines ; ce qui est bien différent.

Voici l'opinion de Menestrier, qui n'espas plus explicite que son prédécesseur, car ainsi que lui il s'exprime dubitativement.

La porte que l'on nomme Trion (*porta trium fontium*, en quelques anciens titres), était, dit-il, la porte du camp, qui peut-être eut alors ce nom à cause des aqueducs qui se partageaient en cet endroit en autant de conduits différents, ou peut-être depuis la dignité de Triumvir qu'obtint Antoine après la mort de Jules César quand il partagea avec Octave et Lépide le gouvernement de la république. Car Sidoine Apollinaire dit positivement que ce triumvir laissa son nom à quelques-uns de ces champs et à quelque étendue de pays.

Mais, dirons-nous à notre tour, si le triumvir donna son nom à certaines localités, il ne leur donna pas sa dignité. D'où il résulterait que la phrase de Sidoine Apollinaire ne

Digitized by Google

saurait se référer à l'objet de notre étude. Voici du reste le texte de cet écrivain : *Nomine pagi quod posuit nostris ipse Triumvir agris* ; texte dans lequel il n'est question que du nom et nullement de la qualité, et que le savant Père Menestrier a eu, selon nous, le tort d'invoquer dans cette circonstance.

Cochard, Clerjon et tout nos autres écrivains modernes n'ont fait que copier leurs devanciers, mais sans toutefois apporter la même réserve dans leurs appréciations et sans recourir aux pièces originales. Ils ont adopté carrément pour Trion le thême de *Trifontius*.

L'un d'eux fait même une brillante et poétique description de ce lieu tel qu'il devait être à l'époque romaine ;mais hâtons-nous de dire que les couleurs de ce tableau sont prises dans la trop féconde imagination de l'auteur.

Les jardins de la partie la plus élevée, dit-il, étaient rafraîchis par les fontaines qui s'échappaient de trois vastes tuyaux. Au milieu de chaque touffe pittoresque des arbres et des arbrisseaux, au milieu des statues sans nombre qui ornaient la colline, on voyait s'élancer dans les airs mille jets d'eau entretenus par les mêmes sources, etc.....

On voit que le nom de *Trifontius* a prévalu ; il a été adopté, répèterons-nous, par quiconque s'occupe de l'histoire de notre ville.

Mais voici quelques notes qui viennent bouleverser toutes ces idées reçues et détruire de fond en comble ce laborieux échafaudage;elles sont extraites de chartes ravies à la poussière de nos archives et demeurées inconnues jusqu'à ce jour ; elles ont été scrupuleusement compilées, étudiées.

L'une d'elles, qui remonte à l'année 868 contient une

Digitized by Google

concession au monastère de Saint-Just et Saint-Irenée par l'archevêque saint Rémy, et mentionne ces mots : *Villam sancti Justi, vineas a porta sancti Justi sicut tres vie circondant*, que l'on peut traduire par... le village de Saint-Just, les vignes qui sont vers la porte de Saint-Just et que trois chemins entourent.

Sur une autre charte de 932, on voit ces deux phrases. *nec non et de loco qui vocatur Triguncius*, et aussi du lieu qui est appelé Triguncius... *In ipsa villa nova nomine Trigoncio*, dans le même village neuf du nom de Triguncius

Que peut signifier ce nom de Triguncius ? Désignerait-il la configuration du terrain limité entre les trois voies et qui contenait les vignes ainsi que le village ? Dans ce cas, on aurait le village du triangle, le village des trois angles, comme dans un autre quartier de Lyon on avait la rue des Deux-Angles ; comme ailleurs on a les Trèves (ville à la jonction de trois chemins), les Condates (ville du coin, ville située à un confluent de vallées ou de rivière), les Mediolanum ou les Miolans (ville du milieu, ville au centre d'une circonscription), les Hauteville, les Basseville, les Longueville, etc ; toutes localités dont le nom explique la position topographique ou l'aspect particulier. Nîmes ne posséde-t-elle pas la Maison-carrée, souvenir de la domination romaine ? La plupart de nos grandes cités n'ont-elles pas un cirque, une rotonde, un polygone ? Aujourd'hui encore, comme autrefois, le quartier de Saint-Just occupe la memê position entre trois chemins : la rue des Macchabées, la rue de Trion et la rue des Fossés de Trion. Sa forme est celle d'un triangle allongé dans le sens du midi au nord.

Triguncius rappellerait-il une habitation construite sur l'emplacement des bains romains ? On sait que dans l'antiquité chaque quartier de notre ville possédait un ou

Digitized by Google

plusieurs de ces établissements, et que dans les principaux se trouvaient une vaste salle appelée trigon. Là, après leur sortie du bain, les jeunes gens groupés trois par trois se livraient à l'exercice salutaire de la paume. On aurait donc encore la villa de trigone.

Triguncius serait-il ici pour trigons, souvenir d'un tribunal qui suivait ses séances dans une salle triangulaire? Encore la villa du trigone.

Triguncius représenterait-il à l'esprit le nom d'une place pavée de dalles triangulaires, d'une cour ou d'une suite d'appartements ornés de mosaïques formées de petits cubes triangulaires ? Encore ici la villa du trigone.

Enfin Triguncius serait-il un nom ou un surnom d'homme? Une réponse affirmative donnerait la villa de Triguncius.

En 1235, Triguncius est devenu Trionz...*in pedis de Trionz*. En 1282, Trionz devient Trions,.. *hospitalis de Trions*. Aujourd'hui, on l'écrit et on le prononce Trion.

Quant au Trifontius invoqué par Paradin, Menestrier et les autres historiens. c'est le résultat d'une mauvaise lecture amené par la confusion du *g* avec l'*f*, d'une vicieuse copie des chartes primitives, et dont les conséquences se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

Quoi qu'il en soit de l'une ou de l'autre de ces diverses propositions, nous n'osons nous prononcer tant que nous sommes privés des matériaux propres à les élucider d'une façon péremptoire. Pour la science étymologique, il faut se montrer plein de circonspection, si l'on veut s'éviter des déboires, malheureusement toujours trop nombreux en pareille matière.

La fantaisie et l'arbitraire, répéterons-nous, nuisent plutôt à la science qu'ils ne sauraient lui servir. De là naissent les causes du discrédit qui a pesé et pèse encore sur

Digitized by Google

cette branche des connaissances humaines, complément indispensable de la philologie, de l'histoire et de la géographie.

Il nous reste maintenant à expliquer la déformation du mot Triguncius ou Trigoncius. Ce mot serait, selon nous, une variante de *trigonius*, *trigonus*, *trigonium*, *trigonum*, *trigon*. Tous se retrouvent avec leurs acceptions particulières dans les glossaires où l'on a recueilli les mots en usage dans la basse ou dans la mauvaise latinité.

Il est à supposer que le notaire rédacteur de la charte de 932 a subi l'influence d'une prononciation ayant cours de son temps, et que, en écrivant *Triguncius* au lieu de *Trigonius*, et en y ajoutant un *c*, il n'a fait qu'accuser la force et l'ampleur qu'on donnait alors à l'articulation finale de ce mot.

Que de plus, le peuple lyonnais a, de bonne heure, répudié la désinence *ius*, étrangère au génie de sa langue ; que de plus encore, amoureux de l'euphonie, il a supprimé la gutturale intermédiaire g ; et qu'alors, en vertu de cette double mutilation, *Triguncius* est devenu d'abord Trigon, puis Trionz, puis encore Trions, puis enfin Trion.

D'après ces textes originaux et les réflexions qu'ils nous ont suggérées, nous sommes loin et de l'arc de triomphe, et du triumvir, et des trois voies, et des trois fontaines, et de la réunion des trois lignes d'aqueducs, interprétations consacrées jusqu'à ce jour et chères à tous les Lyonnais.

Comme nous tenons à justifier ce que nous venons de dire au sujet de ces supressions de désinences et de lettres gutturales fortement articulées, nous citerons, entre des milliers d'exemples, ceux qui nous semblent les plus caractéristiques ; ils sont pris dans notre propre contrée.

Digitized by Google

Lugudunum ou *Lugdunum*, par le fait de la chute du *g* dur et d'une forte contraction, est devenu Lyon ; de même *Sagona*, s'est changée en Saône et *lagona* en lône. Parlerons-nous de *Brigantium*, Briançon ; de *Sequana* la Seine ; de *Liger*, la Loire ; de *Segusia*, Suze, d'*Augusta*, Aoste ? etc.

Ce serait de notre part, manquer de toute justice que de terminer cette modeste étude sans rappeler qu'il faut rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, et à... M. Guigue ce qui est bien à M. Guigue. C'est ce savant, autant qu'excellent ami, qui a eu l'obligeance de nous donner ces notes inédites, à l'aide desquelles il nous a été permis de composer le travail que nous venons d'avoir l'honneur de vous communiquer.

Le baron RAVERAT.

Lu à la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, dans la séance du 10 janvier 1877.

Digitized by Google

UN BAS-RELIEF LYONNAIS

Pendant les premiers jours de janvier 1877, on a enlevé le bas-relief, qui faisait partie de la porte d'allée, n° 9, rue de l'Arbalète.

Ce curieux spécimen des anciennes sculptures lyonnaises considéré comme étant l'enseigne de la dite rue, a été gravé dans l'ouvrage de P. Martin : *Recherches sur l'architecture, la sculpture, la peinture, etc. dans les maisons du moyen-âge et de la Renaissance à Lyon*, (1851), in-4.

Un amateur de notre ville, M. Dommartin, a fait l'acquisition de cette précieuse relique de notre vieux Lyon, et après avoir enlevé les couches successives de vernis et de poussière agglomérés depuis des siècles, qui en cachaient les détails, il l'a placée dans sa collection, où elle tiendra une place distinguée au milieu des chefs-d'œuvre en tous genres qui y sont réunis.

Ce bas-relief, en bois de noyer, mesure un mètre quarante cinq centimètres de largeur, sur quarante trois centimètres de hauteur, base et corniche comprises ; il représente un combat de Tritons. Ces figures mythologiques au nombre de dix, groupées deux à deux, ont quinze centimètres environ de hauteur, au-dessus des flots agités qui les supportent.

Digitized by Google

Le premier groupe, à gauche, est composé de deux jeunes Tritons, qui se tiennent étroitement enlacés dans les bras l'un de l'autre.

La première figure du second groupe a malheureusement perdu ses deux bras, qui étaient élevés; elle tenait probablement une lance, dont elle menaçait son ennemi, tandis que celui-ci, lui oppose une arme semblable.

Les combattants du troisième groupe sont armés de massues et de boucliers et s'attaquent avec vigueur.

Le groupe qui vient ensuite serait le plus important à cause de l'arme dont les monstres marins sont pourvus ; le premier Triton a le corps couvert d'écailles; les deux adversaires sont armés d'un arc, et se lancent leurs flèches à bout-portant l'un sur l'autre.

Dans le dernier groupe, nous voyons un Triton, armé d'un trident; il semble fuir son ennemi qui tient un sabre levé prêt à le frapper.

Ce sont les armes des monstres fantastiques du quatrième groupe, qui examinées superficiellement ont donné lieu à l'erreur où l'on est jusqu'à présent de considérer ce bas-relief comme l'enseigne de la rue de l'Arbalète. Cette opinion ne peut se soutenir plus longtemps; il n'est pas possible de conserver le moindre doute à ce sujet, car, les arcs et les flèches des deux combattants sont trop bien conservés pour qu'on les confonde avec les arbalètes primitives.

Cette composition surmontée d'une corniche imbriquée, forme un véritable tableau extrêmement remarquable, tant par le modelé des figures et le fini de leur exécution, que par la variété d'attitudes et d'expressions que l'artiste a su leur donner.

Nous espérons que l'acquéreur de cette belle sculpture, voudra bien dresser un catalogue détaillé des trésors

Digitized by Google

qu'il possède ; un tel travail, tout en faisant connaître l'origine et l'importance de plusieurs chefs-d'œuvre ignorés, aurait peut-être, par le rapprochement de certains détails, l'avantage inappréciable de soulever le voile séculaire sous lequel sont cachés les noms des artistes à qui nous devons ces précieuses épaves d'une époque célèbre par les diverses productions artistiques qu'elle a fait éclore.

JACQUET H.

Digitized by Google

EN LYONNAIS

I

LE FORT DE SAINTE-FOY

Il existe aux portes de Lyon, à une heure, une heure un quart, tout au plus, de la place Bellecour, un point de vue peu connu, ou du moins, peu fréquenté des Lyonnais, mais certainement ignoré de la plupart des étrangers qui s'arrêtent dans la seconde ville de France. C'est de la pointe sud-ouest des glacis du fort de Sainte-Foy que l'on jouit de ce point de vue, et c'est là que nous demandons au lecteur la permission de le conduire.

Pour quiconque habite le centre de la ville, le moyen le plus prompt pour se rendre au fort de Sainte-Foy, c'est, d'abord, de prendre la Mouche jusqu'à Perrache et, une fois débarqué, de traverser la Saône sur le pont du Midi que l'on devrait bien tout naturellement et tout logiquement appeler « Pont de la Quarantaine ; » une fois sur la rive droite du fleuve, on s'engage dans le chemin de Choulan et dès qu'à sa gauche on aperçoit une porte ouverte dans un mur qui longe le chemin de fer, on y passe : on trouve alors une espèce de grand sentier raide et pierreux qu'il faut gravir, mais qui a l'avantage de vous faire arriver en quelques secondes au point de jonction des montées Saint-Laurent et des Génovéfains. On suit la première de ces montées jusqu'à l'octroi, et,

Digitized by Google

tournant à droite, on gagne par une coursière presqu'à pic la route neuve qui mène au bourg de Sainte-Foy.

A partir de ce moment, on sent que l'on n'est plus dans la ville, on respire ; la vue n'est plus bornée par d'interminables murs et elle se repose à droite sur un coteau couvert de vignes et de bouquets d'arbres ; il est tout semé de maisons de campagne dont quelques-unes sont occupées par des établissements religieux, comme l'indique la croix qui les surmonte.

On ne tarde pas alors à rencontrer une grande maison carrée dont la terrasse en rocaille, d'un goût peut-être douteux, fait l'admiration de certains passants, probablement parce qu'elle a coûté fort cher ; on dépasse cette habitation et on arrive devant les communs qui en dépendent, bien que leur architecture sobre et correcte, avec un grain d'élégance, en fasse douter un instant.

En cet endroit, il faut s'arrêter, car, par-dessus les clôtures qu'on a eu l'intelligence de n'élever qu'en contrebas de la route, il y a un beau paysage à contempler.

A gauche, le premier plan est occupé par des vignes et de beaux arbres ; au delà c'est la Saône dans laquelle se mirent les jardins des Etroits, et que l'extrémité de la presqu'île de Perrache sépare du Rhône que bordent les usines de La Mouche et de Saint-Fons. Derrière Saint-Fons, le terrain se relève et, sur la colline, voici Fézin et ses blanches maisons qui apparaissent en avant des Balmes Viennoises dont le sommet est couvert de bois. En face, le mamelon sur lequel est bâti Sainte-Foy, descend en profilant ses lignes gracieuses et verdoyantes jusqu'au confluent des deux fleuves, à La Mulatière. A partir de ce point, l'œil suit involontairement la nouvelle route qui traverse les restes de la saulaie d'Oullins et conduit à Pierre-Bénite. On distingue le petit village, son

Digitized by Google

clocher et sa grande île plantée de peupliers ; au-dessus de Pierre-Bénite s'élèvent les hauteurs d'Irigny dont la pointe semble vouloir barrer le cours du Rhône et dont la crête se détache sur les premiers contreforts du Mont-Pilat bleuis par l'éloignement et dominant magistralement tout le paysage.

Cependant, nous ne sommes pas encore arrivés au but. Le fort est là, tout près de nous, au-dessus des vignes, mais pour y parvenir, nous devons monter encore et atteindre, par un chemin ou plutôt un couloir qui, à notre droite, grimpe entre deux murs, la petite route qui va de Saint-Irénée à Sainte-Foy en suivant le sommet de la Dune (Lugdunum) au pied de laquelle coule la Saône depuis Vaise jusqu'à Oullins. A la sortie du couloir, nous revoyons le fort qu'encadrent quelques arbres et que dépasse la silhouette lointaine du Pilat. Nous passons à quelque distance du pont-levis et tournons à gauche, entre la fortification et un talus presque toujours sans verdure ; nous sommes bientôt sur une sorte de terrasse qui domine la grande route et d'où l'on embrasse un immense panorama.

La partie sud de ce panorama a été décrite tout à l'heure ; quant à la partie nord, elle commence à Fourvière dont on voit le clocher, la chapelle, les jardins et les nombreux couvents. Plus bas, c'est la ville toute entière avec ses quais, ses monuments et son parc ; au-dessus, s'étendent les plateaux des Dombes et de la Bresse que longe le Rhône dont le regard peut remonter les divers bras jusqu'à la hauteur de Miribel ; au fond c'est le Bugey avec ses montagnes un peu écrasées et ses grandes roches blanches qui, de loin, semblent des taches de neige. C'est au-dessous du Bugey que commence la plaine qui s'étend entre la rive gauche du Rhône et les

Digitized by Google

premiers ressauts des montagnes du Dauphiné, depuis Morestel jusqu'à Saint-Fons.

De la hauteur où l'on est, toutes les ondulations du terrain disparaissent et l'on n'a plus sous les yeux qu'un grand espace plat, monotone et par conséquent sans caractère. Néanmoins, bien des gens trouvent cela superbe parce qu'on voit loin et qu'on peut compter je ne sais plus combien de clochers. Mais lorsque le vent du midi vient à chasser devant lui toutes les vapeurs qui obstruent l'horizon et que la chaîne des Alpes se développe du Mont-Blanc aux sommités du département de la Drôme, le paysage prend une grandeur réelle. La plaine disparaît ; on ne voit plus que les montagnes, on s'y transporte par la pensée, on en sonde les profondeurs et on en suit les nervures. A l'heure du couchant, les neiges prennent des teintes d'un blanc laiteux rehaussé de tons rose et or incomparables d'effet, c'est splendide ! Tant que dure ce beau spectacle, on ne peut en détacher les yeux. Le jour baisse, les cimes s'éteignent une à une, on est toujours là, on reste comme cloué au chemin et on ne reprend sa marche que lorsque le dernier rayon de soleil a cessé d'éclairer le dernier sommet.

Toutefois, ne faisons pas comme le promeneur surpris par l'aspect rare et souvent inattendu des Alpes roses; poursuivons notre chemin et, à travers un bout de steppe brûlée, suivons la route jusqu'à ce que nous rencontrions, à la base même des glacis du fort, un sentier qui nous conduit au point extrême de notre promenade.

Ce point, c'est un petit tertre placé à l'angle de la fortification et comme suspendu entre le fossé et la route de Sainte-Foy à Point-du-Jour. La menthe sauvage y croît en abondance et vous offre un siége parfumé. Asseyez-vous, regardez et quand vous aurez passé un quart

Digitized by Google

d'heure à cette place vous ne l'oublierez jamais et vous voudrez y revenir.

C'est que là on croit, tout à coup, être bien loin de la ville qu'on voyait il n'y a qu'un instant, et aux faubourgs de laquelle on touche presque encore ; c'est que là on contemple un paysage dont tous les Itinéraires parleraient s'il se trouvait au delà de la frontière, et que ce paysage, qu'on l'examine dans son ensemble ou qu'on en détaille toutes les parties, est toujours charmant.

Le regard, après avoir effleuré le profil du fort, passe sur Point-du-Jour et les Massues et s'arrête sur le Mont-d'Or dont les trois sommets le Cindre, le Thou et le Verdun commencent l'hémicycle de montagnes au centre duquel on se trouve. Sur les flancs du Mont-d'Or s'étagent les villages de Saint-Cyr, de Saint-Didier et de Saint-Fortunat. Entre le Verdun et le Crest-Mercruy, premier mamelon du massif d'Yzeron, s'ouvre une large échancrure qui découvre au loin les pittoresques montagnes du Beaujolais. Derrière le Mercruy sont les hauteurs que traverse le chemin de fer en allant de l'Arbresle à Tarare. En avant, dans la plaine, entre Dardilly et Lantilly, on pressent, plutôt qu'on ne le voit, le vallon de Charbonnière et on le descend jusqu'à Tassin dont la petite église ne laisse apercevoir que son clocher. Derrière Tassin, en se dirigeant vers la montagne, on découvre Saint-Genis-les-Ollières et son campanile, Craponne et sa ruine romaine, puis Marcy-le-Loup, Sainte-Consorce à la base du cône tronqué de « Grand-Bois » et du col de la Croix-du-Banc, Pollionnay au pied du Saint-Bonnet, Grézieu-la-Varenne et Vaugneray. En face de Vaugneray s'ouvre la gorge célèbre qui conduit à Yzeron dont on aperçoit les constructions en deçà du col qui donne passage à la route de Duerne ; à droite de la gorge s'élèvent le Crest-Chevreau et le Pic noir, le point le plus

Digitized by Google

élevé de la chaîne ; à gauche, se dresse le Pic froid dont les pentes s'abaissent jusqu'à Brindas qui est en partie caché par les hautes futaies du parc Ruolz à Francheville. Après Francheville, voici Chaponost dont on ne distingue qu'à certaines heures les grands aqueducs et que domine le massif de Riverie. En avant de ce massif se dessine la grande dépression au fond de laquelle le Garon a creusé sa pittoresque vallée. Enfin l'hémicycle est fermé par le Pilat souvent couvert de neige une partie de l'année. Au-dessous de sa masse imposante, nous voyons le hameau de Montray, le plateau de la Fleurie et les fonds de Sainte-Foy, un verdoyant et frais vallon qui part du val de l'Yzeron pour remonter jusqu'à la route de Sainte-Foy à Point-du-Jour au dessus de laquelle se trouve, comme nous l'avons dit, le tertre sur lequel le lecteur a bien voulu s'asseoir avec nous.

Maintenant que le tableau est à peu près esquissé, nous allons essayer de le colorer rapidement suivant les heures et les saisons, car à quelque moment que ce soit du jour ou de l'année, le panorama qui vient de se dérouler sous nos yeux a toujours un charme incomparable.

Le matin, par un temps pur, la plaine et les montagnes sont en pleine lumière ; le soleil levant les éclaire et ses rayons, en pénètrant jusque dans leurs moindres anfractuosités, les font paraître tout d'une pièce. Les montagnes semblent tout près de vous et pas un détail ne vous échappe. Mais au printemps, elles sont quelquefois voilées par des brumes qui, avant de se dissiper, s'écartent de temps à autre et les font apparaître toutes parées d'un singulier attrait.

Dans la journée, surtout en été, elles se montrent à travers une sorte de gaze bleue qui sans lui retirer de sa beauté, donne un peu trop d'uniformité au paysage.

En hiver, ce paysage s'arrête souvent aux hauteurs de

Digitized by Google

Francheville et de Chaponost, mais on sait où sont les montagnes et, par instants, on les voit transparaître derrière les brouillards qui les couvrent. Quelquefois enfin, les nuées n'enveloppent qu'une partie de la chaîne tandis que le reste apparaît découpé d'une façon bizarre par les larges rayons d'un soleil pâle, et on a devant les yeux un pays fantastique qui fait rêver du Hartz et de son légendaire Brocken. Un autre jour encore, vous les trouverez recouvertes de neige ; cette neige les grandit sans leur faire perdre le caractère tout italien qui les distingue.

Mais c'est au commencement de l'automne et le soir que la contrée a son plus grand éclat. Obliquement éclairée, la plaine nous découvre toutes ses ondulations et nous entrevoyons les profonds ravins qu'y ont creusés l'Yzeron et ses affluents. Le vert et le brun clair sont les couleurs dominantes des premiers plans, mais avec de telles dégradations de teintes et si bien fondues qu'on ne peut rien imaginer de plus harmonieux. Parfois même, quelque construction neuve fait ressortir cette harmonie en jetant dans le paysage la touche vive de son toit rouge. Quant aux montagnes, elles sont enveloppées de vapeurs bleuâtres qui leur donnent une légèreté toute aérienne et ajoutent, s'il est possible, à la grâce de leurs formes.

Mais le soleil, après avoir prodigué au Mont-d'Or et au Beaujolais les tons les plus chauds de sa palette, disparaît bientôt derrière le massif d'Yzeron. Peu à peu, la campagne se décolore, elle prend les tons gris de la gravure à l'aqua-tinta; les montagnes de violettes qu'elles étaient après la chute du jour, deviennent noires, et quelques étoiles commencent à scintiller dans le ciel sombre. C'est la nuit. Il faut songer au retour, et on s'éloigne en emportant du beau pays qu'on vient d'admirer un ineffaçable souvenir.

EDMOND JUMEL.

Digitized by Google

DU

COSTUME DES CHANOINES DE LYON

On lit dans la *Semaine Catholique*, du 24 février, que le Pape restitue aux chanoines de Lyon le costume qu'ils portaient avant la Révolution, en remplaçant le camail par un grand manteau violet, avec hermine au capuchon, et par-dessus une croix à l'effigie de Pie IX. Nous craignons bien que l'auteur de cette note et de celle insérée dans l'*Echo de Fourvières* n'ait été induit en erreur. En effet, l'ancien costume des chanoines consistait en une soutane rouge, un surplis descendant fort bas, et une *aumusse* très-ample dont le capuchon tenait lieu du bonnet carré, mal à propos transformé plus tard en bonnet cônique. L'aumusse était faite de peaux fourrées et descendait jusqu'aux genoux ; on la quittait depuis la Pentecôte jusqu'à la St-Michel. Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Pâques, les Chanoines portaient par-dessus le surplis à manches étroites, qui se nommait *frochon*, une chappe noire avec une bande rouge et une longue queue traînante, et par-dessus cette chappe le grand capuchon ou camail pointu par le bas, sous lequel ils avaient une espèce de bonnet fourré leur couvrant la tête et le front. Ce costume se retrouvait sur un vitrail de XIVe siècle, représentant un chanoine que l'auteur des *Voyayes Liturgiques* (Paris 1718.) et l'abbé Jacques dans le *Révélateur des mystères* (Lyon 1840.) auxquels j'emprunte ces docu-

Digitized by Google

ments, nomment *Bernard de Montiou*. Je n'ai pas retrouvé ce nom dans la liste que je possède ; ceux qui en approchent sont *Bernard de Montfavant*, cardinal légat en 1318 et *Pierre de Montjeu*, doyen en 1398. Ces noms ont pu être altérés ou mal lus. Il faudrait pour restituer le véritable et constater les variations qui ont pu survenir dans le costume vers le XVIIe siècle, fouiller le volumineux recueil des actes Capitulaires. Ce serait peine perdue en ce temps d'innovations.

Le vitrail en question, (je ne sais ce qu'il est devenu,) montre le peu de fondement de la tradition qui prétend qu'INNOCENT IV donna le costume des chanoines de Lyon aux cardinaux et que ceux-ci changèrent la couleur de leur soutane.

Le costume actuel est bien antérieur à la Révolution et date, je crois, du milieu du XVIIIe siècle.

A l''égard de la croix, elle était un insigne rappelant le titre de *Comte*, attribué aux chanoines, titre, non de parade mais correspondant de toute ancienneté à des droits réels et aux preuves de seize quartiers qu'ils étaient obligés de fournir, et en raison de cela ses branches étaient reliées par des couronnes de comte. Elle leur fut accordée par lettres patentes, données à Versailles en mars 1745 et enregistrées au Parlement le 7 avril suivant. On peut en lire la description dans la *Nouvelle méthode de blason*, de Lemoiue ; Lyon 1780.

L. M. de V.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

On ne s'opposerait point à ce que le diable mariât ses filles, et beaucoup de gens n'iraient pas y voir, si cela n'était pas si préjudiciable à la santé des humains. Mais comment voulez-vous qu'on garde son sang-froid quand on voit neiger par un beau soleil, pleuvoir quand le baromètre monte, geler par le vent du midi, avec un mélange de brouillards, de ciel pur, de coups de vents, d'eclaircies, de tempêtes, de bouffées torrides qui fond éclore les fleurs d'amandiers, pousser les groseillers, naître les rhumes, les douleurs, les migraines et s'épanouir une foule de maux dont on se passerait ?

— Bon temps ! disait hier un médecin.

— Mais, sapristi, parlez pour vous, docteur, moi, je n'en raffole pas.

Voilà des noces qui durent indéfiniment et je demanderais un peu de renouveau pour sécher la terre, calmer les corizas et rasséréner les esprits, car enfin, il faut que tout le monde vive, si vous le permettez

D'ailleurs, ce qui ce passe au ciel, a bien lieu aussi un peu sur la terre. On tremble et les points noirs surgissent de tous côtés. Où allons nous ? qui le sait ? qu'allons nous devenir ? mon Dieu ! on l'ignore. On parle d'une conspiration ; dans quel sens ? dans quel but ? la Prusse a l'œil sur nous, le commerce est mort, l'industrie languit, on s'amuse, les bals et les dîners vous appellent. On dit que l'Exposition universelle sera splendide, les théâtres sont pleins, 700,000 Russes vont passer le Pruth, le Saint Père est malade ; les suicides pullulent, les caissiers fuient, le pétrole augmente, le phylloxera détruit nos vignobles, on ne peut sortir le soir sans

Digitized by Google

craindre d'être assassiné, toutes les actions sont en hausse et le 5 0/0 est à 108 50, chiffre qu'il n'avait jamais atteint.

Ne pourrait-on avoir une règle plus sûre, une ligne plus droite, une boussole moins affolée, un temps plus calme et plus certain, grâce auxquels on puisse dire : Nous sommes ici et nous allons là? nous vivons, nous marchons et nous y voyons clair dans la route que Dieu nous a tracée et où nous ne demandons qu'à courir d'un pas intrépide?

Il paraît que cela ne se peut pas.

Eh bien, faisons comme si tout était pour le mieux ; acceptons la pluie, le vent et le brouillard, la hausse, les Turcs, les bals, les dîners et les Prussiens, si le cœur leur en dit.

Où en sont les Tramways?

Nous nous intéressons à ces petites machines qui ont tant de peine à s'établir et qui donnent tant de copie à nos journaux.

Et le canal du Rhône?

Aurons-nous des prairies à la place de nos vignobles? et la Côte Rotie deviendra-t-elle une succursale du Charolais?

Et le Palais des arts, est-il vrai qu'il s'effondre? nous n'avions besoin que de ce coup pour remonter nos finances.

Est-il vrai que c'est la foule qui se presse devant le tableau d'Hébert qui a fait tout le mal?

Heureusement que l'Exposition est finie. La porte fermée, les maçons pourront tranquillement opérer.

— Notre intrépide voyageur, M. Emile Guimet, jaloux des exploits d'un des héros de Verne, vient de faire aussi son tour du monde, mais à l'envers. Au lieu d'aller d'Egypte en Chine, il est allé de France en Amérique, d'Amérique en Chine, au Japon, aux Indes, en Grèce, en Italie et à Neuville-sur-Saône, ou plutôt, à Fleurieux, où il est revenu le 7 courant. Mais plus habile et plus intelligent que l'illustre Philéas Fogg, il a vu les pays qu'il a parcourus, il a étudié les mœurs, les religions, les coutumes, les monuments, et son voyage, au lieu d'être un caprice ayant pour mobile un pari, aura pour résultat d'enrichir les sciences de trésors précieux et de donner un élan utile à la jeunesse lyonnaise. Accompagné d'un déssinateur habile, M. Régamey, le correspondant si connu des journaux anglais et américains, il est revenu avec des dessins, des vues, des croquis d'un prix inestimable, outre cent vingt caisses d'objets précieux, statues, livres, bijoux, ornements, costumes cueillis un peu partout. Puis, en attendant que l'Ecole de langue chinoise, qu'il veut créer à Lyon, soit établie, en attendant que ses richesses artistiques soient installées, il a voulu de suite faire jouir

Digitized by Google

ses chers compatriotes de Neuville des péripéties de son voyage.

Le vendredi 9, l'élégante salle de concert de la petite ville était pleine jusqu'aux cintres d'invités, au milieu desquels un groupe d'amis lyonnais, et, pendant deux heures, le sympathique voyageur a présidé à une exhibition des plus curieuses.

Son camarade et son ami, M. Regamey, avec une fougue et une verve étourdissantes a tracé sur des chassis *ad hoc* des vues, des croquis, des portraits, des aperçus de ce qu'ils avaient vu dans leur voyage. Aussi rapide que la parole, le fusain représentait les personnages, les ustensiles, les costumes, les scènes de mœurs, aux éclats de rire parfois, aux applaudissements toujours, d'une foule charmée dont l'anthousiame était du meilleur aloi et certes, de plus difficiles auraient été largement satisfaits.

Et de cette fête, chacun a pu garder un bon souvenir, car elle s'est terminée par une quête en faveur des indigents. On ne pouvait mieux finir une ravissante soirée.

On a dû en féliciter M. Guimet.

— Le 6 mars, le conseil des archevêques et évêques réunis à l'archevêché sous la présidence de Mgr Caverot a élu pour Vice-recteur de l'Université catholique M. l'abbé Guiol, ancien Vicaire Général de Marseille.

— Le 15, la cérémonie de la remise de la calotte cardinalice à Mgr Caverot, a eu lieu, à l'archevêché, avec une grande solennité, en présence de MM. les Chanoines, M, le Préfet du Rhône, M. le premier président de la Cour d'appel, de plusieurs notabilités lyonnaises et d'un clergé nombreux.

C'est M. le comte Ciampelletti, garde noble et courrier de sa Sainteté, qui a offert au nouveau Cardinal le bref pontifical et la calotte rouge.

Son Eminence est partie le 19 pour Paris pour y recevoir, des mains du Maréchal-Président, la barette rouge qui lui est apportée par Mgr Nava.

— On aime à voir les honneurs bien placés. M. Lucien Brun, l'illustre avocat lyonnais, a reçu du Saint-Père la Grand'croix de l'Ordre de Saint-Grégoire, dont les insignes lui ont été remis par M. de Saint-Victor.

Un groupe d'amis dévoués assistait à cette fête de famille dont la solennité et l'éclat ont été doublés par les plus touchantes manifestations de sympathie et d'affection.

— Les journaux de la Loire continuent à nous effrayer.

Il est toujours question, comme dans le jugement de Salo-

Digitized by Google

mon, de couper notre pauvre diocèse en deux. Eh bien ; nous préférons un sacrifice. Ne pourrait-on, puisqu'on y tient, transporter le siége de notre archevêché à Saint-Etienne, à Montbrison ou à Feurs ? et cet arrangement ne vaudrait-il pas mieux que d'humilier un des plus saints diocèses de la chrétienté et d'anéantir un passé si auguste et si lumineux ?

Mieux vaut donner l'enfant que de le partager ; n'est-ce pas votre avis ?

C'est celui de la véritable mère.

Puisse-t-il être aussi celui du prince de l'Eglise que nous avons l'honneur d'avoir à notre tête et qui, nous l'espérons, saura bien garder intact l'héritage de ses illustres prédécesseurs.

— La Société littéraire de Lyon sera une des trois Sociétés savantes de France dont les travaux seront couronnés cette année à la Sorbonne. Les belles et précieuses publications qu'elle a éditées sous la direction et avec les soins de M. Guigue, un de ses membres, lui auront valu cette faveur enviée qui accroît et consolide son antique réputation de savoir, de labeur et de dévouement à l'histoire de Lyon.

— Ce mois ci, un petit volume nous est né : *Roses au Vent*, poésies, par Alfred Aubert, Lyon, Louis Perrin, 1877, in-8°.

Tout nous en plait : Le titre, les vers charmants qui nous promettent une nouvelle étoile pour notre horizon poétique, un peu voilé et la pensée qui a présidé à l'éclosion de cette œuvre : Elle est vendue au profit des ouvriers sans travail.

On voudra lire ce joli recueil, comme on va au bal pour les pauvres. On fait une bonne action doublée d'un vif et doux plaisir ; pourrait-on s'y refuser ? Nous espérons bien que cette première édition s'écoulera rapidement, que la Bienfaisance portera bonheur à la Poésie, et, comme le dit si bien l'auteur dans quelques lignes de préface : « que personne ne regrettera d'avoir acheté ce petit livre.

« S'il déplaît, on le fermera sans colère en pensant qu'on a apporté quelque soulagement à des malheureux.

Si au contraire, on découvre un charme inespéré dans le parfum de ces roses jetées au vent, ce sera la meilleure récompense d'une bonne action. »

Et comme avant-goût, citons un sonnet renversé.

Si nous n'étions pas dans la patrie du sonnet, du sonnet par excellence, nous dirions que l'auteur ne fait pas seulement des sonnets :

Digitized by Google

VA PRIER

L'enfant disait à son aïeule :
Rien n'est aussi fort que la meule,
Rien n'est vaste comme le ciel.

Que peut-on concevoir en rêve
De plus résistant que la grève,
De plus suave que le miel ?

Rien n'est aussi grand que la terre,
Plus puissant que le chêne altier,
Aussi bruyant que le tonnerre,
Plus rapide que le coursier.

La grand'mère dit : « Va prier,
« Enfant ; le Seigneur, notre père,
« Est plus grand que le monde entier
« Qu'il peut briser comme du verre. »

Mais, pour un sonnet, en trouverez-vous beaucoup de plus jolis ?

A côté de la jolie plaquette de M Alfred Aubert, nous avons eu un volume splendide, nouveau chef-d'œuvre publié par M. Scheuring avec le secours des presses illustres de la maison Louis Perrin : *Galerie historique des acteurs français, Mimes et Parodistes qui se sont rendus célèbres dans les annales des scénes secondaires depuis* 1760 *jusqu'à nos jours*. Orné de quarante huit portraits à l'eau forte, par Fugère, in-8°. pap. de Chine, 384 pp. Puis des ouvrages spéciaux : *Géographie de la soie. Étude géographique et statistique sur la production et le commerce de la soie en cocons*, par Léon Clugnet. Lyon, 1877, in-8°, 200 pages, et *l'Enseignement necessaire à l'industrie de la soie, Écoles et musées*, par Natalis Rondot. Imprimé par ordre de la Chambre de commerce de Lyon. Lyon, Pitrat, 1877, in-8, 150 pages, et enfin deux jolies pièces de Théâtre, œuvres du crû : *Un Père sur des Epines*, comédie en un acte, par M. Berger, Lyon, Storck, 1877 in-8° et *La fille de mon Parrain*, operette en un acte, paroles du même, musique de Henri Gaget, représentée pour la première fois sur le théâtre du Gymnase à Lyon, le 30 mars 1876. Lyon, Storck, 1877. in-8.

— *Autographes et dessins, souvenirs du Vieux Lyon et du Vieux Paris* ; Publiés par Alexis Rousset ; Faisant suite à

Digitized by Google

Vieux châteaux et Vieux autographes. Lyon, 1877, in-8, est un volume d'une rare originalité.

Par un caprice né dans son cœur, le sympathique auteur de fables charmantes, au lieu de garder sa publicité pour lui a, pour la seconde fois, invité ses amis à partager son aimable popularité et, comme l'année dernière, il a fait paraître un recueil d'autographes, prose et vers, dus en général, aux écrivains lyonnais. Des dessins et des charges lyonnaises ornent son volume et en font une photographie parfaite de ressemblance du petit monde artistique et littéraire de notre ville.

Il va sans dire, il faudrait bien peu connaître notre compatriote pour croire qu'il en est autrement, il va sans dire qu'il offre son volume et ne le vend pas ; aussi ne peut-il suffire à la consommation et aux demandes, et malheur à ceux qui viendront trop tard.

Une fable élégante ouvre le volume et divulgue la pensée sympathique et généreuse de l'aimable écrivain qui... le dirai-je ?.., qui prépare un troisième volume pour l'année prochaine.

A. V.

— Demande : Quel est l'auteur du : *Discours prononcé par Melle Perette de la Babille, présidente de l'Académie des femmes savantes.. Dans la Grand'salle du Palais de-Tourne-à tout-Vent*. Lyon, chez Antoine-Joseph Dejussieu, imp. lit. rue Mercière. 1736, in-8°, fig ?

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Lyon. — Imp. A. Vingtrinier, V. Cartay, successeur.

Digitized by Google

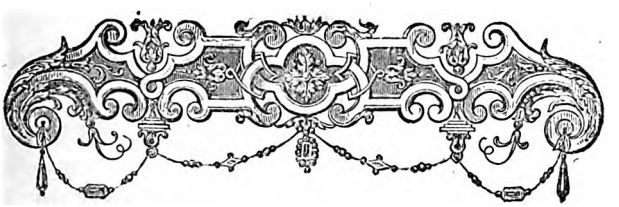

POÉSIE

PUR AMOUR

Après avoir cueilli quelques fleurs au buisson,
Elle admire, en silence, un oiseau qui butine ;
Puis accourant à moi, l'adorable lutine,
M'offrira de ces fleurs la petite moisson.

J'écoute avec plaisir la naïve chanson
Qu'elle sait moduler, d'une voix argentine.
Sa caresse est toujours sympathique, enfantine :
Les notes de nos cœurs vibrent à l'unisson.

L'azur de ses beaux yeux me fait rêver d'un ange !
Je la vois s'élancer de l'auguste phalange,
Ses longs cheveux bouclés ondulant au zéphir.

Dans nos doux entretiens, elle me dit : « Je t'aime. »
A ces mots, je pâlis, et me sens tressaillir :
Cet aveu de ma fille est le bonheur suprême !

A. Berger.

Digitized by Google

A UNE DAME

QUI SE REFUSAIT A ME LIRE SES VERS

Pourquoi toujours vous en défendre ?
Quand Dieu vous a donné le *la*, (1)
Pourquoi ne pas le faire entendre
A qui souvent vous en pria,
Et qui, tout vieux qu'il est, n'est pas sourd pour cela !
Ainsi que le dragon fidèle,
Des fabuleuses pommes d'or,
Pourquoi des biens que votre esprit recèle,
Pour vous seule garder le précieux trésor ?
Il est bon d'être riche, il est mal d'être avare :
Au pauvre qui vous tend la main
Refuser l'aumône est barbare
S'il ne demande que son pain.
Quand un ange du ciel mit au front du poète
La flamme qui le fait si beau.
Il ne lui permit pas d'emprisonner sa tête
Sous un sombre et pesant boisseau.
Ce n'est pas pour lui seul que cette flamme solaire,
Comme la lampe sainte au fond du sanctuaire,
Comme le phare assis sur un rocher lointain,
Elle élève nos yeux des brumes de la terre
Aux célestes clartés de l'éternelle sphère ;
Elle conduit nos pas dans notre obscur chemin ;
Ou si la vie est trop amère,
Elle enchante nos cœurs de son rayon divin.

---

(1) Il a le *la*, disaient-ils en parlant de celui qui était doué de la poésie du cœur et de l'esprit... Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'observant de quels hommes ils tenaient ce propos, je trouvais toujours que ces hommes avaient quelque étendue dans l'esprit, quelque chaleur dans l'âme ou quelque générosité dans le cœur... Oui, ce *la* et les plus nobles qualités de l'âme se donnent la main.

TROPFFER. — *Menus propos*, p. 26.

Digitized by Google

Il faut qu'elle m'éclaire ou qu'elle te dévore :
Le sais-tu bien, ô poète imprudent ?
Quand tu voudrais au sein la refouler encore,
Elle monte, elle monte, et d'un cercle brûlant
Etreint ton front que le mal décolore.
Au vase qui contient un gaz impétueux
L'adroit ingénieur ménage quelque issue
De peur que par l'effort de la vapeur émue
Le cylindre brisé n'éclate sous ses yeux,
Ainsi, pour obéir à ce Dieu qui vous presse,
Laissez-les s'échapper de leur écrin jaloux
Les hymnes inspirés dans une sainte ivresse,
Qu'en face de son œuvre il vous dicta pour nous.
Une fois parvenus à l'oreille discrète
De l'heureux confident qu'ils auront attendri,
Vous ne souffrirez plus : une larme muette,
Tombant du cœur que vous avez ravi,
Portera dans vos sens une fraîcheur secrète.
Pour conclure enfin, ma recette,
— Je ne suis pas vaniteux à demi, —
Vous vaudra cent fois mieux, j'en jure sur ma tête,
Que les pilules d'Emery. (1)

H. G.

---

(1) Médecin homœopathe, fort à la mode à Lyon.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES DE LYON
(1553-1789)

CHAPITRE II

LES MINIMES ET LES CHANOINES DE SAINT-JUST

L'église du Couvent occupée par le chapitre de Saint-Just. — Les cloches et le pilori. — Les processions. — Les droits de directe et de censive. — Un procès à propos d'un maçon en 1783.

En venant résider à la Croix de Colle, les religieux de Saint-François-de-Paule établissaient leur demeure sur les terres du Chapitre de Saint-Just. Les priviléges et les immunités, dont jouissaient les ordres monastiques, ne parvenaient à les soustraire qu'imparfaitement à la juridiction des chanoines, seigneurs barons du lieu et il n'était pas dans les traditions de la noble assemblée de laisser porter atteinte à ses prérogatives ou prescrire ses droits. Les nouveaux venus en feront à plusieurs reprises la dure expérience : une susceptibilité sans cesse en éveil, une autorité vigilante autant qu'ombrageuse se montrera inquiète de chacune de leurs actions, dès que l'enceinte du cloître sera franchie, les plus minutieuses précautions seront prises pour prévenir tout empiètement ou effacer la moindre marque d'une trop complète émancipation. Dans leur lutte, les deux églises rivales conclueront des trèves, mais la guerre renaîtra

---

(1) Voir la livraison de janvier.

Digitized by Google

vive et soudaine après quelques années de paix et une légère étincelle suffira pour rallumer la discorde.

Ces différends, que notre époque ne connaît plus, et qui ne se renouvelleraient pas au milieu de nous sans étonnement et sans scandale, attiraient médiocrement l'attention des contemporains. La multitude des droits et des priviléges, qui se trouvaient parfois contradictoires, le partage de juridiction, une législation rien moins qu'uniforme et arrêtée, les attributions mal définies des divers tribunaux étaient autant de sources intarissables de procès et les ecclésiastiques n'échappaient pas à la nécessité fréquente d'en appeler à la justice séculière.

Les Chanoines, malgré la contrariété qu'ils en éprouvaient, ne firent aucune tentative pour empêcher la fondation du Père Simon Guichard et du vénérable doyen de Saint-Jean. Leur opposition fût demeurée sans résultats : l'archevêque approuvait cet établissement, le consulat ne lui était pas moins favorable et la population entière témoignait sa joie de voir se fixer auprès d'elle les prédicateurs qu'elle aimait. Ils furent bien inspirés de garder un silence prudent, mais cette neutralité ne parut à personne de favorable augure. Bientôt des murmures s'élèvent au sein de leurs assemblées; on délibère, on avise les mesures à prendre pour faire reconnaître et protéger une autorité que l'on croit menacée. Les droits de l'église, collégiale et paroisse tout ensemble, ceux de son clergé, haut seigneur du bourg de Saint-Just, ne peuvent pas être impunément méconnus et violés. De l'assemblée les réclamations et les plaintes passèrent au-dehors et arrivèrent aux oreilles des religieux. Afin de prévenir et d'éviter tout conflit, le Père Guichard vint demander au Chapitre son assentiment

Digitized by Google

pour poursuivre les constructions commencées (1).

On ne le refusa pas, mais les chanoines prévoyants mirent à l'accorder une condition, qui sera plus tard l'origine de longs et graves débats. (2)

Au moment où il recevait en suzerain l'hommage de l'humble Minime, le noble Chapitre n'était pas sans inquiétude, car son église était menacée d'une destruction totale et prochaine.

---

(1) Lundy 27 mai 1555, le Chapitre assemblé, Antoine Pupier obéancier, Pierre de la Farge, Gaspard Gauthier, Jean de Champregnard, François Pupier, Jacques Chabaudy, Benoist de Rochefort, Michel Gauthier chanoines de la dicte église.

Frère Simon Guichard, Révérend minime, a remonstré.... avoir commencé à faire les chevet et fondements d'une église et couvent du dict Ordre... et parce qu'il a entendu qu'aulcungs du dict Chapitre en faisoient plainte, tant à cause que le dict lieu est entièrement de la juridiction et paroisse de Saint-Just, que pour raison de l'amortissement des rentes et encore qu'il aye permission de Monseigneur l'Archevêque, Requis que pour obvier à tout différend que plaise audit Chapitre avoir le tout à gré et luy permette parachever la dicte église et couvent; ce qu'a esté permis au dict Simon Guichard. Arch. départ. H. 367, Fonds des Minimes. *Livre dans lequel sont enregistrés et vidimés plusieurs papiers de ce couvent des Minimes de Lyon.* —

C'est probablement par une erreur typographique que dans le livre si intéressant et si consciencieusement écrit de M. Niepce, *Les Archives de Lyon*, la date de ce contrat oral entre les religieux minimes et le chapitre de Saint-Just est fixée à 1545. Le Père Guichard ne vint à Lyon que six ans plus tard. Nous n'avons trouvé que dans cet ouvrage qu'on fit aux Minimes la proposition d'échanger leur couvent contre la chapelle de Sainte-Madeleine, située à la montée du Gourguillon. Il est regrettable que l'auteur n'indique pas la source où il a puisé ce renseignement. (Cfr. Niepce. *Les Archives de Lyon*, page 514).

(2) Cfr. F. Cochard. *Notice historique sur le bourg de Saint-Just-lès-Lyon.*

Digitized by Google

Depuis trente ans, les deux maisons de France et d'Autriche combattaient pour la domination de l'Europe : leur jalouse ambition n'était pas plus épuisée que leur courage. François Ier était mort, léguant à son successeur le soin de venger Pavie et d'effacer le honteux traité de Madrid imparfaitement réparé par ceux d'Ardre et de Crespy. Ni Henri II ni la nation ne repoussaient cet héritage ; le roi demandait à ses sujets des subsides pour lever des troupes et les villes réparaient leurs murailles et leurs remparts. A Lyon, où pendant l'invasion de la Provence, on avait pu croire à un péril imminent, on résolut de refaire les vieux murs d'enceinte et d'établir de nouvelles fortifications. Le plateau de Saint-Just fut désigné comme le plus propice à édifier une puissante citadelle, qui commanderait le cours du Rhône et la vaste plaine du Dauphiné.

Ces précautions n'étaient probablement pas uniquement inspirées par la crainte des troupes impériales. Chacun pressentait déjà que les dissensions religieuses entre catholiques et protestants se transformeraient en luttes politiques. Tôt ou tard, il deviendrait non-seulement nécessaire de défendre sa conscience contre les atteintes de l'hérésie, mais il faudrait encore protéger ses foyers et sa vie contre les attaques de ses partisans. Les guerres d'Allemagne à peine éteintes par les concessions de la paix d'Augsbourg avertissaient assez des prétentions et des projets des réformateurs français. L'unité de croyance brisée dans le royaume, dont elle était une des lois fondamentales, l'unité monarchique courait de réels dangers. Les moins clairvoyants le remarquaient et les plus favorables aux novateurs n'étaient pas sans appréhension. Individus et cités, quel que fût le parti au-

Digitized by Google

quel on appartînt, travaillaient à se prémunir contre des luttes prochaines.

Dans le nouveau plan de défense de la ville de Lyon, l'église et le cloître de Saint-Just devaient être abattus et un château-fort s'élever sur leur emplacement. Ni les souvenirs de l'ancienne basilique, siége épiscopal pendant deux cents ans, où le pape Innocent IV avait trouvé un refuge contre les persécutions de l'empereur Frédéric et où Clément V avait été couronné de la tiare, qui avait reçu la visite et les dons de plusieurs de nos rois, ni les splendeurs de ses vingt-cinq chapelles, toutes enrichies d'ornement de prix, ni les merveilles de son architecture n'auraient garanti le sanctuaire des Macchabées d'un renversement estimé nécessaire à la sécurité générale.

Le Chapitre désolé songait-il déjà à jeter ailleurs les fondements d'un nouveau temple et avait-il tourné les yeux vers l'endroit même choisi par le Père Guichard ? Ses membres furent du moins assez habiles pour ne pas laisser échapper l'occasion qui servait si bien leurs secrètes pensées et prétendirent que la chapelle des Minimes deviendrait leur propriété, si les fortifications renversaient un jour leur église. Les bâtiments et les dépendances du couvent leur seraient également acquis, à la condition toutefois d'indemniser les religieux de leurs dépenses. On promettait même d'ajouter « une récompense suffisante » et des dédommagements convenables. (1)

---

(1) ..... Ce qu'a esté permis..... à la charge que où il adviendroit par cy-après que l'on démolît l'église et cloistre dudit Saint-Just à cause des fortifications de la ville, ce advenant le dict Frère Simon Guichard et ses successeurs audict convent seroient tenus

Digitized by Google

En signant ce contrat onéreux, le Religieux, qui professait, comme tous les humanistes de la Renaissance, un goût particulier pour Virgile, pouvait se répéter tout bas le célèbre *sic vos non vobis* du poète de Mantoue. N'est-ce pas une bien dure condition que de bâtir une demeure que des étrangers habiteront et de préparer une solitude pour ses frères avec la crainte perpétuelle de les en voir un jour expulsés. Simon Guichard eut le courage d'accepter cette cruelle nécessité ; sa piété lui enseignait que les projets des hommes ne se réalisent qu'avec le consentement de la Providence et il compta sur elle pour assurer l'avenir de l'œuvre qu'il avait commencée.

L'événement n'aurait pas trompé cette sage confiance si la collégiale de Saint-Just eût été destinée à tomber sous les coups d'une démolition prudemment conduite. La fureur, la haine de la religion et l'amour du pillage accomplirent ce que les besoins de la défense n'avaient pas été puissants à faire entreprendre.

Personne n'ignore comment, au mois de mai 1562, une bande de Huguenots, sous les ordres du trop fameux baron des Adrets, monta au bourg de Saint-Just et mit tout à feu et à sang. Rien n'arrêta ces fanatiques soldats : le sanctuaire fut profané, les autels souillés, les reliques des Saints brûlées et jetées au vent, les châsses et les vases

---

cédder et remettre le lieu, église et bastiment dont est question, en paiant par le chapitre tant les deniers employés pour les acquisitions que aultres fournis pour les bastiments ou les accomodant d'aultres lieux et leur balliant récompense suffisante à dettes et notable.

Ce qu'a esté accepté par le Frère Simon Guichard, dont respectivement a été requis acte.

Fonds des Minimes H. 367 — *Livre dans lequel sont enregistrés et vidimés plusieurs titres et documents de ce convent.*

Digitized by Google

sacrés brisés et fondus, le temple, déshonoré par tant de sacriléges, renversé de fond en comble. Pendant le mois qu'ils tinrent garnison en cet endroit, la haine de ces nouveaux Vandales s'en prit aux colonnes et aux murailles. Les maisons canoniales furent détruites, le cloître jeté à terre, il ne resta pas de l'église pierre sur pierre ; la plupart des habitants prirent la fuite, et ceux qui restèrent, furent contraints de travailler de leurs mains à la démolition de leurs propres demeures. Les calvinistes firent une solitude de ce bourg jadis si riche et si animé : c'était pour eux l'unique moyen de règne et de domination, la marque de la victoire (1). On ne retrouve des exemples d'une aussi profonde désolation qu'en remontant jusqu'aux invasions du quatrième siècle. Encore les Huns et les Goths se montrèrent-ils parfois plus humains que les soldats d'une réforme qui nous menait à la barbarie.

Quel spectacle s'offrit aux Chanoines à leur retour sur la colline si cruellement dévastée ! Quelles furent leur stupeur et leur tristesse en face de tant de ruines amoncelées ! Sans ressources comment pourront-ils relever le temple et ses autels ? Ils n'ont point d'abri pour eux-mêmes et ils ne savent où trouver un asile pour la religion et son culte. Le couvent des Pères Minimes leur sembla propice, et après en avoir obtenu la permission du lieutenant du roi, ils en firent le refuge de leur détresse. L'humble bâtiment avait été, on ne sait comment, épargné par les démolisseurs. Pressés d'arriver où les poussaient la convoitise et la haine, ils avaient passé

(1) « Auferre, trucidare, rapere falsis nominibus imperium, atque ubi solitudinem faciunt, pacem appelant. » *Corn. Taciti* Vita Agricolæ. Cp. 30.

Digitized by Google

devant le monastère sans l'apercevoir, et comme par miracle son église était debout au milieu des décombres qui l'environnaient.

Quand les Religieux, dispersés eux aussi par la tourmente, emprisonnés ou en fuite, revinrent frapper à la porte de leur cloître, ils le trouvèrent occupé par les membres du Chapitre et on leur annonça qu'il ne leur appartenait plus. L'autorisation de bâtir en cet endroit leur avait été accordée à la condition formelle qu'ils céderaient le couvent aux chanoines de Saint-Just, si leur collégiale venait à être détruite. Ce n'était pas sans doute les gens du roi qui l'avaient renversée, mais le Chapitre prétendait néanmoins avoir le droit de bénéficier de cette clause du contrat. Que le motif allégué parût légitime à ceux qui s'en prévalaient, ou bien que la nécessité servît d'excuse à une mauvaise foi qui se trompait elle-même, le cas était difficile à résoudre et les partis à mettre d'accord.

Mieux qu'un récit, les pièces elles-mêmes de ce débat en feraient connaître les incidents divers. Par les fragments que nous nous proposons d'en citer, on appréciera du moins le caractère d'une lutte qui se prolongea pendant plus de deux années avec autant d'obstination d'un côté que de courage et de persévérance de l'autre.

Le maréchal de Vieilleville, nommé depuis peu de temps lieutenant général du roi dans le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence et le Languedoc, résidait alors à Lyon. Deux Minimes, les Pères Collin et Chabert, lui portèrent leurs plaintes et réclamèrent de son autorité la restitution de leur église et de leur couvent. Ils reçurent l'assurance qu'ils les recouvreraient l'un et l'autre, après les fêtes de Noël, et l'ordre fut expédié au Chapitre de les abandonner à cette époque. Les Chanoi-

Digitized by Google

nes ne tinrent aucun compte de l'ordonnauce portée contre eux. Les fêtes de Noël passées, comme le prescrivait le jugement qui leur fut communiqué, ils ne quittèrent pas les lieux « ny délibérèrent de le faire ». Une seconde instance obtint une nouvelle sentence (1).

« Est enjoinct aux chanoines de Saint-Just de laisser aux « suppliants la jouissance et possession paisible de leur « église, maison et appartenances et départir dedans hui- « taine après la signification de la présente ordonnance. Le « tout suyvant l'édict du Roy sur les peynes contenues.

Faict à Lyon le 5 janvier 1563

Signé de VIEILLEVILLE.

Le chapitre effrayé députe auprès du lieutenant général quelques-uns de ses membres pour lui exposer la situation que de tels ordres lui faisaient. La cause est aisée à gagner, il suffit de rappeler ce que le chapitre a souffert, les dommages qu'il supporte, les pertes immenses qu'il subit. Que devenir, où se réfugier, si on le

---

(1) *Requeste présentée par les Minimes au seigneur de Vieilleville contre les seigneurs de Saint-Just.*

. . . . . .

. . . Monseigneur, les Religieux Minimes, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs, supplient très-humblement votre Excellance que suivant ce qu'il lui a plust ordonné dernièrement que les festes passées Messieurs de Saint-Just eussent à sortir de leurs biens, maison et couvent, ce qu'ils n'ont faict, Monseigneur, ny délibérer de faire, Il vous plaize de votre bénigne grâce ordonner et faire commandement auxdicts de Saint-Just sortir dudict lieu et convent et le rendre, lesquels, Monseigneur, continueront à jamais à prier Dieu pour votre très-noble contentement et honorée prospérité,

H 367. Arch. départ. Fonds des Mimimes. *Livre dans lequel sont enregistrés et vidimés plusieurs lettres et papiers de ce convent des Minimes de Lyon.*

Digitized by Google

chasse de l'asile qu'il occupe aujourd'hui, parce qu'il l'a trouvé sans maître? Il n'en réclame plus du reste la possession ; en échange de ses droits, qu'il pourrait faire valoir, qu'on lui accorde seulement la permission de célébrer encore quelque temps l'office divin dans l'église du monastère, il se retirera ensuite de plein gré.

Le maréchal de Vieilleville ne repoussa pas cette demande et par une ordonnance, qui fut rendue deux jours après la précédente, il recula de six mois le terme qu'il avait d'abord fixé.

« Sera loysible, dit-il, auxdicts obéancier, chanoines et « chapitre par eulx et aultres habitués de leur Eglise cellébrer « et faire cellébrer leur service divin accoutumé en l'église « des Minimes jusqu'à la feste de Saint-Jean-Baptiste pro- « chain venant, pendant lequel temps ils pourront faire « rebastir leur Eglise, ou s'accomoder ailleurs ; ce qui leur « est enjoinct faire et moyennant ce seront tenus donner aux « Minimes par chacun jour jusqu'au terme de Saint-Jean « deux livraisons ou prébendes de pain et vin, telles que « chacun des chanoines a accoutumé les percevoir et pren- « dre et le dict délay passé pouvoir les dicts frères Mini- « mes fermer aux dicts de Saint-Just la porte de leur Eglise. « Le tout par provision et sans préjudice de tous les droits « respectivement prétendus.

7 Janvier 1563.

Signé de VIEILLEVILLE. (1)

Voilà donc les Minimes obligés de subir la location forcée de leur maison et d'ajourner leur espérance d'y rentrer. Un an après, l'état des choses n'avait pas changé. Les chanoines, oubliant qu'ils n'étaient que les hôtes des religieux, avaient refusé de céder à toutes les

(1) idem.

Digitized by Google

supplications. Sans respect pour les conditions stipulées dans l'édit de pacification, non seulement ils ne se contentèrent pas d'occuper l'église conventuelle au delà du terme prescrit, mais ils portèrent leurs prétentions jusqu'à vouloir en bannir les religieux eux-mêmes. Un arrêt du conseil privé obtenu contre eux ne les intimide pas et ils s'avisent, pour l'éluder, de demander des prolongations incessantes de séjour. Grâce à cet habile stratagème, du mois de juin ils demeurent jusqu'aux fêtes de Noël, des fêtes de Noël jusqu'à Paques de l'année suivante, sans aucun souci des plaintes et des requêtes portées à leur sujet.

Monsieur de Losses, qui avait succédé au maréchal de Vieilleville dans le gouvernement du Lyonnais et du Beaujolais, fit, comme son prédécesseur, justice à la demande des Minimes et commanda que leur Eglise leur fût rendue. Une fois encore les ordonnances furent éludées; les chanoines paraissaient inaccessibles à la crainte; vainement, étaient-ils menacés de se voir expulsés par la force, ils se riaient du danger. A la veille d'être congédiés, ils proposaient un nouvel accommodement, demandaient un délai et parvenaient, avec ces lenteurs diplomatiques à conserver ce qu'ils mettaient tant de ruse et une si grande constance à ne pas abandonner (1).

Au mois de juin 1564, ils étaient encore les possesseurs de ce monastère, si longtemps et si vainement réclamé. A cette date expirait le dernier sursis qu'ils avaient obtenu. Mais toutes les juridictions n'étaient pas épuisées, ils résolurent de tenter un suprême effort et de jouer leur

(1) Requeste à Monseigneur de Losses, lieutenant général de sa Majesté en la ville de Lyon, pays de Lyonnois et Beaujollois, par les Minimes contre les chanoines de Saint-Just. — H. 367. Arch. départ.

Digitized by Google

salut sur une dernière chance. Charles IX était alors à Lyon et travaillait à réparer les maux causés par l'invasion protestante. Le Chapitre espéra obtenir du roi ce qu'il n'osait plus solliciter du gouverneur. Les ruines du bourg de Saint-Just, que le prince a visitées, montrent assez la grandeur du désastre qui a frappé les plus riches comme les plus pauvres de ses habitants. Avec quelle adresse les chanoines exposent les maux qu'ils ont supportés et le dénûment dans lequel ils sont plongés ! Des sujets aussi fidèles et aussi durement éprouvés ne peuvent essuyer un refus.

« Les Obéancier, Chanoines et Chapitre de l'Eglise collégiale de Saint-Just sur les Lyon, vous supplient humblement comme ils vous ont ci-devant remontré que au moien des troubles leur Eglize, Cloistre, maisons d'habitation et tout le bourg de Saint-Just aye esté ruyné et desmolly, jusques aux fondements, les ornements de leur Eglize, reliquaires, meubles, papiers, terriers et renseignements perdus, et ce tellement qu'ils n'ont moien eux remettre et approprier pour continuer le service divin »....

Après avoir sollicité d'être déchargés pendant deux ans des subventions ordinaires et d'aliéner trois cents livres de revenus pour les constructions qu'ils se proposent d'entreprendre, ils en viennent à l'objet principal de leur requête :

..... « Et parce que depuis la venue de Mgr le Maréchal de Vieilleville, les suppliants auroient continué le service divin, la parole de Dieu, le saint Sacrement à leurs paroissiens en un lieu aytant aux frères Minimes estant dans la paroisse de Saint Just et par permission jusqu'à la Saint-Jean, passé lequel jour les frères Minimes se vantent de fermer leur porte aux dicts suppliants, aussy ce considéré et que dans la dite paroisse il n'y a aucun aultre lieu auquel on puisse faire le

Digitized by Google

service divin..... il vous plaise, Sire, ordonner que par provisions et jusques à tôt temps qu'il plaira à votre Majesté arbitre les suppliants continueront leur service au dict lieu des frères Minimes »....

Charles IX, par décision prise dans le Conseil privé, le 23 juin 1564, accorda six mois aux chanoines avant de se retirer. Les Minimes n'eurent qu'à s'incliner devant la volonté royale, et le Père Jean Collin fit réponse « que leur couvent étoit prêt à obéir au commandement du roi. »

Cette soumission n'était pas sans mérite et sans efforts. Sans cesse déçus dans leur attente, ces religieux ne touchaient au moment d'entrer en possession paisible de leurs biens, que pour voir ajourner leurs espérances et apporter des retards indéfinis à la jouissance de leurs droits. En dépit de l'évidente justice de leur cause, ils ne la gagnaient jamais qu'à demi et ils avaient à craindre dans cette complication de débats de la perdre tout-à-fait.

Une lettre du roi vint raffermir leur confiance, elle remettait la décision de l'affaire entre les mains du Sénéchal en demandant en leur faveur une prompte justice (1). Devant les juges ordinaires, la défense était plus facile qu'à la cour du prince et le privilége de la grandeur perdait de son puissant prestige. Le chapitre fut condamné et il prit ses mesures pour abandonner le couvent et son église, quand ils lui seraient incessamment réclamés. L'emplacement de la nouvelle collégiale fut

(1) Charles par la grâce de Dieu etc..... eu égard à la requeste des Pères Minimes remet au sénéchal de Lyon ou à son lieutenant juridiction et connaissance du différend, leur faisant et administrant bonne et briève justice — car tel est Notre plaisir.

Donné le dernier jour d'août 1564 et de Notre règne le quatrième. *Arch. départ. H. 567.*

Digitized by Google

désigné et on se mit à l'œuvre. Mais le temps était court, la peste qui sévissait alors dans la ville et ses faubourgs enlevait un grand nombre d'ouvriers et les travaux se trouvèrent fort peu avancés à la fin de 1564 (1). Les Minimes consentirent à offrir, une année encore, l'hospitalité aux chanoines, une première fois sur l'invitation du lieutenant général du roi et une seconde, par un accord qui intervint entre eux et le chapitre. Voici ce contrat qui termina à l'amiable une lutte déjà trop longue et servit de préliminaires à la paix si désirable.

Accord entre les Frères Minimes et les Seigneurs de St-Just.

Comme ainsy soit que Messieurs les Obéancier, Chanoines et Chapitre de St-Just eussent convenu et accordé en la présence de Mgr de Losses, chevalier de l'ordre du Roy et lieutenant général de Sa Majesté en la ville de Lyon de vuider et se despartir de l'église des Minimes dedans la feste de St-Jean-Baptiste 1565 à peyne de mille livres tournois qu'ils promirent paier aux Religieux sans aultre forme ni figure ds procès. Toutefois parce que les sieurs Obéancier, chanoines et chapitre n'ont encore moien ni commodité de pouvoir faire le service divin en leur église qu'ils ont commencé de estruire et bastir audict Saint-Just et qu'ils espèrent qu'aux

(1) ..... Les suppliants aient acquis ung petit lieu auquel ils s'entendent s'accorder et approprier au plus tôt que leur sera possible, ce qu'ils n'ont pas pu faire dans le délai à eux préfixé pour l'injure du temps et maladie de peste.....

Ce considéré vous plaise leur proroger le temps pour faire le service de Dieu au dict lieu des Minimes jusques à Pâques prochain, pendant lequels ils seront tenus dilligences de construire et accomoder icelluy qu'ils ont puys naguères acquis....

Requeste des chanoines de Saint-Just à Mgr. de Losses, le 21 décembre 1564.

Arch. départ. H. 367.

Digitized by Google

festes de Noël prochain venant leur dicte église sera mise en état pour y estre faict honorablement le service divin, afin de les accomoder et vivre fraternellement entre eux, establys en personnes R. P. Raymond Chabert et Rolland Guichard, religieux du dict couvent des Minimes pour et au nom et aiant charge du dit couvent des Minimes d'une part Et Messire Michel Gauthier pour et au nom et aiant charge des sieurs Obéancier, Chanoines et Chapitre de Saint-Just et pour lesquels il se faict fort et promet faire rattifier lundy prochain venant, d'aultre part,

Lesquelles parties ont convenu et accordé à scavoir les dicts Religieux Minimes que les Obéancier, Chanoines pourront continuer en leur église le service divin comme ils ont accoutusmé de faire jusques au jour feste de Nativité de Notre-Seigneur prochainement venant, à la charge qu'ils seront tenus vuider leur église ledict jour de feste de Noël passé à peine de 1000 livres tournois. Laquelle peyne leur est déclarée acquise le dict jour passé sans aultre forme ni figure de procès, à la charge aussi de bailler deux livraisons pain et vin comme à un chanoine ou la somme de six sols.

Faict à Lyon, le 23 juin 1565 (1).

Abbé VANEL.

---

(1) Arch. départ. Fonds des Minimes. H. 367.

Digitized by Google

ORIGINES

DES NOMS DE FAMILLE DU LYONNAIS

XIIIe et XIVe siècles (1)

Professions Lyonnaises devenues, par adjonction aux prénoms, noms patronymiques.

Armator, Armeator, Armeour (armurier). Barthélemy Armurier, 1292 ; Monet l'armurier, 1363.

Bacconnerius, Bacconners, Bacconnier (charcutier, M^t de baccons ou porcs). Etienne Bacon, 1363 ; Peronet Bacconnier, 1320 ; Michelet B., 1363 ; Thomas B., 1350 ; Etienne Bacconnet, 1363.

Balisterius, Balister, Balistier (Ft. de balistes). Giraud Balistier, 1285 ; Jean B., 1320.

Barberius, Barbers, Barbier. Jean Barbier, 1350 ; André Barbitonsor (tondeur de barbe), 1285.

Basterius, Bastier, Bâtier (Fabricant de bâts pour ânes ou mulets). Odet Bastier, 1320 ; Pierre Batier, 1280 (Condrieu) ; Ponczonli Bastier, 1350.

Berbecarius, Bercarius, Bergerius, Bergier, Berger. Pierre

---

(1) Nos lecteurs connaissent déjà la perte que nous avons faite. A son retour de Paris, M. Debombourg, après nous avoir fait tenir, jeudi, 12, les épreuves du présent article, est décédé, le vendredi, 13 avril, subitement, dans son fauteuil, sans que sa famille désolée ait pu lui porter aucun secours.

C'est un deuil profond pour la *Revue*, qui donnera prochainement un article nécrologique sur ce savant si regretté. A. V.

Digitized by Google

Bergier, 1350; Tevenet Bergier, 1350; Etienne et Andrevet Bergier, 1363; Jean Berbions, 1280 (Condrieu); Pierre Berchier, 1363.

Benners, Bennier (Fabricant de bennes). Guillaume Beners, 1320; Guichard Benners, 1350; Jean de Cuisiat, bennier, 1363.

Bollancher (Boulanger). Jean Bollancher, 1366 (Bron).

Bordel (métayer, fermier). Pierre Bordeuz, 1285; Jean et Guillaume Bordel, 1363; Jean Bordel, 1280 (Longes); Etienne Bordel, 1280 (Ampuis); Etienne Bordelin, 1362 (St-Didier); Etienne Lissieu, 1262; David Bordelin, 1285 (Vaux-en-Velins).

Burserius, Borsier (Trésorier, Ft. de bourses). Barthélemy Borset, 1363; Ponce, Alexandre Peronnet, François Borsier, 1363.

Cabornarius, Cabornnier (constructeur de cabannes, cabournes, en patois). Barthélemy Cabornnier, 1363; Laurent Carbonier, 1280 (Longes).

Caprarius, Chevrier, Chivrier (Md et gardeur de chèvres) Etienne Chivrier, 1285; Barthélemy Chevrier, 1294; Peronnin Chevrier, 1336; Simon Chevrier, 1336.

Capellarius, Chapellers, Chapellier. Jean Chapellier, 1363; Etienne Chapellier, 1285; Laurent Chapellier, 1285; Jean de Droms Capellarius, 1348.

Carbonnarius, Charbonners (Charbonnier) li Charbonniet 1285. Jean Charbonnier, 1320 (St-Cyr). Laurent Charbonnier (Longes), 1280.

Caronnerius, Carronners, Caronnier (Fabricant de carreaux) (de briques). Perronet Carronnier, 1350; Léonard Carronnier, 1380.

Candelerius, Chandelers, Chandelier (Fabricant de chandelles). Jean Chandeler 1320; Etienne Chandeler, 1363; Perronnet Chandellier, 1320.

Chapuy, Chapuis (charpentier). Jean Chapuys, 1280 (Condrieu); Aymon Chapuys, 1320; Benoît lo Chapuys, 1285; Liatard lo Chapuys, 1285; Jean Chapeuz; Pierre Chaput, 1300 (Messimy).

Digitized by Google

Charreton (Charretier). Barthélemy, 1280 (Condricu); Charreton, 1294; Jean Charrier, 1357 (Rontalon); Barth. Charette, 1361 (St-Didier); Jean Charreton, 1320; André Charreton, 1363.

Charruyer (charretier). Martin Charruyer, 1280 (Ampuis);

Chauczoners (Chaussonnier). Andrevet Chosson, 1285; Jean li Chauczonners, 1320; Jean Chauczone (Ste-Foy), 1367.

Clericus, Clerc (qui appartient au Clergé, puis *homme docte*, homme de plume — greffier; on dit encore : clerc de notaire, d'avoué). Barthélemy Clerc, 1363; Guillaume Clerc, 1348; Annequin Clerc, 1382.

Codurarius, Codurius, cuders, Coûsturier, Codurier (Couturier, couturière, tailleur). Guichard Coudurier, 1320; Michelet lo Cuders, 1363, — plus de 80 noms de baptême sont suivis du qualificatif *codur*, abbréviation de Codurius.

Coiffart, Coïffers (Md de Coiffes). Hugues Coiffart, 1363; Perronnet li Coiffers, 1320.

Corderius, Corders (Cordier). Thomas Cordier, 1285; Barthélemy Cordier, 1320; Henri Cordier, 1363; Imbert Cordier, 1382.

Correarius, correour (Corroyeur). Geoffroy Corroyeur, 1320.

Correrius (courrier). Jacques Corrier, 1294.

Dorerius, Dorers, Dorer, Dorier (doreur). Jean Dorer, 1355; Pierre Dorier, 1292; Penet Dorier, 1269; Garnier Dorier, 1285.

Escofferius, Escoffers, Escoffier (Ft de souliers à Poulaine, (en forme de barque, à pointe à la chinoise) de grande mode au XIVe siècle, de scopha, scapha (barque). Aujourd'hui, cordonnier, anciennement *cordouanier*, qui travaille le *cordouan* (cuir de Cordoue.) Nous disons encore du *maroquin*, pour le cuir du Maroc. — Cette profession a donné son nom, à la ville et à la campagne, à un grand nombre de familles. A Lyon, on trouve Richard Escoffier, 1292; Jean Escoffier, 1285; Barthélemy Escoffier, 1350; Michel, 1362; Guillaume Heuvret, 1320, Thomas, 1363; puis à Poleymieux, 1250; Condrieu, 1280; Ecully, 1285; Lissieu, 1338; St-Cyr-Colonges, 1356; Mornant, 1357; Rontalon, 1360; Couzon, 1360.

Digitized by Google

Faber, *Fabri*, *Fabre*, *Favre*, *Faure* (forgeron), du latin *fabrica* (forge). Cette profession, comme la précédente, se trouve un peu partout, désignant des familles diverses : Hugue Fabri, 1280 (Condrieu); Henri Faber, 1320; Mtre Laurent Fabri, Syndic, 1304; Gino Faure, 1363; Jean, lo Faure (Jean le forgeron), 1363; Bernard Faure, 1300 (Thurins); *Faure* est pour *Favre*, le *v* et l'*u* étant semblables, ce qui a produit la confusion.

Feneters (marchand de foin??). Jean Feneter, 1320.

Ferraterius, *Ferraters*, *Ferratier* (marchand de vieux fer). Martin Ferratier, 1285; Mathieu, 1298.

Fornerius, *Furnerius*, *Forneri*, *Forners*, *Fournier* (1)(tenant un four à pain ou à plâtre). Laurent Fournier, 1285; Jean Fournier, 1292; Guichard lo fornier, 1363.

Frenerius, *Freners*, *Frenier* (fabricant de freins). Guillaume Frener, 1363; Michelet Frenier, 1320; Jean li frenos, 1363.

Frepperius, *Freppers* (frippier). Guichard Freppius, 1320; Perronnin Dronig, frippier, 1363.

Furbissor, *Fourbisseur* (polisseur et marchand d'épées). Guichard Furbisssor, 1320; Jacques Furbissor, 1320; Auforans li furbissors, 1350.

Ganterius, *Ganters* (gantier). Jacques Ganters, 1320; Jean Ganter, 1363; Variquier lo ganters, 1320.

Grollerius, *Grollers*, *Grollier*, *Grolleur* (marchand de vieux souliers); au XVIIIe siècle, les cordonniers qui fabriquaient des chaussures neuves, ne pouvaient réparer les vieilles, et les cordonniers en vieux, les grolleurs, leur intentèrent maints procès à cet égard. Milon, Philippe, Pierre, Etienne Grollier, 1320; Maître Jean lo Grollier, 1363.

Juglars, *Juglard* (histrion, jongleur). Guillaume Juglars, 1385; Poncet Juglard, 1320.

Lombard (banquier). Mathieu Lombard, 1269; Philippe 1350; Jean Lombardon, 1308, lo Lombard, *escarcellier*, 1363.

---

(1) Fornail, Fornel, Fornachon, Fornon, Forny, dérivent aussi de *Furnerius*.

Digitized by Google

Lathomus (tailleur de pierre). Julien Lathomi, 1320; Etienne Latomi, Dardilly, 1350.

Mascellarius, *Mascellier* (boucher). Philippe Mascellier, 1285. Ce mot signifie aussi *marché*, Etienne du Marché.

Maczon (maçon). Jean Maczon, 1363; Jean lo Maczon, 1363; Tevenet Maçon, 1363.

Magninus, *Magnins*, *Magnin* (étameur). Etienne Magnin, 1280 (Condrieu); Jean Magnin, 1320; Hugonet, 1320; André lo Magnin, 1320.

Marescallus, *Mareschaut* (*Maréchal*-ferrant). Aymon-Hugue Mareschal, 1320; Pierre lo Mareschaut, 1363; Catherine li Mareschauci; Petronille li Marescuchi, 1304.

Mercerius, *Mercers* (*Mercier*). Jean Mercier, 1320; André, 1363; Guillaume li Mercers; Clavel lo Mercers, 1363.

Mercator, *Merchand* (marchand). Jean Raymond, marchand; Jean, 1363; Thomas Chivrot, merchant, 1350.

Menestres, *Menestrier* (musicien). Colet li menestrier, 1320; (le Père Menestrier, historien lyonnais); Jaquin li menestres, Corret li menestres, 1320; Guiet Ferrat, menestres, 1363.

Megicerius (megissier). Michel et Jean Megicier, 1320.

Messagerius (messager, courrier). Girard Messager, 1320; Jean de Sivrieux, *Messagerius*, 1348.

Messonnerius, *Meyssonnier* (moissonneur). Sybille Meyssonier, 1359; Etienne Meyssonari, 1285 (Dardilly).

Mugnerius, *Mugnier*, *Munerius*, *Munier* (meunier). Robert Mouner, 1285; Didier Muner, 1320.

Nauta (nautonier, matelot, marinier). Peronnet Barbet, li nauta, 1342.

Navetan (navetier, fabricant de navettes). Tevenet, Navetan, 1363; Jaquemet Floret, navetier, 1363; Jean Fol, navetier, 1363.

Ortolan (Jardinier du jardin). Guichard Ortolan, 1320; Jean de Orto, 1320.

Patiscerius, *Patisserius*, *Patiscers* (pâtissier). Guillaume Patissier, 1320; Humbert, 1320; Jean Patissier, 1363.

Digitized by Google

Paneterius, Paneters, Panetier (boulanger). Clément et Colet, Panetier, 1320 ; Jean Panetier, 1350.

Parcheminarius, Pergamenarius (fabricant et marchand de parchemins). Michelet-Antoine Parcheminier, 1320.

Pelleterius, Pelleters (pelletier). Hugues Pelletier, 1269 ; Guillaume, 1285. Cette profession qualifie un grand nombre de noms.

Pellicerius, Pellicier (peaussier). André Pelicier (xe siècle, Cartulaire d'Ainay.)

Pictor, Painters (peintre). Michelet Pictor, 1320 ; Hugonet Pictoris, 1320 ; Maître Jean le peintre, 1363 ; Jean Taverent, peintre, 1363 ; Perronnet li peintres, 1320 ; Garnier li pictor, 1310 ; Jean Lombardon, pictor, 1308 ; Hugues Lepeintre, 1348 ; Jean Heuret, P. 1363 ; Nemo Hogier, peintre, 1360.

Piscator, Peschayre, Peschour (pêcheur). Antoine Piscator, 1285 et 1320 ; Albi li peschayre, 1285.

Porcarius, Porcherius, Porcher (gardeur de pourceaux). Peronnet Porcher, 1320.

Porterius, Porters (portier). Pierre Portier, 1320 ; Nicolas Portier, 1280 (Condrieu).

Portafaix (portefaix, crocheteur). Laurent Portafaix, 1320 ; Etienne Choffer, portaffes, 1363 ; Pierre Peytral, portafaix, 1350.

Ramos, li Ramos (fabricant de rames, rameur). Jean Ramoz, 1320 ; Jean li Ramos, 1363.

Saunerius, Sauners, Saunier (marchand de sel). André Saunier, 1320 ; Jourdan Saunier, 1320 ; Poncet et Jean Chol, sauniers, 1350.

Serrerius, Serreres, Sererator, Sorelator (serrurier). Thomas Serrurier, 1320 ; Henri li Serreres, 1320 ; Martin li Serrelleres, 1320.

Tabernarius, Tavernier (cabaretier). Antoine et Martin Tavernier, 1292 ; Humbert Tabernay, 1320 ; Peronnet-Etienne Tavernier, 1366 (Venissieux) ; Pierre Tavernier, (Messimy), 1387.

Tegularius, Tiouler, Thiollier (tuilier, fabricant de tuiles).

Digitized by Google

Jean Tyoler (Soucieux), 1300; Jean Tyolet (Saint-Jean-de-Toulas), 1300; Jean Hospit, tuilier, 1363.

Teinturerius (teinturier). Bernard Teinturier, 1320.

Textor, *Tisseor*, *Tisseur*, *Tissant* (*Tisserand*). Aymon Textor, 1286 (Condrieu); Martin Textor, 1320; Jean Tisseur, 1285; Etienne, *tisseur de suera* (tisseur de soie 1320); Tavent Tissier, 1363; Jean Tissot, 1350; Aymon Tisserand, 1320; Roger lo tisseur, 1363.

Torculator (cerclier, fabricant de cercles). Jean Torculator, 1342 (Aveyze); Jean Carle, Torculator, 1363.

Tripperius, *Trippaers* (trippier). Jean Trippier, 1363; Pierre Trippier, 1360 (Couzon); Barth. Tripoz (Collonges.), 1330.

Troillares, *Troillour* (fabricant d'huile, trouilleur). Jean Troillet, 1320; Girard li Troillares, 1320.

Tupin, *Tupinier* (potier). Pierre Tupins (Saint-Jean-de-Toulas) 1300.

Professions lyonnaises qualifiant des prénoms, mais ne devenant pas noms propres

Adobeur, *Adoberis* (Celui qui répare les bateaux, *radobeur*, *radouber*, *radoub*, travail qu'on fait pour réparer un vaisseau). Guillaume li Adobeur, 1363; Jeanne Adoberis, 1363. — La terminaison *i* ou *is* s'applique aux professions exercées par les femmes. Exemple : Pernette li barberi; Josette la bateri; Mariette li chandeleri; Mariette li codureri; Martine la laveris; Catherine li mareschauci; Huguette li merceri; Nicole li patisseri; Pernette li revenderis; Jeanne li tisseri; Janette li troillereri, etc., etc.

Affanator, *Affanars*, *Affaneur* (journalier, manœuvre). Jean li affanars, 1320; Hugonnet li affanars, Guillet, 1363. Plus de cent noms de baptême sont suivis de ce qualificatif.

Agullers (*Aiguiseur*). Peronnin li agullers.

Albergator, *Albergeour*, *Albergeur* (aubergiste). Bichet

Digitized by Google

André, 1320; Pierre Picunail, 1341, *Albergator*. Beaucoup de noms lyonnais sont suivis du nom de cette profession.

Asnier. *Pierre li aners*, 1363.

Apothecarius (*Apothicaire*). Jacques, 1292; Mᵉ Martin, 1348; Martin, 1348; Jacque Mancipe, 1363; Jocerand apotecaruis, 1287.

Arbalestarius, *Arbalester*, *Arbalestier* (fabricant d'arbalètes). Jean l'arbalester, 1250 (St-Germain); Rolet l'arbaleyter, 1363.

Auczonares, *Auctionarius* (regratier, chiffonnier). Peronnet li auczonares, 1320.

Aurifaber (orfèvre). Jaquemet de Dijon, 1348.

Blaterius, *Blatier* (Marchand de blé). Etienne Bergier, 1363, *blaterius*.

Boaterius, *Boastier*, *Boatier* (Fabricant de boîtes, de coffres). Jean li boaters, 1320.

Bocha (Bûcheron). Peronnet li bocha, 1320.

Boquers (gardeur de boucs). Jean Boquier, 1250 (Poleymieux).

Brodairs, *Brodours* (Brodeur). Pierre Brodouz (St-Martin-en-Haut), 1300; Chivalier *brodars*, 1363; Mᵉ Jean li brodairs, 1350.

Bucator, *Bucarius* (boucher); au moyen-âge, les *bouchers* c'est-à-dire les marchands de viande de bouc, n'avaient point licence de vendre d'autres viande : ni el mazel de bocarid no sid venduda carn de fedu (ni le boucher de bouc ne pourra vendre chair d'agneau), 1204 Statuts de Montpellier. — Bucator a aussi le sens d'*emboucheur*, d'*engraisseur de bœufs*. Hugonin li buffo, bucarius, 1348; Jean d'Oingt, *bucarius*, 1304; Thomas de Miribel Bucarius, 1348.

Carcellarius, *Carçellers*, *Carcellier* (Fabricant d'escarcelles, de bourses). On appelait *Echarpe*, au moyen âge, la grande bourse que les pélerins portaient suspendue au cou. Plus tard, le mot *écharpe* n'a plus servi qu'à désigner la bande d'étoffe à laquelle était suspendue la bourse proprement dite. *Echarpe*, ancien français, *Escharpe*, *Echerpe*,

Digitized by Google

vient du haut allemand, *scherbe* (poche, bourse). Ce mot allemand a donné, dans la latinité du moyen-âge, un type *scarpa* duquel est venu le diminutif *scarpicella* (petite bourse); scarpciscella a donné le français *escarcelle* (bourse) et, par l'aphone de la syllabe *es*, on a obtenu *carcelle*, d'où carceller, carcellier pour escarcellers, escarcellier. — Jaquemet Abbé, carcellier, 1320; Pierre Jean, li escarceller, 1363.

Cardueurs, (*Cardeur*). Jean li carduars, 1363; Jean Alot, cardeur, 1363; Jeannette Pala, cardueri, 1350.

Carpentator, *Carpentarius*, (*Charpentier*, *Charron*). Durand Charpentier, 1280 (Condrieu); Simon Chapelain, carpentor, 1340 (St-Genis).

Chamoiseur. Jean Duret était député des chamoiseurs au syndicat de 1388.

Changeour (*changeur*). Barthelemy de Breban, 1382; Guillaume Cunil, 1378; Ponczart lo changeour, 1363.

Chauceters (*chaussetier*). Geoffroy de Chartres, chaussetier, 1320; Gilet Chevalier, 1363.

Chirigicus, *Syrurgicus* (*chirurgien*). *Me Rodolphe syrurgien*, 1320.

Cloaters, *Cloater* (*Cloutier*). Pierre Cortoys, *cloaters*, 1320.

Courreour, *Coyartier* (*Courtier*). Girard le Dôle, coyratier, 1347.

Coyvos (*balayeur*, *marchand de balais*). Jean li coyvos, 1320; lo Rey don Coyvos, 1363 (le roi des Balayeurs).

Cutellers (*coûtelier*). François li cutellier, 1363; Ruichelet lo cuteller, 1363.

Denters (*dentiste*). Me Pierre li denters, 1363.

Drapperius, *dapper (drapier)*. Guyonnet Burnage, 1363; Jean Caronnier, drapperius, 1363; Poncet Cristin, drapier, 1381; Etienne Frens, drapier à l'enseigne de la *Lionne*, 1350.

Escrivant (*Ecrivain*). Aguetan (Jean), 1350; Me li Anglicis, *escrivan*, 1350; Jean li mestre descole, 1350; Me li Alidmas, escrivant, 1350; Pierre li escrivant, 1350.

Digitized by Google

Espicerius, Espicier (épicier). Guillon Brecons E., 1363; Michelet Frangion, 1363; Jean de Saint-Vincent, épicier, 1363. Cette profession est nombreuse.

Essanator, Essaneres (Fabricant de rémisses). Milon Essanator, 1320; Guillaume li Essaneres, 1320. — Ce mot signifie aussi Fabricant de *seines, sennes* (filets à poissons). Ces deux professions existent encore.

Fisisiant, Physicien (médecin). Odon Testu, *physicien*, 1348; Maître Nicolas Buer li fisisian, 1350.

Fromageour (fromage, Marchand de fromage) casuarius, latin, a le même sens. Pierre Gatel, fromageour, 1363; Jean li Gerres, casearius, 1343.

Fusterius, Fustier (Fabricant de fûts). Pierre d'Arlod, *fusterius*, 1310.

Gipponers (Marchande de jupons). Annequin Cléricon G., 1389; Jean Curtil, 1389; Dumonge li gipponer, 1633

Lanternier (Fabricant et Marchand de Lanterne). Li Lanternier, 1373.

Laveur, Laveuse. Jeanne La laveris, 1363.

Mantélers (Marchand de manteaux). Governert li Manteler, 1363: Peronin de Nièvre, manteler, 1363.

Moneyars (Monnayeur, changeur). Guillerme Valas li moneyars, 1350.

Notarius, Noters (notaire). Les notaires étaient très-nombreux à Lyon au XIVe siècle. Nous en comptons vingt et un pour les trois quartiers de St-Georges, St-Jean et St-Paul.

Oysellours (Oiselleur, Marchand d'oiseaux). Jean l'oisellours, 1320.

Palefrayars Me de Palefroy) .... lo palefrayars, 1363.

Passelaigue (Passeur d'eau) Passeris (passeuse d'eau) ancienne profession lyonnaise avant l'établissement des ponts. Jeanne la Passeris, 1363; Jean Delis, passelaigue, 1304; Guillemette du port du temple, *nautrix seu* passeris, 1345.

Poissenour, Poisonners (Poissonnier, Marchand de poissons). Etienne lo poyssoners, 1308.

Digitized by Google

Pedagiator (receveur de péage de barrière) Jean Etienne Pedagiator, 1320.

Peyroleur, *Peyrolier*, *Peyrourou* (chaudronnier, poëlier, étameur).

Poillaillars, *Pollaillars*, *Pollailleur* (Marchand de volailles). Hugon Pollalier, Art haude li poillaliar, 1350; Jean Girbaut, pollaillour, 1363.

Porcarius, *Porcherius*, *Porcher* (gardeur de pourceaux). Péronnet Porchier, 1320.

Porpointers (Marchand de pourpoints). Jean li porpoynter, 1320.

Poterius, *Poters* (potier). Guigue Balins, potier, 1363.

Quêtant (li) (moine quêteur, moine mendiant). Jacques Amar, lo quêtant, 1363; Ansermet lo quêtant, 1363; Jean de Colon, quêtant, 1373.

Reliour de libros (relieur.)

Reveyran, *Retournars*, (remonteur de bateaux, marinier de remonte). Jean Dondeyn, reveyron, 1363; Jean Dantaz riveran, 1363.

Revenditor, *Revendours* (revendeur). Amédée Revenditor, 1273; Pierre Brunet, revendeur, 1363.

Sellerius, *Sellers* (Sellier). Pierre de Mizerieux (*Sellier*), 1310; Jean de Nivelle, sellier, 1350.

Taillar de pera (Tailleur de pierre). Gardans li taillar de pera, 1350.

Tanners (tanneur). Cois Buer, 1386; Jean de la Franches, 1383.

Tonsor, *Tondour* (tondeur). Jean Bobi, *tondor*, 1350; Jean de Bourg tondeur, 1350; Annequin Clerc T., 1382; Gilet Cunicul, tondeur de peaux, 1363.

Torners, *Tornars* (tourneur). Pierre li torners, 1320.

Tonnelier (carpentator, doliornin). Guicherd Generd, 1363.

Verres (verrier ?? Pierres li verres, 1320; Cretin lo verro, 1363.

Digitized by Google

Vannour, *Vanneres* (vannier). Laurent li vannour, 1320; Jean li vannour, 1320.

Vignobleau (vigneron). Jaquet lo vignobleau de Chaponnay, 1363; Guilaume de la Croix, vignobleau, 1350; Garbillon lo vignobleau, 1363.

Noms lyonnais dérivant de la nature en général.

Il est évident, sans que l'histoire en fasse mention, que l'adjonction d'un qualificatif quelconque aux noms de baptême doit son origine à un besoin immédiat, celui de distinguer les Jean, les Pierre, les Étienne d'un même groupe d'hommes. Or, ce besoin immédiat, nous le trouvons dans les croisades. D'après l'histoire, un million d'hommes se croisa après le concile de Clermont (1095). Ces premiers croisés, partis sous le commandement de Gauthier *sans avoir*, de Pierre l'*Hermite* et du prêtre allemand Gotteschalck, périrent misérablement en Hongrie et en Thrace et surtout dans la plaine de Nicée où les seconds Croisés se servirent de leurs ossements pour fortifier leur camp. En 1096, les chevaliers français et allemands se mirent en route, accompagnés de 600 mille fantassins. La France fournit encore un énorme contingent à la troisième croisade, de concert avec les Anglais (1147).

Le besoin, pour les chefs subalternes, de connaître leurs hommes, a donné naissance à ces qualificatifs ajoutés aux noms de Jean, Pierre et Etienne, afin de les distinguer de nombreux homonymes du même groupe. De là ces appellations prises un peu hâtivement et partout; les eaux, les arbres, les animaux, les accidents du sol formèrent une nouvelle catégorie de noms, dont les tableaux suivant montreront l'utilité onomastique.

Digitized by Google

Noms propres dérivant des eaux et cours d'eau.

Arrivas, *Arrivat*, homme de Rivière, riverain.

Jocelin Arrivas (Marcilly, 1285) Vincent - André - Guillet - Jean Arrivat (Marcilly, 1338).

Avan, *Avond*, *Avont*, *Avenay* (*d'*), *Avonderia*. *Vonderia*, *Vondière*. Source, fontaine, cours d'eau; lieu de l'eau; lieu de la fontaine, de la source; du celtique *avon*, *afon* (eau, ruisseau, source).

Avon (Marcilly, 993); Avont (Jean) (Poleymieux, 1250); Martin-Guillaume Avons; Marion Avonde, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, 1285; Odet, Etienne Avondez (Vaux en velin, 1285); Avan, 1363; Jocerand, Jean de Avonderia (Saint-Cyr, 1375).

Algia (*Auge*), *de Algiis*, *de Augiis* (*des Auges*). (Lieu aqueux propre aux prairies).

Etienne des Auges (Saint-Cyr, 1330); cette famille existe encore sous le nom de Désauges.

Bachat, *Bacheret*, *Bachoud*. (Ces noms dérivent du mot allemand *Bach* (eau, ruisseau).

Barthélmy-Pierre del Bachal, (Thurins, 1367); Hugue Bacheret, 1384; Hugue Bachet, 1363; N. Bachoud, Saint-Cyr, 1348.

De la Beu pour *de la By* (ruisseau de moulin, bief, beal) *de Bonofonte*, *de Bonnefont* (de Bonne fontaine).

Girin de la Beu (Brindas, 1362); Nicolas gros-Beal (gros-bief), 1350.

Jean de Bonofonte (Duerne, 1367).

Borbon, *Bormont*, *Borment*, *Bourbon* (eau jaillissante, source bouillonnante).

Peronnet Borbons, 1320; Michel Bormon (Ecully, 1369); Jean Borment (Choussan, 1300).

Doyrieux, *Dos Ruis*, *Dorieux*. (Duo rivi) (deux ruis-

Pierre de Dos-ruis, 1363; Pierre de Doyrieux, 1364; Jean de

Digitized by Google

seaux, lieu de leur confluent mutuel).

Doyrieux, 1372; Laurent Douriu (Bron, 1366); Girin Doireu (Messimy, 1300); Louis-Etienne Doyreu (Brindas, 1362).

Fontana, Fontanelli, Fontaneys, de Fonte (de la Font) Fonterii, de Fontibus (des Fontaines); Fontrobert (Fontaine Robert). (Fontaine, de la Fontaine, Fontanière, etc. Il est à remarquer que Lyon, situé entre deux grands cours d'eau, a fourni les noms de Vincent et Jean du Rhône (1320); Gilet de la Saône (1387); pour représenter le Rhône et la Saône

Pierre de Lafont (1262, Chasselay); Pierre de la Font (1280, Condrieu); Vincent Fontanelle (1280, Longes); Guichard-Aymon; Mathieu de la Font (1385, Chasselay).

Arnoud de Fontaneys (1300, Duerne); Etienne de la Font (St-Cyr, 1330); Jean de Fontana, 1330 (Colonges); Barth. de la Font (1356, St-Genis); Jacques Fontanelle (1356, Mornant); Jean, Mathieu Ponet de la Font, (1360, Couzon).

En retour presque toutes les communes ont une famille tirant leur nom d'une fontaine ou source (de fonte), *de la fontaine*, d'où *de la Font et de la font, Fontaine, de la Fontaine Fontanel.*

Thomas, Philippe, Pierre des Fontaines, 1363 (St-Foy); Etienne de la Font (1369, Ecully) (Barth. de la Font (St-Didier, 1371); Etienne de la Font (La Chapelle, 1377); Jean de la Font, Pommeys, 1384); Jaquemet de la Font (St-Romain, 1390); Odet-Etienne de la Font, Fontaine, 1390); Durand Fontrobert (Messimy, 1362).

De Ponte, de Portu (du Pont, Dupont, du Port, Duport).

Hugue du Pont, 1285; Guillot du Pont, 1263: Nicolas du Pont du Rhône, 1320; François del Port, 1363; Guichard dou Port, 1363, *de Ponte* (du pont), à Marcilly, 1250; St-Didier, 1285-1338, Chasselay, 1362. Brindas.

Digitized by Google

Rippa, *de Ripparia*, *de Rippia*, *Riveria*, *de Rivo-Rivoyria* (Rive, de la rive, de la rivoyre, de la Rivière, du rivage).	Peronnet Riveri, 1320; Jean de Ripparia (de Rive), 1338; Rolet Rivoyre, 1320; Jacques Rippaud, 1320; Rippa (Ecully, 1369); de Ripparia (Colonges, 1356; Saint-Symphorien, 1384), de Rippia, Chasselay, Marcilly, 1338, de Riveria (Couzon, 360; Oullins, 1367), de Rivo (Chasselay, 1285; Rontalon, 1357.
De stagno (de l'Etang).	Jean de l'Etang (Ecully 1369);
Torrenti (Torrent).	Jean Torrent, 1320.

Noms dérivant des arbres et arbustes.

Del Boyssia, *Coysset*, *del Coys*, *del Cosco*, *del Coisson*, *Coysson* (du lieu boisé, lieu boisé, du bois, du bois, du Buisson, du buisson, Dubuisson (Buisson).	Guillaume Buisson, 1373; Pierre del Bos (1350); Jacquemet de Bosco (1297); Jean Boysson (1250, Poleymieux); Jean de Bosco, (1280, Condrieu); André, Jean-Bernard del Boysson (1280, Longes); Pierre Jean del Bois (St-Didier, 1285); Seignoret del Boysson (Fleurieu-sur-Saône, 1285); Mathieu Boyssez (Ste-Foy, 1285); Etienne Durand Boysson (1285, St-Didier-sous-Riverie); Etienne Boysson (1356, Mornant); Etienne de Bosco (Riverie, 1290); Jean de Bosquo (1300, Thurins); Jean Broyssia (Chaussan, 1300); Jean del Boys (St-Cyr, 1330); Guillet de Bosco, d'Ullins (Saint-Genis, 1356); Jean Boysset (Ste-Foy, 1363); Jean de Bosco (1367, Duerne); Guillaume del Boysson (1285, Fontaine).

Digitized by Google

Del Brochail, *Broce*, *Brosse*, *Brocria*, *del Broillat*, *de Broillo* (de la Broussaille, la Brosse, Boissière, du petit Breuil, du Breuil, Dubreuil).	Etienne Broeria (Chaussan, 1300); Jean-Pierre Broce (Rontalon, 1377); Maître de Breuil (Ecully, 1359); Pierre del Brochail (1362, Brindas); Guillet del Broillat (1362, Brindas); Jean des Brosses (debrocis), Montroman, 1367.
Brondelli, *Brondeuz*, (brandille, branche).	Durand Brondelle (1285, Chasselay); Laurent Brondel (St-Cyr, 1330).
Bruerii, *de Bruyeria* (de la Bruère).	Vincent-André de la Bruyère (Messimy, 1300); Martin Bruerii (Chaussan, 1300).
Del Buet, *Butigneux* (Petit bois, lieu boisé).	Pierre Buet (St-Cyr, 1330); Jean Buligneux (Chaponost), 1377).
Bussy, *de Buxo*, Buis, du Buis.	Jean du Buis (de Buxo), St-Cyr, 1330; Guil.-Pierre-Etienne de Buxo, 1371, St-Didier); Guillaume de Bussy, dit *Bollane*, (1356, Colonges); Jean Bussige (1366, Bron); Falconnet de Buxo St-Romain, 1360).
Charne, *Charnos*, *Charnet*, charme, Petit charme, *Charpenay*, lieu de charmes. *Charpenne*, les Charmes. *Charpeu*; lieu de Charmes. *Charpillat*; Petit Charme. *Charpinelle*; Petit Charme. *Charpini*, Charpin, Petit Charme.	Jean Charno (1250, St-Germain); Humbert Charpy (1280, Longes); Etienne Charpine (1285, Mornant); Durand Charpigneuz (1300, Thurins); Girard Charpine (1300, Thurins); Simonet Charpenes (St-Genis, 1325); Ponet dou Charmeyeus (Charly, 1357); Guillet Charpiniaus (Charly, 1357); Pierre Charpinelle (Charly, 1357); Aymon, Antoine Charpin (Couzon, 1350); Pierre Charpin (notaire), Ste-Foy, 1363;

Digitized by Google

Charpiniaus, Petit Charme. *Charpon* ; Charme. *Charpy* ; Charme. *Charpineus* ; lieu de Charme. Le mot latin carpinus a formé le mot charme en français, d'où charmoie, charmille. On dit charne dans le Berry, d'où nos *Charno, charnoz.*	Guillet Charnis (Lyon, 1363) ; Etienne Charnet (Lyon, 1363) ; Jean Charpens ; Ponet de Charpens (Brindas, 1362) ; Nicolas Charpenay (Ecully, 1369) ; Etienne Charpin, Saint-Symphorien, 1384.
Chatagny, *Chatanay*, *Chasteney*, *Chatonay*, (du latin castanea, *châtaigne*, d'où le bas latin castanetum, châtaigneraie, lieu de châtaignes.	Hugue Chatenay, 1320 ; Jean, 1363 ; Jean Chastaneis (1285, St-Didier) ; Jean Chataigny (1356, St-Rambert) ; Hugue Chatanay, *Clerc* (1362, Messimy) ; Hugue Chateney (1367, Messimy) ; Laurent Chataneys (1370, Fontaine).
Cuise, Cuiseu, Cuiseau, Cuisel, Cuisiat (bois, forêt).	Cuisel l'affaneur, 1363 ; Guil. de Cuisel, 1364 ; Jean de Cuisia, 1363 ; Pierre Cuiselet (1300, Soucieux) ; Pierre Guiselet (Soucieux, 1300).
Epine (*de spina*), de l'Epine.	Jean de l'Epine (1285, Colonges) ; Etienne de l'Epine, 1330, Colonges ; Etienne, Martin, Jean, 1356.
Fay (*de la*), *Fo*, *Fayard*, du Fayard, Fayard (Hêtre).	Thomas Fayet, 1350 ; André del Fay (1300, St-Martin) ; Etienne Fayet (1356, St-Rambert).
Fuielle, Feuillée (du latin follium (feuille).	Romanet Folioz, 1363 ; François Follian, 1363 ; Jean Follioset (Tassins, 1371) ; Jean Folliez (Marey, 1371).

Digitized by Google

Foresta (*de*), *Foresti* (de la Forêt, Forêt).	Jean de Forest, 1269 ; Jean de Forest, 1348 ; Jean Foreis (1285, Ecully) ; Jean-Etienne de Foresta (1300, St-Martin); Jean de Forest (Couzon, 1360); Jean-Pierre Forest, 1384 (St-Symphorien).
Fraxinus, *Franio* (*dou*) *Frano* (*dou*), (Frêne, du Frêne).	Jean du Frenos, 1363 ; Barth., 1350, dou Freno ; de ce mot dérive Fraisse, Dufraisse.
Lolmo (de), de l'Orme, Delorme.	Barth. Pierre Lormos (Lyon, 1363); Jean de l'Orme (1375, Coise) ; Jaquet Lormo, 1350 ; Guil. dessous l'Orme, 1320 ; Martin de l'Orme, 1363 ; Pierre des Ormes, 1320 ; Jean de l'Orme (1280, Condrieu) ; Pierre de l'Orme (de ulmo) (1280, Condrieu) ; Jean de ulmo (1285, Mornant) ; Guil. de l'Orme (Thurins, 1300) ; Martin de l'Orme (1330, Colonges) ; Martin de l'Orme (St-Genis, 1336) ; Aymon, Jean-Pierre (Tassins, 1370).
Lormos, l'Orme.	
Ulmus, Orme.	
Ulmo (de), de l'Orme, Delorme.	
Ulmis (de), des Ormes, Désormes.	
Nuce (de), *de les Nuces*, du Noyer, des Noyers.	Jean de Nuce, del Noyer, (1280, Condrieu) ; André Noyer (1285, Mornant) ; Etienne de les Nuces (1330, Colonges) ; Pierre Noyer (1367, Soucieux) ; Etienne Noyer (1209, Lyon).
Pomers (Pommier).	Etienne de Pomers (1385, Ste-Foy) ; Jean de Pomers (Brindas, 1366).
Pinus, *de Pinu*, *Pinel*, *Piney*, *Pinot* (Pin, du Pin	André de Pinu (1285, Colonges); Guichard del Pin (1285, Colonges) ; Etienne del Pynei

Digitized by Google

petit; Petit lieu de Pins, petit Pin).	(1300, Thurins); Jean Guil. Piney (Messimy, 1300); Etienne Pinot (1330, Saint-Cyr); Jean Piney (1357, Rontalon); Guil. Pinot (1357, Rontalon); Michel Pinel (Couzon, 1360); Jean Pin Tassins, 1371).
Quercus, *de quercu*, *Chassignoz* (Chêne, du chêne).	Jean de Querque, 1320; Benoit Chassignoz (Chasselay, 1285).
Ramos (branche, rameau).	Jean Ramez, 1320.
Silva, de Silva (bois, forêt, Buisson).	Martin de Silva, 1320.
Tilleul.	Jean Telieu (1371, St-Genis-les-Ollières); Jean du Tilleul, 1320.
Verne, *Vernet*, *Vernay*, *del vernay*, *Vernois* (aulne, verne).	Pierre del Vernet, 1363; Martin del Vernay (Brindas, 1361); Jean Vernois (Ecully, 1369); Thomas de Vernat, 1320.
Vigne, *des vignes*, *vinier*, *vignard*, *vignous*.	Jean Vinier (1285, St-Cyr); Pierre Vignet (1300, Toulas); Barth. de Vinerio (1356, St-Genis); Girerd Vignons, 1362; Jean Vignons (St-Didier, 1371); Vincent de Vineis (des Vignes), 1285.

Noms dérivant des plantes, graines et fruits

Chardon.	Laurent Chardon, 1363; Jérémie Chardon (Chasselay, 1385); Martin Chardon (Toulas, 1300); André Chardon (1330, Colonges).
Chanvre, Chenevier.	Mathieu Chenevier, 1254; Mi-

Digitized by Google

Chenevet, Genevit, Genevet, Genevay.	chel, 1380; Michel Chenevet, 1288; Girard Genevey, 1307.
Graine.	Tevenet Granier, 1363; Hugonet Granet, 1294.
Raisin.	Etienne Raisin, 1363.
Serpolet.	André Serpolet, 1320; Mathieu, 1363.
Froment.	Jean Froment, 1363.

G. Debombourg.

Digitized by Google

IMPASSE FRANÇOIS-DAUPHIN.

Cette impasse s'ouvrait dans la rue Saint-Joseph, en face de la rue de la Sphère dont elle était un tronçon, et conduisait vers une agglomération de maisons débouchant dans la rue Boissac, et au sein desquelles avait été établi un jeu de paume à l'enseigne de la *Sphère.*

Les jeux de paume étaient autrefois très en vogue dans notre France, et l'antiquité même, Grecque ou Romaine, avait adopté ce genre de divertissement. Le local où l'on pratiquait ce jeu se nommait *Sphœristerium* : Cette dénomination provenait probablement de la paume en forme de Sphère, ou peut-être de celle du local. Pline le jeune, décrivant une de ses maisons de campagne, parle des bains qui y étaient établis, et dit qu'au dessus de la salle où l'on quittait ses vêtements, *apodyterium*, se voyait celle du jeu de paume, *sphœristerium*, divisée en plusieurs salles circulaires, et où l'on pouvait faire diverses sortes d'exercices : *apodyterio superpositum est sphoristerium, quod plura genera exercitationis, pluresque circulos capit.*

Dans une autre lettre à Gallus, il décrit sa *villa Laurentina*, et cite un *sphoristerium* placé de manière à être pendant le jour à l'abri du soleil ; ce qui préservait les joueurs de la trop grande chaleur. (l. 5. ep. 6–l. 2. epist 17).

Horace nous apprend qu'il allait dormir en compagnie de Virgile pendant que Mécènes jouait à la paume ; car ce jeu est également ennemi des yeux et de l'estomac, quand ils sont en souffrance : *namque pila lippis inimicum et ludere crudis*, Sat, 1. 5. 48).

Digitized by Google

Ailleurs il parle de la fatigue causée par ce jeu, mais qui disparait devant l'attention que demande la *pila velox, molliter austerum studio fallente laborem*, (Sat. 2. 2. 11).

On rencontre parfois l'expression de *pila trigonalis* qui peut sembler inexplicable ; mais elle ne s'adressait point à la forme de la paume : elle servait simplement à désigner trois joueurs disposés triangulairement, et qui se la renvoyaient de l'un à l'autre. Celui qui manquait de la recevoir, ou qui la laissait tomber, perdait la partie. (Furgault. Dict. d'antiq. 1763) L'auteur qui donne cette explication renvoie à Martial (l. 12 epig. 83) lequel parle simplement d'un certain Ménogène qui ramassait la balle trigonale, *trigonem*, dans l'espoir d'une petite gratification. Je ne m'arrêterai pas davantage au jeu de paume dans l'antiquité ; car je risquerais d'être trop long, et par conséquent de sortir de mon sujet qui a trait à notre localité lyonnaise.

Ce jeu s'était perpétué en France, et les souverains eux-mêmes y prenaient part. Je trouve dans un volume, intitulé *Bigarrures ingénieuses* (1694. P. 223) le détail suivant : « Le marquis de Roni, jouant à la paume avec « Henri IV, ayant fait un beau coup, ce prince dit en « s'écriant : Voilà un beau coup de roi. Oui, sire, lui ré- « pondit Roni, si l'on ôtait une N de mon nom. —Ventre- « saint-gris, reprit Henri IV, je serais bien fâché qu'on en « fît de même du mien ; car on m'appelle Roi de France « et de *Navarre*, et l'on me nommerait roi de France et « *avare*. »

Ces détails prouvent que le jeu de paume était fort en usage, et que les princes eux-mêmes y trouvaient une agréable distraction. Je vais emprunter à l'Histoire de France de Garnier le récit de la déplorable aventure, qui occasionna la mort de François-Dauphin (T. 25. P. 133) dont le nom fut donné à l'impasse en question.

Digitized by Google

Le fils ainé de François Ier, âgé de 19 ans, passant à Lyon en 1536, s'y arrêta et voulut jouer à la paume. Après s'être beaucoup échauffé dans cet exercice, on lui présenta un verre d'eau. Il l'avala promptement, et après se trouva si mal qu'on eut de la peine à le transporter à Tournon. Les médecins parurent étonnés et l'on en informa le Roi, qui accourut dès le lendemain, pour s'assurer de ses propres yeux de l'état de son fils. Le jeune prince averti de cette visite se fit habiller, et quoiqu'il n'eût plus la force de se tenir debout, il dissimula si bien son état que le roi s'en retourna le même jour à Valence, moins effrayé que lorsqu'il était venu. Deux jours après, le prince expira.

Les rapports uniformes des médecins et des chirurgiens persuadèrent qu'il périssait par suite d'un empoisonnement. Il avait pour échanson le comte Sébastien de Montecucullo, gentilhomme italien dont les relations avec Charles-Quint le firent soupçonner du crime d'empoisonnement sur la personne du Dauphin. On l'appliqua donc à la question, et l'on prétend qu'il avoua de s'être engagé à empoisonner le roi et ses trois fils. La mort fut naturellement le résultat de cet aveu.

Quoi qu'il en soit, les historiens contemporains ont élevé des doutes sur la culpabilité de Montecucullo, et cette question demanderait un examem approfondi.

Garnier présente ainsi la solution du problême : « Quel « dessein conduisait l'échanson du Dauphin à l'audience « du plus grand ennemi de la France? qui l'avait pré- « senté ? sur quoi roula l'entretien ? c'est ce qu'il est im- « possible de savoir, si l'on refuse d'ajouter foi aux dépo- « sitions arrachées par les tourments de la question.» Il se pourrait donc que le décès de François-Dauphin fût simplement le résultat d'un refroidissement, occasionné par un verre d'eau fraiche qui vint arrêter la transpiration

Digitized by Google

du royal joueur à la paume. Au reste, c'est en général l'opinion des auteurs qui ont rapporté le fait : on voulait se venger de Montecucullo, plein de déférence pour Charles-Quint, et l'accusation dont il fut l'objet donna satisfaction à ses adversaires.

Ainsi que je l'ai dit, le jeu de paume fréquenté par le Dauphin était situé au bout d'une impasse qui partait de la rue de la Charité et ses restes ont dû disparaître par suite de l'ouverture de la rue de Bourbon. On comprend parfaitement cette dénomination d'impasse de François-Dauphin ; il serait à désirer que les souvenirs historiques fussent ainsi appliqués aux noms des rues, et au moins, à chaque changement de gouvernement, on ne serait das obligé de les remplacer. (1)

Le jeu de paume était autrefois assez usité à Lyon, et je me souviens d'avoir encore vu deux locaux qui servaient à ce jeu : celui de la rue de l'Angile, dont j'ai donné nne description dans ma *Revue de* 1871, P. 17, et celui de la place des Pénitents de la Croix, dans le quartier Saint-Clair. Ce dernier local existe encore. Après la suppression du jeu, on y installa les bureaux de la loterie, ensuite la banque de Lyon, et aujourd'hui il est occupé par le *Mont-des-Soies*, établissement où l'on fait des prêts sur le dépôt de balles de soie.

Si le jen de paume n'est plus en usage, il a été remplacé par celui de la Bourse, autrement plus dangereux, et qui a conduit à la mort par le chagrain ou le suicide un assez grand nombre de ses ambitieux et crédules sectateurs.

PAUL SAINT-OLIVE.

---

(1) Cependant des dénominations, ayant trait à la politique, indiquent parfois l'époque de la construction des rues, c'est pour cela que *Rue Impériale* avait cet avantage, tandis que *Rue de Lyon* est une véritable niaiserie.

Digitized by Google

MADAME D'ORGEVAL ET SES TRAVAUX

Rapport lu a la Société Littéraire de Lyon

L'Histoire est une bonne mère, qui élève, nourrit et choie des enfants de tous les âges, c'est-à-dire, de toutes les grandeurs, de toutes les aptitudes et de tous les caractères, depuis l'humble traducteur, qui s'attache étroitement à un des génies de l'antiquité et qui, à force de peser les mots, pressurer le sens et s'incarner les idées d'un Tacite ou d'un Saluste, finit par se parer des palmes académiques, jusqu'à l'historien à grand vol qui, après avoir décrit les transformations de l'humanité, conté les hauts faits d'un Napoléon ou d'un César, va d'emblée s'asseoir dans les conseils de la nation, d'où il dirigera les flottes et les armées comme un vrai général, un marin réel ou un véritable administrateur.

Entre eux tous, au centre, ni si bas ni si haut, s'agite et fleurit la masse des archéologues, des paléographes, des épigraphistes, des faiseurs de monographies, des voyageurs, de ceux qui s'attachent à décrire une ville, une époque, une contrée ; travailleurs précieux, butinant comme l'abeille et amassant comme elle des trésors que la postérité saura utiliser un jour. A ceux-ci, un succès d'estime dont leur modestie se contente ; quelques éloges dans les journaux, une place à l'Académie de la province et la gloire d'avoir, après leur mort, un buste au musée de leur ville natale ou de donner leur nom à la rue qu'ils habitèrent, à moins que, comme Ampère et Ballanche, on n'ait qu'une ruelle de faubourg à leur offrir.

Mais à ceux que les grands travaux effraient, à ceux

Digitized by Google

qui sont bien aises d'être de suite connus, d'être promptement sollicités par les éditeurs, d'être glorifiés de leur vivant, et de toucher, grâce à leur plume, de gros bénéfices qui leur permettent de faire figure dans le monde, l'Histoire bienvaillante ouvre un chemin facile et plein de charmes; on dirait que ceux-ci sont les Benjamins de son cœur. A eux les faveurs les plus précieuses. Pour eux les recherches fatigantes, les études arides sont moins utiles. De l'imagination, du style, une manière de voir qui cadre avec les idées du jour, une théorie à developper ou à défendre, une manière dramatique et attachante de présenter les évènements, quelques ornements jetés sur les formes trop nues et trop accusées de la Vérité et vous devenez célèbre comme Walter Scott, Lamartine et Michelet, ou simplement populaire comme Alexandre Dumas, Hugo, Soulié ; à un rang inférieur, on peut même écrire des Mémoires, comme la problématique duchesse d'Abrantès et entasser volumes sur volumes que le bon public enlève, la plupart des lecteurs aimant d'autant plus l'Histoire qu'elle est plus ornée, plus parée et plus couverte de bijoux, de perles et de rubans.

A Dieu ne plaise que par ces paroles nous voulions jeter un blâme sur l'histoire arrangée et sur le roman historique qui s'y rattache ! ce serait tirer sur nos soldats et renier le passé de toute notre vie ; car s'il fut un rêve chéri de notre jeunesse, ce fut celui de faire pour le Bugey, la Bresse et la Savoie ce que l'illustre châtelain d'Abbotsford avait fait pour l'Ecosse, et ce n'était point présomption de notre part ; car, si le talent n'était pas le même, le pays dont nous voulions exploiter l'histoire et les légendes est bien autrement riche que l'Ecosse en sites admirables, et en héros qu'on peut hardiment louer.

Digitized by Google

Autour de la maison de Savoie, en effet, à côté de ceux qui furent : Humbert-blanches-mains, Thomas, Boniface-le-Roland, Pierre-le-petit-Charlemagne, Amé le grand, le Comte Vert, Emmanuel-Philibert, Charles-Emmanuel premier, se groupèrent pendant des siècles les guerriers les plus vaillants, les chevaliers les plus fiers et les plus intrépides, les suzerains les plus magnanimes que l'histoire ait jamais eu à mentionner. A la vue du nid d'aigle, on devine l'aiglon qui dominera un jour sur toute la contrée; en visitant les hautes et sauvages montagnes de la Maurienne, ces vallées déchirées par les torrents, ces gorges dominées par des ruines, ces villages accrochés au flanc des ravins et habités par des hommes hardis et robustes on devine, on comprend l'histoire de ces conquérants qui, à cheval sur les Alpes dont ils tenaient les passages, entre la France qu'ils redoutaient, l'Allemagne dont ils se servaient et l'Italie qu'ils convoitaient, ont su se faire une si large part dans les dépouilles de l'Europe. Mais avant de toucher à la Sicile à travers Florence et Venise, combien les princes de Savoie ont eu de batailles à livrer, d'assauts à donner, de traités à conclure ; que de péripéties et d'événements dans la vie de cette royale famille, dont les hommes montrèrent tant d'héroïsme, les femmes tant de vertus. Que d'épisodes à détacher qu'on aurait dit inventés pour la plus grande joie des romanciers, et comme on comprend le désir de tout écrivain de faire connaître tant de sublimes et poétiques exploits.

Plus heureuse que nous, que le vent d'orage a éloigné de cette contrée en étouffant nos désirs et en effaçant jusqu'au souvenir de nos rêves, une dame a porté la main sur ces trésors que nous convoitions et a su exploiter la mine dont nous avions étudié les richesses.

Digitized by Google

Mme D'Orgeval, née sur les bords du Rhône, à l'entrée des montagnes de la Savoie dont elle voyait, de son berceau, les cimes neigeuses, avait grandi en contemplant ces fiers châteaux que Biron a détruits et dont les ruines ornent mais ne défendent plus les cols et les passages. Elle avait rêvé, jeune fille, aux histoires chevaleresques dont ils furent témoins. Revenue, dans l'âge mûr, au foyer paternel, dans ce poétique et riant château de Vongnes dont elle connaissait si bien les archives, privée de son époux, mais entourée d'enfants adorés, elle a consolé son veuvage et charmé sa solitude en écrivant pour la jeunesse nombre d'épisodes gracieux, détachés des annales de la Savoie. Le cadre était enchanteur, le tableau varié et charmant; elle a dessiné, peint, jeté quelques paillettes d'or sur sa toile et les éditeurs sont accourus, charmés de pouvoir offrir aux lecteurs honnêtes, aux mères de famille , aux jeunes filles, une représentation émouvante et relativement vraie d'une époque dont la foule aujourd'hui détourne les yeux et qu'une école passionnée ne peint qu'avec les plus noires couleurs.

Il n'est que trop vrai que bien des crimes ont eu lieu au moyen-âge. Bien des abus existaient qui révoltaient l'humanité ; mais tout était-il affreux alors ? et aujourd'hui, l'humanité est-elle si belle et si bonne, la civilisation dont nous jouissons est-elle si parfaite, qu'il n'y ait plus nulle part des larmes, plus de crimes, plus d'attentats, plus d'abus ?

Mme D'Orgeval a fait comme le peintre qui, dans la nature, prend ce qu'il trouve de plus beau, de plus élégant et de meilleur. Elle a choisi, dans les annales de la Savoie, ce qui convenait à sa délicatesse de femme, à sa prudence de mère, à son goût d'artiste et d'écrivain ; et,

Digitized by Google

dès le premier pas, elle a pu découvrir à côté d'elle, à son foyer, un sujet d'études qui restera comme une de ses œuvres les meilleures. Marie de Savoie est la gracieuse héroïne qui a su le mieux l'inspirer ; tel est aussi le titre d'une histoire qui se déroule en partie au château de Vongnes même. Mme D'Orgeval eût eu bien du malheur si elle eût échoué en décrivant un pays qu'elle aimait, son pays, le château qu'elle habitait, sa demeure à elle, et des personnages dont elle avait tous les titres dans les mains.

Marie de Savoie était une parente éloignée d'Amédée IX, alors régnant. Elevée à Bourg en Bresse, elle était venue rejoindre sa famille à Chambéry et son apparition fut un éblouissement à cette cour de Savoie où brillaient tant de jeunes femmes intelligentes et belles. Deux jeunes seigneurs, deux frères, Maurice et Amédée de Lornay, surtout, l'aimèrent et osèrent aspirer à sa main. Le sympathique et vaillant Amédée est préféré et le souverain de la Savoie préside à la cérémonie des fiançailles qui sont bénies par Guillaume De Varax, évêque de Belley. Cette partie contient plus d'une page descriptive et colorée de Chambéry, du lac du Bourget, de l'abbaye d'Hautecombe. A la fermeté du contour, à la pureté du dessin, on comprend aussitôt que l'auteur a vu les lieux qu'elle dépeint.

« Le lendemain, le sire de Lornay prépare tout pour son départ. Il partira seul et sans suite et se rendra aussitôt chez son oncle, le seigneur de Grôlée, par la route du Bugey. Cependant, il veut revoir encore une fois celle qu'il aime plus que sa vie.

« Marie est au palais ducal. Amédée entre dans l'appartement de la duchesse. La jeune fille était assise ; elle tenait sur ses genoux une des petites princesses, et

Digitized by Google

ne s'attendait point à la douce surprise d'un dernier adieu ; elle rougit et pâlit tour à tour. Son fiancé plie un genou devant elle et lui offre un médaillon renfermant son portrait. La cérémonie de la veille permettait à Marie de l'accepter. Voulant aussi laisser un souvenir à son bien-aimé chevalier, elle saisit sur la table de la duchesse les longs ciseaux avec lesquels elle taillait elle-même les vêtements des pauvres, et coupant une tresse de ses beaux cheveux, elle les dépose dans les mains tremblantes d'Amédée.

« Enfin, le dernier adieu est prononcé ; une vague tristesse s'empare de la fiancée. Amédée de Lornay baise la main de sa souveraine, lui recommande ce qu'il a de plus cher au monde, comme si son absence devait durer longtemps, et laisse tomber derrière lui la lourde portière de velours qui le sépare des deux princesses.

« Marie alors se plaça au balcon d'Yolande. Le soleil se couchait dans une mer de feu, et peu à peu, les premières ombres descendirent des montagnes. Bientôt tout se couvrit de ténèbres. Marie fit soudain un douloureux rapprochement entre elle et les objets qui l'entouraient. Elle se mit à songer à cette loi inévitable de la nature, que rien n'est ici bas stable et permanent, que souvent le malheur touche à la plus grande prospérité, et une impression de profonde tristesse s'empara de son âme.»

C'est ainsi que Mme D'Orgeval sait unir aux péripéties de ses récits, les leçons de la morale la plus pure et la plus haute, c'est-à-dire la plus chrétienne.

Marie avait raison de trembler; un affreux malheur la menaçait.

Maurice de Lornay apprend les fiançailles de son frère, et, aveuglé par la jalousie, se met à sa poursuite.

Digitized by Google

Il l'atteint sur les bords du Rhône, le surprend, l'attaque et le frappe, puis, épouvanté de son crime, il s'enfuit en se faisant horreur.

Il gravit les flancs du Colombier, s'enfonce dans les forêts, et se présente devant les murs de la Chartreuse d'Arvières dont la porte lui est ouverte. Il se réfugie dans l'église et s'évanouit ; il tombe et le bruit de ses armes retentit sous les sombres voûtes. Le père abbé accourt, le relève, le console et comme expiation, accepte de le recevoir au nombre de ses religieux.

Cependant le bruit du crime se répand dans la Savoie et parvient à la cour de Chambéry. Marie, folle de douleur, tombe dangereusement malade. Quand elle revient à elle, du consentement de la duchesse, elle quitte la cour et se réfugie au château de Vongnes, son héritage, où dans la solitude et l'exercice des bonnes œuvres, elle vit tristement comme une véritable veuve en songeant à celui qu'elle a tant aimé.

Ici, l'auteur ne peut s'empêcher de jeter un coup d'œil sur sa propre vie et de nous peindre à grands traits le Vongnes actuel.

« Vongnes, nom chéri qui fait battre mon cœur! douce demeure de mon père, où s'est abritée mon enfance, où j'ai connu les noms d'épouse et de mère, les tendres liens de l'amitié, où coule mon âge mur, je te salue. Que d'heureux jours passés sous tes ombrages! que ton souvenir a eu pour moi de charmes dans de lointains voyages ! Aujourd'hui, je te consacre un de ces récits historiques que j'aime tant à écrire, et je redis, dans Marie de Savoie, la vieille légende sur une princesse de cette illustre maison qui habita deux ans ton antique manoir, où se retrouve encore le blason de son héroïne !

Digitized by Google

« Le village de Vongnes était loin alors, en 1464, de ressembler à ce qu'il est aujourd'hui. Le château, bâti en 1689, par la famille de Tricaud, et acquis par mon père, n'existait pas. Le vieux manoir dont on voit encore les fenêtres en croix et le blason de Savoie, se trouvait au milieu du village. Deux tours s'élevaient au matin; la façade au couchant, étroite et surmontée de machicoulis et de poivrières, donnait sur la rue du village. Une terrasse élevée servait d'entrée du côté de l'avenue; l'église était à quelques minutes du château.

« On retrouve les mêmes noms qu'à cette époque parmi les habitants du village; les Jaillet, les Maniglier, les Rey, les Brunel-sans-Souci existent encore. Les familles ont résisté aux orages, aux révolutions, qui ont depuis changé des royaumes, morcelé des provinces. Ainsi, lorsque des palais s'écroulent, que les rois sont atteints par les révolutions et que tout change dans un pays, l'humble aubépine, la modeste violette continuent de fleurir à la même place, et une frêle plante est plus durable qu'un trône et qu'un palais. »

Il est facile de deviner que le livre ne finit point ici. Malgré ses terribles blessures, le blessé n'est point mort. Dans son désir de vivre et d'être heureux, il fait vœu, s'il en réchappe, et aussi pour expier le crime de son frère, d'aller en pélerin à Jérusalem et d'y prier pendant deux ans, humble et inconnu, au saint Tombeau. Le ciel l'exauce. Des paysans lui donnent des soins, il se rétablit, part pour la Palestine, est fait prisonnier, est maltraité par un maître cruel, ne peut donner de ses nouvelles, et gémit, pendant deux années, en songeant à sa belle fiancée qu'il désespère de jamais revoir.

Qu'il passe à travers la joie ou les larmes, le temps

Digitized by Google

n'en poursuit pas moins son cours Voilà qu'un bruit se répand dans la Savoie qu'Amédée de Lornay n'est point mort, qu'il est en Palestine et qu'après les plus cruelles épreuves, il se dispose à revenir.

Aussitôt, Marie de Savoie quitte Vongnes pour se rapprocher de la source des nouvelles ; elle accourt à Chambéry où une lettre lui apprend que bientôt son fiancé lui sera rendu.

Amédée IX, malgré sa piété, n'était point ennemi de la joie et des plaisirs permis. Espérant que son favori sera revenu pour la fête, et voulant charmer les dames de sa cour, il annonce un grand tournoi auquel les princes de la maison de Savoie veulent eux-mêmes prendre part. Les meilleures lances de la Maurienne, du Bugey, du Genevois apparaissent à Chambéry ; les plus fiers bannerets viennent se faire inscrire, et veulent se mesurer avec les tenants Savoisiens. Au jour indiqué, en effet, les plus beaux coups de lance sont donnés, les dames applaudissent, la foule ne sait à qui décerner le prix ; mais voici qu'un chevalier inconnu entre dans l'arène et triomphe de tous ses rivaux.

Aux sons des fanfares, l'inconnu va s'agenouiller aux pieds du sage Souverain de la Savoie et, relevant sa visière, laisse voir le mâle et beau visage d'Amédée de Lornay.

Le duc l'embrasse et le conduit lui-même à la duchesse et à Marie. Mais un cri se fait entendre, et un humble religieux, fendant la foule, vient se jeter dans les bras du chevalier en lui disant : Mon frère ! Tous les sentiments s'effacent devant cette reconnaisance et ce pardon fraternel. Puis la foule s'émeut, s'agite et se disperse en criant : Savoie ! Victoire au noble duc !

Quelques jours après, Amédée conduisait sa fiancée à

Digitized by Google

l'autel et tous deux, durant une longue vie, ne donnèrent à leurs vassaux que l'exemple des plus douces vertus.

Tel est le canevas sur lequel Mme d'Orgeval a brodé ses plus charmants motifs. On voit qu'elle aime à parler de Bourg et de Belley, de Vongnes et de Chambéry, de son beau Rhône et de ses magnifiques montagnes. Ce n'est pas elle qui, comme un romancier genevois, mettrait Crémieux dans le Bugey, ou, comme le *Dictionnaire de Géographie* de Bescherelles, l'Albarine, notre jolie rivière, dans les étangs de la Dombes ; elle a vu, de ses propres yeux, vu, et si parfois elle décrit trop rapidement, si elle arrête son esquisse avant d'avoir donné le coup de pinceau qu'on désirerait encore, du moins nul ne dira que son paysage n'est pas ressemblant.

Le *Château de Tallard* nous offre plus de dramatique et un intérêt plus vif encore. L'auteur nous transporte au règne d'Amédée VII et nous décrit les Alpes du Dauphiné, le Gapençais et ces vallées tourmentées où la vie est si difficile et si austère et, là aussi, Mme d'Orgeval ne décrit que ce qu'elle a contemplé et sérieusement étudié.

Dans *Marguerite et Blanche de Bressieux*, elle continue à nous offrir les mœurs du moyen-âge et nous peint la vallée de l'Isère, la plus poétique des contrées, terre riche, fertile, habitée par une race fière et encadrée dans les plus belles des montagnes de notre France, puis, remontant plus haut, et avec un talent tout viril, elle nous montre, dans les *Trois corps saints*, les siècles primitifs de l'Eglise, la guerre du christianisme contre l'idolâtrie et le druidisme, les soldats de Rome, les prêtres gaulois retirés dans les âpres montagnes de l'Ardèche, et les premiers missionnaires chrétiens apportant la bonne nouvelle et recevant la mort pour couronnement de leurs vertus.

Digitized by Google

A ce sujet, elle nous décrit l'Egypte et l'Italie, Jérusalem, Rome, Lyon, Vienne et enfin Andance, sur les bords du Rhône, où reposent encore aujourd'hui les corps des trois triomphants martyrs.

Nous arrêterons là, Messieurs, les titres principaux de Mme d'Orgeval qui, reçue naguère de l'Académie de Pise, demande la faveur d'être nommée membre correspondant de notre Société. Veuve d'un médecin connu à Lyon, mère d'un jeune magistrat de Bourg, habitant une ancienne et noble résidence au pied du Colombier, elle offre toutes les garanties de la plus délicate honorabilité. Ses ouvrages recherchés trouvent des éditeurs, bonne fortune rare en province, et le produit qu'elle en retire est entièrement consacré à des œuvres pieuses, à des charités et surtout à la restauration et à l'embellissement de l'église de son village qui lui doit, entre autres, de riches et beaux vitraux.

J'espère que la Société qui s'est énorgueillie de compter dans son sein Mme Desbordes-Valmore, et qui a ouvert ses rangs avec tant de sympathie à Mlle Adèle Souchier, continuera ses nobles et chevaleresques traditions en accueillant Mme d'Orgeval. C'est, Messieurs, le désir et le vœu de votre Commission et de son humble rapporteur.

AIMÉ VINGTRINIER.

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer que Mme Eugénie d'Orgeval-Dubouchet a été, à l'unanimité, reçue membre correspondant de la Société littéraire.

Digitized by Google

MADELEINE

NOUVELLE (1)

I

Il y a dans notre pauvre et regretté département du Haut-Rhin, non loin de l'ancienne frontière allemande, une toute petite ville perdue au milieu de landes arides. Sa position stratégique l'a fait entourer de hautes fortifications qui semblent écraser les chétives habitations dont elle se compose. Etreinte de la sorte par ses remparts, X... n'a pu laisser égarer une seule maisonnette en dehors de ses portes. Sa population augmentant, elle a diminué l'étendue de ses places, entravé ses rues, sacrifié la régularité, l'espace, le bien-être, et aujourd'hui, ses constructions, ainsi entassées et étouffées par les murs d'enceinte, n'offrent plus aux regards que l'aspect d'une grande prison.

Aussi Albert Dupart, qui venait d'être nommé garde-général en résidence à X..., éprouva-t-il une pénible impression en franchissant, pour la première fois, les ponts-levis qui servent d'entrée à la ville. Il se demandait déjà comment il ferait pour ne pas y mourir d'ennui ?

Albert Dupart avait trente-cinq ans. C'était un homme

---

(1) Par une bonne fortune que nous savons apprécier, M. le comte de Foudras est devenu notre compatriote. Par une fortune meil eure encore, et qui complète la première, l'aimable écrivain a voulu devenir notre collaborateur. Nous donnons aujourd'hui une touchante Nouvelle, écrite pour nous et qui, nous l'espérons, sera suivie d'autres récits aussi élégants et aussi gracieux. A. V.

Digitized by Google

instruit, distingué dans ses manières et porteur d'une de ces bonnes figures qui inspirent tout de suite la sympathie.

Il y avait un an environ que M. Dupart était à X..., et rien, jusque-là, n'était encore venu rompre la monotonie de son existence.

Cette situation ne devait pas se prolonger cependant. Bientôt, en effet, il survint une circonstance qui eut pour résultat de tirer notre garde-général de l'espèce de léthargie morale dans laquelle il se trouvait depuis son arrivée en Alsace.

Son unique distraction consistait à faire, au loin, de longues promenades. Pour gagner une des issues des fortifications, il devait descendre une ruelle semblable à un escalier, le terrain ayant été creusé en forme de marches pour en rendre l'accès plus facile.

Ses pensées devançant ses pas. il ne songeait jamais, en parcourant cet étroit passage, qu'à la campagne qu'il allait chercher, quand, un jour, ses yeux s'arrêtèrent sur une pauvre maison qui, seule, paraissait habitée.

Elle n'avait qu'un rez-de-chaussée et deux fenêtres; entre elles une porte basse; au dessus, des mansardes. Les murs étaient peints en gris foncé; les fenêtres, garnies de rideaux, avaient des carreaux d'un verre verdâtre.

Il régnait en cet endroit une ombre perpétuelle.

« J'aime à croire, — se dit Albert Dupart, — que ce toit n'abrite que des personnes ayant atteint le terme de leur existence, et dont le cœur vieilli ne peut plus ni s'attrister, ni regretter. Ce serait affreux d'être jeune là ! »

La maison était silencieuse, aucun mouvement ne s'y faisait remarquer : c'était le calme du tombeau.

Quel ne fut pas l'étonnement de M. Dupart, lorsqu'une

Digitized by Google

après-midi, vers la fin du mois d'avril, il aperçut un petit bouquet de violettes placé dans un verre, sur le bord d'une des croisées.

La vue de ces fleurs, dans un pareil lieu, lui serra le cœur. Ne disaient-elles pas : « Il y a ici quelqu'un qui vit en regrettant l'air, le soleil, le bonheur ; quelqu'un qui sent tout ce qui lui manque ; quelqu'un de si dépourvu de toute jouissance, que je suis une joie au milieu de ses douleurs, moi, humble bouquet de violettes ! »

Il regarda ces fleurs avec compassion, se demandant si le froid de cette rue ne les flétrirait pas bien vite ? il leur portait intérêt et aurait voulu les conserver à qui les aimait.

Le lendemain il revint. Les fleurs étaient toujours à la même place ; seulement leurs pétales décolorés se recourbaient déjà sur eux-mêmes. Une chose le frappa : l'une de ces deux fenêtres, constamment fermées, était entr'ouverte.

Le lendemain, il passa encore. C'était presque une journée d'été : les oiseaux chantaient, les arbres se couvraient de bourgeons, mille insectes bourdonnaient, tout brillait au soleil : il y avait de la vie partout.

Cette fois, la fenêtre était toute grande ouverte. Albert s'avança discrètement. Une femme travaillait, assise près de la croisée.

Elle paraissait jeune encore ; ses traits étaient doux ; elle avait l'air malade ou triste ; son teint pâle formait, avec ses cheveux d'un noir mat, un constraste qui n'était pas sans quelque charme. Elle portait une robe brune, et les violettes qui avaient fleuri deux jours sur la fenêtre étaient à moitié cachées dans un pli de son corsage, sans doute pour que rien ne fût perdu de leurs derniers parfums.

Elle leva la tête ; Albert Dupart la salua.

Digitized by Google

Le sourire mélancolique par lequel elle répondit à ce salut, attestait qu'elle avait souffert, mais probablement sans lutte et sans murmure, car il y avait sur sa physionomie, silence, résignation et calme. Tout en elle disait cela. Il y a des personnes qui vous parlent ainsi rien qu'en vous regardant.

Les jours suivants, M. Dupart n'eut garde de manquer à sa promenade habituelle, et il revit souvent la jeune fille.

Comme il ne l'apercevait jamais le dimanche, il pensa qu'elle s'absentait, puisque le lundi il y avait un bouquet de violettes sur la fenêtre.

Il pensa aussi qu'elle était pauvre, et qu'elle travaillait par nécessité; du reste, il ne remarquait que la plus humble simplicité dans sa tenue. Il acquit également la certitude qu'elle n'était pas seule dans la maison, ayant un jour entendu une voix impérieuse crier : «*Madeleine* ! » Elle s'était alors levée vivement. Cette voix ne devait pas être celle d'un maître. Madeleine n'avait pas obéi comme le fait une servante ; il y avait eu, au contraire, comme une bonne volonté de cœur dans la précipitation avec laquelle elle s'était rendue à cet appel, et pourtant la voix n'avait nulle expression affectueuse.

Il crut que Madeleine n'était pas aimée de ceux avec qui elle vivait, que peut-être même elle en était rudoyée.

Un jour, pendant une de ses promenades, Albert Dupart se prit à cueillir des fleurs à l'intention de la jeune fille, et, au retour, timidement, avec un peu d'embarras, il les déposa sur la croisée de Madeleine.

Celle-ci rougit, puis lui sourit doucement.

A partir de ce jour, elle eut régulièrement son bouquet ; bientôt, aux fleurs des champs, Albert en ajouta quelques-unes de son jardin.

Madeleine eut des fleurs sur sa fenêtre, des fleurs à sa

Digitized by Google

ceinture, et la pauvre maison grise eut, elle aussi, son printemps et son été.

Un soir, une pluie d'orage commença à tomber au moment où M. Dupart longeait l'étroite ruelle.

Madeleine, qui l'avait aperçu, accourut vers la porte de sa demeure, le pria d'entrer, et, quand ils furent dans le corridor précédant la pièce où elle se tenait habituellement, elle saisit les mains de son compagnon, et d'un ton ému:

— Merci ! — lui dit-elle.

C'était la première foi qu'ils se parlaient.

II

La chambre où fut introduit Albert Dupart tenait lieu de salon: des carreaux rouges y glaçaient les pieds, des chaises de paille étaient les seuls siéges; une console et une grande armoire en ornaient les extrémités.

Tout cela était sombre, froid, humide.

Oh! comme Madeleine avait raison de s'asseoir près de la fenêtre, de chercher un peu d'air, un peu de lumière pour vivre ! Sa pâleur ne surprit plus Albert : la malheureuse était étiolée comme les plantes qui ont poussé à l'ombre.

Dans un angle retiré de la pièce, il y avait deux vieillards que le jeune homme ne remarqua pas tout d'abord : le père et la mère sans doute.

Cette dernière tricotait, bien qu'elle fût aveugle. Quant au bonhomme, à son regard fixe et terne, on jugeait promptement qu'il était tombé en enfance.

Une femme aveugle, un vieillard imbécile et une pauvre fille flétrie avant le temps, c'était ce que cachait la petite maison grise, avec son isolement et son obscurité...

Digitized by Google

Hélas ! le sort de Madeleine était encore plus triste que ne l'avait supposé Albert Dupart ; il n'y avait rien eu dans sa vie... absolument rien !

Elle avait vu disparaître jour par jour sa jeunesse, sa beauté, ses illusions.... tout enfin !

Madeleine Verneuil était née à X... ; mais sa famille n'était pas du pays : elle s'y trouvait sans liens, sans amis. Sa mère ayant été frappée de cécité, ce malheur n'avait pas tardé à rejaillir sur cet intérieur déjà si rempli de monotonie. La tristesse de la maison paternelle s'était dès-lors changée en austérité : personne n'y avait plus été heureux. M. et Mme Verneuil ne pouvaient supporter autour d'eux, ni le babillage enfantin, ni le bruit d'aucun jeu, et ils ne donnaient à leur fille que de bien rares caresses. Nature peu expansive, ces braves gens pratiquaient l'affection à leur manière.

Madeleine adorait ses parents, et jugeant de leurs cœurs d'après le sien, elle en concluait qu'ils l'aimaient pareillement. Elle avait eu une sœur ainée qui, comme elle, était bonne, compatissante et dévouée. L'une des deux sortait-elle, la favorisée, qui jamais n'oubliait de rapporter, soit des fleurs de la prairie, soit des branches d'aubépines cueillies sur les haies, parlait à sa sœur, au retour, du soleil, des arbres, de l'air, à tel point que l'une et l'autre — les pauvres filles ! — croyaient avoir également profité de la promenade. Le soir, elles travaillaient ensemble. Elles ne pouvaient causer, il est vrai, car les vieillards sommeillaient à côté d'elles, mais du moins, en levant les yeux, leurs doux et gracieux sourires se rencontraient aussitôt ; montant ensuite dans la même chambre, elles ne s'endormaient qu'après s'être souvent répété : « *Bonsoir ! dors bien, ma sœur* ! »

Dieu cependant ne permit pas qu'elles fussent longtemps réunies.

Digitized by Google

Fut-ce le manque d'air, d'exercice, ou bien encore l'absence de bonheur qui développa chez Juliette les germes de la maladie qui devait l'enlever? C'est ce qu'il serait difficile de dire. Toujours est-il que Madeleine, seule, s'en inquiétait: la mère ne se doutait de rien, et Juliette, elle, ne savait pas ce que c'est de se plaindre. Quant au père, il commençait alors à entrer dans l'état d'insensibilité qu'il conserva depuis.

Lorsque le médecin fut mandé, il était trop tard.... Juliette mourut un mois après.

La veille de sa mort, elle appela sa sœur, et la pressant sur son cœur :

« Je vais te quitter, — dit-elle. — Aie du courage pour supporter notre séparation, soigne bien notre père et notre mére... Ils sont bons et ils nous aiment, quoiqu'ils ne le montrent pas toujours.... Ménage ta santé pour eux, ne me pleure pas trop, et prie Dieu pour moi ! »

On conçoit quel dut être le désespoir de Madeleine, qui se trouvait tout-à-coup privée de celle qui était à la fois son amie, son soutien, en un mot son second elle-même.

Mme Verneuil, en apprenant la mort de Juliette, manifesta sa douleur en jetant un grand cri, fit quelques pas à tâtons dans la chambre, puis tomba à genoux. Quand elle se releva, sa physionomie avait repris son impassibilité habituelle.

Vers cette même époque, la famille Verneuil perdit une partie de la petite fortune qui composait son avoir. Madeleine voulut que ses parents ne se ressentissent pas de ce nouveau malheur ; les tromper était chose aisée : l'un ne comprenait rien, l'autre ne voyait pas. Elle se mit donc à travailler avec ardeur, vendit en secret ses broderies, procurant de la sorte un peu de bien-être dans leur modeste intérieur.

Digitized by Google

Nous ajouterons que Madeleine, abandonnée ainsi à elle-même, avait beaucoup rêvé dans sa vie. Tant qu'elle avait été jeune et un peu jolie, elle avait espéré du hasard un changement heureux dans sa destinée. A présent qu'elle atteignait ses vingt-cinq ans, et que la tristesse, plus encore que les années, avait flétri son visage, elle n'attendait plus, elle n'espérait plus !

Ne croyons pas cependant qu'elle se soit facilement résignée à une semblable existence. Non, il y avait des instants où, abattue, découragée, sa nature sensible se désolait à l'idée de vieillir sans aimer.

Toutefois, à l'heure où commence ce récit, ce tumulte du cœur avait complétement cessé pour Madeleine. Elle ne songeait plus qu'à ces dernières paroles de Juliette :

« *Il faut vivre pour notre père et notre mère* ! »

III

L'orage ayant cessé, le garde-général prit congé de Mlle Verneuil, l'esprit tout bouleversé par la vue de cet intérieur si cruellement partagé.

Profitant de la permission qui lui avait été donnée, Albert Dupart, à dater de ce jour, retourna souvent chez la pauvre recluse. Bientôt même, ces visites devinrent un besoin pour lui. Il n'avait pas d'amour, il le croyait du moins ; mais l'intérêt que lui inspirait Madeleine allait presque jusqu'à l'affection, jusqu'au dévouement.

Il se trouvait précisément qu'Albert, nature exaltée et rêveuse, se plaisait dans l'atmosphère de tristesse qui régnait autour de cette jeune fille. Aussi venait-il là, près d'elle, discuter la vie et parler de ses mécomptes, sans s'apercevoir, que, dans cet échange d'idées et de sentiments, s'exhalait de ces deux âmes une vive sympathie

Digitized by Google

qui devait, à la longue, ressembler au bonheur qu'ils méconnaissaient.

Quant à Madeleine, bien que touchée des attentions assidues dont elle était l'objet de la part d'Albert, elle continuait à rester enveloppée dans son désenchantement de toutes choses comme dans un voile épais qui lui cachait le monde extérieur, En un mot, elle se montrait ce qu'elle était autrefois : abattue, mais résignée.

Plusieurs mois s'écoulèrent sans apporter aucun changement dans les relations, purement amicales, qui s'étaient établies entre M. Dupart et Mlle Verneuil.

On était arrivé au commencement de l'automne.

C'était le soir, un de ces beaux soirs où tout est calme et reposé ; pas un souffle d'air n'agitait les arbres que coloraient les derniers feux du soleil couchant. Il était impossible de ne pas s'abandonner à une douce rêverie en présence de cette nature si paisible, qui endormait, à cette heure, tout ce qui avait vie dans son sein, hors l'homme qui veille pour penser. Enfin, c'était un de ces moments où l'âme s'attendrit, où nous devenons meilleurs, où nous sommes prêts à pleurer, sans chagrin cependant.

Albert Dupart venait de s'engager dans la ruelle, lorsque, levant les yeux, il aperçut Madeleine.

Un rayon de soleil égaré glissait sur la fenêtre et brillait sur la tête de la jeune fille. Ses cheveux en recevaient un lustre inaccoutumé. Un peu de joie passait sur son visage, et elle souriait de son mélancolique sourire. Sa robe noire, à longs plis tombants, ne laissait entrevoir, de toute sa personne, que l'endroit où la ceinture marquait la taille. Cette taille, la maigreur la rendait bien mince, mais non dépourvue de grâce et de souplesse. Des violettes, ses fleurs favorites, étaient attachées à son corsage.

Il y avait dans la pâleur de Madeleine, dans ce costume,

Digitized by Google

dans ces fleurs aux sombres couleurs, quelque chose qui, ce soir-là, s'alliait harmonieusement avec la beauté de la nature.

Albert Dupart fut frappé de cette espèce de transformation qui semblait s'être opérée chez son amie. Il s'arrêta d'abord, surpris à la vue de cette apparition inattendue, puis s'avança de nouveau, les yeux toujours fixés sur elle,

Ce regard déconcerta sans doute la pauvre fille, car, lorsque M. Dupart l'aborda, le plus vif incarnat animait son teint.

Leur entrevue se ressentit nécessairement de l'impression qui les dominait l'un et l'autre. Une gêne, qu'ils ne s'expliquaient pas, apporta dans leur conversation, ordinairement facile et suivie, un trouble et un décousu qui les mirent fort mal à l'aise.

A différentes reprises, Albert essaya de surmonter cette espèce d'émotion qui paralysait sa verve habituelle. Il ne put y parvenir ; et quand il quitta Madeleine, son agitation était telle qu'il ne comprenait rien à tout ce qui venait de se passer.

Durant les heures qui suivirent, Mlle Verneuil, sans chercher ou plutôt sans oser interroger son cœur, se demanda bien souvent qu'elle pouvait être la cause de l'étrange disposition d'esprit qu'avait montrée M. Dupart? C'était la première fois quelle remarquait chez lui ce genre d'humeur, si peu en rapport avec le caractère qu'elle lui connaissait. Elle s'en inquiétait et était impatiente d'arriver au lendemain pour être rassurée à cet égard.

Albert Dupart, rentré chez lui, finit par se calmer. Seul avec lui-même, il ne tarda pas à voir clair dans la nature des sentiments qu'il éprouvait pour Madeleine. Ce qu'il avait jusqu'ici nommé sympathie, il l'appelait maintenant

Digitized by Google

d'un autre nom.... Il l'aimait cette pauvre fille, il le sentait... et il ne concevait pas qu'il fût resté si longtemps sans s'en apercevoir.

Aussi, lui également, trouva que le temps s'écoulait bien lentement, car, toujours prompt à prendre un parti, il avait déjà résolu de tout avouer, sans délai, à celle dont il se promettait de faire le bonheur.

Ainsi décidé à sortir à tout prix d'une position si perplexe, Albert se présenta de bonne heure, le lendemain, dans la famille Verneuil; et comme, selon lui, il était préférable d'aller droit au but en cette circonstance, ce fut presque immédiatement et sans préambule qu'il dit à la jeune fille :

— Madeleine, voulez-vous être ma femme ?

La foudre tombant aux pieds de Madeleine, n'eût pas produit plus d'effet sur elle que n'en produisirent les paroles de M. Dupart.

A l'instant, des larmes jaillirent de ses yeux ; son regard, à travers ce voile humide, étincela; son sang précipita son cours ; ses joues se couvrirent des plus éclatantes couleurs ; sa poitrine se souleva, livrant à peine passage à sa respiration oppressée ; son cœur bondit avec violence.

Au bout de quelques secondes, elle passa la main sur son front.

— « Non, ce n'est pas possible... » — murmura-t-elle, se parlant à elle-même.

— Je vous en prie, Madeleine, laissez-moi espérer ! — reprit M. Dupart d'une voix anxieuse.

— Sa femme ! — fit-elle avec une sorte d'extase, — moi, sa femme ! !

Et se précipitant vers le fauteuil de sa mère :

— Ma mère, entendez-vous ? M. Dupart me demande d'être sa femme !

Digitized by Google

— Ma fille, — répondit la vieille aveugle en cherchant à saisir les mains de Madeleine, — ma fille bien-aimée. Dieu devait tôt ou tard récompenser tes vertus.

— Mon Dieu ! — s'écria l'heureuse Madeleine, — que m'arrive-t-il aujourd'hui ?... *Sa femme !* « *Ma fille bien-aimée !* »

IV.

A partir de ce jour, Madeleine ne fut plus la même. Elle se releva, se ranima, se transforma sous la douce influence du bonheur. Elle retrouva bien mieux encore que la beauté : il y eut en elle comme un rayonnement intérieur, qui donna à son visage une expression de joie contenue.

Le sentiment qu'éprouvait Albert pour Madeleine était vif, sincère et profond. Il lui consacrait tout son temps, l'entourait de prévenances, de soins affectueux, lui témoignant ainsi tout ce qu'il y avait en lui de bon et de généreux.

Aussi Madeleine, qui appréciait ses nobles qualités, ressentait-elle pour M. Dupart une affection sans bornes, et elle ne parvenait pas toujours à dissimuler l'expression de son amour à la fois si ardent, si pur et si chaste.

Leur bonheur ne cherchait ni le soleil, ni le grand air, ni l'espace. La petite maison en était seule le témoin. Mlle Verneuil, quoique dominée par son affection, n'oubliait pas pour cela les devoirs que lui imposait la triste situation de ses parents : il lui semblait, au contraire, qu'ils devaient avoir leur part de ses joies, et sa tendresse et son dévouement s'étaient accrus en raison de tout ce qui lui arrivait d'heureux. Mais si sa personne agissait et s'occupait comme auparavant, son âme

Digitized by Google

s'était envolée, libre, ressuscitée, radieuse; les murs de cette étroite demeure ne la contenaient plus : elle avait pris son essor.

Ainsi la double magie de l'espérance, qui embellit l'avenir, s'empare du présent, et, par son prisme tout-puissant, métamorphose l'aspect de toutes choses.

Voyez! cette maison était restée morne et sombre comme autrefois, et voilà qu'une pensée, glissée au fond du cœur d'une femme, en a fait un palais!

O rêves d'espérance! dussiez-vous fuir comme les nuages dorés qui courent dans le ciel, passez, passez toujours dans notre vie!...

Le temps s'écoulait de la sorte pour Madeleine, lorsqu'un jour arriva où Albert, en entrant dans le modeste salon, dit à sa fiancée :

— Mon amie, il faut hâter notre mariage : je viens de recevoir mon changement, et je voudrais que vous pussiez partir avec moi.

— Et vous allez loin, Albert?... — fit la jeune fille avec inquiétude.

— Seriez-vous donc effrayée, ma chère Madeleine, de voir un nouveau pays, un autre coin du monde? Il y en a de plus beaux que celui-ci.

— Ce n'est pas pour moi, mais pour mes parents : ils sont bien souffrants et bien vieux pour entreprendre un long voyage.

Albert Dupart ne répondit pas immédiatement à ces paroles.

Jusqu'ici, le bonheur avait empêché le garde-général de réfléchir beaucoup à leurs situations respectives. Il savait bien pourtant, dans son for intérieur, que la question qui se soulevait en ce moment, serait, sinon un obstacle, du moins un embarras à la réalisation de leurs projets. Mlle Verneuil, devenue sa femme, devait nécessairement, selon

Digitized by Google

lui, en cas de départ, se résigner à abandonner le soin de son père et de sa mère à des mains étrangères.

M. Dupart avait prévu la douleur que causerait à Madeleine une semblable séparation; toutefois, confiant dans la vive affection qu'il lui inspirait, il avait cru que cet amour dévoué aurait la puissance d'adoucir tout chagrin dont il ne serait pas la source.

Albert, ayant de nouveau et rapidement envisagé leur position, fit asseoir la jeune fille à sa place accoutumée, puis lui dit doucement:

—En effet, chère Madeleine, ce sera un bien long voyage, car je suis nommé à Calvi, en Corse. Je reconnais avec vous que vos parents ne sont pas en état de nou accompagner: ils ne pourraient supporter un pareil trajet. C'est là, mon amie, — ajouta-t-il en soulignant chaque mot, — *une des choses de la vie positive qu'on est forcé de subir.*

Jusqu'à présent, — poursuivit-il, — nous n'avons pensé qu'à nous aimer; mais, aujourd'hui, Madeleine, par le fait même de cette circonstance imprévue, nous devons nous occuper de certaines dispositions qui intéressent notre avenir. Je compte sur votre courage, et j'espère que vous comprendrez que vous seule pouvez me suivre.

— Quitter mon père et ma mère ! — s'écria Madeleine.

— Oui, je ne vois pas d'autre moyen... Nous confierons M. et Mme Verneuil à des personnes sûres, largement rétribuées, et qui, croyez-le bien, les entoureront des soins et des égards que nécessitent leur santé et leur grand âge.

— Quitter mon père et ma mère! — répéta-t-elle encore.— Y songez-vous? Vous oubliez que ces malheureux vieillards ne connaissent que moi... Albert, je suis convaincue d'avance qu'ils ne pourraient s'habituer à des étrangers.

Digitized by Google

— Ma pauvre Madeleine, il faut cependant se soumettre à ce qui est absolument nécessaire.

— Je ne m'y déciderai jamais !

—Madeleine; ma chère Madeleine! vous me désolez! Ne vous laissez pas égarer ainsi par les élans de votre cœur généreux; réfléchissez, mon amie.

— Mon Dieu ! mon Dieu !— fit-elle avec déchirement, en tournant ses regards vers les deux infirmes endormis dans leurs fauteuils.

— Ne m'aimez-vous donc pas, Madeleine ? — dit Albert en serrant dans ses mains celles de la jeune femme.

L'infortunée ne répondit que par un torrent de larmes.

Albert Dupart essaya, par tous les moyens possibles, de changer sa résolution ; il lui fit entendres de douces paroles de tendresse ; il lui expliqua cent fois leur position, entra dans les détails de l'existence future de ses parents, fut tour à tour éloquent et suppliant, et ne la quitta qu'après lui avoir prodigué mille noms affectueux.

Madeleine l'avait laissé parler sans l'interrompre.

Restée seule, elle appuya sa tête dans ses mains, et demeura ainsi plongée dans ses pensées durant la nuit entière.

Hélas ! le tardif bonheur, qui était venu un instant briller sur sa vie, s'enfuyait ! Les rêves, ces amis de toutes les âmes jeunes, n'étaient revenus que pour s'évanouir bientôt !

Lorsque Madeleine aperçut les premières lueurs du jour, elle tressaillit, et, pâle, tremblante de froid et d'émotion, elle écrivit la lettre suivante :

« Mon ami, pardonnez-moi ! Je dois rester auprès de mon père et de ma mère. Ils ont par trop besoin de mes

Digitized by Google

soins, et les abandonner serait la mort pour eux... Ils n'ont que moi en ce monde ; ma sœur, à son heure dernière, me les a confiés.

« Je vous ai bien aimé ! Je vous aime toujours ! Ma vie ne sera qu'un long souvenir de vous... Vous avez été bon, généreux, mais, je l'ai compris hier, nous ne pouvons nous marier ! *Adieu* !... Il faut bien du courage pour écrire ce mot-là... J'espère que votre existence sera douce. Une autre femme, plus favorisée que moi, vous consacrera sa vie... Cela est si facile de vous aimer ! Pourtant, n'oubliez jamais entièrement la pauvre Madeleine ! »

V.

Cette lettre fut remise à Albert Dupart dans le courant de la matinée.

En lisant ces lignes, il crut rêver. Bien certainement Madeleine les avait écrites sous l'empire d'une vive surexcitation produite par le choc violent que lui avait causé cette nouvelle si inattendue. Selon lui, elle s'exagérait étrangement les conséquences qui devaient résulter pour ses parents de son éloignement, et il ne désespérait pas de la faire revenir sur sa détermination.

« L'attachement qu'elle me porte est trop vif et trop profond, — pensait-il en se rendant chez Mlle Verneuil, — pour que je n'obtienne pas gain de cause en cette circonstance. Il est impossible qu'elle renonce à cette union. »

Mais Albert Dupart ne savait pas jusqu'où peut aller la puissance du dévouement chez une âme héroïque.

Raisonnements, prières, supplications, tout fut inutile : Madeleine demeura inébranlable.

— Ma place est auprès de mon père et de ma mère, —

Digitized by Google

lui dit-elle avec fermeté, — et pour rien au monde je ne faillirai à la tâche que m'impose leur triste situation, Croyez bien, Albert, qu'il m'en coûte excessivement de prendre un semblable parti qui me brise le cœur, et anéantit toutes mes espérances de bonheur.

Malgré ces paroles, Albert ne perdit pas encore courage, et, comme il l'avait fait la veille, il lui parla, en termes passionnés, de son amour, de leur avenir et de la douce existence qui serait leur partage.

Madeleine pleura beaucoup en l'écoutant, puis s'efforçant de surmonter sa douleur :

— Non, mon ami, — répondit-elle, — n'insistez pas davantage.

Albert comprit que tout était irrévocablement fini pour lui, et il se retira en proie au plus violent désespoir.

Madeleine avait demandé à M. Dupart de cacher à sa mère le motif de cette rupture ; ceux pour qui elle se sacrifiait ainsi l'ignorèrent toujours : un pieux mensonge servit à les tromper.

Le soir de ce jour de cruelle séparation, Madeleine, après avoir donné aux deux vieillards les soins qui terminaient chaque journée, s'assit au pied du lit de sa mère et se pencha vers elle, le regard humide de larmes. Lui prenant alors la main, la pauvre éprouvée murmura d'une voix émue :

— Ma mère ! vous m'aimez, n'est-ce pas? Ma présence vous fait du bien, et vous souffririez de me quitter?

L'Aveugle tourna la tête du côté de la muraille et dit :

— Mon Dieu ! Madeleine, je suis fatiguée ; laisse-moi donc reposer !

Ce mot de tendresse qu'elle réclamait comme unique récompense de son douloureux dévouement, il ne fut pas prononcé... Mme Verneuil s'endormit en repoussant presque sa malheureuse fille !

Digitized by Google

Mais aussi, entre les rideaux de serge verte de l'alcôve, il y avait un Christ en bois, bruni par le temps. Ses mains que nul ami maintenant ne presserait plus, Madeleine les tendit vers son Dieu, et, tombant à genoux, elle pria longtemps.

Depuis lors, Madeleine Verneuil devint plus pâle et plus silencieuse que jamais. Le violent chagrin qui la minait, emporta vite les dernièrest races de sa jeunesse et de sa beauté ; elle vieillit en quelques semaines. « *Tout est dit !* » était une phrase qu'elle avait déjà prononcée ; cette fois, elle avait tristement raison : *Tout était dit pour elle !*

Albert Dupart avait un de ces caractères positifs, qui ne savent pas commettre de sublimes folies.

Madeleine lui avait plu comme un gracieux paysage, perdu au milieu d'une contrée dépourvue de toute végétation. Peu à peu, il s'était habitué à la voir chaque jour, et, se méprenant sur la nature du sentiment qui le poussait vers elle. il avait cru l'aimer d'un amour véritable. Toutefois, lorsqu'il eût quitté X..., l'éloignement, une existence nouvelle et de nombreuses occupations ne tardèrent pas à chasser de son cœur l'affection éphémère qu'il avait éprouvée : il l'oublia !

Oh ! que de choses s'oublient de la sorte ici-bas ! Pourquoi le ciel, qui a permis que, pour bien des cœurs, l'amour s'éteignît par l'habitude de se voir, n'a t-il pas du moins accordé à ceux qui se séparent le don de se pleurer toujours !

Un an après ces événements, Mme Verneuil tomba malade. Son mal n'était pas de ceux pour lesquels il existe des remèdes : c'était la vie qui s'en allait sans secousses, sans déchirements. La jeune fille veilla, pria au chevet de sa mère ; enfin elle reçut son dernier soupir avec sa dernière bénédiction.

Digitized by Google

« A ton tour, Juliette! — dit Madeleine; — notre mère va près de toi... conduis-la vers Dieu.»

Et elle vint s'agenouiller auprès de son père qui, désormais, restait seul avec elle.

Elle lui fit prendre le deuil sans qu'il parût s'en apercevoir ; mais le lendemain de l'enterrement de la pauvre aveugle, quand on eut enlevé le fauteuil qu'elle avait occupé tant d'années près de son vieux mari, celui-ci se tourna vers la place vide et cria : — « *Ma femme !* »

Madeleine redoubla ses caresses, chercha à le distraire, il répéta: — « *Ma femme !* »

Madeleine, au désespoir, essaya de nouveau tout ce que son cœur put lui suggérer de consolant. L'idiot, dont la sensibilité n'était pas complétement éteinte, puisqu'il remarquait l'absence de celle qui avait partagé sa vie, l'idiot n'écouta rien, refusa toute nourriture, et regardant toujours sa fille, continua de répéter, comme un enfant qui supplie pour obtenir ce qu'il désire : — « *Ma femme ! ma femme !*»

Un mois après, il mourait aussi.

Au moment où l'on emportait de la petite maison grise le cercueil de son père, Madeleine murmura :

« Mon Dieu ! n'avais-je pas mérité qu'ils vécussent plus longtemps !...»

. . . . . .

Qu'est devenue depuis cette pauvre fille, qui avait été si admirable en triomphant de son amour?

Si nous nous transportions dans la ville de X..., à l'hospice *Sainte-Anne*, nous la retrouverions au chevet des malades où elle achève une vie de dévouement et d'abnégation.

LE COMTE DE FOUDRAS.

Digitized by Google

LE DAUPHINÉ

DE LYON A GRENOBLE

Guide Artistique et Pittoresque par le baron Raverat
Lyon, Méra, 1877, in-18.

Le rude hiver vient de s'amollir par l'agréable retour du printemps. Déjà les bourgeons commencent à craquer sous un doux rayon du soleil ; tout renait, tout va revivre et la fleur se balance au soir embaumée sous une amoureuse caresse du vent. Aussi c'est le moment de se mettre en route pour assister à cette gracieuse résurrection de la nature, d'aller visiter les beaux sites, nos collines, nos vallées, les bois et ces gorges profondes où l'esprit se perd en d'indéfinissables rêveries.

Pour ceux qui ont des vacances comme pour ceux que le travail enchaine à la ville et qui veulent connaître notre beau Dauphiné, il n'y a pas de moyen plus agréable ou d'éclairer sa route ou de s'en figurer le charme que de se procurer le nouveau *Guide de Lyon à Grenoble* du baron Raverat.

Les courses que le baron, heureux touriste, a faites, dimanches et fêtes, à travers la Savoie, le Bugey, la Bresse, le pays de Gex, le Forez lui ont déjà réussi. Le public lyonnais a pris goût à ces relations de voyage où le charme de la forme le dispute à celui du fond. Aussi ces volumes si consciencieusemment écrits sont fort recherchés aujourd'hui — quelques-uns sont devenus introuvables. — Et maintenant Monsieur Raverat a rencontré si bien sa veine, il aime tant son art, j'allais dire son métier, il est si bien dans son élément quand il décrit une contrée, lorsqu'il consigne un fait important arrivé dans le pays qu'il visite, que sa verve d'écrire, loin de s'épuiser, semble au contraire s'être mise plus en train et en haleine. Aussi, aujourd'hui qu'il est passé maitre dans le genre, il taille son charmant crayon et offre au public comme à ses amis toute une série de frais paysages, de délicieuses parties de promenade, pour égayer et rafraichir notre pensée aux heures adorables du loisir et du rien faire.

Digitized by Google

Le charmant petit itinéraire de Lyon à Grenoble qui vient de paraître chez Méra, libraire, rue de Lyon, 15, est une véritable surprise. Il égale en mérite et en intérêt, le Guide de Lyon à Montbrison que l'on trouve entre toutes les mains et qui a eu un si légitime succès. Il nous paraît même d'une forme peut-être plus aisée et plus naturelle.

Cela tient d'abord à ce que le Dauphiné, que M. Raverat veut nous faire connaître, excite une curiosité plus grande et que d'un autre côté, cette province, par ses richesses naturelles, par ses glaciers étincelants et par ses pics perdus dans les nuages, ses cascades bondissantes, ses forêts mystérieuses où l'on entend parler les chênes, par ses ruines imposantes et par ses châteaux forts qui semblent commander encore à tout un pays, donne l'enthousiasme du beau à l'écrivain qui le décrit, anime sa plume, et communique à son style les teintes magnifiques de ses monts immaculés et les couleurs harmonieuses de ses gorges ombragées.

Mais, il faut bien le dire aussi, M. Raverat aime tendrement le Dauphiné; il l'aime pour ne s'en lasser à aucun âge, à aucune saison, — c'est son pays, c'est là qu'est né René Raverat, ce vieux type de l'honnêteté et de la bravoure française, ce simple officier que l'Empereur décora de sa main sur le champ de bataille et créa baron de l'Empire pour son dévouement à la patrie. Pourquoi s'étonner alors qu'il ait trouvé une touche plus fraîche, plus sympathique, dans ce nouveau Vade-Mecum du Touriste ! — Cela est si naturel !

Aussi avec quel soin consciencieux nous introduira-t-il dans cette chère province ? Voyez comme il sait nous rendre agréable cette grande plaine qui mène au cœur du Dauphiné et qui est d'une monotonie si désespérante. Quand on l'entend nous raconter l'histoire des châteaux de Saint-Priest et de Myons, on a bien vite oublié cette longue étendue, et l'esprit, porté comme sur deux ailes, voyage en plein moyen âge.

Mais le paysage va bientôt changer, le Dauphiné va paraître. Le baron alors nous le décrit avec amour, semant son récit, plus libre cette fois, de mille impressions qui tiennent soit aux accidents agrestes du terrain, soit aux mœurs qu'il observe et auxquelles il est des plus sensibles, soit à la couleur des arbres, à l'aspect des montagnes.

Digitized by Google

La Bourbre, qui arrose une partie de ces contrées, lui inspire des pages délicieuses et ses rives deviennent couleur de roses en passant sur sa palette enchantée. La vie, l'intérêt, une passion de la nature toute juvénile se fait sentir sous toutes ses descriptions desquelles on ne peut pas dire qu'il s'y amuse, mais qu'il en jouit. Quoi de plus gracieux que cette idylle qu'il laisse tomber de sa plume tout poétique au milieu de sa course, après avoir quitté l'étang de Versars?—Voilà un thème tout trouvé pour un petit tableau de genre.

« Dans la prairie, aux bords d'un ruisselet, qui ne révélait son existence que par un doux murmure à travers les hautes herbes, croissent une rangée de saules. Deux enfants, fillette et garçonnet, avaient noué par leur extrémité deux branches flexibles de ces arbres rivulaires, et avaient improvisé une escarpolette sur laquelle, à tour de rôle, ils se balançaient en riant aux éclats. Ils n'avaient d'autre témoin de leur jeu qu'un de ces fidèles labris, à l'œil si doux et si intelligent, qui, tout en sautant et jappant après l'escarpolette, ne négligeait pas la garde de quelques moutons broutant dans la prairie. — Heureux âge! profitez-en, braves enfants! le temps des soucis viendra bien assez tôt!. »

Et plus loin, l'humoristique écrivain voulant nous conduire aux confins des *Terres froides* où s'étend la belle nappe du lac de Paladru, tout en cheminant, trouve des réflexions naïves qui montrent le charme qu'il y a quelquefois de battre les haies, les petits sentiers, de s'égarer même et de prendre le chemin de l'école buissonnière.

Une journée, dit-il, suffirait au besoin pour faire cette excursion. Mais que de détails oubliés, que de beautés négligées, que de points de vues délaissés!... Un artiste curieux qui aime à butiner de çà et de là, un flaneur qui veut tout voir, un rêveur qui s'oublie de longues heures à contempler un beau ciel et une belle nature, pour celui-là, il faut bien au moins deux journées,

Lorsque La Fontaine se rendait à l'Académie, il prenait toujours le chemin le plus long, convaincu qu'on n'arrive jamais trop tard quand on apprend quelque chose en route.

Mais si Monsieur Raverat relève par des fraicheurs de plume, par un certain élan de jeunesse ce long itinéraire, il ne craint pas pour cela, après avoir gravi les rochers, descendu les pentes escarpées, cotoyé les ruisseaux plus ou

Digitized by Google

moins gonflés, de s'arrêter à décrire les villes qu'il trouve dans sa course, de rappeler les souvenirs de leur passé, l'histoire de leurs châteaux, de leurs abbayes, les légendes et les traditions du pays. Aussi nous recommandons particulièrement l'esquisse si attrayante qu'il donne des villes de Grenoble, de Virieu-sur-Bourbre, de Bourgoin où Jean-Jacques épousa Thérèse, de Voiron, cette ville si ancienne qui jouit d'une réputation européenne par son commerce de toiles et possède des maisons de plaisances assises çà et là sur les coteaux et dans la plaine (1).

Nous trouvons aussi dans ce volume un essai court et substantiel sur la Grande-Chartreuse qui est aussi intéressant au point de vue historique qu'au point de vue descriptif. Cette partie de l'ouvrage ne sera certainemeut pas la moins goûtée, et surtout cette sévère et singulière prescription à l'égard du sexe qui se trouve dans les statuts disciplinaires de l'ordre. Comme elle nous paraît curieuse, nous en citerons, d'après le baron, les passages les plus significatifs. « Nous ne permettrons jamais aux femmes d'entrer dans notre monastère, car nous savons que ni le sage, ni le prophète, ni le juge, ni le premier modèle sorti de la main de Dieu, n'ont pu échapper aux caresses et aux tromperies des femmes..... »

Voilà un conseil qui nous vient de personnes qui sont sages. — Bon — nous sommes avertis — inutile de lire le Livre de la sagesse.

Ainsi on l'on voit, il y a dans ce guide jusqu'à de la gaité, peut-être bien un peu de malice qui est, comme dit Musset, le hochet de l'Esprit. Mais ce serait trop que de nous arrêter au côté pittoresque de l'ouvrage, nous aimons mieux en terminant apprendre ou plutôt rappeler à nos compatriotes que le baron, en plus d'excellent touriste, est un des archéologues et des étymologistes les plus distingués de notre province, et que partant les amateurs d'antiquité, comme le rêveur et le touriste, trouveront là des détails très curieux sur l'histoire de ce pays. Tout le

(1) Deux surtout méritent une mention spéciale. L'une le château de la Brunerie qui occupe le centre d'un parc immense. D'une forme italienne et précède de belles terrasses, il fut construit par le maréchal Dode; aujourd'hui il appartient à Monsieur Stephane Dugueyt, notaire honoraire de la ville Lyon.

L'autre est le château que la famille Barral édifia au 17me siècle, il se trouve au pied de la montagne de Vouise.

Digitized by Google

monde sait que Monsieur Raverat, en signalant des fragments de voies romaines et d'aqueducs, ou l'assiette d'un vieux castrum, a contribué à combler des lacunes qui existaient dans les relations que nous ont laissées les géographes anciens. La Société topographique de France a butiné souvent dans ses travaux et souvent aussi ses remarques aussi fines que profondes, ses inductions qu'une série d'observations éveillait dans son esprit, car tout s'enchaine dans les sciences, ont été d'un grand prix pour éclairer certains points obscurs de la carte des Gaules à l'époque romaine.

Ce nouveau Guide est donc, avant tout, une œuvre sérieuse qui, sous une forme légère, cache un grand fond d'étude pour la géographie, cette science dont nous nous occupions si peu avant 1870. Nous ne voulons pas réveiller le souvenir pénible de nos malheurs récents, mais ne pourrait-on pas, sans exagération, attribuer une partie de nos désastres à l'oubli de cette science si intéressante et si utile, pendant la période de plaisirs effrénés, de jouissances materielles qui a précédé la lutte que nous venons de soutenir? Revenons donc à l'étude de la géographie, surtout à celle de notre belle France, dont Strabon a dit : « Quiconque étudie la configuration de la Gaule, est obligé d'y reconnaître non l'œuvre du hasard, mais celle d'une divinité tutélaire qui a tout disposé à souhait. »

F. D.

CHRONIQUE LOCALE

— Un poète célèbre de l'Allemagne nous peint en traits ravissants le petit Printemps se glissant pendant la nuit dans les vergers, balayant les allées, dispersant la neige, attachant des fleurs aux arbres et faisant sortir les petites plantes du fond de la terre où elles dormaient.

A sa voix, les insectes s'agitent, les oiseaux font leurs nids, la forêt bourgeonne, l'abeille court au butin, tout vit tout s'éveille, tout s'anime, et jusqu'à la veillesse réchauffée et heureuse, chacun de son côté bénit le retour du petit Printemps.

Il paraît qu'aujourd'hui ce charmant petit lutin est entré

Digitized by Google

dans l'âge ingrat ; l'ange est devenu démon et il n'est sorte de sottise qu'il ne fasse à sa bonne amie la Terre.

Il fait pleuvoir, geler, venter ; il rit avec l'Hiver, le retient et, au lieu de réparer ses torts, il lui permet toutes sortes de privautés inconvenantes.

Grâce à eux, les rivières débordent, la neige couvre les montagnes, les chemins se déchaussent, le voyageur s'enrhume et le laboureur reste chez lui,

On ne reconnait plus le bambin adoré, dans ce grand dégingandé tapageur et malfaisant qui nous gâte à plaisir les plus jolis mois de l'année. Les réformateurs qui nous montrent l'âge d'or non dans le passé mais dans l'avenir, auront-ils la bonté de remettre à sa place ce ridicule extravagant, de lui parler raison et de lui rendre sa grâce et sa joyeuseté d'autrefois ?

Et, à propos de réformateurs, ce n'est pas seulement dans le monde matériel qu'on aurait besoin de leur aide; le monde moral ne va guère mieux ; les crimes continuent à pulluler ; on se tue, on tue son voisin, on vole un peu, histoire de se mettre à son aise ; on dirait que la ligne qui sépare le bien du mal est effacée et que, pourvu qu'on ne soit pas vu du gendarme, on peut tout se permettre, tout se passer.

Et le commerce, et l'industrie, comment vont-ils ? vraiment, si l'âge d'or doit venir, qu'il se hâte, car le présent laisse fort à désirer,

C'est pour adoucir les infortunes qui pèsent sur la ville que la bienfaisance lyonnaise s'est levée. Fêtes et concerts, conférences et représentations, ventes et tombolas, quêtes et souscriptions, tirs, assauts d'armes, tout a été essayé, tout a été fait pour pallier le mal. La grande fête artistique, avec vente et tombola, des 14 et 15 avril, sous l'élan et la direction de Mesdames Welche, Bourbaki et l'élite de nos dames lyonnaises, a eu un plein succès ; le concours musical des 20 et 21 mai prend des proportions considérables ; mais, auparavant, le 1er mai, l'Exposition rétrospective des beaux arts aura sollicité la bienfaisance plus encore que la curiosité. Si tout change, l'antique et célèbre bienfaisance lyonnaise ne change pas.

Et ce n'est pas seulement Lyon qui ouvre sa bourse. De toutes les villes de France viennent d'abondants secours; ce sont des comptes ouverts avec nos généreux voisins et, en attendant revanche, ils peuvent compter sur notre reconnaissance.

— Le 4, à midi, a eu lieu, à la Sorbonne l'ouverture de la réunion annuelle des Sociétés savantes des départements. Le 7, M. le ministre de l'Instruction publique a clos la séance, avec le cérémonial accoutumé, après avoir procédé à la distribution des récompenses.

Digitized by Google

La Société littéraire de Lyon a obtenu, pour sa belle et intéressante publication du *Cartulaire de Lyon*, dit Cartulaire de Villeneuve, une grande médaille et une allocation de 1000 francs.

Portée en avant pas une impulsion puissante, non qu'elle eût peu travaillés jusqu'ici mais parce que, modeste, elle gardait ses travaux pour elle, la vaillante Société a voulu montré ce qu'elle pouvait et savait faire.

Elle s'est départie du système d'économie qu'elle suivait vis-à-vis de son imprimeur, elle a largement rétribué ses travaux d'impression, elle a renversé le boisseau qui couvrait ses œuvres, ordonné le zèle et organisé la publicité et désormais elle a conquis dans l'estime publique une place dont elle n'est pas près de déchoir.

Noblesse oblige ; elle s'en souviendra.

Dans la section des sciences, une médaille d'or a été accordée à M. Grand'Eury, ingénieur, répétiteur à l'École des mineurs de Saint-Etienne. Travaux de paléontologie végétale.

Dans la même section, des médailles d'argent ont été accordées à M. Gonnard, ingénieur des arts et manufactures de Lyon. Travaux de minéralogie. — A. M. de Villaine, ingénieur en chef des mines de Montrambert, à St-Etienne. Travaux de mécanique.

Presque en même temps, les journaux nous ont appris que M. Baudrier, président à la Cour-d'appel, était nommé officier de la légion d'honneur. Cette nomination a été vivement applaudie par la ville qui connaît et apprécie les mérites de l'éminent magistrat.

Et enfin, en vertu de la loi spéciale votée par les chambres pour accorder des récompenses honorifiques aux négociants qui ont le mieux représenté l'industrie française à l'Exposition de Philadelphie, ont été nommés chevaliers de la légion d'honneur MM. Émile Guimet, fabricant de bleu, Chatel, fabricant de soieries ; Chomer, fabricant de crêpes et Sabran, directeur de la maison Martin, fabricant de peluche. à Tarare.

— Nous ne reviendrons pas sur la mystification dont M. Victor Hugo a été victime en prenant notre ami Soulary pour un jeune adolescent. Les journaux en ont assez parlé et les plaisanteries ne sont bonnes que dans leur primeur

— Vendredi, 6 avril, a eu lieu, au Grand-Théâtre, la première représentation du nouvel opéra de MM. Luigini et Coste-Labaume : *Les Caprices de Margot*.

Le public lui a fait un sympathique accueil et a demandé l'auteur de la musique.

Le libretto des *Caprices de Margot* semble emprunté aux contes fleuris de Louis XV, dit un journal. C'est le premier pas dans la carrière : nous espérons bien que nos deux compatriotes ne s'arrêteront pas en chemin.

Digitized by Google

— Un écrivain compétent, M. A Falsan, a fait paraître ces jours-ci une *Notice sur la vie et les travaux de Vincent-Eugène Dumortier, président de la Société d'Agriculture de Lyon, ancien Vice-président de la Société géologique de France, membre de l'Académie de Lyon et officier d'Académie*, 1877, in-8°,

M. Dumortier était une des figures les plus sympathiques de notre ville, et M. Falsan, en remettant sous nos yeux ce qu'a fait et ce qu'a été le défunt, a renouvelé tous les regrets de ceux qui l'ont connu. « Mourir a été simplement à ses yeux le dernier devoir de l'humanité, dit l'auteur, et il s'en acquitta comme il l'avait fait pour les autres, sans faste et sans hésitation. »

Mourir sans crainte dit la vie.

— Nous avons reçu un beau volume dû aussi à la plume d'un compatriote mais qui n'habite plus Lyon. *Quelques vers pour elle*, poésie intime par Amédée Pommier, sont les plaintes douloureuses d'un tendre père, d'un bon mari qui perd la compagne de sa vie. Comment apprécier le chant de la douleur ? Comment redire les déchirements d'un cœur brisé ?

Ne se vend pas; dit la couverture du livre, je le crois bien, on lit ces tristes pages ; mais ne serait-ce pas une profanation que de les ouvrir à la publicité ?

— M. l'abbé Martin, curé de Foissiat, le savant historien des sires de Bagé, vient d'être nommé membre correspondant de l'Institut des provinces de France.

« Cette distinction est d'autant plus flatteuse pour notre compatriote, dit le *Journal de l'Ain*, que si le nombre des membres titulaires de cette savante Compagnie est limité à trois cents pour toute la France et ses colonies, celui des Correspondants est limité également à *un par arrondissement*. M. l'abbé Martin représente l'arrondissement de Bourg. »

Comme tous les archéologues de la région, nous nous félicitons et nous félicitons M. le curé de Foissiat d'une faveur si bien méritée.

A. V.

Lyon. — Imp. gén^le du Rhône (ancienne imp. Vingtrinier), E. Faber.

Digitized by Google

POÉSIE

LES DESTINÉES DE LA FRANCE

Ils ont dit : « Elle meurt, notre fière rivale,
Le sceptre échappe enfin à ses débiles bras;
Vers sa tombe l'entraîne une force fatale :
Encore un jour. . » Erreur : La France ne meurt pas.

Si dans un jour de deuil, de honte, de souffrance,
Elle a subi la loi de l'Allemand vainqueur,
Fière, et pleine d'espoir, elle attend en silence
Le jour qui lui rendra sa gloire et sa splendeur.

Sous ses efforts vaillants, continus, sans relâche,
Les milliards perdus reviennent au bercail,
Avec calme et courage accomplissant sa tâche,
Elle a compris la loi sublime du travail.

De fusils, de canons ses arsenaux s'emplissent,
Ses enfants, tour à tour, au combat sont formés;
Ses routes et ses forts se tracent, se bâtissent,
Ses régiments sont prêts, ses bastions armés.

Pourtant tous ses obus, tous ses engins de guerre,
Peut-être, deviendront inutiles un jour;
Alors que s'unissant, les peuples de la terre
Serreront le lien d'un fraternel amour.

Ah! sans doute! il est beau, dans la mêlée horrible,
A l'affreuse lueur des canons ennemis,
De s'élancer au feu, souriant, invincible,
Pour planter son drapeau sur le terrain conquis.

Digitized by Google

Mais de l'humanité la voix pleine de larmes
A compté tristement les morts et les blessés,
Des mères et des sœurs les pleurs et les alarmes,
Et crie aux nations : « Assez de sang, assez ! »

A sa touchante voix le monde est sourd encore ;
La guerre se rallume et du sang le regard
Se détourne navré. Quand donc naîtra l'aurore
Du jour où de la paix flottera l'étendard ?

Toi, France, dont l'épée a fait trembler la terre,
Toi qui fus en tout temps prodigue de ton sang ;
De Clovis à nos jours, de Chine en Angleterre,
Toi qui maintins si haut ton honneur et ton rang.

Sans craindre que jamais s'amoindrisse ta gloire,
Ou qu'on puisse accuser ton cœur de lâcheté,
C'est à toi qu'il revient de graver dans l'histoire
Le code de la paix et de l'humanité.

Et, bien qu'en son fourreau dorme ton vaillant glaive,
Tu n'en seras pas moins, ô mon noble pays,
Le premier entre tous, et le jour qui se lève
N'éclairera pour toi que des fronts éblouis.

Des sciences, des arts, tu seras toujours l'âme ;
C'est toi qui leur répands la vie et le soleil,
A ton foyer s'allume ou s'attise la flamme
Qui du génie obscur appelle le réveil.

Travailleurs de la terre ou bien de la pensée,
Laboureurs ou savants, poètes ou tisseurs,
Que votre main jamais ne s'arrête lassée ;
Le renom de la France est fait de vos labeurs.

Que par vous à jamais elle soit riche et fière,
Enviée au dehors et chérie au dedans,
Grande par son travail, son progrès, sa lumière,
Grande surtout au fond du cœur de ses enfants.

MARGUERITE GONIN.

Digitized by Google

LA

VIE DE SAINT ENNEMOND

PAR

M. L'ABBÉ CONDAMIN

Compte-rendu par M. L. NIEPCE

Messieurs,

Il y a un mois, à peine, un savant chalonnais frappait à votre porte et vous demandait de s'associer à vos labeurs. Il vous présentait, comme titres à son admission, de nombreux et doctes travaux qui lui ont valu un juste renom parmi les érudits.

J'eus la bonne fortune d'être choisi par vous, pour vous rendre compte de ses œuvres si diverses et si multiples, — car j'avais à vous entretenir d'un vieil ami, d'un compatriote né dans ces heureuses contrées « qu'on pourrait « représenter, disait un historien bourguignon, dans le « langage de son temps, comme autrefois l'ancienne « Alexandrie d'Egypte, sous le symbole d'une nourrice à « plusieurs mamelles, tenant d'une main des pampres de « vigne, et de l'autre des épis de blé, avec la chèvre Amal- « thée à ses pieds. » — Un autre auteur du XVIIe siècle avait déjà dit avant lui de ce pays : « que son assiette « est un terrain si fortuné que sa félicité est le comble des « désirs des aultres provinces, et que la provide Nature lui « a départi tous les dons. » — Vous avez ouvert, toutes grandes, les portes de votre sombre réduit où la ville vous

Digitized by Google

donne une si pauvre et honteuse hospitalité (1) à M. Canat de Chizy et il a été heureux et flatté de son admission.

Aujourd'hui c'est encore un autre érudit qui aspire à être des vôtres, — et vous avez bien voulu de nouveau me charger du soin de vous dire ce que la Commission a pensé du livre qu'il vous a présenté à l'appui de sa candidature. C'est M. l'abbé James Condamin, de Saint-Chamond, naguère professeur de rhétorique au petit Séminaire de Montbrison, docteur en théologie, licencié-ès-lettres, qui frappe aujourd'hui à votre porte.

Il est l'un de ces nombreux ecclésiastiques qui pensent, avec raison, que, dans les tristes temps où nous vivons, le clergé, — dédaignant les odieuses attaques dont il est l'objet, ne doit pas en imposer à ses lâches et obscurs détracteurs, seulement par ses vertus et sa sainteté, mais aussi par l'éclat de sa science et de son savoir.

Il s'est donc rangé parmi ces prêtres d'élite qui fouillent dans les vieux âges que l'Église a traversés, parfois, au milieu des plus douloureuses vicissitudes, mais pour reparaître toujours grande, belle, radieuse de gloire et de puissance — et immortelle... Il a voulu, à son tour, étu-

---

(1) La Société littéraire, comme toutes les autres Sociétés savantes, n'a pour lieu de réunion qu'une grande et sombre salle du Palais Saint-Pierre, et délabrée comme ce pauvre palais. C'est en vain que, comme président de la Société littéraire j'ai sollicité auprès de M. Welche, préfet du Rhône, un autre local plus digne et plus convenable, en indiquant le moyen facile de donner de suite satisfaction aux doléances si légitimes de mes collègues. Ma prière est demeurée sans échos... et le Conseil municipal semble ne pas savoir seulement que les Sociétés savantes dont Lyon s'honore, cependant, à juste titre, sont confinées dans un réduit indigne d'elles.

Digitized by Google

dier ces vieux temps encore si peu connus, et pourtant si dignes de l'être, ne serait-ce que pour jeter à la face de leurs détracteurs les plus éclatants démentis ou la preuve de leur ignorance.

En cela, comme le dit M. l'abbé Condamin lui même dans la préface de saint Ennemond, le glorieux martyr lyonnais du VIIe siècle « J'ai voulu suivre aussi le mouvement de notre siècle qui, soit, par lassitude d'entendre parler du passé, soit, par attrait pour l'étude des vieux âges, et presque par curiosité nationale, a tenu à réviser pièces en main, les jugements historiques, et ne plus accepter que sous bénéfice d'inventaire les récits fantaisistes des chroniqueurs et les mensongères affirmations débitées par les écrivains des époques précédentes. »

Notre siècle, en effet, a travaillé avec un zèle infatigable, et ce n'est pas à lui, comme le remarque si bien M. l'abbé Condamin, qu'on peut faire le reproche mérité que Tacite adressait à ses contemporains, dans sa vie d'Agricola « *incuriosa suorum aetas* . » Toutefois, l'auteur de la vie de saint Ennemond ajoute, avec non moins de justesse, que parmi ces chercheurs dans le passé, et qui n'étudient ce passé qu'avec les monuments de l'époque, il s'en est rencontré, (1) cependant, qui, loin d'être éclairés par ces monuments et quoique d'une grande intelligence, ont eu le triste courage d'écrire dans une célèbre Revue (2) que Charlemagne n'était qu'un *gros palefrenier* et

---

(1) M. Renan.

(2) La *Revue des Deux Mondes*, 1 décembre 1876.

Voilà, entre autres, ce que M. Renan s'est plu à écrire sur saint Paul ;

« Te rappelles-tu ce jour, où un laid petit juif, parlant le grec des Syriens, vint ici, parcourut les parvis de l'Acropole,

Digitized by Google

saint Paul un *laid petit juif*. Mais que M. l'abbé Condamin se rassure, et vous aussi, Messieurs, la conscience publique indignée a fait justice, déjà, de ces basses injures *intéressées*.

C'est dans l'histoire religieuse de notre ville que M. l'abbé Condamin a cherché le sujet de son étude « Je me suis essayé, dit-il, à faire revivre la figure de l'un de nos plus grands évêques. Membre du clergé de Lyon auquel je suis heureux et fier d'appartenir, — et dévoué de cœur aux traditions de ma ville natale, j'ai trouvé à écrire la vie de saint Ennemond un double intérêt. Le glorieux martyr se montra, et effet, le restaurateur zélé de la vie religieuse (1) et tout porte à croire qu'il fut le premier apôtre de Saint-Chamond. Sa vie appartient, du reste, à un siècle de

---

sans te comprendre, lut tes inscriptions tout de travers et crut trouver dans ton enceinte un autel dédié à *un Dieu qui serait inconnu*. Eh bien ! ce petit juif l'a emporté ; pendant mille ans, on t'a traité d'idole, ô vérité, pendant mille ans le monde a été un désert où ne germait aucune fleur....

(1) Les cloîtres se repeuplèrent alors, mais il s'en fallait cependant beaucoup que tous les moines sussent lire. Cette ignorance des lettres se prolongea même jusqu'au-delà du siècle de Charlemagne, malgré tous les efforts de ce grand empereur pour la culture des sciences; car les actes du 1er concile de Troly, près Soissons, font mention de plusieurs abbés qui, lorsqu'on leur présentait la règle de leur monastère, répondaient : « *nescio litteras*. » On exigeait, d'ailleurs, si peu de connaissances pour être admis à recevoir la prêtrise qu'on trouve dans les capitulairs de Rodolphe, archevêque de Bourges, la question suivante comme l'une des plus difficiles de celles qu'on posait aux candidats : Quomodo in baptisma discernis sexum masculinum et feminum, vel numerum pluralem et singularem ? (Mss 4439 de la Biblioth. nat.)

Digitized by Google

foi et de recueillement que Mabillon saluait du nom d'âge d'or, siècle peu connu. »

Mais, dirai-je à M. l'abbé Condamin, le fervent bénédictin n'a-t-il pas exagéré le mérite de ce siècle? Un historien moderne (1) dont l'œuvre a été couronnée deux fois, par l'Institut, et qui, à son tour, a étudié avec un rare mérite les temps où vivait saint Ennemond , n'a-t-il pas dit de ces temps :

« La décadence intellectuelle était alors déjà rapide et profonde. Tout s'altérait, les études, les goûts littéraires, jusqu'à la langue populaire, même la langue écrite. Nos anciens historiens avaient fort exagéré les ténèbres prétendues des siècles de décadence, une étude plus complète et plus sérieuse a dissipé les erreurs longtemps accréditées.

« Mais ces siècles ne méritent pas, non plus, la réhabilitation souvent peu judicieuse qu'on en a tentée encore de nos jours. Déjà, Grégoire de Tours, esprit d'une certaine étendue, nourri à la source abondante des lettres chrétiennes, appartient à une génération d'évêques inférieure à celle, non seulement des Hilaire et des Ambroise, mais des Remi et des Sidoine. Après lui, on ne trouve plus que des annalistes obscurs et ignorants, tenant le registre des évènements, année par année, en s'attachant de préférence à ceux qui intéressent leur clocher et incapables de s'élever jamais à une idée générale. Toute la portée de l'histoire se borne pour eux à fournir quelques exemples, plus ou moins authentiques, de leur thèsesmorales et politiques. »

Ecoutons aussi ce qu'écrivaient sur le VIIe siècle, — le

(1) M. Dareste, 81, *Histoire de France*, 1,289.

Digitized by Google

siècle de saint Ennemond, les savants auteurs de la France littéraire. « Plus nous avançons, plus nous voyons dépérir les sciences et les arts.

« Il n'y aura que le règne de Charlemagne qui saura mettre des bornes à leur décadence. »

« Jusque là, il ne faut s'attendre qu'à des temps de ténèbres et d'obscurité qui auraient achevé d'éteindre le peu de lumières qui restaient dans les Gaules, sans le soin qu'on prit de conserver les lettres dans les monastères où elles s'étaient réfugiées.

« Partout ailleurs, on eut pour elles tant d'indifférence, même de mépris, que ce siècle fut *le plus ingrat et le plus stérile en tous genres de littérature qu'on ait jamais vu peut-être dans nos provinces*. On n'écrivit presque plus rien pour la postérité de ce qui se passait de plus mémorable dans l'Eglise et dans l'Etat.

« Hors la Chronique de Frédégaire, qui ne va que jusqu'à l'an 650, on négligea de laisser aucune histoire suivie des événements de ce siècle.

« Le monde vieillit, disait Frédégaire dans sa préface, c'est pourquoi la sublimité de la science tombe parmi nous. Il n'y a plus personne parmi nous aujourd'hui qui puisse atteindre à la manière d'écrire des anciens orateurs, aussi personne n'en a la présomption. »

La science n'eut en effet d'autre refuge que dans le cloître. En ce qui concerne Lyon, malgré la décadence et les douloureuses commotions des événements politiques, les écoles de notre ville, (1) rouvertes par Viventiole avec

(1) Malgré les agitations continuelles de ces temps orageux, chacune des communautés religieuses avait son école. C'était la règle établie, toujours observée, toujours inviolable et dont

Digitized by Google

la protection de Gondebaud, continuent aussi à subsister, comme celles de Clermont où Securus Melior enseignait la rhétorique.

Les églises cathédrales avaient aussi leurs écoles où persévérait la même manière d'enseigner des premiers temps. C'était l'évêque même qui enseignait, ou sous ses ordres, quelque clerc ou quelque moine distingué par sa doctrine.

Nous savons même comment l'enseignement était donné. On faisait passer les élèves par ce qu'on appelait les *Humanités*, suivant les principes de Martianus Félix Capella. On donnait aussi des leçons de grammaire, de dialectique, de rhétorique, de géologie, d'astrologie et d'arithmétique.

L'Écriture Sainte, les Ecrits des pères de l'Eglise, les

---

nous ne voyons pas qu'elle se soit jamais départie. L'Eglise n'attendait pas, elle se hâtait, même sous la hache des bourreaux, de faire son devoir d'éducatrice et elle l'accomplissait avec une intrépidité héroïque. Depuis, elle y a toujours été fidèle. Ces écoles contribuèrent puissamment à la fusion des races. On peut leur appliquer ce qu'un savant professeur d'Allemagne a écrit de celles qui avaient été fondées par les chrétiens, avant les invasions. « Leur établissement, dit-il, eut des conséquences inappréciables pour l'humanité. Elles ne se bornèrent pas aux villes seulement, mais elles se répandirent dans les camgagnes et portèrent ainsi les bienfaits d'une instruction vraiment morale à une classe qui avait été vraiment tout à fait délaissée. Elles réunirent dans leur enceinte des juifs et des païens, des jeunes gens et des hommes âgés, des riches et des pauvres, des nobles et des roturiers, des libres et des esclaves, donnant ainsi cette leçon de confraternité à des hommes parmi lesquels les préjugés, l'orgueil et la vanité causaient ordinairement des séparations si tranchées et même des haines. Entendez cela du monde romain et du

Digitized by Google

principes de morale et une teinture de la discipline de l'Eglise faisaient aussi partie de cet enseignement. (1)

Les monastères furent ainsi l'un des principaux moyens dont la Providence se servit pour conserver la religion et la science dans les temps les plus misérables. C'etaient des asiles pour la doctrine et la piété, tandis que le vice et l'ignorance, la barbarie inondaient le reste du monde. (2)

La barbarie, en effet, menacait le monde, et jamais une époque ne fut plus féconde en malheurs de tout genre. La main de Dieu s'appesantissait lourdement sur notre

---

monde barbare, et vous découvrirez avec admiration l'une des voies par lesquelles la Providence les a, malgré leur éloignement mutuel, si bien rapprochées l'une de l'autre, qu'elle en a formé l'unité merveilleuse de ce monde sur lequel a régné Charlemagne. (Le P. H. Dumas, le Clergé et l'Inst. prim. — Etudes relig. 1872.)

(1) Il y a quelques années, subsistait aussi à Lyon, dans l'église Saint-Irénée un pavé mosaïque des plus précieux mais qui avait été gravement endommagé par le bombardement de Lyon par la Convention. Ce pavé représentait les professeurs ou *Lecteurs*, comme on les appelait, dans leurs costumes du temps, avec leurs robes longues grises et rouges et leurs bonnets carrés de docteurs. Au-dessus de chacun de ces professeurs était inscrit le nom de la science qu'il enseignait tels que ; Dialectica, Sapientia, Rhetorica, Grammatica.

Ces figures, au nombre de 18, étaient, chacune, sous une arcade et ces arcades étaient superposées sur plusieurs rangs. Ce monument, d'après le savant M. Artaud, directeur du musée de Lyon qui l'a reproduit dans son remarquable ouvrage sur les mosaïques de Lyon était du XIe siècle, et aurait dû être l'objet de toute la sollicitude du Conseil de fabrique de l'église Saint-Irenée, mais vers la fin de la Restauration, celui-ci le fit briser pour le remplacer par un dallage ordinaire !!!

(2) M. Dareste, *Histoire de France*, c, I,295.

Digitized by Google

pauvre ville et sur la France ; ce n'étaient que des luttes sanglantes entre les rois, les grands et le clergé, — que guerres civiles, irruptions de barbares, épidémies, pestes, inondations, que corruption, ignorance et ambition. Gontrand, un des fils de Clotaire qui succéda à Childebert, se trouvait maître absolu de la Bourgogne dont Lyon était la ville principale. Cependant la Chronique de Frédégaire parle ainsi de ce prince.

« Il était plein de bonté. se montrant partout avec les « évêques, en très bonne intelligence avec les leudes, « faisant aux pauvres d'abondantes aumônes, régnant « enfin avec tant de sagesse que toutes les nations voisi- « nes chantaient ses louanges. » —

M. l'abbé Condamin qualifie aussi ce prince de *saint Roi* et cependant nos anciens écrivains n'ont-ils pas dit aussi de lui qu'il fut débauché, cruel et perfide? —qu'il fit mourir sa belle-sœur de désespoir, dans un couvent où il l'avait enfermée pour s'emparer de ses biens, — et qu'il fit périr secrètement des leudes dont il se défiait? Toutefois, ajoutons que l'Eglise sut lui pardonner ses fautes. — Son repentir lui valut même l'amitié de saint Nizier, oncle maternel de Grégoire de Tours. Mais saint Nizier, dont l'Eglise de Lyon s'honore, à si juste titre, affligé du désordre dont une partie du clergé s'était souillée aussi, réagit contre les coupables.

Il convoqua et présida un concile à Lyon. Tous les grands de la cour de Bourgogne se rendirent à cette assemblée dont la magnificence fut extrême. Des évêques osèrent s'y présenter avec un luxe effréné, ayant à leur suite un grand nombre de serviteurs, de chevaux richement harnachés. Grégoire de Tours n'en a-t-il pas gémi profondément ? — et c'est à lui que j'emprunte ces détails. — Salone et Sagittaire, évêques de Gap et d'Embrun, tous deux élèves de

Digitized by Google

saint Nizier, furent néanmoins dépossédés de leurs siéges dépouillés de leurs biens, de leurs esclaves, de leurs chevaux et exilés dans un monastère où on les garda à vue. Ces évêques indignes avaient aussi traité Gontrand avec le plus grand mépris. Ils s'étaient signalés par une expédition de véritables brigands contre Victor, évêque des Tricastins. — Et, ajoute Grégoire de Tours, leur contemporain presque :

« Ils passaient leur vie dans la mollesse, dans des lits somptueux, en plaisirs honteux, qu'ils cherchaient à justifier en calomniant leur souverain légitime. »

Tels furent les temps lamentables au milieu desquels naquit saint Ennemond. On eût été heureux de les voir décrits par M. l'abbé Condamin qui les a si bien étudiés, et il est à regretter de voir cette page importante de notre histoire locale manquer dans son livre.

Que n'a-t-il aussi dessiné à grands traits les nobles figures des prédécesseurs de saint Ennemond sur le premier siège des Gaules? Cette esquisse eût été d'un grand intérêt. — Elle nous eût également permis de mieux apprécier la tâche que Dieu donna à remplir à saint Ennemond, à son tour, et de savoir ce que n'avaient pas pu ou su accomplir ceux qui avaient eu charge d'âme de notre ville avant lui et dans ces temps si troublés.

Sans remonter au-delà du Ve siècle, ne trouvons-nous pas parmi les archevêques de Lyon des prélats dignes de renom? Comme l'a remarqué un écrivain moderne, (1)

---

(1) Nos anciens auteurs ont omis de nous parler, avec détails, de nos anciennes écoles épiscopales de Lyon si importantes et pourtant si peu connues. J'ai cru devoir combler cette lacune de l'histoire de Lyon et j'achève un volumineux travail « sur l'enseignement public, à Lyon, à toutes les époques. »

Digitized by Google

les évêques des premiers siècles de Lyon furent non-seulement, des prêtres d'une grande science et des écrivains d'un remarquable talent, mais encore des hommes dévoués aux intérêts temporels de leurs concitoyens. On les voit accepter, sans hésiter, des messages, souvent périlleux, auprès des chefs barbares pour obtenir des adoucissements aux maux dont ils accablaient nos pays conquis, et on n'a point assez étudié le beau rôle que prirent nos évêques, dans les affaires de leur époque. Ouvrons, en effet, l'histoire de nos évêques à la page qui les concerne et commençons à saint Patient. Que ne fit pas la charité de ce grand prélat pendant la cruelle famine occasionnée par les ravages des Visigoths? Elle fut telle que Sidoine Apollinaire le compara au Triptolème de la fable et au patriarche Joseph. Gondebaud l'honora de son estime et l'aida dans la conversion des Bourguignons. N'est-ce pas à lui qu'on attribue aussi la construction de l'église des Machabées, la plus belle des Gaules : ses lambris étaient couverts de lames d'or, la voûte, le pavé, les fenêtres revêtues de marbres de toute couleur. Ses trois portiques étaient ornés de colonnes de marbre d'Aquitaine ou des Pyrénées. Ce fut lui aussi qui introduisit les chants d'église à deux chœurs, ainsi qu'avait fait saint Ambroise, à Milan. Sidoine a dit de lui « Viri sancti, strenui, severi misericordis, quippe per urbem magnificentiam in pauperes humanitatemque non minora bonæ conscientiæ culmina levit. (Epist. II, 10). Il repose dans l'église Saint-Just.

Après saint Patient, nous rencontrons saint Lupricien, puis saint Rustique lequel, comme le dit l'un de ses contemporains « mena sous la robe d'un magistrat, la vie d'un évêque. » Sa noble âme était brisée par les malheurs de son temps, et il l'écrivit au pape Gelase, en

Digitized by Google

lui envoyant cependant une grosse somme d'argent pour délivrer les prisonniers qu'avait fait Gondebaud, roi des Bourguignons.

Saint Etienne, son successeur, fut aussi un véritable apôtre et convertit les Ariens, dont la secte était encore nombreuse. Avite, évêque de Vienne, l'aida dans son apostolat; Gondebaud abjura ses erreurs entre ses mains, en secret, mais sans avoir le courage de les renier publiquement à l'heure suprême de sa mort.

Saint Viventiole ou Juventiole, lié aussi d'amitié avec saint Avite, évêque de Vienne, se consacra également au maintien des vraies doctrines de l'Eglise. — Il assista au concile d'Agaune, sous Sigismond, roi des Bourguignons; il convoqua avec saint Avite, celui d'Epaône, si célèbre dans l'histoire de l'Eglise et en tint un, à Lyon, où il fulmina contre Etienne qui avait contracté un mariage incestueux.

A saint Viventiole succéda saint Loup que nous rencontrons, en 538, au troisième concile d'Orléans, et y siège comme « Métropolitain de l'église de Lyon. » Puis, viennent Licontius ou Léonce qui ne siège que deux ans et saint Sacerdos si célèbre par son inépuisable charité. Childebert, plein d'estime pour sa vertu et sa piété, l'aida avec la reine Ultrogothe dans ses bonnes œuvres, et il fonda plusieurs hospices à Lyon. (1)

---

(1) On attribue aussi à saint Sacerdos la fondation le l'église collégiale de Saint-Paul et de celle de Saint-Georges, placée d'abord sous le vocable de Sainte-Eulalie et jointe à un monastère de religieuses.

A ce moment la vie commune que plusieurs évêques de France avaient adoptée fut prescrite par les canons du concile d'Aix-la-Chapelle. Déjà avant la guerre des Visigoths, les clercs

Digitized by Google

Saint Sacerdos laisse son siège à saint Nizier, grand-oncle maternel de Grégoire de Tours, fils d'un sénateur du nom de Florentin. La charité fut aussi une de ses principales vertus. Saint Agricole, évêque de Chalon-sur-Saône l'avait ordonné prêtre à l'âge de trente ans — puis Nizier succéda à son oncle Sacerdos sur le siége primatial de Lyon. — Après une vie consacrée entièrement au bien de son troupeau, il descendit dans la tombe en 573, et fut inhumé dans l'église des Saints-Apôtres qui, depuis lors, a porté son nom.

---

de l'Eglise de Lyon vivaient en communauté et leur attachement aux anciens usages était déjà connu de l'Eglise.

Charlemagne tenait tellement au maintien de cet usage si louable qu'Alcuin, dans sa 69e lettre recommanda aux clercs de Lyon de rejeter toute nouveauté inconnue à leurs pères. » In ecclesiasticis officiis inauditas priscis temporibus traditiones nolite negligere, alias recipere, per apostolicæ doctrinae publice pergite stratam, nec per diverticula cujus libet novitates in dexteram vel sinistram a via regia declinate. (Mem. du chap. prim. de Lyon. 1776.)

Les cloîtres des églises cathédrales furent bâtis, la plupart en exécution de l'art. 8 des capitulaires de Charles-le-Chauve de l'an 877, publié dans son palais de Pavie où soixante évêques s'étaient réunis.

« Ut episcopi, dit cet article, in civitatibus suis prosernam ecclesiae claustrum instituant, in quo ipsi cum claro secundum canonicam regulam Deo militent et sacerdotes suos ad hoc constringent ut ecclesias non derelequint et aliter habitare praesumant. »

La cathédrale de Lyon eut deux cloîtres — on appelait *petit cloître* celui dont une partie seulement subsiste encore au flanc méridional de Saint-Jean.

Le *grand cloître* était formé par un certain nombre de maisons et d'églises du quartier qu'entourait la solide muraille dont on voit encore quelques restes rue Tramassac.

Digitized by Google

Il laissa son siége à saint Prisque qui avait été son sacristain. Eut-il les vertus de son prédécesseur? Je voudrais pouvoir le dire. — Mais l'histoire a enregistré des faits regrettables — elle l'accuse même d'avoir outragé la mémoire de son prédécesseur; mais Dieu lui ouvrit les yeux à la fin de son épiscopat — il assista aux célèbres conciles de Paris, en 573, — de Chalon-sur-Saône, en 579, au premier de Mâcon, en 585, au troisième de Lyon; dans ce dernier concile, on le sait, les évêques tinrent à conférer avec Gontran sur la révolte du duc Mummol. Ennius Mummol était un guerrier bourguignon, fils de Péonius, comte d'Auxerre. En 561, le roi Gontran lui avait offert l'office de comte qu'avait rempli son père; nommé ensuite Patrice des troupes bourguignonnes, il battit les Lombards et les Saxons, enleva la Tourraine et le Poitou à Chilpéric, roi de Soissons. — Enhardi par ces succès, il ose attenter à la couronne de son roi et mettre sur le trône de Gontrand un aventurier du nom de Gundowald. — Mais Gontrand l'assiége dans Comminges; trahi et sans ressources, il se donna lui-même la mort. Gontran avait aussi à déplorer d'autres troubles dans son royaume — les évêques qu'il consulta au concile de Lyon, l'aidèrent de leurs avis et de leur concours, car alors l'Eglise devait nécessairement prendre part à tous les événements dont le contre-coup pouvait être fatal à son existence.

Saint Acthérins ou Etherins succéda à saint Prisque. Gontran en avait fait son conseiller — Grégoire de Tours loue sa vertu, et il assista, à Nanterre, au baptême de Clotaire. — Sa mort est fixée à l'an 602. Il avait été un des Leudes de la Cour de Bourgogne.

On arrive ensuite à Ariduis ou Arige. Frédégaire et le moine Aymoin le représentent sous les plus tristes cou-

Digitized by Google

leurs et comme un ministre perfide des passions de la reine Brunehaud ; mais des écrivains éminents ont considéré Frédégaire comme un calomniateur. « Ce fut, disent-ils, pour faire sa cour aux rois de Bourgogne, ennemis déclarés de la mémoire de Brunehaud, qu'il a fait un si triste tableau de l'évêque Arige qui eut tant de part à l'affection de cette princesse. » Le P. Colonia, dans son Histoire littéraire, est moins affirmatif ; il se borne à dire « que les actions de ce prélat et de cette reine sont devenues de vrais problèmes, bien difficiles à résoudre. » Grégoire de Tours a beaucoup vanté Brunehaud, — il n'a voulu voir en elle que le restaurateur des anciennes voies romaines, et une pieuse princesse qui a élevé plusieurs hôpitaux, de nombreux monastères et plusieurs églises ; mais, Adon, dans ses Lettres à l'Eglise de Vienne cite des faits qui ne sont que trop certains. Alors, vivait sur le siége de Vienne un grand prélat, Didier. Arige le détestait secrètement, et ne chercha qu'à l'humilier. Didier étant allé à Chalon, y blâma les courtisans de la reine, et la reine, elle-même, à laquelle il dit ces paroles. « *Et toi, Reine, crois-tu être comme l'agneau sans tache? — Jette les yeux sur ta conscience, tu y verras le sang de dix princes assassinés.* » Puis il lui reprocha publiquement ses désordres. Didier fut exilé dans le couvent de l'Ile-Barbe et dépossédé de son siége, en 603, mais les Viennois révoltés le rappellent sur son siége ; des évêques complaisants le déposent, de nouveau, et le malheureux évêque est assassiné près de la rivière de Chalaronne, sur le territoire de la province lyonnaise.

Brunehaud et Arige, par remords, disent quelques écrivains, firent d'immenses présents aux moines d'Ainay — Arige passe pour avoir élevé l'église Sainte-Croix de Lyon, et pour avoir restauré celle de Saint-Just, et même, si l'on

Digitized by Google

en croit Saint-Aubin, il rendit l'église Saint-Jean assez splendide (1) pour que Bède en parle comme d'un temple magnifique, avant même le ravage des Sarrasins, — mais, en réalité, ce ne fut d'abord qu'un baptistère. Arige eut pour successeur *Théodoric* ou *Tétric* qui assista au concile de Reims en 625, et gouverna peu de temps l'église de Lyon qu'il laissa, en mourant, à Gondric qui présida le concile tenu à Chalon-sur-Saône après 643.

Saint Grat ou Gratus était alors évêque de cette ville. Il n'habitait pas un palais, mais un hermitage sur la rive gauche de la Saône, d'où il ne sortait que pour venir vaquer dans sa cathédrale à son saint ministère. Un jour, passant sur le pont, il entendit la voix d'un ange qui lui dit : « *Ite missa est.* » Le saint qui avait oublié, pendant ses prières, l'heure de l'office, jeta son anneau pastoral dans la rivière, et résolut de ne plus exercer ses fonctions épiscopales, tant qu'il ne retrouverait pas cet anneau. La légende à laquelle j'emprunte ce récit, ajoute que saint Grat passa sept ans dans sa cellule, dans les exercices de la plus rude pénitence. Après ce temps, le clerc qui le servait, ayant acheté plusieurs poissons, trouva la bague de son évêque dans le corps de l'un d'eux, et le peuple frappé de ce prodige, obligea le saint à reprendre l'exercice de ses fonctions. »

---

(1) Saint-Jean n'était d'abord qu'un très-antique baptistère contigu à Saint-Etienne, ainsi que la petite église de Sainte-Croix. On ignore le nom de son fondateur, on sait seulement que son emplacement fut concédé par un membre de la corporation des pelletiers. Il tombait en ruines, lorsque l'archevêque Guichard entreprit, vers 1175, de le reconstruire et d'en faire son église cathédrale. Sa construction dura plus de trois siècles. »

(M. Guigue, *Obituaire de Saint-Jean*, Introd. XX, note).

Digitized by Google

Gauderic, en mourant, fut remplacé par Vivence ou Viventiol, abbé de Saint-Just. Son gouvernement fut des plus sages ; l'Eglise de Lyon l'honore encore comme un saint. Il avait désigné saint Ennemond pour lui succéder.

Tels furent les évêques qui, dans le VIe et la première moitié du VIIe siècle, précédèrent ce dernier sur le siége de saint Irénée.

Dieu leur avait confié une grande mission, et les temps étaient des plus difficiles. Ils n'avaient pas à maintenir seulement, comme je l'ai déjà dit plus haut, la pureté du dogme de l'Église et à gouverner leur troupeau, ils durent être aussi des apôtres. Les erreurs de la doctrine d'Arius étaient encore en faveur. Protégées par l'empereur Constance et par plusieurs de ses successeurs, elles avaient eté embrassées aussi par les Goths, les Vandales, les Bourguignons et les Lombards, et ne s'éteignirent que vers 660, par l'abjuration d'Aribert 1er, dernier roi arien des Lombards. Nos évêques les combattirent aussi avec succès par leurs prédications.

Les événements politiques les enlevaient souvent de leur cloître, — et, c'est à la cour de nos rois qu'ils eurent à lutter aussi contre les Maires du Palais qui régnaient, en despotes, au nom de leurs monarques indolents. Saint Ennemond sera même la victime de la méchanceté de l'un de ces tyrans, qu'on appela « le roi des méchants, *omnium malorum princeps.* »

Mais revenons à l'œuvre de M. l'abbé Condamin. En écrivant la vie de saint Ennemond si peu connue et sur laquelle nous n'avons que de rares monuments, l'auteur a dû nécessairement rechercher, d'abord, l'origine de la famille de ce saint martyr. Ecoutons ce qu'il nous en dit :

« Sous les Burgondes, comme sous les rois de France, la ville de Lyon fit partie de la Bourgogne et quand elle

Digitized by Google

changea de maître, elle garda, comme le reste de la province, les lois locales (1) et les usages reçus. Dès lors, rien n'empêche de supposer que la noble famille qui administrait Lyon sous la monarchie des Burgondes, fut maintenue par nos rois dans la dignité *comitive* dont elle avait été revêtue au commencement du VIe siècle.

En effet, du temps du roi Gombaud, il existait trente-deux *comtes* chargés dans les villes de l'administration de la justice, (2) et parmi les comtes signataires des Lois Gombettes, figure un comte de Lyon du nom de *Daufin* ou d'*Offin*. A un siècle d'intervalle, se rencontre à Lyon, comme *comte* de cette ville, *Sigonius Dalfinus*, père de saint Ennemond, et ce Dalfinus transmet sa charge de *Préfet*, *præses*, *propretor* ou *rector* de Lyon. D'après cette donnée, M. l'abbé Condamin se demande « s'il ne faut voir là, qu'une pure coïncidence de noms, ou bien, dit-il, ne devons-nous pas reconnaître dans le signataire des lois Gombettes, un ancêtre de notre saint ? » Je le pense comme lui, car il est certain, que les *comtes*, d'abord amovibles, ne tardèrent pas, par suite de l'affaiblissement du pouvoir du souverain, à perpétuer leurs charges dans leurs familles. Je n'en veux d'autres preuves que celles des puissants comtes de Chalon et de Mâcon, dont le gou-

(1) Les *Lois Gombettes* publiées par le roi Gombaud.

(2) Les *Comtes* « comites » hommes de guerre, chefs militaires de leurs *comtés*, présidaient les juges mais ne jugeaient pas. Ils provoquaient les jugements mais n'y prenaient aucune part. Leur action se bornait à l'instruction, — à surveiller la sentence, — à la faire exécuter. Les juges étaient les « hommes libres » de chaque canton. Cette distinction du droit de justice et du droit de juger, de la puissance exécutive et de la puissance judiciaire forma la base de toutes les juridictions de cette époque. (Faustin Hélie p. 201).

Digitized by Google

vernement fut souvent loin d'être paternel. Mais l'œil de Dieu était ouvert sur eux et Dieu les châtia souvent.

Qui ne connaît cette lugubre légende que nos mères racontaient le soir, à la veillée, à ces époques de foi sincère et de naïve crédulité qui ont précédé la nôtre, si incrédule et si sceptique, sur Guillaume Ier, douzième comte de Chalon?

Le roi pour le punir de ses cruautés se vit contraint de le dépouiller de ses états, et un vieil auteur bourguignon ajoute « que la justice vindicative du ciel, non contente de cette punition, le frappa aussi, à son tour.

« Ce grand seigneur estant dans un festin dont le luxe pouvoit disputer celuy des Vitellius et des Heliogabale, il fut appelé par une personne inconnue qui l'enleva en l'air sur son cheval amené à cet effet. Merveille qui fit croire qu'un Démon travesty en homme l'avoit emporté, en corps et en âme, par les ordres exprès de la Justice divine, d'autant que, depuis cette heure-là, cette victime infernale ne fut jamais veue, ny on n'en apprit aucune nouvelle. » (1)

---

(1) *Hist. anc. et mod. de Chalon*, par le P. Berthaud t. I, 291.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, s'est plu aussi à rapporter cette légende « Nam cum solemni die in proprio palatio resedisset, eumque multitudo tam ambitum quam diversi ordinis circumstaret repente ignotus homo equo insidens per ostium palatii ingressus, omnibus conspicientibus et admiratilibus, usque ad ipsum equitando pervenit. Cumque ei adstaret, se ei velle colloqui dicens ut surgeret ac sequeretur, non tam monuit quam imperavit. At ille invisibili potentia constrictus, nec jam resistere valens, surrexit atque usque ad ostium domus processit. Ubi equum paratum inveniens, eumque abes conscendere jussus, ascendit. Cujus statim habena sille arri-

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit du châtiment infligé à ce comte enlevé par le diable, revenons à saint Ennemond dont la fin fut aussi non moins horrible, quoique le démon n'en fût pas l'auteur.

Saint Ennemond était d'une illustre famille, à ne pas en douter, comme l'avait été déjà, avant lui, saint Nizier. Ce dernier était fils d'un sénateur nommé Florentin, et, à ce moment, malgré les douloureuses commotions des invasions burgondes et franques, il avait subsisté de nombreuses familles illustres d'origine romaine (1). Les rois bourguignons les avaient même protégées, au lieu de les anéantir, comme on pouvait le craindre. Leur gouvernement était tout paternel, et la loi Gombette en est la

---

piens, statim cum velocissimo cursu per aera ferri, cunctis conspicientibus coepit. Cumque immenso clamore ac miserabili ejulatu tota civitas commota, ad tam invisum spectaculum concurrisset, tamdiù eum per aera currentem attoniti conspexerunt, quamdiù naturali occulorum acie cum subsequi poterunt. Qui eum diu, succurrite, cives seccurite vociferrant cum audirent, nec innare valerent, subtactus tandem visibus hominum, aeternus, quod meruerat, factus est socius demonium. » (Le livre des miracles.)

(1) Il ne faut pas croire que l'aristocratie gallo-romaine eût disparu au VIIe siècle parcequ'on ne voit plus dans l'histoire que des noms barbares. Après la conquête romaine, les Gaulois donnèrent à leurs noms une finale latine ou grecque; après l'invasion Burgondo-francque, les Gaulois changèrent encore de noms et adoptèrent ceux de leurs envahisseurs. Néanmoins les noms germaniques n'apparaissent pas sur le sol gallo-romain avant la seconde moitié du Ve siècle. Ce ne fut qu'à la fin du VIe siècle que les noms propres commencèrent à n'être plus un indice des différentes races. (Debombourg. *Orig. des noms de famille du Lyonnais) Revue du Lyonnais,* fév. 1877. p. 85).

Digitized by Google

meilleure preuve. « La morale y est sévèrement gardée, dit à cet égard M. l'abbé Condamin, les précautions les plus grandes sont prises pour assurer dans les causes litigieuses le triomphe de la Justice. Le Bourguignon et le Romain sont traités sur un pied d'égalité parfaite. » En effet, ouvrons ce code écrit cependant par des barbares, n'y lit-on pas ces sages dispositions. « Quiconque aura refusé sa maison ou son feu à un étranger paiera trois écus d'amende. — Si un homme qui voyage vient demander le couvert à un Bourguignon, et que celui-ci montre la maison d'un Romain, le Bourguignon paiera au Romain trois écus, et autant à l'étranger. — Le métayer ou le rentier qui aura refusé d'exercer l'hospitalité sera fustigé. »

Du reste, comme le remarque si bien un grand écrivain moderne (1), la conquête des provinces méridionales et orientales de la Gaule par les Burgondes et les Visigoths fut loin d'être aussi violente que celle du nord par les Francks.

Etrangers à la religion que les Scandinaves propageaient autour d'eux, ces peuples avaient immigré par nécessité, avec femmes et enfants, sur le territoire romain. C'était par des négociations réitérées, plutôt que par la force des armes, qu'ils avaient obtenu leurs nouvelles demeures.

A leur entrée en Gaule, ils étaient chrétiens, comme les Gaulois, quoique de la secte arienne, et se montraient, en général, tolérants, surtout les Burgondes. Il paraît que cette bonhomie qui est l'un des caractères actuels de la race germanique, se montra de bonne heure chez ce

(1) Augustin Thierry VI, *Lettres sur l'Histoire de France*, p.73.

Digitized by Google

peuple. Avant leur établissement, à l'ouest du Jura, presque tous les Burgondes étaient gens de métiers, ouvriers en charpente et en menuiserie. Ils gagnaient leur vie à ce travail, dans les intervalles de paix, et ils étaient ainsi étrangers à ce double orgueil du guerrier et du propriétaire oisif qui nourrissait l'insolence des autres conquérants barbares (1).

La date de la naissance de saint Ennemond n'est pas parfaitement connue, mais M. l'abbé Condamin est parvenu, par ses habiles recherches, à la fixer environ à l'année 620 ou 625, ses premières années le sont aussi peu mais elles durent se passer dans la piété et dans la sainteté, et dans de fortes études commencées, sans doute, dans ces écoles du cloître de la cathédrale, où nos évêques élevaient, avec un soin si pieux, les jeunes clercs destinés au service des autels. — A l'âge de 12 ans, il entra à l'école Palatine établie dans le palais même du souverain pour les fils des leudes qui étaient heureux de voir leurs enfants auprès de leur souverain, comme des gages de leur fidélité. Cette École était même très-recherchée par les jeunes seigneurs qui tenaient à se perfectionner dans l'étude des sciences divines et humaines. Du reste à cette époque, et M. l'abbé Condamin aurait pu l'ajouter, — l'Eglise (2), avait ouvert également des Écoles.

---

(1) Quippe omnes fere sunt fabri lignarii, et ex hac arte mercedem capientes, semetipsos alunt. (Socratis, hist. eccles. lib. VII, cap, 30).

(2) C'est aux catacombes qu'on trouve les premières écoles du christianisme. Quand l'Eglise sort de ces catacombes où les persécutions l'avaient reléguée, l'école parait avec elle et ne s'en sépare plus. L'enseignement fait partie du ministère

Digitized by Google

Ces écoles ont été des plus célèbres, — les enfants y étaient admis dès l'âge le plus tendre. Si j'ouvre, par exemple, l'histoire de l'abbaye de Laferté-sur-Grosne, première fille de Citeaux, j'y vois Bartholomé, quatrième abbé de Laferté, promettre aux frères Aymond, Jean et Renaud de recevoir, comme moine, quand il en aurait l'âge requis, le fils de Jean, âgé de 7 ans. Ces enfants portaient le costume de la maison, la robe, les sandales, la tunique, le manteau et les fourrures, (règle de l'Institut Bened). Ils avaient aussi, comme les moines, des *formoraux* ou caleçons, mais ce n'était que par décence.

Ces enfants étaient sous la surveillance d'un moine appelé le maître des novices, et ces novices portaient le nom d'oblats. D'après la règle primitive de saint Benoit, moines et abbés devaient dormir dans un dortoir commun, « les jeunes mêlés avec les vieux, pour que ceux-ci inspirassent le respect à ceux-là, » chacun dans son lit, et non pas dans des cellules séparées. Deux gardiens perpétuels veillaient dans le dortoir, et une lampe y brillait toute la nuit. Pierre le Vénérable, le célèbre abbé de Cluny, disait à ce sujet, en répétant le mot de l'apôtre : « Celui qui agit bien ne fuit pas la lumière, et s'il n'y a point de lumière au dortoir portez-y plutôt la lampe qui brûle à l'église. »

L'Eglise, comme une seconde Providence, recevait dans

---

sacerdotal, et le concile de Vaison de 529 atteste cette coutume établie déjà chez les Italiens que les prêtres reçoivent dans leurs maisons de jeunes lecteurs, afin de les instruire, comme de bons pères instruisent leurs fils. Saint Grégoire fut le véritable fondateur des écoles épiscopales. (Ozanam, les Écoles en Italie aux temps barbares).

Digitized by Google

les écoles des monastères tous les jeunes enfants sans appui. — Ces enfants étaient nombreux dans ces temps de calamités, de guerres, de révoltes, de famines et de pestes, alors surtout que l'administration civile, si mal organisée, ne pouvait pas tendre sa main aux malheureux.

L'Eglise surveilla aussi l'École Palatine avec une vive sollicitude. Dom Pitra l'a appelée du nom pieux et populaire de « chapelle. »

Un moine, *Athanasius*, fut le maître du jeune Ennemond et de son frère à la *Chapelle Palatine ;* — ils y passèrent un certain nombre d'années.

« Ils en sortirent, dit M. l'abbé Condamin, l'un pour remplacer son père dans la charge de Préfet, l'autre, pour succéder au saint évêque de sa ville natale. »

Cet évêque était *Viventiole*. Brisé par les fatigues de son lourd fardeau, il cherchait un successeur, — Ennemond lui parut le prêtre aux mains duquel il pourrait confier son troupeau après sa mort. A ce moment, Clovis II, l'avait nommé déjà l'un de ses conseillers, et quand ce prince fut père d'un enfant né de son mariage avec sainte Bathilde, — il voulut que l'évêque de Lyon fût son parrain.

A son retour à Lyon, il trouva un célèbre évêque de Cantorbery et de jeunes seigneurs anglais qui se rendaient à Rome ; — de ce nombre était un jeune homme, du nom de Wilfrid, d'une grande distinction ; saint Ennemond le retint après son retour de Rome, et lui conféra la prêtrise. « Il pensait, dit M. Condamin, en faire le continuateur de son œuvre ; il ignorait qu'il était destiné, seulement, à être le témoin de son martyre. »

Je ne vous dirai pas ici tous les travaux auxquels se livrèrent ces pieux amis. — M. Condamin s'est plu à les

Digitized by Google

décrire, autant qu'il a pu, avec les rares matériaux que le passé nous en a laissés; mais cette vie si bien remplie devait avoir un terme, et la fin la plus lamentable et la plus glorieuse.

Les temps se troublent de nouveau. Clotaire arrive à la couronne et les maires du Palais redoublent d'audace. Ebroin est l'un de ces maires. — Deux traits dominent dans son caractère, l'orgueil et la cupidité, avec une volonté inébranlable et une patience à toute épreuve. On l'appelle le roi des méchants. « *Malorum omnium princeps.* » Après la mort de Clotaire, il mit Thierry sur le trône, en 670, mais la haine qu'on avait pour le ministre rejaillit sur le roi. La couronne fut donnée à Childeric II et Ebroin fut enfermé dans le monastère de Luxeuil ; mais il s'échappa de sa prison, à la mort de Childeric, forma un parti, fait assassiner Leuderic que Thierry, remonté sur le trône, avait créé Maire du Palais, et eut l'audace de supposer à Clotaire III un fils qu'il fit couronner sous le nom de Clovis III.

Il saccage ensuite les provinces qui refusent de reconnaître ce fantôme de roi, et force enfin Thierry à lui remettre la charge de Maire du Palais. L'Aquitaine se détache alors de la France, et l'Austrasie, refusant de le reconnaître, se nomme deux Maires du Palais. Il les vainquit à Lencofac.

Sainte Bathilde était alors régente du royaume et gouvernait avec une rare sagesse. Ebroin, maire de son palais, dissimulait avec art ses sinistres projets. Saint Ennemond et son frère lui portaient ombrage par l'immense influence qu'ils exerçaient à Lyon et par la juste confiance qu'ils inspiraient à sainte Bathilde. Cette princesse chargeait même saint Ennemond de la distribution de ses aumônes. Ebroin résolut, dès lors, leur perte. Il les calomnie auprès

Digitized by Google

de la reine qui se laisse circonvenir par son astucieux ministre. Elle appelle le gouverneur de Lyon à Marolle, près d'Orléans, où le jeune roi tenait cour plénière. — Des juges gagnés par Ebroin le condamnent à mort et il subit le dernier supplice.

Il ne s'agissait plus que de se défaire de saint Ennemond. La reine le mande au Palais, mais Ebroin qui craint qu'il ne se disculpe des calomnies qu'il avait répandues à la Cour, pour le perdre, à son tour, envoie au-devant de lui des assassins. — N'osant le frapper à Lyon, au milieu de son troupeau, ils l'emmènent, et le pieux évêque ne doute plus du sort qui l'attend. Vers le soir du second jour du voyage, comme on arrivait près de Chalon-sur-Saône, et qu'on dressait les tentes, un vieux serviteur de Dieu, dit M. l'abbé Condamin, demanda et fut autorisé à venir partager, avec Ennemond et sa suite, son modeste repas, et à prolonger la veillée en pieux entretiens.

C'était une dernière précaution des bourreaux qui pensaient devoir être d'autant plus libres, que chacun serait plus fatigué. Aussi, quand tout le monde fut enseveli dans un profond sommeil, approchèrent-ils de la tente d'Ennemond.

Accablé lui-même de lassitude et brisé par les émotions, le saint évêque dormait, lorsque ses assassins le frappèrent d'une main sûre. Ebroin triomphait, mais son triomphe fut de courte durée. La justice divine arma le bras de Hermanfroy qu'il avait dépouillé de ses biens, et il périt aussi misérablement sous les coups vengeurs de ce seigneur.

Les auteurs ont varié sur la date de la mort de saint Ennemond. M. l'abbé Condamin a été appelé, par une étude profonde des événements, à la fixer à l'année 663.

Saint Ennemond avait péri sous les yeux de son jeune

Digitized by Google

ami, saint Wilfrid, de deux diacres, de deux clercs et de Waldebert, abbé de Luxeuil. Les assassins leur firent grâce.

La légende s'est emparée de la mort tragique du saint évêque, et je lui emprunte ici le récit du retour des restes de saint Ennemond à Lyon. « Mais le ciel prit bien soin du corps du grand saint Ennemond (1) et fit bien connaître sa sainteté à la terre. Car ayant été mis sur la rivière de la Saône, en une barque sans patrons, sans rames, ni gouvernail, — et cet office lui ayant été rendu par des chrétiens qui révéraient le saint, mais qui craignaient de passer pour les auteurs de sa mort, s'ils accompagnaient ce corps massacré, — il arriva, par un miracle qui témoigna combien l'œil de Dieu sait faire honorer et reconnaître ses fidèles serviteurs, qu'en toutes les villes, bourgs et villages, vis-à-vis desquels passait cette barque, qui portait ce saint corps, les cloches sonnaient toutes d'elles-mêmes.

« . . . . Toutes les processions l'allèrent recevoir sur le bord de la rivière. Mais comme plusieurs églises prétendoient d'avoir le saint corps, on fut bien surpris quand le voulant prendre, on ne put le mouvoir de sa place. De quoy le peuple estoit étonné, il vint en pensée à

(1) Ce passage est la traduction faite par un ancien historien d'une narration rapportée par les Bollandistes et pleine de faits extraordinaires. Dans ces narration on lit entre autres, « navigium absque nauclero seu quocumque ductore Lugdunum delatum fuit, res mira, quacumque parte transiret, omnia cymbala, quæ in locis erant, absque agitante sonuerunt atque duo candelabra argentea divinitus desuper missa, cereis superlucentibus, sancto corpori in navi continuò adhaeserunt. »

Digitized by Google

quelques uns du clergé, que ce saint ayant deux sœurs au couvent de Saint-Pierre de Lyon, qui devoit ses principaux biens aux magnifiques libéralités de ce saint archevèque, le ciel voulut qu'elles vinssent reconnaître le corps de leur saint frère, et eussent l'avantage de l'inhumer, en leur église. Sur quoy quelques députés du clergé les ayant amenées, elles ne furent pas sitôt proches de la barque que ce saint corps se rendit maniable et mobile comme les autres, et alors ces bonnes et désolées sœurs demandèrent que la sépulture luy fut donnée dans l'église de leur monastère qui était son ouvrage et qu'il avoit fondée, — ce qui leur fust accordé dans la pensée que ce miracle donna, que c'estoit, en effet, la volonté du saint. »

M. l'abbé Condamin a eu aussi la bonne pensée de joindre au texte de son livre un appendice de titres déjà publiés, sauf quelques uns que notre M. Guigue a bien voulu lui communiquer. Je citerai entre autres la pièce n°4 qui est une lettre de l'évêque de Belley, du 27 mai 1254, sur la présence du corps de saint Ennemond à Saint-Pierre. Parmi les pièces rééditées, il s'en trouve une d'un intérêt capital ; c'est le testament de saint Ennemond dont le texte est malheureusement des plus défectueux, quoique emprunté aux annales des Bénédictins.

Je suis autorisé à dire *défectueux*, car la découverte faite dernièrement, aux archives du Rhône, par M. Guigue, d'une copie écrite au xve siècle, de ce même testament, démontre tout ce qu'il s'y est glissé d'erreurs. A titre d'exemple, je ne citerai qu'un fait. Tous les historiens y compris le *Gallia christiana*, sur la foi du texte publié par les Bénédictins, citent comme contemporaine de saint Ennemond, une abbesse du monastère de Saint-Pierre, du nom de *Anemonia* ; or la vérité est qu'il n'y a jamais

Digitized by Google

eu d'abbesse du nom de *Anemonia* ; en effet, lisons attentivement le texte, il porte : « Simili modo *amonitione* abbatissæ supradictæ » etc. Les historiens, négligeant de recourir au texte primitif et se copiant les uns les autres, ont fait ainsi, un nom propre du mot *amonitione*, tandis que ce n'est qu'un substantif commun et qu'en français la phrase doit se rendre ainsi « Semblablement, à la demande de la susdite abbesse, c'est-à-dire de l'abbesse Radegonde, nous avons etc. »

Tout ce que nous apprend du reste M. l'abbé Condamin sur l'antique monastère de Saint-Pierre est d'un véritable intérêt. Cet auteur estime aussi avec raison, je crois, que saint Ennemond a pu être l'un de ses fondateurs. — Il est hors de conteste d'ailleurs qu'il l'enrichit de nombreuses dotations. Je dirai plus tard, peut-être, ce que furent ces dotations et les commencements de cette somptueuse abbaye et je parlerai aussi de l'hospice, encore ignoré, que saint Ennemond établit sous le nom de Sainte-Catherine, à coté de l'abbaye Saint-Pierre, pour les pauvres et les pélerins. En faisant cette fondation, ce saint archevêque ne faisait qu'obéir à un usage pieux du temps et imiter aussi ses prédécesseurs. Alors, la charité chrétienne toujours mue de la plus touchante sollicitude pour tous ceux qui souffraient, et ils étaient nombreux, à ces temps de perpétuelles calamités, ne se bornait pas à ériger des maisons de secours dans tous les quartiers de la ville, mais à chacune de ses portes, à tous les ponts, et même le long des grands chemins. Des religieux tenaient ces établissements, et les voyageurs qui en sortaient, recevaient même des secours en argent et en pain pour continuer leur route.

L'histoire de ces asiles de la souffrance et de la misère n'a pas été écrite encore. Quelle noble page à ajouter cependant aux annales lyonnaises ! ! !

Digitized by Google

Je ne vous parlerai pas de l'hospice Sainte-Catherine, il a disparu, comme disparait tout ce qui est l'œuvre de l'homme ; une rue en a cependant retenu le nom. Qu'il me suffise de vous dire que lors de la fondation de l'Aumône générale, la ville céda à cette grande œuvre l'antique hospice Sainte-Catherine, pour y recevoir les jeunes filles orphelines, où elles restèrent jusqu'à ce que l'on eût bâti la Charité.

Telle est, Messieurs, l'œuvre de M. l'abbé Condamin ; c'est un bon livre, dans toute l'acception du mot, un effort remarquable et couronné de succès, dans la révélation d'un passé trop peu connu.

Ouvrons lui donc aussi nos portes — et qu'il soit le bienvenu !

LÉOPOLD NIEPCE.

Digitized by Google

LE

GÉNIE DE LA VILLE DE LYON

Extrait des mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques
Séance du vendredi, 9 mars 1877. — Présidence de M. F. Ravaisson

---

M. le baron de Witte communique une note sur un médaillon en terre cuite, représentant le Génie de la ville de Lyon. Ces sortes de médaillons, auxquels les archéologues n'ont pas porté jusqu'à ce jour grande attention, n'ont pas de valeur artistique. C'est un travail assez grossier, destiné à orner des vases, et dont la fabrication remonte seulement au troisième siècle de notre ère. Ils proviennent tous de la vallée du Rhône. L'un des plus intéressants, celui que M. de Witte étudie, a été recueilli à Orange ; il est conservé au musée de Lyon. En vo ici la description. Le Génie d'une ville ayant sur la tête une couronne de tours, est debout sur un piédestal. De la main droite il s'appuie sur un sceptre ; il tient sur son bras gauche une corne d'abondance. Un glaive est suspendu à ce bras. Devant lui, à ses pieds, un corbeau est posé sur un rocher affectant la forme d'un lion accroupi. En face du Génie s'avance un personnage vêtu de la toge romaine, d'un âge mûr, présentant de la main droite un vase où sont plantés deux épis, de la

Digitized by Google

gauche un objet qui paraît figurer un sceptre ou plutôt un rouleau. Dans le champ, on lit le mot FELICITER, formule de consécration que le personnage romain est censé prononcer, en souhaitant que son offrande porte bonheur à la ville et qu'elle lui assure une récolte abondante.

En rapprochant ce médaillon de la médaille d'Albin, au revers de laquelle le Génie de Lyon est représenté dans la même attitude, avec un corbeau à ses pieds et la légende :

GEN. LUG

c'est-à-dire ; *Genius Lugduni*, on reconnait de suite la signification de la terre cuite. On sait d'ailleurs que l'opinion commune chez les anciens expliquait l'étymologie de *Lugdunum* par la juxtaposition des deux vocables celtiques *Lug*, corbeau, et *Dun*, rocher, colline, *Lugdunum* serait ainsi l'analogue, pour la phonétique, *Rochecorbon*.

Dans le Romain, M. de Witte incline à reconnaître L. Munatius Plancus, le fondateur de la colonie romaine de Lyon, l'an 711 de Rome, 43 ans avant Jésus-Christ ; mais Plancus n'avait guère plus de quarante ans à cette époque, tandis que le personnage du médaillon semble vieux. Il faudrait alors abandonner cette explication ou supposer que l'air de vieillesse de Plancus résulte soit d'un vice de travail soit de la détérioration du monument . M. de Witte a été conduit à voir dans le rocher l'image d'un lion accroupi, par les figures d'un plomb appartenant à la collection de M. Et. Récamier, plomb recueilli dans la Saône ; sur le champ sont placées les têtes du Soleil (Auguste ?) et de la Lune (Livie) ; on y voit un corbeau voltigeant au-dessus d'un lion couché.

(Officiel) FERDINAND DELAUNAY.

Digitized by Google

A M. A. VINGTRINIER, Directeur de la

Revue du Lyonnais.

MONSIEUR,

Vous m'avez souhaité la bienvenue d'une façon si aimable, et des lettres si flatteuses m'ont été adressées au sujet de ma petite Nouvelle de *Madeleine*, que je crois ne pouvoir mieux exprimer ma profonde gratitude à l'habile (1) Directeur de la *Revue du Lyonnais* et à ses nombreux lecteurs, qu'en m'empressant de leur conter une histoire des plus touchantes, dont le dénouement a eu lieu à Lyon, il y a quelques mois. Je n'ai fait que taire les noms des personnes : on comprendra ma réserve à cet égard.

Oui, Monsieur, je vous reviendrai souvent, puisque vous voulez bien m'admettre au nombre de vos collaborateurs ; et dans mes modestes écrits, j'apporterai tous mes soins à prouver que, quoi qu'on en dise, il existe bien des natures loyales et élevées, bien des cœurs droits et dévoués. Ma tâche sera du reste facile : je n'aurai pour cela qu'à me rappeler certains souvenirs où *la famille*, ce grand et saint mot qu'on ne devrait jamais oublier, joue toujours le principal rôle.

Recevez, Monsieur et cher confrère, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus dévoués.

LE COMTE DE FOUDRAS.

Oullins, 12 mai 1877.

---

(1) *Sic.*

Digitized by Google

Simple Histoire.

PREMIÈRE PARTIE

Sous le Chaume.

I

Le 24 décembre 1864, sur les onze heures et demie du soir, un homme jeune encore mais qui paraissait usé avant l'âge par les privations de la pauvreté ou les souffrances de la maladie, secouait la neige, dont sa chaussure grossière était couverte, sur les dalles extérieures du porche de l'église de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie.

Après avoir essuyé du revers de sa manche, amincie par un long usage, sa figure inondée de sueur, malgré le froid qu'il faisait ce jour-là, cet homme pénétra dans le temple religieux, effleura du bout des doigts l'eau du bénitier, se signa dévotement et s'agenouilla parmi les nombreux fidèles rassemblés aux alentours du portail qu'il venait de franchir.

Quand il eut prié pendant un instant, avec tous les signes d'un recueillement profond, il se releva, en dirigeant vers le banc d'œuvre, où se tenaient les personnes notables de la ville, un regard dans lequel on lisait la sombre ardeur d'une angoisse récente.

Il vit sans doute ce qu'il cherchait, car un rayon de joie illumina son visage, et lorsqu'il se remit à genoux,

Digitized by Google

ce qu'il fit presque aussitôt, on aurait parfaitement pu deviner que sa prière était une action de grâces.

Il resta ainsi prosterné jusqu'à la fin de cet office de minuit, qui a tant de charmes toujours pour l'habitant des campagnes ; puis, la foule commençant à s'écouler, il se blottit derrière un pilier.

Un homme enveloppé d'un manteau passa près de lui ; il le suivit, et dès qu'ils eurent marché un moment :

— Excusez-moi, Monsieur le docteur, — lui dit-il ; — mais j'aurais à vous parler, si c'était un effet de votre bonté de m'entendre.

Le docteur posa lestement sur sa tête un bonnet de soie noir qu'il recouvrit de son chapeau, tourna le dos à la bise qui soufflait avec force, et répondit :

— Qu'y a-t-il pour votre service, mon ami ?

— Il y a, Monsieur le docteur, que ma femme est dans les maux d'enfant, et...

— Vous avez besoin de moi ?

— Oui, Monsieur le docteur.

— Eh bien ! en route.

— C'est... qu'il y a... un peu loin d'ici...

— Quelle distance ?

— Une lieue au moins.

— Bah ! une bagatelle ; seulement, mon brave, vous auriez dû prendre une lanterne : nos chemins sont si mauvais la nuit.

— J'y ai pensé, Monsieur le docteur..... malheureusement nous sommes pauvres, si pauvres... qu'il n'y a chez nous d'autre lumière que le feu du foyer.

— Alors suivez-moi jusqu'à la maison.

En sortant de l'église, ils prirent les arcades et atteignirent promptement un joli pavillon situé dans la rue principale de la ville.

Digitized by Google

C'était là que demeurait le docteur Émile Renaud.

A travers les interstices des volets, on apercevait une vive clarté dans l'intérieur, et M. Renaud avait à peine sonné qu'on entendit un bruit de pas pressés, se confondant avec un murmure de voix enfantines et joyeuses.

La porte s'ouvrit, et le docteur fut en même temps entouré de cinq marmots à la chevelure blonde et ondoyante, aux joues roses et rebondies, aux grands yeux de toutes les nuances, dans lesquels brillait le naïf contentement que cause un bonheur attendu qui va se changer en réalité.

Au milieu de cette troupe de chérubins se montrait, dans une attitude à la fois charmante et modeste, une jeune femme au front rayonnant de la douce affection d'une épouse et du saint orgueil d'une mère.

— Tout est prêt, — fit-elle en souriant.

— Père, tout est prêt... oui, papa, tout est prêt... — répétèrent les enfants en chœur. — L'oie est cuite... la brioche est déjà dorée.

— Bien, mon amie ! Parfait, mes beaux chéris ! — répondit M. Renaud en s'avançant dans un corridor, à l'extrémité duquel on pouvait distinguer une pièce très-éclairée et un couvert tout dressé.

— Entrez là, mon camarade, — continua l'excellent docteur en indiquant à son compagnon un second couloir sur sa gauche, qui donnait accès dans la cuisine. — Je ne vous demande que dix minutes.

Et il se dirigea lui-même, précédé et suivi de son gracieux cortége, dans la salle où la table était mise.

— Lucile, — dit-il à sa femme, dont la physionomie avait pris subitement une expression de regret, — tu vas placer dans le panier aux provisions tout ce qui reste du bouillon de notre dîner, deux bouteilles de vin de Bordeaux, du plus vieux ! la moitié d'un pain de sucre et

Digitized by Google

une livre de chandelles... Vous, mes trésors, soyez sages et ne pleurez pas.

— Tu ne soupes donc point avec nous ? — interrompit Mme Renaud.

— Non, mon amie. Prépare vite tout cela : c'est pour une femme en mal d'enfant... Ah ! il faudra une lanterne.

Tous les visages des chérubins s'assombrirent comme celui de leur mère : sans avoir deviné, ils comprenaient vaguement, et c'était assez pour les inquiéter.

Mme Renaud sortit afin d'aller remplir les intentions charitables de son mari, et le docteur reprit, en s'adressant à l'aîné de sa jeune famille :

— Tu sais, Jacques, que c'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance du petit Jésus, que tu pries soir et matin. Il est venu au monde dans une étable, lui le fils de Dieu, comme pour nous enseigner qu'il n'y a rien de plus grand et de plus saint que la pauvreté... Eh bien ! mon chéri, dans une chaumière, à une lieue d'ici, est à la veille de naître aussi un petit enfant que la misère attend au début de la vie. Je puis soulager sa mère qui souffre, et remplacer par un peu de bien-être l'affreux dénûment qui menace d'entourer son berceau ; mais pour cela il est indispensable que je me prive du bonheur de commencer cette fête avec vous tous. Que faut-il que je fasse, Jacques? réponds-moi pour tes frères et tes sœurs.

— Faire du bien à ces gens, papa, pour que le petit Jésus te protége toujours... Si nous soupons tristement, demain nous nous réveillerons le cœur plus heureux.

Le docteur prit son fils dans ses bras et le couvrit de baisers.

— Et nous, papa ?... et nous, papa ?... — s'écrièrent les autres enfants en se pressant autour de leur père attendri.

Digitized by Google

En ce moment, Mme Renaud rentrait avec les provisions.

— Pars sans perdre une seconde, Émile, — dit-elle ; — cet homme fait pitié tant il est inquiet : je lui ai promis ma visite pour aussitôt que je le pourrai.

Le docteur serra sa femme contre sa poitrine, s'empara du panier, et s'élança dans le corridor, où le malheureux paysan l'attendait, la lanterne à la main.

II.

M. Renaud et son conducteur marchèrent d'abord rapidement, parce que, dans la ville, le terrain était plat, et les sentiers tracés dans la neige très-battus par les passants ; mais lorsqu'ils eurent atteint les dernières maisons, ils commencèrent à monter, et force leur fut de cheminer avec plus de lenteur, et même de s'arrêter de temps en temps pour reprendre haleine ou reconnaître le sol parfois mouvant snr lequel ils s'avançaient.

Durant ces courts instants de repos, le paysan ne manquait pas de se confondre en remerciements naïfs et chaleureux, auxquels le digne docteur répondait en le questionnant sur la santé de sa femme et sur leur position.

L'histoire de ces pauvres gens était la plus simple du monde. Mariés depuis près d'une année et dans d'assez bonnes conditions, ils n'avaient pas tardé à éprouver les rigueurs de la fortune. En peu d'heures, au mois d'août précédent, un incendie avait dévoré une partie de leur habitation, la totalité de leurs récoltes, et fait périr leurs bestiaux sans en épargner un seul.

Pierre Chandora, — c'est le nom du Savoisien que nous avons omis de dire jusqu'à présent, — Pierre Chandora ne se découragea pas au milieu de tous ces désastres. Soutenu par une foi religieuse profonde et par son amour

Digitized by Google

pour l'excellente créature qu'il avait associée à son sort, il entreprit de relever son toit écroulé, et quoiqu'il n'eût jamais été ni maçon, ni charpentier, il y était parvenu après six semaines d'un labeur assidu. Puis, comme il lui manquait quelques mulets (1) pour finir ses labourages d'octobre, il réunit l'argent nécessaire pour les acheter, et se rendait à la foire de Modane, où il comptait faire cette emplette, lorsqu'il fut attaqué par des voleurs, frappé cruellement et laissé pour mort après avoir été dévalisé. Des passants le relevèrent, et le rapportèrent chez lui, où sa femme, déjà avancée dans sa grossesse, tomba presque folle de douleur en le revoyant ainsi.

Quand la maladie se prolonge chez les paysans malaisés, elle ne s'en va plus qu'elle n'ait été remplacée par la misère : c'est ce qui arriva au ménage Chandora. Pierre passa deux mois sans sortir de sa demeure, et, lorsqu'il la quitta, il reconnut, avec un affreux désespoir, que ce ne serait pas de bien longtemps qu'il pourrait travailler, s'il travaillait encore. Ses bras avaient perdu toute vigueur ; une toux incessante, suite des coups qu'il avait reçus, brisait sa poitrine, et la fièvre le minait. Il essaya l'état de vannier, pour gagner sa vie pendant l'hiver; mais il aurait fallu aller au loin chercher de l'ouvrage, et sa faiblesse l'en empêchait souvent. Sa compagne, qui tenta de le remplacer pour cet objet, dut s'arrêter au bout de peu de jours, les sentiers étant trop difficiles au début de cette rude saison. Il fallait attendre... attendre dans une situation désespérée, ayant devant soi la perspective de la maternité d'une jeune épouse délicate et sans expérience,

---

(1) *En Savoie, comme dans la plupart des pays de montagnes, on emploie généralement des mulets pour les labours.*

Digitized by Google

et la naissance d'un enfant auquel on avait fait ses langes avec l'unique paire de draps de la maison.

Tel fut le récit de Chandora, et certes il y avait là de quoi remuer une âme moins compatissante que celle de M. Émile Renaud, le meilleur médecin de Saint-Jean-de-Maurienne, cette pépinière de ramoneurs aux dents blanches, et de quêteurs de *petits sous* à la parole toujours si plaintive.

Pierre n'avait pas trompé le docteur sur la distance à parcourir : Ils mirent en effet une heure pour faire le chemin,

« Marie, remercie le bon Dieu, — cria le premier avant d'ouvrir la porte ; — je ne reviens pas seul, et tu seras bien soignée. »

Ils entrèrent.

Dans une chambre, dont les murs brillaient çà et là d'une couche d'humidité que le froid avait transformée en glace, un foyer mourant projetait des lueurs incertaines sur un lit sans rideaux, un dressoir dégarni de vaisselle, une table grossière et deux chaises incomplètes.

M. Renaud saisit vivement la lanterne que portait Chandora, et s'avança droit vers le grabat, sur lequel une femme, d'une pâleur excessive, était étendue, le corps enveloppé dans une épaisse couverture en laine de couleur sombre.

— Ranimez le feu, mon ami,—dit-il au montagnard.— Ce n'est rien que ça !... maintenant vous n'avez plus à vous tourmenter.

— N'es-tu pas bien fatigué, mon Pierre ? — demanda la malade.

— Je ne le suis pas du tout, Marie, et que j'ai le cœur content : j'ai trouvé du si brave monde, là-bas !

Et il jeta sur les tisons expirants de l'âtre plusieurs

Digitized by Google

poignées de branchages très-secs, qui flambèrent aussitôt et illuminèrent la détresse cruelle de ce malheureux intérieur.

Tandis qu'il remplissait ce soin, M. Renaud, qui s'était débarrassé de son manteau et de sa coiffure, à l'exception de son bonnet de soie noir, interrogeait la paysanne à voix basse.

— Oui, oui, ce n'est rien que ça !... — répéta-t-il ensuite plus haut ; — il n'y a plus qu'à patienter. Allumez à présent une chandelle, mon camarade, et faites chauffer une écuelle de vin que vous sucrerez après.

— Hélas ! Monsieur, nous n'avons ni chandelle, ni vin, ni sucre... — murmura Mme Chandora.

— Ta ! ta ! ta ! vous avez au contraire tout cela, et de l'excellent bouillon par-dessus le marché, — repartit vivement le docteur. — Il ferait beau voir que le bon Dieu laissât les pauvres gens dans la peine, un jour comme celui-ci.

Pierre avait ouvert le panier, et il en tirait successivement tout ce que Mme Renaud y avait placé, en y joignant de son chef un énorme paquet de linge, composé d'objets empruntés à la layette de leur dernier enfant.

Marie qui souffrait beaucoup en ce moment ne répondit pas : elle leva les yeux au ciel, et, à l'expression reconnaissante de son visage, on put voir que son cœur bénissait leurs protecteurs inespérés.

La nuit s'écoula de la sorte. La jeune femme supportait ses douleurs avec un courage qui ressemblait à de la joie ; son mari entretenait le feu et faisait tout ce que lui prescrivait M. Renaud, qui, de son côté, les soutenait tous deux par ses paroles.

Sur les sept heures du matin, le premier cri du nouveau-né annonça à Chandora qu'il était père.

Digitized by Google

— Par ma foi ! c'est un gros garçon.... — s'écria le docteur. — Pierre, je serai son parrain, et il s'appellera *Noël-Christian,* en l'honneur de la fête d'aujourd'hui.

III

Le même jour, un peu avant midi, une petite caravane gravissait l'étroit et rapide sentier qui conduisait à la chaumière des époux Chandora.

En tête, marchait le docteur, qui, à chaque instant, se retournait pour aider sa femme, venant derrière lui, à franchir les passages difficiles ; après Mme Renaud s'avançait plus péniblement, à cause de son âge, M. Patron, curé de Saint-Jean-de-Maurienne ; puis, enfin, le domestique du docteur, le jardinier du curé et un homme de bonne volonté: ces derniers avaient des hottes pleines et de gros paquets sous les bras.

Le temps était toujours froid; mais un magnifique soleil brillait dans un ciel sans nuages, et son éclat faisait resplendir le tapis de neige qui couvrait le sol, scintiller le givre attaché aux buissons, et étinceler les aiguilles de glace suspendues à la cime des roches qui bordaient le chemin.

« Nous sommes arrivés, » dit le docteur en posant le pied sur une sorte de plateau auquel le sentier aboutissait.

A une vingtaine de pas plus loin, on apercevait la pauvre demeure des Chandora.

— Attendez-moi là — reprit M. Renaud ; — seulement, je vous recommande de ne pas rester tout-à-fait immobiles, de peur de vous refroidir. Je vais vous annoncer, car les surprises sont dangereuses pour les femmes en couches,

Et il se dirigea vers la maison.

Digitized by Google

Il ouvrit la porte sans bruit, et, après l'avoir refermée, il s'arrêta, le cœur subitement envahi par l'émotion.

L'accouchée sommeillait paisiblement, la main penchée sur son enfant étendu dans une corbeille à côté d'elle, et un rayon lumineux les entourait tous deux comme d'une auréole.

Au pied du lit était assis Pierre, tenant entre ses doigts joints un grossier chapelet qu'il avait fabriqué avec des noyaux de fruits sauvages: lui aussi dormait.

M. Renaud, s'en étant approché, lui frappa légèrement sur l'épaule.

— Que la bénédiction du ciel soit avec vous, Monsieur le docteur, — fit-il en se levant; — ma femme repose de cette façon depuis votre départ.

— Bien, mon brave, très-bien! maintenant il faut à son tour qu'elle s'éveille. Chargez-vous de ce soin et préparez-la à recevoir des visites.

— Des visites!

— Des visites d'amis... la marraine et le curé. Ne perdez pas une seconde: nous sommes pressés.

En prononçant ces paroles, il sortit, et quand il rentra de nouveau, précédant Mme Renaud et M. Patron, la jeune mère avait son fils dans ses bras, et Chandora était ivre de bonheur.

Le curé bénit d'abord cette chambre où tant de résignation chrétienne luttait contre tant d'infortune; ensuite, s'avançant près de la malade, il inclina la tête avec respect et dit lentement:

—Marie, c'est en ce jour, et peut-être à cette heure que les Rois Mages, guidés par une étoile miraculeuse, se mirent en route pour aller saluer, sur sa couche de paille, le Sauveur du monde. Comme eux, nous venons vous féliciter et vous consoler si c'est en notre pouvoir. Nous

Digitized by Google

ne sommes pas des puissants de la terre, ma fille, mais d'humbles pécheurs, vos frères, que cette autre étoile qui s'appelle *la charité*, a conduits jusqu'à vous. L'eau du baptême va descendre sur le front de votre enfant; l'huile sainte, qui fait les forts, va couler sur sa poitrine; le sel, symbole de vie, va toucher ses lèvres et lui arracher des plaintes que votre lait calmera..... Méditez le sens pieux de cette initiation aux grands mystères de la foi, et soyez sûre que celui dont le berceau aura été protégé ainsi ne connaîtra jamais l'abandon... — Madame Renaud, prenez cet enfant, je vous prie.

Et M. Patron, se dépouillant d'une ample redingote qui le couvrait, apparut en étole et en surplis.

La cérémonie du baptême commença, et le petit Chandora reçut le nom de Noël-Christian.

Les hommes chargés de hottes et de paquets furent alors introduits, et, en un clin-d'œil, la pièce se trouva pourvue de tout ce qui y manquait de plus essentiel: ustensiles de ménage, linge et provisions de toute espèce.

Le placement de ces divers objets terminé, le docteur annonça à Pierre qu'ayant besoin d'un métayer pour une de ses fermes, il penserait à lui.

Une heure bien douce s'écoula pour tous nos personnages. M. Renaud promit de revenir, chaque jour de la semaine qui allait suivre, et sa femme s'engagea à l'accompagner de temps en temps dans sa course de Saint-Jean-de-Maurienne à la montagne.

Ils partirent l'âme ravie du bien qu'ils avaient fait, et lorsque Chandora et Marie furent livrés à eux-mêmes, ils dirent en s'embrassant:

« Remercions Dieu, car il y a aussi des fêtes pour les pauvres gens qui croient en lui! »

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

DIX ANS PLUS TARD

I

Le 31 décembre 1875, par conséquent un peu plus d'un dixième de siècle après les faits qui remplissent la première partie de cette histoire, une réunion de famille, à laquelle s'étaient joints quelques amis, avait lieu dans un hôtel de la rue Sala, à Lyon.

Ce n'était pas une fête que donnait la comtesse de V... Elle avait simplement convié ses enfants, petits-enfants et des personnes de son intimité à venir chez elle finir l'année 1875 et commencer l'année 1876, en s'occupant des malheureux, dont les misères habituelles s'étaient accrues par les débuts d'un hiver qui menaçait d'être très-rude.

Mme de V... est le modèle vivant des traditions d'autrefois, dans tout ce qu'elles ont de noble, de facile et de délicat. Sa dignité est affectueuse, sa bienveillance toujours égale. Il n'y a de comparable au charme de sa conversation que la grâce avec laquelle elle sait écouter. Son esprit fin et piquant excelle à mettre en valeur l'esprit des autres ; son jugement droit et sain lui fait tout comprendre, de même que son cœur indulgent lui fait tout excuser. Sa maison est à la fois un modèle d'ordre et de grandeur, et elle y règne avec une attachante bonté qui la fait vénérer de ses serviteurs comme de ses nombreux amis.

Veuve du comte Lionel de V..., la comtesse, depuis la mort de son mari, partage son temps entre sa sollici-

Digitized by Google

tude pour les siens et son vif empressement à secourir les infortunes de ses semblables. On peut donc dire qu'elle a deux familles : l'une, illustre et brillante, car dans son passage à travers les siècles, elle s'est recrutée parmi les plus beaux noms du Lyonnais et de la Bourgogne; l'autre obscure et sainte : les pauvres.

Ajoutons encore que, dans le salon de Mme de V..., *l'aristocratie* des Terreaux marche de pair avec l'aristocratie de Bellecour ; qu'on y coudoie des gens d'opinions les plus opposées ; que le fougueux M. Ch. Garnier, de *la Décentralisation*, y fait fraternellement son *rob* avec M. A. Amy du *Courrier de Lyon* ; que c'est enfin une excellente école de savoir-vivre, de parfait langage et de manières distinguées. Les vieillards y sont gais sans frivolité, les hommes sérieux sans pédantisme, et les jeunes filles causantes, sans apporter dans leur conversation de ces termes d'argot que trop de jolies bouches ne redoutent pas assez d'employer aujourd'hui. Il est vrai que nous sommes en république, et que sous une ère de liberté....

Mais revenons à la soirée du 31 Décembre 1875.

La comtesse, après avoir réclamé un moment de silence de la part de ceux qui l'entouraient et des différents groupes plus éloignés d'elle, fit un signe de la main à Fernand de B..., qui se hâta de se rendre à l'appel de son aïeule.

— Que désirez-vous de moi, chère grand'mère ? — lui demanda-t-il.

— Sois assez aimable, mon ami, pour nous lire les pages que je vais t'indiquer.

Et en prononçant ces mots, Mme de V... tendit à son petit-fils un livre qu'elle tenait tout ouvert sur ses genoux.

— Ce sont des vers de circonstance, — ajouta-t-elle

Digitized by Google

en s'adressant alors plus directement à son auditoire déjà en place et attentif; — ils font partie d'un ouvrage de poésie que j'ai retrouvé ce matin dans ma bibliothèque... Fernand, tu peux commencer.

M. de B., debout près d'une lampe, s'inclina, et ayant échangé un affectueux sourire avec sa cousine Camille, qu'il devait prochainement épouser, il lut ce qui suit :

LE JOUR DE L'AN DE L'ORPHELIN (1)

C'était le premier soir d'une nouvelle année :
La ville était joyeuse et comme illuminée ;
Partout on échangeait des vœux et des présents ;
De tendres souvenirs volaient vers les absents.
La foule avait l'aspect d'une famille immense,
Où l'amour eût jeté sa féconde semence.
Le plaisir de donner partout était conçu :
Le pauvre partageait ce qu'il avait reçu,
Et l'opulence heureuse à force de largesses
Comprenait à la fin le bonheur des richesses.
Dans toutes les maisons, des enfants frais et beaux
Montraient leurs fronts joyeux derrière les carreaux ;
Debout, à leur côté, les mères radieuses
Attendaient les baisers de leurs bouches rieuses,
En cherchant dans leurs yeux si tous étaient contents :
Rien n'était oublié pendant ces courts instants,
La tombe même, hier encore abandonnée,
Avait vu remplacer sa guirlande fanée,
Et le pauvre proscrit oubliait son destin,
Car il avait reçu des lettres le matin....

(1) Ces vers sont tirés des *Chants pour tous*, poésies par le marquis *de Foudras*. Si nous les reproduisons ici, c'est que nous avons pensé que, tout en étant agréables à nos lecteurs, ils aideraient à l'intérêt de notre récit.

Digitized by Google

Isolé dans la foule, et triste dans la fête,
Un enfant appuyait sa jeune et blonde tête
Au vitrage éclatant d'un splendide bazar.
La résignation sourit dans son regard ;
Cependant il est seul, et sa main grelottante
Couvre sans la toucher sa bouche haletante.
Il est pâle et tremblant, mais il ne se plaint pas :
Pour lui ce jour ressemble à tous les jours, hélas !
Car il est orphelin, et dans la grande ville,
Il n'a pas de parents, pas d'amis, pas d'asile !
Il est arrivé là, cheminant devant lui,
Convaincu que demain sera comme aujourd'hui.
De la vie il ne sait encor que la souffrance ;
Du ciel, il n'a jamais reçu que l'espérance ;
Il marche tout le jour vers un but inconnu,
Et s'endort en chantant quand le soir est venu.
Il s'étend sur le sol en fermant la paupière :
Ecoutons sa chanson... peut-être sa prière.

. . . . . .

« Je suis tout seul, je suis bien las !
« Passants, ne vous détournez pas.

« J'arrive sans que l'on m'attende,
« Je pars sans recevoir d'adieux ;
« On sourit si j'ai l'air joyeux,
« On s'éloigne si je demande. . .

« Je suis tout seul, je suis bien las !
« Passants, ne vous détournez pas.

« En quelque lieu que je demeure,
« On ne me dit pas de rester ;
« Personne ne vient m'écouter,
« Que je chante ou bien que je pleure....

Digitized by Google

« Je suis tout seul, je suis bien las !
« Passants, ne vous détournez pas.

« Ma parole n'est point amère,
« Car je sais que Dieu le défend ;
« Pourtant, quand je vois un enfant,
« Il est toujours près d'une mère...

« Je suis tout seul, je suis bien las !
« Passants, ne vous détournez pas.

« Oh ! que j'ai froid, est-ce la bise ?
« Oh ! que je souffre, est-ce la faim ?
« Non, je meurs ! portez l'orphelin
« Là-bas sous l'auvent de l'église...

« Il est tout seul, il est bien las !
« Dieu ne se détournera pas...

« Quelle est cette clarté nouvelle
« Qui luit au même instant partout ?
« J'appelais : c'est moi qu'on appelle !
« J'étais couché : je suis debout !
« L'air était froid, la terre humide ;
« Maintenant un soleil splendide
« Sous mes pas fait naître des fleurs !
« Isolement, froid, faim, tout cesse !
« Mon cœur ne sent plus de tristesse,
« Mon corps ne sent plus de douleurs...

« Que cette nature est superbe !
« Comme tous ces arbres sont beaux !
« Mais quoi ! sous l'ombrage, sous l'herbe,
« Pas de maisons, pas de tombeaux !
« Cette terre qui m'est ouverte
« Est-elle donc aussi déserte
« Que l'autre terre d'où je viens ?
« Et dois-je garder l'habitude
« De l'accablante solitude
« Dont malgré moi je me souviens ? ...

Digitized by Google

« Mais non !... car à travers les branches
« Je vois s'acheminer vers moi
« De beaux enfants aux ailes blanches,
« Aux longs regards brûlants de foi.
« Aux accents de pieux cantiques,
« Sous les pins courbés en portiques,
« Ils marchent d'un pas fraternel ;
« Leurs fronts qu'un doux éclat colore,
« Sont comme les monts à l'aurore,
« Et cet éclat semble éternel.

« Ils m'environnent, ils me pressent ;
« Ils sont calmes, ils sont joyeux ;
« Leurs longues ailes me caressent ;
« Leurs doux regards cherchent mes yeux...
« Mais, nouveau prodige ! il me semble
« Qu'à ces beaux enfants je ressemble !
« J'aspire leur souffle immortel !
« Dieu, la vérité m'est montrée !
« Ces compagnons... cette contrée...
« Ce sont les anges et le ciel ! ! ! »

.....

Soupirait-il un chant ? murmurait-il un rêve ?
Ou d'une vision était-ce le transport ?
On entoure l'enfant, une main le soulève ;
On l'appelle... il se tait... il retombe... il est mort !

Il est mort ! la cité rentre dans le silence :
Notre fête est finie et la sienne commence...
A son tour il reçoit des dons.
Il a le résultat, nous avons le problème ;
Quand nous croyons, il voit ; quand nous prions, il aime...
Il possède et nous attendons !

Lorsque M. de B... s'arrêta, il n'y eut pas d'applaudissements, mais on aurait pu remarquer que, parmi l'audi-

Digitized by Google

toire, plusieurs personnes étaient émues jusqu'aux larmes.

— Merci, Fernand, — dit la comtesse d'une voix un peu plus tremblante que de coutume ;—ce petit poëme est fort touchant et le sentiment en est parfaitement juste. Ce ciel ouvert au pauvre orphelin, à qui toutes les joies du monde ont été refusées, offre, sous une forme aussi consolante que belle une magnifique image de la justice de Dieu. Ah ! qu'ils sont coupables ces prétendus amis des classes malheureuses, qui montrent à ceux dont la vie est rude la perspective des plaisirs de la terre, au lieu de leur inspirer le salutaire désir des récompenses célestes... Mais qu'avez-vous donc, Isaure ? vous êtes d'une pâleur mortelle : seriez-vous malade, mon enfant ?

Ces dernières paroles s'adressaient à une nièce de Madame de V..., la baronne de Rh..., entrée au milieu de la lecture, et sur le front de laquelle resplendissait la double auréole de la distinction et de la bonté.

— Vous ne sauriez croire, chère tante, — répondit la baronne, — à quel point j'ai le cœur serré depuis que j'ai entendu ces vers.

— Ils laissent cependant l'esprit sur une pensée bien consolante.

— C'est que vous n'avez pas vu ce que je viens de voir...

— Et qu'avez-vous vu ? — demanda vivement la comtesse.

— Un tout jeune enfant... un Savoyard, à peine vêtu, qui chantait en grelottant, les pieds dans la neige et ses petites mains contre sa bouche, sans doute pour les réchauffer.

— Et où était-il ?

— Près d'ici, chère tante...

Digitized by Google

Madame de V... avait déjà tiré le cordon d'une sonnette qui se trouvait à sa portée.

II

A l'appel de la comtesse, un domestique se présenta aussitôt.

— Ma chère Isaure, — reprit Madame de V..., — expliquez à Martinet où vous avez rencontré cet enfant.

La jeune femme eut promptement donné les indications nécessaires : c'était un peu avant de tourner le coin de la rue Saint-Joseph, sous la porte du n° 16, que, de sa voiture, elle avait aperçu le petit Savoyard.

— Martinet, — dit la vieille dame, — courez à cet endroit, et si ce malheureux est toujours là, vous le ramènerez, le conduirez à l'office, le ferez bien chauffer, bien souper, puis on lui dressera un lit dans la lingerie. Recommandez tout cela à Mme Gareau.

Le domestique se retira, et la comtesse, un moment distraite de ses devoirs de maîtresse de maison, y revint en jetant un mot affectueux et spirituel dans la conversation générale.

On se disposait à faire de la musique, et Mlle Julie B..., l'active économe de *la Société protectrice de l'Enfance*, que tous les pauvres de Lyon connaissent et aiment, se dirigeait vers le piano, lorsque Martinet rentra et marcha droit au fauteuil de Mme de V..., avec une vivacité bien différente du calme respectueux de son service habituel.

Il était pâle et paraissait tout troublé.

— L'enfant que madame m'a ordonné d'aller chercher est dans l'hôtel, — dit-il à voix basse. — Je l'ai trouvé couché dans la neige, et il est tellement engourdi que Mme Gareau et moi n'avons pu parvenir à le réveiller : c'est un sommeil qui n'est pas ordinaire.

Digitized by Google

La comtesse poussa un cri de douloureuse surprise, qui attira sur-le-champ l'attention de sa brillante compagnie.

Chacun s'enquit de ce qui arrivait, et Mme de V... se hâta de raconter ce qu'on lui annonçait à l'instant.

— L'infortuné !

— Mais c'est affreux !

— Il faut appeler un médecin....

— Le docteur Gabriel Mollière doit être en soirée à deux pas d'ici : je cours réclamer son aide.

— Le service de surveillance se fait vraiment dans nos rues d'une façon déplorable !

— Monsieur du *Courrier*, c'est une honte !

— Confrère, sur le chapitre de nos édiles, nous sommes .... souvent du même avis.

— Fernand, que j'ai peur !...

— Rassurez-vous, chère Camille ; ce n'est peut-être qu'un évanouissement.

— Disposez de moi...

— De moi aussi.

Ces phrases, et d'autres encore, succédèrent au récit de l'évènement qui menaçait de troubler cette réunion de famille et d'amis.

— Merci ! merci ! — répondit la comtesse ; — permettez-moi seulement de m'absenter quelques minutes, pour juger par moi-même de ce qui se passe.

Un quart d'heure s'écoula ainsi dans l'anxiété, lorsque Mme de V... reparut appuyée sur le bras du frère de Camille, brave officier qui s'était couvert de gloire à Patay.

La comtesse fut immédiatement entourée, pressée, questionnée : elle semblait radieuse, et elle l'était en effet.

— Il va bien, notre malade, — dit-elle très-haut, de

Digitized by Google

manière à rassurer tout le monde à la fois ; — si bien même, que j'ai été sur le point de vous l'amener.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ? — cria-t-on de toutes parts ; — il doit être si intéressant !

— Désirez-vous vraiment le voir ?

— Oui ! oui ! oui !

— Eh bien ! Roger, je te charge d'être son introducteur, — repartit Mme de V..., en abandonnant le bras de l'officier ; — va ; nous t'attendons avec une vive impatience.

Des acclamations bruyantes accueillirent les paroles de la comtesse, qui regagna sa place favorite près de la cheminée.

Elle y était à peine installée, que Roger rentrait, tenant par la main un petit Savoyard d'une merveilleuse beauté.

A l'aspect de ce salon resplendissant de lumières, de dorures et de toutes les magnificences du luxe moderne dans ce qu'il y a de plus noblement riche, et à la vue de cette foule de femmes si gracieuses d'attitude et de visage, et si brillantes de jeunesse et de parure, le pauvre garçon s'arrêta interdit, en promenant autour de lui ses regards remplis d'un naïf étonnement joint à une vive admiration.

« *Jésus, mon Dieu !* — murmura-t-il, — *c'est donc ici le paradis !* »

Cette exclamation toute naturelle eut le plus grand succès. Trois ou quatre demoiselles s'élancèrent vers l'enfant et l'entraînèrent auprès du siége de Mme de V.

— Ah ! c'est vous, ma bonne dame, — fit-il en reconnaissant sa bienfaîtrice.

Et sa surprise momentanée disparaissant, ses yeux n'exprimèrent plus qu'une joie profondément sentie.

Digitized by Google

Puis il s'agenouilla devant la comtesse, et porta à ses lèvres le bas de sa robe de satin gris-russe.

Il mit à cette action tant d'amabilité et de sentiment, qu'elle lui aurait attiré tous les cœurs, s'ils n'eussent déjà été à lui.

—Oui, c'est moi,—répondit Mme de V... en le relevant;— et vous vous trouvez au milieu de ma famille et de mes amis.

— Messieurs et dames, la compagnie, je vous salue! Que c'est beau!.. oh! que c'est beau partout!—répéta-t-il encore.

— D'où est-il? Comment se nomme-t-il? — demandèrent plusieurs voix.

— Vous entendez?

— Je m'appelle Noël-Christian Chandora, pour vous servir, Madame, et je suis de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie.

Pendant ce rapide colloque, les spectateurs s'étaient rapprochés du fauteuil de la comtesse et formaient cercle autour d'elle, les femmes occupant les premiers rangs, et les hommes plongeant au-dessus des têtes chargées de fleurs, de rubans et de pierreries.

Madame de V..., qui connaît de longue date la bienfaisance traditionnelle de la cité Lyonnaise, comprit immédiatement qu'il y avait un moyen sûr de rendre utile pour son protégé l'intérêt qu'il inspirait à tous. Elle fit, en conséquence, un geste pour réclamer un peu de calme.

— Christian, — dit-elle alors, — vous devriez nous raconter pourquoi vous êtes venu de si loin, et depuis combien de temps vous êtes dans cette ville.

— C'est facile ça, Madame. Je suis arrivé ce matin avec Jean, *un maître de cheu nous*, qui, tous les ans, embauche pour *l'étrange* les petits ramoneurs, et ce soir je me suis égaré en rejoignant notre garni.

Digitized by Google

— Avez-vous encore vos parents ?

— Mon père est mort ce printemps ; je n'ai plus que ma mère qui est bien malade, et ma petite sœur Pâquerette âgée seulement de cinq ans. Pâquerette est née le jour de Pâques, et moi dans la nuit de Noël.

— Et que comptez-vous faire à Lyon ?

— Pardine ! gagner la vie de ma mère et de Pâquerette, — répliqua résolûment l'enfant.

— C'est bien courageux à vous.

— Il n'y a pas de courage là-dedans, Madame ; je les aime !... Ah ! du temps de papa Renaud, — un digne médecin ! — nous ne manquions de rien... Malheureusement, lui et maman Lucile n'existent plus, et la métairie que nous tenions pour eux a été vendue. A présent, à la grâce du bon Dieu ! *Au renouveau*, je retournerai au pays avec bien dix écus ; l'hiver prochain, je gagnerai un peu plus, et lorsque je serai grand, je travaillerai à la terre à Saint-Jean.....

En ce moment, la pendule du salon sonna minuit : l'année 1876 commençait.

La comtesse se leva, et conduisant Christian par la main, s'avança au centre du cercle qui les entourait. Il y avait dans son maintien quelque chose de grave et de recueilli qui semblait commander la continuation du silence qu'elle avait sollicité un instant auparavant.

Telle était sa pensée, car elle dit aussitôt :

— Mes amis, mes enfants, je veux vous communiquer un projet que les confidences de ce brave cœur ont fait naître dans mon esprit. Il ne faut pas qu'il demeure davantage séparé des êtres qui lui sont chers, ni qu'il s'éloigne chaque année pour les faire vivre. Associons-nous donc tous, afin de lui donner des étrennes qui assurent l'avenir de cette mère et de cette sœur, but de sa sollicitude. Il a fait un pénible voyage, confiant dans la bonté

Digitized by Google

de Dieu ; qu'il sache, à tout jamais, que le pieux instinct de sa jeune âme ne l'avait pas trompé, et que le pauvre petit que la Providence nous a envoyé apprenne, d'une manière ineffaçable, que celui qui espère est toujours récompensé.

Des applaudissements chaleureux répondirent à ces paroles.

..... La semaine suivante, c'est-à-dire le soir du jour où le mariage de Camille et de Fernand avait été célébré, les jeunes époux quittaient l'hôtel de la rue Sala. Ils partaient pour l'Italie, en passant par la Savoie, et ils emmenaient avec eux Noël-Christian.

M. de B... portait une somme de cinq cents francs à Mme Chandora, et il devait lui annoncer qu'elle possédait en outre une rente de cent écus sur les fonds publics.

Tout cela provenait d'une cotisation dans laquelle bien des bracelets, bien des bagues et bien des broches étaient venus prendre place parmi les pièces d'or que la main des hommes avait laissé tomber à la voix d'une femme de bien.

LE COMTE DE FOUDRAS.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

De l'Art et des Artistes de mon temps, 2me édition, par Th. Véron. Librairie de Henri Oudin, 68, rue Bonaparte. Paris et Poitiers.

Projet d'Institut International des Sciences, des Lettres et des Arts, par le même. Paris, Hurtau, libraire, sous l'Odéon et à Poitiers, chez l'auteur, rue de la *Chaîne*, 24.

Pour tous ceux qui aiment les arts, — et ils sont nombreux à Lyon, car nos bons et intelligents voisins sont artistes avant d'être commerçants, — il est agréable de lire, après l'histoire des maîtres de l'ancienne Ecole, une appréciation judicieuse sur les peintres de notre époque, comme celle dont je viens entretenir les lecteurs de la *Revue du Lyonnais*.

C'est une fort intéressante brochure, à tous les points de vue, que cette étude : *De l'Art et des Artistes de mon temps*, par Th. Véron, élève de Paul Delaroche et d'Eugène Delacroix, c'est-à-dire, par un juge très-compétent, qui a obtenu plusieurs médailles comme peintre d'histoire, et qui, de plus, est excellent écrivain, bon poète, encouragé à ses débuts par les sympathies de Lamartine, de Victor Hugo, de Ponsard, de mesdames Emile de Girardin, Desbordes-Valmore, etc.

Le ministre actuel des Beaux-Arts a engagé M. Véron à continuer son œuvre d'éminent critique, si bien que ce dernier prépare un dictionnaire de peinture pour 1879, ce qui me fait espérer qu'il y parlera aussi de l'*Exposition Universelle*.

Son style est noble, clair, riche de couleur ; c'est celui d'un peintre et d'un poète, à tel point que son ouvrage

Digitized by Google

est un véritable musée, où l'on voit, tour à tour, les tableaux les plus divers et les aperçus les plus lumineux, sur des hommes portant presque tous de beaux noms, dans les différents genres de l'art. J'ai remarqué en outre une grande impartialité, toujours courtoise, mais franche et loyale, dans les jugements de M. Véron ; la sûreté d'un coup-d'œil exercé, la délicatesse de l'esthétique se révèlent à chaque page de son livre.

Je pense vous faire plaisir, amis lecteurs, en mettant sous vos yeux quelques passages concernant les artistes qui appartiennent à votre sol lyonnais et qui en sont l'honneur et la gloire.

Hippolyte et *Paul Flandrin* sont ainsi appréciés par M. Véron :

« Le Jules Romain du Raphaël français Ingres est « sans contredit Hippolyte Flandrin ; l'œuvre de ce « peintre mystique est considérable, notamment par les « belles fresques de Saint-Germain et de Saint-Vincent-« de-Paul.

« Autant son maître Ingres est grec et païen au premier « chef, autant Flandrin est mystique et même chrétien. « Le naïf et croyant Hippolyte Flandrin évoque sincère-« ment la foi et la piété du moyen-âge ; cette âme douce « et croyante a quelque chose de la pureté de Fra Ange-« lico da Fiésole, avec ce complément de la science qui « manquait au croyant primitif Fra Angelico. Hippolyte « Flandrin traversera les âges comme peintre du vrai « style religieux de longue haleine. A ce beau nom « buriné dans l'histoire de l'art mystique, sera joint, « enlacé, celui de son tendre frère Paul Flandrin, paysa-« giste également mystique, dont l'idéalisme s'est tou-« jours élevé sur les ailes de la foi. Tendres et belles « âmes que celles des frères Flandrin ! elles vivront par

Digitized by Google

« leur peinture, où ces deux saintes jumelles s'embras-
« sent dans une foi ardente. »

Maintenant, à propos de *Chenavard*, votre illustre peintre, de Chenavard, l'ami du grand poète Soulary, dont l'âme noble comprend si bien les artistes, voici ce qu'écrit M. Véron :

— « Ce dessinateur hors ligne occupe trop les sommets
« du grand art pour ne point mériter une place élevée en
« ce recueil. Evitant le bruit des expositions, Chenavard
« s'en est toujours éloigné. En 1848, lorsqu'il fut ques-
« tion de décorer le Panthéon, MM. Charles Blanc, Théo-
« phile Gautier et tous les artistes convinrent unanime-
« ment que cet honneur devait être réservé à Chenavard
« dont les puissants cartons avaient conquis le suffrage
« universel. Ce ne fut qu'au grand concours du prix de
« 100,000 fr. que Chenavard, qui jusque là n'avait reçu
« qu'une eau bénite de promesses, rentra dans l'arêne et
« la lutte, avec sa fameuse *Fin des religions*. Cette vaste
« page d'érudition non-seulement dans le domaine des
« théogonies, mais encore dans celui du dessin et de l'a-
« natomie a été si peu comprise, si bafouée, si insultée,
« qu'il est de notre devoir de lui rendre un hommage
« respectueux, en la considérant comme une des œuvres
« capitales de notre art contemporain et même des plus
« grandes époques, même celle de la Renaissance.

« Oui, sans exagérer, nous juxtaposerons cette œuvre
« colossale à côté du *Jugement dernier* de Michel-Ange,
« et nous affirmerons, qu'en certains points, Chenavard se
« rapproche de son grand maître Michel-Ange. Inutile de
« décrire cette composition si calomniée, si dénaturée,
« dont l'envie a falsifié le but chrétien. Car Chenavard,
« en peignant la fin des religions, n'a pas eu d'autre but
« que de faire mourir toutes les religions aux pieds de la

Digitized by Google

« Trinité chrétienne, qui occupe le sommet et le milieu « du tableau. Et en effet, toutes les théogonies païennes « de l'antiquité et toutes les aberrations religieuses de « tous les temps viennent émousser leurs vengeances, « leurs haines et leurs attaques stériles contre le chris- « tianisme rédempteur de l'humanité.

« Cette belle composition, impérissable par sa haute « conception, entraînerait de trop longs développements, « tant elle contient de mythes et de dogmes divers repré- « sentés par des groupes se reliant et s'enchaînant, par « de belles lignes savantes, dans le style et la donnée du « *Jugement dernier*. Le dessin clair, précis d'anatomie et « de formes pures, tient plutôt de l'antique que du Buo- « naroti dont Chenavard a évité les ombres noires. »

Comme contraste, arrêtons à présent nos regards sur les délicieuses fleurs et sur les fruits savoureux de votre grand artiste *Lays*, que M. Véron admire, ainsi que tous les connaisseurs :

— « Lays, dit-il, expose deux très-remarquables ta- « bleaux : « des *Giroflées* et des *Framboises*, puis « l'*Of- « frande des Marins à la Vierge* » — Lays n'est point un « peintre ordinaire : il excelle dans les fleurs, et depuis « Saint-Jean, Mme Lescudier, Couder, Lays est digne « d'occuper une des plus hautes places du genre, etc. »

M. Véron nous apprend ce que la modestie de cet éminent peintre de fleurs ne nous avait point dit, c'est que Lays a obtenu 17 médailles aux expositions, ce qui est mille fois mérité, car les chefs-d'œuvre du soleil ont en lui un portraitiste des plus habiles, qui sait rendre leurs grâces veloutées avec un coloris plein de fraîcheur et de puissance. Qu'elles sont belles, ces fleurs de Lays! Merveilleusement dessinées, elles s'étalent avec une opulence et une délicatesse vraiment orientales, qui enchantent le regard.

Digitized by Google

En parlant de tableaux de genre, M. Véron salue ceux de *Compte-Calix*, un des maîtres lyonnais.

— « Compte-Calix, écrit-il, dans ses trois spiri-
« tuelles toiles ne cesse de prouver, comme dans les pré-
« cédentes, qu'il est le maître fin et délicat de ce joli
« genre. Il ne vieillit pas ! »

Enfin, dans cet ouvrage consacré aux arts d'Apelles et de Phidias, il est question de 318 peintres et sculpteurs. Parmi les articles qui m'ont plu davantage se trouvent ceux qui regardent Horace Vernet, Hippolyte Bellanger, Ingres, Paul Delaroche, Eugène Delacroix, Decamps, Hébert, Gustave Doré, etc. et les paysagistes Corot, Millet, Gleyre, Diaz, Daubigny, et nos dauphinois Achard, d'Apvril, etc., etc.

Je terminerai ces citations par celle d'une touchante histoire qui intéressera assurément ; elle se trouve dans les pages où M. Véron témoigne d'un culte pieux pour son illustre maître, Eugène Delacroix, qui fût un martyr de l'art :

« Lutteur infatigable, ce peintre de génie de la gran-
« de famille des Tintoret, des Rubens et des Véronèse,
« lutta jusqu'à la dernière heure et voulut mourir sur
« la brèche. Quinze ou vingt jours avant sa mort, j'al-
« lais, comme auxiliaire dévoué à sa cause, frapper à
« sa porte, rue Fuztemberg ; elle était expressément con-
« damnée, me dit la bonne vieille gouvernante : n'impor-
« te, je lui fis passer le mot d'ordre contre l'ennemi com-
« mun. J'entendis une voix étouffée m'appelant de
« l'atelier :

« Entrez ! entrez ! » Je vis alors le grand peintre enve-
« loppé de couvertures et peignant encore ses chers
« sujets d'histoire sur des toiles réduites. « Eh bien ! me

Digitized by Google

« dit-il avec un effort pénible, ils ne me lâcheront pas « jusqu'à la mort, ces médiocres au drapeau effacé ; mais « bast ; mon école vivra ! » — « N'en doutez pas, cher « maître ! » Je lui remis une pétition signée de nombreux « confrères ; et je pris congé de ce grand homme qui ne « voulait point abandonner la palette, et luttait contre « la souffrance corrosive. J'étais loin de me douter qu'il « était si près de sa fin, ce beau génie ; car, dès 1840, « lorsqu'il composait sa *Barque de Don Juan*, je me rappe- « lais l'avoir vu, rue des Marais-Saint-Germain, 17 « Ses traits pâles et contractés dénotaient depuis long- « temps les ravages de la fièvre qui brûlait cette grande « âme. Je lui remis alors une description en vers que je « venais de faire devant le *Triomphe de Trajan*. Cet hom- « mage senti et respectueux l'émut : — « Voilà mon tab- « leau bien compris, me dit-il ; cet hommage vrai me « fait plus de plaisir que toutes les louanges des jour- « naux. Vous ferez bien, ajouta-t-il, de persévérer dans « la poésie et de n'étudier que les grands maîtres ; « quant à moi, si j'écrivais, je me nourrirais de Cor- « neille et de Shakspeare »

« De loin en loin, j'allais voir ce beau et grand maître « qui, d'un mot, savait enflammer ses élèves. »

Il y a mille choses charmantes dans le livre dont nous parlons, au sujet des artistes célèbres, dont la plupart ont été ou sont encore les amis de M. Véron, ses amis et collègues.

Une pensée généreuse a inspiré ce peintre et ce poète distingué, dans une petite brochure qu'il vient de publier, et qui a pour titre : *Projet d'Institut International des Sciences, des Lettres et des Arts*.

Ce projet, M. Véron le recommande à ses confrères de

Digitized by Google

la Société des gens de lettres. Il s'agirait de créer un lieu de refuge et des ressources pour les malheureux écrivains, pour les artistes en détresse, afin qu'on ne les vît plus mourir dans la misère, ce qui est une honte pour la France ; afin qu'on ne puisse plus dire que l'Angleterre s'occupe davantage des Illustrations qui l'honorent, que ne le fait notre chère patrie pour ses célébrités.

M. Véron rappelle : « La fin lamentable de notre cher « confrère, le poète et dramaturge Edouard Plouvier, « sur la tombe duquel Claretie jetait des fleurs à pleines « mains et arrachait des larmes de nos cœurs !

« Aujourd'hui, quel autre deuil navrant vient affliger « notre république des Lettres et des Arts ! Félix Belly ! « le journaliste sévère, l'économiste et le publiciste cons- « ciencieux, le second Ferdinand de Lesseps du Nou- « veau-Monde, obligé de mendier pour vivre et ne pou- « vant rougir plus longtemps de cette honte, mourant de « faim depuis trois jours, etc. »

M. Véron, après avoir exposé les infortunes de ces pauvres martyrs, fait « *un appel à la Presse, aux Sociétés des gens de lettres, des auteurs et des artistes dramatiques,* « *des peintres, des sculpteurs, des architectes, et des* « *musiciens,* » en faveur des hommes de mérite de toute la France qui se trouveraient dans le besoin.

On fonderait donc un *Institut International*, composé de titulaires et d'adhérents, qui réuniraient leurs cotisations pour venir en aide aux artistes délaissés par la Fortune.

« Est-ce à dire, écrit M. Véron, que tous les intérêts « abdiqueraient et seraient confondus en une seule caisse « sociale ? « Non, assurément. Chaque Société exis- « tante garderait, avec son autonomie, la gestion et

Digitized by Google

« la direction de ses capitaux et de ses intérêts. Malgré « la centralisation des caisses ou mises, riches et mo- « destes, les comptes de chaque Société seraient parti- « culiers, les dividendes se distribueraient au prorata des « mises particulières, mais ils grossiraient indubitable- « ment par la force de cette association pleine d'avenir.

« Immédiatement, au centre de Paris, nous mettrions à « exécution et réaliserions votre projet en cours, vos « plans et devis tout prêts, mon cher Hamel ; nous bâti- « rions cet Institut sur une vaste échelle, et dans son « enceinte disposée pour tous les services, les confére- « ces, le théâtre, les concerts, l'exposition permanente et « les expositions annuelles, etc. toutes les Sociétés trouve- « raient là une source inépuisable de richesses. »

Plus loin, il est question d'arriver à créer des Invalides et des maisons de convalescence pour les artistes pauvres.

« Du reste, ajoute M. Véron, point de cocarde, un seul « drapeau : celui de l'humanité, de la solidarité. Fon- « dons cet honnête et véritable Institut international des « sciences, des arts et des lettres, dont la réussite et « la fortune immanquables permettront d'appliquer les « lois fraternelles de la prévoyance et de la solidarité. »

L'auteur de ce projet noble et généreux a bien mérité de la France pour cette grande pensée, pour ce beau rêve, dont il faut espérer qu'il verra bientôt l'accomplis- « sement. « Ah ! m'écrivait ce peintre-poète, si Lamar- « tine et Ponsard vivaient, comme ils patroneraient cette « idée ! ». Il compte sur Victor Hugo, mais l'initiative d'une œuvre semblable reviendra à M. Véron et lui fera éternellement honneur.

ADÈLE SOUCHIER.

Valence, le 21 février, 1877.

Digitized by Google

DE LYON A BOURG

ET A LA CLUSE-NANTUA

La ligne ferrée de Bourg à la Cluse-Nantua a été ouverte au public le jeudi-saint, 24 mars 1877.

Cette ouverture ne fut l'objet d'aucune inauguration officielle ; elle se passa en famille. La Compagnie était représentée par M. Mathieu, chef de l'exploitation des chemins de fer des Dombes et du Sud-Est, et M. Fayolle, secrétaire particulier de MM. Mangini.

A la Cluse, ils furent reçus par le sous-préfet, les maire et adjoints de Nantua et autres notabilités. Après les souhaits de bienvenue, on but le vin d'honneur, en plein air, tandis que les sons plus ou moins harmonieux des fanfares bugistes et les détonations des boîtes annonçaient au loin l'ouverture de ce nouveau chemin et l'arrivée de la première locomotive, puissants éléments d'un avenir prospère pour les intéressantes populations de ces contrées montagneuses.

La réception par les ingénieurs du contrôle de l'Etat et leur inspection des travaux définitifs de la ligne avaient eu lieu le 24 du même mois.

M. le préfet du département, un député et deux conseillers généraux, M. Félix Mangini, les ingénieurs de la Compagnie et quelques invités assistaient à cet examen et à ces formalités, qui se terminèrent à Nantua à l'hôtel du Nord, autour d'une table somptueusement servie, dit l'*Abeille du Bugey*, dont le rédacteur est fort expert, assure-t-on, en ces sortes de choses et grand admirateur de Brillat-Savarin, son spirituel autant que gourmet compatriote.

Ces messieurs purent donc juger *ex-professo* de la délicatesse des truites et des écrevisses que fournissent abon-

Digitized by Google

damment les cours d'eau de la localité. Quant aux vins, ils provenaient des coteaux fortunés du Mâconnais, du Beaujolais et de la Bourgogne, accompagnés d'un emprunt fait aux produits de la Champagne, dont l'explosion et la mousse pétillante se mêlèrent aux discours et aux toasts qui accompagnent assez généralement toute cérémonie de ce genre, comme un feu d'artifice et des flammes de Bengale sont le bouquet obligé d'une fête populaire.

Nous allons faire en résumé l'historique de ce chemin ferré qui, par Bourg, relie directement notre ville de Lyon à la ville de Nantua et au cœur du Bugey.

La *Ficelle* nous a bientôt hissés au sommet du plateau et à la gare de la Croix-Rousse, où nous prenons place dans les vagons de la compagnie des Dombes qui joignent l'élégance à un confortable bien compris, toutes choses inconnues aux vagons des autres compagnies.

A l'heure réglementaire, la locomotive se met en marche, et nous voici en route.

En quelques minutes on arrive à la gare de Sathonay, où commence réellement notre ligne des Dombes. On sait que le petit chemin de Sathonay, destiné dès le principe au service particulier du Camp, dépend de la Compagnie du Rhône, et que, par suite d'arrangements longtemps débattus entre les intéressés, il sert de tête de ligne au chemin des Dombes. Les deux gares de la Croix-Rousse et de Sathonay appartiennent à la Compagnie du Rhône, comme propriété, comme usage aux deux Sociétés.

Le pays qui s'étend entre Lyon et Bourg ne saurait offrir aux touristes des sites pittoresques capables de les intéresser. Quelques mots suffiront donc à le décrire.

Ce vaste plateau uniforme et d'une figure triangulaire, est limité entre le Rhône et la Saône au-dessus desquels il s'élève de 80 mètres environ ; il était naguère encore encombré d'étangs et de marais, parsemé de rares villages, habité par une population souffreteuse, tant au physique qu'au moral, en proie aux étreintes des fièvres paludéennes qui la

Digitized by Google

décimaient périodiquement dans une effrayante proportion ; ce plateau, disons-nous, est aujourd'hui complètement transformé, grâce à Napoléon III, qui fit disparaître tous les obstacles suscités par des intérêts multiples contre le desséchement des étangs, en décrétant comme d'utilité publique la concession d'une voie ferrée de Lyon à Bourg et l'assainissement des terres inondées sur tout le parcours de la ligne et dans un certain périmètre Le travail matériel fut confié à M. Lazare Mangini, dont les deux fils sont aujourd'hui à la tête de la Compagnie.

Le convoi s'éloigne de Sathonay, file à toute vapeur ; il dépasse le tronçon ferré destiné au transport des matériaux pour la construction du fort de Vancia ; il longe le marais des Echets, singulièrement réduit de son étendue, dépasse Mionnay, déshérité de l'antique abbaye de Poleteins, Saint-André-de-Corcy, Saint-Marcel et fait une halte à la gare de Villars-en-Dombes.

On a le temps de jeter un coup d'œil sur la vieille tour des comtes de Savoie, décapitée par Biron et juchée mélancoliquement au sommet d'une poype de terre rapportée.

A partir de Saint-André le terrain incline légèrement au nord. On ne s'en apercevrait pas, n'était la direction des petites rivières et des biefs des anciens étangs.

Un coup de sifflet annonce qu'on se remet en marche. On salue en passant le monastère des trappistes de Notre-Dame-des-Dombes, dont les murailles blanches et rouges et le clocher brillant se détachent sur l'horizon à une demi-lieue de distance. Véritable ferme-modèle, ce monastère, par ses religieux, hardis pionniers de l'agriculture et défricheurs des terrains les plus stériles, les plus insalubres, fut aussi, dans la pensée de l'Empereur, appelé à agir de concert avec la voie ferrée pour la rénovation de ce pays.

Les rails se développent sur des chaussées élevées au milieu de vastes étangs non encore desséchés ; voici Marlieux, Saint-Paul de Varax et son antique église romane, Servas, enfin Bourg où le convoi s'arrête dans la gare du P.-L.-M.

Digitized by Google

Cette gare est de premier ordre ; six lignes y aboutissent : Ambérieu, Lyon, Mâcon, Chalon, Lons-le-Saunier et Nantua.

Nous allons parcourir celle de Nantua, et son exploration fera le sujet de ce récit.

Le voyageur ne saurait trouver le temps nécessaire pour visiter cette jolie ville de Bourg et son joyau le plus précieux, l'Église de Brou.

Le train revient sur ses pas, jusqu'à l'aiguille qui, du chemin de Lyon, lui fait traverser le P.-L.-M. et le fait passer sur le chemin de Nantua. Comme celui des Dombes, et comme tous ceux d'intérêt local, ce chemin est à une seule voie. Il contourne la ville de Bourg dans sa partie méridionale, et longe la forêt de Seillon, aujourd'hui bien diminuée de son ancienne importance.

On a quitté le plateau des Dombes, triste, ingrat, fastidieux, aux buissons de genêts, aux bouleaux et aux chênes rabougris. On est transporté dans la Bresse plantureuse et verdoyante ; l'horizon prend d'intéressantes proportions ; les premiers coteaux du Revermont couverts de cet arbrisseau cher à Bacchus et aux gourmets de tous pays, qui tous appréhendent avec effroi l'invasion du phylloxera ; sur une crête, le vieux donjon et les pans de murailles du château de Jasseron ; devant soi, les montagnes si poétiques du Bugey, au sein desquelles nous ne tarderons pas à arriver.

A mesure que l'on avance, le terrain devient plus accidenté, c'est au moyen de viaducs, de tunnels, de courbes, de rampes, de remblais, de pentes et de tranchées que les ingénieurs ont eu raison de ces obstacles naturels.

On franchit la Reyssouze sur un pont de trois arches. C'est là un mince filet d'eau qui s'attarde dans la prairie, comme s'il craignait d'aller trop tôt compromettre sa limpidité dans les tanneries de la ville de Bourg.

Nous sommes à mi-côte des montagnes, au-dessus de Cézériat, dans la région des vignes que le tracé a impitoyablement morcelées. On s'enfonce dans un premier tunnel

Digitized by Google

de 186 mètres de long. Il est en forme d'ove. On aborde le viaduc de Ramasse, supporté par 17 arches d'un développement de 150 mètres,

A Ramasse, on a découvert sur le bord de la voie une très-bonne roche calcaire, dont l'exploitation entreprise par la Compagnie des Dombes donne lieu à un commerce assez important. La pierre extraite de ces carrières et transportée par les vagons, est dirigée sur Vancia où elle sert à la construction du nouveau fort créé pour défendre les abords de Lyon du côté de la Bresse.

Nous sommes entrés dans la vallée du Suran. Cette vallée est arrosée par ce ruisseau qui descend du Jura ; elle est large, tapissée de jolies prairies et encadrée entre des collines à la base couverte de bois et au sommet dénudé. La nature y est plus agreste et la vigne plus rare que sur les coteaux de Cézériat.

La gare de Villereversure est à certaine distance du village, dans un endroit isolé. On traverse le Suran sur un pont-viaduc de trois arches. On le remonte sur la rive gauche pendant quelques minutes, et l'on s'arrête à la gare de Simandre.

Simandre est sur la grande route de Bourg à Saint-Claude ; c'est un village qui a bon air, ses environs sont riants. Le Suran, aux méandres multiples et gracieux, coule dans les prairies entre une double rangée de saules et de vernes. Coupé çà et là par des barrages qui rejettent les eaux sous la roue des moulins, il produit de ces jolis remous et de ces brillantes cascatelles, si agréables aux yeux du peintre comme à ceux du simple promeneur.

On devine là bas, à quatre kilomètres de distance, caché dans le vallon de Saint-Martin, au centre des montagnes d'Ornons l'ancien couvent de Sélignat, que la Grande-Chartreuse, la maison-mère, a depuis peu d'années racheté et convenablement restauré. Elle y a dirigé une nouvelle colonie et l'a rendu à son ancienne destination.

Une visite à la chartreuse de Sélignat est une très-intéres-

Digitized by Google

sante excursion pour le touriste. Il y trouvera un pays ravissant de pittoresque, beaucoup d'ombre et de fraîcheur, et, ce qui ne gâte rien, bien au contraire, un accueil empressé de la part du prieur, le savant Père Ildéfonse, et du coadjuteur, l'aimable et bienveillant Père Ambroise.

Du côté opposé, au sud, on aperçoit la vieille ruine du château de Buenc, qui couronne la montagne ; à ses pieds est l'entrée de la célèbre grotte décrite avec tant d'humour par notre bon collègue (?) Aimé Vingtrinier. Là aussi, le touriste peut entreprendre une intéressante excursion.

A la gare de Simandre, le chemin de fer décrit une courbe à faible rayon, au-delà de laquelle le train se dirige tout droit sur la montagne de Racouze, aux flancs grisâtres, pélés, où l'on ne voit d'autre végétation que de maigres broussailles, de tristes halliers, un rare gazon.

On croirait que le train va se briser contre la roche. Pas du tout ! il s'enfonce dans un tunnel dont on ne pouvait deviner l'entrée. C'est le tunnel de Racouze qui relie la vallée du Suran à la vallée de l'Ain. Comme celui de Cézériat, comme tous ceux que nous allons rencontrer, il affecte la forme elliptique, c'est-à-dire la forme de l'œuf. C'est un parti-pris sur toute la ligne.

Après un trajet souterrain de 1685 mètres, on commence à revoir la lumière du jour qui frise les parois et s'accroche à toutes les aspérités. On est enfin sorti de la nuit la plus noire. Le spectacle que l'on découvre alors est vraiment éblouissant ; on est transporté dans la vallée de l'Ain, aux rives pittoresques, contournées plus ou moins brusquement et donnant lieu à une grande variété d'effets et à des perspectives inattendues, aux roches disposées en larges assises superposées les unes aux autres, et dont les nuances d'ocre jaune et de gris-bleu, se marient si harmonieusement à la verdure des broussailles qui les couronnent, des mousses et des bouquets de buis qui poussent dans leurs crevasses. Ajoutez à cela, de légers filets d'eau qui tombent le long de leurs murailles verticales, un moulin et une scierie animés par la rapidité de

Digitized by Google

la rivière, et vous aurez une faible idée de la beauté du tableau.

Mais ce qui lui communique un caractère tout particulier, c'est que l'observateur se trouve, pour ainsi dire, comme suspendu entre le ciel et la terre. La rivière aux flots bleus coule à près de 200 pieds au-dessous de lui. Le train s'est engagé sur un viaduc composé de deux ponts étagés l'un sur l'autre, arcboutés contre les rochers et soutenus par douze piliers formant onze arcades de 20 mètres d'ouverture. Le pont supérieur mesure 269 mètres de long; sa largeur sur les corniches est de 5 mètres 30; il supporte les rails de la voie ferrée; le pont inférieur, grâce aux ouvertures transversales pratiquées dans les piliers, sert au passage des charrettes et des piétons.

Deux fourneaux de mine sont ménagés dans le pont inférieur. En cas d'invasion, une mèche pourrait le faire sauter en un clin d'œil. Plaise à Dieu qu'on n'en arrive jamais là.

Le viaduc de Cize est un des plus beaux ouvrages d'art de cette ligne. Sa légèreté est extrême; elle aurait de quoi faire réfléchir le voyageur qui voit de longues files de vagons et de puissantes locomotives circuler sur le pont, s'il ne connaissait, par expérience, le talent des ingénieurs auxquels notre Compagnie sait confier ses travaux. C'est M. Balinzy qui a dirigé la construction du viaduc de Cize.

Ici, le train s'arrête quelques instants; les touristes mettent pied à terre pour pouvoir admirer à leur aise et sous toutes ses faces ce magnifique travail, qui, sur certains points, ressemble au célèbre pont du Gard. Celui-ci, cependant, est plus imposant, plus monumental; il porte l'empreinte de la main puissante du peuple-roi; mais notre vallée de l'Ain est plus pittoresque, plus grandiose que le paysage classique des environs de Nîmes, si souvent décrit par les voyageurs anciens et les touristes de nos jours.

La gare de Cize-Bolozon est située sur un plateau élevé, le plateau de Baranche, aride, rocheux, désert. A côté, est une modeste buvette, décorée fastueusement du nom de buffet.

Digitized by Google

Caché dans un repli des montagnes de la rive gauche, le village de Bolozon est à une demi-lieue de là. En une heure, on peut aller à celui de Serrières, si pittoresque, si curieux à étudier; celui de Cize est dispersé sur un méplat des montagnes de la rive opposée; le hameau de Racouze est juché au sommet de la montagne, bien au-dessus du souterrain. Dans le lointain, au sud, on aperçoit les habitations de Hautecour et du Grand-Corenc.

Les deux routes de terre qui circulent sur l'une et l'autre rive de l'Ain et que nous avons décrites dans nos *Vallées du Bugey*, passent sous le pont lui-même. Leur parcours, on s'en souvient, fait découvrir à chaque instant mille et mille beautés nouvelles.

Cette station est appelée, selon nous, à devenir l'objectif de nos artistes lyonnais, de nos excursionnistes de tout âge, de tout sexe. Le buffet de la gare, puisque buffet il y a, et le moulin de Cize, peuvent au besoin les sustenter. Mais, en attendant mieux, qu'un industriel bien avisé s'occupe d'y établir un bon hôtel, car le touriste ne vit pas seulement de contemplation. Après avoir rassasié ses yeux et son esprit de la vue d'une splendide nature, il n'est point insensible à la perspective d'une table bien servie, qui lui permettra de pouvoir donner, à son tour, satisfaction aux exigences de son estomac.

Des truites qui ne font qu'un saut des flots limpides de la rivière dans la poêle du cuisinier, des écrevisses s'étalant en buisson d'écarlate sur une nappe bien blanche, le tout arrosé du petit vin rouge apéritif du Revermont et du pétillant vin blanc de la Côte-Soleil, font, croyons-nous, et pour parler le langage des artistes, un assez bon effet dans le paysage !

Ayant repris place dans nos vagons, nous abordons les escarpements de la chaîne du mont Berthiand. On traverse un premier tunnel de 200 mètres (Bolozon n° I). On court sur une étroite corniche par une rampe très-forte. A gauche, on rase une paroi rocheuse; à droite, on domine la rivière d'Ain et Bolozon assis au pied d'une déclivité vertigineuse.

Digitized by Google

C'est effrayant : un glissement du terrain, une fausse manœuvre, un accident quelconque, et train et voyageurs iraient voir ce qui ce passe au fond de l'abîme, d'où certes ils ne reviendraient pas nous faire part de leurs réflexions.

C'est une vision que l'on ne fait qu'entrevoir, un éclair qui sillonne la pensée !

Un second tunnel de 819 mètres (Bolozon n° 2) est franchi avec rapidité. Même aspect, mêmes impressions que précédemment. On arrive aussitôt devant un troisième tunnel (Bolozon n° 3), celui-ci plus long que les deux autres ; il mesure 2550 mètres ; on le nomme aussi tunnel de Mornay ou tunnel de Nurieux. Mais tous les trois sont désignés sons le nom collectif de tunnels du Berthiand. Leur percement a donné issue à plusieurs nappes d'eau souterraine. C'est au milieu d'un vrai déluge que le convoi franchit cette montagne.

Outre cette eau qui s'échappe en torrent du dernier tunnel, une cascade tombe du rocher à côté de l'ouverture. Pour l'empêcher d'envahir la voie ferrée, les ingénieurs l'ont rassemblée dans un canal qui la jette dans le précipice, où elle fait mouvoir quelques usines rustiques, avant d'arroser le village et les vergers de Bolozon.

Des flancs du Berthiand, le train débouche dans la vallée de l'Oignin, entre le pittoresque village de Mornay et les maisons dispersées de l'insignifiant Nurieux, non loin de l'antique cité d'Izernore, aux ruines gallo-romaines, si dignes de l'intérêt de l'archéologue.

A peine le voyageur a-t-il le temps de jeter un coup d'œil sur ce paysage qui contraste de toute manière avec celui qu'il vient de quitter. Le voilà dans la tranchée de Royat, dont les berges escarpées sont tout son horizon. Ce n'est que pour un instant, il se retrouve dans une seconde vallée, après avoir traversé un pont-viaduc jeté sur l'Oignin.

Il longe les rustiques maisons de Brion, cotoie le pied d'un monticule qui supporte les débris épars d'une forteresse féodale, franchit un nouveau viaduc qui le transporte dans

Digitized by Google

la grande plaine de la Cluse, sillonnée de nombreux cours d'eau, animée à gauche par les villages de Montréal au rocher d'un aspect fantastique surmonté d'une croix et des restes oubliés d'un vieux château ; à droite, dans le lointain, par la haute tour seigneuriale de Saint-Martin du Frêne. Devant nous, à l'extrémité de la plaine, voici le village de Port et le petit bourg de la Cluse, but de notre voyage d'exploration.

Ce bourg est assis sur les bords inférieurs du lac de Nantua, entre les hautes montagnes de Don, de Chamoise et des Monts-d'Ain, au débouché d'une vallée en forme de cirque, occupée en entier par cette belle nappe d'eau qui baigne l'ancienne ville de Nantua, où l'on parvient en une demi-heure par l'une ou l'autre des deux routes ombragées qui longent la base d'immenses rochers et les rives du lac.

La ville de Nantua et son antique abbaye ne peuvent être ici l'objet d'une étude détaillée. A peu près délaissée jusqu'à ce jour, se bornant à un faible commerce, cette localité grâce à notre voie ferrée va se trouver en rapports directs avec Bourg, Lyon, Mâcon ; et dans un avenir prochain avec Saint-Claude et Genève. La Compagnie des Dombes vient d'obtenir la concession d'une voie destinée à prolonger la ligne de la Cluse, par Oyonnax, Dortan et la jolie vallée de Vaux-les-Claude, jusqu'au cœur du Jura, et d'une autre voie plus importante devant aller, à la station de Bellegarde, s'embrancher à la ligne de Genève par les vallées de Sylans et de Châtillon de Michaille.

Le baron RAVERAT.

Digitized by Google

La Mode a Lyon

L'hiver est passé ; le printemps a souri.

Nous voici dans le mois de mai, le mois du réveil de la nature ou plutôt de son renouvellement, comme le disaient, dans leur frais langage, nos vieux trouvères, pour qui cette époque de l'année était le *renouveau*. De même que les fleurs s'épanouissent maintenant plus abondantes et plus parfumées dans les serres et dans les jardins, de même les femmes deviennent aussi plus séduisantes; elles apportent dans les salons comme au dehors plus de beauté et plus de fraîcheur ; plus que jamais enfin elles règnent en souveraines. Que cela ne surprenne pas. Le mois de mai, — *le mois de la Vierge*, — qui est par excellence le mois des jeunes filles, ne signifie-t-il pas pureté, amour chaste, bonheur, avenir !...

Commençons notre moisson sous ce patronage si plein de sourires et de promesses. Peut-être y trouvera-t-on encore peu de fruits; mais tout mûrit avec le temps et le travail, — et quel sol meilleur pour bien faire que celui de la *Revue du Lyonnais ?*

Aussitôt que mars finit, la Mode est en éveil ; son imagination s'agite et se remplit de créations pour la saison nouvelle. « *Le printemps est bien loin encore* ! » disent les belles oisives, qui s'oublient dans les délices des fêtes du carnaval. « *Le printemps s'avance à grands pas !* » pen-

Digitized by Google

sent les Génies et les Fées du luxe, chargés de parer les heureux du monde.

C'est, dans nos maisons à la mode, un mouvement précurseur à faire tressaillir toutes les femmes : les envois des plus riches soieries de nos fabriques et les arrivages sans nombre de tissus les plus variés affluent chaque jour. D'Alençon, de Bruxelles et de Chantilly débarquent les dentelles aux réseaux merveilleux. Les vêtements de demi-saison se préparent : quelles coupes gracieuses ! quels ornements inattendus ! que d'élégance et de richesse !

C'est aussi le moment de méditer sur la forme des chapeaux, sur les fleurs et les plumes qui les décoreront. Que de délicieuses inventions vont bientôt défier la nature !

La lingerie et les broderies aériennes ne resteront pas non plus en arrière. Quel attrayant assemblage ce sera de tulle, de crêpe, de gaze, de rubans, de fines passementeries ! et comme tout cela se groupera avec un goût irréprochable.

Mais le temps a marché.

Le soleil brille d'un vif éclat, les arbres de Bellecour et des squares sont couverts d'un feuillage épais, avec de beaux tons verts ; les hirondelles voltigent de toutes parts, les oiseaux s'appellent harmonieusement et tendrement... Cette fois, c'est bien le printemps ! Entendez-vous ces rondes joyeuses d'enfants rassemblés sur les promenades, les quais, au parc de la Tête d'Or, partout ! Quelles robes pimpantes et fraiches ! soie, mousseline, frissonnent à l'air et chatoient au soleil. On a quitté les chapeaux ; les bras et les cous sont nus, les jambes laissent voir leur chair rose ; on chante, on saute, on danse, on s'ébat bruyamment ; le sang afflue vers les joues rouges comme des cerises.... *vive le printemps !* Et tous ces petits ballons qui

Digitized by Google

voltigent aux mains des fillettes et des garçons ?.... Sur celui-ci est écrit : « *Ville de Lyon !* » sur cet autre : « *Deux Passages !* » sur cet autre encore : « *Mouth !* » sur ceux-ci : « *le Printemps.... la Souveraine !* » Ces ballons, mes enfants, vous ont été offerts dans les splendides magasins que nous venons de nommer, et le promoteur est l'intelligent propriétaire de la *Ville de Lyon*. Il se sera dit probablement : « *Les gros ballons sont bien chers, et puis les maisons ne sont pas assez vastes pour les contenir,... Si j'en faisais fabriquer de petits ? oui, c'est ça ! Tout en amusant les enfants, ils permettront aux pères de discourir sur les novateurs des Montgolfières et — par la même occasion — de recommander à leurs amis le propriétaire du volage hydrogène.* » Si ce n'est pas là le raisonnement qu'a fait M. Dabouneau, à coup sûr c'est quelque chose d'approchant. Toujours est-il que, cette année, on ne peut entrer dans une maison sans apercevoir au plafond, collés comme des constellations, un ou deux de ces ballons dont les ficelles pendantes invitent à un innocent plaisir la première main qui veut les tirer. Décidément, Lyon marche sur les traces de Paris, sa sœur ainée.

Et cependant, on a osé dire que nous ne savions ni nous habiller, ni nous coiffer, ni nous chausser, ni même nous ganter !.... C'est une horreur, une infamie, un crime ! Ceux qui ont porté contre nous une semblable accusation, ne peuvent être que des aveugles ou des jaloux. Que n'étaient-ils hier, ces pauvres d'esprit, sur mon balcon ? ils se seraient vite repentis de leur jugement téméraire, et ils n'auraient pas eu assez d'yeux pour vous regarder, pour vous admirer, mes aimables et belles compatriotes.

Voici une jeune femme qui passe à l'instant sous ma fenêtre, trottinant comme une bergeronnette sur le sable

Digitized by Google

fin du Rhône. Le chapeau, qui encadre son gracieux visage, est un *paillasson* blanc, forme timbale, ayant tout simplement une touffe de muguets de nuance tilleul à deux tons posée sur le devant de la tête, accompagnée d'un nœud de ruban de satin gros vert se nouant sous le menton. Une robe de soie grisaille et à petits damiers, avec garniture de faille de même teinte que le ruban du chapeau, enserre étroitement sa taille, plus flexible que la liane des forêts. Une veste bretonne assortie complète son costume.

Que pensez-vous, Mesdames, de cette toilette?

Une Lyonnaise ne pas suivre la *mode*: comme si c'était possible!

ANGÈLE DE COURCENAY.

Digitized by Google

JEAN MARIN

Mécanicien Lyonnais

La fabrique de soieries de notre ville a perdu, il y a quelques mois, un de ses plus laborieux enfants, qui a laissé à sa ville natale de précieux enseignements pour l'histoire du tissage.

Issu d'une famille de pauvres artisans, Jean Marin naquit à Lyon, rue Désirée, le 20 avril 1805, et est mort, rue de Cuire, n° 95, le 14 novembre 1876. Il débuta comme apprenti, à l'âge de sept ans, et devint compagnon à la Croix-Rousse, chez le sieur Puy, ancien cordon-bleu des maîtres-gardes et capitaine de la milice lyonnaise, en Bourg-Neuf, avant 1793. Ensuite, le jeune Marin travailla successivement chez plusieurs des premiers chefs d'ateliers de notre ville, où il laissa les meilleures impressions de son intelligence et de sa bonne conduite.

Privé des notions premières de l'instruction littéraire, Marin n'a pas moins publié, comme professeur de théorie pratique, divers opuscules sur des modes particuliers de remettages, de lisages, d'empoutages et de tissages.

Dépourvu de ressources pécuniaires, il a pu, à force de

Digitized by Google

peines et de privations, arriver à être fabricant d'étoffes de soie, et à faire exécuter, pour son propre compte, des tissus où il démontrait l'heureuse application des systèmes qu'il avait préconisés, surtout celui d'augmenter le nombre des découpures du dessin, par une combinaison ingénieuse des arcades et des crochets.

Mécanicien par instinct, son jugement était d'une promptitude et d'une rectitude remarquables. Il ne tâtonnait jamais ; ses pièces arrivaient toutes du premier jet. Sans avoir jamais étudié les sciences mathématiques, il construisit de mémoire, ou sur de simples dessins, difficiles à comprendre, de petits métiers modèles qui firent l'admiration des personnes les plus compétentes et les plus considérables de l'époque. Parmi elles, il suffira de citer Ampère, le profond mathématicien, Eynard, le médecin-chimiste-mécanicien, Tabareau et Maisiat, les savants professeurs de l'école de la Martinière, Philippe Hedde, le créateur du Musée industriel de Saint-Etienne. Ces appareils *miniatures* répandirent de toutes parts, à Paris, à Lyon, à Saint-Etienne, les premières notions pratiques de l'art du tissage et vulgarisèrent les détails techniques de l'histoire si intéressante de la fabrication lyonnaise.

En 1851, Marin fut délégué à l'Exposition universelle de Londres, par la chambre de commerce de Lyon, et eut l'honneur d'expliquer à la reine de la Grande-Bretagne Victoria toutes les merveilles contenues sous la vitrine de notre fabrique de soieries. Un de nos écrivains les plus féconds a chanté, avec un légitime orgueil, cette solennelle visite et notre modeste, mais véritable illustration locale, dans une œuvre à jamais célèbre, dont les annales des progrès de l'esprit humain, au sein des sciences exactes et de leurs applications, pourront rendre compte.

Digitized by Google

. . . . . .
A la faveur publique ajoutant son suffrage,
La Reine vient aussi visiter leur ouvrage
Et se fait expliquer, par un simple tisseur,
Cet art qu'elle comprend, en parfait connaisseur.
Marin, des ouvriers le guide et le modèle,
A la pratique autant qu'à l'étude fidèle,
Est admis à l'honneur de l'illustre entretien
Et ,durant plus d'une heure, humble dans son maintien,
Mais grand par les trésors de son expérience,
Il suffit à l'honneur d'une telle audience.
. . . . . .

G. Bellin, Exp. univ., Ch. VIII, 1867,

Appelé, en 1855, à Paris, pour la construction de petits métiers modèles, Marin expliqua, avec une simplicité, une clarté, une facilité d'élocution rares dans toutes les classes de la société, mais qui lui étaient naturelles, à MM. le général Morin, l'ingénieur en chef Tresca, le professeur Alcan, les généraux Poncelet et Piobert les rôles successifs remplis par les de De Gennes, Basile Bouchon, Falcon, Vaucanson, Verzier, Jacquard et Breton, dans le mécanisme qui porte improprement le nom de *Jacquard*, à la place de sa véritable dénomination qui doit être: *La Lyonnaise.*

C'est ainsi que ce pauvre tisseur, sachant à peine lire et écrire, offrait des renseignements aux éminents direcrecteurs du conservatoire des Arts-et-Métiers de Paris, à des membres de l'Institut de France, aux professeurs de mécanique et de tissage les plus émérites. Tant il est vrai qu'un ignorant, en apparence, peut en apprendre au plus savant !

En 1860, chargé par les Chambres de commerce de Lyon et de Saint-Etienne de la construction d'appareils

Digitized by Google

miniatures pour l'enseignement du tissage, il les exécuta avec la plus grande perfection. Une exposition publique en fut faite au palais Saint-Pierre, et fut consultée avec le plus grand empressement par toutes les classes de la société. Une description remarquable a été publiée, en 1862, par M. Paul Eymard, ancien fabricant, très-compétent sur la matière. Elle a été insérée dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts utiles de Lyon.*

En 1875, M. Marin a publié, en collaboration avec M. Isidore Hedde, les deux premières parties d'un *Essai sur l'histoire de la fabrique lyonnaise*, où se trouvent beaucoup de faits, jusqu'alors inconnus du public, sur l'exploitation *Jacquard*, dont l'un et l'autre de ces auteurs avaient été les témoins et les contemporains. Il est regrettable que la troisième partie n'ait pas été publiée du vivant de M. Marin ; car elle était appelée à donner les dernières preuves des circonstances singulières que les auteurs avaient citées. Le texte est fait, mais il manque trois planches capitales, que M. Marin s'était chargé de fournir, en restituant exactement les modèles primitifs. C'étaient :

1° Le plan original d'un simulacre de mécanisme présenté par Jacquard vers 1798 et breveté en 1801, tel qu'il est déposé au Conservatoire des Arts-et-Métiers de Paris, sous le titre U...K...19 n° 5.352. C'est une imitation défectueuse de la mécanique Verzier, confondue, par la légende, avec la copie du système Vaucanson, proprement dite la *Lyonnaise*, vulgairement *Jacquarde*. Il est absolument inapte au tissage.

2° La machine fabriquée en 1803-1804, par Bonhomme et Futinet, à la solde de Jacquard, et exposée chez Estienne, serrurier, rue Saint-Marcel, et qui motiva le privilége de six ans.

Digitized by Google

3° La mécanique, améliorée en 1805-1806 par Breton pour le compte de Jacquard, sur le conseil de M. Laselve, et qui fut montée chez le sieur Imbert, quai de Retz.

L'une et l'autre de ces deux dernières mécaniques portent également le nom de *Jacquard*, et sont encore inaptes à la fabrication régulière des étoffes de soie. La difficulté du modèle consiste à indiquer la différence qui existe entre l'un et l'autre de ces deux mécanismes, ce qui n'a été exposé nulle part.

Comme le pauvre Bezon, auteur du *Dictionnaire général des tissus*, œuvre inachevée, faute de ressources, Marin avait le feu sacré du génie, il est mort à la peine. Nul jusqu'ici n'était venu déplorer leur perte regrettable à plus d'un point de vue. Le défaut de Marin, comme celui de Bezon, a été l'inconstance. Une idée chassait l'autre, tous deux ne pouvaient s'arrêter à profiter de ce qu'ils avaient créé. Après ses ingénieuses dispositions d'armures et ses combinaisons d'arcades et de crochets, Marin explore un nouveau domaine, celui de la fabrication et de l'application de certaines paillettes d'or. Il a néanmoins laissé en fabrique des inventions qui ont produit d'excellents résultats, notamment un simple procédé qu'en un jour de gêne il vendit pour la bagatelle de 300 francs. L'acquéreur, après quelques légers changements, prit un brevet et en obtint une somme ronde de 50,000 francs, malgré qu'il n'y ait eu que le premier procédé original, sans modification et continué par Marin, qui ait prospéré.

Pendant son existence laborieuse et besogneuse, Marin n'a reçu de véritables secours désintéressés que de la seule maison, une des plus recommandables de la fabrique lyonnaise, il est vrai, de MM. Mathevon et Bouvard, qui, comme toutes personnes instruites et compétentes, tenaient cet ingénieux artiste en grande estime. Ce sont eux qui,

Digitized by Google

spontanément, ont fait les frais de ses funérailles, auxquelles a assisté l'élite des tisseurs lyonnais. Dans un moment où l'on s'occupe tant de musées et d'écoles pour l'enseignement de la soie, n'y aura-t-il pas un simple souvenir en mémoire de celui qui a tant fait dans ce but?

Une souscription publique pour mettre sa pauvre famille à même de lui élever un monument, aussi modeste que sa vie, ne pourrait être mieux appliquée. On y graverait ces simples mots :

Jean Marin, constructeur de petits métiers modèles, utiles à la fabrique lyonnaise. 1805-1876.

Rendre hommage à un honnête ouvrier, à un artiste d'une certaine valeur, qui a rendu des services au pays, ne peut qu'être profitable à tous, dans le présent comme dans l'avenir.

ISIDORE HEDDE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Quel bruit, quelle foule, quelle joie ! depuis trois jours, toute la ville est en l'air. On court, on se précipite ; on ne voit que visages riants, que gens aimables, que citadins parés, campagnards endimanchés, jeunes gens, fanfaristes, orphéonistes, harmoniens, en costumes de fantaisie. La Bourgogne, le Dauphiné, la Savoie, le Forez, la Bresse, le Bugey, jusqu'à des provinces lointaines, ont pris Lyon d'assaut, et se promènent en conquérants, musique en tête et drapeaux déployés, dans nos rues. Quant aux Lyonnais, ils sont aux fenêtres, regardant le flot humain passer.

C'était le grand Concours musical ; mais Lyon n'a pas de chance et chaque fois qu'il veut donner une fête, il pleut.

Déjà les exercices du tir, commencés le 10, et qui devaient se poursuivre jusqu'au 13, avaient été, malgré le zèle des tireurs, interrompus, dès le dimanche soir, par le mauvais temps et l'envahissement du Stand, par le Rhône débordé ; la grande fête musicale n'a guère été plus favorisée et le soleil ne s'est montré que par pure condescendance.

Dès le 18, une retraite aux flambeaux avait été esquissée dans divers quartiers. Le 19, la ville pavoisée, des députations sont allé recevoir, à la gare des Brotteaux, les quatre Sociétés musicales suisses et à la gare de Perrache, la musique de la Garde Républicaine. Partout, acclamations, discours, enthousiasme et accueil chaleureux.

Le soir, retraite aux flambeaux, de Bellecour aux Terreaux, à travers la vaste rue de Lyon, par les musiques, tambours et clairons de quatre régiments escortées de deux cents torches d'un effet magique ; les feux de Bengale illuminent la foule ; les acclamations retentissent ; jamais on n'a vu tant de monde sur le pavé lyonnais.

Le dimanche, jour de la Pentecôte, pluie le matin, puis soleil ; les Sociétés en profitent pour s'échelonner sur les quais de la Saône, depuis le quai de la Pêcherie, jusqu'au Pont Tilsitt. Le défilé commence et se déroule sur nos places et dans nos rues en interminables anneaux, à travers les acclamations immenses, les cris de joie, les couronnes, les bou-

Digitized by Google

quets, les applaudissements et les bravos. Les concours à vue ont eu lieu le matin, les concours d'exécution après midi ; le soir, la distribution des récompenses dans l'enceinte réservée, à Bellecour, a été contrariée par une pluie battante ; c'est un véritable malheur.

Le lundi 21, fête au Parc, joûtes, musiques, foule immense qu'on ne sait comment apprécier. Equipages, véhicules de toute espèce, et beau soleil. Le matin, les Suisses ont été conduits solennellement au Stand ; ce sont décidément les héros du jour. On se souvient de leur sympathie pour nous dans nos malheurs. On leur paie aujourd'hui une dette de reconnaissance.

Le mardi, les Sociétés nous quittent, les mâts s'abaissent, les drapeaux se replient, la ville reprend son calme et, en regrettant que le temps n'ait pas été continuellement beau, on se félicite d'une fête admirablement organisée, où la joie et la sympathie ont seules régné et où ni accidents ni troubles n'ont eu lieu nulle part.

Et maintenant, quel souvenir ont emporté nos voisins ? que disent-ils de notre ville ? quel effet avons-nous produit dans leur esprit ?

Et nous-mêmes, que faisons nous ? à quoi pensons-nous ? —

Car, il faudrait cependant savoir où nous en sommes.

Avons-nous la paix ou la guerre, l'abondance ou la disette, le travail ou la grève, la joie au cœur ou la tristesse ? On dit, au loin surtout : Les ouvriers lyonnais sont sans pain, et la vogue des Tapis est splendide. On se refuse tout : campagne, toilettes, voyage ; on n'a pas touché de revenus, les vignes sont malades, les fonds baissent et on court au stand, au concert, au capitaine Boyton, à l'Exposition, à la pièce nouvelle, à tout, car jamais Lyon n'a été si beau, si gai, si resplendissant ; jamais on ne s'est autant amusé.

C'est pour les pauvres, dira-t-on, je n'y contredis pas, et si cela doit faire aller le commerce, amusons-nous.

Depuis que les plâtriers, les menuisiers et autres ont quitté les ateliers, depuis que la grève règne dans les chantiers, la régie a vendu pour quatre-vingt mille francs de plus de tabac qu'à l'ordinaire.

Et les cabarets, les buvettes, les comptoirs, les zings, les brasseries..... sont dans l'état le plus prospère ; l'octroi est radieux.

— L'achèvement du théâtre des Célestins marche à grands pas ; on repave les rues adjacentes, on refait les trottoirs ; les magasins environnants font leur toilette, on espère l'ouverture pour cet été. Pourvu, Monsieur, qu'il n'y ait pas de retards..... Il s'agit bien des Turcs. L'important est de s'amuser.

Digitized by Google

— Le célèbre capitaine Boyton a profité de ce qu'il y avait de l'eau dans nos rivières pour nous faire jouir de la vue de ses expériences et de ses exploits. Il est parti de Seyssel, à la nage, le 11, à 2 heures et le lendemain à la même heure, avec un Rhône énorme et fort irrité, est arrivé à Lyon où il a été l'objet d'une ovation. Ses exercices natatoires à la gare d'eau de Perrache ont été applaudis, d'autant plus qu'ils peuvent devenir d'une réelle utilité, et que ses appareils ne tarderont certainement pas à tomber dans le domaine public.

Nous ne quitterons pas le chapitre des fêtes, sans rappeler l'ouverture de l'*Exposition rétrospective* qui a eu lieu à l'heure dite, le 1er mai. Avec un zèle au-dessus des éloges, la Commission a groupé dans les vastes salons du Palais du Commerce, des chefs-d'œuvre de peinture, des meubles admirables, des tapisseries splendides. Tous les produits du génie humain passent sous les yeux étonnés, et on se demande si c'est bien Lyon qui possédait, dans ses demeures particulières, chez ses négociants, ses propriétaires, ses amateurs, tant de richesses, tant de curiosités, surtout tant d'œuvres d'art et de goût, tant de merveilles telles qu'on n'est habitué à en trouver qu'à Versailles, à Fontainebleau ou au Louvre?

« Je vous ai parlé dans ma dernière lettre de l'ouverture au Palais du Commerce de l'Exposition rétrospective au profit des ouvriers sans travail dit le *Mémorial de la Loire*. J'y ai fait depuis de longues visites et j'en suis sorti chaque fois de plus en plus émerveillé. Faute d'espace on a été obligé de restreindre l'exposition des tableaux, la qualité remplace la quantité. On a dû se borner à un échantillon de tous les maîtres anciens et modernes. Je cite au hasard quelques noms : Rubens, Ribera, Rigaud, Largillière, Murillo, Wouvermans, Mignard, Greuze, Boucher, etc., etc ; parmi les peintres modernes : Delacroix, Flandrin, Hanon, Meissonnier, Ingres, Henri Régnault, Corot, Rousseau, Saint-Jean, Chenu, etc., etc. Est-ce que l'eau ne vous vient pas à la bouche ?

« Eh bien! l'exposition des meubles et des tentures est de beaucoup supérieure à celle des tableaux. Il y a en ce genre des merveilles et des chefs-d'œuvre. On s'arrête véritablement abasourdi devant tel bahut que la gouge d'un artiste a fouillé avec amour et transformé en dentelle, ou devant une crédence — style italien — aux incrustations d'ivoire, dont le travail minutieux a dû absorber la vie entière d'un ouvrier.

« Quelle merveilleuse époque que celle où il y avait un artiste dans tout ouvrier, où un forgeron, par exemple, avec un simple marteau, exécutait ces grilles en fer forgé que nous admirons comme des chefs-d'œuvre. Quel luxe que ce-

Digitized by Google

lui de ces grands seigneurs qui vivaient au milieu de toutes ces splendeurs artistiques, qui s'asseyaient insoucieux sur ces fauteuils sculptés, et, au retour de la chasse posaient leurs bottes boueuses sur ces chenets de cuivre que nous plaçons dans une vitrine pour qu'on n'y touche pas ! En toute chose l'art s'est démocratisé pour se mettre à la portée de toutes les bourses : pour l'art — il faut en faire l'aveu — la démocratie est la déchéance.

« Je savais bien qu'il y avait à Lyon des amateurs de bibelots, et je n'ignorais pas qu'il y avait dans quelques familles des meubles de prix venus par héritage, mais j'étais loin de soupçonner de pareilles richesses. »

C'est Lyon révélé ; Lyon vu sous un nouveau jour. Aussi les visiteurs ne manquent-ils pas à cette Exposition, à cette fête dont le succès ira en grandissant jusqu'au dernier jour.

— Le dimanche, 6 mai, dans la vaste salle du casino, trop petite pour contenir son nombreux et sympathique auditoire, M. Emile Guimet a fait, au profit de la Société d'instruction primaire, une conférence intéressante sur les écoles en Amérique, au Japon, en Chine et aux Indes. Il résulterait des observations de notre compatriote, que si nous sommes en France, supérieurs, pour nos écoles, à la Chine, et au niveau des Indes et du Japon, nous sommes fort inférieurs à l'Amérique dont les villes et les villages possèdent des établissements splendides et qui font tous les sacrifices pour donner aux enfants une éducation qui en fera des citoyens.

— Le vieux portail de l'église de Saint-Paul vient d'être démoli. D'un style déplorable, il donnait une triste idée d'une de nos plus vénérables églises, d'un des monuments les plus précieux de la cité.

A l'autre extrémité de la ville, la place de Perrache a vu enlever les derniers débris de la statue Napoléonienne érigée *ad æternam rei memoriam*.

— A ce sujet, on lisait dans le *Moniteur judiciaire* du 19 avril :

« Sur la fin de la semaine dernière, les ouvriers occupés sur la place Perrache, à la démolition du piédestal qui supportait, avant la République, la statue équestre de Napoléon Ier, ont découvert plusieurs objets qui ont été transportés au palais Saint-Pierre.

« Les ouvriers ont trouvé une longue dalle de marbre reposant sur une double couche de ciment et de charbon pilé, au-dessous de laquelle se trouvait une table de sapin recouvrant une forte plaque de cuivre sur laquelle étaient inscrits les noms des souscripteurs du monument.

« Sous cette plaque était une caisse de plomb soigneusement cimentée et mesurant trente centimètres de large sur quarante de long.

« Cette caisse fut ouverte en présence du commissaire de

Digitized by Google

police et de M. Hirsch, architecte de la ville, que l'on avait aussitôt été prévenir.

« Elle contenait, outre diverses pièces de monnaie, une couronne de laurier en cuivre et le masque en bronze de Napoléon Ier.

« Avant que ces objets ne fussent enlevés, procès-verbal a été dressé de cette découverte. »

— On lit dans un autre journal : « Le monument élevé sur la place Perrache, en l'honneur de Napoléon Ier, a entièrement disparu. Le sol a été entièrement nivelé le jour anniversaire de sa mort, le 5 mai.

« On a eu presque autant de peine à le détruire qu'à l'édifier, tellement les architectes avaient pris de précautions pour qu'il eût une durée sans fin. »

Travaillez donc pour l'éternité !

— Un Concours général vient d'être ouvert par la ville de Lyon pour l'érection de fontaines monumentales sur la place de Lyon et la place des Jacobins. Ce programme est délivré à la Préfecture et à l'Ecole des Beaux-Arts. Les projets devront être envoyés avant le 31 juillet, terme de rigueur.

— La saignée du Rhône est toujours à l'ordre du jour, et cette affaire est plus grosse qu'elle ne paraît, car derrière ces projets de prairies et d'arrosage, se dressent les questions vitales de navigation et de chemins de fer, aussi les esprits sont-ils montés en proportion des vastes intérêts engagés.

— Les dons offerts au Saint Père par les pèlerins lyonnais, le calice, chef-d'œuvre nouveau, sorti des célèbres ateliers de notre ciseleur, M. Armand-Calliat, et la bourse, autre merveille de notre industrie, ont été exposés pendant toute la journée du dimanche, 6, dans le Salon, si connu des artistes, montée du Gourguillon, 18, où ils ont fait l'admiration de la foule des visiteurs.

— M. le préfet du Rhône vient d'obtenir l'autorisation de conserver à Lyon les belles publications artistiques envoyées par le ministre des Beaux-Arts au Comité de la vente de charité et dont le haut prix avait découragé les acquéreurs.

Ces ouvrages qui représentent une valeur considérable, dix mille francs, dit-on, sont déposés à la bibliothèque du Palais-des-Arts, gardienne de nos richesses d'imitation.

— On annonce que l'Université catholique vient d'acquérir, pour sa future Faculté de médecine, l'hôpital homœopathique du quai de la Vitriolerie.

— La dixième liste des souscriptions recueillies pour les ouvriers sans travail, s'élève à 114,432 fr. 26 c.

Le total à ce jour est de 597,980 fr. 95 c.

— Le Conseil municipal de Lyon a voté 200,000 francs pour l'installation des nouveaux services de la Faculté de médecine de notre ville.

— La chronique du dernier mois annonçait les pertes dou-

Digitized by Google

loureuses de la cité, mais la place nous a manqué pour enregistrer notre long nécrologe. Aujourd'hui, qu'on nous permette d'y revenir. La *Revue* a le culte des morts et en groupant les décès de ces deux mois, nous citerons :

M. l'abbé Vincent, ancien recteur de l'Académie de Lyon, inspecteur général de l'Instruction primaire, officier de la Légion d'honneur, mort à Pélussin, son pays natal, non dans sa 84e année, comme on l'a dit par erreur, mais dans sa 81e année ; il était né en 1796 ;

Georges Debombourg, archéologue, un de nos plus zélés collaborateurs, dont nous insérions les travaux quand la mort l'a frappé et à qui nous consacrerons une notice dans un de nos plus prochains numéros ;

M. Binet des Roys, le fondateur de la grande maison de santé de Champvert, homme antique par le caractère et la vertu, administrateur habile autant que modeste ; un des types les plus accomplis du caractère lyonnais ;

Jean-Georges Hoffet, ancien ministre du saint Évangile, officier de l'instruction publique, chef d'institution, un des fondateurs de la Société nationale d'Education, auteur d'ouvrages élémentaires pour les Ecoles ; né à Strasbourg en 1803, mais habitant Lyon depuis 1827, décédé dans notre ville le 22 avril. Ce fut lui qui, en 1848, protégea les Frères de la Doctrine chrétienne, à la Croix-Rousse, contre une foule furieuse qui les menaçait, et, trait qui l'honore encore plus, tandis qu'une partie de la population, en 1870, fuyait Lyon, à l'approche des Prussiens, lui, retiré avec sa famille dans sa maison de campagne, en Suisse, dans le canton de Vaud, quitta sa retraite à la nouvelle que l'ennemi marchait sur nous, accourut s'enfermer dans sa ville d'adoption et déclara que si son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de prendre part à la lutte, sa qualité de pasteur et sa connaissance de la langue allemande lui permettraient, du moins, de s'interposer avec énergie entre les assiégés et les envahisseurs. Aussitôt l'armistice signé, le digne vieillard retourna auprès des siens, non pour se reposer, mais pour prodiguer ses soins et ses secours aux malheureux internés de l'armée française. Que ce souvenir reste dans nos cœurs.

Un mois avant sa mort, il avait reçu de l'Institut le prix Halphen, pour services éminents rendus à l'Enseignement primaire ;

Amédée Pommier, chevalier de la Légion d'honneur, né à Lyon le 20 juillet 1804, dont nous annonçions, dans notre dernier numéro, un volume de poésies consacrées à l'épouse chérie qu'il venait de perdre ; mort de chagrin à Paris ;

M. Mestre, bibliophile, neveu de M. Cailhava, décédé à Lyon, pendant que nous imprimions la biographie de son oncle ;

Digitized by Google

Joseph Donzell, graveur en médailles, né à Lyon, le 16 frimaire an XIV, 7 décembre 1805, mort à Paris après une carrière qui a eu ses luttes, ses peines et ses succès.

On recherchera, dès aujourd'hui, les armes de luxe sur lesquelles il a jadis gravé des chiffres, des armoiries et des emblèmes.

On lui doit la grande et belle médaille de la Société des Amis des Arts de Lyon, œuvre de style qui, à elle seule, suffirait à lui laisser un nom;

Jean-Baptiste-François Barange, simple ouvrier typographe, mais artiste et littérateur, décédé le 28 avril dans sa 47e année, et devenu, par un travail incessant et la force d'un esprit peu commun, un des hommes les plus instruits et les plus distingués de Lyon;

Armand Fraisse, collaborateur du *Salut public*, décédé à Lyon, le 14 mai, presque subitement. Armand Fraisse, esprit délicat, fin, gaulois, humouristique, avait beaucoup lu, beaucoup étudié l'histoire de Lyon et il la connaissait. Ses appréciations littéraires étaient fort goûtées. Ses amis parlent de réunir en un volume ses travaux dispersés dans les colonnes du journal.

Enfin, André Pezzani, avocat, philosophe, érudit, poète, né à Lyon, le 30 octobre 1818, décédé le 17 mai, sans avoir laissé, malgré de grands et sérieux travaux, la mesure exacte de ce que son génie aurait pu donner.

Quoique non Lyonnais, n'oublions pas un homme illustre et vénéré du Dauphiné, dom Charles-Marie Saisson, général de l'Ordre des Chartreux. Il a fait le bien autour de lui pendant de longues années, a ressuscité la chartreuse de Portes dans le Bugey, celle de Sélignac dans la Bresse et relevé la chartreuse de Parme, dont le nom sera désormais lié à son souvenir.

— Un dernier oubli à réparer. Nous avions omis la réception, à la Société littéraire, de deux nouveaux membres titulaires : M. Félix Desvernay, le spirituel auteur de la préface dont Jouaust a enrichi la dernière édition de la *Gastronomie*, et M. l'abbé Condamin, le sérieux et savant auteur de la *Vie de saint Ennemond*. Dans sa dernière séance, la Société a élu membre correspondant, M. Elie Jaloustre, receveur des finances à Lezoux (Puy-de-Dôme) et notre collaborateur.

A propos de Jouaust, notre compatriote M. Germain Picard, a eu la fortune de s'attirer les bonnes grâces de l'illustre éditeur, qui vient de lui publier, à la librairie des Bibliophiles, un charmant recueil de poésies nouvelles : *Antiques et modernes*. Sous ce titre, qui aurait peut-être besoin d'un peu plus de lumière, M. Germain Picard nous donne, en vers élégants et faciles, quelques pièces dans le genre des poètes grecs : *Hymnes à Bacchus, Mars et Vénus, la Chanson*

Digitized by Google

de Daphnis et plusieurs morceaux modernes dans lesquels il met à nu et fustige nos travers du jour.

Parmi les personnages sur lesquels il exerce avec succès sa verve on peut citer la Cocote et le Gommeux. Nous le félicitons de les cingler, mais qu'il en prenne son parti, le vice ne change pas et le gommeux et sa compagne ne sont pas près de disparaître.

— Un prêtre lyonnais qui a voulu rester inconnu vient de publier, à propos du 17e centenaire du martyre de saint Pothin et de ses compagnons, une brochure qui a plus de mérite que de grosseur : *La prison de l'Antiquaille ; saint Pothin et les premiers martyrs de Lyon.* Cette geôle, qui a peu souffert des années et des révolutions, est telle encore que du temps des empereurs romains à qui elle servait de prison d'Etat. C'est un des plus précieux monuments de notre ville et les légères réparations qu'on vient d'y faire, tout en la rendant digne des souvenirs qu'elle rappelle, n'ont pas altéré son cachet si vénérable et si sacré.

— M. Savigné, l'habile imprimeur viennois, l'éditeur de la jeune et belle *Revue du Dauphiné,* a, ces jours-ci, écrit, imprimé et publié un élégant et charmant petit volume : *Guide à Vienne,* nécessaire à tout voyageur voulant connaître l'antique cité. Non seulement l'auteur décrit à grands traits sa ville natale, mais il fait l'histoire de chaque rue et donne sur chacune d'elles une notice d'un vif intérêt. Une liste des hommes illustres viennois complète la publication qui se termine par une notice sommaire sur le musée. Le tout rehaussé par une excellente impression qui à elle seule signalerait cette œuvre hors ligne aux amateurs.

« L'horrible épidémie de suicide qui sévit depuis quelques temps, dit le *Courrier de Lyon*, semble prendre chaque jour des proportions plus considérables. Dans le seul mois d'avril, pour le département du Rhône, il n'y a pas eu moins de 26 personnes qui ont attenté à leurs jours. Voici le détail de cette funèbre statistique :

« Huit hommes se sont noyés, cinq pendus, deux se sont brûlé la cervelle, un s'est asphyxié, deux se sont coupé la gorge, enfin un enfant de huit ans s'est jeté par la fenêtre.

« Pour les femmes, trois se sont pendues, deux noyées, une s'est jetée par la fenêtre et une autre s'est empoisonnée. »

Et on parle de notre civilisation, et on gémit sur les siècles de barbarie qui ont précédé 1793 ; il nous semble que nous n'avons pas grand chose à leur *envier*. ».

— L'Institut des provinces de France nous communique la note suivante :

« Par arrêté de M. le comte de Toulouse-Lautrec, directeur général de l'Institut des provinces de France, rendu sur la

Digitized by Google

décision du Conseil, M. Eugène Roulleaux, membre titulaire, a été nommé sous-directeur provincial pour la 4e région (Bourgogne, Nivernais et Franche-Comté).

« Par les arrêtés de la même date, ont été nommés :

« Membres titulaires, MM. Philibert Le Duc, lauréat du concours d'Avignon, et le comte Douglas, ancien conseiller général, auteur de la vie de *Soffrey de Calignon* et de *la vie de Lesdiguières*.

« Membre correspondant, pour l'arrondissement de Trévoux, M. l'abbé Beroud, archiprêtre de Villars, membre de la *Société littéraire, historique et archéologique de l'Ain.* »

— Le succès du *Roi de Lahore*, opéra en cinq actes, paroles de M. Gallet, musique de M. Jules Massenet, a fait un instant pâlir, mais à Paris seulement, les péripéties de la question d'Orient. En province nous sommes comme ces mineurs à qui on apprend, au fond de leur mine, que là-haut il fait soleil ou qu'il pleut. Il parait donc que là-haut, à Paris, le *Roi de Lahore* fait rage ; tant mieux, cela nous changera de *Faust* et du *Trouvère* qui jouent le rôle de pâté d'anguilles et qu'on ne sera pas fâché de voir se reposer un peu. Nous en sommes d'autant plus aise que, malgré les journaux qui font naître M. Massenet dans la Haute Loire, l'illustre compositeur est né tout simplement à Saint-Etienne, le 12 mai 1842, et qu'il se trouve par conséquent notre compatriote, le Forez et le Lyonnais ne faisant qu'un seul et même pays.

A. V.

Lyon. — Imp. gén^le du Rhône (ancienne imp. Vingtrinier), — L. Fabert.

Digitized by Google

POÉSIE

LES ORANGES

Connais-tu le pays où fleurissent les branches
De l'oranger brillant, au fruit tendre et sucré ?
J'aime le doux parfum de ses étoiles blanches,
J'aime le doux éclat de son globe lustré.

Autrefois, un héros cueillit son fruit doré ;
Maintenant la fillette, en relevant ses manches,
Atteint les boules d'or, et, fière sur ses hanches,
Emporte en son panier un butin adoré.

Accourez, jeune fille, accourez au travail,
Emplissez les bateaux de ce trésor antique !
Et vous, larguez la voile et ferme au gouvernail.

Imitez, beaux vaisseaux, le courageux essor
Des anciens voyageurs revenant d'Amérique
Et promenez au loin vos soutes pleines d'or.

EMILE GUIMET.

Nice, 1876..

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES DE LYON

1553 — 1789

SUITE (1)

Deux jours après, le Chapitre ratifia ces conditions, et à la date fixée, les Religieux rentrèrent en possession de leur Eglise. Mais les discussions avaient été trop vives et trop prolongées, pour qu'au milieu même d'une fraternelle concorde, toute trace et tout souvenir de lutte fussent complètement effacés. Plus que les individus peut-être, les sociétés particulières se transmettent les unes contre les autres leurs griefs et leurs querelles et, dans leur sein, les discussions survivent longtemps à ceux qui les ont soulevées.

Les chanoines, soit irritation ou ressentiment, soit plutôt attachement aveugle à leurs priviléges, continuèrent d'exercer sur le couvent, comme sur un fief qui relevait d'eux, une surveillance soupçonneuse et jalouse. Trop souvent prêts à censurer publiquement ce qu'ils n'approuvaient pas, ils ne laissèrent échapper aucune occasion d'affirmer leur autorité et d'user des prérogatives qu'ils tenaient de leur titre de Seigneurs du faubourg de Saint-Just.

---

(1) Voir la livraison de janvier dernier.

Digitized by Google

Parmi d'autres contestations, moins dignes d'être rappelées, nous mentionnerons deux procès : l'un à propos d'une cloche, que le Chapitre refusait de laisser sonner, l'autre pour obliger les chanoines à enlever le pilori qu'ils avaient fait placer en face de la porte du couvent.

Des religieux ne sont pas autorisés, paraît-il, à convoquer les fidèles aux offices divins et il leur est interdit d'annoncer au dehors les fêtes ou les deuils du monastère. C'était au moins l'opinion de l'obéancier de Saint-Just, et il déposa à la sénéchaussée une plainte contre les Minimes, accusant ses pieux voisins d'avoir reçu une cloche « d'une grosseur extraordinaire, non nécessaire à leur église, attendu leur qualité de religieux (1). Il y eut descente de lieu ; Pierre Sève, conseiller du roi, vint constater le corps du délit. La cloche pesait 720 livres et avec trois autres de dimensions plus modestes qui l'entouraient, elle formait un carillon complet. Quelle serait sa destination, quand il convient seulement à la paroisse de saluer avec ses voix d'airain l'entrée du nouveau-né dans la vie, ou d'accompagner de son glas funèbre le départ de l'âme chrétienne pour un monde meilleur ? N'est-ce point là un signe de bruyante rivalité ? N'agit-on pas avec un esprit de mesquine taquinerie et n'est-ce pas une tentative pour opposer clocher à clocher? Brouillant les sons dans leurs oreilles confuses, les chanoines se croiront appelés à psalmodier Matines, quand la cloche réveillera les moines pour l'office de nuit ; peuvent-ils sans protestation tolérer pareil abus et sacrifier la sécurité de leur sommeil?

Deux arrêts mirent un terme à leurs vaines terreurs et

(1) Arch. départ. Fonds des Minimes. H. 370. Liasse de papiers concernant le couvent des Minimes.

Digitized by Google

rendirent muette la cloche qui en était l'innocente cause (1). La malheureuse condamnée subit une bien triste déchéance; désormais employée comme timbre de l'horloge, elle fut privée de corde et de battant; un vulgaire marteau la frappa seul de ses coups monotones pour en tirer les sons réguliers qui marquent les heures.

Et le puissant et illustre Chapitre ne se tint pas satisfait, tant que par une déclaration en forme et signée de tous les membres du couvent, il n'eût pas reçu l'assurance qu'aucune contravention ne serait faite à la sentence de la sénéchaussée. C'est d'une prudence égale à la rigueur qu'il avait déployée (2).

Cette tranquillité cependant, n'endormit qu'à moitié sa vigilance. Quarante ans après, les procédures furent reprises et on dut, à ce nouveau jugement, descendre la cloche de sa tour. Quelle cause attira aux Religieux ce surcroît de sévérité? nous ne pouvons le dire, mais leurs adversaires restèrent sourds à toute proposition d'accommodement (3).

Gagnant les procès qu'ils intentaient, les chanoines ne perdaient qu'à-demi ceux que le couvent soutenait contre eux.

---

(1) Les deux sentences de la sénéchaussée sont du 8 août 1614 et du 6 juillet 1615.

(2) Arch. départ. Fonds des Minimes. H. 363. *Inventaire de* 1682 et H. 370. Liasse de papiers concernant le couvent des Minimes.

(3) Arch. départ. G. 4555. *Inventaire des archives de Saint-Just*..... Deux sacs de procédure pour Messieurs du Chapitre de Saint-Just contre les Pères Minimes, au sujet de la cloche qu'ils avaient fait mettre dans leur clocher sans la participation et consentement desdicts sieurs du Chapitre. Il y a arrêt en 1615 et sentence en 1655 confirmative d'icelui, par laquelle il est dit que les dits Minimes feront descendre leur cloche et seront condamnés aux dépens.

Digitized by Google

En 1642, ils avaient transporté devant le monastère, « à l'opposite des fenêtres », le pilori où étaient exposés et exécutés les criminels que condamnait leur Tribunal. « Cette nouveauté extraordinaire tentée au préjudice d'arrêts dès longtemps obtenus (1) », indigna les Religieux; elle était blessante pour leur piété et portait atteinte à leurs droits. Dans la plaidoierie, par laquelle il réclamait que cet instrument de supplice fût rétabli à son ancienne place, l'avocat ne manqua pas de rappeler que cet endroit « avait été affranchi du marché « de bétail et de semblables assemblées, qui profanaient « la sainteté du lieu et empêchaient l'office divin dans « l'église (2) ». Ces raisons et d'autres alléguées, ne réussirent qu'incomplètement à gagner les juges. L'arrêt rendu porte seulement qu'on ne pourra faire sur ce pilori « aucune exécution de mort ou autre (3). »

L'odieux échafaud resta dressé sous les yeux des moines, comme le signe de la toute-puissante volonté de leurs redoutables voisins (4).

Toutes les difficultés ne surgissaient pas à propos de contestations de juridiction, d'abus de pouvoir, ou de droits injustement revendiqués. Le Chapitre de Saint-Just aurait souhaité trouver chez les Pères Minimes une soumission empressée à ses désirs; volontiers il les aurait admis dans ses cérémonies, aux processions, aux fêtes religieuses, mais en ne leur accordant qu'un rang inférieur et avec l'intention de leur faire sentir que loin

(1) Arch. départ. Fonds des Minimes. H. 363. *Inventaire de* 1682, p. 170.

(2) Arch. départ. Fonds des Minimes. H. 370. Liasse de papiers, etc.

(3) H. 363. *Inventaire de* 1682.

(4) G. 4555. *Inventaire des archives de Saint-Just*

Digitized by Google

de marcher ses égaux, ils n'étaient que ses subordonnés.

Les Minimes se tenaient perpétuellement en garde contre de telles prétentions. S'ils cédaient à une demande de l'obéancier, qui les priait de lui ouvrir l'église du couvent, ou de l'accompagner soit à Saint-Irénée, soit à la primatiale de Saint-Jean, ils ne le faisaient jamais qu'après avoir réservé d'avance leurs priviléges et obtenu la garantie formelle, qu'on n'entendait pas leur imposer une obligation et que leur démarche n'engageait nullement leurs successeurs.

Dans l'inventaire de 1683, nous avons trouvé une note, qui raconte quelques-uns de ces singuliers incidents (1). On est frappé, en la lisant, du soin avec lequel le religieux qui l'a rédigée, relève la scrupuleuse fidélité de ses frères à sauvegarder leurs franchises et à maintenir leur indépendance contre les empiétements réels ou dissimulés du Chapitre. L'espèce de sourde rivalité qui divise le monastère et les chanoines, apparaît encore après que toute hostilité a cessé, dans les soins mêmes apportés de part et d'autre à en prévenir le malencontreux retour.

« L'acte inventorié en cette cotte (A 8), contient les Remontrances et déclarations par nous faites par devant notaire, comme le jour et fête du très Saint Sacrement de l'année 1636, Messieurs les chanoines de l'église de Saint-Just, étant venus en procession jusques à la Croix de Colle qui est devant notre église, non pour aucun devoir et servitude envers les Messieurs de Saint-Just, mais seulement pour honneur et révérence au Saint Sacrement, sans que pour ce, il puisse être tiré à conséquence que nous le devions dans la suite, desquelles décla-

(1) Arch. départ. Fonds des Minimes. H. 363.

Digitized by Google

rations et remontrances le dit Notaire nous a octroyé acte, pour servir ce que de raison.

« Auparavant la susdite fête du Saint Sacrement de l'année 1636, Messieurs les chanoines de Saint-Just ayant député de leur corps pour nous prier d'aller au devant et au retour de leur procession jusques à la croix appelée de Colle, comme ils nous en avoient déjà prié et l'avions fait l'année précédente, que cette coutume de les accompagner a commencé l'une et l'autre desdites années, notre Chapitre s'étant assemblé pour délibérer sur telles réquisitions, on fut d'avis, par pure piété et dévotion seulement, comme il se voit par les actes capitulaires, qu'on iroit au-devant du Saint Sacrement et non pour s'assujettir à Messieurs de Saint-Just en aucune manière, pourveu toutefois que leur procession se fasse et soit à huit heures dans notre Eglise et qu'ils nous donnent une déclaration par écrit de leur Chapitre, qu'ils n'entendent point pour cela, de s'acquérir aucun droit de servitude ou autre quelconque sur nous et notre Eglise, à défaut de quoy nous en prendrions un acte par main de notaire, pour nous servir en ce que besoin seroit, et qu'au retour de la procession de Messieurs de Saint Just, nous varierions l'ordre de les acccompagner et reconduire, afin de rompre toute espèce de coutume et possession présomptive, allant seulement jusques en dehors de notre Eglise sur la place, où nous nous arrêterions à genoux, jusqu'à ce que le Saint Sacrement soit passé. Ce qui s'effectue de la sorte. Et de plus, quand la dite procession est entrée dans le chœur de notre Eglise, nous laissons les chaises libres à Messieurs de Saint-Just et nous nous mettons à genoux du côté de l'Evangile, pendant que les dits sieurs chantent quelques mottets et lorsqu'ils s'en retournent, la Croix et les Religieux se mettent devant, comme quand ils sont venus, pour les accompagner jusqu'au dit lieu.

Digitized by Google

« En l'année 1623 et 1626, en deux diverses processions générales qui se sont faites, auxquelles Messieurs de Saint-Just ont porté leurs reliques, ils nous ont pareillement prié de les accompagner en procession jusques en l'église de Saint-Jean et après la procession finie de les attendre en la chapelle de Sainte-Madeleine, qui est au milieu du Gourguillon, pour les accompagner de rechef jusques dans leur Eglise. Ce qu'on leur a accordé en la première des dites processions générales, ainsi qu'il se voit dans un acte capitulaire, lequel porte que c'est seulement par piété et dévotion, sans que ces Messieurs de Saint-Just puissent prétendre aucun droit sur nous, ni tirer conséquence pour l'avenir.

« Mais en la seconde procession générale, nos Religieux craignant que par le laps du temps les dits seigneurs de Saint-Just voulussent convertir leur dévotion religieuse en droit et privilége, pour les obliger peu après à assister à leur procession quand bon leur sembleroit, ils ont délibéré de les accompagner seulement depuis la Croix de Colle jusques en l'église de Saint-Jean et non point au retour, si au préalable les dits Messieurs de Saint-Just ne donnoient une déclaration par écrit comme ils ne prétendent aucun droit sur nous en cette action, ainsi qu'il se voit dans les actes capitulaires.

« En l'année 1635, les Messieurs de Saint-Just nous ont fait encore semblable réquisition de les accompagner lorsqu'ils feroient certaine procession portant les reliques de Saint-Just, ainsi qu'il se voit par un acte capitulaire; sur quoy, les Religieux considérant que cette demande deviendroit à charge et donnerait lieu à Messieurs de Saint-Just d'en faire souvent de semblables, si on paraissait trop facile, on députa deux religieux pour prier ces Messieurs de donner par écrit ce qu'ils prétendoient, afin

Digitized by Google

d'y pouvoir mûrement délibérer par Conseil, ce qu'ils n'ont fait, et rien n'a été parlé davantage.

« En l'année 1639, les Messieurs de Saint-Just prenant depuis quelques années la coutume de nous prier d'aller attendre la procession du Saint-Sacrement, il fut délibéré par un acte capitulaire qu'on ne sortirait point cette année-là de la porte de notre église, ni en allant ni au retour de la procession, afin que les dits Messieurs de Saint-Just ne pussent tirer aucune conséquence pour l'avenir.

« Depuis, les Messieurs de Saint-Just ont prétendu que nous soyons tenus d'assister à la procession du Saint-Sacrement comme il se voit par leur sommation, sur quoy le Chapitre considérant qu'ils ne demandent pas seulement de les aller recevoir à la Croix de Colle, mais encore de les accompagner à Saint-Irénée hors la ville, ce qui serait ouvertement contre nos priviléges, on a conclu de ne point assister à la dite procession, les dits sieurs n'en firent aucune poursuite, mais cessèrent de venir en procession en notre église.

« En 1645, la sécheresse étant extraordinaire, on fit une procession générale le jour de Saint-Laurent, où furent portées les reliques de chaque église ; auparavant la dite procession, le sous-maître de Saint-Just nous vint prier de la part de leur chapitre de les accompagner jusques en l'église de Lyon et au retour. Notre procession fut prendre celle de Messieurs de Saint-Just en leur église et l'accompagna aussi au retour jusques au-devant de l'entrée d'icelle. »

Au sein de la paix la plus solide en apparences, les germes de lutte fermentaient sourdement et la guerre éclatait de nouveau, au moment où elle paraissait éteinte pour de longues années.

Digitized by Google

La seconde moitié du XVIIme siècle fut presque entièrement remplie par un procès au sujet des droits de directe et de censive, que les Chanoines prétendaient avoir sur le clos des Minimes. Le relevé de toutes les pièces de ces inextricables débats serait d'une longueur fastidieuse. Quelle quantité de papier ne couvrent pas les gens de loi dans une instance qui se prolonge pendant trente ans ! Mémoires, procès-verbaux, rapports d'experts, inventaires de productions, quittances, requêtes, assignations etc. etc. forment le volumineux dossier de cette obscure affaire, dans laquelle les chanoines de Saint-Jean se trouvèrent co-parties avec le chapitre de Saint-Just. Les juges ne pouvant sortir de ce dédale, un accommodement assoupit à la fin le désaccord et treize livres de pension annuelle acquittèrent les redevances dues à la collégiale.

A la suite de cet arrangement, la trève, sans être une paix complète et définitive, n'eut pas une trop courte durée. La querelle fut seulement reprise en 1770 ; il ne s'agissait plus alors des prétentions seigneuriales des Chanoines sur le clos du monastère, mais sur une de ses propriétés située à Sainte-Foy-les-Lyon. La révolution interrompit l'affaire, pendante à la sénéchaussée; en dépouillant les plaideurs de leurs biens, elle enleva la cause du débat qui les divisait. (1)

Le dernier acte de cette juridiction tracassière et impitoyable, dont les Minimes eurent perpétuellement à souffrir, fut dirigé contre le maître maçon du couvent. Jacquier (c'était le nom de l'ouvrier), fut condamné à trente livres d'amende pour avoir continué des construc-

(1) Arch. départ. Fonds des Minimes — H. 371. — Liasse de documents.

Digitized by Google

tions contre l'assentiment du noble Chapitre. On prétendait interdire aux Minimes de réparer leur mur de clôture, qui menaçait de tomber sur la tête des passants. Pour avoir commencé d'eux-mêmes ce travail urgent, ils subirent l'amende et leur condamnation imprimée fut affichée aux carrefours du faubourg. Les religieux appelèrent de cette sentence du juge de Saint-Just et le sénéchal cassa, le 21 août 1783, le jugement porté contre eux et contre le malheureux maçon (1).

Voilà comment finirent les querelles prolongées d'un chapitre collégial puissant et du couvent qui dut fréquemment supporter la jalousie de ses membres et sauver de leurs attaques les franchises et les immunités de son ordre.

Celui qui ne jugerait ces deux institutions que par ce que nous venons d'exposer les connaîtrait mal. De tels faits ne nous semblent propres aujourd'hui qu'à exciter la verve railleuse et satirique, dont fut si bien doué l'auteur du Lutrin. La vérité n'est pas là tout entière. Les chanoines de Saint-Just occupent dans l'histoire ecclésiastique de Lyon une place d'honneur : ils la tiennent de l'antiquité de leur origine, de l'éclat de leurs vertus, du mérite de tant d'œuvres, qui leur ont survécu, de la gloire, enfin d'avoir subi la persécution ; ce que nous avons dit ne peut la leur ôter.

Plaider était la manie et la faute des temps où ils vivaient et ils avaient le rigoureux devoir de conserver et de défendre les priviléges de leur corps. S'ils ont apporté à cette œuvre une ardeur trop peu mesurée, la responsabilité en revient à leur époque bien plus qu'elle

(1) Arch. départ. Fonds des Minimes. — H. 371. — Liasse de documents.

Digitized by Google

ne pèse sur leur mémoire. Les religieux le souffraient sans élever de trop vives plaintes, réclamant de leur côté l'intégrité de leurs droits et l'indépendance de leur monastère.

Dans ces conflits de prérogatives et d'immunités ecclésiastiques et civiles, souvent opposées et contradictoires, la concorde des cœurs survivait à la division des intérêts. Le zèle religieux souffrait peu de ces querelles extérieures ; elles expiraient au seuil de la collégiale des Chanoines et de la chapelle du couvent, impuissantes à troubler la piété ou à refroidir la charité de ceux qui venaient y prier.

L'abbé J.-B. VANEL.

(*A continuer*).

Digitized by Google

POÉSIES

DE

MATTHIEU ET DE JEHAN DE VAUZELLES

LYONNAIS

Ces poésies, restées éparses dans quelques ouvrages très-rares de la première moitié du XVIe siècle, rappellent plus souvent, il faut le reconnaître, la manière amphigourique de Maurice Scève que la simplicité piquante de Clément Marot. Nous les réunissons parce qu'elles se rapportent à une époque littéraire que la curiosité moderne ne se lasse point d'étudier; mais elles ne sont que la moindre partie du bagage de leurs auteurs, qui, voués par profession à d'autres travaux, se distinguèrent surtout comme hommes publics et par l'initiative toujours féconde de leur charité. Le lecteur, pour plus de détails, voudra

Digitized by Google

bien se reporter aux notices que nous avons publiées dans la *Revue du Lyonnais*, au mois de juin 1870, sur Matthieu de Vauzelles, échevin de Lyon, puis avocat général au Parlement de Dombes, et, au mois de janvier 1872, sur son frère Jehan de Vauzelles, chevalier de l'église métropolitaine de Lyon et prieur de Montrottier.

LUDOVIC DE VAUZELLES.

I

La pièce suivante est tirée d'une brochure publiée au mois de mai 1531, à Toulouse, chez Jehan Barril, sous ce titre : « *Police subsidiaire à celle quasi infinie multitude de Povres survenuz à Lyon sur le Rosne l'an mil cinq cens XXXI. Avec les graces que les Povres en rendent à Dieu et à messieurs de l'Eglise et aulx notables de là ville.* » Elle porte la devise ordinaire de Jehan de Vauzelles « *D'ung vray zelle* (1). »

(1) M. Baudrier, président à la Cour d'appel de Lyon, dont le goût éclairé ne recule devant aucun sacrifice dès qu'il s'agit de l'histoire ou de la bibliographie lyonnaise, s'est rendu acquéreur de l'unique exemplaire que l'on connaisse de ce curieux livret et l'a magnifiquement fait réimprimer, en 1875, chez Louis Perrin, avec une notice biographique et tous les éclaircissements désirables. La publication de M. Baudrier, dans sa concision savante, fait souhaiter l'achèvement des travaux plus importants auxquels l'éminent magistrat consacre les rares loisirs d'une vie toute dévouée au bien public.

Digitized by Google

LES GRACES DES POVRES SURVENUZ A LYON

SUR LE CHANT : « *Monsieur sainct Ladre de Valoys* »

La gloyre à Dieu, grace à vous soit,
Lyon, de vostre aulmosne,
Nostre povreté y receoit
Refection tres bonne :
Sans vos mercys,
Hélas ! plus de sept mille
Fussent transis
De fain, parmy la ville.

Ce fu l'an mil cinq cens trente ung
Que de mainctes frontieres
A Lyon recouroit chascun.
En ces saisons trop chieres
Cinquante sols
Les bleds on veoit vendre,
Et les plus gros
Ne scavoyent où en prendre.

Messieurs de l'Eglise en accords
Avecques les notables,
N'y espargnerent leurs tresors :
Tant furent charitables
Que aulx bledz et grains
Eut si bonne policé ;
A povres maincts
L'ordre fut fort propice.

Digitized by Google

Car en maincts lieux de la cité
Fut l'aumosne ordonnée,
Où tous les jours la povreté
Estoit rassasiée.
Pour leur repos
Avoyent loges et granges,
Où estoyent clos
Tant les natifz que estranges.

O Lyon, quelle charité !
O à Dieu belle histoire !
Par ceste riche povreté
O que tu acquiers grant gloire !
Dieu tu repais
Aux povres où il soffre :
Prens donc sa paix
Qu'en cest aulmosne il te offre.

II

Le *Blason des Cheveulx*, inséré, sans nom d'auteur, dans les œuvres de Clément Marot (édition de Langlet-Dufrenoy, 1731), avait d'abord été attribué à la reine de Navarre, sœur de François Ier, des œuvres de laquelle il fut ensuite retranché par J. de la Haye, valet de chambre de cette princesse et éditeur des *Marguerites*. On le trouve, précédé du mot *Vauzelles*, à la première page du recueil intitulé : « LES BLASONS ANATOMIQUES DU CORPS FEMENIN, *ensemble les Contre-Blasons, de nouveau composez et aditionnez, avec les figures, le tout mis par ordre, composez par plusieurs poëtes contemporains. Avec la table des dictz Blasons et Contre-Blasons, imprimez en ceste année. Pour Charles L'Angelier, 1550.* » (Bibliothè-

Digitized by Google

que de l'Arsenal, in-16, 8516. B.) Une très-mauvaise contrefaçon de ce recueil fut donnée, au seizième siècle, par la veuve Jehan Bonfons, libraire à Paris ; Méon, au commencement du dix-neuvième, le réédita, en y joignant d'autres pièces de même nature (Paris 1807 et 1809, in-8) ; enfin un libraire de Hollande l'a réimprimé en 1866, à 104 exemplaires numérotés (Amsterdam, in-16). Brunet (*Manuel du Libraire*) signale une édition donnée à Paris par Charles L'Angelier, dès 1543 (in-16, avec figures). « Plusieurs bibliographes, dit-il encore, citent du même recueil les éditions de Lyon, François Juste, 1536 et 1537, in-16 ; mais il est évident qu'ils ont voulu parler de l'*Hécatomphile* de Léon Baptiste Alberti, édition de 1536, sans lieu d'impression, et de Lyon, 1537, in-16, recueil dans lequel *se trouve effectivement* une partie des Blasons du corps féminin. » Il y aurait lieu de contrôler cette assertion de Brunet : la seule édition de la traduction de l'*Hécatomphile* que nous ayons pu consulter (Biblioth. nat., in-16, Y, 955, A) est datée de 1534 : on y trouve bien quelques poésies françaises, mais elle ne contient pas nos Blasons. Méon, d'autre part, ne fait aucune mention de l'*Hécatomphile*, tout en paraissant avoir eu connaissance d'éditions données en 1536 et 1537 par François Juste : il publie un texte plus correct que celui de 1550 et il inscrit dans ses réimpressions, au-dessous du mot *Vauzelles*, la date de 1536. — Le *Blason des Cheveulx* doit être attribué à Matthieu plutôt qu'à Jehan de Vauzelles. Ce dernier, en effet, en insérant dans le recueil de L'Angelier un autre blason, celui de la Mort, que nous donnons plus loin, ne s'est pas contenté de placer son nom au-dessous du titre ; il a en outre mis à la fin de la pièce, selon son habitude, sa devise : *D'un vray zèle.*

Digitized by Google

BLASON DES CHEVEULX

Le paranymphe (1) Apollo cheveleux,
Voyant les gens par trop adventureux
A collauder (2) tous les membres du corps,
Et qu'ilz n'estoient des beaulx cheveulx recordz (3),
Desquelz sur tous s'en disoit dieu paré,
A, tout soubdain, ses muses preparé
Pour en former louenge à eulx condigne,
Comme à ceux-là qui font le corps plus digne
Que rien qu'il ayt : car sans cheveulx la dame
Ressembleroit une forest sans rame ;
Dont incité pour la dame honorer,
Son chef ainsi commence à decorer :
Cheveulx dorez, rayans sur le soleil,
Si tres luysans qu'ilz font esblouyr l'œil
Qui les regarde, et les voit coulorez
Non pas d'or fin, mais encor mieulx dorez
De je ne scay quelle couleur divine
Qui luyt en eulx et qui les illumine
D'une clarté diverse et dyaphane

(1) Qui guide, qui dirige le chœur des Muses, par allusion au sens antique. On sait que les Grecs appelaient *paranymphe* celui qui introduisait la mariée et qui présidait aux cérémonies de la noce.

(2) *De collaudare*, célébrer.

(3) *Etre records*, se souvenir (et qu'ils avaient oublié les beaux cheveux.)

Digitized by Google

Qui n'appartient à un regard prophane ;
Car ce sont crins, non point escharpillez
Mais joliment sans art entortillez,
Lesquelz separe une voye lactée
Parmi le chef droictement dilatée,
Où plus on lit des secretz de nature
Qu'on ne faisoit es columnes Mercure (1).
Cheveulx folletz undoyant sur la joue,
Où mainte Grace et maint Amour se joue;
Cheveulx qui font, tout ainsi que Meduse,
Transformer cil qu'à les veoir trop s'amuse ;
Cheveulx espars sur le col volletans
Et par nature en contour flocquetans
Si frisquement, qu'elle mist en celle œuvre
Tout son scavoir, c'est son divin chef d'œuvre,
Où pour tout vray elle clost et enchasse
Une deesse à l'angelicque face.
Cheveulx au chef veuz tant bien testonnez,
Que gentilz cueurs seroient plus estonnez
Vous veoir troubler que leur chose publique ;
Cheveulx qu'ont peu rendre Neron l'inique
Admirateur de vostre grant valeur,
Tant qu'aux Romains feit porter leur couleur.
O cheveulx blonds, o perruque menue,
Plus forte assez qu'en Sanson ne fut veue,
Car il n'y a finesse qui la trompe,
Tant sus amis et sus ennemis pompe ;
Cheveulx sacrez, si quelqu'un de vous tombe

(1) L'auteur veut parler de ces gaînes portant une tête de Mercure qu'on appelait *Hermès*, et qui servaient de poteaux indicateurs dans les carrefours.

Digitized by Google

En vous peignant, deu vous est une tombe
Tres magnifique et plus qu'ung mauseole ;
Cheveulx chers veuz dignes qu'on vous recole
L'ung apres l'autre et ung chascun cheveu
Soit baptisé de quelque nom de dieu ;
Cheveulx plus beaulx que ceux là d'Absalon
Tumbans espars jusques sur le talon,
Et ausquelz sont attachez et penduz
Cent mille cueurs, qu'à eulx se sont renduz ;
Cheveulx frangez par gente chevelure ;
Racine et chef de belle creature,
Succant du ciel par tuyaux deliez
Nourrissement, d'où sont multipliez
Corps et esprits respirans par santé ;
Arbre pour vray tout à rebours planté,
Duquel aussi j'en ay pour recompence
Tout à rebours de ce fruict que j'en pence.
Ha, beaulx cheveulx ! qui bien scauroit comprendre
Comme scavez du ciel attraire et prendre
Divine humeur, on diroit Magdaleine
N'avoir failly, quand pour linge et pour laine
Print ses cheveulx, pour celle humeur attraire
Qu'elle scavoit à l'ame salutaire.
O cheveulx molz, cheveulx qui es cantiques
Plus que la pourpre estes ditz autentiques,
Lequel de vous est le cheveu tressé
En qui le cueur se sentit plus blessé ?
Que diray plus de vous, o beaulx cheveulx,
Dignes jadis pour attirer les dieux
En ce basteau où servistes de corde,
Et qui avez (si bien je me recorde)
En certains cas si secrettes vertus
Qu'il a fallu que fussiez abattus

Digitized by Google

Avant que mort eust peu avoir victoire
D'une Dido, ainsi que dict l'histoire,
Et qui povez par breuvaiges contraindre
Le feu d'amour, allumer ou estaindre.
Donc, beaulx cheveulx, plus reluysans qu'or fin,
Desquelz ne puis ne pourrois faire fin,
Je vous supplye en voz tresses dorées,
Par mille nœudz haultement decorées,
Tenir lyé ce mien cueur despourveu
Avec les yeulx de ceulx qui vous ont veu.

III

Cette pièce est extraite, aussi bien que la précédente, du recueil intitulé « *Blasons anatomiques du corps femenin* », dont elle contient comme la critique en forme d'épilogue. Jehan de Vauzelles, son auteur, l'a paraphrasée en prose, au chapitre II des *Simulachres et historiées faces de la Mort*.

BLASON DE LA MORT

Pour mectre arrest à ces anatomistes
Qui par leurs vers et blasonnemens mistes
Nous ont voulu un corps canoniser
Et tant l'un membre apres l'autre priser,
J'ay entreprins par un brief epilogue
Montrer qu'il n'est fard, aornement ne drogue

Digitized by Google

Qui face un corps tant beau, gay ou parfaict
Comme de mort le grand bien peult et faict.
Grand bien je dis de mort le benefice,
Car par la mort fin de malheur et vice
Tous nous avons, et n'est point si amere
Ainsi qu'aulcuns la nous ont voulu faire ;
Car vivant n'est qui l'ayt veu ne sentu :
Par quoy je dis, le tout bien debatu,
Que mort n'est mort, mais un nom à plaisir
Qui n'a pouvoir venir humain saisir ;
Car des qu'on naist jusqu'au temps qu'on dict mort,
Nature faict comme engrossée port.
Ainsi chascun a deux conceptions
Et double vie, et n'y a passions
D'aulcunes morts, chose de grand mystere,
Veu qu'en sortant du ventre de la mere
Une aultre foys se remet dans le ventre,
Quand de rechef vif en ce monde il entre,
Lequel il trouve infiniment plus large
Que le premier, et encor plus s'eslarge
Cent mille foys à celle autre naissance,
Quand il sort hors de la mondaine essence.
N'est pas l'enfant des ce qu'il est conceu
Nourry au ventre, et là creu et recreu ?
Puis quand est nay, lors le receoit nature
Au mondain ventre, où elle a de luy cure,
Le nourrissant tout au mieulx qu'elle peult
De tous ses fruictz, car maintenir se veult :
Et tout ainsi que par neuf moys durant
La mere va tousjours l'enfant meurant
Pour l'enfanter et en charger nature,
Qui en ce monde en prent la nourriture,
Pour puis le faire entrer en plus grant vie

Digitized by Google

Apres son temps ; ainsi je vous affie
Que l'enfant n'est au premier despouillé
De celle toille où il naissoit souillé :
Puis quand au monde il a passé son aage,
Il ne faict rien, à la mort, davantage
Que descharger un peu l'ame du corps
Pour les reduyre en plus unis accords,
Lorsqu'ilz seront tous deux glorifiez
Sans jamais plus estre purifiez.
Dont tout cela que mort nous disons estre
N'est que pour vivre un veritable naistre,
Et ce qu'on dict mourir est la naissance
De l'autre siecle en la divine essence.
Le premier vivre a par neuf moys duré,
Le second est par cent ans mesuré.
Mais, quant au tiers, la vie est eternelle,
Qui est en tout la supernaturelle,
Pour ce qu'on sort de ce naturel ventre
Et au divin heureusement on entre,
Où nous serons divinement nourris,
N'ayant plus paour d'estre morts ne pourris.
Tout ainsi donc qu'au ventre de sa mere,
Par le deffault d'aulcune saige mere,
L'enfant peut naistre ou mort ou monstrueux
Ou mal formé ou bien defectueux ;
Ainsi pour vray, en la seconde vie,
S'elle n'est bien par bon gouvert regie,
Au lieu de naistre et un bel homme faire,
Un monstre en sort, qui mort s'en va retraire
Vers les enfers. Ainsi par ceste faulte
L'homme mort nay jamais es cieulx ne saulte,
Mais reste mort : donc si au premier naistre
On est songneux trouver femme à ce dextre,

Digitized by Google

Pour le second, que la mort on mesnomme,
Ne doibt on point avoir plus de soing, comme
A trouver gens saiges pour diriger
Ce pauvre corps, qu'il ne vive en danger
Pour puis mourir perpetuellement
S'il n'a vescu selon Dieu justement ?
C'est donc à nous une grande sottise
Quand en cela tout mal chascun advise.
Si de la mer nous voulons passer oultre,
Chascun de nous diligemment s'accoustre
A se pourvoir des choses necessaires
Pour eviter ventz et dangiers contraires ;
Pareillement l'homme allant en bataille
Pour s'esquiper jour et nuit il travaille,
Cherchant moyens d'obvier aux assaulx
Et pour le corps exempter de tous maulx ;
Voire devant qu'il soit venu sur terre,
Nous lui scavons tant de remedes querre :
Drappeaulx sont prestz, langes, berceau, nourrice ;
Mais nul ne voys qui soit prompt ne propice
A procurer qu'en terre des vivans
Voise proveu (1) ; mais au monde estrivans (2),
Nous n'apprestons ne linge, drap ne lange
Pour s'en servir en pays tant estrange,
Qui sont pour vray noz bienfaitz et vertus,
Desquelz debvons estre tous revestus,
Car telz drappeaulx n'abandonnent leur maistre,
Soit au premier ou soit au second naistre :

---

(1) Le sens est : Mais je ne vois personne qui se préoccupe d'arriver pourvu comme il convient en la terre des vivants (dans l'autre vie.)

(2) Mais passant en ce monde notre temps à disputer.

Digitized by Google

En telz habitz David dict estre belle
Sa chere espouse et doulce coulombelle ;
Si faict saint Paul, nous priant doucement
Que nous soyons vestus honnestement
Pour comparer à ce jour qu'on verra
Celle beauté qui par mort nous viendra.
Or veillons donc comme la mere bonne,
Qui de bonne heure appreste et bien ordonne
Tout ce qu'il fault pour l'enfant advenir.
Ainsi, quand vient de mort le souvenir,
Appareillons ceste chemise blanche
D'une innocence et simplicité franche,
Le manteau bleu de ferme loyauté,
Un cierge ardant de vraye charité,
Un chapperon d'une saincte esperance,
Cotte de foy, un bissac de science
Et le bauldrier couvert de bon vouloir ;
Baston soit pris de diligent pouvoir
Pour soustenir nostre esprit et nostre ame
Qui là es cieux doit venir royne et dame ;
Allaictons nous de divines mammelles
Qu'aux sainctz escriptz se demonstrent tant belles.
Et s'il advient que par vice ou peché
Soit nostre corps souillé et entaché,
De l'eau tombant des yeulx de penitence
Nous fault laver, puis en ferme fiance
Despriserons ce tant dangereux vivre
Et aurons fain l'autre vie poursuyvre,
Afin que puis, à l'enfanter de mort,
Chascun de nous renaisce sans remort,
Comme les sainctz qu'ainsi mourans nasquirent.
Et ceulx aussi telz appareils ne feirent
Sont tretous mortz d'une mort eternelle,

Digitized by Google

Qu'à rien ne vit, fors à peine immortelle (1).
Mais celle mort que vous ay blasonnée,
Elle ne fut fors aux humains donnée
Que pour nos corps plus beaux faire renaistre
Que nos blasons ne les font apparoistre.

D'UN VRAY ZELE.

IV

Les quatrains suivants sont tirés du très curieux ouvrage de Jehan de Vauzelles intitulé : « *Les Simulachres et historiées faces de la Mort, autant elegamment pourtraictes que artificiellement imaginées* » (A Lyon, soubz l'escu de Coloigne, Melchior et Gaspar Trechsel frères, 1538, petit in-4°). Ils ont été composés pour les quarante et une gravures sur bois dont la suite est habituellement désignée sous le nom de *Danse des morts de Holbein*. Au-dessus de chaque gravure est un verset (texte latin) emprunté aux Ecritures ; au dessous, un quatrain français.

LUDOVIC DE VAUZELLES.

A continuer.

(1) Voici l'interprétation qui nous paraît devoir être donnée à ces quatre vers : « Comme les saints qui, en mourant ainsi, naquirent une seconde fois. Et ceux aussi qui n'ont pas fait de semblables préparatifs, sont tous morts d'une mort éternelle, laquelle ne laisse subsister le sentiment de la vie que pour l'éternelle expiation. »

Digitized by Google

JOURNAL

D'UN CURÉ DE VAISE

La découverte de quelques documents concernant notre histoire locale est toujours un évènement qui excite l'intérêt de l'archéologue et rend un véritable service aux écrivains qui se sont imposé la tâche aride de compléter les annales de notre belle province.

Les registres paroissiaux de notre ville sont une source inépuisable de renseignements précieux. On y trouve les origines et la condition des familles lyonnaises et leur généalogie exacte. Ils sont accompagnés parfois, à la fin de chaque année, de notes et de réflexions souvent fort curieuses, et toujours intéressantes.

Certains curés avaient pensé que la postérité pourrait un jour prendre souci de leurs observations consignées dans ces registres. D'ailleurs, c'était aussi un moyen ingénieux de recommander tout à la fois à leurs successeurs les améliorations apportées par eux à leur église et d'engager les paroissiens à prier pour le repos de leur âme.

Sans doute, l'importance et la valeur de ces notes varient suivant les faits et gestes qu'elles relatent et la main qui les a dictées ; mais toujours elles intéressent véritablement l'archéologue en lui révélant de piquants détails sur la vie d'autrefois. Le plus ordinairement, ces notes sont écrites de la main même du curé. Rien n'y est oublié, tout y est raconté avec les détails les plus minutieux ; et cette minutie qui fatigue, lorsqu'on lit un roman

Digitized by Google

où la vie imaginée doit être réalisée suivant un certain idéal, est ici de bon lieu ; elle charme, elle captive, et grâce à ces mille et mille riens que le digne ecclésiastique a rassemblés avec un soin tout religieux, vous arrivez parfois peut-être à reconstruire une période perdue de l'histoire Lyonnaise.

Les notes que renferment les Registres paroissiaux de la Platière ont une valeur réelle ; celui qui voudrait faire une histoire de cette église, qui compte dans ses archives tant de procès et tant d'orages, pourrait puiser là à pleines mains et avec fruit. Le rédacteur de ce journal, disons-le, sort ici bien souvent de l'anecdote pour raconter en vrai historien les évènements survenus de son temps dans notre ville de Lyon et que, d'après lui, nous aurons l'occasion de publier prochainement.

Nous recommandons aussi à l'attention des archéologues quelques registres de la paroise de Sainte-Croix, cette vieille église dont la fondation date du septième siècle, et qui ne fut détruite qu'au moment de la grande révolution.

Les notes que nous donnons aujourd'hui ont été rédigées par messire Salicis, curé prieur de l'église de Saint-Pierre-ès-liens de Vaise. Bien qu'elles ne contiennent le plus souvent que des détails concernant les frais du culte et tout ce qui concerne l'Eglise et le service divin, elles nous ont paru néanmoins curieuses, tant par les faits qui y sont rapportés que par les réflexions naïves dont elles sont semées.

JOURNAL

1759. — Cette même année, moy prieur Curé ay fait cadetter l'Eglise après avoir mis dehors les bancs, et leur

Digitized by Google

avoir substitué des chaises au profit de la Luminaire qui n'avait auparavant aucun revenu, lesquelles chaises rendent actuellement deux cents livres de rente ; c'est aussi à l'honneur et à la gloire de Dieu que j'ai fait faire le maître-hôtel à tombeau avec le tabernacle en marbre, qui ay réparé tout l'intérieur du chœur, fait les vitraux. — Les sieurs Jean Perronard et François Berthier luminiers pour lors.

1761. — Le nommé Coinde, charron, nous intente un procès pour un banc qu'il disait lui appartenir ; nous avons suivi ce procès et nous l'avons gagné avec dépends, le 19 aout 1761, comme n'y ayant aucun droit.

1764. — Pour la plus grande gloire de Dieu, en cette présente année, mil sept cent soixante quatre, dans le courant du mois de juillet, j'ai fait faire la voûte en carré du chœur avec les deux grands vitraux ; Les sieurs Hugues Joyand et Christophe Lablatinière étant luminiers ; je prie mes sucesseurs de ne pas m'oublier en leurs saints sacrifices.

Au nom de Dieu, Amen.

1767. — En cette présente année, j'ai fait faire une chazuble d'une étoffe brochée soye et or et galon fin en or qui a coûté deux cents livres ; les sieurs Blain et Guillot luminiers. Je prie messieurs mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs saints sacrifices et autres prières.

Ad Majorem Dei gloriam.

1768. — En cette présente année, j'ai fait faire une chape d'une étoffe brochée d'or, ayant le chaperon d'un

Digitized by Google

fond glacé en or. Je prie messieurs mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs saints sacrifices et autres prières qui se font dans l'Eglise, ainsy qu'aux leurs particulières.

Ad Majorem Dei gloriam.

1769. — En cette présente année, j'ai fait poser la Balustrade en fer à l'entrée du chœur, les sieurs Pierre Duër, serrurier, et Pierre Thibaudier, marchand épicier, luminiers et fabriciens. Je prie messieurs mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs saints sacrifices.

1771. — En cette présente année, mil sept cent soixante et onze, j'ai fait construire et placer dans cette Eglise la chaire à prêcher, n'ayant trouvé en ma prise de possession que quatre mauvaises planches en forme de chaire, placées à côté de la porte qui donne au cimetière. Je prie messieurs mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs prières qui se font aux prônes de la paroisse et dans leurs saints-sacrifices.

1773. — En cette présente année 1773, pour la plus grande gloire de Dieu, j'ai fait faire une écharpe ou toilette fond argent et or pour parer et mettre sur le crucifix que les filles de la paroisse portent aux processions de la fette Dieu et autres quand il s'en fait dans la paroisse auxquelles elles s'habillent de blanc. Je prie mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs prières et saints-sacrifices au moins les jours et fettes que se feront les processions.

Ad Majorem Dei gloriam.

1776. — En cette présente année, j'ai fait bâtir les

Digitized by Google

deux basses nefs, fait faire les plafons en plâtre, les neufs grands vitraux des basses et grandes nefs. J'ai fait de plus agrandir la sacristie. Je prie messieurs mes sucesseurs de ne pas m'oublier dans leurs prières et saints sacrifices pour touts les soins et paines que j'ai prises ou dépenses que j'ai faites en ce qui me concerne.

1777. — Ce jourd'huy trente et un décembre, il s'est élevé un tems si nébuleux que les tonnerres ont roulé pendant longtems sur nos têtes, quoique la terre fusse couverte de neige ce qui a étonné les gens de la ville comme ceux de la campagne et ce qui a sans doute beaucoup intrigué les astronomes et nos habilles phisiciens. La postérité ne sera pas fachée de trouver icy cette remarque, elle en pourra savoir mieux que nous les heureux ou malheureux évennements.

1785. — Dans cette présente année, on a fait le drap de mort et camelot et la chappe noire, le banc des luminiers qui est derriere le maitre d'autel, Feuillet et Favre étant en charge. Ils ont de plus fait blanchir le chœur.

L'on a aussi fait faire le drap de mort en velour, les quatres chandeliers et la croix qui doivent servir aux confrères décédés de la confrérie du saint Sacrement. Sieurs Vernonge et Dumoulin étant recteurs de la confrérie.

Le sieur Allirot a fait présent du brancard pour les enterrements des confrères.

Avis a la postérité.

13 janvier 1789. — L'histoire ne fournit pas d'exemple d'un hiver aussi long et aussi rigoureux que celui

Digitized by Google

que nous avons éprouvé cette année. (1) La gelée commença à se manifester le vingtième novembre de l'année mil sept cent quatre vingt-huict. Depuis ce jour, le froid est allé en augmentant, gelant à toutes les heures du jour et de la nuict jusqu'au treize janvier 1789. La Saône a été gelée pendant cinquante jours. Les glaces avaient dix huit pouces d'épaisseur. Le quinze, elles commencèrent à se détacher, et à s'arrêter vers le pont de Serin qui était en bois, nouvellement construit ; et le dix sept, entre midi et une heure, elles entrainèrent tout le pont à l'exception d'un arche de chaque côté. Heureusement cette chute ne causa aucun dommage aux autres ponts ; mais tous les bateaux, plates etc... furent brisés par les glaces et l'eau ne reflua point.

Le Rhône a été également gelé pendant plus de trois semaines. Le quatorze janvier, toutes les glaces partirent et entrainèrent les frizes, plates, bateaux, moulins, etc... qui se trouvaient depuis le pont Saint-Clair jusqu'au pont de la Guillotière, et quelques moulins et bateaux qui étaient vers le pont de la Guillotière.

Malgré ce grand froid, les denrées en tout genre ne furent pas chères. Le pain bis ne fut enchéri que d'un liard, ce qui faisait deux solz et demi la livre. M. Rey, (2) lieutenant général de police, faisait venir mille Bênes de charbon de Rive de Giers, par jour, sur des charettes, et

---

(1) Le bon curé ici se trompe, l'histoire a eu à enregistrer des hivers tout aussi rigoureux, ceux de 1709 de 1779 ne furent guère plus cléments que celui de 1789.

(2) M. Rey, Ecuyer, Conseiller du Roi, lieutenant général de la police (Place du Petit change) *(Almanach de la ville de) Lyon (1789).*

Digitized by Google

en faisait faire la distribution à la maison de ville, moyennant 27 sous la Bêne. Il vint à bout de faire aller quatre moulins sur le Rhône, en entretenant nuict et jour un nombre suffisant d'hommes pour casser les glaces autour des dits moulins, et on peut dire que sans la vigilance et les peines qu'il s'est donné nous aurions manqué de tout, ou nous n'aurions pu nous le procurer qu'à grands frais.

Dans la présente anée j'ai fait faire la bannière du St-Sacrement.

1789. — Dans la présente année mil sept cent quatre vingt neuf, j'ai fait faire 1° le confessionnal placé dans la chapelle de Ste-Marguerite. Le Luminaire a fourni 184 livres, et j'ai fourni le reste.

2° Le catalogue de la confrérie du St-Sacrement. Il a couté 300 livres. Dans le mois d'octobre, on a formé dans la ville, une société philantropique à laquelle j'ai fait admettre les Pauvres de cettre paroisse. Plusieurs Paroissiens ont souscrit, la souscription était de 42 livres pour cette bonne œuvre. Nous avons en outre fait une quette dans la paroisse qui a rendu 104 livres. Chacun s'est empressé de former cette petite somme d'une manière proportionnée à ses facultés.

Le nombre des Pauvres était de 170. On leur donnait 5 livres de pain par semaine à chacun.

SALICIS (DU SAULE)

Prieur, curé de Vaise.

Digitized by Google

HISTORIQUE

DE

L'HOTEL-DIEU DE MONTBRISON

simples notes (1)

Première Fondation

1090. — Guillaume III, comte de Lyon et de Forez, dans une Charte de l'an 1090, déclare qu'ayant en son château fort de Montbrison une chapelle très-ancienne, il veut édifier auprès d'elle une infirmerie ou maison d'hospitalité pour les pauvres malades, en l'honneur et sous le vocable de Marie et de tous les Saints, la dotant de la dîme de pain et de vin qui serait levée sur tous ses domaines.

En plaçant cette infirmerie auprès de l'ancienne église de la Mère de miséricorde, son dessein était, comme il le déclare, de conserver à ce temple la vénération qui lui est due, lui donnant pour voisine la maison de Dieu qui est celle des pauvres.

Cette chapelle, dont parle Guillaume, située en son château de Montbrison, aujourd'hui le Calvaire, fut la pre-

---

(1) Ces *Notes*, laissées par l'auteur à son ami M. Pézieux, ont été offertes par celui-ci à la *Revue du Lyonnais* qui lui en adresse tous ses remerciements. A. V.

Digitized by Google

mière du Forez qui fut érigée en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de *Notre-Dame d'Espérance*; on croit qu'elle fut fondée dans le ve siècle.

Guillaume étant parti pour la première Croisade, mourut en 1097, en combattant vaillamment au siége de Nicée, dans l'Asie Mineure.

1104. — Guillaume IV et Eustache de Forez, ses fils, confirment les avantages accordés par leur père à l'hôpital de Montbrison.

1126. — Guy Ier, comte de Forez, vu la difficulté qu'il y avait de faire rentrer la dîme accordée à l'hôpital par Guillaume IV, change cette dîme en layde, qui était un droit en nature qui se prélevait sur les marchandises qu'on venait vendre au marché de Montbrison.

1150. — Guy II confirme à l'hôpital le don que lui avait fait son père de la layde de Montbrison. Plus tard, ayant eu quelques contestations d'intérêt avec le prieur de Savigneux concernant l'hôpital, ce comte céda tous ses droits aux pauvres malades.

Deuxième Fondation

1212. — Guy III, d'Outre-Mer, étant parti pour la quatrième Croisade, mourut près de Jérusalem, et fut enterré dans l'église des Hospitaliers d'Acre. Son fils, Guy IV, qui avait pour tuteur son oncle Renaud de Forez, archevêque de Lyon, et qui, quoique en bas âge, retraçait toutes les vertus de son père, voulant témoigner à Marie sa grande dévotion, résolut d'édifier en son honneur un vaste temple et auprès un hôpital. Les fondations de l'église en furent jetées sur les bords du Vizézy, en 1212, par les archevêques de Lyon, de Vienne et d'Embrun, et la construction de l'hôpital fut en même temps confiée à

Digitized by Google

Humbert Alby, qui fut plus tard doyen de l'église de *Notre-Dame d'Espérance.*

1223. — Humbert Alby, après avoir achevé la construction de l'hôpital, en devint recteur et fit construire une chapelle sous le vocable de Sainte-Anne. Jusqu'à l'époque de la Révolution de 1793, Sainte-Anne fut paroisse dépendante de la cure de Moingt.

1225. — La lèpre, cette hideuse maladie, s'étant propagée en France par le retour des Croisés, de toutes parts on éleva des hôpitaux pour recevoir les lépreux. La léproserie de Moingt, qui était située près des eaux minérales, fut annexée à l'hôpital Sainte-Anne, après le supplice des Templiers à qui elle appartenait.

1562. — 14 juillet, à sept heures du soir, les Calvinistes, commandés par le fougueux baron des Adrets, s'emparent de la ville de Montbrison et la saccagent. Près de huit cents personnes de tout âge, de toute condition, furent égorgées dans cette fatale journée.

1602. — Après les dissensions religieuses, le calme s'étant rétabli, les échevins et les habitants de Montbrison conviennent d'établir six personnes notables, parmi lesquelles seraient deux chanoines de Notre-Dame, pour régir les biens de l'hôpital. La première assemblée des administrateurs eut lieu le 16 février 1602. Jusqu'à cette époque, en vertu du testament de Guy IV, les chanoines de *Notre-Dame d'Espérance* avaient seuls administré l'hôpital.

LES RELIGIEUSES AUGUSTINES

DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

1654. — Jusqu'en 1654, le soin des malades avait été confié aux mains séculières; à cette époque, les recteurs,

Digitized by Google

pour se conformer aux vœux des habitants de Montbrison, appelèrent pour desservir l'Hôtel-Dieu, les religieuses Augustines de la Charité-sur-Loire, dont l'origine remontait au XIIe siècle. Elles n'étaient point cloîtrées. Sœur Janin, appartenant à cette communauté, fut envoyée à Montbrison pour établir l'ordre des Hospitalières; puis, après avoir consolidé l'Œuvre, elle retourna à la Charité.

1656. — Confrérie des Agonisants, établie dans l'église Sainte-Anne.

LES RELIGIEUSES AUGUSTINES

DE LA CHARITÉ NOTRE-DAME

1683. — Une jeune fille du peuple, du nom de Simone Ganguin, née au village de Pathay, près d'Orléans, en septembre 1591, dès l'âge le plus tendre, avait conçu dans sa jeunesse, le dessein de fonder un ordre pour le service des pauvres malades. Pendant de longues années elle eut à combattre les difficultés de tous genres, les obstacles les plus insurmontables; la calomnie même ne l'épargna pas. Ainsi se justifia le nom de Françoise de la Croix qu'elle avait pris en entrant en religion. Mais sa piété et sa constance, pleine de confiance en Dieu, triomphèrent de tout.

Louis XIII reconnut l'Ordre qu'elle venait de fonder à Paris, place Royale, par ses lettres-patentes de 1625, qui ne furent entérinées par le Parlement qu'en 1628, époque réelle de la fondation; et Urbain VIII, en 1634, approuva le nouvel Institut. Bientôt l'Œuvre de la pauvre fille de Pathay se répandit au loin et les fondations se multiplièrent:

La Rochelle en 1632, la Roquette en 1636, Pathay en 1638, Béziers en 1646, Toulouse en 1655, Bourg en 1655, Pezenas en 1657, Limoux en 1660, Mâcon en 1663, Saint-Etienne en 1666.

Digitized by Google

Ce fut alors que les religieuses de l'hôpital de Montbrison, jugeant les constitutions de cet Ordre plus propres à les conduire à la perfection de leur état, demandèrent et obtinrent de l'archevêque de Lyon, d'y être agrégées. Marie Frollin de Saint-Ignace, et Claudine Perroy, appartenant à la communauté de Bourg, leur furent envoyées; elles s'adjoignirent deux autres religieuses de Saint-Etienne, Jeanne Deverney et Marie Charpenet; et après avoir rempli pendant bien des années les premières charges de la maison, elles retournèrent chacune dans sa communauté particulière.

1759. — Réunion de l'hôpital de Sury à celui de Montbrison.

1789. — Les bâtiments de l'hôpital sont relevés sur de plus vastes plans.

1792. — 15 octobre (23 vendémiaire an Ier). Les religieuses hospitalières sont arrachées à leur clôture et jetées dans les prisons de Feurs.

1796. — 25 décembre (25 nivose an V). Les deux hospices sont réunis sous une même administration.

1802. — 22 septembre (5me jour complémentaire an X). Les religieuses hospitalières rentrent dans l'hôpital et donnent de nouveau leurs soins aux pauvres malades.

1804. — 14 novembre (23 brumaire an XII). Installation des sœurs Saint-Charles à la Charité. Jeanne Lefort, première supérieure. Jusqu'à cette époque, la Charité avait été régie par des filles laïques à qui on donnait le nom de gouvernantes.

1805. — 23 mars (2 germinal an XII). Décret de l'empereur Napoléon, qui nomme l'Impératrice mère protectrice des sœurs Hospitalières et des sœurs de la Charité, dans toute l'étendue de l'Empire français.

PARA, *aumônier de l'hôpital.*

Digitized by Google

MON AMI GABRIEL

« La lutte est d'ici-bas ; ceux qui « en sortent triomphants ont le droit « d'avouer quelques faiblesses. Cela « ne les abaisse point et peut profiter « à d'autres. »

MARIN DE LIVONIÈRE (*Les deux frères*).

I

On aime à se retourner quelquefois, aux heures de repos et de liberté que laissent les luttes de la vie, pour voir le chemin parcouru, pour remonter le cours des années de la jeunesse et reporter son souvenir vers ce passé si cher, qui est rendu plus charmant encore par la lointaine perspective. C'est un plaisir tout philosophique. On voit défiler, comme dans un songe, tous ceux qui ont joué quelque rôle dans ces événements déjà si éloignés ; on se plaît à suivre la trace de ces vieux camarades d'Ecole, ces premiers amis qu'on a rencontrés en entrant dans le monde. Ceux-ci, dépassant toutes les espérances, parcourent aujourd'hui de brillantes carrières, tandis que ceux-là ont tout laissé aux ronces du chemin et végètent tristement derrière la vitre obscure d'une étude d'avoué. D'autres sont morts..... Quelques-uns enfin, en bien petit nombre, qui, à vingt ans, étaient laborieux, de

Digitized by Google

mœurs un peu austères, mais bons et affectueux camarades, ont suivi noblement la ligne de conduite qu'ils se sont imposée d'abord et recueillent le prix de leur courage dans l'estime générale qui s'attache à leur personne et à leur nom.

Dans le cercle de mes relations de jeune homme, le type le plus parfait de la fidélité au devoir se nommait Gabriel Reynaud.

Je me souviendrai toujours de l'époque solennelle où, à peine échappé du collége, j'allai à Dijon pour y faire mon droit. La vie m'apparaissait sous un nouvel aspect et je jouissais pleinement de la liberté que j'avais tant désirée. Mais la joie que j'éprouvais n'était pas bruyante et excentrique comme celle de la plupart des étudiants ; l'indépendance me donnait un plus vif sentiment de la dignité et de la responsabilité personnelles. D'ailleurs, j'avais encore les oreilles pleines des recommandations paternelles et j'arrivais armé des meilleures résolutions.

C'est sous les voûtes de la vieille université de Bourgogne que j'aperçus pour la première fois Gabriel Reynaud. Je remarquai son teint pâle, son air grave et un peu triste, et je ne sais quoi de sympathique dans tout son extérieur. Nous eûmes bien vite fait connaissance et en peu de jours nous fûmes des amis intimes.

La mère de mon ami, restée veuve de très-bonne heure, s'était consacrée tout entière à l'éducation de son fils unique, qui ne s'était séparé d'elle que le jour où la mort l'avait ravie à sa tendresse. Gabriel, orphelin à dix-sept ans, ressentit une si grande douleur du coup terrible qui le frappait, que son caractère ardent et enjoué se modifia tout-à-coup. Ce malheur grava profondément dans son âme les enseignements de son enfance et produisit sur son avenir une influence décisive : la vie lui

Digitized by Google

apparut dès lors sous son véritable aspect, c'est-à-dire avec l'idée du devoir pour guide.

La tutelle du jeune Reynaud fut confiée à son oncle maternel, M. Philibert Grésard, qui l'appela auprès de lui dans le Jura, où il vivait en bourgeois campagnard.

C'était un singulier personnage, cet oncle Philibert. Célibataire endurci, qui avait toujours sur le cœur des échecs successifs essuyés jadis à la porte de l'École militaire, il avait planté là toutes les positions qu'on lui avait offertes et s'était retiré fort jeune dans la petite terre patrimoniale de la Touvette, qu'il avait agrandie en y plaçant sa modeste fortune. La maisonnette, juchée sur un mamelon boisé qui dominait la plaine, était devenue pimpante sous sa main et affectait un air de castel. M. Grésard avait passé là toute sa vie dans un isolement presque absolu, s'adonnant avec ardeur à l'accroissement de son vignoble, à la chasse et surtout à l'exercice du cheval, qu'il aimait passionnément. On le voyait chaque jour et par tous les temps, vêtu le plus souvent d'un pantalon chamois et d'un veston de velours noir, caracoler sur la grande route escorté d'un domestique : quelle bonne fortune c'était pour lui de saluer les rares équipages qu'il rencontrait ! Entraîné par son étoile, il avait surmonté sa terreur naturelle des charges publiques, au point d'organiser dans sa commune une compagnie de pompiers dont il était l'heureux capitaine et, en 1848, il avait doublé ce commandement de celui de la garde nationale : faible dédommagement de ses déboires de jeunesse... Aussi, dans tout le pays, l'appelait-on le *capitaine* et les jeunes le prenaient-ils pour un retraité légendaire dont il ne laissait pas d'avoir la mine.

A son arrivée à la Touvette, Gabriel fut l'objet des bontés et des prévenances de son oncle. Malgré sa brus-

Digitized by Google

querie quelque peu de convention, M. Grésard était le meilleur homme du monde ; il eut bientôt plus que de l'attachement pour ce pauvre enfant dont il était devenu le protecteur, malgré l'inexpérience qu'il s'avouait en matière d'éducation ; puis il se plut à retrouver chez son neveu la vive intelligence de sa sœur et sa touchante sensibilité. Rien ne fut négligé pour distraire Gabriel de son violent chagrin ; mais l'affection incomplète de son oncle ne lui faisait sentir que plus cruellement le vide qu'elle ne pouvait combler.

Le jeune homme acheva ses études. Une fois bachelier, il fut en butte aux sollicitations de M. Grésard qui aurait voulu réaliser en lui son idéal et le pousser vers l'école de Saint-Cyr. Cependant les promenades à cheval, les exhortations, les apologies de la carrière militaire ne purent persuader Gabriel. Son esprit calme et réfléchi n'avait aucun goût pour le métier des armes : l'étude du droit lui sembla plus conforme à ses aptitudes. Il partit donc pour Dijon au mois de novembre suivant.

Le travail l'absorba tout entier. Presque chaque jour, après le déjeuner, nous nous promenions ensemble dans la grande avenue qui conduit de la place Saint-Pierre à la grille du Parc. Nous retrouvions dans ce lieu le style du grand siècle : l'avenue est coupée par un rond-point semblable à celui de la place Saint-Pierre et orné comme lui d'un vaste bassin et de magnifiques jets-d'eau.

Le Parc, dessiné par Le Nôtre, est sillonné d'allées circulaires et concentriques croisées par d'autres qui rayonnent dans tous les sens et viennent toutes aboutir à un rond-point central. Au midi, la rivière d'Ouche et le canal de Bourgogne arrosent la vallée de la Côte-d'Or ; les sommets de Talan et de Saint-Affrique se profilent au couchant.

Digitized by Google

C'est là, sous ces arbres centenaires de l'avenue, que nos jeunes têtes se forgeaient des rêves d'avenir dont nous nous faisions part l'un à l'autre avec un naïf enthousiasme. Combien de fois, en hiver, n'avons-nous pas tracé un sentier dans la neige qui couvrait les allées ? Combien de fois ne nous sommes nous pas endormis, pendant les chaudes soirées d'été, dans l'herbe qui borde les fossés du parc ?

Se voyant seul au monde et pensant que son modeste patrimoine ne lui permettrait pas d'attendre à loisir une position en France, Gabriel parlait souvent de solliciter une place de substitut dans les colonies. Il caressa si bien cette idée qu'un jour, son droit terminé, il me montra d'une main tremblante une lettre qu'un ami de sa famille lui avait remise pour le procureur général d'Alger, auquel il allait s'attacher ; puis il m'annonça son prochain départ et me pria de lui écrire souvent.

Trois ans après, mon ami m'apprenait qu'il était substitut dans la province de Constantine. Son nouveau genre de vie lui plaisait ; les nécessités de son service exigeaient une très-grande activité ; le jeune magistrat faisait des courses à cheval dans les montagnes à en rendre jaloux l'oncle Philibert.

Cependant ce régime excessif ne tarda pas à porter atteinte à sa santé. Au printemps, Gabriel repassa en France avec un congé de convalescence de six mois ; Il allait prendre les eaux de Salins. Cette bonne nouvelle vint me trouver à Dijon, et je m'empressai de promettre à mon ami une visite à la Touvette pour le mois de septembre.

Un matin d'août, de bonne heure, la porte de ma chambre s'ouvrit : je m'entendis appeler par mon nom et je vis entrer un grand jeune homme brun... C'était lui.

Digitized by Google

— Mon cher ami, me dit-il, je suis désolé de ne pouvoir t'attendre, Je pars...

— Pour l'Algérie ?

— Oui.

— Mais ton congé n'est pas expiré ?

— Non, reprit-il avec un embarras mêlé de tristesse; mais il faut que je parte !

Je lui demandai alors des nouvelles de sa santé ; puis je l'accompagnai jusqu'à la gare où il me sembla tout étourdi par le bruit de la foule. Au moment de prendre son billet, avec un mouvement de résolution subite, il tira de sa poche un papier qu'il me présenta.

— Regarde ! me dit-il.

La signature avait été effacée ; il n'y avait que quelques lignes d'une écriture fine, gracieuse, ondoyante, qui avait dû faire perdre la tête à mon pauvre ami.

— Nous nous reverrons à un autre voyage, reprit-il avec un amer sourire en me tendant les mains.

II

A l'heure où nous sommes arrivés, Gabriel Reynaud, épuisé par le climal meurtrier de l'Afrique, avait quitté la magistrature, après avoir en vain sollicité une nomination en France. Avec cette énergie et cette force de volonté qui ne l'abandonnèrent jamais, il était revenu dans cette ville de Dijon, toute pleine encore de ses souvenirs d'étudiant, et avait pris place dans les rangs du barreau, où son talent était aussi remarqué que son honnêteté et sa parfaite courtoisie.

Un jour, je reçus de mon ami une invitation à son mariage. Grâce aux belles relations de l'oncle Philibert, qui était pris fort au sérieux avec ses velléités aristocra-

Digitized by Google

tiques et qui portait aux nues son *petit* Gabriel, comme il l'appelait toujours, le jeune avocat venait d'obtenir la main de mademoiselle de Bénors, issue d'une très-ancienne famille de Franche-Comté. C'était une charmante brune qui apportait à son mari la plus belle âme et la plus grosse dot qu'il pût souhaiter ; mais il était digne d'un tel présent.

Lorsque Gabriel vint me serrer la main à la porte du château, il avait le regard rayonnant de bonheur et le sourire triomphant ; ce jour-là, pensait-il, mettait un terme aux luttes et aux difficultés de sa jeunesse et inaugurait une nouvelle existence pleine d'heureux gages, dont il sentait tout le prix, lui, l'homme du devoir.

La cérémonie fut courte. Le soleil inondait de ses rayons les blanches murailles du sanctuaire ; les fleurs répandaient de suaves parfums ; l'attitude des assistants, la touchante allocution du vieux curé, tout respirait un air de fête et de sérénité. Il semblait que le mouchoir de la belle-mère tout mouillé de larmes fût le seul élément de tristesse qu'il y eût à déplorer.

Les jeunes époux partirent sous ces favorables augures. Ils s'éloignèrent au bras l'un de l'autre, encore entourés d'un léger nuage d'encens, l'épouse un peu gênée dans sa robe blanche et un peu embarrassée de l'air imposant de son époux. La voiture les attendait au bord de la pelouse, au milieu de la foule des villageois, qui en entendant claquer le fouet, se dispersèrent en criant derrière le nuage de poussière : « Bon voyage ! Bon voyage aux époux ! »

Bon voyage ! et ne vous retournez plus vers tout ce que vous laissez sous ces arbres qui fuyent, madame ! Ces vaporeuses rêveries de la chambrette à fleurs bleues,

Digitized by Google

ce volume de poésies si souvent feuilleté, cette petite pendule sur laquelle vous jetiez tant de coups d'œil furtifs en causant auprès de votre mère, à l'approche de l'heure où le jeune homme — l'autre — avait l'habitude de venir, et cette dernière embrassade que vous vous donniez à son départ pour l'École, avant de courir vous cacher dans votre chambrette comme un oiseau blessé... Et toi, Gabriel, tous les souvenirs joyeux ou tristes qui remplirent les pages de ton journal de jeune homme, t'en souviens-tu ? Et ce billet singulier, sans autre date que celle déjà lointaine d'une amère douleur et d'une sublime résolution, ne l'as-tu pas oublié ?

III

La petite station d'eaux de Salins n'attire qu'un nombre restreint de baigneurs ; elle n'est point fréquentée pas ce monde cosmopolite qui va chercher dans les villes d'eaux des plaisirs et des fêtes, et qui prodigue son luxe et ses richesses à Baden, Vichy, Biarritz ou Aix-les-Bains.

A son premier retour d'Algérie, le jeune substitut avait besoin surtout de repos physique et moral; c'est ce qu'il comptait trouver dans la petite ville jurassienne.

Parmi les étrangers qui se trouvaient à Salins, Gabriel avait distingué, dans les allées qui avoisinent l'établissement des Bains, une jeune femme accompagnée d'une gouvernante; la jeune femme devait avoir vingt-cinq ans; elle était grande et svelte, blonde et pâle, mais fort belle avec de grands yeux noirs, brillant d'un éclat singulier derrière le voile blanc qui les abritait.

Dès le premier aspect on comprenait que la promeneuse appartenait au meilleur monde; son profil

Digitized by Google

fin et spirituel, sans être très-régulier, et ses mains délicates excitaient l'admiration de toutes les personnes qui la voyaient. Mais, pour Gabriel, ce qui lui rendit l'inconnue particulièrement sympathique, ce fut son air de mélancolie et de souffrance, que le public ne remarquait pas. Le malheur, pensait-il en la voyant marcher lentement et sans but, a déjà ravagé cette âme et amaigri ce beau visage..... Et il se surprenait à cheminer sur ses traces.

Gabriel n'avait rien perdu de cette admirable fraîcheur de sentiments qui donne tant de charmes à la jeunesse et qui reste le privilége des âmes supérieures. Eclairé par le souvenir vivace de l'affection maternelle, il avait consacré les puissances actives de son être à un travail infatigable et aux luttes d'une vie excessive; l'âme et le corps s'étaient aguerris, mais le cœur restait jeune et impressionnable.

Chaque soir, à la nuit tombante, un orchestre à la solde de la société des Bains donnait son concert sous un gracieux pavillon élevé au milieu des arbres. Le public se groupait autour des musiciens ou s'asseyait à l'écart au bord des pelouses. C'était l'heure la plus agréable de la journée et chacun venait en cet endroit respirer l'air frais du soir après les longues excursions et la grande chaleur.

Gabriel y apprit le nom de l'inconnue; il sut en même temps beaucoup d'autres choses sur cette femme. On lui dit qu'elle était alsacienne et qu'à l'âge de dix-huit ans on l'avait mariée, contre son gré, à un riche banquier d'origine allemande, homme brutal et grossier, dont elle vivait séparée depuis un an; les chagrins avaient altéré sa santé: elle était phthisique. Enfin, la femme du baron Heuffzel, en horreur de son indigne

Digitized by Google

union, avait voulu redevenir aux yeux du monde Nelly de Sérona, nom harmonieux qui rappelait une douce et heureuse jeunesse.

— Voulez-vous me présenter à elle ? dit le jeune homme avec un mouvement involontaire, après avoir écouté attentivement son interlocutrice.

— C'est inutile, reprit celle-ci ; elle vous connaît déjà.

— Elle ?

— Oui ; avant-hier, quand nous vous avons rencontré à cheval, nous avons parlé de vous.

— Ah ?

— Vous plait-elle ?

— Beaucoup.

— Voulez-vous un bon conseil, mon ami ?

— Sans l'obligation de le suivre ?

— Sans doute. Si la situation de Mme de Sérona vous émouvait plus que de raison, vous feriez bien de repartir pour l'Algérie.

— Pourquoi voudriez-vous me renvoyer si loin quand je suis si bien ici ? Si vous refusez de me présenter, je ne cours aucun danger.

— Eh bien ! Voilà un autre conseil que vous suivrez. Mme de Sérona m'a prévenue qu'elle rentrerait de bonne heure ; je ne puis donc vous rendre le service que vous me demandez : mais cherchez mon mari, qui n'est pas obligé de savoir ce qu'elle m'a dit, et priez-le de vous présenter.

— Mille remerciements ! reprit gaiement le substitut. M. Delprat qui était un ami de M. Grésard, avait accueilli très-cordialement Gabriel à son arrivée à Salins.

— Très-volontiers ! répondit-il à la demande du jeune homme. Où est-elle ?

— Là-bas près d'un arbre.

Digitized by Google

La nuit était close. Une tiède haleine se détachait du flanc des montagnes et agitait légèrement le feuillage, tandis que l'orchestre, sous le kiosque brillamment illuminé, préludait à une valse de Strauss dans un rhythme souple et ondoyant comme les figures qu'on voit en rêve.

Nelly, enveloppée dans une pelisse bleue, semblait absorbée tout entière par les impressions que la musique faisait naître en elle. Le regard fixé vers la campagne obscure, elle paraissait dominée par une vague tristesse. La valse s'anima peu à peu, se déroula par de joyeux accents et finit en mille éclats de rire. Nelly avait suivi toutes les nuances de cette musique fantasque et Gabriel, debout devant la jeune femme, avait lu sur son visage toutes ses impressions.

Lorsque M. Delprat présenta son protégé, Nelly sourit sans contrainte et les paroles les plus aimables vinrent sur ses lèvres. On parla du concert, des incidents du jour, de la rencontre de l'avant-veille ; on projeta de faire des excursions ensemble, ce qui parut enchanter Nelly. Puis elle prit le bras de M. Delprat et se dirigea vers le chalet qu'elle avait loué pour la saison.

— A demain donc, monsieur ! dit-elle avec une grâce charmante, en prenant congé de Gabriel.

Ils s'étaient rencontrés ; le hasard et la sympathie les avaient placés face à face.

VI

On est matinal à l'établissement des Bains. Certains baigneurs, du moins, choisissent le point du jour pour prendre leurs ablutions quotidiennes ; puis rafraîchis et fortifiés par l'eau régénératrice, libres de l'emploi

Digitized by Google

de leur journée, ils s'arment du bâton du touriste et vont gagner sur les hauteurs cet appétit féroce qui est un si puissant auxiliaire du traitement.

Gabriel s'éveilla vers quatre heures. De sa fenêtre qui donnait sur la cour intérieure, il aperçut dans le demi-jour le paletot havane de M. Delprat qui attendait consciencieusement son tour de verre d'eau. Il descendit à la hâte pour lui serrer la main, et, sans s'arrêter parmi les buveurs auxquels une grande jeune fille sur un escabeau, distribuait l'eau de la source avec une majesté antique, le substitut courut donner des ordres et faire préparer l'équipage.

A son retour, tout le monde était réuni et l'on partit sans retard. Nelly était pleine d'entrain ; la brise fraîche colorait ses joues d'une légère teinte rose ; ses yeux, qui la veille semblaient enfiévrés, avaient repris dans le repos de la nuit des nuances veloutées et une expression de sérénité qui lui allaient à ravir. Jamais Gabriel ne l'avait vue d'aussi près, jamais non plus il ne l'avait trouvée aussi belle.

La petite caravane était déjà sur la hauteur, lorsque l'orient se colorait de ses premiers feux. Les montagnes se dessinaient sous la transparence des brouillards, qui flottaient à leurs flancs et remontaient pour se dissiper en vapeurs légères. La ville était encore enveloppée dans l'ombre au pied des rochers et quelques bruits confus s'élevaient à peine jusqu'aux premières rampes.

— Quelle admirable journée ! s'écria Nelly, comme le ciel est pur ! pas le moindre flocon de nuage !

On cheminait par des sentiers rocailleux entre deux haies de troènes et de buis humides de rosée, qui répandaient dans l'air un âcre parfum. De temps en temps, un ruisseau qu'on entendait murmurer de loin

Digitized by Google

venait couper le chemin et y causer des ravages. Négligeant alors les mains qu'on lui tendait, Nelly s'appuyait sur son bâton et franchissait le torrent en posant délicatement les pieds sur les cailloux roulants; puis elle reprenait son pas alerte, cueillant çà et là des touffes de fleurs et demandant sur les particularités du paysage des explications que Gabriel s'empressait de lui donner.

L'horizon s'élargissait peu à peu. Au détour de chaque rocher, de chaque bouquet d'arbres, l'œil découvrait de nouvelles lignes de montagnes qui se perdaient dans le lointain. Des villages blancs et rouges, petits ou grands, s'échelonnaient de distance en distance; quelques-uns n'étaient signalés que par la flèche de leur clocher, qui jetait déja de vifs éclairs à l'horizon; au-dessus de ce spectacle grandiose régnait un ciel admirable et autour des touristes un calme parfait, à peine troublé par le frissonnement du feuillage.

La jeune femme et le substitut s'étaient arrêtés et contemplaient l'aurore naissante dans une muette extase.

— Le soleil ! s'écria Gabriel.

— Ah ! ... fit Nelly en passant la main sur ses yeux.

Le disque embrasé venait d'apparaître et lançait de toutes parts ses traits aveuglants, au milieu du réveil de la nature entière toute baignée de vapeurs et toute scintillante de rosée. Les oiseaux poussaient des cris joyeux en se balançant sur les rameaux des branches et vingt papillons bleus voltigeaient de concert sur les buissons en fleurs.

En face des sublimes phénomènes de la nature et de l'immensité des cieux, l'homme est attiré vers les espaces infinis. Dominée par cette influence surhumaine, Nelly était pénétrée d'une douce émotion ; elle sentait sa

Digitized by Google

poitrine se dilater et son cœur battre ; le sentiment de sa reconnaissance envers le Tout-puissant donnait une expression angélique à son visage encadré de boucles blondes et environné d'une auréole d'or.

Gabriel, le regard plongé dans les profondeurs lumineuses de l'horizon, comme s'il eût cherché à y découvrir quelque présage, se tenait immobile au bord du précipice. Jamais il n'avait éprouvé ce qu'il ressentait alors, même en présence de la mer et des majestueuses solitudes de l'Afrique : à ce moment, il était supérieur à lui-même et ses forces physiques lui paraissaient doublées.

Dans un profond silence, tous deux en même temps échangèrent un regard : c'en fut assez. Ils s'étaient compris ; leurs âmes étaient de même famille, elles habitaient les mêmes hauteurs. Ils s'égaraient ainsi dans les délicieuses rêveries de l'idéal, lorsque la voix de M. Delprat les ramena brusquement au sentiment de la réalité.

— Allons donc ! criait-il de loin en gesticulant. La chaleur augmente ; nous ne serons pas avant onze heures à la ferme *des Muletiers* !

Un peu confuse d'être restée seule avec le substitut, Nelly se hâta de rejoindre la tête de la colonne. Néanmoins, cette simple circonstance avait fait naître une vive sympathie entre elle et mon ami.

— Je voudrais vivre ici, lui dit-elle, dans une maisonnette, au milieu des buis et des grands arbres.

— Vous n'aimez donc pas le monde ? demanda Gabriel.

— Ah ! je l'ai beaucoup aimé ! reprit-elle ; j'ai eu cette grande illusion de me croire faite pour lui... Mais je me suis trompée... Je m'y suis brisée et c'est lui qui me tuera !...

Digitized by Google

Ces paroles firent frémir le jeune homme ; cette première confidence, si spontanée, le toucha profondément. Il allait parler, mais un sentiment de délicatesse le retint.

— Que diable avez-vous donc à regarder si longtemps ? leur demanda M. Delprat lorsqu'ils le rejoignirent. N'avez-vous pas appétit ? D'ailleurs, il faut nous hâter ; nous aurons un orage ce soir, la chaleur est déjà trop forte.

Gabriel ne fit aucune observation et la conversation prit un autre cours.

Après deux heures de marche, le chemin s'engagea dans un petit bois très-touffu et plein d'une délicieuse fraîcheur. On entendit bientôt distinctement les aboiements d'un chien et le bruit d'une fontaine : la ferme était là.

C'était un vaste bâtiment de forme quadrangulaire, à un seul étage, avec un grand toit très-incliné ; à côté de la construction principale se trouvaient les fenils, la basse-cour, les écuries et les autres dépendances. Située sur un plateau d'une certaine étendue, la ferme *des Muletiers* servait d'auberge aux voituriers et aux paysans qui prenaient cette route pour descendre du haut Jura ; c'est de là que lui venait son nom.

M. Delprat et ses compagnons furent introduits dans une grande salle mal éclairée ; une grande table en noyer occupait le milieu et plusieurs autres plus petites étaient placées dans les angles ; les murs étaient couverts d'un papier peint représentant d'une façon grossière les principaux épisodes du premier empire. Une grande armoire, une horloge et des chaises de paille complétaient l'ameublement.

Les touristes avaient terminé cet inventaire, lors-

Digitized by Google

qu'une grosse femme à l'air avenant parut pour prendre leurs ordres. En un instant, le couvert se trouva mis et M. Delprat mit en pièces les pâtés et les viandes froides qu'on avait apportés, en attendant les œufs et le beurre frais de la ferme. Tout le monde fit honneur à ce repas improvisé. Nelly elle-même semblait avoir repris pour quelques heures un peu de cette santé et de cette gaîté juvénile qui l'avaient fui pour toujours.

— Passerez-vous toute la saison à Salins ? lui demanda Gabriel.

— C'est probable. Les médecins prétendent que l'air des villes m'est funeste. J'ai une santé déplorable, comme vous pourrez le voir. Je resterai peut-être jusqu'en juillet, jusqu'en août... En somme, je ne sais pas bien : je suis variable comme ma santé... Partez-vous dans quelques semaines ?

— Cela dépendra du sort qui me sera fait.

— Quoi qu'il en soit, mon cher substitut, interrompit M. Delprat entre deux bouchées, nous vous retiendrons au préjudice de votre oncle, aussi longtemps qu'il faudra pour que Mme de Sérona puisse admirer nos sites les plus pittoresques.

— Je suis tout à votre disposition, répondit Gabriel, et de grand cœur.

— Merci, monsieur ! ajouta Nelly. Vous êtes trop bon de sacrifier vos courtes vacances aux fantaisies d'une malade....

A ce moment, la porte de la salle s'ouvrit pour donner passage à trois hommes d'aspect un peu sauvage, chaussés de grosses bottes et armés de carabines et de forts bâtons de buis : c'étaient des douaniers qui revenaient de leur tournée dans la montagne. Ils saluèrent et s'assirent autour d'une table voisine.

Digitized by Google

— Ces messieurs, dit l'un d'eux après un peu d'hésitation, comptent sans doute rentrer ce soir à Salins ?

— Certainement, répondit M. Delprat que cette question étonnait.

— En ce cas, reprit le douanier, il faut partir sans retard, car un orage s'avance en-haut. Nous venons nous reposer ici jusqu'à ce qu'il ait passé.

— Je vous le disais bien ! reprit M. Delprat en se levant de table précipitamment. Et cet orage est-il loin ?

— Nous l'aurons ici dans deux heures, répondit l'un des hommes.

Chacun courut à la porte. Le ciel était encore pur, mais l'atmosphère était lourde et nulle brise n'en atténuait la pesanteur. Dans la cour de la ferme, les poules étaient accroupies à l'ombre des arbres dans l'attitude de l'accablement ; par intervalles, un grondement sourd semblait sortir des flancs de la montagne qui se dressait au levant.

— Le tonnerre ! dit M. Delprat. Déjà le tonnerre ! . . . Il faut plier bagage ! . Mais nous avons le temps d'arriver à Salins avant l'orage.

Les rustiques montures furent bientôt équipées et l'on partit d'un bon pas.

A la sortie du bois, le soleil avait disparu derrière un énorme rideau noir qui s'avançait tout d'une pièce. Le vent s'était élevé tout-à-coup et soufflait avec une violence qui rendait la marche pénible. Nelly, montée sur un âne, regardait le nuage avec indifférence ; de temps en temps, une petite toux sèche lui échappait au milieu des observations que lui faisait son guide.

Cependant, la cime des arbres se tordait convulsivement. Un sentiment de terreur s'emparait de la nature.

Digitized by Google

Les grondements du tonnerre répercutés par les échos, devenaient plus prolongés et plus sinistres. De rapides éclairs serpentaient en lignes de feu sur les flancs noirs des nuages qui couvraient déjà Nelly et son escorte. On marchait précipitamment en n'échangeant que des monosyllabes.

— Mille diables ! s'écriait M. Delprat. Nous aurons l'orage... Et pas un abri !... Pressez donc vos bêtes !... nous avons encore une demi-heure de chemin !

Soudain, le ciel de plomb craque avec un fracas terrible et la foudre découronne un grand arbre. Nelly pousse un cri d'effroi. La rafale se déchaîne dans toute sa furie ; la nuée livide crève et vomit des grêlons serrés qui mutilent les arbres et hachent les buissons.

Des cris s'élèvent au milieu de la tourmente : « Nelly ! Nelly !... Pauvre Nelly !... Couvrez-la !... Que faire ?... »

Les bêtes rétives n'avancent qu'à grand'peine, par un sentier presque à pic et chaque coup de foudre est une menace de mort pour la petite caravane.

Enfin, l'orage s'apaise aussi brusquement qu'il a commencé, le ciel s'éclaircit peu à peu et le soleil laisse entrevoir sa lumière dans la transparence des nuages, qui se résolvent en pluie légère, pendant que le tonnerre s'éloigne. On arrive et l'on court au chalet.

Nelly était trop faible pour résister à une telle secousse : ses dents claquaient, ses membres tremblaient et un sifflement douloureux s'échappait de sa poitrine avec une toux aiguë. Le médecin jugea son état fort grave. Mme Delprat et la gouvernante passèrent la nuit auprès d'elle. Quant à M. Delprat, il s'arrachait le peu de cheveux qui lui restaient, se reprochant d'avoir par sa faute conduit à la mort sa jeune parente.

Digitized by Google

V

Mais combien d'impressions diverses la promenade aux *Muletiers* avaient produites dans l'âme si neuve et si sensible de mon ami Gabriel !

Cette seule journée lui avait révélé une vie nouvelle avec ses charmes et aussi avec toutes ses amertumes. Le jeune substitut, si âpre à l'étude, si intrépide dans l'accomplissement du devoir, avait subi pour la première fois le prestige d'une femme. Ce prestige s'imposait-il à lui par la beauté physique? L'amour avait-il enfin germé dans ce cœur d'élite qui n'avait connu jusqu'alors que le culte d'une mère? Peut-être..... mais quel que fût le charme, il ne se l'expliquait alors que par la sympathie qu'il éprouvait pour tous ceux qui souffrent sans consolation. La distinction de Nelly contribuait à l'intérêt qu'il lui portait. Toutefois, les liens sacrés du mariage étaient, aux yeux de Gabriel, un abîme creusé pour toujours entre elle et lui ; et, après les évènements de la journée, son âme droite et compatissante ne ressentait qu'une vive et douloureuse sollicitude pour cette première amie, qui serait peut-être morte le lendemain.

Accoudé à sa fenêtre ouverte, Gabriel était en proie à mille pensées tristes ou mélancoliques. Le sommeil ne le sollicitait pas au repos. Son regard contemplait vaguement les derniers éclairs qui s'éteignaient au couchant et les métamorphoses sans fin des nuages laiteux passant et repassant dans l'azur du ciel. Les longues heures de la nuit s'écoulèrent au milieu d'un silence solennel qui encourageait les méditations du jeune homme. Jamais pluie d'orage n'avait développé autant de suaves parfums ; jamais le souffle de la nuit n'avait été aussi tiède et aussi caressant.

Digitized by Google

Enfin, l'aube blanchissante vint surprendre le rêveur. Gabriel se jeta sur son lit et sommeilla quelques instants. Mais dès que le soleil parut, il se leva résolûment, alluma un cigare et sortit. Il marcha droit devant lui, l'esprit alourdi par l'insomnie, traversa la petite ville dont les rues étaient encore désertes et se trouva bientôt devant le chalet de Mme de Sérona. S'il avait osé, il aurait sonné pour s'informer auprès de la gouvernante de l'état de la malade. Mais l'heure était trop matinale pour une semblable démarche.

Néanmoins, Gabriel restait immobile, le regard fixé sur les volets clos de la coquette habitation, tandis qu'une nuée d'hirondelles tournoyaient en poussant des cris autour des découpures du toit ou se perchaient sur la balustrade circulaire pour répéter leurs gazouillements.

— Quoi! c'est vous, Gabriel? dit tout-à-coup une grosse voix. Que faites-vous donc là de si bonne heure?

— M. Delprat!... fit le substitut avec le tressaillement d'un homme qu'on réveille.

— Je viens, reprit le premier en retenant un malin sourire, prendre des nouvelles de cette pauvre Nelly. Ma femme est auprès d'elle... Au fait, entrons ensemble au rez-de-chaussée, si vous le voulez bien.

Gabriel ne se fit pas répéter cette invitation. Ils furent reçus dans un petit salon tout embaumé du parfum des fleurs et encore enveloppé dans un demi-jour plein de mystère. Mme Delprat vint les y rejoindre. La nuit avait été mauvaise : Nelly avait eu du délire; le docteur était parti tard après avoir laissé comprendre qu'une fluxion de poitrine allait se déclarer et qu'elle ne pouvait être que mortelle pour une jeune femme aussi délicate.

Ces détails ne firent que confirmer les tristes prévisions des deux visiteurs.

Digitized by Google

Le mal empira avec une effrayante rapidité. Le quatrième jour, Nelly était mourante. Elle le sentait; néanmoins, la pensée de sa fin prochaine la laissait calme et sereine. Elle demanda un prêtre. C'était le soir : ses amis voulurent assister à la pieuse et navrante cérémonie. Gabriel lui-même crut pouvoir, à cette heure dernière, pénétrer dans la chambre de la malade; il s'agenouilla dans un angle obscur où il ne pouvait être aperçu de Nelly. C'était la première fois qu'il la revoyait depuis la néfaste journée : comme son visage était amaigri! Mais, sous la pâleur mortelle, quelle sublime noblesse idéalisait ses traits! M. Delprat ne pouvait contenir ses sanglots. Quant au jeune homme, la douleur l'accablait : le spectacle qui s'offrait à lui le frappait tellement que ses yeux restaient secs et sa bouche muette. Soudain, la mourante souleva péniblement la tête, ouvrit les yeux et regarda autour de la chambre :

— Il est là!... dit-elle en désignant Gabriel. Je sentais qu'il était là... il prie pour mon âme... merci!

Et ses yeux se refermèrent.

EMMANUEL VINGTRINIER.

(A suivre)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

CARTULAIRE MUNICIPAL DE LA VILLE DE LYON. — Priviléges, franchises, libertés et autres titres de la Commune. Recueil formé au XIVe siècle, par ETIENNE DE VILLENEUVE, publié d'après le manuscrit original avec des documents inédits du XIIe au XVe siècle par M. C. Guigue, ancien élève de l'Ecole des Chartes. — Lyon 1876, chez Aug. Brun, libraire de la Société littéraire.

C'est à Lyon, comme l'a reconnu l'illustre historien Augustin Thierry, que se manifeste le plus clairement la tradition non interrompue du droit municipal romain (1). Dans une étude sur les anciennes franchises de notre ville, nous avons montré à quelles causes il fallait attribuer ce fait si remarquable de notre histoire (2). Mais si, pendant de longues années, la commune lyonnaise subsista sous la domination temporelle des archevêques, ce fut une situation de fait plutôt que de droit qui persista, sans qu'on pût invoquer aucun titre ancien qui en garantît le maintien pour l'avenir.

Aussi, quand les Lyonnais se soulevèrent, au commencement du XIIIe siècle, contre l'autorité de l'archevêque, quand, après une lutte de plus d'un siècle, ils obtinrent, en 1320, de Pierre de Savoie, la charte qui consacrait dé-

(1) Aug. Thierry. *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-Etat.* p. 340

(2) Du droit italique à Lyon et de ses destinées dans les temps modernes. *Revue du Lyonnais.* 3e série. T. X, p. 128.

Digitized by Google

finitivement l'existence de la commune lyonnaise, on en fut réduit à invoquer, comme base du droit reconnu, le droit italique et les coutumes transmises pendant une longue suite de générations.

Mais les franchises municipales n'étaient pas les seules que réclamait la ville de Lyon. Certaines exemptions de taxes ou de juridiction en formaient le complément naturel. Et ce furent surtout ces derniers priviléges que les Papes, les rois de France et les archevêques s'empressèrent tour à tour d'accorder aux Lyonnais. Quelques années seulement après la charte de 1320, les documents qui constatent ces diverses immunités sont devenus si nombreux, et leur importance est telle qu'un membre du Consulat, Etienne de Villeneuve, crut devoir prévenir les dangers de perte ou de destruction qui les menaçaient, en réunissant dans un recueil unique tous les titres qui assuraient à la ville de Lyon la jouissance de ses priviléges et de ses franchises.

Ce recueil, commencé en 1336, exigea dix huit mois de travail. Mais son auteur lui adjoignit un supplément, en 1342 ; plus tard encore, il reçut plusieurs autres additions et le tout forma deux gros volumes in-folio.

Les documents recueillis ainsi sont divisés en quatre livres, comprenant successivement les priviléges concédés par les Papes, les pièces émanées des rois de France, celles dues aux archevêques de Lyon et enfin les titres concernant les franchises, les coutumes, l'administration et les propriétés de la ville. Tel est le recueil connu sous le nom de *Cartulaire de Villeneuve*.

Etienne de Villeneuve, son auteur, appartenait à une famille puissante dont le nom apparait fréquemment dans nos fastes consulaires. Déjà conseiller de ville, en 1336, au moment où il entreprit son œuvre patriotique, qu'il

Digitized by Google

voulut accomplir « pour amour du comun, seinz remuneracion, » cet honorable citoyen fut encore revêtu de nouveau des honneurs du consulat, en 1338 et 1341, sans doute en récompense des services qu'il avait rendus à la cité, en composant son Cartulaire.

Ce recueil de documents, auquel on a rendu son vrai titre de *Cartulaire municipal de la Ville de Lyon*, eût dû, ce semble, être conservé avec un soin religieux dans nos Archives municipales. Il n'en fut rien cependant et ce n'est que de nos jours qu'il est revenu enfin à sa place naturelle. Jusqu'alors, il est demeuré constamment en la possession de quelques familles privilégiées de notre ville, et s'il est vrai de dire que les livres ont leurs destinées, aucun, certes, n'aura passé, avant sa publication, en plus de mains que le Cartulaire de Villeneuve.

Deux notes du manuscrit (1), complétées par l'extrait d'un inventaire dû au P. Bullioud (2), nous permettent de suivre la filiation de ses divers possesseurs :

Après être demeuré longtemps aux mains de la famille de Villeneuve, le précieux manuscrit passa, au milieu du XVIe siècle, en celles de François Sala, seigneur de Montjustin, capitaine et échevin de la ville de Lyon, entre les années 1541 et 1570, lequel mourut en 1575, après

---

(1) V. l'Introduction du *Cartulaire municipal de la Ville de Lyon*, p. XIV.

(2) Cette note écrite de la main du P. Bullioud, est ainsi conçue : « *Cartularium publicæ domus Lugdunensis, olim de Villanova, postea de Langes et de Villars, nunc Bulliodorum, deindè de la Valette.* » — V. Aug. Bernard *Notice histor. sur la biblioth. de la Valette. Revue du Lyonnais* 2e série. T. VII. p. 384. — Allut. *Inventaire des titres recueillis par Samuel Guichenon.* Avant-propos. p. XIII.

Digitized by Google

avoir apposé sa signature sur le deuxième feuillet du premier volume. Après lui, Nicolas de Langes, d'abord lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon, puis premier président au parlement de Dombes, mort le 6 avril 1606, en devint possesseur et le transmit à son gendre, Balthazard de Villars, seigneur de Laval, aussi premier président au parlement de Dombes et trois fois prévôt des marchands de la ville de Lyon, en 1598, 1610 et 1626. Balthazard de Villars mourut le 12 avril 1629, et, après sa mort, nous retrouvons le Cartulaire de Villeneuve dans la famille des Bullioud, à laquelle appartenait l'auteur du *Lugdunum sacro-profanum*. Une alliance le fit passer de ces derniers aux mains des Besset de la Valette, et ce fut ainsi que Laurent Pianello le reçut, en 1692, de son aïeul maternel, Jean de Besset, seigneur de la Valette et conseiller du roi en la sénéchaussée et présidial de Lyon (1).

On connait l'amour de Laurent Pianello de la Valette pour les livres et les antiquités. Sa riche bibliothèque,

---

(1) Sur les Besset de la Valette, on peut consulter de la Tour-Varan : *Généalogies des familles foréziennes*. p. 78. — L'alliance des Pianelli, avec les Besset de la Valette, dont ils héritèrent, et celle de ces derniers avec les Bullioud, nous expliquent la note suivante, écrite de la main de Laurent Pianello de la Valette, sur le manuscrit du *Lugdunum priscum*, que possède la bibliothèque de l'Ecole de médecine de Montpellier : « Ce manuscrit a été composé et écrit de la main de « Messire Claude de Bellièvre, premier président du parle- « ment de Grenoble, père du chancellier de Bellièvre, lequel « Claude de Bellièvre était neveu de Grégoirette de Bellièvre, « femme de messire Claude Bullioud, dont je descends par « ma mère. A Lion, ce 10 mai 1703. PIANELLO DE LA VA- « LETTE. (Aug. Bernard. *Notice historique sur la bibliothèque « la Valette*).

Digitized by Google

qui était ouverte à tous les écrivains de notre ville, est célèbre dans l'histoire des lettres lyonnaises. Malheureusement, son petit fils, Laurent de Pianello, troisième du nom, transporta, en 1766, les livres et les riches collections de Pianelli, que Lyon ne devait plus revoir, au château de Thorigny, près de Sens. C'est là que la Révolution les trouva, quand furent confisqués les biens des émigrés. Transportés d'abord à Sens, livres et manuscrits restèrent dans cette ville, jusqu'en 1795. Enfin, en l'an IV, le Cartulaire de Villeneuve fut attribué, avec d'autres richesses bibliographiques, à la bibliothèque d'Auxerre, qui a consenti, en 1826, à le céder à la ville de Lyon.

Mais revenu dans notre ville, ce précieux manuscrit n'était pas à l'abri de tout danger. A plusieurs reprises, il eut à souffrir des diverses causes de détérioration, qui détruisent peu à peu les titres de nos Archives municipales, auxquelles on n'a pu encore donner un vaisseau digne des richesses qu'elles contiennent. Dans le courant de l'année 1875 notamment, une inondation, venue de la toiture, fut sur le point d'en consommer la destruction, qui eût été inévitable, s'il n'eût été écrit sur parchemin.

Ce dernier accident excita vivement les craintes des érudits, et la Société littéraire, historique et archéologique forma le projet de publier le manuscrit, pour assurer la conservation des documents qu'il renferme. Sa demande reçut l'accueil qu'elle méritait et le Conseil municipal vota généreusement une allocation qui a couvert la presque totalité des frais d'impression et de gravure de ce volume, si intéressant pour la ville de Lyon.

Les ressources matérielles assurées, la Société littéraire a confié à l'un de ses membres, M. Guigue, archiviste de la ville de Lyon, la mission de publier ce nouveau recueil :

Digitized by Google

« M. Guigue, a dit M. Hippeau, dans son rapport sur « le prix décerné à la Société littéraire, s'est acquitté « avec autant de courage que de savoir de cette tâche « difficile. Il a eu à transcrire de sa main les deux vo- « lumes, contenant plus de 300 feuillets, en reproduisant « scrupuleusement le texte même du Cartulaire ; il y a « ajouté, sous forme d'appendice, 30 documents inédits, « ayant une corrélation directe avec ceux dont se com- « pose le recueil qu'ils complètent et expliquent en plus « d'un point (1). » De ces divers documents, nous signalerons seulement l'un des plus curieux : le procès-verbal d'enquête faite, en 1273, contre les habitants de Lyon, au sujet des crimes et des déprédations commises à Ecully, Civrieux, Couzon et Genay, en l'année 1269. Cette pièce nous intéresse à plus d'un titre ; non seulement elle nous fournit des renseignements très circonstanciés sur un fait douloureux des guerres civiles qui remplirent toute la fin du XIIIe siècle, mais elle nous révèle encore le vieux cri de guerre des Lyonnais, oublié depuis longtemps : *Avant, avant, Lion le melhor !* (2).

C'est à M. Guigue que nous devons cette découverte. On comprend ainsi tout l'intérêt que présente cette importante publication. De même que le *Polyptique de l'Eglise collégiale de Saint-Paul*, publié aussi quelques mois auparavant par M. Guigue, sous le patronage et aux frais de la *Société littéraire de Lyon* (3), le Cartulaire de Villeneuve

(1) Voir *Journal officiel* du mardi 10 avril 1877.

(2) Voir *Cartulaire municipal*, p. 380.

(3) *Polyptique de l'Eglise collégiale de Saint-Paul de Lyon*, publié d'après le manuscrit original, avec des documents inédits par M. Guigue, ancien élève de l'école des Chartes. Lyon, 1875. — Cette belle publication, sortie des presses de

Digitized by Google

a été justement apprécié en haut lieu, par les hommes compétents qui composent le Comité des travaux historiques ; il a pesé aussi d'un grand poids dans la balance, pour faire attribuer à la même Compagnie la médaille d'or, qui lui a été décernée dans la réunion générale des Sociétés savantes, à la Sorbonne, le 7 avril dernier.

Un autre mérite de cette publication n'a pas été moins apprécié : « La Société littéraire, a dit encore M. Hippeau, a mis au jour une œuvre capitale qui se recommande à la fois par l'importance du sujet et par la beauté « de l'exécution typographique. » Confiée à l'imprimerie Mougin-Rusand, déjà si connue par la publication récente de l'*Armorial du Forez* et de l'*Histoire de la ville de Montpellier*, ornée de trois belles gravures, dues au burin de M. Séon, et dont l'une représente les anciens sceaux de la ville de Lyon, cette œuvre toute locale s'est présentée au public dans des conditions qui font honneur à l'imprimerie lyonnaise.

Après avoir rappelé les destinées du Cartulaire de Villeneuve, après avoir raconté comment il a pu enfin être publié et livré aux hommes d'étude, il nous resterait encore à faire ressortir la valeur de ce recueil, comme ensemble de documents inédits.

M. Vingtrinier, a été appréciée, dans les termes suivants, par M. Hippeau, dans son rapport lu à la Sorbonne : « L'Eglise collégiale de Saint-Paul avait des tenures, des possessions, des cens et des rentes dans le Lyonnais, le Forez, « le Beaujolais, le Mâconnais, la Bresse, le pays de Dombes, » le Bugey et le Dauphiné. Ce sont ces diverses possessions « dont le Polyptique de Lyon, rédigé en l'année 1285, donne « l'énumération et le détail. On peut se faire une idée des « renseignements multiples que présente cet ouvrage. »

Digitized by Google

Faut-il, comme ont pu le croire quelques personnes, voir dans ces documents mis au jour, des titres à invoquer pour de nouvelles revendications ? Mais aujourd'hui, avec le grand principe d'égalité devant la loi, qui régit les villes et les communes, comme les individus, qui pourrait invoquer des priviléges et des franchises dérogeant au droit commun ?

Non, depuis le triomphe des grands principes qui gouvernent aujourd'hui la société moderne, la chaîne des traditions romaines, dont se prévalaient les citoyens de Lyon, dans le préambule de la charte de 1320, est rompue à jamais. Toutes ces immunités ne sont plus qu'un souvenir historique et ces titres retrouvés appartiennent en entier à l'historien. Ils lui aideront à comprendre la vie sociale d'une époque où chaque concession nouvelle était un pas de plus vers la liberté ; ils lui révèleront plus d'un aperçu lumineux, plus d'un fait inconnu ou mal compris de notre histoire civile, religieuse ou judiciaire.

Bien des chapitres de cette histoire restent encore à écrire. Ainsi personne n'a abordé, jusqu'à ce jour, le côté juridique de nos anciennes institutions lyonnaises ; personne n'a étudié l'histoire des gardiateurs, ces officiers de la royauté, chargés de veiller au maintien des droits municipaux, dont la ville de Lyon se montra toujours si jalouse. Sur ces points et sur bien d'autres encore, nos futurs historiens trouveront des renseignements précieux dans le Cartulaire de Villeneuve, aussi bien que dans les pièces de l'appendice ajoutées par l'éditeur. Voilà le vrai mérite de cette publication, voilà ce qui lui a valu surtout l'accueil empressé du monde savant, si bien que, dans quelques jours, ce livre, épuisé, sera devenu le lot de quelques bibliophiles privilégiés.

A. Vachez.

Digitized by Google

RECUEIL DES CHARTES DE L'ABBAYE DE CLUNY, formé par Auguste Bernard, complété, révisé et publié par Alexandre Bruel, Archiviste aux Archives Nationales, ancien élève de l'Ecole des Chartes, tome 1er.

Paris, 1876, in-4° de XLI chap. et 847 pages (avec plusieurs *fac-simile*).

L'apparition du livre que nous annonçons était depuis longtemps attendue. Il y a plus de vingt ans que M. Auguste Bernard, le regretté collaborateur de la *Revue du Lyonnais*, avait commencé la préparation de ce recueil. C'est en 1853 qu'il se mit à l'œuvre, aussitôt après la publication des *Cartulaires de Savigny* et d'*Ainay*. La tâche était longue et difficile. Le chartrier de Cluny, tel que le vit au siècle dernier Lambert de Barive et tel qu'il nous l'a décrit, comprenait de nombreuses malles, de vastes armoires remplies de titres précieux. On y remarquait les célèbres chartes de l'Eglise Romaine déposées dans l'abbaye par Innocent IV, en 1245 ; et une si riche collection de registres que leur réunion équivaudrait, disait-on, à une bibliothèque.

La Révolution, en supprimant le couvent, devait en disperser les archives. Les moines emportèrent avec eux quelques débris.

« Une partie resta à Cluny ou dans les environs ; « quelques centaines de ces chartes, échappées à une « dilapidation, hélas ! trop prolongée, entrèrent plus « tard dans la bibliothèque de cette ville ; une autre par- « tie parvint, avant 1830, à la Bibliothèque Royale ; « une autre enfin alla en Angleterre, nous ne savons « par quelle voie (1). »

(1) *Recueil des Chartes de l'abbaye de Cluny*, tome 1er, préface de M. A. Bruel, p. 7 du tirage à part.

Digitized by Google

Auguste Bernard se donna pour mission de réunir ces épaves, de reconstituer sur le papier l'ancien dépôt ; et pour arriver à ce résultat, il n'épargna ni son temps, ni ses forces. En 1868, il avait à peu près achevé ses recherches ; et le Comité des Travaux Historiques, à la prière d'Auguste Bernard, décidait la publication des Archives de l'abbaye de Cluny dans la collection des *Documents inédits pour servir à l'Histoire de France* (1).

L'impression du premier volume commençait à peine, qu'une mort imprévue enlevait l'éditeur à la science, le 5 septembre 1868 (2). Cette perte si regrettable fut vivement sentie par le Comité. Il voulut rendre hommage à celui qui n'était plus en assurant la parfaite exécution de ses projets. C'est M. Axandre Bruel qui fut désigné à cet effet. De premières et excellentes études diplomatiques (3) avaient recommandé au choix du Comité le nouvel éditeur.

M. Auguste Bernard avait réuni la copie et l'indication de presque toutes les pièces du chartrier de Cluny. Mais il était mort sans avoir revu et vérifié les copies (4)

---

(1) Le titre du recueil, suivant M. Auguste Bernard, devait être « Archives de l'abbaye de Cluny ».

(2) Peu de temps avant, nous avions eu l'honneur de voir M. Aug. Bernard. Nous l'avions trouvé, une charte de Cluny à la main. Il est mort, comme il avait vécu, en travaillant.

(3) Nous citerons, parmi ces travaux, la belle étude sur le Cartulaire de Saint-Julien de Brioude qui valut à M. Bruel, en 1868, une mention honorable au concours des Antiquités Nationales (Académie des Inscriptions et belles Lettres) et qui est restée inédite.

(4) M. Auguste Bernard a dû se faire aider par quelques collaborateurs dans la préparation du recueil des chartes de Cluny, frappé comme il l'était par une cruelle maladie avec laquelle il était enfin forcé de composer. Sur ces collaborateurs, voir la *Réponse d'Aug. Bernard à la Réplique de M. Roux*, insérée dans la *Revue du Lyonnais* du mois de mars 1859 (p. 6 du tirage à part).

Digitized by Google

et sans avoir fixé les dates avec une précision suffisante. « Ce travail délicat, beaucoup plus long qu'on n'aurait pu le supposer, « comme l'a dit le meilleur des juges (1), fut celui dont M. Bruel eut à s'acquitter. Il y mit la patience, la perspicacité, le talent nécessaires.

Chacune des copies fut collationnée, autant que possible, sur l'original ou sur d'anciennes copies (2). Chaque date fut déterminée avec une rigoureuse exactitude. Chaque nom de lieu devint l'objet de recherches souvent fort longues et presque toujours malaisées. Il suffit d'ouvrir le volume pour se rendre compte du soin qu'a demandé l'établissement du texte. Mais on ne peut se faire une idée de ce qu'ont exigé de temps et de peine le calcul de telle date, l'orthographe de tel nom. Entre deux ou trois lieux désignés sous le même nom et situé dans la même région, il est difficile de faire un choix. Il n'est pas plus aisé de retrouver sur la carte, fût-ce celle de Cassini, un nom disparu dès le temps des Carolingiens (3). Comment calculer, d'autre part, les années de tel ou tel souverain, quand des documents authentiques font dater la première année de son règne ici d'une manière et là d'une autre ?

---

(1) Rapport de M. L. Delisle, Président de la section d'Histoire du Comité des Travaux historiques, présenté en 1874, à M. le Ministre de l'Instruction publique (Paris, 1874, in 4°, p. 92).

(2) Entre autres curieuses remarques, M. Bruel a observé à ce propos que les rédacteurs des Cartulaires avaient plus d'une fois *allongé* les actes qu'ils avaient à transcrire. (V. A. Bruel, *Note sur la transcription des actes privés dans les Cartulaires, antérieurement au XIIe siècle*, tirage à part d'un article paru dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome XXXVI).

(3) Il n'est possible de retrouver ces noms que dans le cas malheureusement assez rare où le nom moderne figure à côté du nom ancien ou dans celui où d'autres indications topographiques assez précises se joignent à la désignation du nom ancien.

Digitized by Google

C'est à résoudre ces problèmes que M. Bruel a dépensé la meilleure partie de ses efforts. Une autre de ses préoccupations a été de réunir tous les titres qui se trouvaient autrefois dans le chartrier bourguignon. Les recherches assidues de M. Bernard ne lui ont laissé que « peu de pièces à glaner après lui (1). » Cependant la découverte de plusieurs recueils de chartes originales de Cluny a permis au nouvel éditeur d'améliorer un assez grand nombre de textes et d'ajouter quelques actes nouveaux à la collection d'une si prodigieuse richesse réunie par M. Bernard.

Les sources de cette collection sont décrites avec une grande netteté dans la préface de M. Bruel. Nous y renvoyons le lecteur. On y verra aussi, dès la première page, l'hommage empressé rendu par le nouvel éditeur à son prédécesseur (2). Une introduction étendue devait figurer en tête du premier volume des Chartes de l'abbaye de Cluny. M. Bruel s'était proposé d'y donner un résumé de toutes les notions relatives à la paléographie, à la diplomatique, à la chronologie, au droit, à la langue et à l'histoire proprement dite, qui découlait de l'examen approfondi de ses textes. « Mais comme ce travail, pour être complet « et ne pas donner lieu à des répétitions ultérieures, « doit embrasser tous les actes de la période Carolin- « gienne qui ne se terminera qu'avec le second volume, « il a paru préférable de renvoyer à celui-ci le tableau « dont nous venons de parler (3) ».

Le volume que nous présentons aux lecteurs de la Revue du Lyonnais contient près de 900 pièces appartenant

(1) *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny*, Préface de M. Bruel, p. 6 du tirage à part.

(2) *Recueil des Chartes de l'Abbaye de Cluny*, Préface de M. Bruel, p. 5 du tirage à part.

(3) — p. 5.

Digitized by Google

toutes aux IXe et Xe siècles, puisque la première est de 802 et la dernière de 954. Il nous est impossible, on le comprendra, de signaler tous les actes intéressants qui se trouvent compris dans ce recueil. Jamais un tel ensemble de documents de cette date, a dit récemment un savant académicien (1), n'avait encore été livré à la curiosité des érudits.

Nous mentionnerons cependant 14 diplômes inédits d'empereurs et de rois ; et 66 pièces pour le IXe siècle seulement (2).

En ce qui nous concerne particulièrement, nous ne serions guère moins embarrassé de tout citer. C'est à chaque page que se rencontrent les mentions, « in pago « lugdunensi ; in comitatu lugdunensi » (3). Plus d'un éclaircissement précieux sera donné par ces actes à la topographie du Lyonnais et à la chronologie de ses anciens possesseurs. Cette nouvelle publication n'apportera pas une contribution moins importante à l'histoire proprement dite de notre région.

Nous n'en voudrions pour preuve que l'acte du 28 mars 944 (4) intitulé « *notitia vuerpitionis Ademari vice-* « *comitis in villa Tosiaco, in presentia Hugonis, mar-* « *ohionis, factæ.* » Les moines de Cluny se plaignent dans

(1) C'est dans ces termes, si nos souvenirs sont exacts, que M. Alfred Maury, l'éminent directeur général des Archives Nationales, a présenté à ses confrères de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, dans l'une des séances de cet hiver, l'ouvrage de M. Bruel.

(2) On s'étonnera peut-être d'une telle quantité d'actes du IXe siècle sachant que l'abbaye ne fut fondée qu'en 910.

Mais ces documents se sont trouvés compris parmi les titres des biens donnés plus tard aux moines.

(3) Voir les actes portant les numéros 24, 36, 70, 78, 90, 99, etc. etc.

(4) Acte portant le numéro 656.

Digitized by Google

ce document à Hugues II, frère de Rodolphe II, qu'Adhémar, vicomte de Lyon, s'efforce de leur enlever Thoissey que le roi Conrad leur avait donné. Adhémar disait que ce domaine dépendait de sa vicomté : « *dicens prescrip-* « *tas res ex sua vice-comitatu esse* » ; mais Hugues lui fit enfin reconnaître son tort et Adhémar rendit Thoissey aux moines : « sentiens nichil se rationis in hoc habere . »

Mais ne nous laissons pas aller à citer, nous ne saurions où nous arrêter (1).

M. A. Bruel s'est acquis par cette belle publication des droits à la gratitude des érudits lyonnais.

Puisse-t-il bientôt les accroître encore, en achevant la publication de ce *Recueil des Chartes de Cluny* auquel son nom restera attaché, comme à un monument durable, à côté de celui d'Auguste Bernard !

PIERRE BONNASSIEUX.

---

(1) L'éditeur nous permettra-t-il, en terminant, une petite question ? Il parle dans une note de la page 20, à propos de l'acte n° 15 daté d'avril 870, de l'empereur Lothaire « qui reçut en partage le pays appelé de « son nom Lorraine, auquel il ajouta le *duché de Lyon*, après la mort « de son jeune frère Charles roi de Provence ».

Quel est donc ce *duché de Lyon* ? N'y aurait-il pas lieu de substituer au mot *duché* le mot *comté* ?

Digitized by Google

A L'AUTEUR DE *LA MODE A LYON* (1)

Il nous est revenu de différents côtés, que l'article publié le mois dernier sur *la Mode à Lyon*, et signé : ANGÈLE DE COURCENAY, donnait lieu à plus d'un commentaire. Quel pouvait bien être ce nouveau collaborateur? Etait-ce réellement une femme, et, le cas échéant, à quelle *catégorie* appartenait-elle : jeune ou vieille, brune ou blonde, débutante dans les lettres ou *bas-bleu* sur le retour?... Ou encore, ne serait-ce pas M*, ou M**, ou M***, voire même un de nos députés en villégiature..... *conservatrice?* Nous ne dévoilerons pas le véritable nom de notre confrère; mais voici quelques vers à son adresse, qui, peut-être, mettront les intéressés sur la voie :

A ANGÈLE

Pour le jour de sa Fête et l'anniversaire de son Mariage

Pour fêter cet anniversaire
Qui nous rappelle un jour de si complet bonheur,
Il nous manque celui qui, du fond de son cœur,
Vous dit son ange tutélaire.
Mais par nous vous aurez son plus tendre baiser,
Et de plus la douce assurance
Que dans les cœurs bénis l'amour ne peut passer;
Nous vous le prédisons d'avance.

CAROLINE DE F.

24 mai 1877.

(1) Voir notre dernière livraison.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nous venons d'être témoins d'un prodige, un vrai prodige, et non point entre quatre murs, mais en présence d'un peuple immense aussi ému qu'émerveillé.

Ces jours derniers, Lyon a de nouveau ouvert ses portes aux étrangers ; il les a conviés à une fête, il leur a offert exposition chevaline, exposition agricole, exposition horticole, distribution des récompenses avec musique et feu d'artifice et... il n'a pas plu.

Le fait a paru si extraordinaire qu'il a été signalé par tous les journaux.

On ne sait à quoi attribuer un pareil changement dans les coutumes de la cité.

Le Concours régional, ouvert le 2 juin, a eu un très-grand succès : machines nombreuses, utiles et curieuses, animaux convenables, emplacements bien choisis, très-bonne installation, il y en avait assez pour attirer et satisfaire les amateurs.

L'Exposition horticole, ouverte un peu plus tard, a été très-visitée, et c'est avec raison, car elle avait de quoi séduire les yeux des dames, des artistes et des jardiniers.

Le Concours hippique de Bellecour a donné lieu à des péripéties émouvantes. De très-beaux chevaux, de bons trotteurs, des sauteurs, des coureurs, d'excellents cavaliers ont été, chaque jour, applaudis par les fins connaisseurs de la ville et des environs.

Du reste, tout s'est admirablement passé. Aux courses de chevaux à Bellecour, peu d'accidents ; aux concours de Perrache, entre les constructeurs de charrues et de moulins, la fraternité la plus complète n'a cessé de régner ; sous le pavillon de Flore, qui avait remplacé la statue équestre de M. de Niewerkerke, les jardiniers, par leurs collections riantes, leur bouquets embaumés, leurs plantes aussi belles que variées, et surtout par leur accord parfait, nous rappelaient tout à fait les jardins du primitif Eden.

A propos d'Eden, l'autre jour, à l'Exposition rétrospective, une fille d'Eve, une de ces curieuses qui n'hésiteraient pas à porter la main sur le fruit de l'arbre du bien et du mal, histoire de savoir ce qui en est, a touché de son ombrelle, sans doute pour s'assurer si c'était une toile ou un panneau, une petite tête de vieillard, dans le joli tableau de Boilly

Digitized by Google

intitulé l'*Averse*, appartenant à M. Michel, et, crac! voyez le malheur! le coude, sans doute, a été poussé par la foule et l'ombrelle a fait un trou dans la tête comme une balle de pistolet, *Horresco referens!* Qui a été le plus consterné : le propriétaire, la dame, le conservateur ou le public? qu'eût-ce donc été si c'eût été le Meissonier!

Le 10, à 1 heure, au Grand-Théâtre, a eu lieu la distribution des prix du concours régional agricole. Après un discours de M. de Vallavieille, notre nouveau préfet du Rhône, les noms des lauréats ont été appelés. M. Gabriel de Saint-Victor ayant obtenu l'année dernière la grande médaille, ne pouvait la recevoir encore cette année. Sur la demande du jury régional, M. le ministre de l'agriculture lui a envoyé avec empressement la croix de chevalier de la Légion d'honneur que M. le général Bourbaki a voulu attacher lui-même à sa boutonnière en lui adressant le compliment le plus flatteur et le plus mérité.

« Plusieurs journaux, *dit le Salut Public*, annoncent que la municipalité lyonnaise aurait manifesté le désir d'acquérir, pour nos musées, le torse antique que l'on admire à l'Exposition rétrospective, au pied de l'escalier.

« Ce torse est, en effet, une œuvre des plus remarquables et paraît devoir remonter à la plus belle époque de l'art grec. Les connaisseurs qui l'ont examiné croient qu'il appartient à une Latone. L'ampleur des formes semble, en effet, éloigner l'idée que ce torse soit celui d'une Vénus, et, autant qu'on peut en juger, la statue portait deux enfants : l'un dont on voit distinctement les vestiges, l'autre dont l'existence semble indiquée par la pose de la déesse. Il est donc à coire que ce beau fragment de la sculpture antique appartient à une statue de Latone, accompagnée de ses deux enfants, Diane et Apollon.

« Ce morceau remarquable a été trouvé au château des Miroirs, à Sainte-Colombe, près Vienne. On sait que de nombreuses découvertes ont été déjà faites dans cette maison qui a été, croit-on, la demeure des gouverneurs de Vienne au temps des Romains. Jamais cependant, croyons-nous, aucune des trouvailles faites jusqu'à ce jour n'avait atteint l'importance de ce torse, qui n'a de comparable que les trésors les plus célèbres des collections publiques de l'Europe.

« Nous avons entendu un amateur comparer ce morceau à la Vénus de Milo.

« On nous assure que le prix demandé pour ce torse est de 30,000 francs. Ce prix n'est peut-être pas exagéré, étant donnée la valeur de l'œuvre, mais il est à craindre qu'il ne dépasse les ressources que la ville de Lyon peut consacrer à des acquisitions de cette nature.

Digitized by Google

« Il est problable que le torse de la Latone de Sainte-Colombe ira enrichir quelque musée de capitale. Souhaitons que ce soit le Louvre qui en devienne possesseur. »

— Le vote du Conseil général de l'Isère, portant à 300,000 fr. la subvention à accorder au chemin de fer de Lyon à Morestel et St-Genis-d'Aoste, vient d'obtenir un heureux résultat.

Nous apprenons, en effet, que l'autorité supérieure vient d'ordonner une enquête ayant pour objet l'établissement, à la Part-Dieu, de la gare de ce chemin, qui s'apprête, cette fois, à devenir une palpable réalité.

— Un épouvantable assassinat a eu lieu le mercredi 6, en plein jour, à une heure et demie de l'après midi, dans le lieu le plus fréquenté de Lyon, à l'entrée du pont du Palais et à l'angle du quai Saint-Antoine. Un malheureux a tiré un coup de révolver à un jeune avocat très estimé, M. Cabaud, qu'il ne connaissait pas, mais qu'il avait pris pour une autre personne. La victime a expiré le vendredi 9, à une heure du matin, laissant une jeune veuve désolée et deux pauvres petits orphelins. Ce crime a jeté la ville dans la consternation, et les marques de sympathie les plus vives ont été données à cette famille si cruellement frappée.

Le 10, une foule immense et profondément émue suivait le cercueil à Saint-Nizier et à Loyasse, témoignant la plus sincère douleur et la plus touchante pitié.

— M. Flouest, avocat général à Lyon, a été nommé procureur général à Chambéry, avancement mérité qui a réjoui tous les amis de l'éminent magistrat.

Mais ce départ a causé un vif émoi et une douleur sincère au sein de la Société littéraire dont M. Flouest était président et dont il dirigeait les travaux avec une remarquable habileté. C'est lui qui avait représenté la Société aux séances de la Sorbonne et qui avait le plus contribué à lui faire obtenir cette médaille d'or si enviée, fruit de considérables labeurs. M Flouest a été un de nos meilleurs présidents, et, dans les annales de la Société, son nom restera entouré des meilleurs souvenirs.

— Serait-ce faire acte de cléricalisme, quel affreux mot ! si on disait que les doubles processions de la Fête-Dieu ont été splendides, nombreuses et recueillies? Hasardons-nous à l'avouer, c'est la vérité et on ne nous lapidera pas pour cela.

— Le *cinquième* numéro de la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* (recueil mensuel, historique, archéologique et littéraire) vient de paraître.

Ce numéro est supérieur, notamment au point de vue de l'illustration. Il contient une *eau-forte* hors texte représentant la maison de Ponsard à Mont Salomont, une vue de

Digitized by Google

Vienne, dans la lettre ornée, le groupe des *Enfants à l'oiseau*, et une nouvelle série de bandeaux et lettres gravés spécialement pour la *Revue*.

Parmi les principaux articles nous citerons : une notice sur Mont Salomont ; une poésie inédite de Joséphin Soulary, le poëte lyonnais ; une étude sur les Dauphinois et les Vivarais aux jeux floraux de Toulouse ; une nouvelle littéraire; deux lettres inédites de Ponsard et de Jules Janin ; des communications importantes sur la topographie de la région ; une causerie littéraire, chronique, etc., etc.

— Parmi les récompenses accordées par M. le ministre de l'Agriculture et du Commerce, aux médecins qui se sont le plus distingués dans le service médical des eaux minérales de France, pendant l'année précédente, nous avons remarqué un rappel de médaille d'argent à M. Pupier, notre compatriote, médecin consultant aux eaux de Vichy (Allier).

— La fin du mois sera illustrée par les grandes courses de chevaux bisannuelles de la Société hippique. Grande fête, grande attraction, grande foule, grandes toilettes, s'il ne pleut pas.

— La plus jolie de nos villes d'Eaux, Aix, notre coquette voisine, est toute parée, toute fraîche, toute pimpante pour recevoir les Lyonnais et leurs voisins. Russes et Anglais, Autrichiens et Italiens, Turcs et Grecs s'y donnent depuis plus d'un mois la main ; nous disons *Grecs*, mais d'Athènes seulement. Déjà les bals ont commencé et quand on voit tourbillonner la foule, s'épanouir tant de jolis visages, sauter tant d'hommes élégants, sérieux ou gais, on se demande de quelle vertu ne jouit pas une station si célèbre et si connue?

A. V.

Digitized by Google

Table des Matières

Histoire du Lyonnais

L'abbé Vanel.	Les Minimes de Lyon	18-244-418
Baron de Rostaing.	Jeanne de Navarre et la Diana de Montbrison	29
Debombourg.	Noms de familles du Lyonnais.	84-165-259
Baron Raverat.	Etude sur Trion	215
Morel de Voleine.	Du Costume des chanoines de Lyon.	233
Paul Saint-Olive.	L'impasse François-Dauphin	279
Delaunay.	Le Génie de la Ville de Lyon	353
Mme de Courcenay.	La Mode à Lyon	398
Félix Desvernay.	Journal d'un Curé de Vaise	443
L'abbé Para.	L'Hôpital de Montbrison	450
A. V.	Chronique locale...	79-156-235-305-408-491

Littérature.

Le comte de Foudras.	Madeleine (Nouvelle)	294
Le comte de Foudras.	Simple Histoire	355
Emmanuel Vingtrinier.	L'ami Gabriel	455
Mme Caroline de F.	A l'auteur de la Mode à Lyon	490

Excursions, Voyages

Baron Raverat.	La Silve-Bénite	72
Un Touriste.	Le Désenchantement d'un touriste...	127
Edmond Jumel.	Le fort de Sainte-Foy	226
Baron Raverat.	De Lyon à Nantua	388

Biographie lyonnaise

Aimé Vingtrinier.	Léon Cailhava	43-99-196
V. de Valous.	Quincarnon et sa famille	57
Mlle Marguerite Gonin.	M. Philippe-Auguste Gonin	92
Isidore Hedde.	Jean Marin, mécanicien Lyonnais...	402

Digitized by Google

Bibliographie

BONNASSIEUX.	*Charlemagne,* par Vétault.....	124
STEYERT.	Histoire des Faïences de Lyon, par M. E. Michel.....	137
ALEXIS ROUSSET.	Fables par M. Bourguin.....	141
LÉOPOLD NIEPCE.	Les ouvrages de M. Canat de Chizy.	175
AIMÉ VINGTRINIER.	Mme d'Orgeval et ses travaux.....	283
F. D.	Le Dauphiné de Lyon à Grenoble, par M. le baron Raverat.....	313
LÉOPOLD NIEPCE.	La Vie de saint Eennemond, par M. l'abbé Condamin.....	323
Mlle ADÈLE SOUCHIER.	De l'Art et des Artistes de mon temps, par M. P. Véron.....	380
LUDOVIC DE VAUZELLES.	Les Vauzelles.....	429
A. VACHEZ.	Cartulaire municipal de Lyon.....	476
PIERRE BONNASSIEUX.	Recueil des chartes de Cluny.....	484

Beaux-Arts

H. J.	Une Statue à élever à Pierre Dupont.	126
EMMANUEL VINGTRINIER.	Le Salon de 1877.....	144
H. JACQUET.	Un Bas-Relief lyonnais.....	223

Poésie

A. BERGER.	L'abbé Perrin.....	5
Dr GÉRARD.	L'Aveugle.....	81
AUGUSTE VETTARD.	La Libre-Pensée.....	161
A BERGER.	Pur Amour.....	241
H. G.	A une Dame.....	242
Mlle MARGUERITE GONIN.	Les Destinées de la France.....	321
EMILE GUIMET.	Les Oranges.....	417

Lyon. — Imp. gdnle du Rhône (ancienne imp. VINGTRINIER), — L. FABERT.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google